

2011.2928.10

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LE RÔLE DES CHIRURGIENS-BARBIERS ET DES CHIRURGIENS MILITAIRES  
SUR LA SANTÉ ET LA VIE QUOTIDIENNE DES MONTRÉALAIS

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

1642-1760

par

© MARCEL J. RHEAULT, MD, MSc, FRCSC

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE

MAÎTRE ÈS ARTS (M.A.)

DÉCEMBRE 2000



10-11-2000

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

D  
7  
UB4  
2001  
v.031  
t.1

LE RÔLE DES CHIRURGIENS-BARBIERS ET DES CHIRURGIENS

DE LA SANTÉ ET LA VIE QUOTIDIENNE DES MONTRENAIS

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

1643-1780

1981

MARCEL J. RHEAULT, M.D., M.Sc. FRCSC

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE

MAÎTRE ÈS ARTS (M.A.)



02 AVR 2001

Marcel J. Rheault, 2000

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**Ce mémoire intitulé :**

**LE RÔLE DES CHIRURGIENS-BARBIERS ET DES CHIRURGIENS MILITAIRES**  
**SUR LA SANTÉ ET LA VIE QUOTIDIENNE DES MONTRÉALAIS**  
**SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS**  
**(1642-1760)**

**présenté par**

**© Marcel J. Rheault, MD, MSc, FRCSC**

**a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :**



Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

---

Christian Dessureault, président-rapporteur  
Othmar Keel, directeur de recherche  
Georges Desrosiers, jury

Mémoire accepté le 28 février 2001

**Mémoire accepté le :**

## TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	7

## **CHAPITRE 1 : STATUT PROFESSIONNEL**

<b>A) ÉVOLUTION DU STATUT DES CHIRURGIENS EN FRANCE DU MOYEN ÂGE À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE</b>	<b>11</b>
1. La chirurgie au Haut Moyen Âge	11
2. La chirurgie au XIII <sup>e</sup> siècle	13
3. La chirurgie aux XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles	14
4. La chirurgie au XVI <sup>e</sup> siècle	16
5. La chirurgie au XVII <sup>e</sup> siècle	17
6. La chirurgie au XVIII <sup>e</sup> siècle	19
<b>B) STATUT PROFESSIONNEL DES CHIRURGIENS EN NOUVELLE-FRANCE</b>	<b>22</b>
1. Les chirurgiens-barbiers en Nouvelle-France et à Montréal	24
2. Les chirurgiens-barbiers de la Corporation de Saint-Côme et de Saint-Damien	26
<b>C) LES CHIRURGIENS MILITAIRES ET L'ORGANISATION MÉDICALE DU ROYAUME DE FRANCE ET DE SES COLONIES</b>	<b>27</b>
1. Les chirurgiens militaires au Canada	28
<b>D) RÉPERTOIRE DES CHIRURGIENS DANS LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL PENDANT LE RÉGIME FRANÇAIS</b>	<b>31</b>
1. Liste alphabétique des chirurgiens de Montréal	33
2. Liste chronologique des chirurgiens de Ville-Marie	37
3. Liste chronologique des chirurgiens des bourgs du Gouvernement de Montréal	39

## **CHAPITRE 2 : FORMATION DES CHIRURGIENS**

<b>A) FORMATION DES CHIRURGIENS-BARBIERS ET DES CHIRURGIENS MILITAIRES EN FRANCE</b>	<b>43</b>
1. Durée de l'apprentissage et conditions d'obtention de la maîtrise	49
<b>B) APPRENTISSAGE DES CHIRURGIENS EN COLONIE</b>	<b>52</b>
<b>Liste des apprentis chirurgiens à Montréal</b>	<b>54</b>
1. Étienne Bouchard, premier maître-chirurgien	56
2. Jean Martinet de Fonblanche, précepteur	57
3. Claude Benoist, apprenti chirurgien à Paris	61
4. Chirurgiens canadiens formés en France	63
<b>C) FORMATION DES CHIRURGIENS AU DÉBUT DU RÉGIME BRITANNIQUE</b>	<b>64</b>

## CHAPITRE 3 : LA PRATIQUE CHIRURGICALE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

A) LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE EN FRANCE	65
B) LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE EN NOUVELLE-FRANCE	66
1. La saignée	67
2. Pharmacopée	68
3. Les traitements chirurgicaux	70
3.1 <i>La petite chirurgie</i>	71
3.2 <i>La grande chirurgie</i>	73
3.3 <i>Les mastectomies à Québec et à Montréal</i>	73
4. Les instruments chirurgicaux	75
5. La pratique hospitalière	76
5.1 <i>L'Hôtel-Dieu de Montréal</i>	77
5.2 <i>L'Hôpital Général de Montréal</i>	79
5.3 <i>Qualités des soins hospitaliers</i>	81
6. Médecine préventive et prophylaxie	82
7. Accessibilité aux soins médicaux	83
7.1 <i>Étienne Bouchard et son régime d'assurance</i>	83
7.2 <i>Les soins médicaux pour les militaires</i>	84
7.3 <i>Les soins médicaux pour les civils</i>	85
7.4 <i>Les soins médicaux pour les autochtones</i>	86
8. Littérature médicale disponible et publications	86
8.1 <i>Nicolas Landriaux et sa bibliothèque</i>	88
8.2 <i>Autres chirurgiens avec bibliothèque</i>	91

## **CHAPITRE 4 : RÔLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CHIRURGIENS EN NOUVELLE-FRANCE**

<b>A) L'ÉLITE DU CORPS MÉDICAL EN NOUVELLE-FRANCE</b>	<b>94</b>
<b>B) L'ÉLITE DES CHIRURGIENS DE MONTRÉAL</b>	<b>95</b>
1. Michel Sarrazin à Montréal	95
2. Joseph Benoist, chirurgien-major à Montréal	96
3. Ferdinand Feltz, chirurgien-major à Montréal	97
4. André Arnoux à Montréal	100
5. Antoine Briault à Montréal	103
<b>C) RICHESSE DES CHIRURGIENS DE MONTRÉAL</b>	<b>105</b>
1. Jean-Baptiste Spagniolini	107
2. Jean Ducondu	109
3. Claude-Antoine Chastelain	109
4. Chirurgiens ayant pratiqué un autre métier	111
<b>D) LA FAMILLE</b>	<b>112</b>
1. Intégration des chirurgiens français	112
2. Fertilité des familles des chirurgiens	113
3. Mortalité infantile des familles des chirurgiens	113
4. Profession des pères des chirurgiens	114



## CHAPITRE 5 : LA PRATIQUE MÉDICO-ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE

A) LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS	116
1. François Bouat, lieutenant général de la juridiction	116
B) LES CHIRURGIENS DE MONTRÉAL ET LA JUSTICE	118
1. Les chirurgiens experts médico-légaux	118
1.1 <i>Étienne Bouchard, médecin légiste</i>	118
1.2 <i>Martinet de Fonblanche, expert médico-légal</i>	119
1.3 <i>Antoine Forestier, éminent médecin légiste</i>	120
2. Les chirurgiens demandeurs	121
3. Les chirurgiens au banc des accusés	122
3.1 <i>La traite des fourrures et le trafic de l'eau-de-vie</i>	122
3.2 <i>Deux chirurgiens malhonnêtes</i>	123
<i>Pierre Malidor, voleur et faussaire</i>	123
<i>Jean Lacoste, faussaire</i>	125

## **CHAPITRE 6 : COMPARAISON ENTRE LA PRATIQUE CHIRURGICALE ET LE MODE DE VIE DANS LA MÉTROPOLE ET DANS LA COLONIE**

<b>A) LES MONDES CHIRURGICAUX</b>	<b>126</b>
<b>B) COMPARAISON DE LA FORMATION</b>	<b>128</b>
1. Formation des chirurgiens civils	128
2. Formation des chirurgiens militaires	129
3. Formation des chirurgiens de la colonie	131
<b>C) COMPARAISON DE LA PRATIQUE</b>	<b>131</b>
<b>D) COMPARAISON DU MODE DE VIE</b>	<b>133</b>

## **CONCLUSION**

**A) RÔLE DES CHIRURGIENS SUR LA SANTÉ 136**

**B) RÔLE DES CHIRURGIENS SUR LA VIE QUOTIDIENNE 138**

**BIBLIOGRAPHIE 141**

**APPENDICE :Dictionnaire biographique des chirurgiens dans le Gouvernement  
de Montréal sous le Régime français  
(305 pages)**

## **SOMMAIRE**

Le présent mémoire veut évaluer le rôle des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires sur la santé des montréalais pendant le Régime français de 1642, soit la fondation de Montréal, à 1760, au moment de la reddition de Montréal et au début du Régime britannique. Il veut également évaluer l'influence de ces chirurgiens sur la vie quotidienne de la communauté montréalaise.

Chaque fois que le terme chirurgien-barbier est utilisé, il suscite une surprise et un questionnement de la part des interlocuteurs. Aussi, est-il approprié de rappeler que depuis le Moyen Âge et jusqu'en 1743, médecine et chirurgie ne formaient plus les deux branches indissociables d'une même profession. L'Église avait séparé les deux entités : les médecins étaient des universitaires éduqués en latin dans les universités sous la domination de l'Église de Rome alors que les chirurgiens faisaient partie d'un corps de métier, d'une corporation dont étaient membres les barbiers, d'où le nom de chirurgien-barbier. Les chirurgiens devaient donc se soumettre à un apprentissage et à un compagnonnage comme les membres de tous les corps de métier avant de présenter leur chef-d'œuvre pour devenir maître chirurgien. La médecine était une profession et la chirurgie un métier. Cette situation a prévalu jusqu'en 1743 alors que, le 23 avril, le roi Louis XV, à Versailles, par une déclaration officielle, a séparé définitivement les chirurgiens des barbiers et qu'il a donné ses lettres de créance à la chirurgie comme une vraie profession au même titre que la médecine. Il a ainsi ouvert les portes de l'université aux chirurgiens. Donc, du début du Régime français et à peine dix-sept ans avant sa fin, tous les chirurgiens qui œuvraient en Nouvelle-France étaient des chirurgiens-barbiers.

La présence des chirurgiens militaires français en aussi grand nombre dans la colonie s'explique par l'état de guerre qui a toujours persisté contre les autochtones et contre les britanniques, du début des premiers établissements français et jusqu'à la défaite des Plaines d'Abraham en 1759 et à la reddition de Montréal en 1760. Dès 1665, après que Louis XIV eut déclaré la Nouvelle-France province royale, il envoie le Régiment de Carignan-Salières pour défendre les positions françaises. Au moment du rapatriement du Régiment en 1668, pour peupler la colonie, les militaires dont plusieurs chirurgiens sont incités à demeurer au Canada, à s'y installer et à y épouser des canadiennes. À partir de 1744, soit avec le début de la guerre de Succession d'Autriche et par la suite avec la guerre de Sept ans, le nombre des chirurgiens militaires devient imposant en Nouvelle-France et plusieurs d'entre eux, à la fin des hostilités, s'y installent, y pratiquent la chirurgie et y fondent une famille.

Les documents de l'époque, les actes notariés, les actes de mariage, de baptême et de sépulture, les jugements et délibérations du Conseil souverain nous permettent de recenser au moins cent trente-sept personnes qui sont inscrites sur ces documents avec le métier de chirurgien et cela dans le seul Gouvernement de Montréal. On doit se rappeler que pendant le Régime français, la colonie était divisée en trois districts judiciaires qui étaient sous la juridiction d'un gouverneur, le gouverneur du district de Québec étant le gouverneur général de la colonie.

Ces documents d'époque, donc sources primaires, sont à la base des biographies que nous avons reconstituées pour chacun des chirurgiens de Montréal et qui composent le dictionnaire biographique annexé. Pour la plupart, nous avons retrouvé leur lieu

d'origine, leurs parents, leurs mariages, leurs descendants et les nombreux contrats notariés, témoins de leurs activités dans la cité. En regroupant tous les éléments comparables de l'ensemble de ce corps médical relativement homogène formé de cent trente-sept membres, nous avons pu reconstituer leur famille, leur milieu social, leur richesse et l'influence qu'ils ont exercée. Ces sources primaires de renseignements nous ont permis jusqu'à une certaine limite d'évaluer leur rôle dans la communauté montréalaise.

Les sources secondaires mentionnées dans la bibliographie de ce mémoire ont permis de définir l'évolution à travers les âges du statut professionnel des chirurgiens en France et en Nouvelle-France, de connaître leur formation professionnelle et leur pratique médicale et chirurgicale. Grâce à la collecte de ces renseignements, nous avons tenté d'évaluer le rôle des chirurgiens de Montréal sur la santé des montréalais.

Selon nous, ce mémoire est important puisqu'une telle analyse spécifique du corps médical du Gouvernement de Montréal pendant le Régime français n'a pas été faite. Les Drs Ahern ont colligé des notes pour servir à l'histoire de la médecine du Bas-Canada, Toby Gelfand, à partir du dictionnaire biographique canadien, a présenté un tableau collectif des praticiens de la Nouvelle-France, et Renald Lessard a présenté de façon magistrale le corps médical canadien des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sa pratique et ses praticiens. Ces travaux, même s'ils incluent les chirurgiens de Montréal, ont pour but de présenter un tableau d'ensemble du corps médical canadien en contexte colonial, alors que ce mémoire se concentre surtout sur le Gouvernement de Montréal.

## AVANT-PROPOS

L'idée d'écrire sur le sujet des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires n'est pas survenue subitement. Ce n'est certes pas une génération spontanée. Cette idée a mûri lentement dans mon esprit. Depuis plus de quarante ans, d'abord comme résident en chirurgie, puis comme chirurgien, je me suis toujours intéressé à l'histoire de la médecine et de la chirurgie. Quoi de plus intéressant que de connaître l'évolution de cet art devenu science et de connaître ceux qui ont été à l'origine de son développement. Je me souviens de l'excitation que j'ai ressentie quand, pour la première fois, aux archives des Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, j'ai pu voir et toucher ce travail magistral d'Ambroise Paré, ce volume aux pages patinées par le temps : « *Les Oeuvres d'Ambroise Paré* » édité en 1585. Même s'il ne s'agissait pas de la première édition, mais d'une édition ultérieure, l'émotion était la même. En ce père de la chirurgie moderne, je venais de trouver un modèle, un idéal.

L'histoire de la chirurgie m'a particulièrement fasciné puisqu'elle me permettait de percevoir l'évolution de la profession que je pratiquais. De techniques purement mécaniques à l'origine, à travers les âges, la chirurgie devient de plus en plus scientifique, et son rôle aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles devient capital dans l'évolution du renouveau de la pensée médicale et de l'enseignement médical moderne.

Pendant les nombreuses années de ma carrière chirurgicale, à l'occasion de mes lectures, chaque fois que je trouvais des notes biographiques intéressantes sur les chirurgiens ou sur leurs réalisations, j'accumulais ces renseignements. En peu de temps, j'étais très renseigné sur la chirurgie et sur les chirurgiens du monde, mais je réalisais que j'étais

## AVANT-PROPOS

L'idée d'écrire sur le sujet des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires n'est pas survenue subitement. Ce n'est certes pas une génération spontanée. Cette idée a mûri lentement dans mon esprit. Depuis plus de quarante ans, d'abord comme résident en chirurgie, puis comme chirurgien, je me suis toujours intéressé à l'histoire de la médecine et de la chirurgie. Quoi de plus intéressant que de connaître l'évolution de cet art devenu science et de connaître ceux qui ont été à l'origine de son développement. Je me souviens de l'excitation que j'ai ressentie quand, pour la première fois, aux archives des Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, j'ai pu voir et toucher ce travail magistral d'Ambroise Paré, ce volume aux pages patinées par le temps : « *Les Oeuvres d'Ambroise Paré* » édité en 1585. Même s'il ne s'agissait pas de la première édition, mais d'une édition ultérieure, l'émotion était la même. En ce père de la chirurgie moderne, je venais de trouver un modèle, un idéal.

L'histoire de la chirurgie m'a particulièrement fasciné puisqu'elle me permettait de percevoir l'évolution de la profession que je pratiquais. De techniques purement mécaniques à l'origine, à travers les âges, la chirurgie devient de plus en plus scientifique, et son rôle aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles devient capital dans le renouveau de la pensée médicale et de l'enseignement médical moderne.

Pendant les nombreuses années de ma carrière chirurgicale, à l'occasion de mes lectures, chaque fois que je trouvais des notes biographiques intéressantes sur les chirurgiens ou sur leurs réalisations, j'accumulais ces renseignements. En peu de temps, j'étais très renseigné sur la chirurgie et sur les chirurgiens du monde, mais je réalisais que j'étais



ignorant sur les chirurgiens de ma province et de ma ville. D'où ma décision de me renseigner davantage sur mes prédécesseurs en chirurgie. À cette fin, j'ai eu le privilège de côtoyer deux médecins de l'Hôtel-Dieu de Montréal qui devinrent mes maîtres à penser dans la discipline de l'histoire de la médecine locale : les docteurs Édouard Desjardins et Pierre Meunier à qui je veux rendre un hommage particulier. Leur exemple a été déterminant dans ma décision de réaliser ce mémoire.

Au moment de prendre ma retraite comme chirurgien actif, en 1996, je me suis inscrit au programme de maîtrise du département d'histoire de l'Université de Montréal où j'ai pu bénéficier des conseils et de la direction du Professeur Othmar Keel. Sa vaste culture et son érudition en histoire de la médecine universelle et canadienne, son attention auprès de chacun de ses étudiants, son organisation et sa participation active aux séminaires et sa direction dans la rédaction et la correction de ce mémoire ont permis que je mène à terme mon projet initial ambitieux. Aussi, je veux lui rendre un hommage très sincère et mes remerciements les plus chaleureux.

Je veux également remercier les autres membres du département d'Histoire qui, par leur enseignement et leur direction, ont permis que je m'initie à la discipline de l'histoire, en particulier le professeur Christian Dessureault qui m'a introduit à l'informatique en recherche et au logiciel *Le Parchemin* qui contient les actes notariés du début de la colonie et sans lequel la réalisation de ce travail aurait été quasi impossible. Il me faut également remercier le professeur Bertrand Desjardins du département de démographie de l'Université de Montréal qui a rassemblé pour moi des informations sur un grand

nombre de chirurgiens du Gouvernement de Montréal grâce au *Programme de recherche en démographie historique* de son département.

Enfin, je ne peux passer sous silence l'excellent travail de secrétariat exécuté par M<sup>me</sup> Violaine Marin. Sa grande connaissance de la langue française et ses qualités de graphiste, doublés de sa générosité et de son ardeur au travail, ont permis la réalisation finale de ce mémoire. Un grand merci.

## INTRODUCTION

De la fondation de Montréal, le 17 mai 1642, jusqu'à sa capitulation devant les forces britanniques, le 8 septembre 1760, plus de cent trente-sept personnes dans le Gouvernement de Montréal ont été identifiées comme chirurgiens dans les actes de baptême, de mariage, de sépulture, lors des recensements, dans les actes notariés ou dans les jugements et délibérations du Conseil Souverain. C'est un nombre relativement élevé de *professionnels de la santé* si l'on tient compte de la faible densité de la population de la ville sous le Régime français.

Aussi, nous croyons que ce mémoire a une certaine importance pour faire une analyse plus spécifique du corps médical du Gouvernement de Montréal pendant le Régime français, une telle analyse n'ayant pas été faite. Les docteurs Ahern ont colligé des notes pour servir à l'histoire de la médecine du Bas-Canada, Toby Gelfand a présenté un tableau collectif des praticiens de la Nouvelle-France et Renald Lessard a présenté de façon magistrale le corps médical canadien des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sa pratique et ses praticiens. Ces travaux, même s'ils incluent les chirurgiens de Montréal, ont pour but de présenter un tableau d'ensemble du corps médical canadien en contexte colonial, alors que ce mémoire se concentre surtout sur les chirurgiens du Gouvernement de Montréal et pendant une période plus courte.

Cette étude historique, de type prosopographique, s'intéresse au rôle que ce segment important et plutôt homogène de la population a joué sur la santé et sur la vie quotidienne de la société montréalaise pendant cette période. Nous voulons savoir si ces chirurgiens, seuls dispensateurs des soins médicaux et chirurgicaux dans le

Gouvernement de Montréal, ont assuré des soins de qualité à leurs concitoyens et nous voulons étudier la mentalité de cette communauté chirurgicale et son implication dans la société montréalaise.

Les premiers chapitres de ce travail qui couvrent le rôle des chirurgiens sur la santé de leurs concitoyens tracent l'évolution du statut des chirurgiens en France depuis le Moyen Âge et jusqu'à la Révolution française, soit du statut de chirurgien-barbier à celui de chirurgien officiellement accepté par la Faculté de médecine. Ils décrivent également la formation qui était exigée de la part des candidats qui voulaient pratiquer ce métier aussi bien en France que dans la colonie et donnent des renseignements sur la pratique chirurgicale des chirurgiens du Gouvernement de Montréal tout en la comparant à la pratique dans la métropole. Le rôle et l'influence des chirurgiens du Gouvernement de Montréal sur la vie quotidienne de leurs concitoyens sont traités dans les chapitres suivants. Ces chapitres sont une étude du milieu social dans lequel ils vivaient, des familles dont ils étaient issus, de leurs mariages, de leurs descendants, de leurs richesses et de leurs influences vis-à-vis du pouvoir politique.

Pour réaliser un tel travail, puisqu'il s'agit d'une étude prosopographique, après avoir établi un répertoire des chirurgiens qui constituaient le corps médical de l'époque, la collection de renseignements biographiques sur chacun de ces chirurgiens devenait capitale. Dans ce dessein, comme sources primaires imprimées, les actes de baptême, de mariage, de sépulture, les recensements du Québec ancien, les actes notariés, les jugements et délibérations du Conseil Souverain furent utilisés. Comme sources secondaires, les dictionnaires généalogiques des familles canadiennes, les dictionnaires

biographiques et les publications non contemporaines de ceux qui avaient colligé des notes biographiques sur les médecins de la Nouvelle-France devinrent essentiels. C'est l'ensemble de ces documents qui a permis la rédaction du dictionnaire biographique qui est en annexe à ce mémoire.

La dernière partie du travail compare de façon sommaire la pratique chirurgicale et le mode de vie des chirurgiens français et ceux des chirurgiens en contexte colonial. C'est la comparaison de deux mondes différents, les conditions environnementales, matérielles, climatiques et sociales étant loin d'être les mêmes. Bien qu'il y ait quelques analogies, les différences sont beaucoup plus nombreuses. Parmi les ressemblances, comme la quasi-totalité des chirurgiens qui pratiquent dans la colonie ont été formés en France, la pratique médico-chirurgicale se ressemble et la qualité des soins médicaux et chirurgicaux offerts aux deux populations est pratiquement identique, surtout si on compare avec la province française. Par contre, le mode de vie diffère complètement surtout en tenant compte des conditions environnementales et sociales. L'ascension sociale des chirurgiens français, surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a pas eu le même impact en Nouvelle-France puisque depuis le début de la colonie, on ne faisait pas de distinction entre les titres de médecin et de chirurgien, l'un étant confondu avec l'autre pour des raisons de nécessité. La fertilité des familles des chirurgiens en sol canadien ne peut se comparer en aucune façon à celles des familles françaises tellement la différence est grande. Les revenus des chirurgiens canadiens sont plutôt maigres, comme en font foi les inventaires après décès, mais presque tous sont propriétaires de leur maison familiale alors que la majorité des chirurgiens français sont locataires.

L'étude actuelle nous permettra de conclure si les chirurgiens qui ont pratiqué dans le Gouvernement de Montréal sous le Régime français ont assuré à la population des soins de santé adéquats et s'ils ont joué un rôle important dans la vie de la communauté montréalaise.

## CHAPITRE 1 : STATUT PROFESSIONNEL

### A) ÉVOLUTION DU STATUT DES CHIRURGIENS EN FRANCE DU MOYEN ÂGE À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dès les origines de la médecine hippocratique, et il en fut de même pour la médecine arabe, la médecine et la chirurgie formaient les deux branches indissociables d'un même art. Hippocrate, père de la médecine, témoigne de cette unicité lorsqu'il écrit : « *Le Fer guérit ce qui résiste aux médicaments, le feu ce que le fer ne peut détruire, et l'on ne doit réputer incurable que le mal qui ne guérit point par ce dernier remède.* »<sup>1</sup>

#### 1. La chirurgie au Haut Moyen Âge

Pendant le Haut Moyen Âge, il n'existait pas de distinction entre médecin et chirurgien. Au IX<sup>e</sup> siècle, le monastère du Mont Cassin devint le premier centre de médecine monastique pourvu d'une hôtellerie destinée à loger et à soigner les pèlerins de passage. Les clercs exerçaient surtout la médecine et les laïques la chirurgie. Très souvent, les moines pratiquaient aussi la chirurgie. Cette pratique de la chirurgie par les clercs déplaisait à l'Église de Rome.

---

1. Panckoucke CLF *Dictionnaire des sciences médicales par une société de médecins et de chirurgiens*. Paris, 1813, pp. 84-91. Citation tirée *Des Aphorismes*, ouvrage composé de huit livres qui fut considéré jusqu'à la fin du Moyen Âge comme la quintessence de la médecine hippocratique et cité par R. Baillot, *La pratique chirurgicale au Québec en milieu francophone dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*. Mémoire présenté à la Faculté des Études Supérieures, Université de Montréal, août 1995, p. 125.

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'Église alors toute puissante décide de séparer la chirurgie de la médecine. Grégoire III, en 1163, pendant le concile de Tours, défend aux juifs et aux ecclésiastiques, alors dépositaires de l'art médical, toute intervention sanglante. C'est à ce concile que fut prononcé le fameux *Ecclesia Abhorret A Sanguine*. Malgré cette défense de l'Église, un grand nombre de clercs libérés continuent cependant de pratiquer les opérations. Aussi, faut-il deux autres conciles pour les forcer à s'en abstenir soit le concile de Paris en 1212 et le concile de Latran en 1215. Innocent III, lors du concile de Latran interdit aux prêtres et aux moines d'exercer la chirurgie. L'Église va encore plus loin, pour éviter que les clercs continuent de pratiquer la chirurgie, elle écarte les chirurgiens de l'université sous sa domination pour plusieurs siècles. Les chirurgiens sont relégués au statut de travailleurs manuels et de simples barbiers.<sup>1</sup> Ce n'est qu'en l'an 1300 que le pape Boniface VIII permet la dissection aux médecins de Rome et de Bologne.

Cette diminution de leur rang dans l'échelle sociale et cet exil de l'université n'ont pas empêché les chirurgiens de continuer à pratiquer leur art et de faire progresser la chirurgie. De fait, il n'y avait qu'une minorité de chirurgiens lettrés et médecins, issus de l'université, pour qui la chirurgie n'était qu'un complément de leur art et enseignement médical. La plupart des maîtres-chirurgiens et des chirurgiens opérateurs étaient indépendants des écoles. La masse principale des chirurgiens était formée des empiriques et des ambulants qui parcouraient les campagnes pour extraire les pierres de la vessie, pour pratiquer la cure des hernies, pour abattre les cataractes, et des rebouteurs pour pratiquer la réduction des luxations et le traitement des fractures. Et il y avait enfin



les barbiers-chirurgiens qui, progressivement mais lentement, allaient reprendre leur statut social.

## 2. La chirurgie au XIII<sup>e</sup> siècle

Un premier gain des chirurgiens-barbiers se fait sous le règne de Louis IX. Jean Pitard, premier chirurgien français digne de ce nom, aurait accompagné Saint Louis en Palestine, lors des croisades.<sup>2</sup>

À la demande de Pitard, au retour du roi en 1259, Saint Louis donne aux chirurgiens de Paris qui se réunissent dans la chapelle de Saint-Côme et de Saint-Damien leurs premiers règlements : Avant d'être autorisé à pratiquer la chirurgie, tout chirurgien-barbier doit passer un examen devant les jurés de cette communauté.<sup>3</sup> Entre 1260 et 1268, quelques chirurgiens de ce collège rédigent les statuts instituant une confrérie spéciale et placée sous le vocable de Saint-Côme et de Saint-Damien. Les statuts sont homologués par le prévôt de Paris et insérés dans le *Livre des métiers*, comme ceux de toute corporation ouvrière.<sup>4</sup>

---

1. D'Allaines Claude. *Histoire de la chirurgie*, chap. 1. Paris, P.U.F. 1961.

2. Panckoucke CLF. Op. Cit., Fournier, p. 118.

3. Ibid

4. É. Forgue et A. Bouchet. *Histoire de la Médecine, de la Pharmacie, de l'Art dentaire et de l'Art vétérinaire*. Collection dirigée par J.-C. Sournia et J. Poulet. Tome III. Paris. Albin Michel / Lafond / Tchou, 1978, p. 177.

### 3. La chirurgie aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

Les chirurgiens-barbiers font d'autres gains sous les règnes de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel. Pitard est médecin du roi pour ces deux monarques et sait conserver la faveur royale. Aussi, en 1311, obtient-il de ce dernier une ordonnance qui interdit aux barbiers toute opération chirurgicale sans avoir subi un examen d'aptitude, passé en présence de chirurgiens jurés de Saint-Côme.<sup>1</sup> Un édit du roi Jean et un arrêt du Parlement, en 1355, confirment aux chirurgiens jurés du Châtelet le droit de contrôle sur les barbiers exerçant la petite chirurgie. Cette ordonnance permet aux chirurgiens-barbiers de prendre leurs distances des simples barbiers et consacre des garanties et privilèges accordés à la corporation des chirurgiens de Paris. Il n'en demeure pas moins que la confrérie de Saint-Côme ne forme pas encore un collège chargé d'enseigner la chirurgie et de conférer des grades. C'est à cette époque que Guy de Chauliac (1300-1370), le plus grand chirurgien français du Moyen Âge, écrit sa *Chirurgia Magna* qui fut terminée en 1363 et qui devint pour près de quatre siècles le traité classique par excellence en chirurgie.<sup>2</sup>

Les chirurgiens lettrés de Paris, dits de robe longue, par analogie avec les médecins lettrés de la Faculté, conservent quelques privilèges chirurgicaux et ont même accès à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, Faculté fondée en 1274.

---

1. Panckoucke CLF, Fournier. Op. Cit., p. 117.

2. É. Forgue et A. Bouchet. Op.Cit., p. 173.

Les chirurgiens lettrés de Paris ont gardé pour eux les interventions chirurgicales nobles comme la cataracte, la pierre, la hernie, le traitement des fractures avec appareil, mais ils ont dû céder aux barbiers, ou frater de robe courte, la petite chirurgie qui ne nécessitait pas d'excision, comme l'abcès, l'anthrax, la saignée.<sup>1</sup>

Malgré l'opposition des médecins lettrés des universités qui ont renoncé à *l'art indécent et mécanique de la chirurgie*, la chirurgie fait partout des progrès plus importants que la médecine.<sup>2</sup> En 1370, les chirurgiens lettrés de Saint-Côme, de robe longue, obtiennent un premier titre universitaire de bachelier. En 1376, Grégoire XI transporte le Saint-Siège à Rome; le Régime de tolérance de l'exercice de la chirurgie par les clercs se termine. L'Université de Montpellier interdit à ses docteurs en médecine la pratique de la chirurgie et en suspend l'enseignement.

Le monde médical à cette époque est donc composé de trois classes : le **médecin**, un clerc qui parle Latin, porte le bonnet carré et la longue robe noire; le **chirurgien-barbier**, un membre de l'élite des barbiers qui cesse de raser et se borne à la partie chirurgicale de son métier, issu à Paris de la confrérie de Saint-Côme; le **barbier**, le prolétaire de la profession, le plus souvent un ouvrier simple et illettré. En plus de ces trois classes bien organisées, il existe des inciseurs, des irréguliers de la chirurgie, des opérateurs nomades. Chaque classe a ses caractéristiques propres et ses insignes distinctifs. Ainsi, l'apprenti barbier, quand il est passé maître et qu'il ouvre sa boutique, peut suspendre au-dessus de sa porte les trois

---

1. Dumaître, Paule, *Ambroise Paré*, Paris, Perrin, 1986, pp. 9-16.

2. Panckouck CLF, Fournier, op. cit., p. 115.

bassins, insigne de sa profession. De la même manière, après son apprentissage et après avoir passé avec succès son examen devant les jurés de sa confrérie, au lieu des trois bassins jaunes, le chirurgien-barbier place, comme insigne, la bannière de Saint-Côme et de Saint-Damien avec ses trois boîtes d'onguent.<sup>1</sup> Déjà, au XIV<sup>e</sup> siècle, les chirurgiens-barbiers de Saint-Côme et de Saint-Damien veulent imiter la Faculté et demandent à leurs apprentis de parler le Latin; comme les médecins, ils portent le bonnet carré et la robe longue. Quant aux barbiers, ces **frater** de robe courte, ils devront attendre 1494 pour que l'université leur ouvre ses portes : ils pourront alors devenir « *escoliers de la Faculté* » et, en 1505, « *barbiers-chirurgiens* ».

#### 4. La chirurgie au XVI<sup>e</sup> siècle

La plupart des interventions chirurgicales, à cette époque, sont faites par les gens de robe courte qui sont plus nombreux que les chirurgiens de robe longue. Ces derniers sont sous la tutelle des médecins et doivent obéir à leurs prescriptions. Au XVI<sup>e</sup> siècle, pour affaiblir la confrérie de Saint-Côme, la Faculté de médecine prend les barbiers sous sa protection et veut les soustraire aux examens des chirurgiens jurés de Saint-Côme, mais sans succès. Un chirurgien-barbier, au XVI<sup>e</sup> siècle, donne ses lettres de noblesse à la chirurgie et lui fait faire des progrès considérables : Ambroise Paré.

---

1. Tomachot MA. *Chirurgie et chirurgiens parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle. Université de Paris IV-Sorbonne, 1982, p. 29.

Ambroise Paré (1510-1590) est le chirurgien français le plus illustre de son époque.<sup>1</sup> Il est considéré comme un des fondateurs de la chirurgie moderne. Il est le personnage type du chirurgien-barbier. Après avoir été compagnon barbier, il réside quatre ans à l'Hôtel-Dieu de Paris où il accumule une quantité d'observations. En 1554, il est reconnu chirurgien-barbier de la confrérie de Saint-Côme. Il devient le chirurgien de quatre rois de France, soit Henri II, François II, Charles IX, et Henri III. On le considère comme le rénovateur de la chirurgie française. C'est surtout comme chirurgien militaire que Paré s'est imposé. Ses travaux sur les plaies par arquebuse et l'utilisation de la ligature artérielle lors des amputations, plutôt que l'usage de l'huile bouillante ou du fer rouge, ont permis de sauver des milliers de vies et surtout de diminuer les souffrances des soldats et des civils. Un autre titre de gloire pour Paré fut l'utilisation du Français dans la rédaction de ses traités de chirurgie permettant ainsi aux chirurgiens ignorants du Latin de prendre connaissance des écrits scientifiques.<sup>2</sup>

## 5. La chirurgie au XVII<sup>e</sup> siècle

En 1655, pour mieux contrôler les chirurgiens, la Faculté de médecine demande que les deux corps de chirurgie, les barbiers et les chirurgiens-barbiers, soient fusionnés.<sup>3</sup> Un arrêt du Parlement, en 1660, unifie les barbiers et les chirurgiens de Saint-Côme, mais signe en même temps leur déchéance. Il est alors défendu aux chirurgiens de Saint-Côme de prendre « *qualité de Bacheliers, Licenciés ou Docteurs* ».

- 
1. Haeger, Knut *The Illustrated History of Surgery*. London, Harold Starke, 1988 p. 106.
  2. Sourmia JC. *Histoire de la médecine*. Paris, Éditions de la Découverte, 1992, p. 145.
  3. Thomachot MA. Op. cit., p. 29.

C'est, pour les chirurgiens de Saint-Côme et de Saint-Damien, l'expulsion de l'Université. L'attitude de la Faculté est des plus méprisantes à leur égard. Le doyen Guy Patin n'hésite pas à traiter les chirurgiens de *laquais bottés, race de méchants coquins bien extravagants, misérable engeance qu'il faut humilier*. Cet arrêt touche la chirurgie française dans ses éléments les plus instruits et la relègue à un rang de subalterne. Les maîtres-chirurgiens jurés de Saint-Côme ne se laissent pas abattre, ils conservent leurs traditions d'excellence et, grâce à leur travail tenace, préparent leur réhabilitation.

Sous Louis XIV, en 1673, en tenant compte que des connaissances plus précises sont nécessaires à la pratique de la chirurgie, un arrêt du Parlement interdit aux simples barbiers toute intervention et les sépare des chirurgiens-barbiers.

Le 18 novembre 1686 est un moment important pour la chirurgie française. Depuis de nombreuses années, le roi Louis XIV est incommodé sérieusement par une fistule anale rebelle à tous les savants traitements de ses médecins à bonnet carré et à robe longue. Charles-François Félix, le chirurgien-barbier du roi, intervient ce jour là avec succès sur son royal patient et le libère des douleurs et des inconvénients de cette condition. Le roi est reconnaissant à la chirurgie, et cette opération contribue à rehausser le prestige des héritiers de Saint-Côme. À la même époque, le roi nomme des chirurgiens-barbiers à ses armées régulières à titre de chirurgiens-majors.<sup>1</sup>

---

1. Baillot R. *La pratique chirurgicale au Québec en milieu francophone dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : l'héritage colonial et européen*. Université de Montréal. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès Arts, août 1995, p. 130.

Malgré l'expulsion de l'Université dont ont été victimes les chirurgiens de Saint-Côme, en 1660, ceux-ci continuent leur enseignement aux postulants chirurgiens et maintiennent les *exercices particuliers pour les examens des aspirants*. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ils jouent un rôle important dans l'enseignement de la chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Paris : Jacques Petit et Jean Méry sont parmi les premiers chirurgiens chargés d'enseigner dans cette illustre institution. Le cours d'anatomie et de dissection de Méry est un cours très bien structuré pour l'époque.

En 1691, un amphithéâtre de 750 places est construit à Paris pour servir aux démonstrations anatomiques et aux opérations chirurgicales très populaires à l'époque. C'est ce Jardin du roi, appelé aujourd'hui Jardin des Plantes qui servira éventuellement à l'Académie royale de chirurgie après sa fondation.<sup>1</sup> Dionis, premier chirurgien de Madame la duchesse de Bourgogne et chirurgien juré de la confrérie de Saint-Côme, y fera des démonstrations publiques auxquelles, en 1694, assistera Michel Sarrazin, le premier scientifique au Canada.<sup>2</sup>

## 6. La chirurgie au XVIII<sup>e</sup> siècle

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré les oppositions de la Faculté de médecine, la chirurgie se développe rapidement. Paris compte trois cents maîtres-chirurgiens et la France rurale

---

1. Forgue É. & Bouchet A. *Histoire de la médecine, de la Pharmacie, de l'Art dentaire et de l'Art vétérinaire*. Collection dirigée par J.-C. Sourmia et J. Poulet. Tome III, Société française d'éditions professionnelles, médicales et scientifiques. Paris, Albin Michel / Laffont / Tchou 1978, p. 210.

2. Tard, Louis-Martin, *Michel Sarrazin, le premier scientifique du Canada*. Collection Les grandes figures. Montréal, XYZ éditeur, 1996, p. 194.

dénombrer plus de quarante mille chirurgiens-barbiers. Dès 1720, les futurs chirurgiens peuvent étudier dans des écoles de chirurgie établies contre la volonté des médecins. Ces écoles donnent un enseignement institutionnalisé et bien organisé. La plupart sont dotées d'un amphithéâtre où les clercs chirurgiens peuvent assister aux cours de chirurgie, observer les interventions chirurgicales et même participer aux démonstrations anatomiques avec dissection de cadavres.<sup>1</sup>

Pendant ce siècle, sous Louis XV, il se produit trois événements importants pour la chirurgie en France : la fondation la Société académique des chirurgiens de Paris en 1731; la déclaration royale de Versailles en 1743 par laquelle la dignité de l'état des chirurgiens est relevée et portée au même rang hiérarchique que celle des médecins; l'ouverture de l'École pratique de dissection en 1750, à Paris, qui dispensera un programme d'enseignement en chirurgie inégalé pour l'époque.<sup>2</sup>

Mareschal et François de la Peyronie obtiennent de Louis XV le privilège de fonder la Société académique des chirurgiens de Paris et, le 18 décembre 1731, la séance inaugurale a lieu dans une des salles du Louvre où Mareschal a convoqué soixante-dix maîtres-chirurgiens de Paris. Le 23 avril 1743, à Versailles, Louis XV signe l'ordonnance que l'on doit considérer comme la *Déclaration des droits des chirurgiens*. Il sépare définitivement les barbiers des chirurgiens en statuant, à Versailles, que la chirurgie est un « *art scavant et une vraye science* ».

---

1. Forgue Op. cit., p. 213.

2. Ibidem



La Faculté de médecine est en colère et se révolte. Le doyen en tête, elle donne même l'assaut au collège de Saint-Côme. C'est la populace qui les repousse.<sup>1</sup>

De là, La Peyronie va plus loin, il demande un statut académique pour le Collège de Saint-Côme et l'indépendance des autres facultés universitaires. Le décret de 1750 supporte le bien-fondé de la demande d'indépendance des chirurgiens et leurs titres de professeurs. La même année, le collège ouvre les portes de l'École pratique de dissection. La direction est confiée à Pierre Joseph Desault qui organise un programme bien structuré : les étudiants viennent de toutes les régions de la France pour suivre un enseignement d'une durée obligatoire de trois ans. Ce même chirurgien Desault allait avoir pour élèves et disciples des médecins comme Bichat et Corvisart qui joueront un rôle important dans la réforme médicale en France et qui, après la Révolution française, avec les Pinel, Laënnec, Dupuytren et autres, contribueront ainsi à l'évolution de la pensée médicale moderne.

Suite à la Révolution française qui, dans un esprit de liberté et d'égalité, a aboli toutes les facultés de médecine, les corporations et les institutions d'enseignement de la médecine, l'Académie royale de chirurgie est supprimée par décret de la Convention, le 8 août 1793. Mais, le 4 décembre 1794, devant les besoins pressants pour combler le vide causé par la perte des médecins et des chirurgiens tués sur les champs de bataille et par l'absence de sujets bien formés pour les remplacer, la Convention doit créer les Écoles de Santé de Paris, Montpellier et de Strasbourg qui sont des copies des écoles de

---

1. Forgue É. & Bouchet A. Op. Cit., p. 211.

chirurgie supprimées par la révolution. Dans ces écoles, médecins et chirurgiens se partagent l'enseignement. Un des bienfaits de la révolution a été de faire disparaître la différence du statut social entre médecins et chirurgiens et de mettre fin à cette lutte qui durait depuis plus de cinq siècles. À l'avenir, médecins et chirurgiens pourront travailler ensemble, main dans la main, pour le plus grand bien de la société française.

## **B) STATUT PROFESSIONNEL DES CHIRURGIENS EN NOUVELLE-FRANCE**

En Nouvelle-France, pendant tout le Régime français, de 1608, date de la fondation de Québec, jusqu'en 1759, date de la bataille des Plaines d'Abraham, selon Gabriel Nadeau, il n'y eut que trois médecins gradués d'université qui exercèrent leur art dans l'étendue de la colonie, soit Jean Bonamour, Michel Sarrazin et Jean-François Gaultier.<sup>1</sup> Les trois résidèrent à Québec. Pendant la même période, à Montréal, il n'y eut aucun médecin gradué d'université qui y pratiqua son art, seuls des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires prodiguèrent leurs soins à la population montréalaise.

Pratiquement tous les chirurgiens de la Nouvelle-France sous le Régime français venaient de France, aussi leur statut professionnel correspondait-il à celui des chirurgiens français à la même époque. Dans la métropole, il existait deux classes de chirurgiens-barbiers. D'abord, les chirurgiens-barbiers membres de la Corporation de Saint-Côme et de Saint-Damien qui, même s'ils ne parlaient pas le Latin, étaient des gens lettrés qui pouvaient

---

1. Nadeau, G. *Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault (1742-1760)*. Union médicale du Canada, 1952, vol. 80, p. 705.

posséder un premier titre universitaire de bachelier et avaient passé leurs examens devant les jurés de la Corporation de Saint-Côme et de Saint-Damien. Puis, les chirurgiens-barbiers qui, à la suite d'un apprentissage auprès d'un maître chirurgien, avaient été acceptés dans une corporation de chirurgiens-barbiers dans les villes possédant un nombre suffisant de chirurgiens pour avoir une corporation. À ces deux classes, parmi les praticiens de la chirurgie, s'ajoutaient les prolétaires de la profession, les barbiers, les perruquiers, les rebouteurs et autres guérisseurs de tout acabit, le plus souvent de simples ouvriers illettrés. Les chirurgiens membres de la Confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien occupaient le sommet de la pyramide sociale chirurgicale, suivis des chirurgiens-barbiers membres des autres corporations, et, tout au bas de l'échelle, les barbiers, les perruquiers et autres praticiens.

Dans la colonie, on retrouvait les mêmes classes de chirurgiens. Cependant, contrairement à une classification rigide comme en France, la distinction entre médecins et chirurgiens et entre chacune des catégories de chirurgiens était beaucoup moins marquée, comme en témoignent les actes notariés, les actes de baptême, de mariage et de sépulture, les jugements du Conseil souverain. Dans ces documents officiels où la profession des individus est mentionnée, tous les chirurgiens, et même les quelques médecins, sont confondus sous la dénomination générale de chirurgien ou, occasionnellement, de médecin. Le terme de chirurgien-barbier n'a pratiquement pas été utilisé dans la colonie dans les actes officiels.

## 1. Les chirurgiens-barbiers en Nouvelle-France et à Montréal

Les premiers chirurgiens qui vinrent en Nouvelle-France furent des chirurgiens de bateau. Un édit royal obligeait tous les capitaines de vaisseaux au long cours à engager un chirurgien-barbier ou au moins un barbier pour s'occuper de la santé des membres de l'équipage et traiter les blessures qui ne manquaient pas de survenir pendant la traversée.

Le premier chirurgien dont le nom nous est parvenu est François Guitaut qui accompagna Jacques Cartier lors de son deuxième voyage au Canada en 1535. Devant l'importance du nombre de marins atteints du scorbut et du nombre de décès pendant l'hiver, Cartier demanda à son chirurgien de faire l'autopsie de Philippe de Rougemont. L'excellente description détaillée de cette autopsie fut rapportée ultérieurement dans *Les Relations de Jacques Cartier* et est considérée comme le premier travail médical scientifique ayant originé du Canada.<sup>1-2</sup>

Bonnerme fut le premier chirurgien-barbier à venir s'installer en Nouvelle-France. Il accompagnait Champlain lors de la fondation de Québec en 1608. On le considère comme le premier chirurgien de la colonie naissante.<sup>3</sup>

---

1. Cartier J. *Les relations de Jacques Cartier*.

2. Cadotte M. *À propos de la première autopsie du Canada : en l'année 1536*. Union Médicale du Canada, 1974, tome 103, pp. 1791-1796.

3. Caron W. *The Early Surgeons of Quebec (1608-1861)*. Canadian Journal of Surgery, 1965, vol. 8, pp. 239-253.

Jean Pouppée, le premier chirurgien à venir à Montréal, selon Sœur Mondoux, et qui aurait accompagné Maisonneuve et Jeanne Mance lors de la fondation de Montréal le 17 mai 1642, était sûrement un chirurgien-barbier reconnu par une corporation puisqu'il était le chirurgien personnel de l'amiral Courpon, commandant de la force navale française en Nouvelle-France.<sup>1</sup>

On peut également supposer qu'Étienne Bouchard, né dans la paroisse Saint-Paul de Paris, engagé par acte notarié comme chirurgien pour Ville-Marie et arrivé avec la recrue de 1653, était un chirurgien-barbier agréé par une corporation de chirurgiens-barbiers puisque son contrat était d'une durée de cinq ans et que son rôle dans la colonie pour le soin de la population était important : il devait donc être un chirurgien reconnu.<sup>2-3</sup> Parmi la recrue de 1653, deux autres membres sont inscrits comme chirurgiens, Louis Chartier qui se noya en juillet 1660 et Pierre Piron. Le premier était possiblement un chirurgien-barbier, son nom apparaît comme chirurgien dans plusieurs actes notariés des études de Lambert Closse, de Saint-Père et de Basset. C'est ce même Louis Chartier qui prêta de l'argent à Dollard des Ormeaux pour organiser son expédition du Long Sault contre les Iroquois. Quant à Piron, il est peu probable qu'il ait appartenu à la Corporation des chirurgiens-barbiers, puisqu'au rôle d'embarquement il est inscrit comme « bêcheur et chirurgien » et, selon Massicotte, en 1662, il est cultivateur à son

---

1. Mondoux Sr Maria, *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal. 1642-1942*. Hôtel-Dieu de Montréal 1942, p. 393.

2. Audet-Lapointe L. *Étienne Bouchard, chirurgien à Ville-Marie en 1653*. Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, vol. XIII, Montréal 1962, p. 241.

3. Auger RJ. *La grande recrue de 1653*. Montréal 1955, pp. 49-50.

compte et, au recensement de 1666, il est « sieur de long ». Pourrait-il s'agir d'une erreur du copiste pour « scieur de long »?<sup>1</sup> Il est donc peu probable qu'il ait pratiqué la chirurgie à Montréal et aucun document notarié ne porte sa signature comme chirurgien.

## **2. Les chirurgiens-barbiers de la Corporation de Saint-Côme et de Saint-Damien**

Le premier chirurgien-barbier membre de la Corporation de Saint-Côme et de Saint-Damien à venir au Canada fut Jean Madry.<sup>2</sup> Il arrive au pays en 1651 et s'installe à Québec.<sup>3</sup> Mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec le considère comme le premier chirurgien de cet hôpital.<sup>4</sup> En 1658, Sieur de Barnoin, premier chirurgien du roi et maître chirurgien de France, nomme Jean Madry comme son lieutenant et son assistant dans la colonie.<sup>5</sup> Cette commission de la Cour de France procurait à Madry un pouvoir considérable pour organiser la profession de chirurgien-barbier en Nouvelle-France.

- 
1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le Régime français*, par E.Z. Massicotte, *Archiviste en chef du Palais de justice de Montréal*. Rapport de l'archiviste de la province de Québec 1922-1923, p. 132.
  2. Ahern MJ & G. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983, pp. 393-402.
  3. Caron W. *The Early Surgeons of Quebec*. *Can. J. Surg.*, July 1965, vol. 8, p. 241.
  4. Rousseau R. *La croix et le scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec. 1639-1892*. Québec 1989, Septentrion, p. 100.
  5. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le Régime français*. *Cahier des Dix*. Vol. XV, 1950, p. 110.

Madry ne semble pas avoir utilisé complètement ce pouvoir pour contrôler l'exercice de la profession chirurgicale. Toutefois, quelques jours après la noyade de Jean Madry, le 26 juillet 1669, Étienne Bouchard et quatre autres chirurgiens de Montréal dont il était le doyen, reçurent des lettres patentes les constituant en corporation. Était-ce à la demande de Jean Madry que ces lettres patentes furent émises, étaient-elles signées par Jean Madry, on l'ignore, tout comme on ignore ce qu'il est advenu de cette corporation.<sup>1</sup> Nous n'avons retrouvé aucun document témoignant de l'existence de cette corporation.

### **C) LES CHIRURGIENS MILITAIRES ET L'ORGANISATION MÉDICALE DU ROYAUME DE FRANCE ET DE SES COLONIES**

Dans tout le royaume de France, il existait une organisation médicale sous l'autorité du roi. Cette organisation était déléguée au premier médecin du roi qui était responsable aussi bien de l'organisation de la médecine que de celle de la chirurgie. Pour l'aspect chirurgical, le premier médecin du roi la confiait au premier chirurgien du roi. Ce dernier pour chacune des provinces du royaume nommait un lieutenant du premier chirurgien de roi qui à son tour était responsable de l'organisation de la chirurgie dans cette province. Il était responsable aussi bien des chirurgiens militaires que des chirurgiens civils. Pour les militaires, il déléguait son autorité aux chirurgiens-majors de chaque Régiment et de chaque compagnie. Les chirurgiens-majors avaient autorité sur tous les chirurgiens militaires et sur les aide-chirurgiens. Quant aux chirurgiens civils, le lieutenant du premier chirurgien du roi devait s'assurer de l'organisation des communautés de chirurgiens dans chacune des villes et des bourgs qui avaient un nombre suffisant de chirurgiens pour former une corporation.

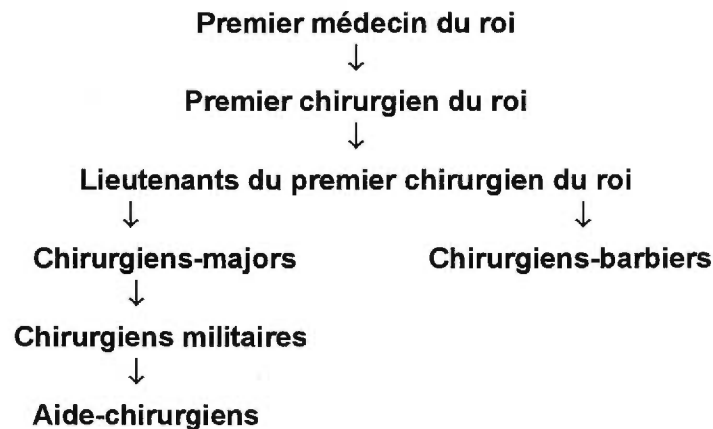
---

1. Rumilly R. *Histoire de Montréal*. Montréal 1970, Fides, p. 180.

Les chirurgiens militaires étaient en général mieux formés que les chirurgiens civils. En plus de l'expérience acquise à traiter les blessés sur les champs de bataille, les hôpitaux militaires concentraient un nombre important de soldats blessés qui servaient aux chirurgiens militaires dans leur apprentissage. De plus, la plupart des hôpitaux militaires étaient dotés d'un amphithéâtre où se pratiquaient des opérations et des dissections de cadavres, autant de facilités qu'il était difficile de retrouver dans les hôpitaux civils qui étaient pour certains des hospices pour vieillards et invalides.

---

#### ORGANISATION MÉDICALE DU ROYAUME DE FRANCE




---

### 1. Les chirurgiens militaires au Canada

Pendant tout le Régime français, en Nouvelle-France, les chirurgiens militaires ont joué un rôle essentiel pour assurer la santé de la population. Leur nombre était plus important que celui des chirurgiens-barbiers civils puisque la colonie a presque toujours été en guerre soit contre les autochtones, soit contre les envahisseurs britanniques.



Sous le Régime français, on retrouve trois vagues importantes d'arrivées de chirurgiens militaires en Nouvelle-France. (cf. p. 30) La première vague correspond à la décision de Louis XIV de désigner la Nouvelle-France comme province royale en 1663. Pour défendre les établissements français, le roi envoie au Canada le Régiment de Carignan-Salières en 1665. Le Régiment, composé de 1200 soldats, restera jusqu'en 1668. Au moment du rapatriement, plus de 418 soldats, officiers, chirurgiens et aide-chirurgiens s'installeront dans la colonie. De ce nombre, huit chirurgiens viendront pratiquer leur art dans la région de Montréal.<sup>1</sup>

La deuxième vague importante correspond à l'arrivée des chirurgiens de navire durant la période de paix après la Guerre de Succession d'Espagne, soit entre 1713 et 1744. Des trente-cinq chirurgiens de navire qui s'installeront au Canada, plus de dix-huit s'installeront dans la région de Montréal.<sup>2</sup>

Enfin, la troisième vague correspond à la reprise des hostilités avec la guerre de Succession d'Autriche et, plus tard, avec la Guerre de Sept ans qui se terminera avec la reddition de Montréal, en 1760. Au moins neuf chirurgiens militaires de l'armée de terre s'installeront dans la région de Montréal.<sup>3</sup>

---

1. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Tome 1 et 2. Thèse de Ph.D. (Histoire). Université Laval, 1994

2. Rheault M. Recherches personnelles dans *Dictionnaire biographique des médecins dans le Gouvernement de Montréal sous le Régime français*. Annexe au présent mémoire.

3. Ibid.

TROIS VAGUES IMPORTANTES D'ARRIVÉES DE CHIRURGIENS MILITAIRES À MONTRÉAL

**1665-1668**

**LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES**

Antoine Barrois  
 Jean Bouvet Dit Lachambre  
 Antoine Chaudillon  
 Antoine Forestier  
 Claude Galoppe  
 Jean Martinet De Fonblanche  
 René Sauvageau Maisonneuve  
 André Rapin

**1713-1744**

**LES CHIRURGIENS DE LA MARINE**

Louis Barbier  
 Joseph Benoist  
 Jean Bourdais  
 Jean-Baptiste Destrempe  
 Joseph Ducondu  
 Vital Dupont  
 Olivier Durocher  
 Jean-Paul Duthu  
 Ferdinand Feltz  
 Jean-Baptiste Jobert  
 Philippe Laboissière  
 Jean Lacoste  
 Simon Lafond  
 Nicolas Landriaux  
 Jean-Pierre Maderan  
 Henri Marion  
 Charles Monarque  
 Timothée Sylvain

**1747-1760**

**CHIRURGIENS MILITAIRES DE L'ARMÉE DE TERRE**

Jean Sireude  
 Jean Raymond Vigneau  
 Marc-Antoine Vigneau  
 André Arnoux  
 Jean-Jacques Lartigue  
 Nicolas Deplace  
 Jean-Baptiste Villemard  
 Étienne Masse  
 Pierre Berthelet

## D) RÉPERTOIRE DES CHIRURGIENS DANS LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL PENDANT LE RÉGIME FRANÇAIS

De multiples sources ont été utilisées afin de déterminer la constitution du corps médical dans le Gouvernement de Montréal sous le Régime français. Les sources primaires que l'on peut consulter sont les actes notariés, les actes de baptême, de mariage, de sépulture et enfin les archives judiciaires de Montréal. La technologie moderne, grâce aux ordinateurs, nous permet d'avoir accès à ces précieux documents, sans avoir à recourir aux documents originaux. La source principale pour les actes notariés est le logiciel *Le Parchemin* de la Chambre des notaires du Québec et, pour les actes de baptême, mariage, sépulture et pour les recensements du Québec ancien, l'outil essentiel est le Programme de recherche en démographie historique du Département de démographie de l'Université de Montréal. Parmi les sources secondaires, le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* du chanoine Cyprien Tanguay, publié en 1871, et le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* de René Jetté, publié en 1983, sont les documents complémentaires les plus importants pour compléter la collecte des membres du corps médical du Gouvernement de Montréal sous le Régime français.

D'autres publications non contemporaines à la période que couvre ce mémoire ont été utilisées dans la recherche des chirurgiens qui ont pratiqué dans le Gouvernement de Montréal. Ces travaux ont été essentiels dans l'élaboration du répertoire et dans la rédaction du présent mémoire. On doit citer les publications des Drs M.J. et G. Ahern, en 1923 : *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*, de E.Z. Massicotte : *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le Régime français*,

publié également en 1923, de R. Douville : *Médecins, chirurgiens-barbiers et charlatans de la région trifluvienne sous le Régime français*, publié en 1950.

Ces documents ont permis de reconstituer le corps médical du Gouvernement de Montréal sous le Régime français. On retrouve cent trente-sept (137) chirurgiens qui sont mentionnés dans les actes officiels, soit cent vingt et un (121) originaires de France et seize (16) qui sont nés au Canada. On compte soixante-dix-neuf (79) chirurgiens qui ont pratiqué dans l'île de Montréal, soit à Ville-Marie même, soit dans les bourgs de l'île, et cinquante-deux (52) qui ont pratiqué leur art dans les bourgs et villages autour de l'île mais dans le Gouvernement de Montréal. Six chirurgiens ont été mentionnés dans les actes du Gouvernement de Montréal, mais ils n'ont été que de passage à Ville-Marie sans y exercer leur métier.

---

**LE CORPS MÉDICAL SOUS LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL  
PENDANT LE RÉGIME FRANÇAIS (1642-1760)**

**79 CHIRURGIENS PRATIQUENT LEUR ART À VILLE-MARIE**

- 4 chirurgiens-majors
- 43 chirurgiens militaires
- 19 chirurgiens-barbiers
- 11 chirurgiens nés au Canada
- 2 prêtres médecins

**52 CHIRURGIENS PRATIQUENT LEUR ART DANS LES BOURGS**

- 1 chirurgien-major
- 43 chirurgiens militaires
- 4 chirurgiens-barbiers
- 4 chirurgiens nés au Canada

LISTE ALPHABÉTIQUE DES 137 CHIRURGIENS DU GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL SOUS LE  
RÉGIME FRANÇAIS

Adhémar Dit Saint-Martin, Toussaint-Antoine  
Alavoine, Charles  
Alavoine, François  
Alavoine, Jacques-Marie  
Arnoux, André  
Barbier, Louis  
Barrois, Antoine  
Baudeau, Pierre  
Beaudouin, Gervais  
Bélisle, Henri  
Benoît, Claude  
Benoist, Joseph  
Berthe, Antoine Dit Lalancette  
Berthemet, Pierre  
Blin, Jean-Baptiste  
Bonnefoy, Honoré-Maur  
Bouat, François-Marie  
Bouchard, Étienne  
Boucher De Monbrun, Sieur Denoix, Pierre-Joseph  
Bourdais, Jean  
Bouvet Dit Lachambre, Jean  
Briault, Antoine  
Carles, Jean  
Caron, François  
Casseneuve, Joseph  
Catrin, Nicolas  
Champigni, Vincent  
Chartier, Louis  
Chartrant, Louis-François  
Chatelain Dit Derigny, Claude-Antoine  
Chaudillon, Antoine  
Circe De Saint-Michel, François  
Colson, Nicolas  
Compain, Pierre Joseph  
Cotin, Charles

Cuielles Dit Fourcade Et Lafourcade, Louis  
Debonne, Antoine-Camille  
De Courteville, Barthélemy-Charles  
Delastre Dit Saint-Germain, Louis-Charles  
Deplace, Nicolas  
De Sirsé Dit Saint-Michel, Michel  
Dessablon  
Destrampes, Jean-Baptiste  
Doullon Dit Desmarets, Charles  
Dubeau, Joseph  
Dubois Dit Picard, Antoine  
Dubois, Jacques  
Ducondu, Jean  
Dupont, Vital  
Durocher, Olivier  
Duthu, Jean-Paul  
Feltz, Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand  
Forestier, Antoine  
Forestier, Antoine-Bertrand  
Forestier, Jean-Baptiste  
Forestier, Pierre  
Gaillard, Jean  
Galoppe, Claude  
Gamelain Dit Lafontaine, Michel  
Gaschet, René  
Goisneau Dit Lasonde, Charles  
Gondard, Jean-Baptiste-Barthélemy  
Goudeau, Louis  
Guibert Dit Raymond, Jean  
Guichard Dit La Sonde, Jean  
Guignard Dit Dalcour, Jean-Baptiste  
Guignard Dit D'olonne, Pierre  
Guilleman Dit Villars, Jacques-Gilbert  
Guillentena Dit Lebasque, Jacques  
Hautte, Joseph-Nicolas  
Hébert, Jean  
Henry, Edme  
Istre, Joseph

Jallot, Jean  
Jobert, Jean-Baptiste  
Jouquot (Michel) De Saint-Michel Dit Le Gascon  
Labatte, Guillaume  
Laboissière Dit Luandre, Philippe-Jean-Jacques  
Lacoste, Jean  
Lacour, Jacques  
Lacroix, Louis  
Lafond, Jean-Baptiste  
Lafond, Simon  
Lalanne, Joseph  
Landriaux Dit Lalancette, Louis-Nicolas  
Laplanche, Jean  
Lartigue, Jean-Jacques  
Laserre Dit Laforme, Jean-Baptiste  
Latour De Foucault, Jean  
Lecompte, Samuel, Sieur De La Vimaudière  
Lemanceau Dit Labonnevie, Pierre  
Leriché Dit Lasonde, Jean-Baptiste  
Lucas Dit Saint-Arnould, Jacques  
Maderan, Jean-Pierre  
Madry, Jean  
Malhon, Joseph  
Malidor, Pierre  
Marchant, Guillaume  
Marin, Gilles  
Marion Dit Lalancette, Henri  
Martel, Jean-François  
Martin, Pierre  
Martinet De Fonblanche, Jean  
Masse, Étienne  
Maublant, Jean-Baptiste, Sieur De Saint-Amant  
Mollere Dit Lasonde, François  
Monarque, Charles  
Mondelet, Dominique  
Morand, Nicolas  
Perreault, Jacques  
Piron, Pierre

Pouppée, Jean  
Puibarau Dit De Maisonneuve, Pierre  
Raby, Jean  
Rapin Dit La Musette, André  
Rousseau, Étienne-Julien  
Rouxcel De Larousselière, Jean  
Saint-Olive Dit Le Boîteux, Claude De  
Samus, Nicolas  
Sanguinet, Joseph  
Sarrazin, Michel  
Sauvageau De Maisonneuve, René  
Sibie, Guillaume  
Silvain, Timothée (Alias Timothy Sullivan)  
Sireude Dit Lamarre, Jacques  
Souart, Gabriel  
Spagnolini, Jean  
Tailhandier Dit Labeaume, Marien  
Tardif, François  
Testu Debeauregard, Daniel  
Thaumur De La Source, Dominique  
Thaumur De La Source, Jean-Baptiste  
Thevenet, Jean  
Viger, Augustin  
Vigneau, Jean-Raymond  
Vigneau, Marc-Antoine  
Villemard, Jean-Baptiste



**LISTE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DES 79 CHIRURGIENS AYANT PRATiqué À  
VILLE-MARIE OU AYANT ÉTÉ EN GARNISON OU DE PASSAGE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup>  
SIÈCLES**

<b>ANNÉES DU SÉJOUR</b>	<b>NOM DU CHIRURGIEN</b>	<b>GENRE DE PRATIQUE</b>
1642-1650	<b>POUPPÉE, Jean</b>	Chir. de bateau
1648	<b>GOUDEAU, Louis</b>	Chir. de passage
1648	<b>LACROIX, Louis</b>	Chir. de passage
1650-1653	<b>MARTIN, Pierre</b>	Chirurgien-barbier
1653-1660	<b>BOUCHARD, Étienne</b>	Chirurgien-barbier
1653-1660	<b>CHARTIER, Louis</b>	Chirurgien-barbier
1653-1666	<b>PIRON, Pierre</b>	Chirurgien-barbier
1657-1686	<b>SOUART, Gabriel</b>	Médecin et prêtre
1660-1662	<b>CARON, François</b>	Apprenti
1660-1664	<b>COLSON, Nicolas</b>	Apprenti
1660-1667	<b>THEVENET, Jean</b>	Chirurgien-barbier
1661-1679	<b>GAILLARD, Jean</b>	Chirurgien-barbier
1665-1717	<b>FORESTIER, Antoine</b>	Chir. militaire
1665-1701	<b>MARTINET, Jean</b>	Chir. militaire
1665-1677	<b>RAPIN, André</b>	Chir. militaire
1665-1699	<b>ROUXCEL, Jean</b>	Chir. militaire
1665-1681	<b>SAUVAGEAU, René</b>	Chir. militaire
1665-1672	<b>GUILLEMAN, Jacques</b>	Chir. militaire
1670-1674	<b>GAMELAIN, Michel</b>	Chirurgien-barbier
1674-1681	<b>MARIN, Gilles</b>	Chirurgien-barbier
1675-1680	<b>DUBOIS, Jacques</b>	Chirurgien-barbier
1676-1678	<b>LAPLANCHE, Jean</b>	Chir. militaire
1677	<b>DESIRCÉ, Michel</b>	Chir. particulier
1686-1690	<b>MALIDOR, Pierre</b>	Apprenti
1688-1695	<b>MAUBLANT, J.-Baptiste</b>	Chir. militaire
1689-1711	<b>THAUMUR, Dominique</b>	Chir. militaire
1689-1700	<b>MICHEL de ST-MICHEL, Jean</b>	Chir. militaire
1689-1695	<b>CATRIN, Nicolas</b>	Chirurgien-barbier
1692-1703	<b>LERICHE, J.-Baptiste</b>	Chir. militaire
1693-1697	<b>DESSALON</b>	Chir. militaire
1697-1708	<b>BAUDEAU, Pierre</b>	Chirurgien-major
1698-1708	<b>GASCHET, René</b>	Chir. militaire
1699-1743	<b>GUICHARD, Jean</b>	Chir. militaire
1700-1701	<b>LUCAS, Jacques</b>	Chir. militaire
1701-1740	<b>SAINT-OLIVE, Claude</b>	Chir. militaire
1702-1749	<b>LATOUR, Jean</b>	Chir. militaire
1703-1726	<b>BOUAT, François-Marie</b>	Chirurgien (Cnd)

1705-1706	<b>GUILLENTENA, Jacques</b>	Chir. militaire
1708-1714	<b>LECOMPTE, Samuel</b>	Chirurgien-barbier
1709-1723	<b>TESTUD, Daniel</b>	Chir. militaire
1710-1757	<b>PUIBAREAU, Pierre</b>	Chirurgien (Cnd)
1714-1742	<b>BENOIST, Joseph</b>	Chir. militaire
1715-1718	<b>THAUMUR, Jean-Baptiste</b>	Chirurgien (Cnd)
1717-1718	<b>ALAVOINE, Charles</b>	Chirurgien (Cnd)
1718-1737	<b>MARION, Henri</b>	Chir. militaire
1719-1742	<b>FORESTIER, Bertrand</b>	Chirurgien (Cnd)
1720-1758	<b>FORESTIER, Jean-Baptiste</b>	Chirurgien (Cnd)
1720-1732	<b>FORESTIER, Pierre</b>	Chirurgien (Cnd)
1721-1743	<b>SYLVAIN, Timothée</b>	Chir. militaire
1721-1729	<b>MONARQUE, Charles</b>	Chir. militaire
1724-1751	<b>BENOIST, Claude</b>	Chirurgien (Cnd)
1726-1745	<b>ISTRE, Joseph</b>	Chirurgien-barbier
1730-1732	<b>DECOURTEVILLE, Barth.-Chs.</b>	Chirurgien-barbier
1730-1746	<b>LAFOND, Simon</b>	Chir. militaire
1740-1742	<b>DUROCHER, Olivier</b>	Chir. militaire
1742-1766	<b>FELTZ, Ferdinand</b>	Chir. militaire
1742	<b>COMPAIN, Pierre-Joseph</b>	Chirurgien (Cnd)
1742-1788	<b>LANDRIAUX, Ls-Nicolas</b>	Chir. militaire
1747-1749	<b>SIREUDE, JACQUES</b>	Chir. militaire
1749-1753	<b>VIGNEAU, Jean-Raymond</b>	Chir. militaire
1752-1760	<b>MORAND, Nicolas-Amable</b>	Chirurgien (Cnd)
1753-1763	<b>VIGER, Augustin</b>	Chirurgien (Cnd)
1753-1754	<b>VIGNEAU, Marc-Antoine</b>	Chirurgien-major
1754-1760	<b>ARNOUX, André</b>	Chirurgien-major
1754-1777	<b>LARTIGUE, Jean-Jacques</b>	Chir. militaire
1754-1763	<b>DEPLACE, Nicolas</b>	Chir. militaire
1756-1757	<b>VILLEMARD, Jean-Baptiste</b>	Chir. militaire
1756-1760	<b>MASSE, Étienne</b>	Chir. militaire
1756-1760	<b>BERTHELET, Pierre</b>	Chir. militaire
1757-1763	<b>LABOISSIÈRE, Phil.-Jean-J.</b>	Chir. militaire
1757	<b>CHARTRAND, Ls-François</b>	Chir. militaire
1757-1758	<b>HÉBERT, Jean</b>	Chir. militaire
1758-1763	<b>MADERAN, Jean-Pierre</b>	Chir. militaire
1758-1762	<b>MOLLERE, François</b>	Chir. militaire
1759-1764	<b>BERTHE, Antoine</b>	Chir. militaire
1759-1761	<b>HENRI, Edmé</b>	Chir. militaire
1759-1788	<b>JOBERT, Jean-Baptiste</b>	Chir. militaire
1760-1765	<b>HAUTTE, Nicolas</b>	Chir. militaire
1763-1774	<b>DEBONNE, Ant.-Camille</b>	Chir. militaire

**LISTE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DES 52 CHIRURGIENS QUI SE SONT ÉTABLIS  
DANS LES PAROISSES DU GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL**

<b>ANNÉES DU SÉJOUR</b>	<b>NOM DU CHIRURGIEN</b>	<b>GENRE DE PRATIQUE</b>
<b>BERTHIER</b>		
1756-1765	<b>BARBIER, Louis</b>	Chirurgien militaire
<b>BOUCHERVILLE</b>		
1671-1673	<b>GUILLEMAIN, Jacques-Gilbert</b>	Chirurgien militaire
1681-1688	<b>SAMUS, Nicolas</b>	Chirurgien-barbier
1687-1739	<b>TAILHANDIER, Marien</b>	Chirurgien militaire
1736-1764	<b>SPAGNOLINI, Jean-Baptiste</b>	Chirurgien militaire
1754-1778	<b>VIGNEAU, Marc-Antoine</b>	Chirurgien militaire
1757-1761	<b>LABATTE, Guillaume</b>	Chirurgien militaire
<b>CHAMBLY</b>		
1732-1765	<b>LEMANCEAU, Pierre</b>	Chirurgien militaire
1733-1736	<b>SPAGNOLINI, Jean-Baptiste</b>	Chirurgien militaire
1743-1748	<b>DELASTRE, Louis-Charles</b>	Chirurgien militaire
1760-1761	<b>DUTHU, Jean-Paul</b>	Chirurgien militaire
1760-1764	<b>CARLES, Jean</b>	Chirurgien-major
1798-1806	<b>COMPAIN, Pierre-Joseph</b>	Chirurgien (Cnd) Prêtre
<b>CONTRECOEUR</b>		
1681-1705	<b>GUIGNARD, Pierre</b>	Chirurgien-barbier
1722-1727	<b>GUIGNARD, Jean-Baptiste</b>	Chirurgien (Cnd)
<b>ÎLE DUPAS</b>		
1736-1749	<b>DUPONT, Vital</b>	Chirurgien militaire
1750-1751	<b>VIGNEAU, Jean-Raymond</b>	Chirurgien militaire
1750-1761	<b>DESTAMPES, Jean-Baptiste</b>	Chirurgien militaire
<b>ÎLE JÉSUS</b>		
1744	<b>LACOSTE, Jean</b>	Chirurgien militaire
1755-1778	<b>BONNEFOY, Honoré-Maur</b>	Chirurgien militaire
1758	<b>MARCHAND, Guillaume</b>	Chirurgien militaire
1760-1765	<b>CHAMPIGNY, Vincent</b>	Chirurgien militaire

**LACHENAIE**

1677	<b>GUIGNARD</b> , Pierre	Chirurgien-barbier
1725-1754	<b>PERREAULT</b> , Jacques	Chirurgien-barbier
1745-1756	<b>ISTRE</b> , Joseph	Chirurgien-barbier
1758	<b>MARCHAND</b> , Guillaume	Chirurgien militaire

**LACHINE**

1677-1694	<b>RAPIN</b> , André	Chirurgien militaire
1686-1692	<b>MICHEL</b> de ST-MICHEL, Jean	Chirurgien militaire
1701-1702	<b>SAINT-OLIVE</b> , Claude	Chirurgien militaire
1757-1761	<b>GUIBERT</b> , Jean	Chirurgien militaire

**LANORAIE**

1728-1738	<b>GUIGNARD</b> , Jean-Baptiste	Chirurgien (Cnd)
1743-1744	<b>DUROCHER</b> , Olivier	Chirurgien militaire

**LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE**

1670-1683	<b>BARROIS</b> , Antoine	Chirurgien militaire
1706-1714	<b>CIRCÉ</b> de ST-MICHEL, François	Chirurgien militaire
1723-1725	<b>ALAVOINE</b> , Charles	Chirurgien (Cnd)
1727-1765	<b>LALANNE</b> , Joseph	Chirurgien militaire
1757-1765	<b>VILLEMARD</b> , Jean-Baptiste	Chirurgien militaire
1762-1768	<b>DUTHU</b> , Jean-Paul	Chirurgien militaire

**L'ASSOMPTION**

1750-1769	<b>CHASTELAIN</b> , Claude-Antoine	Chirurgien militaire
1757-1760	<b>DEBONNE</b> , Antoine-Camille	Chirurgien militaire

**LAVALTRIE**

1680-1681	<b>GUIGNARD</b> , Pierre	Chirurgien-barbier
1758-1761	<b>CASSENEUVE</b> , Joseph	Chirurgien militaire
1760-1788	<b>DUCONDU</b> , Jean	Chirurgien militaire
1760	<b>SIREUDE</b> , Jacques	Chirurgien militaire

**LONGUE-POINTE**

1744-1755	<b>DUROCHER</b> , Olivier	Chirurgien militaire
1757-1765	<b>GOISNEAU</b> , Charles	Chirurgien militaire

**LONGUEUIL**

1752-1753	<b>COTIN</b> , Charles	Chirurgien militaire
1756	<b>LABATTE</b> , Guillaume	Chirurgien militaire
1762-1765	<b>HENRI</b> , Edmé	Chirurgien militaire

**POINTE-AUX-TREMBLES**

1681-1734	<b>MARIN</b> , Gilles	Chirurgien-barbier
1688-1707	<b>CHAUDILLON</b> , Antoine	Chirurgien militaire
1708-1710	<b>GASCHET</b> , René	Chirurgien militaire
1711-1740	<b>BELISLE</b> , Henri	Chirurgien militaire
1738-1741	<b>MONARQUE</b> , Charles	Chirurgien militaire
1738-1757	<b>LAFOND</b> , SIMON	Chirurgien militaire
1761-1764	<b>LABATTE</b> , Guillaume	Chirurgien militaire

**POINTE-CLAIRE**

1742-1743	<b>DUROCHER</b> , Olivier	Chirurgien militaire
1753-1754	<b>DOULLON</b> , Charles	Chirurgien militaire
1758-1765	<b>GONDARD</b> , J.-B. Barthelemy	Chirurgien militaire
1764-1768	<b>BERTHE</b> , Antoine	Chirurgien militaire

**REPENTIGNY**

1680-1690	<b>JALLOT</b> , Jean	Chirurgien militaire
1680-1681	<b>GUIGNARD</b> , Pierre	Chirurgien-barbier
1703-1716	<b>LERICHE</b> , Jean-Baptiste	Chirurgien militaire
1730-1765	<b>LASERRE</b> , Jean-Baptiste	Chirurgien (Cnd)
1763-1767	<b>LABOISSIÈRE</b> , Phil. J.-Jacques	Chirurgien militaire

**RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

1741-1764	<b>MONARQUE</b> , Charles	Chirurgien militaire
1751-1758	<b>VIGNEAU</b> , Jean-Raymond	Chirurgien militaire
1760-1762	<b>DEBONNE</b> , Antoine-Camille	Chirurgien militaire

**ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU**

1760-1802	<b>MONDELET</b> , Dominique	Chirurgien militaire
-----------	-----------------------------	----------------------

**ST-DENIS**

1752-1765	<b>LAFOND</b> , Jean-Baptiste	Chirurgien militaire
-----------	-------------------------------	----------------------

**STE-GENEVIÈVE**

1718	<b>DUBOIS</b> , Antoine	Chirurgien-barbier
------	-------------------------	--------------------

**ST-LAURENT**

1764	<b>DUBEAU</b> , Joseph	Chirurgien militaire
------	------------------------	----------------------

**ST-LÉONARD**

1762	<b>DUBEAU</b> , Joseph	Chirurgien militaire
------	------------------------	----------------------

**ST-OURS**

1673-1706  
1760-1764

**BOUVET**, Jean  
**CUILLES**, Louis

Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire

**ST-SULPICE**

1757-1760  
1758-1761  
1764-1767

**DUCONDU**, Jean  
**CASSENEUVE**, Joseph  
**MOLLERE**, François

Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire

**ST-VINCENT-DE-PAUL**

1758

**SIREUDE**, Jacques

Chirurgien militaire

**SOREL**

1668-1688  
1677-1680  
1785  
1697-1706  
1734  
1748-1765

**CHAUDILLON**, Antoine  
**GUIGNARD**, Pierre  
**LACOUR**, Jean  
**CIRCÉ**, François  
**SIBIE**, Guillaume  
**BOURDAIS**, Jean

Chirurgien militaire  
Chirurgien-barbier  
Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire

**SOULANGES**

1756-1758

**MOLLERE**, François

Chirurgien militaire

**TERREBONNE**

1756-1760  
1762-1763  
1765-1777  
1765

**ISTRE**, Joseph  
**DEBONNE**, Antoine-Camille  
**LABATTE**, Guillaume  
**MARTEL**, Jean-François

Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire

**VARENNES**

1720-1721  
1729-1736  
1755-1765  
1760

**SYLVAIN**, Timothée  
**BOUCHER**, Pierre-Joseph  
**DUROCHER**, Olivier  
**MALHON**, Joseph

Chirurgien militaire  
Chirurgien (Cnd)  
Chirurgien militaire  
Chirurgien militaire

**VERCHÈRES**

1736-1765

**BOUCHER**, Pierre-Joseph

Chirurgien (Cnd)

## CHAPITRE 2 : FORMATION DES CHIRURGIENS

### A) FORMATION DES CHIRURGIENS-BARBIERS ET DES CHIRURGIENS MILITAIRES EN FRANCE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

En France tout comme dans la colonie, au XVII<sup>e</sup> siècle, au moment de la fondation des villes de Québec et de Montréal, la formation des chirurgiens-barbiers reposait uniquement sur l'apprentissage auprès d'un maître-chirurgien puisque la confrérie des chirurgiens n'était reconnue que comme un corps de métier au même titre que tous les corps de métier. Il ne s'agissait pas d'une profession comme la médecine qui était enseignée à l'université à la Faculté. Cet apprentissage pouvait être plus ou moins long selon les régions.<sup>1</sup> Il était complété par quelques années de stages pratiques pour acquérir de l'expérience pendant lesquels l'apprenti pouvait également recevoir un enseignement théorique. Le clerc chirurgien préparait la présentation du chef-d'œuvre qui allait lui donner le titre de maître-chirurgien. Ce chef-d'œuvre devait être présenté devant les jurés de la communauté des chirurgiens de la ville dans laquelle le chirurgien allait pratiquer lorsqu'une communauté de chirurgiens existait.<sup>2</sup>

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'évolution et les développements rapides de l'enseignement de la chirurgie inquiètent la Faculté de médecine de Paris. L'enseignement de la médecine à la Faculté est resté plutôt théorique, scolastique et basé sur les écrits des anciens comme Hippocrate (460-377 av J. C.) et Galien (129-216?) avec la théorie des humeurs et

---

1. Lebrun F. *Se soigner autrefois, médecins, saints, sorciers aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*. Paris 1983, Temps actuel. Messidor, p. 90-91.

2. Forgue É & Bouchet A. Op. cit., p. 204

Avicenne (980-1037) dont le *Canon*, une revue de toutes les maladies connues à l'époque, est considéré comme le fondement de la médecine occidentale. Pendant huit siècles, son enseignement est obligatoire dans toutes les universités d'Europe.<sup>1</sup> Pendant ce temps, la chirurgie donne un enseignement plus pragmatique basé sur la pratique de la dissection et sur l'utilisation des découvertes de l'anatomopathologie.<sup>2</sup>

À cette époque, Louis XIV est encore sous la tutelle de sa mère, Anne d'Autriche, et de Mazarin qui décédera en 1661. L'influence de la Faculté de médecine de Paris sur le Palais Royal est telle qu'en 1655, son doyen, Guy Patin, pour mieux contrôler les chirurgiens, obtient de la cour, la fusion des corps de métier des barbiers et des chirurgiens-barbiers qui, regroupés en une seule corporation, tombent sous l'autorité de la Faculté de médecine.

En 1660, un arrêt du Parlement vient ratifier l'unification des barbiers et des chirurgiens-barbiers en une seule corporation et défend même aux chirurgiens de prendre *qualité de bacheliers, licenciés ou docteurs*.<sup>3</sup> C'est de nouveau l'expulsion des chirurgiens de l'Université. La mort de Mazarin change complètement l'attitude du roi Soleil qui, suite à ce décès, décide de prendre le pouvoir absolu et de ne plus se laisser diriger par l'Église et les cardinaux comme son père, Louis XIII, l'avait été par Richelieu, et sa mère, par Mazarin. Il décide que son autorité lui vient de Dieu et il devient un roi autoritaire, un despote royal. On lui attribue alors cette phrase célèbre qu'il n'a

---

1. Lebrun F. Op. Cit., p. 53

2. Imbault-Huart MJ. Op. Cit., p. 143 et seq.

3. Forgue É et Bouchet A. Op. cit. p. 204.



probablement jamais prononcée : « *L'état, c'est moi* ». En 1673, sans révoquer l'arrêt du Parlement de 1660 qui avait unifié les corporations des barbiers et des chirurgiens barbiers, le Parlement émet un arrêt qui interdit aux barbiers toute intervention chirurgicale. De fait, cet arrêt du Parlement dissocie la corporation des barbiers de celle des chirurgiens-barbiers.

En 1691, avec le développement de la botanique, avec l'arrivée des plantes exotiques provenant de ses colonies, Louis XIV décide de construire, à Paris, Le Jardin du Roi qui ultérieurement deviendra Le Jardin des Plantes. Il adjoint à cet endroit un amphithéâtre de 750 places qui servira aux démonstrations anatomiques et chirurgicales de plus en plus populaires à cette époque. Il nomme Dionis, chirurgien de la confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien, responsable de l'enseignement qui s'y donnera.

En 1699, la nouvelle édition des statuts de la communauté des chirurgiens-barbiers consacre définitivement la fin de l'union des barbiers et des chirurgiens. Malgré tout, il faudra plus de quarante ans avant que les chirurgiens obtiennent la reconnaissance complète de leur profession.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit une structuration importante de l'enseignement de la chirurgie. Louis XIV décède à Versailles en 1715, son fils Louis XV, le Bien-Aimé, lui succède; il jouera un rôle important dans l'affranchissement de la chirurgie face à la domination de la Faculté de médecine.

En 1720, malgré l'opposition de la Faculté, grâce à la protection de Louis XV, les chirurgiens établissent des Écoles de Chirurgie à travers le royaume de France. Dans ces écoles, on donne un enseignement institutionnalisé et bien organisé. Chaque école a son amphithéâtre avec des cours d'anatomie, de dissection et de démonstrations chirurgicales. Les étudiants en chirurgie peuvent observer les interventions chirurgicales et participer aux démonstrations anatomiques avec dissections de cadavres.

Par lettres patentes de 1724, le collège de Saint Côme devient le Collège de chirurgie de Paris.<sup>1</sup> Grâce à l'initiative des communautés locales, des écoles de chirurgie sont créées à travers tout le royaume, et la déclaration de 1736 prescrit l'organisation d'un enseignement spécifique dans toutes les villes ayant communauté et à la charge de celles-ci.<sup>2</sup>

La chirurgie militaire, depuis la nomination des chirurgiens majors aux seins des armées françaises, devient de plus en plus importante, aussi bien par la formation de nouveaux chirurgiens que par le développement de nouvelles techniques chirurgicales sur les champs de bataille et dans les hôpitaux militaires dont le nombre s'accroît dans tout le royaume. Presque toutes ces institutions sont dotées d'un amphithéâtre de dissection où opérations et démonstrations anatomiques sont offertes aux étudiants.

En 1731, Louis XV donne à Mareschal et François de la Peyronie le privilège de fonder

---

1. Lebrun F. Op. Cit., p. 42.

2. Ibid. p. 41.

la Société académique des chirurgiens de Paris qui recevra ses lettres patentes en 1748 sous le nom d'Académie royale de chirurgie.<sup>1</sup> Le 18 décembre 1731, la séance inaugurale a lieu dans une des salles du Louvre où soixante-dix maîtres-chirurgiens ont été convoqués. Cette Académie va se développer, et la correspondance entre les chirurgiens du royaume et les académiciens sera telle qu'en 1743 paraîtra le premier numéro des *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie* qui joueront un rôle important dans la diffusion des nouvelles connaissances médicales et chirurgicales.

Le 23 avril 1743, Louis XV signe l'ordonnance que l'on doit considérer comme *La déclaration des droits des chirurgiens*. Il sépare définitivement les barbiers des chirurgiens. Malgré la colère et la révolte de la Faculté de médecine, François de la Peyronie obtient, par un décret royal, en 1750, un statut académique pour le Collège de chirurgie de Paris et l'indépendance des autres facultés : les chirurgiens ont enfin droit au titre universitaire de professeur.

La même année, par un arrêt du conseil du roi Louis XV le 4 juillet 1750, l'École pratique de dissection de Paris ouvre ses portes. L'importance de cette école sera capitale dans la réforme de l'enseignement et contribuera à l'essor de la chirurgie française durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'accès est gratuit pour vingt-quatre étudiants par an en chirurgie et les étudiants viennent de toutes les régions de la France. L'enseignement est d'une durée obligatoire de trois ans. En 1774, suite à la création par Tenon d'un hospice pour la formation clinique des étudiants, hospice qui est annexé à l'École pratique de dissection de Paris, le cursus devient encore plus sophistiqué et

---

1. Imbault-Huart Op. Cit., pp. 151-152.

orienté vers la pratique. L'enseignement de la chirurgie est si populaire qu'à la veille de la Révolution en 1789, on comptera à Paris cent soixante et onze (171) maîtres en chirurgie et cent trente-neuf (139) docteurs en médecine, et plus de 25 000 chirurgiens répartis surtout dans les campagnes.<sup>1-2</sup>

Entre-temps, suite à la Révolution française de 1789, la Législative, en août 1792, dans un esprit de liberté et d'égalité, supprime toutes les Facultés de médecine, les corporations et les institutions d'enseignement de la médecine.<sup>3</sup> Rousseau avait écrit : « *La médecine est une science contre-nature et un fléau pour le corps politique* ». C'est dans cet esprit que la convention ferme même les hôpitaux, ces *bastilles des pauvres*, ces *tombeaux de l'humanité*, ces *mouroirs odieux*, *repaires de l'oppression cléricale*, selon les Jacobins.<sup>4</sup> La chirurgie est épargnée puisqu'il s'agit d'une science progressive donc révolutionnaire.

Bientôt la réalité se substitue à l'idéologie. La guerre se poursuivait à l'extérieur du pays et, en deux ans, plus de 900 médecins et chirurgiens militaires avaient déjà été tués aux armées.<sup>5</sup> Suite aux besoins pressants pour combler le vide causé par les pertes de médecins et de chirurgiens tués sur les champs de bataille et par l'absence de sujets

---

1. Imbault-Huart MJ. *Les chirurgiens et l'esprit chirurgical en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Clio Medica 1981, Vol. 15, p. 155.

2. Lebrun F. op. cit., p. 86.

3. Ackerknecht E. H. *La médecine hospitalière à Paris 1794-1848*. Paris 1986, Payot, p. 10.

4. Léonard J. *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*. Paris 1981, Aubier Montaigne, p. 16.

5. Léonard Op. Cit., p. 47.

bien formés pour les remplacer afin de traiter les militaires et la population civile, la Convention sera forcée, en 1794, d'ouvrir trois Écoles de Santé à Paris, à Montpellier et à Strasbourg.

### **1. Durée de l'apprentissage et conditions d'obtention de la maîtrise**

Pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, la durée de l'apprentissage varie selon les régions et selon les guildes établies dans chacune des villes où la population et le nombre de chirurgiens-barbiers justifient l'existence d'une guilde. En moyenne l'apprentissage est d'une durée de trois ans.<sup>1</sup> En septembre 1723, un édit royal émis par Louis XV définit les statuts de la communauté des chirurgiens de Versailles et propose un modèle qui permettra d'uniformiser les règles régissant les différentes communautés à travers tout le royaume de France.<sup>2</sup>

Le 24 février 1730, un livre des statuts et règlements pour les chirurgiens de province est soumis pour être homologué dans le livre des corps de métiers. Ce code de lois des chirurgiens de province et des colonies est enregistré le 13 août 1731. Renald Lessard rapporte très bien les conditions essentielles pour exercer la chirurgie aussi bien en province que dans les colonies.<sup>3</sup> Pour exercer la chirurgie, il faut être reçu maître. L'aspirant doit d'abord être apprenti, puis garçon durant une période de quatre à cinq ans.

---

1. Imbault-Huart MJ. Op. Cit., p. 153.

2. Thomachot MA. Op. Cit., p. 3.

3. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial: le corps médical canadien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Thèse de PhD (Histoire). Université Laval, 1994.

Les maîtres chirurgiens sont divisés en deux catégories : les chirurgiens internes qui pourront pratiquer dans une ville où il y a une communauté et les chirurgiens externes qui pratiqueront dans une ville, une province ou une colonie où il n'y a pas de communauté établie de chirurgiens.

Les chirurgiens internes qui ont le droit de pratiquer dans une ville où il y a une communauté de chirurgiens doivent passer l'examen dit *de grande expérience* ou de *grand chef-d'œuvre*. Cet examen consiste en six épreuves difficiles. L'aspirant doit avoir au moins 22 ans, ou 20 ans s'il est le fils d'un maître chirurgien. Il doit posséder un brevet d'apprentissage d'au moins deux ans. Il doit avoir travaillé au moins trois ans avec des maîtres de la ville où il pratiquera. Il doit avoir complété au moins une année dans les hôpitaux de la ville. Il doit avoir suivi des cours donnés par un collègue de chirurgie. Pour obtenir sa maîtrise, il doit déboursier des frais de réception qui varieront entre 1500 et 2000 livres, somme très importante pour l'époque.

Les conditions des chirurgiens externes qui pratiqueront dans une ville où il n'y a pas de communauté établie sont différentes. Pour pouvoir exercer, l'aspirant devra avoir passé deux années d'apprentissage chez un maître chirurgien, membre d'une communauté reconnue ou il devra avoir fait deux années de service dans les hôpitaux. Après ces deux années, il devra faire trois années de compagnonnage chez un maître ou dans les hôpitaux. L'examen qui lui donnera le titre de maître chirurgien consistera en deux épreuves de trois heures chacune. La première épreuve portera sur l'anatomie, l'ostéologie, les fractures et les luxations. La seconde évaluera ses connaissances sur les

saignées, les aposthèmes, les plaies, les ulcères et les médicaments. Les frais de réception seront de 100 livres.

Si un aspirant chirurgien décide de pratiquer dans un bourg ou un village sans communauté, il devra s'astreindre aux mêmes obligations d'apprentissage et de compagnonnage que le chirurgien externe, mais il n'aura à subir qu'une seule épreuve de trois heures qui portera sur les saignées, les aposthèmes, les plaies et les médicaments. Le coût de sa réception ne sera que de 60 à 70 livres.

Comme on peut le voir, la formation des chirurgiens français était déjà bien réglementée dès 1730. La création de la Société académique des chirurgiens de Paris en 1731 contribuera à améliorer l'enseignement de la chirurgie dans tout le royaume. En septembre 1736, une déclaration royale prescrit l'organisation d'un enseignement spécifique de la chirurgie dans toutes les villes qui possèdent une communauté de chirurgiens.<sup>1</sup>

Au moment de la Révolution française, on comptait quinze écoles publiques de chirurgie et trois écoles de chirurgie navale. En plus de ces écoles où l'enseignement était bien structuré, les aspirants chirurgiens pouvaient compléter leur formation par des cours au Collège de Saint-Côme et de Saint-Damien et au Jardin du roi sous la direction de Dionis, à partir de 1694, et à l'École pratique de dissection de Paris, sous la direction de Desault, à partir de 1750.

---

1. Thomachot MA. Op. Cit., p. 3.

## **B) APPRENTISSAGE DES CHIRURGIENS EN NOUVELLE-FRANCE**

La formation des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires en France était relativement bien structurée grâce à la confrérie des chirurgiens-barbiers de Saint-Côme et de Saint-Damien et aux différents édits royaux qui réglementaient la formation des futurs chirurgiens. En Nouvelle-France, il n'existait aucune organisation professionnelle, ni aucune corporation ou communauté de chirurgiens pour jouer un tel rôle. Les autorités coloniales n'étaient pas intéressées à former des chirurgiens d'origine canadienne ou indigène, ni à former des communautés de chirurgiens dans les villes de Québec et Montréal. Au contraire, on préférait faire venir de France des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires dont on était assuré de la formation et de la compétence plutôt que de développer une médecine ou une chirurgie autochtone et néo-coloniale. D'ailleurs, non seulement pour la chirurgie, mais aussi pour tous les autres corps de métier, la France ne manifestait aucun enthousiasme à exporter les corporations dans ses colonies.

Malgré cette absence de volonté à instituer une médecine canadienne, il existait, comme dans les campagnes françaises, un système d'apprentissage où des clercs-chirurgiens pouvaient s'engager auprès d'un maître-chirurgien pour éventuellement accéder au titre de chirurgien. Sinon, pour devenir chirurgien, il fallait aller étudier en France. Même si le système a été instauré dès le début de la colonie, très peu de Canadiens deviendront maîtres-chirurgiens. On retrouve cependant, grâce aux actes notariés, un nombre assez important d'apprentis chirurgiens qui se sont engagés pour des périodes variant de deux à cinq ans auprès d'un maître chirurgien.



Pour les régions de Montréal et de Québec, et entre les années 1608 et 1786, Renald Lessard a relevé vingt et un contrats signés devant notaire.<sup>1</sup> De ce nombre, neuf sont de la région de Montréal et douze de la région de Québec.

En combinant actes judiciaires, actes notariés, actes de baptême, mariage et sépulture, nos recherches personnelles ont permis de retrouver le nom de vingt-cinq apprentis chirurgiens dans le Gouvernement de Montréal sous le Régime français et, de ce nombre, seize aspirants chirurgiens ont été engagés à un maître-chirurgien par acte notarié. De ces vingt-cinq apprentis, dix seulement pratiqueront en réalité la chirurgie dans la colonie.

---

1. Lessard R. Op. Cit. p. 29

**LISTE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DES APPRENTIS-CHIRURGIENS DANS LE  
GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS**

<b>NOM DE L'APPRENTI</b>	<b>DATE DE L'ACTE NOTARIÉ</b>	<b>NOM DU PRÉCEPTEUR</b>
Jean <b>AUGER</b> dit <b>BARON</b>	<b>1655-1656</b>	Étienne <b>BOUCHARD</b>
Étienne <b>MORELLE</b>	<b>1660-05-13</b>	Étienne <b>BOUCHARD</b>
Nicolas <b>COLSON</b>	<b>1660-11-15</b>	Étienne <b>BOUCHARD</b>
François <b>CARON</b>	<b>1660-12-02</b>	Étienne <b>BOUCHARD</b>
Gilles <b>DEVENNES</b>	<b>1661-08-05</b>	Étienne <b>BOUCHARD</b>
Paul <b>PRUDHOMME</b>	<b>1674-01-15</b>	Jean <b>MARTINET</b>
Jean <b>LACOURS</b>	<b>1681</b>	Timothée <b>ROUSSEL</b>
François <b>TARDIF</b>	<b>1681-12-16</b>	Jean <b>MARTINET</b>
François <b>BARDET</b>	<b>1683-08-08</b>	Jean <b>BOUVET</b>
Pierre <b>MALIDOR</b>	<b>1686-11-19</b>	Jean <b>MARTINET</b>
Raphaël <b>LECOURS</b>	<b>1691-08-20</b>	Jean <b>MARTINET</b>
René <b>GASCHET</b>	<b>1693-11-08</b>	Timothée <b>ROUSSEL</b>
Jean <b>MAGNAN</b>	<b>1695-10-11</b>	Jean <b>MARTINET</b>
Lambert <b>CUILLERIER</b>	<b>1696-12-10</b>	Dominique <b>THAUMUR</b>
Jean <b>LECOMTE</b>	<b>1697-08-13</b>	Gervais <b>BAUDOIN</b>
Pierre <b>GODARD</b>	<b>1699-10-15</b>	René <b>GASCHET</b>
Jean <b>SÉNARD</b>	<b>1701-12-29</b>	René <b>GASCHET</b>
Charles <b>ALAVOINE</b>	<b>1717</b>	Joseph <b>BENOIST</b>
Pierre <b>PUIBAREAU</b>	<b>1724</b>	Timothée <b>SYLVAIN</b>
Claude <b>BENOIST</b>	<b>1724</b>	Joseph <b>BENOIST</b>
Jean-Baptiste <b>LASERRE</b>	<b>1731</b>	Timothée <b>SYLVAIN</b>
Étienne-Julien <b>ROUSSEAU</b>	<b>1738</b>	Joseph <b>BENOIST</b>
Nicolas <b>MORAN</b>	vers <b>1748</b>	Ferdinand <b>FELTZ</b>
<b>DUVERGER</b>	vers <b>1754</b>	André <b>ARNOUX</b>
Pierre-Joseph <b>COMPAIN</b>	vers <b>1758</b>	Ferdinand <b>FELTZ</b>

**LISTE DES APPRENTIS CHIRURGIENS QUI ONT PRATiqué LEUR ART  
SOIT à MONTRéAL OU AILLEURS DANS LA COLONIE**

Charles **ALAVOINE**  
 Claude **BENOIST**  
 Nicolas **COLSON**  
**DUVERGER**  
 René **GASCHET**  
 Jean **LACOURS**  
 Nicolas **MORAND**  
 Pierre **PUIBAREAU**  
 François **TARDIF**  
 Pierre-Joseph **COMPAIN**

---

**LISTE DES APPRENTIS CHIRURGIENS QUI N'ONT PAS PRATiqué LEUR ART  
DANS LA COLONIE**

Jean **AUGER DIT LEBARON**  
 François **BARDET**  
 François **CARON**  
 Lambert **CUILLERIER**  
 Gilles **DEVENNES**  
 Pierre **GODARD**  
 Jean-Baptiste **LASERRE**  
 Jean **LECOMTE**  
 Raphaél **LECOURS**  
 Jean **MAGNAN**  
 Pierre **MALIDOR**  
 Étienne **MORELLE**  
 Paul **PRUDHOMME**  
 Étienne-Julien **ROUSSEAU**  
 Jean **SÉNARD**

## 1. Étienne Bouchard, premier maître-chirurgien à faire école à Ville-Marie

À Montréal, Étienne Bouchard a été le premier maître-chirurgien à engager des apprentis chirurgiens. C'est ainsi que, dès 1655, il avait engagé Jean Auger dit Baron comme aide chirurgien, *aux gages de 280 livres du pays et une paire de souliers*, mais il le libéra de ses obligations le 16 août 1656, par acte notarié au greffe de J. de Saint-Père.<sup>1</sup> Le 13 mai 1660, devant le notaire Bénigne Basset dit Deslauriers, il engage Étienne Morelle, un matelot.<sup>2</sup> Le 15 novembre de la même année, également devant le notaire Basset, il engage Nicolas Colson en qualité de serviteur chirurgien pour une année avec des *gages de 150 livres et son logis et nourriture*<sup>3</sup>. Quatre ans plus tard, soit le 26 juillet 1664, le même Colson est à l'emploi de Jean Madry, le lieutenant et assistant à Québec de François de Barnoin, premier barbier et chirurgien de Louis XIV et responsable de l'organisation de la chirurgie pour tout le royaume de France et de ses colonies.<sup>4</sup> Le 2 décembre 1660, devant le notaire Basset, François Caron s'engage auprès de Bouchard comme serviteur chirurgien, mais après deux ans de séjour à Montréal il semble être retourné en France.<sup>5</sup>

---

1. Greffe du notaire J. de Saint-Père. *Décharge de Jean Auger dit Baron*, Montréal, 16 août 1656.

2. Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers. *Société entre Étienne Bouchard et Étienne Morel*. Montréal, 13 mai 1660.

3. Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers. *Engagement en qualité de serviteur chirurgien de Nicolas Colson*. Montréal, 15 novembre 1660.

4. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le Régime français*. Cahier des Dix. 1950, Vol. 15, p. 98.

5. Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers. *Engagement en qualité de serviteur chirurgien de François Caron*. Montréal, 2 décembre 1660.

Enfin le 8 août 1661, Bouchard engage Gilles Devennes comme serviteur chirurgien.<sup>1</sup> Selon nous, Étienne Bouchard, précepteur d'au moins cinq apprentis-chirurgiens, doit donc être considéré comme le premier maître-chirurgien à avoir fait école à Montréal. Plusieurs historiens médicaux considèrent, à tort, que Jean Martinet de Fonblanche a été le premier chirurgien à faire école à Montréal.<sup>2</sup> Bouchard a vraiment été le premier à Montréal à engager des apprentis-chirurgiens et cela dix-huit ans avant Fonblanche.

## **2. Jean Martinet de Fonblanche, chirurgien militaire et précepteur**

Jean Martinet de Fonblanche arrive en Nouvelle-France en 1665 comme chirurgien militaire avec le Régiment de Carignan-Salières. Le 15 janvier 1674, ce chirurgien militaire maintenant établi à Montréal, engage Paul Prudhomme, son beau-frère âgé de 19 ans, comme apprenti-chirurgien pour une période de trois ans et demi. Il lui promet *de lui enseigner son art de la chirurgie et tout ce qui entoure cette profession*. Ce contrat est passé devant le notaire Basset.<sup>3</sup>

Après avoir signé son contrat d'engagement comme médecin de l'Hôtel-Dieu, le 20 août 1681, en compagnie d'Antoine Forestier, également chirurgien militaire arrivé en 1665 avec le Régiment de Carignan-Salières, Martinet de Fonblanche engage, par acte notarié

---

1. Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers. *Engagement de Gilles de Vennes*. Montréal, 5 août 1665.

2. Cadotte M. *Histoire médicale de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Le Médecin du Québec, Montréal, 1992. Vol. 27, p. 98.

3. Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers. *Engagement en qualité d'apprenti chirurgien de Paul Prudhomme*. Montréal, 15 janvier 1674.

daté du 16 décembre 1681, François Tardif alors âgé de 16 ans, pour une période de trois ans.<sup>1</sup> C'est ce même François Tardif qui, le 13 juillet 1684, sera attaqué et recevra des coups de la part de l'épouse de Fezeret. Martinet portera une plainte devant les tribunaux contre cette femme.<sup>2-3</sup>

Le 19 novembre 1686, Pierre Malidor, fils d'un chirurgien de Tarare, en Lyonnais, choisit Martinet pour apprendre auprès de lui *l'art de chirurgie pendant quatre ans*.<sup>4</sup> Martinet s'engage à payer cet apprenti 60 livres par an et à lui rembourser le prix de son voyage de France au Canada, soit 80 livres. Ce Malidor semble avoir été un escroc qui n'a pas hésité à voler son patron. En effet, le 22 septembre 1689, Martinet se plaint qu'on lui a volé une barrique d'anguilles et un certain nombre de volailles. L'enquête démontre que Malidor, son propre clerc-chirurgien, est l'un des coupables.

C'est ce même Pierre Malidor qui, le 7 mars 1690, fut reconnu coupable par le Conseil Souverain d'avoir falsifié onze cartes de 4 livres en imitant la signature du Sieur de Verneuil, trésorier de la marine. Devant la pénurie de monnaie courante et officielle de la métropole, on se servait alors de cartes à jouer signées par le trésorier comme

- 
1. Greffe du notaire C, Mauge. *Apprentissage en qualité de chirurgien de François Tardif (16 ans), serviteur domestique, par le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal*. Montréal, 12 décembre 1681.
  2. Ahern MJ & G. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983, p. 408-413.
  3. Abbott M. *History of Medicine in the Province of Quebec*. Toronto 1931. The Macmillan Company of Canada, p. 20.
  4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal sous le Régime français*. RAPQ 1922-1923, Québec, p. 135.

monnaie d'échange dans la colonie. À l'arrivée des vaisseaux venant de France, ces cartes à jouer étaient échangées pour de l'argent sonnante. Pour cette offense, Malidor fut condamné à *être battu et fouetté sur la place publique, sur le parvis de l'église Notre-Dame, à la croisée des chemins et aux endroits coutumiers*.<sup>1</sup> À chacun de ces endroits, il recevait six coups de fouet et, en plus de rembourser les 44 livres qu'il avait encaissées, il avait à payer une amende de 10 livres. Il devait également être expulsé de la ville et demeurer à plus de soixante lieues, pendant une période de trois ans. En cas de récidive ou de retour dans la ville avant la fin de sa punition, il était passible d'une peine pouvant le mener aux galères. La contrefaçon de l'argent à l'époque était un crime sérieux puisqu'il s'agissait d'un crime de lèse-majesté.

Éventuellement, deux autres apprentis chirurgiens s'engagèrent par contrat auprès de Martinet : Raphaël Lecourt, 17 ans, le 20 août 1691, s'engage pour cinq ans « *pendant lequel temps ledit apprentif promet et s'oblige de servir fidèlement ledit Sieur Fonblanche, lequel promet de montrer audit Lecourt apprentif son mestier de chirurgien, de le nourrir et entretenir pendant ledit temps* ». Ce contrat est passé devant le notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.<sup>2</sup> Enfin, le 11 octobre 1695, Martinet engage Jean Magnan, âgé de 15 ans, comme apprenti chirurgien pour une période de temps non spécifiée.<sup>3</sup> Pour l'engagement de ces deux derniers apprentis, comme ils sont mineurs, les actes notariés sont passés par leurs tuteurs.

---

1. Jugements et Délibérations du Conseil Souverain, vol. III, pp. 401-403.

2. Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin. Montréal, 20 août 1691.

3. Greffe du notaire C. Maugue. Montréal, 11 octobre 1695.

En 1681, lors du recensement à Québec, on retrouve un Jacques Lacour, arrivé avec le Régiment de Carignan-Salières en 1665. Ce Lacour est inscrit comme soldat, domestique et homme de service chez Timothée Roussel, le maître-chirurgien qui a servi pendant trente ans à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il est possible que ce Lacour ait été en apprentissage chez Roussel. Tanguay et Ahern mentionnent la présence d'un chirurgien du nom de Lacour au fort de Sorel en 1685, donc dans le Gouvernement de Montréal.

À Montréal, par la suite, sous le Régime français, deux autres chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, Thaumur de la Source et Timothée Sylvain alias Timothy Sullivan engagèrent respectivement Lambert Cuillier, 14 ans, le 10 décembre 1696, pour une période de trois ans et René-Nicolas Noël, le 15 octobre 1740.<sup>1-2</sup>

Les apprentis chirurgiens cités plus haut sont les seuls pour lesquels nous avons retrouvé un contrat notarié d'apprentissage ou d'engagement comme compagnon, garçon-chirurgien ou serviteur chirurgien. Les apprentissages faits auprès d'un père ou d'un beau-père chirurgien ne sont pas inclus puisque ces apprentis ne s'engageaient pas par un acte notarié. L'apprentissage de Claude Benoist auprès de son père, le chirurgien-major Joseph Benoist, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et l'apprentissage de Pierre Puibarau auprès de son beau-père, Marien Tailhandier dit de la Baume, sont des exemples de cette situation.

---

1. Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin. Montréal, 10 décembre 1696.

2. Greffe du notaire F. Coron. Montréal, 15 octobre 1740.



### 3. Claude Benoist, apprenti chirurgien à Montréal et à Paris

Les épisodes de la carrière professionnelle de Claude Benoist sont très bien rapportés par Renald Lessard.<sup>1</sup> Claude Benoist semble être le premier montréalais à aller étudier la médecine en France. Né à Montréal le 2 avril 1712, très jeune, il accompagnait son père dans ses visites à l'Hôtel-Dieu et l'assistait même dans ses opérations. C'est sous sa surveillance qu'il fit son apprentissage comme chirurgien.

Dès 1730, Joseph Benoist, se servant de ses influences comme chirurgien-major, avait obtenu pour son fils Claude un passage gratuit pour aller étudier en France dans les hôpitaux de Paris. Dans une lettre de Beauharnois et de l'intendant Hocquart adressée au ministre de la Marine, Beauharnois expliquait au ministre les raisons de ce voyage : « *les opérations n'estoient pas assez fréquentes pour que (Claude) puisse atteindre au degré de perfection qui luy est nécessaire* ». Pendant trois ans, Claude travaillera chez les Pères de la Charité de Paris sous la tutelle de *Sieur Girard, chirurgien de la Charité, lequel est amy et parens du père*, comme il l'écrivait au ministre de la Marine en 1737. Même avant son départ pour Paris, Claude Benoist recevait une gratification de 200 livres par an pour ses services et il continua de profiter de cette gratification pendant son séjour dans la capitale française.

Claude Benoist revient à Montréal en 1735 et, aux dires de son père qui l'écrit au ministre de la marine en 1737, il est prêt à faire *les plus belles opérations que l'on puisse*

---

1. Lessard R. Op. Cit., p. 151.

*faire sur le corps humain, et ce à la satisfaction de Messieurs les Gouverneur et Intendant.*<sup>1</sup> Joseph Benoist veut que son fils lui succède comme chirurgien-major pour les troupes de la marine stationnées à Montréal.

En 1737, après son retour de Paris, Claude Benoist sollicite le brevet de chirurgien-major en remplacement de son père qui vient d'être nommé médecin du roi. Selon la correspondance officielle auprès du ministre de la Marine, il semble bien que le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart soient favorables à cette requête; ils le reconnaissent comme *un sujet capable et appliqué* et signalent que le public lui accorde beaucoup de confiance.<sup>2</sup> Le ministre, bien que favorable, n'acquiesce pas à cette demande. En 1741, Joseph Benoist, suite à une *attaque d'apoplexie qui l'a privé de l'usage de la main et qui l'a rendu imbécille* ne peut plus pratiquer son art. Claude Benoist, fort de l'appui du gouverneur et de l'intendant, est tellement convaincu qu'il va succéder à son père, que, dès février de la même année, il utilise le titre de chirurgien-major, comme le confirme un acte du notaire Porlier le 24 mai 1741.<sup>3</sup>

À l'automne 1741, le gouverneur Beauharnois voyant que Joseph Benoist ne récupère pas de sa maladie insiste pour qu'il soit remplacé par son fils qui sert de médecin et de chirurgien auprès du gouverneur. Pour des raisons inconnues, Hocquart ne partage plus

---

1. Lettre de Joseph Benoist au ministre de la marine, octobre 1737, AC. série C<sup>11</sup>A, vol. 68, folio 258r-259v.

2. Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre de la marine, 5 octobre 1738, AC. C<sup>11</sup>A, vol. 69, folio 39r-39v.

3. Massicotte EZ. Op. Cit. p. 142.

cette opinion, il est fâché contre Claude Benoist, et même si dans la lettre qu'il signe avec Beauharnois il appuie la candidature de Claude Benoist, dans une autre lettre qu'il rédige seul, il favorise la nomination du chirurgien Feltz qui est alors en poste à Québec comme chirurgien.<sup>1</sup> C'est ce dernier choix qui l'emporte et, le 1<sup>er</sup> janvier 1642, Feltz succède officiellement à Joseph Benoist comme chirurgien-major des troupes de la marine à Montréal. Claude Benoist continuera de pratiquer à l'Hôtel-Dieu de Montréal et décédera à Montréal, le 20 juin 1759, à l'âge de 47 ans.

#### **4. Chirurgiens canadiens formés en France**

Le chirurgien Claude Benoist est une exception, non seulement il débute son apprentissage en chirurgie auprès de son père à Montréal, mais il va à Paris pendant trois ans parfaire son apprentissage. Très peu de candidats canadiens iront en France pour recevoir leur formation et seuls les mieux nantis pourront se permettre un tel luxe. Sous le Gouvernement de Montréal, Claude Benoist, fils du chirurgien-major Joseph Benoist, Bertrand Forestier, fils du chirurgien Antoine Forestier, et Antoine Toussaint Adhémar, fils du notaire royal Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin iront passer quelques années dans les hôpitaux français. À leur retour, ces candidats ne seront pas favorisés pour occuper des postes importants en chirurgie dans la colonie. Benoist se verra refuser le poste de chirurgien-major détenu par son père au profit de Ferdinand Feltz, tout comme Forestier se verra également refuser le même poste. Quant à Adhémar, il s'exilera à Détroit où il pratiquera la médecine.

---

1. Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, 2 nov. 1741, AC. C<sup>11</sup>A, vol. 75, folio 81r-81v.

## C) LA FORMATION DES CHIRURGIENS AU DÉBUT DU RÉGIME BRITANNIQUE

Sous le Régime britannique, le système d'apprentissage se poursuivra jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la région de Montréal, le dernier contrat notarié que nous avons retrouvé de l'engagement d'un apprenti-chirurgien à un maître-chirurgien est celui qui lie Charles Mercier à François-Xavier Bender. François-Xavier Bender engage Charles Mercier, âgé de 13 ans, le 16 mars 1786, pour une période de six ans, continuant ainsi le Régime d'apprentissage.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la formation des bureaux des examinateurs pour les régions de Québec et de Montréal en 1788, les autorités britanniques commencent à contrôler la pratique de la médecine et de la chirurgie au Canada. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, soit en 1823, qu'est fondée la première école de médecine au Canada, le *Montreal Medical Institution* qui, le 29 juin 1829, deviendra officiellement la Faculté de médecine de l'Université McGill, fondée en 1821. Le premier gradué d'origine canadienne fut William Leslie Logie qui reçut son diplôme de l'Université McGill, le 24 mai 1833.

## CHAPITRE 3 : LA PRATIQUE CHIRURGICALE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Pendant tout le Régime français, soit pendant plus de cent dix-huit ans, à Montréal, il n'y eut aucun médecin diplômé d'une Faculté de médecine, donc aucun docteur en médecine qui offrit ses services à la population. Seuls les chirurgiens-barbiers et les chirurgiens militaires assurèrent les soins de santé à la population de Ville-Marie et des bourgs environnants et, *disent les moqueurs, on ne s'en porta pas plus mal.*<sup>1</sup> Par nécessité, les chirurgiens se virent donc dans l'obligation d'assurer, non seulement le volet chirurgical de leur pratique, mais également le volet médical.

### A) LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE EN FRANCE

La médecine française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est toujours très attachée à l'enseignement des Anciens d'où *un enseignement universitaire profondément dogmatique et sclérosé.*<sup>2</sup> Dans sa pratique, le médecin français, selon les principes de la médecine hippocratique, interroge longuement le patient et l'observe minutieusement. Il s'intéresse au faciès, à la langue, aux yeux, à la coloration de la peau. Il scrute les urines, les selles et le sang lors de la saignée qui est faite par le chirurgien. Il ne palpe pas beaucoup, la seule palpation qu'il se permet est celle du pouls. Pour lui, la palpation est une tâche manuelle donc vile qui doit être confiée au chirurgien.<sup>3</sup>

---

1. Boissonnault C.M. *Chirurgiens canadiens d'autrefois*, Can J Surg, vol. 2, 1959, p. 328.

2. Lebrun François. *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers*, Paris, 1983, Messidor/Tempus actuels, p. 37.

3. Ibid. pp. 59-60.

À cette époque, en France comme dans tous les pays européens, la médecine galénique avec sa théorie des humeurs prédomine. Selon cette théorie, la maladie est une manifestation d'un désordre de l'équilibre qualitatif ou quantitatif entre les quatre composantes du corps : la bile jaune, la bile noire, le flegme et le sang. Pour rétablir la santé et obtenir une guérison, il ne suffit que de rétablir l'équilibre entre les humeurs d'où l'usage de la saignée, des vomitifs, des purgations et des lavements. S'il juge que la qualité des humeurs est déficiente, il prescrit des cordiaux pour renforcer le sang.

On comprend mieux alors Molière qui, dans *Le malade imaginaire*, caricaturait la médecine de son époque en faisant dire à Thomas Diafoirus : « *saignare, purgare et clysterium donare* ». Il était très près de la vérité. Le premier médecin de Louis XIII, fanatique de son art, infligea au roi, en une seule année, 215 purgations, 212 lavements et 47 saignées. Louis XIV, le Roi Soleil, a été purgé plus de 2000 fois en cinquante ans.<sup>1</sup>

## **B) LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE EN NOUVELLE-FRANCE**

Bien sûr, les chirurgiens-barbiers de la colonie formés en France étaient des adeptes de la théorie des humeurs. Tout comme leurs confrères de la métropole, dans leur pratique, ils utilisaient à profusion la saignée, les purgations, les vomitifs et les lavements, comme en font foi les documents de l'époque, en particulier les inventaires après décès où l'on retrouve les sommes dues aux chirurgiens par les patients décédés et qui avaient reçu ces traitements.

---

1. Lebrun F, op. cit., p. 67.

## 1. La saignée

L'utilisation de la saignée datait de l'Antiquité et avait le sceau d'approbation d'Hippocrate et de Galien. Aussi, les chirurgiens-barbiers de la Nouvelle-France ne contestaient pas cette pratique et l'utilisaient couramment pour traiter leurs patients. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les inventaires après décès des chirurgiens de la colonie où il est fait mention des instruments chirurgicaux qu'ils possédaient. Lessard a consulté l'inventaire après décès de quatre-vingt-seize (96) chirurgiens, et les instruments chirurgicaux les plus fréquemment mentionnés dans ces actes notariés sont la lancette pour pratiquer la saignée et la palette pour recueillir le sang.<sup>1</sup> Vingt-huit inventaires en font mention. Également, le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal possède une excellente collection des différents modèles de lancettes et de palettes qui ont été utilisées par les chirurgiens montréalais.

La qualité du sang retiré lors des saignées témoigne de l'état de santé du patient. Renald Lessard rapporte que Pierre Puibarau, un chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de 1724 à 1757, est l'un des rares chirurgiens à évaluer et à noter la qualité du sang retiré. Dans plusieurs de ses rapports, il écrit : *Très mauvais sang, méchant sang, vilain sang* ou *bon sang*.<sup>2</sup>

Le 12 juillet 1733, ce même Puibarau et le chirurgien irlandais Timothée Sylvain, qui a été chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1725 à 1730 et probablement le précepteur de Puibarau, signaient un long texte sur la saignée. Il s'agissait d'un rapport judiciaire

---

1. Lessard R. op. cit., p. 225.

2. Ibid. p. 142.

pour la juridiction royale de Montréal. Ce texte est conservé aux Archives Nationales du Québec à Montréal.<sup>1-2</sup>

De fait, la saignée a été populaire et pratiquée par les cliniciens de tous les pays jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> alors que le médecin français, Pierre Louis, le père de la statistique médicale, a eu le génie d'évaluer par les statistiques l'efficacité de ce traitement. En 1835, il publie *Recherches sur les effets de la saignée*.<sup>3</sup> Après avoir exposé sa méthode statistique, il démontre les applications qu'on peut en faire en thérapeutique. Ses résultats démontrent que la saignée, malgré sa popularité, n'a qu'une valeur très douteuse.

## 2. Pharmacopée

Le traitement des maladies internes, fièvres, céphalées, douleurs abdominales, etc. est du domaine de la médecine. À cette époque, les traitements médicaux sont le plus souvent empiriques et peu efficaces. C'est pourquoi le recours aux charlatans, aux guérisseurs, aux rebouteurs et autres individus du même acabit est monnaie courante aussi bien dans la colonie que dans la métropole.

L'arsenal thérapeutique de la médecine, en plus des diètes et des cures thermales, comprend les remèdes qui, selon Thomachot, peuvent être classés en trois catégories :

---

1. ANQ-MT 1-1/128.

2. Lessard R., op. cit., p. 151.

3. Shryock R. H., *Histoire de la médecine moderne, facteur scientifique, facteur social*. Paris, 1956, Librairie Armand Colin, p. 112.



les altérants, les purgatifs, les fortifiants.<sup>1</sup> Ces trois catégories sont les *termes-piliers* de la thérapeutique ancienne. En plus, l'utilisation des matières premières est courante. On utilise aussi bien les matières végétales qu'animales. Parfois, on utilise même des animaux vivants comme les grenouilles, les crapauds, les sangsues.

La botanique joue un rôle majeur dans la pharmacopée de l'époque. Le Jardin des Plantes est au centre de l'enseignement de cette science. Pour fabriquer les simples, soit les plantes médicinales, on se sert des plantes cultivées, des plantes sauvages et même des plantes exotiques importées.

Quelques exemples de plantes utilisées pour la fabrication des simples illustrent leur utilisation thérapeutique.<sup>2</sup> L'ail est utilisé comme vermifuge, antispasmodique et fortifiant; l'anis, comme expectorant et carminatif (expulsion des gaz intestinaux); l'artichaut, comme stimulant des fonctions hépatiques et biliaires; la belladone, comme antispasmodique et analgésique; la camomille, comme antispasmodique, analgésique, anti-inflammatoire, cicatrisant; le cassis, comme diurétique; la digitale, comme diurétique et stimulant de la fonction cardiaque; le fenouil, comme antispasmodique et expectorant; la fougère, comme vermifuge; le pavot, comme somnifère.

Deux remèdes importés d'Amérique du Sud deviennent rapidement populaires et très utilisés par les praticiens : la quinquina pour combattre les fièvres et l'ipéca pour lutter

---

1. Thomachot, op. cit., p. 316.

2. Lebrun F., op. cit., pp. 67-68.

contre la dysenterie.<sup>1</sup> Parmi les minéraux les plus utilisés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on retrouve l'or, le plomb, le mercure et l'antimoine.<sup>2</sup>

Un autre remède obtient la faveur populaire des praticiens : la thériaque. Il s'agit *d'un remède composé de quantité de médicaments chauds pour la guérison des maladies froides, comme paralysie, apoplexie, léthargie, épilepsie, convulsions, dysenterie, coliques, la fièvre quarte, la petite vérole, la morsure des chiens enragés et généralement contre les poisons et venins.* (Furetière)<sup>3</sup>

Toute cette pharmacopée utilisée par les praticiens français est également utilisée par les chirurgiens-barbiers et par les chirurgiens militaires de la Nouvelle-France qui, pour la très grande majorité, ont été formés dans la métropole.

### **3. Les traitements chirurgicaux**

Dans la colonie, tout comme à Paris, il n'y avait pas qu'un seul type de chirurgiens. Comme le dit Thomachot, il existait des *mondes chirurgicaux qui s'interpénètrent mais ne se fondent jamais.*<sup>4</sup> À Montréal, sous le Régime français, on trouvait également différents types de chirurgiens.

---

1. Lebrun F., op. cit., p. 75

2. Ibid. p. 71.

3. Furetière cité par Lebrun, op. cit., p. 72.

4. Thomachot op. cit., p. 29.

On retrouvait des chirurgiens de bateau, certains illettrés, des chirurgiens-barbiers qui n'avaient fait qu'un apprentissage sans avoir été acceptés par une corporation, des maîtres-chirurgiens jurés qui avaient juré d'observer les statuts de leur corporation, des chirurgiens militaires bien formés et des aide-chirurgiens militaires qui s'intitulaient chirurgiens. L'ensemble des chirurgiens était loin de former un tout homogène quant à leur formation chirurgicale et quant à leurs aptitudes à pratiquer la chirurgie. Aussi, est-il essentiel de distinguer la petite et la grande chirurgie, comme l'a fait François Lebrun.<sup>1</sup>

### **3.1 La petite chirurgie**

La petite chirurgie pouvait être pratiquée par tous les chirurgiens. Elle consistait à traiter les maladies externes, soit les plaies, les tumeurs, les ulcères, les fractures et les luxations. En plus, elle incluait la pratique des saignées, des purgations et des lavements (clystères). Elle comportait également l'incision des abcès, l'application des pansements, la pose des cautères et des ventouses, la réduction des fractures, l'extraction des dents et enfin l'assistance aux femmes en couche quand les sages-femmes le requerraient.

Dans la colonie, certaines pratiques médicales de la petite chirurgie suscitent encore la curiosité. Sylvio Leblond nous rapporte avec force détails les soins prodigués au genou malade de madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal.<sup>2</sup> Marguerite de la Jemmerais, épouse de François d'Youville, dispensait ses services et ceux de sa communauté à l'Hôpital général des Frères Charron depuis de nombreuses années.

---

1. Lebrun F., op. cit., p. 76.

2. Leblond, Sylvio. *Le genou de madame d'Youville et ses médecins*, dans *Médecine et médecins d'autrefois*, Québec, 1986, Les Presses de l'Université Laval, pp. 201-214.

En 1738, elle présente des douleurs dans un genou. La douleur augmente rapidement et bientôt deux plaies apparaissent sur le genou malade. Joseph Benoist, chirurgien-major à l'Hôtel-Dieu, est alors consulté. Utilisant le bistouri, il pratique une incision pour rejoindre les deux plaies et pour permettre une meilleure évacuation du pus. Ce traitement n'améliore en rien les douleurs et l'impotence de la patiente.

Elle consulte alors son beau-père, le chirurgien Timothée Sylvain alias Sullivan, qui suggère l'utilisation de simples, c'est-à-dire des solutions ou des infusions de plantes médicinales appliquées en cataplasme sur les plaies. Ce traitement ne provoque aucune amélioration.

On décide alors de consulter le chirurgien-major Ferdinand Feltz, nouvellement arrivé et dont la réputation comme chirurgien se répand de plus en plus dans la colonie. Celui-ci décide d'appliquer un traitement drastique. Il met plusieurs crapauds vivants sur la plaie. Ces crapauds devaient lécher la plaie et leurs sécrétions devaient contenir une substance active qui aurait dû la guérir. Avec l'application des crapauds, la douleur devient exécrante, les petites pattes des crapauds non recouvertes pénétrant dans les chairs meurtries de la patiente. Ce traitement ne provoque aucune amélioration et est bientôt cessé. Heureusement, la patiente guérit spontanément six ou sept ans plus tard.

Il est à noter que les crapauds faisaient partie de l'arsenal thérapeutique depuis plusieurs siècles. Les chinois les utilisaient particulièrement pour le traitement des chancres et des cancers. N'oublions pas que l'application de sangsues vivantes est encore utilisée de nos jours dans certaines conditions spécifiques.

### **3.2 La grande chirurgie**

La grande chirurgie était réservée, en France, aux seuls chirurgiens internes. Elle comprenait les trépanations, l'extraction des esquilles osseuses lors des fractures, la remise en place des os déplacés, l'exérèse des cataractes, du goitre, les amputations des bras et des jambes, les sutures de l'estomac et des anses intestinales lors des éventrations traumatiques, la réparation des hernies, les ponctions des hydropiques et des pleurétiques, l'opération de la taille (lithotomie) et la césarienne après le décès des parturientes.<sup>1</sup> Dans la colonie, très peu de grandes chirurgies ont été pratiquées et, quand les circonstances s'y prêtaient, elles étaient l'apanage des chirurgiens militaires, en particulier des chirurgiens-majors et des chirurgiens attachés aux Hôtels-Dieu de Montréal et Québec.

### **3.3 Les mastectomies pratiquées à Québec et à Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle**

À Québec, la première mastectomie est pratiquée à l'Hôtel-Dieu en 1700 par Michel Sarrazin. Il fait l'exérèse d'un cancer du sein auprès de Sœur Marie Barbier de l'Assomption, qui avait succédé à Marguerite Bourgeoys comme supérieure générale des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Cette opération, une première en Amérique du Nord, réussit pleinement, et la patiente ne meurt qu'en 1739 à l'âge de 77 ans.<sup>2</sup>

---

1. Lebrun F. op. cit., p. 78.

2. Vallée Arthur. *Un biologiste canadien Michel Sarrazin 1659-1735*, Québec, 1927, Imprimé par Ls-A. Proulx, imprimeur du Roi, pp. 63-64.

Le protocole opératoire est rapporté par Louis-Martin Tard :

*« On marque avec de l'encre, toute la circonférence qui est l'endroit où l'on doit faire l'incision, puis l'on passe une aiguille courbe à travers le corps de la tumeur; elle est enfilée d'un cordonnet, dont on lie les deux bouts, et dont on fait une anse qui sert à maintenir la tumeur, tout en éloignant des côtes. Puis avec un rasoir ou un grand couteau que je trouve plus commode que le rasoir qui peut ployer dans l'opération, l'on coupe à l'endroit marqué et l'on enlève tout le corps de la mamelle en peu de temps ».*<sup>1</sup>

À Montréal, il faut attendre en 1735 pour voir se pratiquer une telle intervention à l'Hôtel-Dieu. Joseph Benoist, chirurgien-major, pratique avec succès l'exérèse d'un cancer du sein auprès de Sœur Sainte Hélène, de la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.<sup>2</sup> En 1738, il réédite son exploit avec succès alors qu'il extirpe un cancer du sein auprès d'un officier des troupes du détachement de la marine de Montréal, le sieur Noyan.<sup>3</sup>

La première laparotomie au Canada ne sera faite qu'en 1829 par Robert Nelson, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, plusieurs années avant le développement de l'anesthésie générale et des techniques d'antisepsie et d'asepsie.

---

1. Tard Louis-Martin, *Michel Sarrazin, le premier scientifique du Canada*, Montréal, 1996, Éditions XYZ, pp. 119-120.

2. Janson Gilles, *Joseph Benoît, chirurgien à l'Hôtel-Dieu (1711-1742)*, dans *l'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973*, Montréal, 1973, Les cahiers du Québec, Hurtubise HMH, Ltée, p. 180.

3. Beauharnois et Hocquart au ministre de la Marine, 10 octobre 1738, AC, C<sup>11</sup>A, vol. 69, fol. 34.

Il faut attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir la chirurgie se développer grâce à l'utilisation de l'anesthésie générale à l'éther, en 1846, par William Morton (Boston), et à la popularisation des techniques antiseptiques par Lister (Écosse) et aseptiques par Pasteur (France) et Koch (Allemagne).

#### **4. Les instruments chirurgicaux**

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en Nouvelle-France, tout comme dans la métropole, les chirurgiens utilisaient les mêmes instruments chirurgicaux dans leur pratique professionnelle courante. Les chirurgiens de bateau et les chirurgiens-barbiers de la colonie avaient leur propre coffre d'instruments et de médicaments qu'ils transportaient avec eux en venant de France.

Thomachot nous donne la liste des instruments qui composaient la trousse d'urgence des chirurgiens parisiens : lancettes à saignée, lancettes à abcès, ciseaux droits et courbes, pincettes pour ôter les esquilles osseuses et pour retirer les emplâtres, rasoirs, sondes, spatules, aiguilles pour les ponctions, seringues pour les clystères et tire-balle.<sup>1</sup>

Lessard rapporte que dans les inventaires après décès des chirurgiens de la colonie, les instruments chirurgicaux les plus fréquemment retrouvés sont les lancettes pour la saignée, les palettes pour recueillir le sang, les mortiers et les pilons pour la préparation des médicaments.<sup>2</sup> Moins fréquemment, on retrouve des balances pour peser les

---

1. Thomachot, op. cit., p. 295.

2. Lessard, Renald, *Se soigner autrefois au Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Hull, 1989, Musée canadien des civilisations, p. 131.

médicaments, des pots pour les conserver et quelques alambics. Des daviers pour extraire les dents, des seringues pour donner des lavements et des aiguilles pour pratiquer des ponctions dans les cavités du corps sont aussi régulièrement énumérés.

## **5. La pratique hospitalière**

Au XVII<sup>e</sup> siècle, en France, l'hôpital est un lieu pieux et charitable où l'on reçoit les pauvres pour les soulager de leurs nécessités.<sup>1</sup> La très grande majorité des hôpitaux appartient à des communautés religieuses dont les membres ont beaucoup plus à cœur de sauver les âmes que de sauver le corps des malades hospitalisés. La pratique hospitalière par les médecins est pratiquement inexistante, seuls quelques chirurgiens-barbiers et leurs apprentis y offrent leurs services. On est encore très loin de la médicalisation qui ne surviendra que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

À cette époque, dans tout le royaume de France, deux types d'institutions hospitalières existent, soit les Hôtels-Dieu et les Hôpitaux Généraux. Les premiers doivent être considérés comme les hôpitaux de tous les malades, mais où ne sont admis que les pauvres atteints d'une maladie curable. Quant aux seconds, ils doivent recevoir tous les mendiants, les malades mentaux, les infirmes, les orphelins et les femmes de mauvaise vie. Il s'agit plus d'asiles que d'hôpitaux pour traiter les patients malades.

Le système hospitalier instauré en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle est copié sur le modèle français. Dès 1639, l'Hôtel-Dieu de Québec est fondé. C'est le premier hôpital

---

1. Lebrun, op. cit., p. 82



en Amérique au nord du Mexique. En 1642, l'Hôtel-Dieu de Montréal est fondé par Jeanne Mance, et 1694 marque la fondation de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières. Entre-temps, en 1692, l'Hôpital Général de Québec et l'Hôpital Général de Montréal ouvraient leurs portes.

### **5.1 L'Hôtel-Dieu de Montréal**

Dès 1642, au moment de la fondation de Montréal, Jeanne Mance, avec l'aide du chirurgien de bateau Jean Poupée, commence à soigner la population de Ville-Marie, les militaires et les autochtones malades ou blessés. En 1653, le chirurgien Étienne Bouchard prend la relève de Jean Poupée. En 1659, trois religieuses de l'Ordre des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche prennent charge de l'hôpital. De 1659 à 1964, ce sont les religieuses de cette communauté qui assurent la gestion et le bon fonctionnement de cet hôpital. Jusqu'à l'ouverture du Montreal General Hospital en 1821, l'Hôtel-Dieu de Montréal est le seul hôpital dans la cité. En 1964, c'est à la demande des religieuses que l'hôpital est constitué en corporation sous le nom de *Corporation de l'Hôtel-Dieu de Montréal*.

Le rôle de la communauté des Religieuses Hospitalières a été considérable pour assurer les soins de santé à la population de Montréal pendant plus de 350 ans. Bien avant la plupart des communautés religieuses responsables des hôpitaux, aussi bien en France que dans la colonie, les Religieuses Hospitalières de Montréal ont compris l'importance de la médicalisation de leur institution.

Le 20 août 1681, les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu reconnaissent la compétence de deux chirurgiens militaires, Jean Martinet de Fonblanche et Antoine

Forestier, arrivés en Nouvelle-France en 1665 avec le Régiment de Carignan-Salières en leur faisant signer conjointement un contrat d'engagement comme médecins de *l'hospital de ville-marie* .

Cet engagement est le plus ancien contrat passé par les Hospitalières avec des médecins et démontre l'ouverture d'esprit et la vision de cette communauté. C'est le début de la médicalisation de l'hôpital. Pour les Hospitalières, l'hôpital n'est pas considéré comme un asile ou un refuge pour enfants abandonnés, vieillards, infirmes et indigents ou encore pour filles de mauvaise vie, toutes ces fonctions qui étaient encore l'apanage des hôpitaux généraux de l'époque en France. Pour la communauté des Hospitalières, l'hôpital doit servir d'abord aux soins des malades et des indigents. Ceci se traduit par certaines clauses du contrat qu'elles passent avec les deux chirurgiens qui, devant notaire, s'engagent :

*« à servir le dit hospital... à panser et médicamenter tous les malades... à se rendre, par quartier, de trois mois en trois mois, assisus à visiter les malades sur les sept heures du matin, par chacun jour et autres heures si nécessaire... l'un pour l'absence de l'autre, à réquisition... moyennant 75 livres par un chacun, les remèdes étant fournis par l'hôpital ».*<sup>1</sup>

Les religieuses, par contrat, ouvraient leur hôpital aux médecins et allaient même jusqu'à les rétribuer financièrement, ce qui était une innovation révolutionnaire pour l'époque.

---

1. Greffe du notaire Claude Mague. 20 août 1681, Montréal.

Par la suite, sous le Régime français, plus de vingt-quatre chirurgiens pratiqueront dans cet hôpital qui possédait trente et un lits au moment de la reddition de Montréal en 1760.

La liste de ces chirurgiens est retrouvée à la page suivante.

## **5.2 *L'hôpital des frères Charron ou Hôpital Général de Montréal***

Fondé en 1688 par les Frères Charron, il reçoit ses lettres patentes en 1692 et devient l'Hôpital Général de Montréal. Tout comme en France pour les hôpitaux généraux, il s'agit d'un asile pour malades mentaux, vieillards, orphelins et femmes de mauvaise vie. Pendant les périodes de guerre ou d'épidémies, l'hôpital est utilisé pour traiter les soldats blessés quand leur nombre déborde la capacité d'hospitaliser de l'Hôtel-Dieu.<sup>1</sup>

Marguerite d'Youville, fondatrice de la congrégation des Sœurs de la Charité, dite des Sœurs Grises, prend charge de l'Hôpital Général de Montréal après la mort de son mari qui survint en 1730.

---

1. Fondation de l'hospice de François Charron à Ville-Marie en 1688. Mémoires #133 de la Société généalogique canadienne-française, Vol. XXVIII, 1977, p. 215.

**LISTE CHRONOLOGIQUE DES CHIRURGIENS DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL  
SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS**

Jean <b>POUPPÉE</b>	1642-1650
Étienne <b>BOUCHARD</b>	1653-1676
Gabriel <b>SOUART</b>	1657-1664
Michel <b>GAMELIN</b> dit <b>LAFONTAINE</b>	1670-1674
Jean <b>GAILLARD</b>	1672-1680
André <b>RAPIN</b>	1679-1686
Antoine <b>FORESTIER</b>	1681-1717
Jean <b>MARTINET</b> de <b>FONBLANCHE</b>	1681-1701
Nicolas <b>CATRIN</b>	1689-1695
Dominique <b>THAUMUR</b> de la <b>SOURCE</b>	1689-1711
Jean-Baptiste <b>LERICHE</b> dit <b>LA SONDE</b>	1692-1698
Pierre <b>BAUDEAU</b>	1697-1708
Joseph <b>BENOIST</b>	1714-1742
Timothée <b>SYLVAIN</b> ( <b>SULLIVAN</b> )	1725-1730
Pierre <b>PUIBAREAU</b>	1726-1757
Simon <b>LAFOND</b>	1730-1746
Claude <b>BENOIST</b>	1735-1759
Charles-Joseph-Alexandre-Ferdinand <b>FELTZ</b>	1640-1766
Louis-Nicolas <b>LANDRIAUX</b>	1742-1748
André <b>ARNOUX</b>	1754-1760
Philippe-Jean-Jacques <b>LABOISSIÈRE</b> dit <b>LUANDRE</b>	1757-1763
Antoine <b>BRIAULT</b>	1759-1760
Jean-Jacques <b>LARTIGUE</b>	1763-1777
Antoine-Camille <b>DEBONNE</b>	1763-1774

### **5.3 Qualité des soins médicaux prodigués dans les hôpitaux de la colonie**

Les soins médicaux offerts aux malades dans les hôpitaux de la colonie semblent avoir été d'aussi bonne qualité que ceux offerts aux citoyens français de la métropole à la même époque. Les chirurgiens-barbiers et les chirurgiens militaires qui y œuvraient avaient pratiquement tous été formés en France. Le chirurgien du roi et le chirurgien-major des troupes de la Marine, par leur fonction, pratiquaient à l'Hôtel-Dieu. Aucun chirurgien de ville n'était admis à pratiquer à l'hôpital, sauf à titre d'apprenti chirurgien ou par autorisation du lieutenant du premier chirurgien du roi ou du chirurgien du roi. En cas d'épidémie ou de nécessité lors des guerres, avec l'autorisation du chirurgien du roi, certains chirurgiens de ville étaient admis à pratiquer à l'hôpital.

De nombreux témoignages insistent sur la qualité des soins prodigués dans les hôpitaux de la colonie aussi bien par les médecins que par les religieuses. Les notes de voyage du scandinave Pehr Kalm au Canada en 1749 sont éloquentes à ce sujet.<sup>1</sup> Également, quelques lettres du Chevalier de Lévis témoignent de la qualité des soins dans les hôpitaux de la colonie. Le 31 mai 1756, il écrit au marquis de Montcalm : « *M. Bigot, intendant, m'a dit que les hôpitaux étoient bons ici. Je donnerai tous mes soins pour que nos malades y soient traités et aient tous les soulagements possibles.* » Le 11 juin 1756, il écrit à M. Machault, garde des sceaux à Paris, pour décrire les pertes subies par ses bataillons suite à une épidémie qui s'est développée sur le navire *Le Léopard*.

---

1. Kalm Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, 1977, Édition Pierre Tisseyre.

C'est en ces termes que le Chevalier de Lévis lui écrit :

*« J'espère cependant que nous n'en perdrons pas beaucoup; nous devons cela à la bonté des hôpitaux et aux soins que tout le monde y a apportés dont nous ne pouvons assez nous louer »* et il ajoute : *« j'ai fait ouvrir le premier soldat qui est mort. On a jugé que sa maladie était dans la tête et que c'était une fièvre maligne. En conséquence, on a beaucoup saigné, ce qui fort bien fait. »*<sup>1</sup>

On a donc multiplié les saignées, ce qui était en accord avec la pratique médicale de l'époque. Mais on a fait plus, on a pratiqué une autopsie, ce qui correspondait à l'évolution de la pensée chirurgicale, au nouvel enseignement et à une nouvelle pratique clinique. En particulier, dans les hôpitaux militaires, pour la formation des futurs chirurgiens, on s'appuyait de plus en plus sur une meilleure connaissance de l'anatomie normale, de l'anatomie pathologique et sur le rôle des organes dans la sémiologie des maladies.

## **6. Médecine préventive et prophylaxie**

Pendant le Régime français, malgré les épidémies nombreuses qui survenaient à l'arrivée des navires, on ne possédait que peu de moyens de prévenir la propagation des maladies infectieuses. La médecine prônait la théorie des miasmes et la seule prévention était la quarantaine.

---

1. *Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada (1756-1760)*, Montréal, 1889, Beauchemin et fils, pp. 10-16.

Les principales épidémies meurtrières furent celles de la variole (1702-1703, 1733, 1755, 1757), de typhus et de rougeole (1687-1688, 1710-1711, 1714, 1730).<sup>1</sup> Entre 1742 et 1746, Gauthier qui avait remplacé Sarrazin décrit des maladies non épidémiques, les fièvres putrides, malignes ou vermineuses. Ces conditions ont provoqué la mort de 300 à 400 habitants.<sup>2</sup>

Avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, la prophylaxie contre la variole était inconnue en Europe, alors qu'en Orient et en Afrique, depuis fort longtemps, l'inoculation du pus variolique humain était utilisée contre cette maladie.<sup>3</sup> Suite à l'inoculation artificielle de cette maladie contagieuse, le sujet inoculé présentait une forme anodine de la maladie et avait une immunité pour un certain temps. Au moment d'une épidémie de variole qui sévissait à Londres, en 1721, on a inoculé une vingtaine de personnes, mais la mort de deux d'entre elles provoqua une vive opposition dans la population. Une tentative semblable eut lieu à Boston la même année alors qu'on inocula plus de deux cents personnes. Les résultats furent satisfaisants et la technique fut utilisée dans les colonies anglaises et en Angleterre. Cette technique ne fut pas utilisée en Nouvelle-France pendant le Régime français.

## **7. Accessibilité aux soins médicaux**

### **7.1 Étienne Bouchard et le Régime d'assurance-maladie de Ville-Marie**

Étienne Bouchard, chirurgien-barbier, arrive avec la recrue de 1653. Il s'est engagé par

---

1. Lessard, op. cit., pp. 8-11.

2. Ibid. pp. 14-15.

3. Shryock, op. cit., pp. 51-52

contrat à demeurer cinq ans à Ville-Marie. Cet engagement est signé, le 6 mai 1653, à La Rochelle, devant le notaire Pierre de la Fousse.<sup>1</sup> Il y mourra vingt-cinq ans plus tard après y avoir joué un rôle social important. Ce fut le premier chirurgien à instaurer un régime d'assurance-maladie au Canada. Le 3 mars 1655, devant Lambert Closse et en présence de Paul Chomedey de Maisonneuve, il passe un contrat avec vingt-six des principales familles de Ville-Marie par lequel il s'engage :

*« moyennant cent sous par an, payable en deux termes, à panser et médicamenter chaque contractant et sa famille de toutes sortes de maladies, tant naturelles qu'accidentelles, exception faite de la peste, de la grosse vérole, de la lèpre, du mal caduc, de la litotomie ou opération de la pierre ».*<sup>2</sup>

Le système fonctionne et bientôt d'autres familles adhèrent à ce premier Régime d'assurance-maladie en Nouvelle-France et probablement en Amérique. En 1663, le contrat d'engagement de Bouchard avec la Compagnie Notre-Dame de Montréal est renouvelé avec de Maisonneuve pour une période de cinq ans. Il est toujours convenu que le chirurgien est tenu de panser et médicamenter chaque famille, mais avec une clause maintenant que Bouchard, aussi bien que chaque famille, peut rompre l'abonnement à volonté.

## **7.2 Les soins médicaux pour les militaires**

À partir de 1663, la Nouvelle-France étant considérée comme province royale française,

---

1. Auger, Roland-J. *La Grande Recrue de 1653*, Montréal, 1955, pp. 49-50.

2. Audet-Lapointe, Lionel, Étienne Bouchard, chirurgien à Ville-Marie en 1653, *Mémoire de la Société généalogique canadienne-française*. 1962, vol. XIII, pp. 241-242.



l'accès aux soins médicaux pour les militaires respectait la structure des soins médicaux offerts aux militaires des armées françaises. Les militaires blessés ou malades étaient traités dans les Hôtels-Dieu de chacune des villes sous les soins des chirurgiens-majors qui étaient autorisés à pratiquer dans ces hôpitaux. Les officiers étaient traités dans une chambre à part, alors que les militaires étaient traités dans les salles publiques avec les autres patients civils de l'institution.

### **7.3 Les soins médicaux offerts aux civils**

Dès 1655, les premiers colons de Montréal avaient accès aux services médicaux offerts par Étienne Bouchard, en autant qu'ils adhéraient à son régime de soins assurés. Dans la colonie, les habitants ne recouraient pratiquement jamais aux services des quelques médecins gradués de la colonie. Seuls les biens nantis, les aristocrates locaux et les marchands consultaient les médecins et les maîtres-chirurgiens. Les services médicaux et chirurgicaux étaient assurés à la population civile par les chirurgiens-barbiers et par les chirurgiens militaires. Cependant, une forte proportion de la population recourait aux services des curés, des guérisseurs, des rebouteurs, des ramancheurs et des charlatans.

Les médecins attachés aux Hôtels-Dieu devaient traiter gratuitement les pauvres hospitalisés dans ces institutions pour une maladie curable. Par contre, ils pouvaient exiger des frais auprès de la clientèle qui en avait les moyens. Ils pouvaient recourir à la justice pour se faire payer et ils ne se gênaient pas pour le faire. Quant aux infirmes, aux vieillards, aux orphelins et aux femmes de mauvaise vie, ils étaient traités gratuitement dans les Hôpitaux Généraux.

Les communautés religieuses avaient leurs propres médecins. À Québec, Bonnerme était le médecin des Ursulines. À Montréal, l'abbé Souart, puis par la suite Étienne Bouchard, furent les médecins des Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

#### **7.4 Les autochtones**

Les soins médicaux des autochtones étaient assurés par les chirurgiens-majors attachés aux Hôtels-Dieu qui étaient rémunérés par le roi pour une telle tâche. C'est ainsi que Joseph Benoist recevait un montant annuel de 300 livres pour *faire tous les voyages nécessaires pour panser et médicamenter tous les Sauvages domiciliés dans le Gouvernement de Montréal qui deviendront malades ou blessés, comme aussy ceux des pays d'en haut qui viendront dans led. Gouvernement pour parler d'affaires concernant le service du Roy.*<sup>1</sup> Cependant, les autochtones recouraient très peu à leurs services. Ils considéraient les hôpitaux des blancs comme des mouvoirs. La plupart s'en remettaient aux soins de leurs sorciers ou de leurs chamans.

### **8. La littérature médicale disponible et les publications scientifiques**

La qualité de la pratique médicale et chirurgicale des cliniciens est fonction de leurs connaissances des découvertes nouvelles de la science. L'absence d'imprimerie en Nouvelle-France ne favorisait pas la diffusion de ces nouvelles découvertes et n'encourageait pas la production d'ouvrages scientifiques ou cliniques par les praticiens de la colonie.

---

1. Greffé du notaire Jean Claude Louet, no 227, ANQ-Q CN 301-190 / 4.

Pour apprécier si les chirurgiens de la colonie pendant le Régime français étaient au courant de la littérature médicale et des progrès des connaissances scientifiques de l'époque, il est important de savoir s'ils possédaient les volumes médicaux les plus classiques ou encore s'ils avaient accès à ces ouvrages. Renald Lessard rapporte une enquête menée à travers neuf cent soixante-deux (962) inventaires après décès dans la ville de Québec qui montre que le tiers des personnes décédées possédait des volumes, mais que seulement dix-huit individus avaient des ouvrages médicaux, et parmi les chirurgiens, seuls Michel Sarrazin, Timothée Roussel, Pierre Baudeau et Jean Coustard en possédaient.<sup>1</sup> En se basant sur les inventaires après décès et les ex-libris des traités médicaux conservés au Séminaire de Québec, Lessard affirme que près des deux tiers des inventaires des médecins et chirurgiens mentionnent la présence de livres, sans mentionner leur nombre, leurs titres, leurs auteurs ou la date d'édition. L'ouvrage le plus populaire parmi les praticiens de la Nouvelle-France est le *Traité des maladies les plus fréquentes et des remèdes propres à les guérir* d'Adrien Helvetius. En obstétrique, on ne retrouve qu'un seul ouvrage sur le sujet avant la conquête : *Nouvelles observations sur la pratique des accouchements*, écrit par Pierre Amant et publié en 1715.<sup>2</sup>

Nous n'avons retrouvé aucune mention de l'existence en Nouvelle-France de la revue fondée à Paris en 1743, les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*. Cette revue

---

1. Lessard R. *Se soigner au Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1989, pp. 135-141.

2. Lessard R., *Pratique et praticiens en contexte colonial*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université Laval, 1994, p. 222.

permettait aux membres permanents et aux membres correspondants d'échanger leurs connaissances nouvelles aussi bien scientifiques que cliniques.

Une enquête aussi poussée que celle rapportée par Lessard pour la ville de Québec n'a pas été faite pour le Gouvernement de Montréal. Cependant, quelques inventaires après décès de médecins du Gouvernement de Montréal sont très révélateurs de l'importance de la littérature médicale pour certains praticiens de la région. L'inventaire le plus impressionnant est certes celui de Louis Nicolas Landriaux dit Lalancette.<sup>1</sup>

### **8.1 Louis-Nicolas Landriaux et sa bibliothèque**

Un court résumé de sa carrière pourra peut-être éclairer sur sa passion pour les ouvrages de médecine. Il arrive en Nouvelle-France vers 1742 comme chirurgien militaire déjà formé dans les hôpitaux militaires de la Marine. Il entre au service de Ferdinand Feltz, chirurgien major des troupes du détachement de la Marine et chirurgien à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital général de Montréal. Sœur Mondoux écrit que Landriaux *faisait fonction de chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal avant 1748*.<sup>2</sup> En tant que militaire, en 1748, il est commissionné comme chirurgien pour aller servir le roi et traiter les soldats du fort Saint-Frédéric (Crown Point). Pendant près de dix ans, il sert au fort Saint-Frédéric pour la compagnie de Monsieur de Lusignan. Après l'abandon du fort Saint-Frédéric en 1758, il revient à Montréal où il pratique son art à l'Hôpital Général, alors dirigé par les Sœurs Grises de Montréal. On est en pleine Guerre de la Conquête et

---

1. Greffe du notaire Louis Chaboillez, 15 septembre 1788, ANQ-M, CN 601-74, Montréal.

2. Sœur Mondoux, *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal, 1642-1942*, Religieuses Hospitalières de Montréal, 1942, p. 395.

l'hôpital est utilisé comme hôpital militaire pour traiter les soldats blessés, aussi bien français que britanniques. Il est sous l'autorité du chirurgien major Feltz, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Montréal.

Après la défaite des armées française et la reddition de Montréal en 1760, Il continue d'offrir ses services à l'Hôpital Général et à la population civile. Après le départ de Feltz pour Paris, en 1766, Landriaux devient *chirurgien en chef de l'Hôpital Général de Montréal*, comme en témoignent de nombreux actes notariés de 1770 et 1773, dressés au greffe du notaire de Courville, alors qu'il utilise ce titre et celui de chirurgien juré.<sup>1</sup>

Il occupera ce poste pendant plus de seize ans, soit jusqu'en août 1782, alors que le docteur George Selby le remplace. Par la suite, il semble s'être retiré de la pratique chirurgicale active. Il décède à Montréal, le 24 août 1788. Le 15 septembre 1788, le notaire Louis Chaboillez dresse l'inventaire des biens de la communauté de feu Louis Landriaux et de Marie-Anne Prudhomme. Bien qu'il ait mené une vie aisée et confortable, il meurt criblé de dettes. Au moment de sa mort, il doit à ses créanciers une somme dépassant les 30 000 livres. Sa femme doit refuser la succession et ses biens sont vendus aux enchères.

Dans cet inventaire, on est surpris par la quantité de volumes médicaux que l'on retrouve dans la bibliothèque de Landriaux où se côtoient les œuvres d'Ambroise Paré, les Aphorismes d'Hippocrate, les traités sur la grossesse, les maladies vénériennes,

---

1. Janson G., *Louis-Nicolas Landriaux*, Dictionnaire biographique du Canada, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1980, vol. IV, pp. 469-470.

l'anatomie et la pharmacopée. C'est sûrement la plus importante bibliothèque médicale ayant appartenu à un médecin du Gouvernement de Montréal. Elle est suffisamment importante pour qu'on l'énumère :

Pharmacopée universelle  
Observation sur la grossesse  
Trésor de Médecine  
Cours de chirurgie  
Démonstration anatomique  
Cours de chimie  
Éléments de médecine  
Traité des convulsions  
Nouveau recueil chirurgical  
Pratique de médecine  
Les aphorismes d'Hippocrate  
Traité de l'antimoine  
Les observations de chirurgie  
Oeuvres d'Ambroise Paré  
Nouvelles découvertes en médecine  
Traité des accouchements de Mr de la Motte  
L'anatomie du corps humain  
Anatomie de Mr Palfin  
Matière médicale  
Traité des maladie  
Traité des médicaments de Mr Taury  
Dissertation sur les remèdes propres à guérir les maladies  
Traité des maladies vénériennes  
Abrégé complet de la chirurgie  
Nouvelles médecines  
Réflexions sur la nature des remèdes  
Nouvelles formules de médecine de Mr Garnier  
Nouvelles descriptions anatomiques

## **8.2 Autres chirurgiens du Gouvernement de Montréal avec bibliothèque médicale importante**

Landriaux n'est pas le seul chirurgien du Gouvernement de Montréal à posséder des ouvrages médicaux. Voici quelques exemples qui montrent l'importance qu'attachaient certains chirurgiens pour être au courant des nouveaux développements de la science. Au moment de l'inventaire de feu Jean-Baptiste Laserre dit Laforme et d'Isabelle Renoux, inventaire dressé par le notaire Joseph Daguilhe, le 11 octobre 1776, ce dernier note que le défunt était propriétaire de *treize livres de médecine*.<sup>1</sup>

Pierre Baudeau peut également être considéré comme un chirurgien du Gouvernement de Montréal, puisqu'il y a vécu et pratiqué dans cette ville de 1697 à 1708 au moment de sa mort. Sa venue à Montréal est intéressante. Il arrive en Nouvelle-France en 1692 comme chirurgien militaire. Il est alors installé en garnison à Québec. En 1692, Michel Sarrazin, le chirurgien-major des troupes du détachement des troupes de la Marine décide de retourner en France, se croyant appelé à une vocation religieuse, il veut entrer chez les Jésuites. Plus tard, il décidera de devenir médecin et s'inscrira à la Faculté de médecine de Reims.

Pour remplacer Sarrazin, Frontenac fait une requête au ministre de la Marine pour que Baudeau le remplace à Québec. Cette requête est acceptée et Baudeau devient alors chirurgien-major des troupes de la Marine en Nouvelle-France. Le retour de Sarrazin à Québec en 1697 complique la situation. En effet, Sarrazin reprend son poste de chirurgien-major des troupes de la Marine à Québec.

---

1. Greffe du notaire Joseph Daguilhe, N° 4515, ANQ-M, CN 605-14.

Baudeau est donc transféré à Montréal où il pratiquera la médecine à l'Hôtel-Dieu de Montréal comme son statut de chirurgien-major l'autorise. Il pratiquera à Montréal jusqu'à sa mort le 23 octobre 1708 et sera inhumé le 4 novembre 1708 à l'église de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Le 12 novembre 1708, le notaire Jacques Barbel de Québec dresse l'inventaire des biens de feu Pierre Baudeau, chirurgien-major des troupes du détachement de la Marine entretenues pour le service de sa Majesté en ce pays. Dans cet inventaire, le défunt laisse *des biens mobiliers valant plus de 2000 livres dont une bibliothèque comptant plus d'une centaine d'ouvrages et 1197 livres en numéraire*.<sup>1</sup> Comme dans le cas de Landriaux, il s'agit là d'une bibliothèque exceptionnelle pour un praticien de l'époque.

---

1. Greffe du notaire Jacques Barbel, Québec, 12 novembre 1708, ANQ-Q, CN 301-10.



## CHAPITRE 4 : RÔLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CHIRURGIENS EN NOUVELLE-FRANCE

Une analyse même superficielle de l'ensemble des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires de la colonie sous le Régime français permet de diviser le corps des chirurgiens en deux groupes distincts, l'élite et la masse des chirurgiens-barbiers civils et des chirurgiens militaires. L'élite est formée des chirurgiens hauts fonctionnaires nommés par le roi et par son premier chirurgien. Elle comprend les médecins du roi, les lieutenants du premier chirurgien du roi au Canada, les chirurgiens du roi et les chirurgiens-majors.<sup>1</sup> Cette élite a des revenus qui lui sont assurés par sa fonction, revenus beaucoup plus importants que ceux de l'ensemble des chirurgiens civils qui les retirent de la pratique courante. L'élite forme presque une caste dans la société de la Nouvelle-France. Les membres de ce groupe fréquentent la haute bourgeoisie de la colonie et se fréquentent entre eux. Les mariages se contractent beaucoup entre membres de la même société. Les actes de baptême, de mariage et de sépulture regorgent de leurs signatures comme témoins et parrains. Par contre, la position socio-économique de la masse des chirurgiens qui ne font pas partie de l'élite ne ressemble en aucune façon à celle de l'élite. Cette position socio-économique est même inférieure à celle des commerçants et des marchands puisque les revenus de ces derniers sont nettement supérieurs à ceux des chirurgiens et, dès lors, ils sont plus près du pouvoir et plus influents.<sup>2</sup>

---

1. Nadeau, Gabriel, *Le dernier chirurgien du roi à Québec*, Union Médicale du Canada, tome 80, juin 1951, p. 705.

2. Dechêne, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Librairie Plon, Paris, 1976.

La position socio-économique de l'ensemble des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires est très près de celle du peuple qui recourt à ses services aussi bien professionnels que communautaires. Malgré tout, ces chirurgiens forment une certaine caste si l'on en juge par les mariages qui se contractent entre eux et par le nombre de fois qu'ils requièrent entre eux l'honneur d'assister à leurs mariages ou d'être parrains et marraines. Cependant, cette caste est loin d'être aussi imperméable que la caste des chirurgiens de l'élite.

### **A) L'ÉLITE DU CORPS MÉDICAL EN NOUVELLE-FRANCE**

Sous le Régime français, Québec est à la fois capitale du pays, place forte, port maritime et siège de l'amirauté. C'est dans cette ville, la plus peuplée de la colonie, que résident le gouverneur général de la Nouvelle-France, le médecin du roi et le lieutenant du premier chirurgien du roi au Canada. Québec concentre le pouvoir politique de la colonie et le pouvoir de l'organisation médicale.<sup>1</sup>

De leur nomination jusqu'à leur décès, les lieutenants du premier chirurgien du roi au Canada résident tous à Québec : Jean Madry, nommé en 1658; Jean Demosny, nommé en 1670; Timothée Roussel, nommé en 1687; Gervais Baudoin, nommé en 1692; Jordain Lajus, nommé en 1709. Après la mort de Lajus, la fonction de lieutenant du premier chirurgien du roi au Canada est supprimée.<sup>2</sup>

---

1. Nadeau, G., op. cit. p. 705.

2. Lessard, R., *Pratique et praticiens en contexte colonial*, Thèse de PhD, Un. Laval, Québec, 1994.

Également, tous les chirurgiens du roi résident à Québec : Jean Coustard (1715-1719); Henry Cofinier (1721-1722); Michel Berthier (1722-1740); Antoine Briault (1742-1760). Les chirurgiens-majors ont tous résidé à Québec, du moins pendant un certain temps et, selon les obligations de leur fonction, ils devaient se déplacer pour suivre les troupes. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus forte concentration des troupes était en garnison à Montréal, aussi les chirurgiens-majors du détachement des troupes de la Marine résidaient alors à Montréal.

## **B) L'ÉLITE DES CHIRURGIENS DE MONTRÉAL SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS : LES CHIRURGIENS-MAJORS**

À Montréal, les chirurgiens-majors sont les seuls membres de l'élite chirurgicale. Après 1690, la pratique chirurgicale à Montréal sous le Régime français est dominée par les cinq chirurgiens-majors des troupes de la Marine affectés aux troupes de terre stationnées à Montréal : Pierre Baudeau, Joseph Benoît, Ferdinand Feltz, André Arnoux et Antoine Briault.

### **1. Michel Sarrazin à Montréal**

Déjà, avant l'arrivée de ces cinq chirurgiens-majors, Michel Sarrazin, nommé en 1686 chirurgien-major des troupes de la Marine du Roi pour toute la Nouvelle-France, était venu à plusieurs reprises à Montréal dans l'exercice de ses fonctions. Atteint d'un mal contracté à l'Hôtel-Dieu de Québec où sévissait une épidémie de fièvre en 1690, il est soigné à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Pendant sa convalescence, il se retire au Séminaire de Montréal où il profite de l'hospitalité généreuse des Sulpiciens et de monsieur Dollier de Casson, leur supérieur.

Ce n'est qu'en 1692 qu'il retourne à Québec pour reprendre sa profession de chirurgien et ses fonctions de chirurgien-major. Sa maladie est suffisamment grave pour qu'il pense mourir et rédige son testament devant le notaire Adhémar dit Saint-Martin. Dans cet acte, il lègue tous ses livres de chirurgie à ses confrères montréalais, Thaumur dit La Source, Maublant dit Saint-Amand et Le Riche dit La Sonde, tous chirurgiens de l'Hôtel-Dieu.<sup>1</sup>

Après sa convalescence, il va en France avec l'intention de devenir Jésuite. À Paris, il s'inscrit au cours d'anatomie du Jardin des Plantes et décide de devenir médecin. Il obtient son doctorat à Reims en 1697. De retour à Québec où il avait été remplacé comme chirurgien-major par Pierre Baudeau, il reprend son titre. Ceci oblige Baudeau à venir s'installer à Montréal où il pratiquera la chirurgie dans le Gouvernement de Montréal jusqu'à sa mort, le 23 octobre 1708.

## **2. Joseph Benoist, chirurgien-major à Montréal**

Après la mort de Baudeau en 1708, Joseph Benoist reçoit le brevet de chirurgien-major des troupes de la Marine à Québec, le 14 août 1709. Benoist n'atteindra la colonie qu'en octobre 1711, le vaisseau qui le transportait ayant été capturé par les Anglais. Entre-temps, c'est Antoine Forestier qui fait office de chirurgien-major en attendant l'arrivée de Joseph Benoist. Quand Benoist arrive à Québec, même avec le titre de chirurgien-major des troupes de la Marine à Québec, il est confronté au même problème que Baudeau avait connu, soit la présence de Michel Sarrazin comme médecin du roi. Il restera donc peu de temps à Québec.

---

1. Vallée, Arthur, *Un biologiste canadien, Michel Sarrazin*, Québec, 1927, pp. 22-23.

Dès décembre 1714, Benoist est à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il soigne un officier, Louis Hector de Malleray, blessé lors d'un duel avec Jean d'Ailleboust d'Argenteuil.

Au printemps 1741, Joseph Benoist est victime d'un accident cérébro-vasculaire qui l'invalide. Le 5 octobre 1741, Hocquart écrit au ministre de la Marine : « *Le Sieur Benoist, chirurgien Major des troupes à Montréal, est absolument hors d'État de servir, ayant eu une attaque d'Apoplexie qui la privé de l'usage de la main et qui la rendu imbécille* ». <sup>1</sup> Il devait décéder le 16 novembre 1742. Malgré les démarches du gouverneur Beauharnois et de l'intendant Hocquart pour que Claude Benoist, le fils de Joseph Benoist, le remplace comme chirurgien-major, c'est Ferdinand Feltz qui, le 1<sup>er</sup> janvier 1742, obtient le brevet de chirurgien-major des troupes de la Marine cantonnées à Montréal.

### **3. Ferdinand Feltz, chirurgien-major des troupes de la Marine à Montréal**

Feltz est né à Mayence, en Allemagne, en 1710. Il arrive à Montréal en 1738 et, rapidement, grâce à sa compétence et à sa personnalité, il gagne la confiance des Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et du chirurgien-major, Joseph Benoist. Il est choisi par les religieuses *pour avoir soin des habitants dans leur institution*. <sup>2</sup> Suite au décès de Michel Berthier, chirurgien du roi, en 1740, l'intendant Hocquart demande au gouverneur Beauharnois de faire *descendre* Feltz à Québec pour remplacer le chirurgien du roi.

---

1. Lettre de Hocquart au ministre de la Marine, 5 octobre 1741, E, carton 26, pièce 4.

2. Lettre de Beauharnois et Hocquart au président du bureau de la marine à Paris, 22 septembre 1740.

Feltz se rend à Québec où il pratique son art à l'Hôtel-Dieu. Avec l'appui du gouverneur et de l'intendant, il voit s'ouvrir toutes grandes les portes de la haute société québécoise. Il épouse Marie-Ursule Aubert de La Chesnaye, veuve de Charles Marchand de Lignery, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis et fille de François Aubert de La Chesnay, seigneur de Maur et membre du Conseil supérieur de la Nouvelle-France. Avec un tel statut social et une excellente réputation comme chirurgien, Feltz est convaincu qu'il obtiendra le titre de chirurgien du roi. Sa déception est très grande quand on lui préfère Antoine Briault qui devient le dernier chirurgien du Roi à Québec. Par contre, suite à la maladie qui invalide Joseph Benoist, en janvier 1742, il reçoit le titre de chirurgien-major des troupes du détachement de la Marine à Montréal, étant préféré à Claude Benoist, fils de Joseph, qui, de retour de Paris, espérait obtenir le poste laissé vacant par son père.

Dès son retour à Montréal, Feltz devient chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Général. Sa situation financière est excellente, non seulement à cause de ses revenus professionnels, mais aussi à cause de ses qualités d'administrateur.<sup>1</sup> Rapidement, Feltz démontre des talents exceptionnels pour l'acquisition et la gestion d'immeubles et de terrains. Une des principales et des plus profitables transactions de Feltz a consisté en l'achat d'une terre située au faubourg Saint-Laurent en mai 1754. Il demande à l'arpenteur Bélisle de la diviser en lots, ouvre des chemins et construit même des habitations en pierre sur certains de ces lots. En moins de dix ans, il vendra vingt-quatre de ces lots.

---

1. Janson, G. et al, *Les médecins militaires au Canada : Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz*, Union Médicale du Canada, Tome 104, 1975, pp. 1260-1273.

Également, le 11 août 1758, il achète de Jean LeBer une large portion du fief de l'île Saint-Paul (l'île des Sœurs) pour la somme de 75 000 livres. Le 11 octobre 1764, il revend ce fief pour la somme de 41 000 livres au capitaine de navire Thomas Lynch.

Ses revenus professionnels sont des plus imposants si on les compare aux revenus des autres chirurgiens de la colonie. Du 1<sup>er</sup> juillet 1746 et jusqu'en août 1760, les Religieuses Hospitalières lui versent un montant annuel de 250 livres. Comme chirurgien-major des troupes de la Marine, il reçoit annuellement 1008 livres (3 livres par mois pour chacune des 28 compagnies), en plus des 25 livres attachées au grade. À ces montants, s'ajoute une somme annuelle de 300 livres pour ses *courses et voyages* pour traiter les Amérindiens. En plus de ces revenus fixes, il est rémunéré pour traiter les patients aisés de l'Hôtel-Dieu et les civils non hospitalisés qui ont les moyens de recourir à ses services.

Feltz fait également le commerce et la vente des médicaments, ce qui contribue à accroître ses revenus. Dès son séjour à Québec, Sœur Duplessis écrit à l'apothicaire Féret que Feltz va lui commander pour 500 livres de médicaments à faire venir de France. À Montréal, il continue de faire la vente de médicaments, comme on peut le voir par quelques comptes retrouvés à l'occasion des inventaires après décès de quelques-uns de ses patients. Il intensifie son commerce de médicaments durant la Guerre de la Conquête. Il est même impliqué avec les membres de la clique de l'intendant Bigot pour la fourniture de médicaments et de drogues pour l'armée. Selon le marquis de Montcalm, ce commerce dépasserait la somme de 200 000 livres.

Bientôt, avec l'accroissement de sa richesse et de son statut social, et pour entretenir un train de vie supérieur à celui de la majorité des biens nantis de la colonie, Feltz aura dix esclaves à son service, en plus des servantes qu'il engagera. Les quelques familles en Nouvelle-France qui auront des esclaves n'en auront qu'un ou deux.<sup>1</sup>

Après la défaite des armées françaises, Feltz, chirurgien-major des troupes du détachement de la Marine, aurait voulu retourner en France avec tous les officiers. Le jour de la capitulation de Montréal en 1760, il reçoit un ordre du marquis de Vaudreuil et de l'intendant Bigot de rester dans la colonie pour soigner les soldats malades et blessés.<sup>2</sup> Il retournera en France le 25 août 1766. Avant de quitter le pays, le général Murray lui accorde un certificat de reconnaissance pour ses services, aussi bien auprès des militaires et des civils français qu'auprès des militaires britanniques.<sup>3</sup> Il décédera à Blois, le 9 mars 1776.

#### **4. André Arnoux à Montréal**

André Arnoux et Antoine Briault viennent à Montréal pendant la Guerre de la Conquête (1754-1760) dans des circonstances différentes. Arnoux sera à Montréal à partir de 1755 et jusqu'à sa mort en 1760, alors que Briault n'y sera qu'à partir de 1759 et repartira pour la France en 1760.

---

1. Trudel, Marcel, *L'esclavage au Canada français*, p. 146.

2. Archives du Canada à Paris, APC. MGI, E., carton 181, dossier Feltz.

3. Janson, G. et al, *Les médecins militaires au Canada : Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz*, Union Médicale du Canada, tome 104, 1975, pp. 1260-1273.



Le premier contact d'André Arnoux avec le Canada est en tant que chirurgien des vaisseaux du roi. Formé comme chirurgien militaire à l'Hôpital de la Marine de Rochefort, en juin 1749, André Arnoux reçoit l'ordre de s'embarquer sur la frégate *La Diane* pour venir au Canada traiter les officiers et les soldats blessés. En 1751, il est muté du port de Rochefort et transféré en Nouvelle-France, avec le titre de chirurgien en second. Arnoux s'installe donc à Québec et sert à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Général de Québec.

Le 10 juillet 1755, attaché au Régiment de la Reine, il est cantonné à Québec. Son Régiment reçoit l'ordre de se rendre par voie de terre à Montréal pour le 29 juillet. Suite à la noyade du chirurgien-major Polémond survenue le 18 juillet, à la rivière du Chêne, Arnoux lui succède à la tête du corps médical français pour toute la durée de la guerre et se comporte en véritable chef. Il est chargé d'établir des hôpitaux ambulants partout où les troupes se trouvent rassemblées.<sup>1</sup>

Pendant les cinq années qu'il est chirurgien-major de l'hôpital ambulant, il accompagne les troupes partout où elles sont envoyées : à Carillon; au fort Ticonderoga; au fort Saint-Frédéric (Crown Point); à Lévis. Entre-temps, il revient à Montréal où il se dépense, non seulement à traiter les militaires sous son commandement, mais il offre également ses services à la population civile.

---

1. Janson, G., Lise Lapointe-Manseau, *Édouard Desjardins, Les médecins militaires au Canada : 1. André Arnoux*. Union Médicale du Canada, tome 103, février 1974, pp. 304-311.

Dès 1755, l'Hôtel-Dieu de Montréal commence à recevoir des blessés qui viennent parfois de très loin, même de l'Ohio. Les trente et un lits de l'hôpital sont remplis au-delà de leur capacité. On transforme même la chapelle en hôpital, les religieuses cèdent leurs chambres et les cloisons sont abolies pour improviser de grandes salles pour recevoir les blessés. Deux pavillons provisoires sont construits dans les jardins de l'hôpital qui sont baptisés Hôpital militaire ou Salles royales.<sup>1</sup>

En plus de traiter les blessés de guerre, Arnoux doit également lutter contre les maladies épidémiques provoquées par les conditions insalubres et les privations alimentaires : épidémies de variole, de typhus, de choléra, résurgence des avitaminose et réapparition du scorbut. C'est ainsi que pendant cinq ans, entre les opérations sur les champs de bataille, Arnoux dispense ses soins aussi bien aux militaires qu'à la population civile. Pendant ses séjours à Montréal, Arnoux et son épouse demeurent sur la rue Saint-Gabriel.

Malgré les transformations à l'intérieur de l'Hôtel-Dieu pour accommoder les blessés, les capacités sont bientôt dépassées et l'intendant Bigot demande aux Sœurs Grises de recevoir les blessés Anglais à l'Hôpital Général. Une salle leur est réservée, la salle des Anglais, où Arnoux va prodiguer ses soins. Après la bataille des Plaines d'Abraham, le chevalier de Lévis ordonne à André Arnoux de revenir à Québec pour traiter les officiers, les soldats et les prisonniers blessés. Arnoux revient à Québec où il prodigue ses soins avec diligence. Le 28 juillet 1760, il se rend à Montréal où il meurt précocement, le 20 août 1760, d'une *fluxion de poitrine*.

---

1. Sœur Raymond, *Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, 1756-1861, vol. 2.

## 5. Antoine Briault à Montréal

Le séjour d'Antoine Briault à Montréal est beaucoup plus bref. En effet, ce n'est qu'après la défaite des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759, qu'il suit les troupes de Lévis vers Montréal. Pendant tout son séjour dans la colonie, soit de 1742 à 1760, en tant que chirurgien du roi à Québec, son autorité s'étend également au Gouvernement de Montréal. C'est sur lui qu'incombe la responsabilité de l'organisation médicale de toute la colonie.

Par ses fonctions, dans les documents officiels et par la population, le chirurgien du Roi à Québec est désigné par différentes appellations : chirurgien-major de Québec, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Québec, chirurgien de la place, chirurgien de l'Amirauté, chirurgien de la garnison, chirurgien de la prison, chirurgien des sauvages et chirurgien du Roi en pratique civile.<sup>1</sup> Tous ces titres traduisent le rôle du chirurgien du Roi dans la colonie.

La pratique chirurgicale d'Antoine Briault se localise surtout à l'Hôtel-Dieu de Québec où, avec le médecin du Roi, Jean-François Gauthier, il constitue le *bureau médical* de l'hôpital. Les chirurgiens de la ville de Québec ne sont pas autorisés à pratiquer à l'Hôtel-Dieu. Seuls les apprentis chirurgiens y sont admis. Pendant les épidémies, les chirurgiens de la ville, avec l'autorisation du chirurgien du Roi, peuvent y donner leurs services.

---

1. Nadeau, Gabriel, *Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault, 1742-1760*, Union Médicale du Canada, tome 80, 1951, pp. 705-726.

Le 11 juillet 1756, Jean-François Gauthier, médecin du Roi à Québec, décède victime d'une épidémie provoquée par l'arrivée de la frégate *Le Léopard*. Cette frégate faisait partie de l'escadre qui emmenait Montcalm à Québec. Suite à ce décès, Briault reçoit de la part de l'autorité royale, son brevet de médecin du Roi.<sup>1</sup> Il n'était pas nécessaire d'être docteur en médecine pour devenir médecin du Roi. Le fait d'être chirurgien était suffisant pour obtenir une telle nomination. D'ailleurs, les deux médecins du Roi à Montréal, Joseph Benoist et Timothée Sylvain alias Sullivan, n'étaient pas docteurs en médecine lors de leur nomination.

Il n'y a aucune preuve que Briault ait pratiqué son art dans les hôpitaux de Montréal après son départ de Québec en septembre 1759, suite à la défaite des Plaines d'Abraham. Par contre, on sait qu'il a vécu à Montréal durant la dernière année de son séjour dans la colonie. Le 4 mars 1760, devant le notaire P. Panet de Méru, il signe une quittance au Séminaire de Québec.<sup>2</sup> Dans ce document, il porte toujours le titre de chirurgien-major des troupes de sa Majesté et il demeure sur la rue Notre-Dame à Montréal. Après la reddition de Montréal, le 8 septembre 1760, il retourne en France avec les troupes rapatriées.

Ces cinq chirurgiens-majors ont formé l'élite des chirurgiens du Gouvernement de Montréal, aussi bien par leur fonction que par leurs relations avec le pouvoir et la haute société.

---

1. Nadeau, Gabriel, *Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault, 1742-1760*, Union Médicale du Canada, tome 80, 1951, pp. 705-726.

2. Greffe du notaire P. Panet de Méru, Montréal, 4 mars 1760.

### **C) RICHESSE DES CHIRURGIENS DU GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL**

Pour évaluer la richesse ou la pauvreté des chirurgiens du Gouvernement de Montréal pendant le Régime français, grâce aux actes notariés, on peut utiliser quelques indices, comme les bilans financiers dressés la plupart du temps lors des inventaires après décès, le douaire consenti à l'épouse lors du mariage, les transactions financières mobilières et immobilières.

Pour le Gouvernement de Montréal, une étude préliminaire et même incomplète de ces documents, montre sans équivoque qu'il existe deux classes de chirurgiens si l'on considère leur richesse : les chirurgiens-majors composent l'élite et l'ensemble des autres chirurgiens pratiquant dans la ville ou dans les bourgs forment la masse. Ces derniers, à quelques exceptions près, dans leur bilan, disposent à leur décès d'un numéraire inférieur à 1000 livres même s'ils possèdent presque tous des immeubles.

Il reste que pour la masse des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires qui ont pratiqué dans le Gouvernement de Montréal très peu ont eu des revenus suffisamment importants pour que l'on puisse dire qu'ils faisaient partie d'une classe supérieure dans la société montréalaise. Ils ne se démarquent pas des habitants et des artisans. Les négociants et les marchands de Montréal avaient des revenus de beaucoup supérieurs et étaient considérés comme d'une classe supérieure à l'ensemble des chirurgiens.

Renald Lessard, pour sa thèse de doctorat en histoire, a relevé les bilans financiers des membres du corps médical canadien. À partir de son tableau, en se référant aux chirurgiens du Gouvernement de Montréal, nous avons constitué le tableau suivant qui

montre bien la grande disparité et le grand écart de revenus qui existent entre les chirurgiens de l'élite dont plusieurs figurent ici et les chirurgiens du commun :

<b>NOM ET PRÉNOM</b>	<b>BILAN MOBILIER</b>	<b>NUMÉRAIRE</b>	<b>ACTIFS</b>
<b>Bouchard, Étienne</b>	127	Néant	127
<b>Jalot, Jean</b>	180	Néant	180 + immeubles
<b>Rapin, André</b>	2484	Néant	2871 + immeubles
<b>Baudeau, Pierre</b>	2083	1197	3280
<b>Beaudoin, Gervais</b>	4417	5147	11247 + immeubles
<b>Lalanne, Joseph</b>	329	Néant	329 + immeubles
<b>Tailhandier, Marien</b>	1662	811	2659 + immeubles
<b>Guignard, Jean-Bapt.</b>	876	Néant	1607
<b>Bélisle, Henry</b>	308	4	469 + immeubles
<b>Sarrazin, Michel</b>	2660	Néant	2660 + immeubles
<b>Spagniolini, Jean-Fern.</b>	2300	1153	6206 + immeubles
<b>Sullivan, Timothée</b>	1542	Néant	1542
<b>Feltz, Ferdinand</b>	8642	80	8862 + immeubles
<b>Spagniolini, Jean-Fern.</b>	2630	42 672	67888 + immeubles
<b>Laserre, Jean-Bapt.</b>	764	Néant	764 + immeubles
<b>Duthu, Jean-Paul</b>	192	Néant	492 + immeubles
<b>Ducondu, Jean</b>	7161	569	21178 + immeubles
<b>Chastelain, Antoine</b>	835	Néant	10853 + immeubles
<b>Mauvide, Jean</b>	4981	276	5989 + immeubles
<b>Landriaux, Nicolas</b>	659	Néant	688
<b>Labathe, Guillaume</b>	1995	Néant	3761 + immeubles

Comme on a pu le constater dans le tableau précédent, certains chirurgiens qui pratiquaient dans le Gouvernement de Montréal et qui ne faisaient pas partie de l'élite

des chirurgiens-majors, comme Spagniolini, Ducondu et Chastelain ont amassé des actifs très impressionnants. Spagniolini a présenté un bilan de 67 888 livres et des immeubles pour 3500 livres, Ducondu un bilan de 21 178 livres et des immeubles pour 2230 livres, et Chastelain un bilan de 10 853 livres et des immeubles.<sup>1</sup> Ces trois chirurgiens sont des exceptions. C'est surtout par leur sens aiguisé des affaires et par leurs relations familiales qu'ils feront fortune, et non pas uniquement par leur pratique chirurgicale.

### **1. Jean-Baptiste Spagniolini**

Jean-Baptiste Spagniolini est un chirurgien militaire d'origine italienne. En 1733, il est en garnison au fort Chambly. Il épouse Charlotte Bourleton qui décédera en 1736. Le 6 juillet 1734, il achète *l'île à la brisé*, une île située dans le bassin de Chambly.<sup>2</sup> Cette île appartient à Jean-Baptiste Boucher de Niverville, seigneur en partie de Chambly, mais qui deviendra le seul seigneur de Chambly quelques années plus tard. Spagniolini pendant toute sa vie a toujours été en relation étroite avec la famille Boucher de Niverville, famille aristocratique importante.

Dès 1736, après sa démobilisation, Spagniolini s'installe à Boucherville où il pratiquera la médecine et la chirurgie pendant toute sa vie professionnelle. Après la mort de sa première épouse, il marie, le 3 janvier 1737, Catherine Bénard dit Carignan qui vient

---

1. Lessard R., Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1994, pp.698-699.

2. Greffe du notaire J.-C. Rimbault de Piedmont, Montréal, 6 juillet 1734.

d'une famille très à l'aise.<sup>1</sup> Le 2 août 1737, Jean-Baptiste Boucher de Niverville lui concède une terre dans la seigneurie de Boucherville. Le 18 juillet 1744, Catherine Bénard décède.

Six mois après le décès de sa seconde épouse, Spagniolini convole en troisièmes noces avec Françoise Boucher de Niverville. Au moment de cette union avec la fille du seigneur de Chambly, Spagniolini est intimidé. Lui qui voulait accorder un douaire préfix de 500 livres de rente à sa future épouse augmente son préciput de 500 à 1000 livres, soit l'équivalent d'un capital de 20 000 livres. Le contrat de mariage est passé devant le notaire Loiseau dit Chélons le 10 janvier 1745 et le mariage est célébré le lendemain en l'église paroissiale de Boucherville où tous les membres de l'aristocratie régionale assistent incluant les Boucher de la Broquerie.<sup>2</sup> Cette union est des plus profitables pour Spagniolini, dont le patrimoine s'accroît, et il devient seigneur en partie de la seigneurie de Chambly en 1752.<sup>3</sup>

En comparaison, quand Feltz se marie, il accorde un douaire de 500 livres de rente à son épouse, soit l'équivalent d'un capital de 10 000 livres. Selon Lessard, seul Antoine Briault aurait dépassé cette somme parmi les 125 contrats de mariage des membres du corps médical de la colonie mariés avant 1760 et ayant consenti un douaire préfix.<sup>4</sup>

---

1. Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons, Montréal, 3 janvier 1737.

2. Greffe du notaire A. Loiseau, Montréal, 10 janvier 1745.

3. Greffe du notaire L.-C. Danré de Blanzzy, 23 mars 1752.

4. Lessard R., op. cit., pp. 713-714.



## 2. Jean Ducondu

Jean Ducondu est un chirurgien militaire de la marine qui arrive au Canada vers 1754. Il s'installe sur la rive nord du Saint-Laurent, d'abord à Saint-Sulpice puis, plus tard, à Lavaltrie. Son mariage à Marie-Joséphé Bourdon lui est très profitable au point de vue financier. Son épouse et sa belle-famille possèdent de nombreuses terres sur la rivière Saint-Jean dans la seigneurie de Lavaltrie et à Saint-Sulpice. Grâce à leurs relations, dans les années qui suivent, le couple accroît ses propriétés terriennes.

La formation chirurgicale de Ducondu aux écoles de la Marine semble avoir été excellente et conforme aux standards de l'époque puisqu'en novembre 1788, après examen devant le Bureau des examinateurs de la région de Montréal, bureau nouvellement formé et sous la présidence de Jean-Baptiste Jobert, il obtient sa licence provinciale de pratique médicale. Il fait alors partie du premier contingent de licenciés de la région montréalaise.

## 3. Claude-Antoine Chastelain dit Derigny

Claude-Antoine Chastelain dit Derigny est un chirurgien militaire qui arrive au Canada avec le Régiment de LaSarre. Il fait partie de la compagnie de M. le chevalier de LaCorme. En 1750, il est installé à l'Assomption où, le 9 juin de la même année, il épouse Marie-Thérèse Lesage.<sup>1</sup> Le couple aura onze enfants.

---

1. Charbonneau, H & J. Légaré, *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, Vol. 39, Les Presses de l'Univ. de Montréal, 1987.

Dès 1752, Chastelain commence à acquérir de nombreuses terres et concessions à l'Assomption et dans la seigneurie voisine de Saint-Sulpice. Il devient un des propriétaires fonciers importants de la région.

L'année 1764 est une année fertile en problèmes pour Chastelain. François Mollere dit Lasonde, chirurgien et négociant à Québec, vient d'acquérir la terre du chirurgien Joseph Casseneuve de Saint-Sulpice située sur le bord de la rivière l'Assomption, en plein dans le fief de Chastelain. Les relations entre Chastelain et Mollere s'enveniment puisque, le 5 juillet 1764, à la requête de Joseph Debrase, procureur de François Mollere, le notaire Daguilhe dresse l'inventaire des biens d'Antoine Chastelain. Le 20 juillet 1764, les deux protagonistes sont détenus à la prison de Montréal. En présence du notaire A. Foucher, les deux contractants signent une transaction d'accord et sont relâchés.<sup>1</sup>

Les affaires de Chastelain ne semblent pas avoir toujours été bonnes. Il éprouve des revers financiers en 1769. Dans *La Gazette de Québec*, le 6 mars 1769, on pouvait lire l'avis suivant : « *Monsieur Chastelain Derigny, chirurgien à l'Assomption, annonce qu'il a fait des arrangements avec ses créditeurs de sorte que Monsieur Simon Sanguinet a le pouvoir de remettre toutes les dettes* ». <sup>2</sup> À ce moment, Chastelain quitte la région de l'Assomption pour aller s'établir au Détroit avec les membres de sa famille. Il semble avoir refait sa fortune puisque, le 22 août 1781, lors d'un inventaire après décès, il avait un bilan mobilier de 835 livres et un actif de 10 853 livres et des immeubles.

---

1. Greffe du notaire A. Foucher, Montréal, 20 juillet 1764.

2. *La Gazette de Québec*, N° 220, 6 mars 1769.

#### 4. Chirugiens ayant pratiqué une autre profession ou un autre métier

Plusieurs chirurgiens dans la colonie, en plus de pratiquer la chirurgie, ont exercé une autre profession ou un autre métier. Pour certains, la profession de chirurgien n'étant pas assez rémunératrice, il s'agissait d'augmenter leurs revenus pour améliorer leur condition sociale. Pour d'autres, c'était par obligation de suppléer à une carence d'effectifs dans certaines professions. Dans le Gouvernement de Montréal, vingt-quatre chirurgiens ont pratiqué une autre profession ou exercé un autre métier : dix furent marchands, cinq apothicaires, cinq notaires, deux prêtres, un bedeau et un lieutenant général de la juridiction de Montréal.

<b>BOUAT</b> , François-Marie	Lieutenant général de la juridiction de Montréal
<b>COMPAIN</b> , Pierre-Joseph	Prêtre et curé
<b>DESTAMPES</b> , Jean-Baptiste	Négociant à l'Île Dupas
<b>DUPONT</b> , Vital	Négociant à Québec
<b>DOULLON dit DESMARAIS</b> , Charles	Notaire à Pointe-Claire
<b>DUBOIS</b> , Jacques	Commerçant à Montréal
<b>FORESTIER</b> , Jean-Baptiste	Commerçant à Montréal (Traite des fourrures)
<b>GAMELAIN dit Lafontaine</b> , Michel	Commerce de l'eau-de-vie
<b>GASCHET</b> , René	Notaire royal et juge seigneurial
<b>GONDARD</b> , J.-B. Barthelemy	Apothicaire
<b>LALANNE</b> , Joseph	Notaire
<b>LANDRIAUX</b> , Louis-Nicolas	Apothicaire
<b>LAPLANCHE</b> , Jean	Apothicaire
<b>LATOUR</b> , Jean	Commerçant
<b>MARIN</b> , Gilles	Bedeau
<b>MARTINET de FONBLANCHE</b> , Jean	Apothicaire et commerce de l'eau-de-vie
<b>MOLLERE dit LASSONDE</b> , François	Marchand
<b>MONDELET</b> , Dominique	Notaire
<b>PIRON</b> , Pierre	Scieur de long
<b>ST-OLIVE</b> , Claude	Apothicaire
<b>SYLVAIN</b> , Timothée	Apothicaire
<b>SOUART</b> , Gabriel	Curé et supérieur des Sulpiciens
<b>TAILHANDIER dit Labeaume</b> , Marien	Notaire seigneurial et royal et juge seigneurial
<b>VIGNEAU</b> , Jean-Raymond	Commerçant à Québec

## **D) LA FAMILLE**

L'étude de la famille des chirurgiens du Gouvernement de Montréal est un excellent indicateur de leur rôle social dans la communauté. Dans cette étude, il faut considérer deux groupes très distincts : les familles des chirurgiens nés en France et qui sont venus en Nouvelle-France et les familles des chirurgiens nés au Canada. Dans le premier groupe, on compte cent vingt et un (121) chirurgiens nés en France et, dans le second groupe, on en compte seize nés au Canada.

### **1. Intégration des chirurgiens français à la société montréalaise**

La meilleure façon pour les chirurgiens français célibataires de s'intégrer à la société montréalaise est d'épouser des jeunes canadiennes. Parmi les cent vingt et un (121) chirurgiens nés en France et qui sont venus pratiquer dans le Gouvernement de Montréal, quatre-vingt-deux (82) ont épousé des jeunes filles nées dans la colonie, soit près de sept sur dix (70 %). Quant aux trente-neuf (39) qui n'ont pas pris épouse dans la colonie, ils étaient déjà mariés ou sont restés célibataires.

Parmi les quatre-vingt-deux (82) qui ont pris épouse au Canada, suite au décès de leur épouse canadienne, décès qui survenait le plus souvent à la suite d'un accouchement, treize se sont mariés en secondes noces avec une autre canadienne. Bien plus, à la suite du décès de leur seconde épouse, deux ont épousé une autre canadienne en troisièmes noces.

Quant aux chirurgiens canadiens, onze ont épousé des canadiennes, un a épousé une Française à LaRochelle, trois sont restés célibataires et un est devenu prêtre.

## **2. Fertilité des familles des chirurgiens dans le Gouvernement de Montréal**

Des 82 mariages entre chirurgiens nés en France et qui ont épousé des canadiennes, 71 familles ont eu des enfants. De ces familles, 363 enfants sont nés, soit une moyenne de 5,1 enfants par famille. Par contre, 12 chirurgiens d'origine canadienne ont fondé des familles. De ces 12 familles, 105 enfants sont nés, soit une moyenne de 8,75 enfants par famille. Les familles des chirurgiens canadiens ont donc été plus fertiles que les familles des chirurgiens nés en France. Si l'on réunit ces deux statistiques, il y a donc eu 83 familles fertiles sur les 96 mariages. Ces familles ont eu 468 enfants pour une moyenne de 5,6 enfants par famille.

## **3. Mortalité infantile (moins de deux ans) dans les familles des chirurgiens**

Des 363 enfants dont le père chirurgien est Français, 127 sont décédés avant l'âge de 2 ans, soit une mortalité de 35 %. Des 105 enfants issus des familles dont le père chirurgien est Canadien, 49 sont décédés avant l'âge de 2 ans, soit une mortalité de 46,7 %. Si on combine les deux groupes sans tenir compte du lieu d'origine du père, on obtient un nombre de 468 enfants issus de 83 familles. De ce nombre, 176 enfants sont décédés avant d'atteindre l'âge de 2 ans, soit une mortalité infantile générale de 37,6 %.

Les démographes de l'Université de Montréal rapportent que le taux de mortalité infantile en Nouvelle-France est de 171 pour mille avant 1680 et de 242 pour mille dans les trois premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup>

---

1. Lachance A, *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France*, Libre Expression, Montréal, 2000, p. 41.

#### 4. Profession des pères des chirurgiens du Gouvernement de Montréal

La connaissance de la profession des pères des chirurgiens du Gouvernement de Montréal peut nous renseigner sur le milieu social dans lequel la famille évoluait.

On connaît la profession des pères de 42 des 121 chirurgiens français qui ont pratiqué dans le Gouvernement de Montréal : 20 chirurgiens ou médecins; 10 marchands; 5 avocats, juges ou notaires; 3 apothicaires; 2 seigneurs; 2 hauts gradés militaires. Parmi les 16 chirurgiens canadiens, la profession du père était la suivante : 9 chirurgiens; 4 marchands; 1 notaire; 1 seigneur; 1 perruquier. Comme on peut le voir, il y avait donc une certaine tendance à choisir le métier de chirurgien quand le père était chirurgien ou médecin.

#### PROFESSION DES PÈRES DES CHIRURGIENS DU GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

##### Profession du père de 42 des 121 chirurgiens nés en France

Chirurgien ou médecin	20
Apothicaire	3
Avocat, juge ou notaire	5
Marchand à la cour du roi	2
Seigneur	2
Bourgeois ou marchand	8
Militaire haut gradé	2

##### Profession du père des 16 chirurgiens nés en Nouvelle-France

Chirurgien	9
Notaire	1
Marchand	4
Perruquier	1
Seigneur	1

**LISTE DES CHIRURGIENS NÉS EN NOUVELLE-FRANCE  
DONT LE PÈRE ÉTAIT CHIRURGIEN**

<b>NOM DU PÈRE</b>	<b>NOM DES ENFANTS</b>
<b>Alavoine, Charles</b>	<b>Alavoine, Jacques-Marie</b> <b>Alavoine, François</b>
<b>Baudoin, Gervais</b>	<b>Baudoin, Gervais</b>
<b>Benoist, Joseph</b>	<b>Benoist, Claude</b>
<b>Forestier, Antoine</b>	<b>Forestier, Bertrand</b> <b>Forestier, Jean-Baptiste</b> <b>Forestier, Pierre</b>
<b>Guignard, Pierre</b>	<b>Guignard, Jean-Baptiste</b>
<b>Thaumur, Dominique</b>	<b>Thaumur, Jean-Baptiste</b>

Il est à noter que, dans le Gouvernement de Montréal, seulement deux familles ont fourni plus qu'un médecin; Charles Alavoine a eu deux fils chirurgiens et Antoine Forestier a eu trois fils chirurgiens. Il n'y a donc pas eu de dynastie familiale en médecine à Montréal.

## **CHAPITRE 5 : LA PRATIQUE MÉDICO-ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE**

### **A) LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS**

Au point de vue administratif, pendant le Régime français, la Nouvelle-France était divisée en trois Gouvernements ; le Gouvernement de Québec, le Gouvernement des Trois-Rivières et le Gouvernement de Montréal. Le gouverneur de Québec était le Gouverneur général de toute la Nouvelle-France, alors que les gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières étaient les gouverneurs administratifs uniquement des villes et des bourgs de leur juridiction. Le Gouvernement de Montréal commençait à l'île Dupas près de Berthier, sur la rive nord, et à Sorel, sur la rive sud, et se rendait à l'ouest à Laprairie-de-la-Madeleine et jusqu'aux Grands Lacs. En plus de Ville-Marie, tous les villages et bourgs de cette région étaient sous la juridiction du gouverneur de Montréal.

Au point de vue administratif, les chirurgiens du Gouvernement du Montréal ont joué un rôle mineur. Un seul chirurgien, François-Marie Bouat, semble avoir été très impliqué dans l'administration à titre de maître conseiller du roi et de lieutenant général de la juridiction de Montréal. Deux autres chirurgiens ont été juges seigneuriaux et notaires royaux, soit René Gaschet et Marien Tailhantier dit LaBaume.

#### **1. François-Marie Bouat, lieutenant général dans la juridiction de Montréal**

François-Marie Bouat est né à Montréal, le 25 mars 1676. Son père est commerçant. Tout comme son père, il fera le commerce de la fourrure mais aussi le commerce de



l'alcool pour lequel, en 1695, il sera condamné pour trafic illégal.<sup>1</sup> Très jeune, il s'engage comme voyageur et semble avoir parcouru toutes les grandes routes de la traite des fourrures, depuis celles des pays d'en haut, du Mississippi et de la Haute Louisiane.

Le seul document qui indique que François-Marie Bouat était chirurgien est l'acte de sépulture de sa seconde épouse, Agathe LeGardeur de Repentigny, décédée à l'Hôpital Général de Québec, le 8 avril 1763. Bouat y est inscrit comme chirurgien. Nous ignorons où et avec qui il a fait son apprentissage en chirurgie. Le seul contact que nous retrouvons entre lui et un chirurgien, c'est lors du baptême de sa fille Marie-Charlotte, à Montréal, le 23 février 1703 : la marraine est Marie-Madeleine Forestier, fille d'Antoine Forestier, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le 20 avril 1709, il est nommé au poste de lieutenant du prévôt de la maréchaussée de Montréal. Cette nomination met un terme à ses expéditions dans l'arrière-pays, mais ne l'empêche pas de continuer de faire du commerce. En 1711, dans les actes officiels, il est inscrit comme lieutenant du Grand Prévôt de ce pays. Le 6 juin 1717, lors du baptême de son fils, François-Marie, il est inscrit comme lieutenant général de la juridiction royale de Montréal. Le parrain de l'enfant est le marquis de Vaudreuil et la marraine est l'épouse de François-Mathieu Dulinot, membre du Conseil souverain. Il décède à Montréal, le 18 mai 1726, à l'âge de 50 ans. Dans l'acte de sépulture, il est inscrit comme maître conseiller du Roi et lieutenant général dans la juridiction de Montréal.

---

1. Blain, Jean, *Bouat, François-Marie*, Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1969, pp. 85-86.

## **B) LES CHIRURGIENS DE MONTRÉAL ET LA JUSTICE**

Les annales judiciaires du district de Montréal regorgent d'inscriptions dans lesquelles les chirurgiens de Montréal sont impliqués soit à titre d'expert médico-légal, à titre de demandeur ou à titre d'accusé. Quelques exemples serviront à démontrer ce rôle.

### **1. Les chirurgiens du Gouvernement de Montréal, experts médico-légaux**

Dès le début de la colonie, les chirurgiens du Gouvernement de Montréal doivent jouer le rôle de médecin expert et de médecin légiste. Leur expertise est sollicitée pour faire des enquêtes, des examens et pour témoigner dans les cas suspects d'actes criminels, de viol, de blessures, de décès suspect ou de mort avec violence.

#### **1.1 Étienne Bouchard, médecin légiste**

Le 20 mai 1669, à la demande du gouverneur de Montréal, sieur d'Ailleboust, Étienne Bouchard doit dresser un procès-verbal après avoir examiné le cadavre de Simon Galbrun, assassiné dans une rue de Montréal.<sup>1</sup> Le 7 septembre 1671, on arrête Françoise DuVerger, une des Filles du roi et épouse de Simon Galbrun. Elle vient d'épouser en secondes noces Jean Boutin dit Léveillé. Elle est accusée de *s'estre faitt soigner trois fois en divers temps et médicamenter pour faire perdre son fruit et d'avoir accouché, tué son enfant et iceluy enterré à l'instant*. En plus, elle est soupçonnée d'avoir été complice du meurtre de son premier mari. Elle est trouvée coupable et envoyée à Québec avec le soldat Laliberté, le présumé meurtrier de son mari, pour être appliquée

---

1. Audet-Lapointe, Lionel, *Étienne Bouchard, chirurgien de Ville-Marie en 1653*, Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, Vol. XIII, Montréal, 1962, p. 241.

à la question. Condamnée à *être pendue et étranglée, son corps sera exposé à un gibet qui sera mis sur le cap diamant*. Par ruse, elle se déclare enceinte de deux mois pour retarder son exécution. Elle est examinée par le sieur Bonnamour, docteur en médecine, par Timothée Roussel, chirurgien de Québec, et par dame Morin, sage-femme de Québec qui déclare qu'elle n'est pas *grosse*. Elle est exécutée le 7 septembre 1672.

### **1.2 Martinet de Fonblanche, expert médico-légal**

Les nombreuses expertises et les nombreux témoignages de Martinet de Fonblanche devant le Conseil souverain et devant les tribunaux du Gouvernement de Montréal démontrent une carrière d'expert médico-légal très bien remplie et témoignent des mœurs et des habitudes de la population de la colonie à cette époque. Quelques exemples illustreront son expertise.

Le plus fréquemment, son expertise consiste à examiner les blessures subies par des colons suite à une agression criminelle. Ses rapports au Conseil souverain déterminent l'importance des blessures, évaluent les séquelles et suggèrent même des indemnités. C'est ainsi que, le 3 janvier 1683, il examine les blessures que François Laurent a subies au travail alors qu'il était domestique chez le sieur de Longueuil et il certifie que, devant leur importance, il a droit à une pension pour subvenir à ses besoins. Plusieurs fois, son enquête détermine la cause du décès accidentel.<sup>1</sup> Le 7 mars 1676, en compagnie d'Étienne Bouchard, il examine le cadavre d'un dénommé Desjardins, habitant de Rivière-Saint-Pierre, mort accidentellement, et il fait rapport au Conseil souverain. Le 23 mai 1693, il examine le cadavre de Jacques Brot, tué par la chute d'un arbre.

---

1. Rapports du secrétaire et registraire de la Province de Québec, Québec, 1889-91, p. 92.

En d'autres circonstances, il doit témoigner dans des causes de meurtres.<sup>1</sup> Dans la nuit du 9 au 10 juillet 1684, à Lachine, le nantais Julien Talus dit Vendamont trouve son épouse, Anne Godery, au lit avec son voisin, Antoine Roy dit Desjardins. Sur le champ, à l'aide d'un bâton, il tue son rival et va se constituer prisonnier auprès du bailli de Montréal. L'enquête est menée le jour même par le bailli qui, par une injonction, oblige Martinet de Fonblanche à se rendre avec lui à Lachine et *le charge de faire la visite dudit cadavre et en dresser rapport fidelle et véritable*. Le procès se déroule à Montréal du 15 juillet au 14 octobre, alors que Vendamont est condamné à mort, mais il se pourvoit en appel. Son épouse est condamnée pour crime d'adultère et bannie à vie de l'île de Montréal avec peine du fouet et du carcan en cas de contravention. Le 12 juillet 1689, il fait rapport au Conseil souverain de l'examen qu'il a fait sur le cadavre de la fille d'Honoré Dupuis dit Tourangeau, violée et assassinée par un sauvage.<sup>2</sup>

### **1.3 Antoine Forestier, éminent médecin légiste**

Peu de temps après son arrivée à Montréal en 1665, avec le Régiment de Carignan-Salières, Antoine Forestier devient un des chirurgiens les plus populaires. Les autorités judiciaires le réclament comme expert médico-légal pour faire des enquêtes, des examens et pour témoigner dans les cas suspects d'actes criminels.

En se basant sur le rapport du secrétaire et registraire de la Province de Québec pour les

---

1. Séguin, Robert-Lionel, *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*, Leméac, Montréal, 1972, p. 410.

2. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*, Québec, 1923, traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983, p. 412.

années 1889 à 1891, Ahern a recensé plus de quarante causes où son nom est mentionné et pour lesquelles on a utilisé ses connaissances pour éclairer la justice.<sup>1</sup>

## **2. Les chirurgiens du Gouvernement de Montréal comme demandeurs**

Fréquemment, les chirurgiens du Gouvernement de Montréal ont recours à la justice quand ils se sentent lésés. Étienne Bouchard n'hésite pas à recourir aux tribunaux contre Françoise Bénard. Le 19 novembre 1661, sur le chemin public, Françoise Bénard, épouse de Marin Janot, un des assurés de Bouchard, lui administre une raclée retentissante devant de nombreux témoins. Ignorant la risée publique, Bouchard la traduit en justice. Reconnue coupable, elle est condamnée à payer *25 livres d'amende envers l'église et envers ledit bouchard pour réparation.*<sup>2</sup>

Martinet de Fonblanche n'hésite pas à recourir à la justice pour se faire payer ses honoraires par ses patients et ses débiteurs récalcitrants. En 1670, Martinet poursuit en justice le serrurier Louis Loïsele qui refuse de lui payer ses services comme chirurgien.<sup>3</sup> Le 11 février 1670, le juge de Montréal condamne Loïsele à payer 20 livres à son chirurgien. Ce n'est que le 14 février 1672, devant le notaire Bénigne Basset, que Loïsele fera une réparation d'honneur sous forme de transaction en faveur de son chirurgien. Il est probablement le premier chirurgien en Nouvelle-France à utiliser la justice pour réclamer ses honoraires.

---

1. Ahern, M.-J. & G., op. cit., pp. 223-226.

2. Séguin, Robert-Lionel, op. cit., p. 375.

3. Massicotte, E.-Z., *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le Régime français*, RAPQ 1922-1923, Québec, 1923, p. 135.

Il n'hésite pas à recourir à la justice pour être remboursé des montants qu'on lui doit. C'est ainsi que, le 26 février 1680, il fait appel au Conseil souverain d'une sentence rendue par le bailli de Montréal en faveur d'André Carrière, de qui il réclame une somme de 150 livres. En juillet 1690, il intente un procès contre Jacques Passart Labretonnière qui lui doit la somme de 50 livres, somme promise par un billet antérieur. Labretonnière est reconnu coupable le 24 juillet et est condamné à payer la somme due et les frais.<sup>1</sup>

Joseph Benoist intente un procès à Eustache Lanouiller dit Boisclair qui refuse de payer la cure d'une *chaude pisse cordée gonorée virulente et invétérée*. Lors du procès, l'intimé n'hésite pas à qualifier son chirurgien d'ignorant et d'incompétent : « *ledit Benoist n'a que le nom de chirurgien et non la capacité et qu'il l'a traité d'une maladie qu'il ne connaissait pas* ».<sup>2</sup>

### **3. Les chirurgiens du Gouvernement de Montréal au banc des accusés**

Sous le Régime français, quelques chirurgiens du Gouvernement de Montréal ont été traduits en justice pour des actes jugés criminels selon la loi. Deux exemples : la traite des fourrures et de l'alcool, ainsi que les faux-monnayeurs.

#### **3.1 La traite des fourrures et le trafic de l'eau-de-vie**

La traite des fourrures et le trafic de l'eau-de-vie étaient des monopoles réservés à quelques individus qui recevaient l'autorisation royale de les pratiquer mais qui, en

---

1. ANQ-M, Jugements et délibérations du Conseil souverain, vol. III, p. 440.

2. ANQ-M, Registre des audiences judiciaires de Montréal, 1714-1719, vol. 8, 6 juillet 1717.

échange, devaient contribuer aux coffres de l'état. Très fréquemment, les colons oubliaient volontairement qu'il était illégal de pratiquer ces trafics, et les assignations en justice étaient nombreuses. Les chirurgiens n'échappaient pas à une telle occasion pour augmenter leurs revenus.

Ce trafic était très florissant à l'époque, mais était fortement déconseillé par les autorités civiles et religieuses. Deux chirurgiens du Gouvernement de Montréal furent condamnés pour une telle pratique. Dès 1660, Étienne Bouchard est condamné pour avoir vendu de l'eau-de-vie aux autochtones. Le 26 avril 1681, le Conseil souverain assigne en justice Jean Martinet de Fonblanche comme trafiquant et traiteur de pelleteries avec les amérindiens, et ce, malgré les défenses publiées hautement.<sup>1</sup>

### **3.2 Deux chirurgiens malhonnêtes**

#### ***Pierre Malidor, voleur et faussaire***

Apprenti-chirurgien auprès de Jean Martinet qui devait lui enseigner l'art de la chirurgie pendant quatre ans, Pierre Malidor est un escroc qui n'hésite pas à voler son patron.<sup>2</sup> Le 22 septembre 1689, ce dernier traduit en justice son élève. Martinet se plaint qu'on lui a volé une barrique d'anguilles et un certain nombre de volailles. L'enquête démontre que Malidor est l'un des coupables.<sup>3</sup>

---

1. Malchelosse, Gérard, *Les coureurs des bois au XVII<sup>e</sup> siècle*, Les Cahiers des Dix, Vol. VI, 1941, p. 134.

2. Massicotte, E.-Z., op. cit., p. 135.

3. Ahern, M.-J. & G., op. cit., pp. 405-406.

Le 7 mars 1690, ce même Malidor est reconnu coupable d'un crime beaucoup plus grave. En ce jour, le Conseil souverain le reconnaît coupable d'avoir falsifié des cartes qui servaient de monnaie d'échange dans la colonie. À cette époque, en effet, pour pallier la pénurie d'espèces sonnantes en Nouvelle-France, on utilisait des cartes à jouer qui portaient la signature du ministre de la Marine, du gouverneur et de l'intendant de la colonie. La valeur de ces cartes variait de 7 sols 6 deniers jusqu'à 24 livres. À l'arrivée des vaisseaux français, ces cartes pouvaient être échangées contre argent comptant. Malidor est reconnu coupable d'avoir falsifié onze cartes d'une valeur de 4 livres chacune en imitant la signature du sieur de Vermeuil, trésorier de la marine, et de les avoir utilisées pour faire le commerce et pour obtenir l'équivalent en argent. Cet acte était considéré comme un crime de lèse-majesté et punissable de grands châtiments.

En guise de châtiment, il est condamné :

*« à être battu et fouetté, nu de la ceinture jusqu'aux épaules, par l'exécuteur de la haute justice, à la porte du palais de justice, sur le parvis de l'église notre-dame, à la croisée des chemins et aux autres endroits habituels. À chacune de ces places, il recevra six coups de fouet. En plus il devra rembourser la valeur de ces cartes qu'il a contrefaites et payer une amende de dix livres à sa majesté. Ledit Malidor sera forcé de servir pour trois ans. Personne ne pourra l'employer et utiliser ses services à une distance moindre de soixante lieues de cette cité. S'il récidive son offense ou s'il s'approche de la ville avant cette période prescrite, il sera envoyé aux galères. Il devra rester en prison jusqu'à ce que quelqu'un voudra l'employer en respectant les conditions émises ».*



**Jean Lacoste, faussaire**

Selon Massicotte, le chirurgien Jean Lacoste qui demeurait chez Joachim Labelle, en l'île Jésus, le 6 juillet 1744, est accusé et reconnu coupable de fabrication et de distribution de cinq billets de cartes ou ordonnances signées Hocquart et ayant cours en Nouvelle-France comme monnaie d'échange.<sup>1</sup> Pour ce crime de lèse-majesté, le tribunal le condamne à être pendu à une potence qui sera dressée sur la place du marché à Montréal.<sup>2</sup> C'est une sentence extrême mais exemplaire et courante à l'époque.

Lacoste en appelle de sa sentence au Conseil supérieur de Québec. Sa sentence est commuée, mais la punition reste des plus sévères, comme en fait foi le texte suivant : « *Ledit Jean Lacoste sera battu et fustigé nu de verges par l'exécuteur de la haute justice dans les carrefours et lieux accoutumés de Montréal, et à l'un d'iceux flétry d'un fer chaud marqué d'une fleur de lis sur l'épaule dextre* ». Donc, non seulement il sera fouetté, mais également il sera marqué de la fleur de lys, indice indélébile d'un criminel selon les lois françaises. Bien plus, il devra *servir de forçat à perpétuité sur les gallères de Sa Majesté, à l'effet de quoy, il sera renvoyé de Montréal après l'exécution et remis dans les prisons de la ville de Québec jusqu'à ce qu'il puisse être embarqué sur le premier vaisseau qui partira pour la France, pour être ensuite à son arrivée, conduit aux dites gallères...*

---

1. Massicotte, E.-Z., op. cit., pp. 142-143.

2. Registre des édits et ordonnances, 1743-1756, pp. 17 et 22. Cité par Massicotte.

## CHAPITRE 6 : COMPARAISON ENTRE LA PRATIQUE CHIRURGICALE ET LE MODE DE VIE DANS LA MÉTROPOLE ET LA COLONIE

Comparer la pratique chirurgicale et le mode de vie des chirurgiens de la métropole à ceux des chirurgiens en contexte colonial, c'est comparer deux mondes différents. Les conditions environnementales, matérielles, climatiques et sociales sont loin d'être les mêmes. Si on trouve de nombreuses similitudes, les différences sont toutes aussi nombreuses.

### A) LES MONDES CHIRURGICAUX EN FRANCE ET DANS LA COLONIE

À Paris, tout comme dans la colonie, le monde chirurgical ne forme pas un tout homogène. Comme l'écrit Beaumarchais : « *Qu'il y a-t-il en effet de commun entre un chirurgien du Roy et un petit chirurgien parisien qui vit au fond de sa boutique ?* »<sup>1</sup> Les chirurgiens de l'élite et ceux de la masse des chirurgiens-barbiers peuvent pratiquer la même profession, ils n'ont pas la même pratique. Cette réalité est exprimée par Marie-Andrée Thomachot quand elle parle *des mondes chirurgicaux à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*.<sup>2</sup>

La même situation se retrouve dans la colonie, aussi bien à Québec qu'à Montréal. L'organisation médicale du royaume de France avec toute sa hiérarchie est transplantée

- 
1. Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*. Acte I. Scène 6. Cité par Thomachot M.A. *Chirurgie et chirurgiens parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Université de Paris IV - Sorbonne, juin 1992, p. 36.
  2. Thomachot, M.-A. *Ibid.*, p. 36.

en Nouvelle-France où il existe au moins deux classes de chirurgiens : la première, les chirurgiens de l'élite comprenant les lieutenants du premier chirurgien du roi et les chirurgiens-majors, puis, la seconde composée de la masse des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires.

En France, le premier chirurgien du roi, délègue son autorité à ses premiers lieutenants, un pour chaque province royale et pour chaque colonie. Ces derniers sont responsables de l'organisation de la chirurgie dans leur juridiction respective.

Les lieutenants du premier chirurgien du roi sont responsables aussi bien de l'organisation de la chirurgie militaire que de la chirurgie civile. Si l'organisation des soins chirurgicaux des armées est confiée aux chirurgiens-majors, l'organisation des soins chirurgicaux des civils demeure la responsabilité du premier lieutenant du chirurgien du roi. C'est ce dernier qui doit s'assurer de l'organisation des communautés de chirurgiens dans chacune des villes et des bourgs qui ont un nombre suffisant de chirurgiens pour former une corporation.<sup>1</sup>

Dans la colonie, contrairement à la situation dans la métropole, les lieutenants du premier chirurgien du roi ne sont pas enclins à former des communautés de chirurgiens et encore moins à les organiser en corporation. Malgré un nombre quand même impressionnant de chirurgiens qui pratiquent dans le Gouvernement de Montréal sous le Régime français, soit plus de 131 chirurgiens, il n'existe aucune organisation

---

1. Nadeau, Gabriel, *Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault (1742-1760)*, Union Médicale du Canada, tome 80, juin 1951, pp. 708-715.

professionnelle, ni aucune communauté ou corporation de chirurgiens. La même situation se retrouve dans les gouvernements de Québec et des Trois-Rivières.

Ce phénomène ne se confinait pas qu'à la chirurgie, la France ne manifestait aucun enthousiasme à exporter les corporations dans ses colonies. La seule tentative d'organiser une corporation est racontée par Robert Rumilly qui, malheureusement, ne cite pas ses sources.<sup>1</sup> En 1669, quelques jours après la noyade de Jean Madry, alors lieutenant et assistant du Sieur de Barnoin, premier chirurgien du roi, Étienne Bouchard et quatre autres chirurgiens de Montréal dont il était le doyen, auraient reçu des lettres patentes les constituant en corporation. Nous ignorons ce qu'il est advenu de cette corporation et nous n'avons retrouvé aucun document témoignant de son existence.

## **B) LA FORMATION DES CHIRURGIENS EN FRANCE ET DANS LA COLONIE**

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en France, il existait deux façons pour devenir chirurgien, soit en étant apprenti auprès d'un maître chirurgien qui enseignait son métier ou soit en étant militaire, et alors on apprenait son métier sur les champs de bataille et dans les hôpitaux militaires.

### **1. Formation des chirurgiens civils**

Pour les futurs chirurgiens civils, les futurs chirurgiens-barbiers, selon que l'on est apprenti à Paris ou en province, la formation est différente. Les conditions de pratique de la chirurgie à Paris sont beaucoup plus réglementées qu'en province.

---

1. Rumilly, Robert, *Histoire de Montréal*, Montréal, 1970, Fides, p. 180.

À Paris, le clerc chirurgien prépare la présentation du chef-d'œuvre qui va lui donner le titre de maître chirurgien sous la tutelle d'un maître chirurgien juré. Il doit présenter ce chef-d'œuvre devant le jury de la confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien. Ce n'est qu'après examen par les membres de cette confrérie qu'il peut prétendre au titre de chirurgien.

En province, les conditions et la durée de l'apprentissage varient selon les régions et selon l'existence ou non d'une communauté de chirurgiens dans la ville où le futur chirurgien veut pratiquer. Dans les villes où existe une communauté de chirurgiens, pour obtenir le droit de pratiquer dans cette ville comme chirurgien interne, le candidat doit avoir travaillé trois ans avec un maître chirurgien de la ville et avoir passé une année dans les hôpitaux de cette ville. Par la suite, il doit passer l'examen dit *de grande expérience* ou de *grand chef-d'œuvre* devant les membres jurés de cette communauté. Dans les villes où le nombre de chirurgiens ne justifie pas l'existence d'une communauté, le candidat, pour devenir chirurgien externe, doit avoir passé deux années d'apprentissage chez un maître chirurgien, membre d'une communauté reconnue, ou il doit avoir fait deux années d'apprentissage dans les hôpitaux.<sup>1</sup>

## **2. Formation des chirurgiens militaires**

La seconde façon d'acquérir le titre de chirurgien est de suivre la filière militaire. Cette filière donne un enseignement plus pratique que l'enseignement donné aux futurs chirurgiens civils. L'enseignement de la chirurgie aux chirurgiens civils ne commence à

---

1. Lebrun, François, *Se soigner autrefois, médecins, saints et sorciers aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Paris, Messidor, 1983, pp. 927-957.

se structurer véritablement que vers 1720 avec l'ouverture des écoles de chirurgie. La réorganisation du corps médical français est l'œuvre de Louis XIV qui en définit la composition vers 1686. Depuis Ambroise Paré, le jeune militaire commence sa formation chirurgicale sur les champs de bataille comme aide-chirurgien et, plus tard, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est dans les hôpitaux militaires qu'il acquiert sa compétence.

Dans les hôpitaux militaires, une nouvelle pratique clinique et un nouvel enseignement se développent, basés sur une meilleure connaissance de l'anatomie normale, de l'anatomie pathologique et sur le rôle des organes dans la sémiologie des maladies. Les chirurgiens sont conscients des travaux de William Harvey sur la circulation sanguine et de Morgani sur l'anatomie pathologique. Les chirurgiens militaires font profiter de leur grande expérience chirurgicale acquise aussi bien sur les champs de bataille que dans les hôpitaux militaires. Ces derniers voient leur nombre s'accroître et le volume de leurs patients augmenter de façon considérable. L'enseignement pratique est mieux structuré dans les hôpitaux militaires que dans les hôpitaux civils et à la Faculté de médecine. Presque chacun des hôpitaux militaires possède un amphithéâtre pour les démonstrations anatomiques et chirurgicales.<sup>1</sup> Le taux de mortalité dans les hôpitaux militaires est beaucoup plus faible que dans les hôpitaux civils; en 1789, un patient sur trois hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Paris décède, alors qu'un seul malade sur quarante hospitalisés dans les hôpitaux militaires subit le même sort.<sup>2</sup>

- 
1. Keel, Othmar et Hudon, Philippe. *L'essor de la pratique clinique dans les armées européennes (1750-1800)*. Gesnerus Swiss Journal of History of Medicine and Science, 1997, 54; pp. 37-58.
  2. Vigarello, Georges, *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, p. 161.

### **3. Formation des chirurgiens en Nouvelle-France**

Alors que pour Paris et pour chaque ville importante du royaume de France, il y a des communautés de chirurgiens qui assurent le respect des exigences pour devenir chirurgien, dans la colonie, il n'existe aucune communauté de chirurgiens pour jouer le même rôle. Les seules façons pour les Canadiens de devenir chirurgien sont d'aller en France pour y suivre un apprentissage auprès d'un maître chirurgien ou de solliciter un poste d'apprenti chirurgien auprès d'un chirurgien de la colonie. Après quelques années d'apprentissage, en moyenne trois ans, le candidat doit obtenir l'autorisation du lieutenant du premier chirurgien du roi à Québec pour pouvoir pratiquer dans la colonie. L'examen du candidat se passe devant le lieutenant du premier chirurgien du roi et devant le chirurgien du roi.

Très peu de candidats canadiens deviendront maîtres chirurgiens. Dans le Gouvernement de Montréal, nous avons relevé trois chirurgiens qui sont allés en France pour apprendre leur métier, soit Claude Benoist, Toussaint-Antoine Adhémar et Bertrand Forestier. De ces trois chirurgiens, seul Claude Benoist pratiquera à Montréal. Des vingt-quatre apprentis-chirurgiens qui se sont engagés par acte notarié dans le Gouvernement de Montréal, dix seulement pratiqueront à Montréal ou ailleurs dans la colonie.

### **C) LA PRATIQUE MÉDICO-CHIRURGICALE**

En l'absence de tout docteur en médecine dans le Gouvernement de Montréal sous le Régime français, les chirurgiens sont donc obligés d'accepter la double responsabilité d'offrir les soins médicaux et chirurgicaux à la population de leur juridiction.

À cette époque, en France, les médecins sont des adeptes de la médecine galénique, et la théorie des humeurs est à la base de leur pratique. Dans la colonie, comme presque tous les chirurgiens ont été formés dans la métropole, les chirurgiens du XVII<sup>e</sup> siècle sont également adeptes de la théorie des humeurs et ont une pratique médicale en conséquence. Aussi, saignées, purgations et clystères sont-ils utilisés couramment. La pharmacopée est la même que celle utilisée en France. C'est de France d'ailleurs qu'arrivent tous les médicaments, autant ceux fournis par le roi pour le bénéfice des pauvres que ceux commandés directement aux apothicaires français par les chirurgiens de la colonie.

Les chirurgiens de la colonie au XVII<sup>e</sup> siècle n'ont offert à la population que ce que Lebrun a qualifié de petite chirurgie.<sup>1</sup> On ne traite chirurgicalement que les plaies, les tumeurs, les ulcères, les fractures et les luxations. Cette chirurgie comporte également la pratique des saignées, des purgations, des lavements, l'incision des abcès, l'application des pansements, la pose de cautères et des ventouses et l'extraction des dents.

L'arrivée massive des chirurgiens militaires au XVIII<sup>e</sup> siècle, mieux formés en chirurgie et adeptes de la théorie mécanique, apporte des changements dans la pratique de la chirurgie dans la colonie. On offre de plus en plus la grande chirurgie qui, en France, était réservée aux seuls chirurgiens internes. Dans la colonie, cette grande chirurgie est l'apanage des chirurgiens-majors et est pratiquée dans les Hôtels-Dieu de Montréal et de Québec.

---

1. Lebrun, François, *Se soigner autrefois, médecins, saints et sorciers*, Paris, 1983, Messidor/Tempus actuels, p. 76.



La seule exception que nous avons retrouvée est la pratique chirurgicale de Claude Benoist qui avait reçu une formation chirurgicale d'une durée de trois ans avec les meilleurs chirurgiens des hôpitaux de Paris

En France, au XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Révolution française, la majorité des hôpitaux qui appartiennent aux communautés religieuses sont des lieux pieux et charitables. La pratique hospitalière par les médecins y est quasi inexistante, seuls les chirurgiens et leurs apprentis y offrent leurs services. Selon nos sources, les Hôtels-Dieu de Montréal et de Québec se sont médicalisés plus rapidement que les hôpitaux religieux français. Les portes de l'Hôtel-Dieu de Montréal étaient ouvertes dès 1681 à certains chirurgiens choisis par les religieuses qui les rémunéraient.

Par contre, la masse des chirurgiens des villes et des bourgs de la colonie, ne pratiquaient pas à l'hôpital mais uniquement à leur cabinet. Ce n'était qu'à l'occasion des épidémies que le chirurgien du roi pouvait les autoriser à offrir leurs services à l'hôpital.

Les instruments chirurgicaux utilisés dans la colonie étaient les mêmes que ceux utilisés dans la métropole : lancettes à saignée, lancettes à abcès, ciseaux droits et courbes, pincettes, rasoirs, sondes, spatules aiguilles à ponction, seringues à clystère et tire-balle. Ces instruments se trouvaient dans les coffres personnels de chacun des chirurgiens qui les transportaient avec eux en venant de France.

## **D) COMPARAISON DU MODE VIE DES CHIRURGIENS FRANÇAIS ET CANADIENS**

La thèse de doctorat de Marie-Andrée Thomachot est une source inestimable pour connaître la pratique et le mode de vie des chirurgiens parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut saisir l'ascension sociale de cette classe de dispensateurs de soins qui a été si méprisée par les Facultés de médecine françaises et exclue des écoles de médecine pendant des siècles.

Ce travail nous renseigne sur la vie quotidienne et sur la vie familiale des chirurgiens de ce siècle. Les chirurgiens parisiens sont souvent issus d'un père chirurgien ou médecin. Notre étude nous permet d'identifier la profession de 42 pères des 121 chirurgiens immigrants dans le Gouvernement de Montréal. De ce nombre, vingt avaient pour père un médecin ou un chirurgien et trois autres un apothicaire. C'est donc dire que plus de la moitié des chirurgiens français dont on connaît la profession du père avait un père de profession médicale. On retrouve une proportion équivalente de père chirurgien chez les chirurgiens nés au Canada et qui ont pratiqué dans le Gouvernement de Montréal, soit neuf chirurgiens sur seize dont le père était chirurgien.

À Paris, la famille des chirurgiens, dans deux tiers des cas, comptait d'un à trois enfants. Cette situation était très différente dans la colonie où les familles des chirurgiens comptaient en moyenne 5,6 enfants par famille.

Les chirurgiens parisiens étaient habituellement locataires de leur habitation qui ne comptait en règle générale qu'un étage, alors que pratiquement tous les chirurgiens

canadiens possédaient un immeuble, malgré des revenus très maigres. Les chirurgiens français avaient de beaux bureaux, ainsi que des livres médicaux et chirurgicaux avec de belles reliures.<sup>1</sup> Les chirurgiens du Gouvernement de Montréal se contentaient de bureaux modestes situés dans leur maison familiale, et la majorité ne possédait que quelques ouvrages médicaux.

Malgré des conditions matérielles différentes, les chirurgiens français publiaient très peu d'ouvrages scientifiques, alors que les chirurgiens canadiens ne publiaient pas du tout. On doit se rappeler qu'il n'y a pas eu d'imprimerie en Nouvelle-France sous le Régime français.

---

1. Thomachot M.-A. op. cit. p. IV.

## **CONCLUSION**

### **A) LE RÔLE DES CHIRURGIENS SUR LA SANTÉ DES MONTRÉALAIS**

Dans ce mémoire, après avoir défini le statut professionnel des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et après avoir insisté sur leur formation chirurgicale, toujours en comparant ce qui se faisait en France et dans la colonie, nous avons tenté de décrire leur pratique aussi bien médicale que chirurgicale.

En l'absence de médecins, docteurs en médecine, dans le Gouvernement de Montréal, pendant les 118 ans du Régime français, les 131 chirurgiens qui ont pratiqué dans ce Gouvernement ont offert les soins médicaux et chirurgicaux à la population de Ville-Marie et de ses bourgs. Les chirurgiens de Montréal ne formaient pas un groupe corporatif homogène avec lettres patentes. Même si leur nombre était suffisant pour former une communauté comme dans toutes les villes de province de France qui pouvaient être comparées à Montréal, la métropole n'était pas intéressée à former des communautés chirurgicales dans sa colonie, pas plus qu'elle n'était intéressée à introduire les autres corporations et les divers corps de métiers. Il est bien évident que le nombre de chirurgiens qui pratiquaient à Québec et à Montréal aurait été suffisant pour permettre de former des communautés dans ces deux villes, mais tel n'était pas le bon vouloir de la métropole.

L'absence de docteurs en médecine ne semble pas avoir été préjudiciable à la population montréalaise. À cette époque de guerres avec les autochtones et avec les britanniques, c'était surtout de soins chirurgicaux dont la population avait besoin. Le nombre de

chirurgiens-barbiers et de chirurgiens militaires était suffisant pour assurer à la population de tels soins. (cf. tableau p. 137a)

Quant aux soins médicaux, les chirurgiens, pratiquement presque tous formés en France, pouvaient très bien s'en charger en se rappelant que l'on était encore à l'époque de la théorie des humeurs qu'ils connaissaient et que la pharmacopée était plutôt élémentaire, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle. Les progrès importants qui surviendront dans le développement de la médecine se feront davantage au milieu du siècle suivant. Le rôle de la chirurgie dans l'avancement de la pensée médicale et de l'enseignement sera capital. Donc, les chirurgiens de la colonie, en majorité formés en France, étaient au courant des nouvelles techniques et des nouveaux traitements.

On doit également se rappeler qu'à Québec comme en France, la population recourait très peu aux soins des médecins docteurs en médecine, ne pouvant financièrement s'offrir leurs services, seuls les aristocrates et les riches commerçants pouvaient se les permettre. Tout comme en France, le malade préférait opter pour les chirurgiens, plus nombreux, plus accessibles et moins dispendieux.

Il est intéressant de noter que les chirurgiens offraient leurs services, non seulement à Ville-Marie, mais n'hésitaient pas à s'installer facilement dans les bourgs du Gouvernement de Montréal. Leur intégration à la colonie s'est manifestée par le nombre imposant de mariages entre les chirurgiens célibataires originaires de France et les jeunes canadiennes. Avec un taux de fertilité remarquable, malgré un taux élevé de mortalité infantile, ces couples ont contribué à peupler la colonie, se substituant ainsi

## POPULATION PAR GOUVERNEMENT SELON LES RECENSEMENTS

	QUÉBEC	TROIS-RIVIÈRES	MONTRÉAL	TOTAL
<b>1666*</b>	2 135	455	625	<b>3 215</b>
<b>1688*</b>	6 223	1 406	2 674	<b>10 303</b>
<b>1698*</b>	8 981	1 590	3 244	<b>13 815</b>
<b>1739**</b>	23 337	3 352	17 012	<b>42 701</b>
<b>1765**</b>	35 913	7 313	26 584	<b>69 810</b>

## SOURCES

\* Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*. Collection Démographie canadienne 3. Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 40.

\*\* Recensements du Canada 1665-1871, Vol 4, Ottawa 1876.

## RAPPORT CHIRURGIENS / POPULATION DANS LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL

	POPULATION	CHIRURGIENS*	CHIRURGIENS / POPULATION
<b>1666</b>	625	8	<b>1 / 78</b>
<b>1688</b>	2674	6	<b>1 / 446</b>
<b>1698</b>	3244	13	<b>1 / 250</b>
<b>1739</b>	17 012	22	<b>1 / 773</b>
<b>1765</b>	26 584	36**	<b>1 / 738</b>

\* Le nombre de chirurgiens est calculé en fonction de leur présence dans la colonie et basé sur les données de notre Dictionnaire biographique des chirurgiens de Montréal sous le Régime français (1642-1760).

\*\* Ce nombre ne tient compte que des chirurgiens d'origine française et canadienne. Il ne tient pas compte des chirurgiens militaires et civils d'origine britannique.

aux compagnies royales et aux seigneurs à qui cette tâche incombait, mais qui, rarement, l'accomplissaient.

La majorité des chirurgiens du Gouvernement de Montréal pratiquaient dans leur cabinet privé localisé la plupart du temps dans leur résidence familiale. Ce ne sont que les membres de l'élite, les chirurgiens-majors et les quelques chirurgiens choisis par les communautés religieuses qui prodiguaient leurs services dans les hôpitaux, soit l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général de Montréal. La qualité des soins donnés à la population, aussi bien dans les cabinets privés que dans les hôpitaux de Ville-Marie, pouvait se comparer à celle que recevaient les patients de la métropole, surtout en province.

## **B) RÔLE DES CHIRURGIENS SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES MONTRÉALAIS**

Selon que le chirurgien faisait partie de l'élite ou qu'il n'était qu'un chirurgien-barbier ou un chirurgien militaire ordinaire, son rôle sur la vie quotidienne des montréalais était différent. Les membres de l'élite qui possédaient le pouvoir et qui avaient des revenus supérieurs formaient pratiquement une caste. Les mariages, les baptêmes et même les sépultures témoignaient de leurs interalliances. Au point de vue socio-économique, les chirurgiens ne faisant pas partie de l'élite avaient le même statut que les artisans.

Très peu de chirurgiens ont joué un rôle administratif dans le Gouvernement de Montréal, à l'exception de François-Marie Bouat, maître conseiller du roi et lieutenant général de la juridiction de Montréal.

Pour améliorer leur situation économique et sociale, en plus de pratiquer le métier de chirurgien, cinq chirurgiens ont accepté la charge de notaire, de notaire royal ou de juge seigneurial et quinze chirurgiens ont pratiqué un autre métier : dix se sont adonnés au commerce et cinq ont été apothicaires. En pratiquant un autre métier, ils rendaient service à la population en carence de tels artisans.

Pour avoir une idée de la situation économique des chirurgiens du Gouvernement de Montréal, on peut se référer aux inventaires après décès des chirurgiens. Nous avons relevé treize inventaires après décès de chirurgiens de ce Gouvernement. À l'exception des chirurgiens-majors et de quelques chirurgiens dont les revenus ne sont nullement comparables à ceux de la masse des chirurgiens tellement ils sont supérieurs, la très grande majorité des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires, à leur décès, même s'ils possèdent presque tous des immeubles, ont un numéraire inférieur à 1000 livres, ce qui les place au rang des artisans. Ils sont dépassés de beaucoup par les commerçants et les marchands.

Si les chirurgiens ont joué un rôle plutôt effacé dans l'administration, leur rôle dans la pratique judiciaire a été beaucoup plus important. Les annales judiciaires du district de Montréal regorgent d'inscriptions dans lesquelles les chirurgiens sont impliqués à titre de médecin expert et de médecin légiste. Leur témoignage est sollicité pour tous les cas suspects d'actes criminels, de viols, de blessures corporelles, de décès suspects ou de mort avec violence. Leur participation à la gestion de la justice a été essentielle.



En résumé, les chirurgiens-barbiers et les chirurgiens militaires qui ont pratiqué dans le Gouvernement de Montréal sous le Régime français ont assuré à la population des soins de santé adéquats, équivalant à ceux offerts à la population de la métropole. De plus, ils se sont intégrés à la vie quotidienne de la société montréalaise dans laquelle ils ont joué le rôle de bons citoyens.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES PRIMAIRES IMPRIMÉES

1. CHARBONNEAU, H. et LÉGARÉ, J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien.*, vol. 1 à 47. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980 à 1990.
2. CHEVALIER de LÉVIS. *Lettres du Chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada (1756-1760)*, Montréal, Beauchemin et fils, 1889.
3. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983.
4. Logiciel *Le Parchemin*, Chambre des notaires du Québec.
5. Logiciel *Le programme de recherche en démographie historique*, Département de démographie de l'Université de Montréal.
6. PARÉ, Ambroise. *Les œuvres d'Ambroise Paré*, 4<sup>e</sup> édition, revues et augmentées par l'auteur, Paris, G. Buon, 1585.
7. PARÉ, Ambroise. *Les œuvres d'Ambroise Paré*, 6<sup>e</sup> édition, corrigées et augmentées par luy-mesme peu auparavant son décès, divisées en vingt-neuf livres, Paris, 1607, Barthelemy Macé.
8. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Québec, Eusèbe Sénécal, imprimeur-éditeur. Province de Québec 1871. Montréal, réédition aux Éditions Élysée, 1975.

**SOURCES SECONDAIRES**

1. ABBOTT, Maude E. *History of Medicine in the Province of Quebec*, Toronto, The MacMillan Company of Canada Limited, 1931.
2. ACKERKNECHT E. H. *La médecine hospitalière à Paris, 1794-1848*, Paris, Payot, 1986.
3. AHERN, Michael-Joseph et George. *Notes pour servir à l'Histoire de la médecine dans le Bas-Canada*, Québec, Imprimerie Laflamme, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
4. AUDET-LAPOINTE, Lionel. *Étienne Bouchard, chirurgien à Ville-Marie en 1653*, Montréal, Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, Vol. XIII, 1962, pp. 241-243.
5. AUGER, Roland J. *La grande recrue de 1653*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1955.
6. BAILLOT, Richard. *Du collège de Saint-Côme à la Révolution française*, dans *La pratique chirurgicale au Québec en milieu francophone dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : l'héritage colonial et européen*. Mémoire en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts. Département d'histoire, Université de Montréal, août 1995.
7. BENOÎT, Pierre. *Figures canadiennes : Maisonneuve*, Tours, 1960.
8. BERNIER, Jacques. *La médecine au Québec : naissance et évolution d'une profession*. Les Presses de l'Université Laval, 1989.
9. BLAIN, Jean. *Bouat, François-Marie*, Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969.

10. BOISSONNAULT C. M. *Chirurgiens canadiens d'autrefois*, Can J Surg, Vol. 2, 1959, p. 328.
11. BONNEAU, Claude. *Le Canada militaire. État provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760*, (avec notices biographiques), RAPQ, 1949-1951, pp. 263-527.
12. BOUDRIAU, Léon. *Urbain Baudreau dit Graveline, pionnier de Ville-Marie*, Montréal, Mémoires Société généalogique canadienne-française, Vol. XXXIII, N° 2, 1982, pp. 107-118.
13. BOUTEILLER, Marcelle. *Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1966.
14. BROCKLISS, Laurence. *L'enseignement médical et la révolution. Essai de réévaluation*. Paris, Service d'histoire de l'éducation I.N.P.R., N° 42, mai 1989, pp. 79-110.
15. BURGUESS, Joanne, DECHÊNE, Louise, LINTÉAU, Paul et ROBERT, Jean-Claude. *Clés pour l'Histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 1992.
16. BUSSIÈRE, Nicole. *L'Hôtel-Dieu du Vieux Montréal (1642-1861)*, Montréal, Tonami, Vol. 30, 1992, pp. 20-21.
17. CADOTTE, Marcel. *À propos de la première autopsie du Canada en l'année 1536*, Union Médicale du Canada, Tome 103, 1974, pp. 1791-1796.
18. CADOTTE, Marcel. *Histoire médicale de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Le Médecin du Québec, Vol. 27, juin 1992, pp. 97-105.
19. CARON, Wilfrid. *Les premiers chirurgiens de Québec (1608-1853)*, *The Early Surgeons of Quebec*. Canadian Journal of Surgery, Vol. 8, 1965, pp. 239-253.

20. D'ALLAINES, Claude. *Histoire de la chirurgie*. Paris, P.U.F., 1961.
21. DAVELUY, Marie-Claire. *Le drame de la recrue de 1653*. RHAF, Vol. VII, septembre 1953, pp. 157-170.
22. DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Collection Civilisations et mentalités, Paris, PLON, 1974.
23. DEROY-PINEAU, Françoise. *Jeanne Mance, de Langres à Montréal. La passion de soigner*, Montréal, Bellarmin, 1995.
24. DESJARDINS, Édouard. *L'Hôpital de Jeanne-Mance (1642-1673)*. Union Médicale du Canada, Tome 102, 1973, pp. 1136-1142.
25. DESJARDINS, Édouard. *Évolution de la chirurgie à Montréal*. Union Médicale du Canada, tome 105, 1976, pp. 1398-1410.
26. DOUVILLE, Raymond. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le Régime français*. Les Cahiers des Dix, Vol. XV, 1950, p. 98.
27. DUMAÎTRE, Paule. *Ambroise Paré*. Paris, Perrin, 1986.
28. FAUTEUX, Aegedius. *Un médecin Irlandais à Montréal avant la conquête*. Bulletin des recherches historiques, Vol. XXIII, N° 10 et 11, 1917.
29. FORGUE, Émile et BOUCHET, Alain. *La chirurgie jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire, Paris, Albin Michel/Laffont/Tchou, Société française d'éditions professionnelles, médicales et scientifiques, Tome III, 1978, pp. 131-222.

30. GELFAND, Toby. *Empiricism and Eighteenth-Century French Surgery*. Bull Hist Med 44, 1970, p. 40.
31. GELFAND, Toby. *Deux cultures, une profession : les chirurgiens français au XVIII<sup>e</sup> siècle*. La revue d'histoire moderne et contemporaine, N° 27, 1980, pp. 468-484.
32. GELFAND, Toby. *The Consolidation of the Community of Saint-Côme (1660-17150)*, dans *Professionalizing Modern Medicine : Paris Surgeons and Medical Science and Institutions in the XVIII<sup>th</sup> Century*. Westpot. Conn., Greenwood Press, 1980, pp. 21-79.
33. GELFAND, Toby. *Who Practised Medicine in New France? A collective Portrait*, dans *Health, Disease and Medicine Essays in Canadian History*. Édité par Charles G. Roland. The Hannah Institute of the History of Medicine, Clarke Irwin, 1983, pp. 16-36.
34. GELFAND, Toby. *Medicine in New France*, dans *Medicine in the New World : New Spain, New France and New England*. Édité par Ronald L. Numbers, The University of Tennessee Press/Knoxville, 1987. pp. 61-101.
35. GIGUÈRE, Georges-Émile. *Robert Giguère le Toutrouvrain*. Montréal, Mém. Soc. généalogique canadienne-française, Vol. XXX, N° 2, 1979, pp. 83-108.
36. GODBOUT, P. A. *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*. RAPQ 1951-1960.
37. GODBOUT, P. A. *Les passagers du Saint-André, la recrue de 1659*. Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1964.
38. GOUBERT, Jean-Pierre. *Malades et médecins en Bretagne. 1770-1790*, Rennes, Institut armoricain de recherches historiques, 1974.

39. HAEGER, Knut. *The Illustrated History of Surgery*. London, Harold Starke, 1988.
40. HEAGERTY, John J. *Four Centuries of Medical History in Canada*. Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1928.
41. HINGSTON, William Hales Sir. *Discours sur la chirurgie*. Union Médicale du Canada, Tome 2, 1873, pp. 481-501.
42. IMBAULT-HUARD, Marie-Josée. *L'École pratique de dissection de Paris ou l'influence du concept de médecine pratique et de médecine d'observation dans l'enseignement médico-chirurgical au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1975, pp. 1-35.
43. IMBAULT-HUARD, Marie-Josée. *Les chirurgiens et l'esprit chirurgical en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Clio Medica, Vol. 15, N<sup>o</sup> 3/4, 1981, pp. 143-157.
44. JANSON, Gilles. *Joseph Benoît, chirurgien à l'Hôtel-Dieu (1711-1742) dans L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973*. Les cahiers du Québec, Montréal, Hurtubise HMH Ltée, 1973.
45. JANSON Gilles, Lise Lapointe-Manseau et Édouard Desjardins. *Les médecins militaires au Canada : André Arnoux*. Union Médicale du Canada, Tome 103, février 1974, pp. 304-311.
46. JANSON, Gilles, Lise Lapointe-Manseau et Édouard Desjardins. *Les médecins militaires au Canada : Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz*. Union Médicale du Canada, Tome 104, 1975, pp. 1260-1273.
47. JANSON, Gilles. *Louis-Nicolas Landriaux*. Dictionnaire biographique du Canada, Vol. IV, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980, pp. 469-470.

48. KALM Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Édition Pierre Tisseyre, 1977.
49. KEEL, Othmar. *The Politics of Health and the Institutionalization of Clinical Practices in Europe in the Second Half of the Eighteenth Century*. Dans William F. Bynum et Roy Potter. *William Hunter and the Eighteenth Century Medical World*, Cambridge, 1985, pp. 207-256.
50. KEEL, Othmar. *Médecine, Santé et Société en Europe*. Montréal, Librairie Université de Montréal, HST 3591, 1995-1996.
51. KEEL, Othmar et Philippe Hudon. *L'essor de la pratique clinique dans les armées européennes, 1750-1800*. Gesnerus, Swiss Journal of History of Medicine and Science, Vol. 54, 1997, pp. 37-58.
52. LACHANCE, André. *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France*, Montréal, Libre Expression, 2000.
53. LEBLOND, Sylvio. *Pioneers of Medical Teaching in the Province of Quebec*. JAMA, Vol, 200, 1967, p. 843.
54. LEBLOND, Sylvio. *La législation médicale à la période française*. Bulletin du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, Vol. IX, N° 3, septembre 1969, pp. 50-53.
55. LEBLOND, Sylvio. *Médecine et médecins d'autrefois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986.
56. LEBRUN, François. *Se soigner autrefois, Médecins, Saints et Sorciers aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*. Paris, Messidor/Temps actuels, 1983.



57. LEHOUX, F. *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Paris, Picard, 1976.
58. LÉONARD, J. *Les médecins de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle*. Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1978.
59. LÉONARD, J. *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*. Paris, Aubier Montaigne, 1981.
60. LESSARD, Rénald. *De France à Nouvelle-France : La pratique médicale canadienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Annales de Bretagne et des pays de l'ouest, Vol. 95, N<sup>o</sup> 4, 1988, pp. 421-433.
61. LESSARD, Rénald. *Se soigner autrefois au Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Hull, Musée Canadien de la Civilisation, 1989.
62. LESSARD, Rénald. *Pratique et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Tomes 1 et 2, Thèse de PhD (Histoire), Université Laval, 1994 (Bibliot. Un. Laval : D 3-5 UL L 638 à 1.1-1.7 et 1.9).
63. MACBETH, R.A. *Canadian Surgery during the French Regime, 1608 to 1763*. Canadian Journal of Surgery, Vol. 20, 1977, pp. 71-82.
64. MALCHELOSSE, Gérard. *Les coureurs des bois au XVII<sup>e</sup> siècle*. Les Cahiers des Dix, Vol. VI, 1941.
65. MASSICOTTE, E.-Z. *Les colons de Montréal de 1642 à 1667*. MSRC, Vol. 1, 1913, pp. 3-65.
66. MASSICOTTE, E.-Z. *Les premières concessions de terres à Montréal sous de Maisonneuve : 1648-1665*. MSRC. Vol. 2, 1914, pp. 215-227.

67. MASSICOTTE, E.-Z. *Le rôle des habitants de Montréal en 1673*. BRH, 1926, pp. 265-279.
68. MASSICOTTE, E.-Z. *La recrue de 1653 : liste des colons qui partirent de France pour Montréal*. RAPQ, 1920-1921, pp. 309-320.
69. MASSICOTTE, Édouard-Zotique. *Les chirurgiens, médecins de Montréal sous le Régime français*. RAPQ, 1922-1923, pp. 131-155.
70. MERCIER, Oscar. *L'Hôtel-Dieu et la médecine à Montréal*. Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Vol. 10, 1941, pp. 378-384.
71. MONDOUX, Sœur Maria. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal*. Montréal, RHSJ, 1942.
72. MORIN, Marie. *Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal; histoire simple et véritable*. Édition critique par Ghislaine Legendre. Les Presses de l'Université de Montréal, 1979.
73. MOUSSETTE, Normand. *En ces lieux que l'on nomme Lachine; Premiers volets d'une recherche touchant plus de trois siècles d'histoire*. Cité de Lachine, 1978.
74. NADEAU, Gabriel. *Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault (1742-1760)*. Union Méd. du Canada, Tome 80, 1951, pp. 705-726, 856-861, 981-998, 1106-1116 et Tome 81, 1952, pp. 51-63, 192-200, 439-443, 580-588.
75. POULET, Jacques. *L'implantation médicale en Nouvelle-France*. La Vie Médicale, Vol. 6, 1977, pp. 132-137.
76. PRÉVOST, Robert. *Montréal, la folle entreprise : chronique d'une ville*. Les éditions internationales Alain Stanké, 1991.

77. RANGER, Marcelle. *Marin Heurtebise de la recrue de 1653*. Mém. Soc. généalogique canadienne-française, Vol. XXX, N° 1, 1979, pp. 18-30.
78. ROLAND, Charles G. *Secondary Sources in the History of Canadian Medicine. A bibliography*. The Hannah Institute for History of Medicine. Wilfrid Laurier University Press, Waterloo, Ontario N2L 3C5, 1984.
79. ROUSSEAU, François. *La Croix et le Scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Tome 1 : 1639-1892. Québec, Septentrion, 1989.
80. ROUSSEAU, François. *La Croix et le Scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôte-Dieu de Québec*. Tome II : 1892-1989. Québec, Septentrion, 1994.
81. ROY, R., MALCHELOSSE, G. *Le Régiment de Carignan : son organisation et son expédition du Canada (1665-1668)*. Montréal, G. Ducharme, 1925.
82. RUMILLY, Robert. *Histoire de Montréal*. Montréal, Fides, 1970.
83. SÉGUIN, Robert-Lionel. *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*. Collection Connaissance, Montréal, Édition Leméac, 1972.
84. SÉGUIN, Robert-Lionel. *La civilisation traditionnelle de l'Habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Collection « Fleur de Lys », Montréal, Fides, 1973.
85. SHRYOCK R.H. *Histoire de la médecine moderne, facteur scientifique, facteur social*. Paris, Librairie Armand Colin, 1956.
86. SOURNIA, Jean-C. *Histoire de la Médecine*. Collection Histoire des Sciences. Paris, Édition La Découverte, 1992.
87. SOURNIA, Jean-C. *La médecine révolutionnaire 1789-1799*. Collection Histoire des Sciences, Paris, Édition La Découverte ou Payot, 1989.

88. SULTE, Benjamin. *Le Régiment de Carignan. Mélanges historiques*. Vol. 8, Montréal, G. Ducharme, 1922, pp. 243-255.
89. TARD, Louis-Martin. *Michel Sarrazin, le premier scientifique du Canada*. Montréal, XYZ éditeur, 1996.
90. THOMACHOT, Marie-Andrée. *Chirurgie et chirurgiens parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Université de Paris IV-Sorbonne, juin 1982.
91. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. Les vaines tentatives, 1524-1603*. Montréal, Fides, 1963.
92. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. Le comptoir, 1604-1627*. Montréal, Fides, 1966.
93. TRUDEL, Marcel. *Initiation à la Nouvelle-France : histoire et institutions*. Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968.
94. TRUDEL, Marcel. *Terrier du Saint-Laurent en 1663*. Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, N° 6, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973.
95. TRUDEL, Marcel. *La population du Canada en 1663*. Collection « Fleur de Lys », Montréal, Fides, 1973.
96. TRUDEL, Marcel. *Les débuts du Régime seigneurial*. Collection « Fleur de Lys », Montréal, Fides, 1974.
97. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. La Seigneurie des cent-associés. I. Les Événements*, Montréal, Fides, 1979.

98. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*. Cahiers du Québec, Collection Histoire, Montréal, Hurtubise HMH, 1983.
99. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. La Seigneurie des cent-associés. II. La Société*, Montréal, Fides, 1983.
100. TRUDEL, Marcel, BABOYANT, Marie. *Dollier de Casson : Histoire de Montréal*. Cahiers du Québec, Collection « Documents d'Histoire », Montréal, HMH, 1992.
101. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764*. Montréal, Fides, 1999.
102. VALLÉE, Arthur. *Michel Sarrazin, 1659-1735, sa vie, ses travaux et son temps*. Québec, Ls-A. Proulx, 1927.
103. VIGARELLO, Georges. *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*. Paris, Éditions du Seuil, 1985.
104. VILLATA, Bruno. *Le Régiment de Carignan était-il vraiment français?* Mémoires de la Société généalogique canadienne française, Vol. XXX III, N° 4, 1982, pp. 243-256.

**DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES CHIRURGIENS**

**DANS LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL**

**SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS**

**Marcel J. Rheault, MD, FRCSC, FACS**



D  
7  
U54  
2001  
v.031  
t.2

DICIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES CHIRURGIENS

DANS LE GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Alfred J. Robitaille, M.D., FRCPC, FRCG



## INTRODUCTION

Dans la préparation d'un mémoire pour l'obtention du grade de Maître ès Arts dans le programme d'Histoire de la Faculté des Études Supérieures de l'Université de Montréal, mémoire dont le titre est : « *Le rôle des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires sur la santé et la vie quotidienne des montréalais sous le régime français (1642-1760)* », l'auteur a eu besoin de créer un répertoire de tous les individus qui ont été identifiés comme chirurgien dans les actes officiels du Gouvernement de Montréal pendant cette période.

Comme sources primaires pour la création de ce répertoire, l'auteur a utilisé les actes notariés, les actes de baptême, de mariage, de sépulture, les recensements du Québec ancien et les délibérations et jugements du Conseil souverain. L'accès à ces documents a été facilité par l'utilisation des techniques informatiques, comme le logiciel du *Programme de recherche en démographie* historique du Département de démographie de l'Université de Montréal et par le logiciel *Le Parchemin* de la Chambre des notaires du Québec. Dans ces documents officiels, on retrouve cent trente-sept (137) individus dont la profession est identifiée à celle de chirurgien.

Les sources primaires ont fourni des renseignements biographiques importants sur ce groupe relativement homogène d'individus qui ont œuvré ou, tout au moins, séjourné à Ville-Marie et dans le Gouvernement de Montréal à cette époque. On retrouve ainsi leur lieu d'origine, le nom de leurs parents, parfois le métier ou la profession de leur père, leurs mariages et leurs descendants. Les actes notariés renseignent sur leurs activités sociales et économiques dans la cité. Autant de renseignements qui constituent la base de la biographie de chacun de ces chirurgiens.

Les sources secondaires utilisées sont le Dictionnaire biographique du Canada, les dictionnaires généalogiques des familles canadiennes et des familles du Québec et les publications non contemporaines de ceux qui ont colligé des notes biographiques sur les médecins de la Nouvelle-France. Ces différentes sources ont renseigné sur la formation



professionnelle, sur la pratique médico-chirurgicale et sur le rôle des chirurgiens dans la société montréalaise.

Ces biographies sont loin d'être uniformes dans leur longueur et leur développement. La disparité démontre souvent l'importance relative des individus qu'elles concernent mais, parfois, elle témoigne de notre incapacité à retrouver des renseignements perdus dans la nuit des temps; plus de trois siècles nous séparent du début du Régime français à aujourd'hui.

**LISTE DES BIOGRAPHIES**

Adhémar dit Saint-Martin, Toussaint-Antoine  
Alavoine, Charles  
Alavoine, François  
Alavoine, Jacques-Marie  
Arnoux, André  
Barbier, Louis  
Barrois, Antoine  
Baudeau, Pierre  
Beaudouin, Gervais  
Bélisle, Henri  
Benoist, Joseph  
Benoît, Claude  
Berthe, Antoine dit Lalancette  
Berthemet, Pierre  
Blin, Jean-Baptiste  
Bonneyoy, Honoré-Maur  
Bouat, François-Marie  
Bouchard, Étienne  
Boucher De Monbrun, Sieur Denoix, Pierre-Joseph  
Bourdais, Jean  
Bouvet dit Lachambre, Jean  
Briault, Antoine  
Carles, Jean  
Caron, François  
Casseneuve, Joseph  
Catrin, Nicolas  
Champigni, Vincent  
Chartier, Louis  
Chartrant, Louis-François  
Chatelain dit Derigny, Claude-Antoine  
Chaudillon, Antoine  
Circe De Saint-Michel, François  
Colson, Nicolas

Compain, Pierre Joseph  
Cotin, Charles  
Cuielles dit Fourcade Et Lafourcade, Louis  
De Courteville, Barthélemy-Charles  
De Sirsé dit Saint-Michel, Michel  
Debonne, Antoine-Camille  
Delastre dit Saint-Germain, Louis-Charles  
Deplace, Nicolas  
Dessablon  
Destrampes, Jean-Baptiste  
Doullon dit Desmarets, Charles  
Dubeau, Joseph  
Dubois dit Picard, Antoine  
Dubois, Jacques  
Ducondu, Jean  
Dupont, Vital  
Durocher, Olivier  
Duthu, Jean-Paul  
Feltz, Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand  
Forestier, Antoine  
Forestier, Antoine-Bertrand  
Forestier, Jean-Baptiste  
Forestier, Pierre  
Gaillard, Jean  
Galoppe, Claude  
Gamelain dit Lafontaine, Michel  
Gaschet, René  
Goisneau dit Lasonde, Charles  
Gondard, Jean-Baptiste-Barthélemy  
Goudeau, Louis  
Guibert dit Raymond, Jean  
Guichard dit La Sonde, Jean  
Guignard dit D'olonne, Pierre  
Guignard dit Dalcour, Jean-Baptiste

Guilleman dit Villars, Jacques-Gilbert  
Guillentena dit Lebasque, Jacques  
Hautte, Joseph-Nicolas  
Hébert, Jean  
Henry, Edme  
Istre, Joseph  
Jallot, Jean  
Jobert, Jean-Baptiste  
Jouquot (Michel) De Saint-Michel dit Le Gascon  
Labatte, Guillaume  
Laboissière dit Luandre, Philippe-Jean-Jacques  
Lacoste, Jean  
Lacour, Jacques  
Lacroix, Louis  
Lafond, Jean-Baptiste  
Lafond, Simon  
Lalanne, Joseph  
Landriaux dit Lalancette, Louis-Nicolas  
Laplanche, Jean  
Lartigue, Jean-Jacques  
Laserre dit Laforme, Jean-Baptiste  
Latour De Foucault, Jean  
Lecompte, Samuel, Sieur De La Vimaudière  
Lemanceau dit Labonnevie, Pierre  
Leriché dit Lasonde, Jean-Baptiste  
Lucas dit Saint-Arnould, Jacques  
Maderan, Jean-Pierre  
Madry, Jean  
Malhon, Joseph  
Malidor, Pierre  
Marchant, Guillaume  
Marin, Gilles  
Marion dit Lalancette, Henri  
Martel, Jean-François

Martin, Pierre  
Martinet De Fonblanche, Jean  
Masse, Étienne  
Maublant, Jean-Baptiste, Sieur De Saint-Amant  
Mollere dit Lasonde, François  
Monarque, Charles  
Mondelet, Dominique  
Morand, Nicolas  
Perreault, Jacques  
Piron, Pierre  
Pouppée, Jean  
Puibarau dit De Maisonneuve, Pierre  
Raby, Jean  
Rapin dit La Musette, André  
Rousseau, Étienne-Julien  
Rouxcel De Larousselière, Jean  
Saint-Olive dit Le Boîteux, Claude De  
Samus, Nicolas  
Sanguinet, Joseph  
Sarrazin, Michel  
Sauveaugeau De Maisonneuve, René  
Sibie, Guillaume  
Silvain, Timothée (Alias Timothy Sullivan)  
Sireude dit Lamarre, Jacques  
Souart, Gabriel  
Spagnolini, Jean  
Tailhandier dit Labeaume, Marien  
Tardif, François  
Testu Debeauregard, Daniel  
Thaumur De La Source, Dominique  
Thaumur De La Source, Jean-Baptiste  
Thevenet, Jean  
Viger, Augustin  
Vigneau, Jean-Raymond

Vigneau, Marc-Antoine

Villemard, Jean-Baptiste

### **ADHÉMAR dit SAINT-MARTIN, Toussaint-Antoine**

La seule raison pour inclure Toussaint-Antoine Adhémar dit Saint-Martin parmi les médecins et chirurgiens du gouvernement de Montréal est due au fait qu'il soit né à Montréal, le 9 septembre 1740.<sup>1</sup> Il est le fils de Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, notaire royal et ancien praticien et substitut de Monsieur le Procureur du Roi de la juridiction royale de Montréal, et de Catherine Moreau. Le baptême a lieu le lendemain en l'église Notre-Dame de Montréal. Le parrain est Toussaint Cavalier et la marraine, Élisabeth Barreau.

Par la suite, on perd toute trace de Toussaint-Antoine à Montréal. On ne retrouve pas son acte de mariage avec Geneviève Blondeau dans les actes du Québec ancien. On ne retrouve aucun document sur la nature de ses études médicales. Il est fort probable que ces études ont été faites en Europe puisqu'il revient au Détroit avec le titre de médecin.<sup>2</sup>

Selon Tanguay, il est médecin et pratique au Détroit où sont nés ses sept enfants : Marie-Geneviève née le 28 février 1772; Charlotte-Catherine née le 14 mars 1773; Jacques-Antoine né le 2 avril 1774; Joseph né 14 avril 1775; Jean-Baptiste né le 17 octobre 1776 et décédé le 13 novembre 1777; Marie-Angélique née le 22 mars 1778; Marie-Louise née le 19 janvier 1780 et décédée le 10 février de la même année.<sup>3</sup>

À part le fait qu'il se soit retrouvé au poste des Miami en 1773, nous n'avons aucun autre renseignement sur la vie et la carrière de ce médecin qui n'a jamais pratiqué à Montréal.<sup>3</sup>

### **RÉFÉRENCES**

1. Charbonneau H. & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 24, p. 117. Les Presses de l'Université de Montréal, 1984.
2. Ahern M.-J. & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983, p. 4
3. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol II, p. 6. Québec, 1871. Éditions Élysée 1975.

### **ALAVOINE, Charles**

Même si à partir de 1725, la carrière professionnelle de Charles Alavoine se soit déroulée presque exclusivement dans le gouvernement de Trois-Rivières, on doit le relier au gouvernement de Montréal où son père vint s'établir comme marchand avant 1699. C'est encore

à Montréal qu'il reçoit son éducation chirurgicale et c'est dans le gouvernement de Montréal, à Laprairie, qu'il amorce le début de sa carrière chirurgicale.

Selon Douville, il serait né en France vers 1695, et son père serait venu s'établir au Canada alors que Charles n'était âgé que de 5 ans.<sup>14</sup> On n'a pas retrouvé son acte de baptême. Il est le fils de Charles Alavoine, originaire de France, capitaine de milice, bourgeois et négociant de Ville-Marie, et de Marie Macard.<sup>1</sup> Il aurait fait son apprentissage chez un chirurgien de Montréal et fort possiblement chez Joseph Benoist en même temps que Claude Benoist, le fils de Joseph Benoist, alors chirurgien major des troupes du détachement de la Marine à Montréal et chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal.<sup>2</sup>

### **ALAVOINE, chirurgien à Champlain**

Après avoir terminé son apprentissage, Alavoine s'installe à Champlain où, le 26 mars 1720, il assiste à la sépulture de Marie-Louise Aillot, âgée de 47 ans.<sup>3</sup> Sur l'acte de sépulture de cette dernière, on mentionne qu'Alavoine est son médecin. Toujours à Champlain, le 17 novembre 1721, il est parrain de Geneviève Raux, fille d'Alexis Raux dit Morinville.<sup>3</sup>

À cette époque, il décide de prendre pour épouse Marie-Anne Lefebvre dit Lasizeray. Âgée de 17 ans, elle est la fille de Michel Lefebvre et de Catherine Trottier, de Trois-Rivières. Le mariage est célébré à l'église de l'Immaculée-Conception-des-Trois-Rivières, le 27 avril 1722.<sup>3</sup> Selon Raymond Douville, les conventions de son mariage sont passées devant le curé de la paroisse, le récollet Hyacinthe Pelfresne.<sup>2</sup> Le 21 mai suivant, devant le notaire Normandin, de Trois-Rivières, les époux ratifient leur contrat de mariage. Dans cet acte, Alavoine se dit *résidant à Champlain*, et les époux déclarent que, *lors de leurs épousailles*, il n'y avait pas de notaire aux Trois-Rivières. Alavoine demeure à Champlain au moins jusqu'en mai 1723, alors que, le 24 mai, il fait baptiser son premier-né, Charles-Léon dans cette localité.<sup>3</sup>

### **Charles ALAVOINE, chirurgien à Laprairie**

À partir de l'été 1723, Alavoine est installé à La Prairie de la Madeleine où il pratique la chirurgie. Le 28 août 1723, il achète, du maître forgeron Bertrand Aubry et de son épouse, Anne Dumas, un emplacement situé hors des remparts du fort de La Prairie de la Madeleine.<sup>4</sup> Le 4 octobre 1723, il se fait concéder une terre dans la seigneurie de Laprairie.<sup>2</sup>



Un an plus tard, il décide d'aller s'installer à Trois-Rivières pour pratiquer son art et vivre plus près de sa belle-famille. À l'automne 1724, il commence à vendre les terres que lui et son épouse possèdent dans la seigneurie de Laprairie. Le 5 novembre 1724, il vend une terre située dans la cité de Saint-Jacques de Laprairie à Jean-Baptiste Lavoye.<sup>5</sup> Le 20 novembre de la même année, il achète, de Claude Bisailon et de Marguerite Lemarie, une terre située à la rivière de la Tortue.<sup>6</sup> Enfin, le 27 février 1725, il vend son emplacement situé hors des murs du fort de Laprairie à Pierre Pinsonneault et à Charlotte Lecours, son épouse, alors qu'il quitte cette région pour aller vivre à Trois-Rivières.<sup>7</sup>

### **Charles ALAVOINE, chirurgien à Trois-Rivières**

À partir de 1725, Alavoine et sa famille sont installés à Trois-Rivières. Son séjour et ses activités dans cette ville sont abondamment décrits par Douville auprès duquel nous avons puisé la majorité de nos renseignements.<sup>2</sup> Immédiatement, les Ursulines requièrent ses services pour traiter les patients de leur hôpital à Trois-Rivières. Le 8 octobre 1727, il reçoit une commission officielle de chirurgiens de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières, au salaire de 75 livres par année. Il soigne également les soldats en garnison dans cette localité située à un point stratégique pour la traite des fourrures.

Le 25 octobre 1729, le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles de Beauharnois, et l'intendant Hocquart écrivent au ministre de la Marine pour solliciter une augmentation de ses revenus. Ils insistent auprès du ministre en disant qu'Alavoine, employé de l'État, ne peut pas survivre avec des revenus aussi médiocres que 75 livres par année et qu'il menace de quitter Trois-Rivières où la population restreinte et pauvre ne peut subvenir à ses besoins. Alavoine avait demandé la permission de quitter Trois-Rivières pour aller s'installer à Québec, mais le gouverneur et l'intendant l'ont convaincu de rester à la condition que ses revenus soient augmentés à 300 livres. Il ne semble pas que cette requête ait été acceptée par le ministre de la Marine qui ne lui a accordé que 200 livres.

Dans les documents officiels et les actes notariés, dès 1730, il porte le titre de chirurgien major de la ville et du gouvernement des Trois-Rivières.<sup>3</sup> Plus tard, en 1758, le marquis de Vaudreuil et l'intendant Bigot tenteront de lui obtenir un brevet de chirurgien du Roi. La même année, le ministre de la Marine leur écrira qu'il lui a procuré un tel brevet, mais, en se basant sur une lettre qu'Alavoine écrit à l'intendant Bigot, en novembre 1759, deux mois après la défaite

des Plaines d'Abraham, il semble bien qu'il n'a jamais obtenu les documents officiels ratifiant cette nomination.

Après la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, Alavoine veut passer en France avec les membres de sa famille. Il est retenu en Nouvelle-France par un ordre du marquis de Vaudreuil et de l'intendant Bigot qui lui ordonne de rester aux Trois-Rivières et *de continuer ses services pour sa Majesté à l'hôpital de cette ville*. Le 3 septembre 1761, il écrit au ministre de la Marine qu'il se trouve hors d'état de quitter la colonie où il est retenu par les Ursulines de l'hôpital des Trois-Rivières et par *tous les habitants de cette ville où il ne reste aucun autre chirurgien*.

### **Déboires financiers de Charles ALAVOINE**

Toute sa vie, Alavoine semble avoir eu d'importantes difficultés financières. Le recouvrement de ses comptes n'est pas chose facile, au moins par deux fois il doit faire appel à l'autorité judiciaire pour obtenir son dû. Dès le mois de mars 1725, il emprunte de l'argent de son père. En décembre 1727, au nom de son père, Charles Alavoine, et de sa mère, Marie Machard, il achète, de Noël Lefebvre de Lasiseray et de son épouse, Marie-Anne Gervais, une partie d'emplacement située dans la ville de Trois-Rivières.<sup>8</sup> En mars 1728, il fait une transaction semblable, toujours au nom de son père et de sa mère, pour acquérir une part d'emplacement située dans la ville de Trois-Rivières.<sup>9</sup>

Le 8 novembre 1728, à Montréal, sa mère, Marie-Thérèse Alavoine, décède à l'âge de 64 ans.<sup>3</sup> Devant la situation financière précaire de son fils, son père, Charles Alavoine, avec le consentement de sa fille Marguerite-Charlotte Alavoine et de son gendre, Théophile Barthe, et au nom de son autre fille, Marie-Françoise Alavoine qui se trouve au Pays des Outaouais avec son mari, Jean-Baptiste Chevalier et ses enfants, lui fait donation des biens meubles et immeubles situés sur la rue Saint-Paul à Montréal, le 22 avril 1729.<sup>10</sup> Il s'agit d'un prêt d'une valeur de plus de 1100 livres que Charles Alavoine ne remettra pas, et pour lequel il sera poursuivi en justice, en 1747, d'abord par son père, puis, également, par sa sœur, Marguerite-Charlotte et son époux, Théophile Barthe, armurier du Roi.<sup>2</sup>

Alavoine est un très mauvais débiteur. En 1730, il éprouve des difficultés financières énormes. À l'insu de sa femme, il a contracté de nombreuses dettes qu'il ne peut rembourser.<sup>14</sup> En 1743, la situation financière d'Alavoine se détériore à un point tel que sa situation

matrimoniale est affectée. Au printemps de 1743, selon Rouville, son épouse, Marie-Anne Lefebvre dit Lasizeray, entreprend des procédures contre lui pour obtenir une séparation de biens<sup>2</sup>. Selon Paul Fraigneau, un témoin cité par l'épouse, Alavoine *aurait contracté quantité de dettes à l'insu de son épouse et qu'il aurait fait quantité de folles dépenses aussi à son insu*. Selon un autre témoin à cette enquête, Charles Alavoine, le père du chirurgien, *était obligé de lui donner une pension de 300 livres annuellement et qu'il devait à plusieurs particuliers, entre autres à Messieurs de Godefroy et de La Gorgendière, auquel dit Godefroy il avait même remis une terre faute de payement*.

En 1744, Jean-Baptiste Godefroy, à qui Alavoine avait remis une terre l'année précédente, revient à la charge, n'ayant pas reçu paiement des autres dettes que le chirurgien lui devait. Il fait saisir et vendre à l'enchère l'emplacement et la maison d'Alavoine. Il s'en porte acquéreur pour la somme de 55 livres. Alavoine lui devait alors un montant de 600 livres qu'il ne pouvait lui remettre.

Le décès de son père, Charles Alavoine, à Montréal, le 10 mai 1749, à l'âge de 94 ans, semble avoir soulagé la situation financière du chirurgien.<sup>3</sup> En juin 1749, il rembourse une dette qu'il avait contractée envers Paul Buet et, en septembre 1751, il s'acquitte de sa dette envers sa sœur Charlotte Alavoine et son beau-frère, Théophile Barthe.<sup>11-12</sup>

### **La famille de Charles ALAVOINE et son importance dans la société trifluvienne**

Malgré ses déboires financiers, Alavoine a toujours joué un rôle important dans la société trifluvienne. La menace de séparation que son épouse avait fait peser sur lui en 1743 n'aura été qu'un nuage temporaire dans leur vie de couple si l'on se fie au nombre d'enfants issus de ce couple.

Alavoine et Marie-Anne Lefebvre auront vingt enfants dont huit décéderont en bas âge. À l'exception de deux, l'un né à Champlain et l'autre à Montréal, tous ses enfants naîtront à Trois-Rivières. Voici l'énumération de ces enfants : Charles-Léon né à Champlain le 24 mai 1723; Jacques-Marie né à Montréal le 12 octobre 1724; François né le 4 novembre 1725; Jean-Joseph né le 7 avril 1727 et décédé à l'âge de deux mois, le 10 juin de la même année; Marie-Anne-Louise née le 27 mars 1728; Louis-Joseph né le 16 septembre 1729; Michel-Joseph né le 5 mars 1731 et décédé à l'âge de cinq mois, le 13 août 1731; Paul-Antoine né le 13 juin 1732; Michel né le 31 janvier 1734 et décédé à l'âge d'un mois et demi, le 12 mars 1734; Denis né le 21 février

1735 et décédé à l'âge de deux semaines, le 9 mars 1735; Louise née le 9 juillet 1736; Françoise-Charlotte née le 13 mars 1738; Marguerite née le 17 octobre 1739 et décédée le 30 mars 1740 à l'âge de cinq mois; Jean-Baptiste-Noël né le 25 décembre 1740; Michel-Marie né le 15 mai 1742 et décédé le 11 août 1742, à l'âge de trois mois; Charles-François-Xavier né le 18 janvier 1744 et décédé le 10 juillet 1744, à l'âge de six mois; Louis-Marie né le 7 mars 1745 et décédé le 13 août 1745, à l'âge de cinq mois; Marie-Anne-Charlotte née le 6 avril 1747; Charles-Marie né 30 octobre 1748.

Il est intéressant de noter que le chirurgien Alavoine semble avoir toujours choisi les parrains et marraines de ses enfants avec grand soin, mettant ses préférences sur les nobles des Trois-Rivières et sur les membres importants de la colonie et sur les militaires. Quelques exemples illustrent bien ses sélections : Charles-Léon a pour parrain Léon Levreau Langis, écuyer, lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine; François a pour parrain François Desjourdis, écuyer, cadet dans les troupes de la Marine; Marie-Louise a pour parrain Jean-Baptiste de Ramesay, Chevalier, lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine; Jean-Joseph a pour parrain Jacques Joachim de Godefroy Delaby, écuyer; Louis-Joseph a pour parrain Joseph Godefroy de Tonnancourt, écuyer; Denis-Charles a pour parrain Denis-Charles Duplessy Demonrampont, écuyer et officier des troupes; Marie-Louise a pour parrain Pierre François Olivier, écuyer et directeur des Forges de sa Majesté; Françoise-Charlotte a pour parrain François Cagnet, premier conseiller au conseil supérieur de Québec et Directeur général du domaine du roi au Canada, et pour marraine Charlotte Fleury, épouse de feu Leverrier, lieutenant du gouvernement de Québec; Marguerite a pour parrain Louis Poulain Courval, conseiller du Roi et son procureur de la juridiction royale de Trois-Rivières; Jean-Baptiste-Noël a pour parrain Jean-Baptiste Laframboise, substitut du procureur du roi, et pour marraine Thérèse Bouat, épouse de Courval, lieutenant général de la juridiction de Trois-Rivières; Charles-François-Xavier a pour parrain Joseph Fleury, écuyer et seigneur de Lagorgendière; Louis a pour parrain Louis Léonard Debeaujeu, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant du Roi de la ville et du gouvernement de Trois-Rivières; Marie-Anne-Charlotte a pour parrain Decroisil, capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine; Charles-Marie a pour parrain DeRouville, écuyer et lieutenant général.

Par cette longue énumération de personnages influents du gouvernement des Trois-Rivières, on saisit l'importance de Charles Alavoine dans la communauté trifluvienne et l'on comprend

leurs rôles lors de ses nominations comme chirurgien major pour le gouvernement des Trois-Rivières et comme chirurgien à l'hôpital des Ursulines, l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières.

Lui et son épouse sont très actifs dans la vie de la société trifluvienne. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relever le nombre de fois où ils sont sollicités pour être parrain et marraine ou encore pour être témoins ou pour assister à des mariages. Dans le répertoire des actes de baptême et de mariage de Trois-Rivières, c'est à près de quarante fois qu'on les retrouve remplissant ces fonctions.

Alavoine participe également à la vie de sa paroisse. Rapidement après son arrivée aux Trois-Rivières, satisfaits de ses services et pour témoigner de leur gratitude, ses concitoyens lui accordent l'usage d'un banc gratuit à l'église. En 1737, on le dispense de payer une somme à la fabrique pour l'acquisition d'un emplacement de la commune. Pendant plus de vingt ans, il est maître de chapelle à l'église paroissiale de Trois-Rivières<sup>13</sup>. Conscient de la valeur des services qu'il a rendus à sa paroisse, en 1754, il sollicite que la faveur de l'usage d'un banc gratuit à l'église soit également accordée à sa famille. Même si cette faveur lui est refusée, les marguilliers lui promettent que ses enfants n'auront qu'à payer 4 livres de rente et que le banc ne serait pas sujet à *la criée*.

### **Décès de Charles ALAVOINE**

Après la cession de la Nouvelle-France au conquérant britannique, Alavoine veut retourner en France, mais l'ordre du gouverneur et les sollicitations des religieuses de l'hôpital et des habitants de Trois-Rivières le convainquent de rester à Trois-Rivières, sur la rue Du Coteau où, le 9 juillet 1764, il décède à l'âge de 67 ans.<sup>3</sup> Il est inhumé en l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception. En novembre 1771, sa veuve fait dresser l'inventaire de ses biens par le notaire J.-B. Badeaux. Dans cet inventaire, ses biens s'élevaient à 310 livres et 5 sols et l'on trouvait *plusieurs livres et outils de chirurgien... et aussi un alambic.*<sup>2-14</sup>

Deux de ses fils sont devenus chirurgiens, Jacques-Marie et François. Ses deux fils furent résident-chirurgien à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec où les deux décédèrent très jeunes : François, le 16 juin 1747, à l'âge de 21 ans, et Jacques-Marie, le 12 novembre 1750, à l'âge de 26 ans.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 26. Québec 1871. Éditions Élysée 1975.
2. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Cahier des Dix. Vol. 15, pp. 83-88, 1950.
3. Charbonneau H, Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 12-13-23-36. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980-1988.
4. *Greffe du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 28 août 1723.
5. *Greffe du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 5 novembre 1724.
6. *Greffe du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 20 novembre 1724.
7. *Greffe du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 27 février 1725.
8. *Greffe du notaire M. Lepailleur de LaFerté*. Montréal. 6 décembre 1727.
9. *Greffe du notaire M. Lepailleur de LaFerté*. Montréal. 20 mars 1728.
10. *Greffe du notaire J.-C. Rimbault de Piedmont*. Montréal. 22 avril 1729.
11. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 8 juin 1749.
12. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 28 septembre 1751.
13. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. Québec 1923. Traduction par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, pp. 4-6, 1983.
14. Douville R. Charles Alavoine. *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol III, p. 8. Les Presses de l'Université Laval 1974.

## ALAVOINE, François

François Alavoine est le fils de Charles Alavoine, chirurgien major du gouvernement et de la ville des Trois-Rivières, et de Marie-Anne Lefebvre-Lasizeray. Il est né à Trois-Rivières, le 4 novembre 1725.<sup>1</sup> Il utilise fréquemment le patronyme de Lavoine dans les documents officiels.

Le 23 juin 1746, il réside encore à Trois-Rivières où il est parrain lors du baptême d'un jeune algonquin, François Jean.<sup>2</sup>

Selon Ahern, après avoir commencé son apprentissage en chirurgie auprès de son père, il entre à l'Hôtel-Dieu de Québec comme second chirurgien, le 10 février 1747, mais en sort le 31 mars suivant.<sup>3-4</sup> Le 7 juin 1747, malade, il retourne à l'Hôtel-Dieu de Québec et y décède le 16 juin. Le lendemain, il est inhumé dans le cimetière de l'hôpital, âgé seulement de 21 ans. Dans ce document, il est inscrit sous le nom de Lavoine, chirurgien originaire de Trois-Rivières.<sup>5</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H, Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 12, p. 283. Les Presses de l'Université de Montréal, 1981.
2. Ibid. Vol 23, p. 393.
3. Ahern M.-J. & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. Québec, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, p. 6, 1983.
4. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne, sous le régime français*. Cahier des Dix. Vol. 15, p. 88, 1950.
5. Charbonneau & Légaré. Ibid. Vol. 18, p. 729.

## ALAVOINE, Jacques-Marie

Jacques-Marie Alavoine est le fils de Charles Alavoine, chirurgien major du gouvernement et de la ville de Trois-Rivières, et de Marie-Anne Lefebvre-Lasizeray. Il est né à Montréal le 12 octobre 1724.<sup>1</sup>

Selon Ahern, il commence son apprentissage en chirurgie auprès de son père, à Trois-Rivières. Comme son frère François décédé un an plus tôt, en juin 1747, il entre au service de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec comme chirurgien résident, le 7 août 1748.<sup>2-3</sup> Il quitte temporairement l'Hôtel-Dieu, le 2 décembre, mais pour y revenir comme chirurgien le 1<sup>er</sup> mai 1749. Tout comme son frère, il y décède précocement à l'âge de 26 ans, le 12 novembre 1750.<sup>4</sup> Le lendemain, il est inhumé dans le cimetière de l'hôpital, tout près de son frère. Dans l'acte de décès, il est inscrit comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Québec, originaire de Trois-Rivières et âgé seulement de 26 ans.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 26. Québec, 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
4. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine du Bas Canada*. Québec, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, p. 6, 1983.
3. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne, sous le régime français*. Cahier des Dix, Vol. 15, p. 88, 1950.
4. Charbonneau H, Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 31, p. 731. Les Presses de l'Université de Montréal. 1986.

### **ARNOUX, André**

Dans les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, André Arnoux ne figure pas sur la liste des médecins de cet hôpital. Ce fait n'est pas inhabituel, puisque les médecins et chirurgiens militaires ne relevaient pas des autorités de l'Hôtel-Dieu, mais du commandant de la garnison de Montréal. C'est ainsi que Pierre Baudeau, André Arnoux et Antoine Briault, tous trois chirurgiens-majors ayant servi à cet hôpital, ne figurent pas sur la liste des médecins, ni sur le tableau d'Honneur de cette institution. Il n'en reste pas moins qu'André Arnoux a dispensé ses soins aux militaires et aux patients de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général des Sœurs grises de Montréal, transformé en hôpital militaire à la demande de l'intendant Bigot pour les circonstances pendant la guerre de 1754-1760.<sup>1-2</sup> Dans ses fonctions, Arnoux était assisté par Duverger, un garçon-chirurgien qui, plus tard, deviendra chirurgien aide-major.

La carrière de ce médecin militaire fut des plus intéressantes à cette époque cruciale pour la colonie. Elle nous est racontée abondamment dans un article, sous la plume de Gilles Janson, Lise Lapointe-Manseau et Édouard Desjardins, paru dans l'Union médicale du Canada traitant des médecins militaires au Canada<sup>3</sup> et par Raymond Douville dans le Dictionnaire biographique du Canada.<sup>4</sup>

Il est né à Saint-Paul-de-Vence, dans le département des Alpes-Maritimes et baptisé le 22 décembre 1720. Il est le fils d'Alexandre Arnoux, maître-chirurgien, et de Lucrece Masson. Son père était chirurgien major des hôpitaux du roi.<sup>4</sup> Le fils suit les traces de son père et, jusqu'en 1739, il sert dans divers hôpitaux de la métropole. Ultérieurement, il remplit les fonctions de chirurgien sur les vaisseaux du roi et participe à douze campagnes sur mer. À l'occasion de ces campagnes, il achète des drogues et des médicaments qu'il revend par la suite, accumulant ainsi une fortune importante.

Le 17 juin 1743, à Saint-Louis de Toulon, il épouse Suzanne Levret. On doit se rappeler que Toulon était le siège d'un important hôpital de la Marine qui jouait un grand rôle dans la formation des chirurgiens de la marine. Son premier contact avec le Canada fut en tant que chirurgien des vaisseaux du roi. En juin 1749, alors qu'il est en service dans les rades de Toulon et de Rochefort, il reçoit l'ordre d'embarquer sur la frégate La Diane pour venir traiter les officiers et les soldats blessés au Canada. En 1751, il est muté du port de Rochefort et transféré en Nouvelle-France, avec le titre de chirurgien en second. Arnoux s'installe donc à Québec.



C'est ainsi qu'il sert à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'Hôpital Général de Québec et, après l'incendie de l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital des Trois-Rivières et à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Pendant la Guerre de la Conquête, ses états de service furent tels qu'il obtint une mention spéciale dans le Mémorial de cette guerre. L'excellence de son organisation, son dévouement inégalable et son habileté sont signalés par les lettres de Doreil et de Bernier au ministre de la Guerre.

Si à son arrivée en Nouvelle-France il est chirurgien en second, bientôt il devient chirurgien major et, pendant cinq ans, il est à la tête de l'hôpital ambulancier de l'armée. Le 10 juillet 1755, attaché au régiment de la Reine, il est cantonné à Québec. Son régiment reçoit l'ordre de se rendre par voie de terre à Montréal pour le 29 juillet. Suite à la noyade du chirurgien major Polémond, survenue le 18 juillet 1755, à la rivière du Chêne, Arnoux lui succède à la tête du corps médical français pour toute la durée de la guerre et se comporte en véritable chef. André Doreil, le commissaire des guerres, écrit au ministre de la Marine, Machault, qu'il avait : « *jeté les yeux sur le Sr Arnoux... dont les talents et la sagesse ne lui étaient pas inconnus* ». Au moment de recevoir sa commission signée par Doreil et contresignée par l'intendant François Bigot, il reçoit l'ordre, le 21 juillet, de se rendre : « *en toute diligence au lieu où étoient les autres chirurgiens et de là à Montréal aux ordres de M. le Baron de Dieskau* ».

Il est chargé d'établir des hôpitaux ambulants partout où les troupes se trouvent rassemblées. Dans cette fonction, il doit accompagner les troupes partout où elles sont envoyées. C'est ainsi qu'on le retrouve à Carillon, au fort Ticonderoga sur le lac Saint-Sacrement (Lake George), le 8 septembre 1755, au fort Saint-Frédéric (Crown Point), en octobre de la même année, et de nouveau à Carillon, au mois de mai 1758. Le 8 juillet 1758, il est encore à Carillon, où il participe à la victoire des troupes françaises conduites par le marquis de Montcalm, le chevalier de Lévis et de Bourlamaque contre les armées du général Abercromby. En 1759, il accompagne Bourlamaque chargé par Montcalm d'organiser les travaux de défense pour couper la route à l'ennemi à Carillon, au fort Saint-Frédéric et sur l'île aux Noix. En septembre 1759, au moment de la défaite des Plaines d'Abraham, Arnoux est en service à l'île aux Noix.

En avril 1760, sous les ordres de Bourlamaque, Arnoux est aux abords de Québec et assiste à la bataille de Sainte-Foy qui a lieu le 28 avril. À ce moment, Arnoux subit de très lourdes pertes financières. En effet, Lévis lui ordonne de demeurer à Québec et de fournir les

médicaments et la subsistance à tous les blessés tant Anglais que Français soignés à l'Hôpital Général. En plus de fournir médicaments et subsistance aux blessés de l'hôpital, il établit des hôpitaux ambulants à ses frais.

Pendant les cinq années qu'il fut chirurgien-major de l'Hôpital ambulant de l'armée, il se dépensa non seulement à traiter les militaires sous son commandement, mais il offrit également ses services à la population civile. Dès 1755, l'Hôtel-Dieu de Montréal commença à recevoir des blessés qui venaient de très loin, même de l'Ohio. Les trente et un lits de l'hôpital étaient remplis au-delà de leur capacité. On transforma même la chapelle en hôpital, les religieuses cédèrent leurs chambres, les cloisons furent abolies pour improviser de grandes salles pour recevoir les blessés. Deux pavillons provisoires furent construits dans les jardins de l'hôpital qui furent baptisés Hôpital militaire ou Salles royales, selon Sœur Raymond, dans le volume 2 des Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal 1756-1861.

La tâche des chirurgiens militaires ne se limitait pas uniquement à traiter les blessés de guerre, ils devaient également lutter contre les maladies épidémiques provoquées par les conditions insalubres et les privations alimentaires : épidémies de variole, de typhus, de choléra, résurgence des avitaminoses et réapparition du scorbut. C'est ainsi que pendant cinq ans, entre les opérations sur les champs de bataille, le chirurgien major Arnoux dispensa ses soins, non seulement auprès des militaires, mais aussi auprès de la population civile de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Pendant ses séjours à Montréal, Arnoux et son épouse demeuraient sur la rue Saint-Gabriel.

Dans les Archives des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, on trouve un registre portant les noms et prénoms de tous les soldats français traités dans cette institution entre 1755 et 1761. Malgré les transformations à l'intérieur de l'hôpital pour accommoder les blessés, bientôt ses capacités furent dépassées, et l'intendant Bigot demanda à madame d'Youville de recevoir les blessés anglais à l'Hôpital général. Une salle leur fut réservée, la salle des Anglais, où André Arnoux alla prodiguer ses soins.

À la bataille des Plaines d'Abraham, le marquis de Montcalm fut atteint d'une balle à l'abdomen et dut être évacué. Il fut transporté dans une maison qu'André Arnoux possédait sur la rue Saint-Louis, à Québec, et fut soigné par Blaise Arnoux, frère d'André et lui-même chirurgien.<sup>5</sup> C'est dans cette maison que le marquis, après avoir été mis au courant de la gravité

de sa blessure, prononça sa célèbre phrase : « *Je meurs content, car je ne verrai pas les Anglais entrer dans Québec* ». Au moment de la chute de Québec, André Arnoux accompagnait les troupes de M. de Bourlamaque à la garnison du Fort de l'Isle-aux-Noix.

Comme nous l'avons vu précédemment, après la bataille des Plaines d'Abraham, le chevalier de Lévis ordonna à André Arnoux de revenir à Québec pour traiter les officiers et les soldats blessés et prisonniers de guerre. Arnoux revint à Québec où il prodigua ses soins avec diligence. Le 28 juillet 1760, il se rendit à Montréal où il mourut précocement, le 20 août 1760, d'une fluxion de poitrine. Le 12 septembre 1760, le commissaire des guerres, Benoît-François Bernier, rendit un hommage posthume au chirurgien major : « *Il est mort des suites et des fatigues du siège de Québec où il s'est dépensé sans compter à la grande admiration de tout le monde* ». Le rideau venait de tomber sur la médecine militaire française en Nouvelle-France.

Le 10 septembre 1760, le notaire P. Panet de Méru procéda à l'inventaire des biens de la communauté de Duzanne Levret, veuve d'André Arnoux.<sup>6</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Sœur Porlier. *Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Vol. 1, 1756-1861.
2. Sœur Raymond. *Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Vol. 2, 1756-1861, p. 304.
3. Janson G, Lapointe-Manseau L, Desjardins É. *Les médecins militaires au Canada : 1. André Arnoux*. Union Méd. Canada, Tome 103, pp. 304-311, Février 1974.
4. Douville, Raymond. André Arnoux. *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. III, pp.19-20. Les Presses de l'Université Laval, 1974.
5. Casgrain PB. *La maison d'Arnoux où Montcalm est mort*. Bull. Rech. Hist. 1903.
6. *Greffe du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 10 septembre 1760.

---

#### BARBIER, Louis

Louis Barbier est un chirurgien qui est arrivé en Nouvelle-France avant 1756 et s'est établi dans la paroisse Sainte-Geneviève-de-Berthier. Il est originaire de l'archevêché de Sens, de la paroisse de Diouchy. Son père s'appelait Pierre Barbier et sa mère Madeleine Vigneau. Il était sûrement un chirurgien militaire puisqu'au lendemain de son mariage, soit le 26 février 1756, un consentement de Pierre Joinville, second capitaine de la seigneurie de l'Île-du-Pas, fut rédigé à

Berthier en présence du chirurgien Barbiez. Ce document est annexé à un acte du notaire Danré de Blanzay du 21 juillet 1756.

Le 25 février, à Berthier, il épousait Marie-Geneviève Généreux, fille de François Généreux et de Marie Beaugrand, également de Berthier. Le couple eut cinq enfants : Marie-Louise née le 11 novembre 1756; Louis né le 2 décembre 1759 mais décédé deux jours plus tard; un autre fils nommé également Louis, né le 9 mars 1761; Louis-Joseph né le 5 avril 1763; Marie-Anne-Julienne née le 20 novembre 1765. De 1757 à 1765, il est parrain au moins à trois reprises de neveux ou nièces.

Le 7 janvier 1758, il se rend à Lavaltrie pour assister et être témoin au mariage d'un confrère, le chirurgien Jean Ducondu, originaire de la paroisse de Barbas en Agen.

Le 6 août 1764, il achète de Françoise Perronnet une terre située au nord-est de la rivière Bayone.

On a peu de documents sur la carrière professionnelle de ce chirurgien, sauf qu'il exerça à Berthier dans le gouvernement de Montréal. Après 1765, il n'existe qu'un seul document sur cette famille, soit un contrat de mariage entre son fils Louis-Joseph et Agathe Payet. Ce contrat fut rédigé par le notaire Saupin le 7 juillet 1785. Nous n'avons pas retrouvé l'acte de sépulture de Louis Barbier; serait-il retourné en France après 1765?

#### RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H, Légaré J. *Répertoire des actes de baptêmes, mariages, sépultures et des recensements du Québec Ancien*. Vol. 39, pp. 1750-1765. Les Presses de l'Université de Montréal, 1980.
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, les médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, 145, 1923.
3. *Programme de recherche en démographie historique*. Département de Démographie, Université de Montréal.

#### **BARROIS, Antoine**

Antoine Barrois est né en 1641. Il est le fils de Jean Barrois, maître-chirurgien, et de Marie Fournel, de la paroisse Saint-Nicolas à Chantel-le chateau du diocèse de Bourges dans la

province du Berry. Militaire, il arrive au Canada en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières. Au moment du retour du régiment vers la France en 1668, sa mission accomplie, il décide de s'installer en Nouvelle-France. Dès 1771, il est résident de la paroisse La-Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Laprairie, dans le fort de La Prairie-de-la-Magdeleine, où, le 10 avril 1671, il est parrain de l'enfant Antoine Boyer, le deuxième enfant à être baptisé dans cette paroisse.

Le 11 janvier 1672, à Montréal, devant le notaire B. Basset dit Deslauriers, il passe un contrat de mariage avec Anne Leber, fille de François Leber et de Françoise Lefrançois et nièce de Jacques Leber, l'associé et beau-frère du seigneur de Longueuil Charles Le Moyne. Son contrat de mariage est remarquable puisque pratiquement tous les membres de la famille Le Moyne y signent en tant que témoins.<sup>5</sup> Le lendemain, en l'église Notre-Dame de Montréal, la cérémonie religieuse est célébrée. Le couple s'installe à Laprairie. Au moment du recensement de 1681, la famille Barrois se compose de : Antoine, le père, chirurgien, âgé de 40 ans; d'Anne Leber, la mère, âgée de 22 ans; des cinq enfants, Philippe né le 13 septembre 1672, Catherine née le 26 mai 1674, François né le 9 mars 1676, Charles né le 3 mai 1678 et Marie-Anne née le 1<sup>er</sup> janvier 1680.

Le 16 novembre 1682, Antoine Barrois, maître-chirurgien, et son épouse vendent à Étienne Bizallou leur terre située à Laprairie de la Madeleine sur la petite rivière Saint-Jacques. Le contrat est passé devant le notaire C. Maugue. La famille Barrois décide de s'établir à Détroit. Le 15 janvier 1683, leur fils Antoine naît dans les colonies anglaises au pays des Flamans. Les cérémonies du baptême lui furent suppléées le 26 juillet 1699 à Laprairie.

Tanguay, dans le volume I de son Dictionnaire généalogique, à la page 27, écrit qu'Antoine Barrois, une fois établi à Détroit, se fait appelé Lothman dit Barrois. Ceci vient en contradiction avec l'acte de mariage de Jean-Baptiste Lootman, mariage célébré à l'église Notre-Dame de Montréal le 30 mars 1717, où il est inscrit que ce dernier, âgé de 26 ans et originaire de Côte d'Isoppe en Nouvelle-Angleterre, est le fils de Hélibrard Lootman, décédé, et d'Anne Leber. C'est donc dire qu'en 1691, Anne Leber était déjà veuve d'Antoine Barrois et avait épousé Hélibrard Lootman. À ce mariage, assistaient également François Lootman, frère du marié, et François Leber, oncle du marié. Il semble bien qu'après le décès de son second mari, Anne Leber se soit remariée pour une troisième fois à François Painsoneau dit Lafleur. En effet, le 21 juillet 1712, lors du mariage de Jacques Lafleur à Marie Bourassa à Laprairie, il est signifié

qu' Anne Leber est la mère du marié et que François Painsoneau dit Lafleur en est le père, le père et la mère étant vivants mais absents à la cérémonie.

Il semble bien qu' Antoine Barrois soit décédé à Détroit quelques années avant 1691, mais nous n' avons aucun document à cet effet.

#### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, Québec 1923.
2. Charbonneau H, Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépultures et des recensements du Québec Ancien*. Presses de l' Université de Montréal, 1980.
3. *Programme de recherche en démographie historique*. Département de Démographie, Université de Montréal.
4. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. 1, Éditions Élysée, Montréal, 1975, p. 27.
5. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d' histoire de Longueuil. p. 12, 1997.

#### BAUDEAU, Pierre

Pierre Baudeau est né en France en 1643. Dans la correspondance de Frontenac au ministre de la marine, son nom est épelé de trois façons : Baudeau, Bodeau et Baudo.<sup>1</sup> Dans son acte de sépulture daté du 4 novembre 1708, dans la paroisse Notre-Dame de Montréal, il est enregistré sous le nom de Pierre Bodeau.<sup>2-3</sup>

Chirurgien militaire, il arrive en Nouvelle-France en 1692. Il est installé en garnison à Québec. C' est cette même année que Michel Sarrazin, chirurgien major des troupes de la marine du Roi pour toute la Nouvelle-France, est de retour à Québec après avoir passé près de deux ans à Montréal. Ce séjour à Montréal avait été bien involontaire pour Sarrazin. En effet, atteint d' un mal contracté à l' Hôtel-Dieu de Québec où sévissait une épidémie de fièvre, il dut être hospitalisé à l' Hôtel-Dieu de Montréal dans un état comateux. Sa condition était si grave qu' il rédigea son testament devant le notaire Adhémar. Pour poursuivre sa convalescence, il se retira au Séminaire de Montréal où il profita de l' hospitalité des Sulpiciens et de leur Supérieur, monsieur Dollier de Casson. Pendant cette période de retraite et de réflexion forcées, il se crût appelé à une vocation religieuse.<sup>1</sup> Aussi décida-t-il de quitter la colonie pour entrer dans les ordres : il voulait devenir Jésuite.

Devant la décision de Sarrazin de retourner en France, Frontenac fit une requête auprès du ministre de la marine pour que Baudeau, alors chirurgien des troupes à Québec, le remplace comme chirurgien-major. Dans une lettre ultérieure, Frontenac, pour justifier son choix, écrit que Baudeau était un très habile homme, consommé dans sa profession, aimé et estimé de tous dans la colonie et qui a servi pendant de nombreuses années dans les armées de terre et de mer.<sup>1</sup> En 1693, les autorités coloniales acquiescent à la demande de Frontenac et nomment Baudeau chirurgien-major des troupes.

Malheureusement, dès le 4 octobre 1693, Baudeau doit être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il y séjournera jusqu'au 7 novembre 1693. Déjà à cette époque, il porte le titre de chirurgien major des troupes de la marine, comme il est consigné dans le registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec.<sup>4</sup> Le brevet du roi qui confirmera officiellement le remplacement de Sarrazin par Baudeau sera émis le 15 avril 1694.<sup>5</sup> Baudeau est réhospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec du 22 février au 31 mars 1695.<sup>6</sup> Statutairement comme l'exige le brevet de chirurgien major, Pierre Baudeau exerce son métier de chirurgien à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec de 1694 à 1697, soit jusqu'au retour de France de Michel Sarrazin, maintenant détenteur du titre de médecin. En effet, Sarrazin, une fois rendu en France, a reconsidéré sa décision de devenir prêtre et a plutôt opté pour l'obtention de son doctorat en médecine qu'il obtient à Reims en 1697.<sup>1</sup>

Avec ce retour de Sarrazin, Frontenac se trouve dans une situation embêtante. En effet, il veut que le ministre continue ses faveurs envers Sarrazin, mais également il ne veut en aucun cas nuire à Baudeau qu'il a su apprécier davantage pendant l'absence de Sarrazin. Aussi, en octobre 1697, Frontenac écrit au ministre de la marine dans les termes suivants : « *En 1693, Sarrazin a démissionné de son poste pour étudier la prêtrise. Il (Frontenac) a dû faire une requête pour obtenir un autre médecin pour le remplacer. Baudeau est arrivé avant le départ de Sarrazin* ». <sup>1</sup> Dans la même lettre, Frontenac insiste auprès du ministre pour qu'il donne les fonds pour soutenir Sarrazin qui revient dans la colonie comme chirurgien et il ajoute : « *Je demande que le salaire du chirurgien Baudeau ne soit pas diminué puisqu'il s'agit d'un homme qu'il faut absolument retenir* ». La requête de Frontenac a été acceptée puisqu'il écrit ultérieurement une autre lettre au ministre dans laquelle il dit : « *Vous avez rendu au Sieur Baudeau un grand service en ordonnant que son salaire demeure le même qu'avant, et je ne peux m'empêcher de répéter que personne ne peut remplir son devoir mieux que lui, personne n'est plus apte ou plus honnête que lui* ». Ce salaire comportait, en plus d'un appointement annuel de 300 livres, un

montant de 3 livres par mois pour chacune des vingt-huit compagnies en garnison en Nouvelle-France, soit un montant de 1008 livres.

Le poste de chirurgien-major à Québec étant de nouveau occupé par Sarrazin, Baudeau déménage à Montréal où il s'installe.<sup>7</sup> De 1697 et jusqu'à sa mort, en 1708, il occupe le poste de chirurgien major des troupes de la marine alors surtout concentrées dans cette ville. Le brevet de chirurgien major oblige le récipiendaire à soigner d'abord soldats et officiers. Statutairement il exerce sa profession à l'Hôtel-Dieu de Montréal où, par entente spéciale, il peut soigner également les pauvres et les Amérindiens. Il peut aussi exercer librement sa profession auprès de la population civile aisée et des institutions religieuses. Baudeau pratique donc son art à l'Hôtel-Dieu de Montréal, même si son nom n'est pas mentionné dans les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Cette omission n'est pas inhabituelle puisque les chirurgiens militaires ne relèvent pas des autorités de l'hôpital, mais du commandant de la garnison de Montréal.

Baudeau doit s'absenter fréquemment de Montréal dans l'exercice de ses fonctions de chirurgien major. En son absence, les autorités doivent engager un chirurgien de la ville à un salaire de 30 livres par mois.<sup>7</sup> C'est ainsi qu'en 1699, Antoine Forestier, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et ancien chirurgien militaire arrivé avec le régiment de Carignan-Salières en 1665, le remplace pendant les dix premiers mois de l'année. Les absences de Baudeau sont nombreuses en raison de la situation militaire qui prévaut à l'époque et qui l'oblige à aller là où les troupes combattent les Anglais et les autochtones.

En plus de ses fonctions comme chirurgien militaire et civil, Baudeau doit jouer un rôle d'expert médico-légal à Montréal. C'est ainsi que le 7 septembre 1705, il signe, pour le tribunal, un rapport établissant qu'il a examiné Jean Du Tartre (ou De Tard) dit La Verdure, soldat de M. de Ramezay, et qu'il l'a *trouvé blessé d'un coup d'épée qui prend de l'hipochondre gauche et sort vers les lombes du même côté. Je croy (le Blessé) en danger de mort.* La blessure était survenue au cours d'une rixe qui impliquait les frères Robert de la Morandière et des soldats de la garnison. À ce document, il appose son sceau composé d'un monogramme compliqué surmonté d'un collier de perles.<sup>8</sup>

Il est peu probable que le personnage appelé Bodo qui a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec, dans la section des femmes, du 22 août jusqu'au 30 octobre 1708, soit le chirurgien major Baudeau.<sup>13</sup> En effet, dans le registre de l'hôpital, on ne fait pas mention que ce Bodo était



chirurgien, alors que l'on mentionne toujours la profession des personnages importants de la colonie. De plus, il serait très surprenant que ce Bodo, qui a reçu son congé de l'Hôtel-Dieu de Québec le 30 octobre 1708, soit le chirurgien major Pierre Baudeau qui, selon Renald Lessard, décède à Montréal le 23 octobre 1708 et est inhumé le 4 novembre 1708 à l'église de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

Au moment de sa mort, Baudeau est âgé de 65 ans et est célibataire. Il laisse des biens mobiliers d'une valeur de plus de 2000 livres, dont une bibliothèque comptant plus d'une centaine de volumes et 1197 livres en surnuméraire.<sup>9</sup> Pour l'époque, si on le compare aux autres chirurgiens, ces sommes sont supérieures à la moyenne.

Pour remplacer Pierre Baudeau comme chirurgien major, suite aux pressions de l'ancien intendant Beauharnois, les autorités métropolitaines choisissent Joseph Benoît.

#### RÉFÉRENCES

1. Correspondance échangée entre la Cour et le gouverneur Frontenac (1689-1699), RAPQ, 1928-29, pp. 273 et 343.
2. Tanguay C. Dictionnaire généalogiques des familles canadiennes. Vol. II, p. 322. Eusèbe Sénécal & fils, imprimeur-éditeur. Montréal. 1886.
3. Charbonneau H, Légaré J. Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien. Vol. 13. Montréal 1700-1729 : 358, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982.
4. AHDQ, Registres journaliers des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, Vol. 1, oct. et nov. 1693.
5. AC, série B, vol. 17, f 65 r : Alphabet Laffilaud, ASQ, manuscrit no 132.
6. AHDQ, Registres journaliers des malades de HDQ, Vol. , février 1695.
7. Lessard R. Pratique et praticiens en contexte colonial : Le corps médical canadien aux XVIIe et XVIIIe siècles. Thèse de PhD. (Histoire). Université Laval, 1994 (Bibliot. Un. Laval : D 3-5 UL L 638 à 1.1-1.7 et 1.9).
8. Jugements et délibérations du Conseil souv., V : 465-471, 914.
9. Inventaire des biens de feu Pierre Baudeau, chirurgien major des troupes du détachement de la Marine entretenues pour le service de sa Majesté en ce pays. 12 novembre 1708 ANQ-Q, CN 301-10. Greffe de Jacques Barbel.
10. Vente des meubles de feu Pierre Baudeau, chirurgien major des troupes du détachement de la Marine entretenues par sa Majesté en ce pays. ANQ-M, CN 601-260. Greffe de Michel Lepailleur.
11. Ahern MJ et Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, p. 4, 1983.

12. Vallée A. Un biologiste canadien : Michel Sarrazin. 24, 157 (Québec 1927).
13. Biron H. Dictionnaire biographique du Canada. Vol. II, p. 49. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1969.

### **BAUDOIN, Gervais**

Même si Gervais Baudouin a vécu et pratiqué la chirurgie essentiellement à Québec, il est relié à Montréal par ses fonctions de lieutenant du premier chirurgien du Roi en Nouvelle-France et par ses attaches comme propriétaire foncier à Ville-Marie.

Ce chirurgien français, né vers 1645, fils de Gervais Baudouin et de Jeanne Desrues, de la paroisse St-Brice du diocèse de Chartres, demeurait à Paris avant de venir s'établir en Nouvelle-France.<sup>1-2</sup> Ahern lui donne, à tort, les titres de prêtre et de médecin.<sup>3</sup> Tanguay commet la même erreur quand il lui donne le titre de médecin. À cette époque, on confondait souvent le titre de médecin et de chirurgien dans la colonie puisque devant la pénurie de médecins gradués des facultés de médecine, les chirurgiens faisaient fonction de médecin.

### **Gervais BAUDOIN, maître chirurgien à Québec**

Il arrive en Nouvelle-France avant 1668 et s'installe à Québec pour pratiquer la chirurgie. Dans ses *Notes sur les archives de Beauport*, en date du 9 octobre 1668, Langevin signale que Gervais Baudouin est maître-chirurgien de Québec.<sup>4</sup> Sa réputation est excellente puisque, rapidement, il devient le médecin des Ursulines et du séminaire de Québec, dont il reçut 100 livres en 1690 et 140 livres en 1691.<sup>5-12</sup>

Le 6 novembre 1683, à Québec, il épouse Anne Aubert, fille de Claude Aubert, notaire royal. Le marié est âgé de 38 ans et la mariée de 28 ans. Le couple aura onze enfants, dont trois décéderont en bas âge : Marie-Anne née le 8 juillet 1685; Gervais né le 3 août 1686; une jumelle de ce dernier, Claire-Françoise née le 3 août et décédée le 14 août de la même année; Geneviève née le 13 mars 1688; les jumeaux Joseph et Marie nés et enterrés le 1<sup>er</sup> décembre 1688; Marie-Marguerite née le 11 janvier 1690; Michel né le 27 mars 1691; André né le 10 juillet 1693; Louis né le 1<sup>er</sup> octobre 1694; Élizabeth née le 19 novembre 1696.

Les enfants issus de ce couple joueront un rôle important dans la société québécoise : Gervais deviendra chirurgien et pratiquera à Québec, Michel deviendra missionnaire jésuite en

Louisiane, Geneviève et Élizabeth deviendront religieuses chez les Ursulines, et Marguerite-Charlotte deviendra religieuse hospitalière à l'Hôpital Général de Québec. Quant à Louis, il épousera Marie-Anne Roussel, la fille du chirurgien Timothée Roussel, ex-lieutenant du premier chirurgien du Roi en Nouvelle-France.

### **Gervais BAUDOIN, lieutenant du premier chirurgien du Roi en Nouvelle-France**

Au XVII<sup>e</sup> siècle, en France, sous le règne de Louis XIV, le premier médecin du roi est celui qui a l'autorité suprême pour l'organisation de la médecine dans tout le royaume. Par contre, c'est le premier chirurgien du roi qui dirige toute la chirurgie du royaume et est le chef de toutes les communautés chirurgicales aussi bien en France que dans toutes ses colonies. Malgré ses responsabilités importantes, le premier chirurgien est sous la direction du premier médecin. Il est donc le subalterne du premier médecin du roi et, jusqu'en 1770, doit lui prêter serment.

À cette époque, de 1679 à 1703, Charles-François Félix de Tassy est le premier chirurgien du roi Louis XIV. Le 18 novembre 1686, Félix opère avec succès la fistule anale de Louis XIV, fistule qui depuis de nombreuses années incommodait énormément le royal patient. Tous les traitements multiples prodigués par les illustres membres de la Faculté avaient été inefficaces. Reconnaisant envers son chirurgien, Louis XIV nomme des chirurgiens-barbiers comme chirurgiens majors aux armées régulières.

C'est au premier chirurgien du roi qu'incombe la responsabilité de nommer ses lieutenants dans tout le royaume de France et dans ses colonies. Une fois nommés, les lieutenants deviennent responsables de l'organisation des communautés chirurgicales sous leur juridiction et, de ce fait, tous les chirurgiens majors de leur juridiction tombent sous leur autorité.

À Québec, si le médecin du Roi jouit d'un prestige plus grand et reçoit un salaire plus élevé, le lieutenant du premier chirurgien du Roi occupe sans contredit la charge la plus importante dans l'organisation médicale de toute la colonie. En effet, en Nouvelle-France, sous le régime français, très peu de médecins pratiquent leur art, par contre, un nombre impressionnant de chirurgiens prodiguent leurs soins médicaux et chirurgicaux à la population civile et militaire. La responsabilité du lieutenant du premier chirurgien du Roi en Nouvelle-France d'organiser et de policer la chirurgie dans la colonie est donc considérable.

Déjà, Jean Madry en 1658, Jean Desmony en 1670 et Timothée Roussel en 1687 ont eu la charge de lieutenant du premier chirurgien du roi en Nouvelle-France. En 1692, c'est au tour de Gervais Baudouin d'être investi de cette fonction, tâche qu'il remplira jusqu'à sa mort, le 5 décembre 1700. Jourdain Lajus qui lui succèdera sera le dernier chirurgien à assumer cette fonction en Nouvelle-France, de 1709 à 1742.<sup>6</sup> C'est dans cette fonction de lieutenant du premier chirurgien Félix que Baudouin dénonce René Gaschet comme chirurgien incapable en septembre 1694<sup>12</sup>. En 1695, Baudouin est nommé chirurgien-major de Québec.

### **Gervais BAUDOIN et son épouse, propriétaires fonciers à Montréal**

À partir de 1696, Gervais Baudouin et Anne Aubert, son épouse, commencent à acquérir des emplacements à Ville-Marie. On ignore dans quels buts, ils achètent ces maisons. Déjà avant son mariage, Anne Aubert possédait une maison à Québec au bas de la côte du fort et du château, dans la rue appelée *Sous le Fort*.<sup>3</sup> C'est dans cette même rue que leur fils, Gervais, également médecin des Ursulines comme son père et chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec, vivait lors du recensement de 1716 et qu'il occupait encore en 1730.<sup>2,3</sup>

Le 6 juillet 1696, Anne Aubert achète un emplacement situé sur la rue Saint-Paul, à Ville-Marie. Cette maison appartenait à Alphonse de Tonty, Écuyer et capitaine réformé d'une compagnie du détachement de la Marine, et à Marie-Anne Picotte de Belestre, son épouse.<sup>7</sup> Le 20 novembre de la même année, Baudouin, par la voix de son procureur, le marchand Antoine Pascault, achète un autre emplacement sur la rue Saint-Paul. Cet emplacement appartenait à Jean-Baptiste de Celeron de Blainville, Écuyer et capitaine réformé d'un détachement de la Marine, et à son épouse Hélène Picotte de Belestre, veuve d'Antoine de Lafresnaye de Brucy.<sup>8</sup>

Gervais Baudouin avait-il l'intention de venir s'installer à Montréal où était centralisée la plus grande partie des détachements des troupes de la Marine? Nous l'ignorons. Trois actes notariés passés à cette époque nous permettent d'émettre cette hypothèse. Le 13 août 1697, par l'intermédiaire de son épouse, devant le notaire Adhémar, il engage Jean Lecomte, âgé de 14 ans, comme apprenti chirurgien. Ce Jean Lecomte est le fils d'Aimé Lecomte, maître tailleur d'habit, de Ville-Marie.<sup>9</sup> Le 28 septembre 1697, il achète du marchand Pierre Lamoureux de St-Germain deux emplacements joints situés sur la rue de la Commune.<sup>10</sup> Quelques années plus tard, soit le 12 juin 1700, son épouse fait faire des travaux de maçonnerie sur sa maison située sur la rue Saint-Paul.<sup>11</sup>

Il est à noter que, le 17 juillet 1700, sa fille aînée, Marie-Anne, âgée d'à peine 15 ans, est présente à Montréal pour être marraine de l'enfant Thierry Leduc.

### Décès de Gervais BAUDOUIN

Le 4 décembre 1700, Gervais Baudouin est emporté par une épidémie de grippe maligne, qui sévit à Québec. Cette épidémie qui a commencé dans la ville de Québec s'étend à toute la population environnante et fait de nombreuses victimes, comme en fait foi le témoignage de Sœur Juchereau de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle écrit que, pendant l'hiver de 1700, de nombreuses personnes âgées décédèrent emportées par des rhumes dangereux. En plus de Gervais Baudouin, le chirurgien Timothée Roussel et M. Henri de Bernières, premier prêtre de la paroisse de Québec et supérieur du Séminaire de Québec, décédèrent.<sup>3</sup>

Le 5 décembre 1700, la sépulture de Gervais Baudouin a lieu à la cathédrale de Québec.<sup>2</sup> Son épouse, Anne Aubert, lui survivra jusqu'en 1728, alors que sa sépulture a lieu également à la cathédrale de Québec, le 20 juin.<sup>1</sup>

### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 30. Québec, 1871. Éditions Élysée. 1975.
  2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 1 et 8. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980-1982.
  3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. Québec, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, pp. 42-45, 1983.
  4. *Langevin cité par Ahern*. Notes sur les archives de Beauport. p. 44.
  5. *Histoire des Ursulines de Québec*. Vol. II, p. 24.
  6. Lessard, Renald. *Pratique et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Thèse de doctorat. Département d'histoire, Faculté des lettres, Université Laval, Québec, 1994.
  7. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 6 juillet 1696.
  8. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 novembre 1696
  9. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 13 août 1697.
  10. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 28 septembre 1697.
  11. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 12 juin 1700.
  12. Nadeau, Gabriel : Baudouin, Gervais. *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. I, p. 83. Les Presses de l'Université Laval. Québec, 1966.
-

### **BÉLISLE dit LAMARRE, Henri**

Selon les généalogistes, les historiens ou les démographes consultés, le même individu, Henri Bélisle, est identifié sous différents patronymes et l'orthographe de son nom varie beaucoup. Dans le tome I de son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Tanguay l'identifie comme Henry Lamarre dit Belle isle, médecin.<sup>6</sup> Ultérieurement, dans son tome II du même ouvrage, il le nomme Henri Belisle dit Lamarre.<sup>6</sup> Dans ses *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*, se basant sur Tanguay, Ahern l'appelle Henry Lamarre dit Belle Isle.<sup>1</sup> Dans son rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour l'année 1922-1923 sur sa liste des *Chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*, Massicotte l'inscrit sous le nom d'Henri Belisle-Levasseur.<sup>4</sup> Sur sa liste des *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*, publiée dans les Cahiers des Dix, Douville inscrit simplement Henry Bélisle.<sup>3</sup> Enfin dans le *Programme de recherche en démographie historique*, Charbonneau et Légaré utilisent le nom d'Henri Bélisle Levasseur pour classer les actes où ce chirurgien a été cité.<sup>2</sup>

Pourquoi une telle confusion pour identifier le même individu? Henri Bélisle est lui-même à l'origine de cette confusion. En effet selon les circonstances, il signait les actes officiels de différentes façons. C'est ainsi que le 19 juin 1690, à l'occasion de son contrat de mariage avec Catherine Demosny, à Québec, contrat conservé au greffe du notaire Gilles Rageot, il signe Henry Lamarre dit Belisle, fils d'Antoine Lamarre dit Belisle et de Marguerite Levasseur.<sup>8</sup> On comprend immédiatement d'où vient l'appellation de Levasseur qui a été utilisée à plusieurs reprises par la suite, il s'agissait du nom de famille de sa mère et lui-même parfois utilisait ce patronyme. À partir de 1701, dans tous les actes que nous avons pu consulter, il utilisait le nom d'Henri Belisle, même si parfois l'orthographe différait. C'est ainsi que dans un acte signé le 27 mai 1701, conservé au greffe du notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin de Montréal, acte par lequel il s'engage en qualité de chirurgien et de voyageur, il est inscrit sous le nom d'Henri Belleisle.<sup>9</sup> Le 26 novembre 1705, à l'occasion de son deuxième mariage (il était veuf depuis 1703), il épousait Perrine Dandonneau à Champlain et est inscrit dans le registre paroissial sous le nom d'Henri Beslisle. Devenu veuf une deuxième fois, le 14 août 1712, devant le notaire Lepailleur de Laferté, il passait un contrat de mariage avec Jeanne Archambault de la Pointe-aux-Trembles de Montréal et signait Henri Bellisle.<sup>10</sup> Dans les différents autres actes consultés, le nom de Bélisle fut toujours utilisé, mais orthographié souvent de différentes façons.

### Les débuts à Québec

Henri Bélisle est originaire de la paroisse de Saint-Michel-le-Palus de la ville d'Angers au pays de la Loire, dans l'ancienne province de l'Anjou<sup>6</sup>. Son père, Antoine Belleisle dit Lamarre, était marchand et droguiste. Il arrive en Nouvelle-France après 1681. Il s'est d'abord installé à Québec comme chirurgien où rapidement il s'est intégré à la société chirurgicale, puisque le 26 juin 1690, à Québec, il épouse Catherine de Mosny, alors âgée de 15 ans. Elle est la fille de feu Jean-Baptiste de Mosny, chirurgien de Québec décédé en 1687 et qui avait été lieutenant du premier chirurgien du roi à Québec, de 1670 jusqu'à sa mort le 30 juillet 1687. On doit rappeler que le lieutenant du premier chirurgien du roi dans la colonie était le chirurgien responsable de toutes les communautés chirurgicales sous sa juridiction en Nouvelle-France, donc responsable de tous les chirurgiens de la colonie. Deux autres chirurgiens de Québec étaient témoins à la signature de son contrat de mariage le 19 juin 1690 : Jean-Baptiste Beaudoin et Timothée Roussel qui était le nouveau lieutenant du premier chirurgien du roi à Québec en remplacement du père de la mariée décédé quelques années auparavant.

Le couple résidait dans la basse ville de Québec. Quatre enfants naquirent de cette union et furent tous baptisés à Québec : Marie-Catherine née le 14 décembre 1691; Marie-Joséphé née le 9 novembre 1693; Geneviève née le 20 mars 1695; Henry né le 18 août 1696.<sup>2</sup> Pendant leur séjour à Québec, Bélisle et son épouse furent présents comme témoins et comme parrain ou marraine à de nombreux baptêmes.<sup>2</sup>

Pendant les dix années qui suivirent son mariage, il prodigua ses soins dans la région de Québec et forma deux apprentis chirurgiens.<sup>7</sup> Moogk rapporte un cas intéressant dans la pratique chirurgicale de Bélisle à cette époque. Un de ses patients se présenta devant le chirurgien avec une blessure à un tendon de la jambe. Malgré les efforts de Bélisle pour suturer le tendon, la réparation fut un échec. Heureusement pour le patient, suite à un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, grâce à l'intercession de la bonne Sainte-Anne, le patient fut guéri.

En mai 1701, Bochart de Champigny engage Bélisle comme chirurgien et comme coureur de bois. Il part donc pour le fort Pontchartrain à Détroit. Pendant son absence, son épouse, Catherine de Mosny, décède à Québec en 1703. Ses trois filles sont confiées aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Deux de ses filles entreront plus tard dans cette communauté pour devenir religieuses enseignantes. Au moment de l'inventaire après le décès de son épouse, il est absent tel qu'en fait foi sa déclaration lors du

contrat de son mariage ultérieur avec Françoise-Perrine Dandonneau à Champlain, contrat qu'il passe devant le notaire Normandin, le 25 novembre 1705, et qui est rapporté par Douville : « *le dit sieur époux a déclaré que quant à présent il ne peut au juste faire la déclaration des effets contenus en l'inventaire fait après le décès de ladite défunte son épouse (Catherine DeMosny), étant absent lors de la confection d'iceluy et que la plus grande partie sont encore à présent à Québec en attendant qu'ils fussent arrivés pour faire une entière disposition* ».

### **Henri BÉLISLE, chirurgien et voyageur**

Pourquoi Henri Belisle, le 27 mai 1701, s'est-il engagé comme chirurgien et voyageur à destination de Détroit? Nous ignorons les raisons qui l'ont incité à s'engager au roi avec quarante-trois autres voyageurs en qualité de voyageur et de chirurgien.<sup>9</sup> Goût de l'aventure? Difficultés à exercer son métier de chirurgien à Québec? Raisons personnelles? Nous ne pouvons que spéculer. Moogk nous en explique, peut-être, la raison quand il écrit que : « *d'une façon générale, les chirurgiens de la Nouvelle-France étaient des hommes fortunés, Bélisle, malheureuse exception à la règle, fut, la plus grande partie de sa vie, aux prises avec ses créanciers* ».<sup>7</sup>

### **Henri BÉLISLE, chirurgien à Champlain**

Peu de temps après le décès de Catherine de Mosny, en 1704, Henri Bélisle s'installe à Champlain où, le 26 novembre 1705, il épouse Françoise-Perrine Dandonneau, elle-même veuve depuis peu de Jean Desrosiers décédé le 23 février 1704. Si le nouveau couple n'était pas riche financièrement, il était riche d'une famille nombreuse puisque la nouvelle épouse avait neuf enfants qu'elle ajoutait aux quatre enfants de Bélisle. Aucun enfant ne semble être issu de ce second mariage. Dans son contrat de mariage passé le 25 novembre 1705 devant le notaire Normandin, Bélisle est qualifié de *maistre-chirurgien demeurant à Champlain*.

Les nouveaux mariés sont riches de nombreux enfants, mais ils ne semblent pas posséder une fortune bien importante, si l'on se fie aux déclarations du contrat de mariage. Bélisle a bien : « *apporté en sa maison divers articles, dont un tour de lit de serge de Caen de couleur verte, une paire de chenets et une pelle à feu, une lèchefrite, une passoire de cuivre rouge, une broche à rôtir, une demi-douzaine de chaise de bois de noyer, un chandelier, une salière, une marmite, un miroir et deux pochette de plume* », la veuve Dandonneau apporte peu : « *tous les effets contenus en l'inventaire fait après le décès dudit défunt son mari (Jean Desrosiers) sont en nature à la réserve de deux boeufs et de trois vaches qu'elle a vendu pour l'entretien et la nécessité de sa*



*famille* ». L'inventaire fait après le décès de Jean Desrosiers totalisait, le 14 mai 1704, 309 livres 12 sols et, quelques jours après l'inventaire, la veuve Dandonneau était obligée de transférer à Joseph Desjordy, sieur de Cabanac, tout ce qui lui revenait de la part de l'héritage de son père défunt Pierre Dandonneau, en échange d'un emprunt au montant de 238 livres 16 sols consenti ce même jour par le sieur de Cabanac.

On a peu de renseignements sur sa carrière chirurgicale à Champlain, à part quelques actes notariés où il figure comme témoin à des inventaires à partir de 1706. Par contre, en 1706 et en 1707, il est impliqué dans des querelles familiales avec ses beaux-frères, surtout avec Jean Brisset, l'époux de sa belle-sœur Marguerite Dandonneau et, le 28 mars 1707, il est même assigné en justice. De toute façon, il est demeuré peu de temps à Champlain puisqu'en 1708, 1709 et 1710, on le retrouve à Détroit où il agit comme chirurgien.

#### **Henri BÉLISLE et sa famille à Détroit**

De 1709 à 1711, le chirurgien Henri Bélisle et son épouse séjournent à Détroit comme en témoignent de nombreux actes de baptême où l'on signale leurs présences. Dans tous ces actes, Bélisle y est mentionné comme chirurgien. Le 25 juillet 1709, il est parrain lors du baptême de Marie-Thérèse Beausseron-Grandmenis, fille du commandant du magasin du roi.<sup>1</sup> Son épouse Françoise Dandonneau et lui-même sont parrain et marraine de Charlotte Desmoulins, le 22 novembre 1709. En 1710 et 1711, Bélisle est parrain à quelques reprises à l'occasion du baptême d'enfants de la nation huronne dans la mission des Récollets.

Le 8 mai 1711, son épouse, Françoise Dandonneau, décède à Détroit et est inhumée le lendemain. C'est le Récollet Chérubin Deniau, prêtre missionnaire qui officie à la cérémonie. Henri Bélisle quitte Détroit peu de temps après et il décide de venir pratiquer la chirurgie sur l'île de Montréal, à la Pointe-aux-Trembles.

#### **Henri BÉLISLE à la Pointe-aux-Trembles de Montréal**

Arrivé depuis quelques mois seulement à Montréal, Henri Bélisle décide de convoler en justes noces pour une troisième fois. L'élue de son cœur est Jeanne Archambault qu'il épouse le 25 août 1712 à la Pointe-aux-Trembles. Le contrat de mariage est passé le 14 août 1712 devant le notaire M. Lepailleur.<sup>10</sup> Selon Douville, ce contrat stipule : « *Déclare ledit futur époux qu'il est demeuré veuf de Catherine Mosny, sa première femme en 1703, chargé de quatre enfants en bas âge, a ensuite convolé en secondes noces avec Françoise Dandonneau, morte sans enfants,*

*desquelles dites communautés il ne lui est resté aucuns biens meubles ny immeubles, pourquoi il n'a point fait d'inventaire* ». Pourquoi Bélisle dit-il qu'après la mort de Catherine DeMosny il n'était chargé de la responsabilité que de quatre enfants, alors que selon Tanguay il aurait été le père de six enfants? Les actes de baptême retrouvés ne lui donnent la paternité que de quatre enfants. Tanguay, dans son tome II, aurait donc erré en lui donnant la paternité de Jean-Baptiste né en 1698 et de Louis né en 1701.

Cette nouvelle union d'Henri Bélisle à Jeanne Archambault allait donner naissance à sept enfants. Elle semble également avoir donné plus de stabilité, aussi bien professionnelle que financière, à Henri Bélisle. Dès le mois de décembre 1712, il acquiert un emplacement dans le bourg de la Pointe-aux-Trembles.<sup>11</sup> Il devient propriétaire terrien à Saint-Léonard, en 1716, terre qui lui est cédée par Jean Laroche de la cité de Saint-Lambert et qu'il louera à André Jodoin pour fermage en 1726.<sup>12-13</sup> Dans les années subséquentes, il multiplie les transactions immobilières. Sa famille s'agrandit et tous, sauf un, se rendent à l'âge adulte, fait remarquable quand on connaît la mortalité infantile de l'époque.

À partir de 1712, il cesse de voyager et prodigue ses soins comme chirurgien aux malades de l'île de Montréal, de l'île Jésus et même de la rive sud. On retrouve de nombreux billets à ordre pour paiement. Il rachète à ses enfants issus de son premier mariage leur part d'héritage dans certaines propriétés à Québec et acquiert des biens immobiliers dans la région de Montréal.<sup>7</sup> À partir de 1730, sa situation financière se détériore de nouveau alors que sa santé est affligée par des troubles nerveux qui l'empêchent de pratiquer la chirurgie. En 1736, il autorise son épouse à retirer sa part de leurs biens communautaires et demande à ses futurs héritiers de subvenir à ses besoins et de renoncer à leur part d'héritage.<sup>14</sup>

C'est presque dans la sérénité qu'il s'éteint, le 29 septembre 1740, à la Pointe-aux-Trembles. L'acte de sépulture indique qu'il est âgé *d'environ cent ans* au moment de son décès. Le 14 novembre 1740, le notaire François Comparet, notaire royal et gendre d'Henri Bélisle, fait l'inventaire des biens de la communauté de Jeanne Archambault, veuve d'Henri Belisle, chirurgien du Bourg de la Pointe-aux-Trembles.<sup>15</sup> Ses biens couvrent les dettes déclarées, mais, des dettes inconnues jusqu'alors surgissent qui oblige la succession à contracter de nouveaux emprunts. En 1742, toute la succession est attribuée à la pauvre veuve qui réussit à éviter la saisie et rembourse les dettes peu à peu. En 1749, elle se remarie.

## RÉFÉRENCES

1. Ahern MJ et Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*, Québec, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
2. Charbonneau H et Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Presses de l'Université de Montréal, 1980.
3. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Cahier des Dix, Vol. 15, pp. 92-94, 1950.
4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 140, 1923.
5. Programme de recherche en démographie historique, Département de Démographie, Université de Montréal.
6. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Vol. I et II, 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
7. Moogk PN. *Henri Lamarre dit Bélisle. Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. II, p. 353-354. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1969.
8. *Greffe du notaire Gilles Rageot*. Québec. 19 juin 1690.
9. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 27 mai 1701.
10. *Greffe du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 14 août 1712.
11. *Greffe du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 1<sup>er</sup> décembre 1712.
12. *Greffe du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 5 juin 1716.
13. *Greffe du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 16 mars 1726.
14. *Greffe du notaire F. Comparet*. Montréal. 8 juin 1736.
15. *Greffe du notaire F. Comparet*. Montréal. 14 novembre 1740.

## BENOIST, Claude

Claude Benoist est le fils de Joseph Benoist, chirurgien-major des troupes de la marine et d'Anne Bastien dit Berthier. Il est né à Montréal le 2 avril 1712. Son parrain est Claude Josselin DeMarigny et sa marraine Marie-Charlotte DeMuy, fille du gouverneur de Missisipi qui, lui-même, est présent au baptême.

Le 15 janvier 1742, à Montréal, en l'église Notre-Dame, à l'âge de 30 ans, il épouse Thérèse Baby, âgée de 20 ans, fille de Raymond Baby, riche marchand bourgeois de Montréal. Parmi les personnalités importantes qui assistent au mariage, on note Charles de Beauharnois, écuyer, capitaine d'une compagnie de la marine et qui, la même année, allait devenir gouverneur

général, et Jacques Joseph Guiton, seigneur de Monrepos et lieutenant général de la juridiction royale de Montréal.

Pour aider son épouse dans les tâches quotidiennes, comme il est financièrement à l'aise, Claude Benoist engage en qualité de domestique le bourguignon Nicolas Raillard dit Sansfaçon. Le contrat est passé devant le notaire Simmonet, le 26 juin 1742.

Le couple aura seize enfants, dont six décéderont en bas âge : Thérèse née le 23 juillet 1743; les jumelles Marie-Louise et Marie-Thérèse nées le 26 juin 1744 (Marie-Louise décède le 24 juillet 1744 et Marie-Thérèse le 12 janvier 1745); Claude né le 12 juin 1745 et décédé le 15 août 1747; Paul-Antoine né le 4 juillet 1746 et décédé le 21 juillet 1746; Ursule née le 16 juillet 1747; Antoine né le 18 juillet 1748; Thérèse-Louise née le 14 novembre 1749; Marie-Anne née le 16 octobre 1750; Suzanne-Amable née le 6 novembre 1751; Françoise née le 11 décembre 1752; Louise née le 16 janvier 1754; Marie-Joséphé née le 23 janvier 1755; Marie-Marguerite née le 12 février 1756; Claude-Joseph né le 2 mai 1757 et décédé le 27 mars 1759; François né le 4 juin 1758 et décédé le 22 avril 1761. On voit ici un exemple de la fécondité de la famille canadienne de cette période, mais, en même temps, on reconnaît l'importance de la mortalité périnatale de l'époque.

Malgré la naissance d'un aussi grand nombre d'enfants, en 1751, Claude Benoist n'a qu'un seul enfant mâle survivant, Antoine, né en 1748. Aussi, le 15 novembre 1751, devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar, il adopte « *françois nez de parents Inconnus âgée de Dix ans* ». Par cet acte, il s'engage à avoir soin de François, à le nourrir quel que soit son état de santé, à le vêtir de tous les vêtements nécessaires, hardes et chaussures, selon son âge, à le traiter doucement et humainement jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 18 ans, à l'élever et l'instruire dans la religion catholique et apostolique romaine.<sup>1</sup>

Pour soulager son épouse qui était responsable d'une aussi grande famille, il engage une domestique d'origine écossaise, Marie-Anne Jamme âgée de 18 ans. Cette domestique recevait un salaire de soixante-douze livres par an « *qui luy seront payé a feur et a mesure quelle En aura Besoin* » comme en fait foi le contrat d'engagement passé devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin le 6 avril 1750.<sup>2</sup>

### **Carrière professionnelle du chirurgien Claude BENOIST**

Dès son plus jeune âge, Claude Benoist fut attiré par la carrière chirurgicale. En tant que fils de chirurgien, il peut apprendre l'art et le métier de chirurgien auprès de son père. Il n'a pas à s'engager pour une période de trois ans par acte notarié comme apprenti chez un maître comme il est exigé des clercs chirurgiens sans relation parentale. Aussi, dès 1724, à l'âge de 12 ans accompagne-t-il son père à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour ses visites aux malades. Comme l'écrit Gilles Janson, c'est à cet âge que *Claude Benoist se familiarise au maniement du scalpel, du clystère et de la seringue, sous l'œil attentif de son père.*

En 1729, Joseph Benoist devant ses multiples occupations est débordé de travail et demande de l'aide; il s'adresse à son ami Beauharnois. Le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart envoient une lettre au ministre de la Marine, le 25 octobre 1729, dans laquelle ils disent : « *le Dr Jos. Benoist qui est le seul médecin de l'Hôpital de Montréal, vu l'ouvrage considérable qu'il a, demande un aide et propose son fils* ». Ils recommandent donc d'employer Claude à l'Hôtel-Dieu de Montréal *sur l'état de 200 livres par an*. Cette recommandation n'est pas retenue par le ministre et Claude n'obtient pas le poste.<sup>3</sup> Une nouvelle tentative est faite en 1730, tentative qui cette fois se solde par un succès : son fils Claude lui sert *d'aide-major* à l'Hôtel-Dieu de Montréal et est gratifié d'une somme de 200 livres par an pour une telle fonction. Joseph Benoist s'empresse de remercier pour son fils Maurepas, ministre de la marine en lui adressant une lettre en date du 29 octobre 1730.<sup>4</sup>

Voulant assurer une meilleure formation chirurgicale pour son fils, Joseph Benoist décide de l'envoyer étudier la chirurgie dans les hôpitaux de Paris. En 1730, il sollicite et obtient pour son fils Claude un passage gratuit qui lui permettra de se rendre en France. Beauharnois et Hocquart justifieront cette démarche lorsque, le 18 octobre 1732, ils écriront au ministre que ce voyage était nécessaire puisque *les opérations n'étoient pas assez fréquentes pour qu'il (Claude) puisse atteindre au degré de perfection qui luy est nécessaire.*<sup>5</sup>

Claude se rend donc à Paris où pendant trois ans à l'Hôpital de la Charité, hôpital dirigé par les religieux de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu, il fait son apprentissage en chirurgie. Dans cet hôpital, Claude Benoist est en contact avec Georges Mareschal, premier chirurgien des rois Louis XIV et Louis XV, et qui y donnait des leçons d'anatomie dans son amphithéâtre. Il est sous la tutelle d'excellents maîtres en chirurgie dont François Morand qui est considéré comme *l'un de ceux qui ont le plus contribué à accélérer les progrès de la chirurgie en France.*<sup>6</sup> Mais il

semble avoir travaillé surtout avec *Sr Girard, chirurgien de la Charité lequel est amy et parens du père* (Joseph).<sup>7</sup> Durant son séjour à Paris, Claude Benoist reçoit une gratification annuelle de 200 livres, gratification qui lui avait été accordée quelques années auparavant.

De retour à Montréal en 1735, sa compétence est reconnue par le gouverneur Beauharnois qui le choisit comme *son médecin et chirurgien tout ensemble*.<sup>8</sup> Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame le choisissent également comme leur médecin. Joseph Benoist écrit au ministre de la marine en octobre 1737 pour l'informer que son fils Claude est prêt à faire *les plus belles opérations que l'on puisse faire sur le corps humain et ce à la satisfaction de Messieurs les Gouverneur et Intendant*.<sup>9</sup>

En 1733, pendant une épidémie de petite vérole qui emporte plus de 2000 personnes dans la colonie, Joseph Benoist se dévoue sans compter et courageusement. Pour reconnaître les services rendus par son chirurgien major Joseph Benoist et suite aux recommandations et aux témoignages avantageux des autorités de la colonie, Louis XV lui accorde le brevet de médecin du roi. L'ordonnance royale est daté du 26 avril 1736.<sup>10</sup> Suite à cette nomination, Joseph Benoist, toujours soucieux du bien-être de son fils et voulant que ce dernier lui succède, insiste auprès de Beauharnois et de Hocquart pour que son brevet de chirurgien major des troupes de la marine à Montréal soit transféré à son fils. Le 5 octobre, le gouverneur et l'intendant écrivent au ministre de la marine pour solliciter un brevet de chirurgien major pour Claude qu'ils présentent comme un sujet capable et appliqué et à qui le public accorde beaucoup de confiance.<sup>10</sup> Le ministre, même s'il n'acquiesce pas à la demande, semble la favoriser.

Malgré cet échec, Joseph Benoist continue d'exercer des pressions auprès du ministre et l'on apprend à l'occasion d'une lettre qu'il envoie au ministre, le 27 septembre 1740, pour se plaindre des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, que son fils Claude pratique la médecine à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il remplace souvent son père lorsqu'il doit s'absenter dans l'exercice de ses fonctions. On y apprend également que Claude Benoist a un garçon-chirurgien sous ses ordres.

*« Troisièmement, mon fils fait les fonctions de mon employ (à l'Hôtel-Dieu) quand je suis indisposé ces dames veulent l'obliger que ce soit luy qui donne les anodins quand il est ordonné, ou son garçon chirurgien pendant quelles ont un garçon apothicaire qui est pour cela Jay représenté plusieurs fois à Madame la Supérieure que ce n'étoit point les intentions du Roy*

*quelle n'avait qu'à lire les ordonnances à ce sujet Elle m'a toujours répondu qu'elle n'en connaissait point auxquelles elle fut sujette que quand le Roy leur donneroit mille ecus de rente que pour lors cela feroit une différence ».*<sup>12</sup>

En 1741, Joseph Benoist est victime d'un accident cérébro-vasculaire qui le prive de la parole et de l'usage d'une main et l'empêche de remplir ses fonctions de chirurgien. Claude Benoist est alors tellement convaincu qu'il va succéder à son père que, dès février 1741, il commence à utiliser le titre de chirurgien major des troupes de la marine dans tous les documents officiels et les actes notariés. Devant l'absence de récupération de Joseph Benoist, l'Intendant Hocquart écrit au ministre de la marine : « *le Sr Benoist, chirurgien Major des Troupes à Montréal, est absolument hors d'État de servir, ayant eû une attaque d'Apoplexie qui la privé de l'usage de la main et qui la rendu imbecille* ». Pour une raison inconnue, Hocquart est fâché contre Claude Benoist et il ajoute : « *...Je n'en ay pas Conféré avec M. le General parce que certainement il ne S'y Seroit pas presté a cause de la Confiance qu'il a dans le fils du S. Benoist qui ne la merite point* ». Il recommande la nomination du chirurgien Feltz qui alors est en service à Québec au poste de chirurgien major des troupes.<sup>13</sup> Malgré son opposition en octobre 1741, un mois plus tard, soit le 2 novembre 1741, Hocquart se rallie à la position du Gouverneur Beauharnois pour recommander la nomination de Claude Benoist au poste de chirurgien major pour les troupes de la marine cantonnées à Montréal.

*« Le sieur Joseph Benoist est absolument hors de service. Monsieur le Comte de Pontchartrain lui accorda cette place il y a environ trente ans, à la prière de mon frère ainé. J'ai, Monseigneur, l'honneur de vous la demander pour son fils qui est mon médecin et mon chirurgien tout ensemble, et en qui j'ai grande confiance ».*<sup>14</sup>

Malgré les appuis du gouverneur en faveur de Claude Benoist, Ferdinand Feltz sera choisi officiellement pour succéder à Joseph Benoist et il recevra son brevet de chirurgien major des troupes de la marine à Montréal le 1<sup>er</sup> janvier 1742.

Devant son impuissance à être nommé chirurgien major, Claude Benoist, après la mort de son père, tente d'être nommé médecin du roi à Montréal. Cette demande également essuie un échec comme nous l'apprend une lettre du président du Bureau de la Marine adressée à l'intendant Bigot et datée du 23 mai 1750.<sup>15</sup>

### Condition socio-économique de Claude BENOIST

Dès son baptême, et jusqu'à sa mort survenue précocement à l'âge de 47 ans, par son métier de chirurgien, suite aux fonctions occupées par son père et à un mariage avantageux à Thérèse Baby, fille d'un des marchands les plus riches de Montréal, Claude Benoist a toujours eu un statut socio-économique enviable dans la colonie. Il fréquente la haute société montréalaise comme le démontrent de nombreux actes de baptême et de mariage où il est présent, et se retrouve en compagnie de Claude de Ramezay gouverneur de Montréal et chevalier de Saint-Louis, de Charles Le Moyne baron de Longueuil, des demoiselles de Couagne et de leur père, pour n'en mentionner que quelques-uns. De plus, il a toujours été protégé par le gouverneur de Beauharnois et par l'intendant Hocquart, du moins jusqu'en 1741.

Le 25 mai 1741, suite à son incapacité à poursuivre sa carrière chirurgicale à cause de son âge et de sa paralysie, Joseph Benoist veut se départir de ses biens immobiliers et vend à son fils Claude un emplacement situé sur la rue Notre-Dame « *Sur Lequel se trouve quelques arbres fruitiers et une vieille Maison de bois tombant en Ruine* » et lui cède également un emplacement sur la rue Saint-Paul. La vente est faite pour un montant de 1400 livres.<sup>16</sup>

Les revenus de Claude Benoist semblent également avoir été intéressants. On connaît déjà la gratification annuelle de 200 livres qu'il recevait comme aide de son père avant et pendant les trois années passées à Paris. On retrouve une reconnaissance de dette de François Prudhomme d'un montant important de 461 livres 15 sols pour les soins qu'il a prodigués à son épouse Judith Cullerier, soit « *pour Lavoir saignée Pencée et fournis Les médicaments et Remedes nécessaires pour Les opérations qui luy a fait a Une cuisse dont ils ont dit Estre Contants Et satisfait* ». <sup>17</sup>

Comme son père, Claude Benoist ne craint pas de s'impliquer en affaires. Le 20 août 1750, il constitue une rente annuelle et perpétuelle de 100 livres à Marie-Françoise de Couagne en échange d'un emprunt de 2000 livres.<sup>18</sup> Le 11 décembre 1750, il achète de Gabriel Groux, au montant de 250 livres, une terre située près de la rivière des Prairies dans la censive de la seigneurie de Montréal.<sup>19</sup> Le 14 avril 1752, il obtient un montant de 3000 livres de sa sœur Anne, veuve de Louis Jean Lobinois pour former une société.<sup>20</sup> Le contrat de la société est résilié le 23 septembre 1752. Trois jours plus tard, il reçoit quittance d'un montant de 3700 livres de sa belle-mère Marie-Thérèse Lecompte Dupré. Le 21 février 1753, il achète de Jean Peladeau, arpenteur royal, un terrain situé en la censive des Seigneurs de l'île de Montréal.



Après 1754, Claude Benoist commence à vendre ses terrains et ses maisons : d'abord, le 9 février 1754, un terrain situé sur la rue Notre-Dame à Daniel de Joncaire de Chabert, Écuyer et officier d'infanterie, puis, le 27 octobre 1758, un terrain situé dans la cité de Saint-Louis à Jean Groux et enfin une maison située sur la rue Notre-Dame à Pascal Pilet.<sup>21-23</sup>

Ces quelques actes notariés que nous venons de citer nous permettent de croire que Claude Benoist, jusqu'au moment de sa mort survenue le 20 juin 1759, présentait une situation financière satisfaisante et une situation sociale des plus enviables. Il est mort dans la fleur de l'âge à 47 ans à Montréal. Il a été inhumé le 21 juin 1759 dans la chapelle Saint-Amable de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Il est surprenant de noter qu'au moment de sa sépulture, aucun membre de sa famille n'était présent, seuls trois prêtres y assistaient, soit les abbés Faucon, Devallières et Jollivet.<sup>24</sup> Est-il décédé d'une maladie infectieuse comme la variole qui sévissait de façon endémique dans la région depuis 1757?

En résumé, sur la carrière professionnelle de Claude Benoist, on peut dire qu'il fut le chirurgien né à Montréal qui avait reçu la meilleure formation. D'abord, il avait fait son apprentissage avec son père, un chirurgien militaire d'expérience, puis avait eu une formation chirurgicale de trois ans à Paris dans une des meilleures écoles de chirurgie de la capitale et au contact de grands chirurgiens. Malgré tout, les autorités métropolitaines refusèrent de lui donner le titre de chirurgien major, malgré les suppliques de son père et l'appui du gouverneur Beauharnois, tout comme elles refusèrent de lui conférer le titre de médecin du Roi. On a là un exemple de la réticence de la France à appuyer le développement d'une médecine néo-coloniale en Nouvelle-France. On préférait donner les postes de commande aux Français d'origine.

## RÉFÉRENCES

1. Ahern MJ et Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. Québec, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, p. 48, 1983.
2. Charbonneau H et Légaré J. *Répertoire des actes de Baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal, 1980.
3. Janson G. *L'Hôtel-Dieu de Montréal. 1642-1973*. pp. 153-182. Collection Histoire. Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, 1973.
4. Massicotte EZ. *Chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 142, Québec, 1923.
5. *Programme de recherche en démographie historique*, Département de Démographie, Université de Montréal.

## RÉFÉRENCES D'ARCHIVES

1. Engagement de François ? (10 ans), par François Fouche, conseiller du Roi et son procureur au siège de la juridiction royale de Montréal, demeurant en la ville de Montréal, rue St Paul, à Joseph Benoist, chirurgien, de la ville de Montréal. Observation : François est né de parents inconnus. Greffe de J.-B. Adhémar dit Saint-Martin, notaire à Montréal, le 15 novembre 1751.  
N.B. : Par inadvertance, le notaire a inscrit le nom de Joseph Benoist alors décédé plutôt que celui de Claude Benoist.
  2. Greffe de Jean-Baptiste Adhémar, 6 avril 1750.
  3. Manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France, 3<sup>e</sup> série, vol. XI, 1728-1729, lettre 2336.
  4. Lettre de Joseph Benoist à Maurepas, ministre de la marine, APC, MGI, E, carton 26, pièce 9.
  5. Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, 18 octobre 1732, AC. série C<sup>11</sup>A, vol. 57 f 223r-225v.
  6. Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, deuxième série, tome IX, 313-314.
  7. Lettre de Claude Benoist au ministre, 1737, Archives de la Marine, série C<sup>7</sup>, dossier 25 (Benoist).
  8. Lettre de Beauharnois au ministre, 31 octobre 1741, AC, C<sup>11</sup>A, vol. 75, folio 236.
  9. Lettre de Joseph Benoist au ministre, octobre 1737, AC. série C<sup>11</sup>A, vol. 68, folio 258r-259v.
  10. Brevet de médecin du roi à Montréal pour le sieur Benoît, 26 avril 1736, AC, B vol. 64, folio 458 1/2.
  11. Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, 5 oct. 1738, AC. série C11A, vol. 69, folio 39r-39v.
  12. Lettre de Joseph Benoist au ministre, 27 sept. 1740. Archives de la Marine, série C7, dossier N° 25 (Benoist) et Lettre de Joseph Benoist au ministre, 27 sept. 1740, AC. série C11A, vol. 74, folio 223r-224r.
  13. Lettre de Hocquart au ministre, 5 octobre 1741, APC, MGI, E, carton 26, pièce 4.
  14. Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, 2 novembre 1741, AC série C<sup>11</sup>A vol. 75, folio 81r-81v.
  15. Rapport de l'archiviste de la Puissance pour 1905, vol. 1, p. 134, des Ordres du Roi et Dépêches.
  16. Greffe de Claude-Cyprien-Jacques Porlier, Mtl.
  17. Greffe de Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, Mtl, 28 septembre 1743.
  18. Greffe de Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, Mtl.
  19. Greffe de Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, Mtl.
  20. Greffe de Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, Mtl.
  21. Greffe L.-C. Danré de Blanzzy, Mtl.
  22. Greffe G. de Hodiesne, Mtl.
  23. Greffe de L.-C. Danré de Blanzzy, Mtl.
  24. Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien. Vol. 37, p. 414, 1980.
-

## **BENOIST, Joseph**

Joseph Benoist est né en 1672 à Ferrières en Gatinois dans le diocèse de Sens. En 1693, il épouse Anne Bastien dit Berthier. Cinq enfants sont issus de ce mariage : Anne née en France en 1696; Marie-Anne née aussi en France; Charles né probablement en France, greffier chez un notaire dans la colonie et pour qui le père intercèdera auprès de Maurepas, en 1733, pour qu'il obtienne *le brevet decrivain du Roy*; Claude né à Montréal le 2 avril 1712, qui deviendra chirurgien comme son père et pratiquera à l'Hôtel-Dieu de Montréal; Louise née à Montréal le 8 janvier 1714.<sup>1</sup>

Dès l'âge de 18 ans, et pendant près de vingt ans, Joseph Benoist accompagne les armées françaises comme chirurgien militaire sur divers champs de bataille d'Europe. La France sous Louis XIV est presque continuellement en guerre avec ses voisins, aussi, l'armée est-elle la meilleure école pour la formation des jeunes chirurgiens.

Le 23 octobre 1708, Pierre Baudeau, chirurgien major des troupes de la marine, décède à Montréal. Son décès crée des tensions entre le Gouverneur Vaudreuil et l'Intendant Raudot pour la nomination d'un nouveau chirurgien major. Vaudreuil et les officiers militaires favorisent la nomination de Joseph Benoist, chirurgien militaire de carrière, alors que Raudot, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et le commissaire de la Marine lui préfèrent Antoine Forestier, chirurgien d'expérience à l'Hôtel-Dieu et ancien chirurgien militaire arrivé avec le régiment de Carignan-Salières, en 1665, et installé à Montréal depuis 1669. Forestier est nommé initialement, mais suite aux pressions de Beauharnois, intendant à Rochefort, les autorités métropolitaines choisissent Joseph Benoist pour occuper le poste.

Le 14 août 1709, le roi Louis XIV lui octroie le brevet de chirurgien major des troupes de la marine à Québec en remplacement de Pierre Baudeau. Les devoirs du récipiendaire y sont spécifiés : « *pour en lad. qualité panser et traiter les off<sup>rs</sup>. et Soldats des Compagnies du détachement de la marine que Sa Ma<sup>te</sup>. entretient aud. Quebec Et pour lad<sup>te</sup>. charge exercer aux appoinman<sup>s</sup>. qui luy seront ordonnez par les Estats* ». <sup>2</sup> Si son obligation première est vis-à-vis les officiers et les soldats, il peut également soigner les pauvres et les Amérindiens par une entente particulière et prodiguer ses soins à la population civile et aux communautés religieuses. En principe, il dispense ses soins à l'Hôtel-Dieu, hôpital militaire et civil.

Après sa nomination comme chirurgien major, Joseph Benoist, en 1710, s'embarque pour la colonie qu'il n'atteindra cependant qu'en octobre 1711; le vaisseau qui le transportait ayant été capturé par l'ennemi. On doit se rappeler que l'Europe à ce moment était ravagée par la Guerre de Succession d'Espagne et que les océans étaient loin d'être sécuritaires. Entre-temps, Antoine Forestier, qui fait office de chirurgien major en attendant l'arrivée de Benoist, est aux prises avec un problème en relation avec la fonction. En effet, les officiers de la garnison veulent être soignés gratuitement à leur domicile. Forestier, de son côté, exige d'être payé pour de tels services. On doit aller devant les tribunaux qui, le 24 avril 1711, statuent que les officiers n'ont le droit d'être traités gratuitement que pendant leur séjour à l'Hôtel-Dieu. Joseph Benoist sera confronté au même problème à deux reprises, soit en 1730 et en 1737. Non seulement les officiers voudront-ils être traités gratuitement à domicile, ils veulent également que les membres de leur famille soient traités gratuitement par le chirurgien major.

Joseph Benoist arrive donc à Québec en octobre 1711. Immédiatement, il se trouve dans la même situation que son prédécesseur, Pierre Baudeau. En effet, suite au retour à Québec de Michel Sarrazin avec son diplôme de médecin et son titre de chirurgien major retrouvé en 1692, Pierre Baudeau avait dû s'exiler à Montréal pour exercer sa fonction. Or, quand Benoist met les pieds à Québec, Michel Sarrazin est toujours en place avec les mêmes prérogatives et toujours grand patron à l'Hôtel-Dieu de Québec. Aussi, Joseph Benoist ne séjournera pas bien longtemps à Québec avant de venir s'installer à Montréal et de pratiquer à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Dès décembre 1714, il est à l'Hôtel-Dieu où il soigne un officier, Louis Hector de Malleray, blessé lors d'un duel avec Jean d'Ailleboust d'Argenteuil. Malgré ses bons soins, Malleray décèdera quelques heures après son arrivée à l'hôpital.<sup>3</sup>

En juin 1716, Thomas de Joncaire, lieutenant dans les troupes du détachement de la marine, loue à Joseph Benoist un corps de logis sur la rue Saint-Paul, tout près de l'Hôtel-Dieu.<sup>4</sup> Le 2 octobre 1718, Benoist déménage dans une maison qui appartient aux Religieuses Hospitalières et qu'il loue pour trois ans. Cette maison est située sur la rue Saint-Paul. En plus de la maison principale, la location comprend une cour et un jardin, le tout entouré d'une clôture de pierres. Le locataire, par contrat, s'engage : « *En bon père de famille ne faire fendre aucun bois sur les planchers* ». Et pour assurer le respect de toutes les clauses, deux chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, Antoine Forestier et Pierre Puybureau, signent comme témoins.<sup>5</sup> Déjà, en 1718, il a *servi l'hôpital*, puisqu'en 1719 il reçoit un salaire comme chirurgien de cette institution tel qu'en

témoigne, en octobre 1719, le Registre des recettes et des dépenses de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1696-1726).<sup>6</sup>

En décembre 1725, par un acte notarié, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal concède un banc à Joseph Benoist, chirurgien-major des troupes du Roi, et à son épouse.<sup>7</sup> En 1736, le couple Benoist vend leur emplacement de la rue Saint-Paul et s'installe rue Notre-Dame.<sup>8</sup> C'est cet emplacement qu'ils vendront à leur fils Claude, le 24 mai 1741, pour 1400 livres, alors que la santé de Joseph Benoist s'est détériorée suite à une attaque d'apoplexie qui l'a rendu invalide.<sup>9</sup>

### **Joseph BENOIST et l'art de la chirurgie**

L'expérience de plus de vingt ans de Joseph Benoist comme chirurgien militaire dans les armées françaises l'avait bien préparé au rôle qu'il allait jouer dans la colonie comme chirurgien major. Il devait d'abord traiter les officiers et les soldats des compagnies du détachement de la marine en Nouvelle-France. De plus, comme il donnait ses soins à l'Hôtel-Dieu, hôpital civil et militaire, il pouvait également traiter les patients de cette institution à condition que cette activité ne l'empêche pas de s'acquitter de ses fonctions. Il avait aussi la charge de traiter *les sauvages* et avait, de plus, l'autorisation de soigner *les gens aisés* qui devaient le payer.

Il semble s'être bien acquitté de toutes ces tâches, comme en font foi les marques d'estime et de reconnaissance des autorités locales et métropolitaines, ainsi que des religieuses hospitalières, du moins au début de son mandat. Il était un ami intime et un protégé du gouverneur Beauharnois, et les religieuses défrayaient une partie de son salaire de chirurgien. Suite à l'incendie qui détruisit l'Hôtel-Dieu en 1721 et qui lui fit perdre tous ses instruments chirurgicaux, sous la pression des religieuses, et signe de l'importance des soins qu'il prodiguait à l'Hôtel-Dieu, l'État paiera une facture totale de remplacement qui atteindra la somme de 1100 livres.

À Montréal, Joseph Benoist ne fait pas uniquement fonction de chirurgien, il joue aussi le rôle de médecin. En 1733, à l'occasion d'une épidémie de petite vérole qui emporte plus de deux milles personnes dans la colonie, il se dévoue avec courage pour soigner ses concitoyens. À la suite des rapports des autorités locales, Louis XV lui accorde des faveurs spéciales dont le titre de médecin du roi. C'est ainsi qu'on peut avoir le titre de médecin sans posséder un diplôme reconnu par une faculté de médecine. Ce titre de médecin n'augmente pas les revenus de son

détenteur. Dans une lettre au ministre de la marine, Joseph Benoist se plaint de sa condition à son supérieur dans les termes suivants : « *Le titre de médecin est fort vain pour moi.... en Canada, ne donnant pas de quoi vivre, et soutenir sa famille. Tout le monde en Canada étant médecin et le plus ignorant étant en compromis avec le plus habile* ». Il précise que sa demande pour ce titre n'a été faite *qu'a honores*.<sup>10</sup>

En plus d'exercer ses fonctions comme chirurgien militaire et civil à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Joseph Benoist a eu quelques apprentis chirurgiens qui ont suivi son enseignement. Les plus illustres sont Charles Alavoine et son fils Claude Benoist. Bien que nous n'ayons pas les actes notariés de leur engagement, Charles Alavoine et Claude Benoist ont passé plusieurs années sous les ordres de Joseph Benoist. Après cette période d'apprentissage, Charles Alavoine est allé s'installer aux Trois-Rivières comme chirurgien major des troupes et il a joué un rôle important comme chirurgien civil pour toute la population de la région. Quant à Claude Benoist, après avoir fait son apprentissage auprès de son père, il est allé à Paris parfaire ses études chirurgicales avant de revenir s'installer à Montréal.

Comme chirurgien, Joseph Benoist se fait remarquer par son audace. C'est ainsi qu'en 1735, il pratique avec succès l'exérèse d'un cancer du sein auprès de Sr Sainte Hélène, de la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. La première mastectomie en Nouvelle-France et en Amérique avait été pratiquée par Michel Sarrazin, à Québec, en 1700, auprès de Sr Marie Barbier de l'Assomption, supérieure des Sœurs de la Congrégation. En 1738, Benoist réédite son exploit avec succès, il extirpe un cancer du sein auprès d'un officier des troupes de la marine du détachement de Montréal, le Sieur Noyan.<sup>11</sup>

Joseph Benoist n'eut pas toujours la main heureuse avec ses traitements chirurgicaux. En 1738, Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises, était affligée d'une infection au niveau d'un genou qui se compliqua de deux plaies qui la faisaient souffrir. Malgré les bons soins de Benoist qui pratiqua une large ouverture pour réunir les deux plaies en une seule, le mal continua de progresser. Elle consulta alors son beau-père, le chirurgien Timothée Silvain qui ne proposa que l'utilisation de simples et d'emplâtres. L'infection continuant toujours de progresser, Joseph Benoist demanda en consultation le nouveau chirurgien militaire, Ferdinand Feltz, qui venait d'arriver de Québec et avait excellente réputation. Ce dernier, devant l'insuccès des traitements conventionnels de ses confrères de Montréal, proposa l'application de crapauds vivants pour lécher la plaie ulcérée. Les douleurs insupportables qu'elle endura suite à ce traitement

contribuèrent certainement à la béatification de la future bienheureuse, mais ne provoquèrent aucune amélioration. Éventuellement, elle fut guérie miraculeusement de son affliction.<sup>12</sup>

Malgré ses succès médicaux et chirurgicaux, ainsi que la reconnaissance du gouverneur Beauharnois et de l'intendant Hocquart, Joseph Benoist est souvent à couteaux tirés avec ses patients, ses confrères et même les Religieuses Hospitalières. Il intente un procès à Eustache Lanouiller de Boisclair qui refuse de payer la cure d'une *chaude pisse cordée ghonorée virulente et invétérée*. Lors du procès, l'intimé n'hésite pas à qualifier son chirurgien d'ignorant et d'incompétent : « *ledit Benoist n'a que le nom de chirurgien et non la capacité et qu'il l'a traité d'une maladie qu'il ne connoissoit pas* ». <sup>13</sup>

Son confrère, Timothée Silvain qui, pendant un certain temps, pratique à l'Hôtel-Dieu, se plaint au ministre. Il accuse Benoist de l'empêcher d'exercer son métier. Il écrit : « *qu'il Est troublé dans ses fonctions par le Sr Benoist Chirurgien des Troupes à Montréal* ». <sup>14</sup> Le gouverneur Beauharnois réagit vivement et fait savoir au ministre que Timothée Silvain n'est qu'un charlatan qui a obtenu son brevet de médecine en usant des influences de la famille de sa femme.

Si au début de son service à l'Hôtel-Dieu, il était apprécié par les *Dames Religieuses de l'autel Dieu de Montréal*, qui lui auraient même accordé un certificat reconnaissant ses capacités, c'est en ces termes qu'il se plaint auprès du ministre de leur absence de collaboration, en 1740 :

*« Benoist Père représente très respectueusement A votre grandeur que les dames Hospitalières de Montréal ne veulent point exécuter les règlements que sa majesté ordonne pour les troupes.*

*Premierement l'apothiquaïresse ne veut point écrire sa visite n'y exécuter mes ordonnances de point en point.*

*Secondement s'opose que lon visite leurs remedes quelle compose, ce qui occasionne un abus tres grand pars ce que ces dames vendent une partie des remedes que sa majeste envoie pour le Secours de ses soldats aux apotiquaïres. Elles y trouvent à gagner cent pour cent, ce qui donne occasion que quand je donne mes ordonnances pour mes malades elles*

*voudroient ne faire passer leurs simples ce qui fait que tous les jours, c'est une nouvelle difficulté pour avoir les remèdes que Sa Majesté envoie pour cela.*

*Troisièmement mon fils fait les fonctions de mon employ quand je suis indisposée, ces dames veulent l'obliger que ce soit luy qui donne les anodins quand il est ordonné ou son garçon chirurgien pendant quelles ont un garçon apothicaire qui est pour cela. Jay représenté plusieurs fois à Madame la Supérieure que ce n'était point les intentions du Roy quelle n'avait qu'à lire les ordonnances à ce sujet. Elle m'a toujours répondu quelle n'en connaissait point auxquelles elle fut sujette, que quand le Roy leur donneroit mille écus de rente que pour lors cela feroit une différence.*

*Quatrièmement elles préfèrent les habitants préférablement aux soldats parqu'ils donnent quinze, vingt, vingt cinq et trente sols par jour, jusqu'aux domestiques qui sont taxés à dix sols ce qui fait que pour avoir des lits je suis obligé d'envoyer ces pauvres soldats chez Monsieur le Commissaire pour les y faire recevoir.*

*Cinquièmement ces dames ne veulent pas suivre le régime de vivre qu'on leur prescrit pour la santé de ces malades ».*<sup>15-16</sup>

### **Statut socio-économique de Joseph BENOIST**

Dès son arrivée au Canada, grâce à son titre de chirurgien major des troupes de la marine au Canada, Joseph Benoist a toujours été en contact avec la haute société de la colonie. Il comptait parmi ses amis le Sieur de Beauharnois, Gouverneur Général, l'Intendant Hocquart, Claude de Ramezay, Gouverneur de Montréal et Chevalier de Saint-Louis, Sieur Jean Louis de Lacorne Écuyer, Lieutenant du Roy du gouvernement de Montréal, François Artet Écuyer, Sieur de la Fresnière, Lieutenant des troupes de la marine, Charles Le Moyne, baron de Longueuil, pour n'en citer que quelques-uns. Joseph Benoist n'hésitait jamais recourir à leurs services pour obtenir des faveurs ou des nominations de la part du roi ou du ministre de la marine ou des autorités locales.

La condition économique de Joseph Benoist le plaçait dans une situation enviable si on comparait ses revenus à ceux de ses concitoyens et des autres chirurgiens de la colonie. En effet, il recevait annuellement de l'État 300 livres comme chirurgien major des troupes de la marine, 300 livres pour ses courses et voyages pour accompagner et soigner les troupes dans leurs



expéditions, 1008 livres, soit 3 livres par mois, pour chacune des vingt-huit compagnies cantonnées dans la colonie. À partir de 1718, les Religieuses hospitalières lui allouent une somme annuelle qui varie de 150 à 300 livres pour *servir leur hospital et s'occuper des pauvres*. En plus, il fait payer les gens aisés qui y sont soignés. Plusieurs se plaignent du montant élevé de ses honoraires et quelquefois il doit même recourir aux tribunaux pour les obliger à payer.<sup>17</sup> Dès 1727, il reçoit un montant annuel de 300 livres pour *faire tous les voyages nécessaires pour panser et médicamenter tous les Sauvages domiciliés dans le Gouvernement de Montréal qui deviendront malades ou blessés, comme aussy ceux des pays d'en haut qui viendront dans led. Gouvernement pour parler d'affaires concernant le service du Roy*.<sup>18</sup> Avec sa nomination comme médecin du roi, à partir de 1735, il obtient une gratification annuelle supplémentaire de 300 livres.

### **La fin d'un chirurgien important pour Montréal**

Au printemps 1741, Joseph Benoist est victime d'un accident cérébrovasculaire qui l'invalide. Le 5 octobre 1741, Hocquart écrit au ministre de la marine : « *le Sr Benoist, chirurgien Major des Troupes à Montréal, est absolument hors d'État de servir, ayant eû une attaque d'Apoplexie qui la privé de l'usage de la main et qui la rendu imbecille* ». <sup>19</sup> Il décède à Montréal le 16 novembre 1742, à 5 h du matin, *agé d'environ soixante dix ans*. Il est inhumé le 17 novembre dans le cimetière près de l'Église Notre-Dame.

Malgré les revenus substantiels que nous avons énumérés et les nombreuses transactions immobilières qu'il a faites, il ne semble pas qu'à sa mort il ait laissé une grosse fortune à ses héritiers. Au moment du décès de son épouse, le 15 avril 1749, madame Bégon fait le commentaire suivant : « *La bonne femme, Mme Benoist, vient de mourir ; mais celle-là ne laisse rien à disputer. C'est même un revenu pour les autres, puisque tous les ans, on lui donnait quelque chose sur les congés.* »<sup>20</sup>

### **RÉFÉRENCES**

1. *Lettre de Joseph Benoist à Maurepas*, 10 octobre 1733, APC, MGI, E, carton 26, pièce 6.
2. *Brevet de chirurgien major à Québec pour le Sr Benoist à la place du feu Sr Baudeau*, 24 août 1709, ANQ-Q P 1000/101, dossier 170, fonds Benoît.
3. *Gabriel Nadeau : Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault (1742-1760)*, Union Méd. Can. 81: 996, 1951.

4. *Bail à loyer d'un corps de logis situé en la ville de Villemarie sur le niveau de la rue St Paul; par Thomas de Joncaire, Écuyer et lieutenant dans les troupes du détachement de la marine, à Joseph Benoist, chirurgien et major des troupes du roi. Greffe de Michel Lepailleur de la Ferté, 10 06 1716.*
5. *Bail à loyer d'une maison située en la ville de Villemarie sur le niveau de la rue St Paul; par l'Hôtel-Dieu de Montréal à Joseph Benoist, chirurgien des troupes du roi. Greffe de Michel Lepailleur de la Ferté, 17-09-1718.*
6. *Registre des recettes et des dépenses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1696-1726, octobre 1719, (125).*
7. *Concession d'un banc; par la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, à Joseph Benoist, chirurgien major des troupes et son épouse, de la ville de Villemarie. Greffe de P. Saimbault, notaire à Montréal, 11-12-1725*
8. *Vente d'un emplacement situé au niveau de la rue St Paul; par Anne Berthier, épouse actuelle de Joseph Benoist, chirurgien major pour le Roi, à Nicolas Moran, charpentier du Roi, de la ville de Montréal. Greffe de J.B. Adhémar dit Saint-Martin, notaire à Montréal, 14 mars 1736.*
9. *Vente d'un emplacement situé en la ville de Montréal, rue Notre-Dame; par Joseph Benoist, médecin pour sa majesté et Anne Berthier, son épouse, de la ville de Montréal, à Claude Benoist (majeur), chirurgien major, de la ville de Montréal, leur fils. Greffe de C.-C.-J. Porlier, notaire à Montréal, 24 mai 1741.*
10. *Lettre de Joseph Benoist au ministre de la marine, 10 octobre 1733, Archives de la marine, série C7, dossier no 25 (Benoît).*
11. *Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre, 10 octobre 1738, AC, C<sup>11</sup>A, vol. 69, folio 34 et folio 94.*
12. *Sattin, M. Vie de Madame Youville. RAPQ, 1928-29, p 397-398.*
13. *Registre des audiences judiciaires de Montréal, (1714-1719), vol. 8, 6 juillet 1717, ANQM.*
14. *Lettre de Maurepas à Beauharnois et Dupuy, 13 mai 1727, AC, B, vol. 50 fol. 522 1/2.*
15. *Lettre de Benoist au ministre, 10 octobre 1733, APC, MGI, E, carton 26, pièce 7.*
16. *Lettre de Benoist au ministre, 27 septembre 1740, AC, série C<sup>11</sup>17, vol. 74, folio 223r-224r.*
17. *Registre des audiences judiciaires de Montréal, (1714-1719), 6 juillet 1717, vol. 8, ANQM*
18. *Greffe de Jean Claude Louet, no 227, ANQ-Q CN 301-190/4.*
19. *Lettre de Hocquart au ministre, 5 octobre 1741, E, carton 26, pièce 4.*
20. *RAPQ, 1934-1935, 57.*

#### AUTRES RÉFÉRENCES UTILISÉES

- Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*, Québec, 1923.  
Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
- Janson, G. *Joseph Benoît, chirurgien à l'Hôtel-Dieu (1711-1742)*. Dans *L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973*. Collection Histoire. Cahiers du Québec, Hurtubise HMMH, p. 151-182, 1973.
- Leblond S. *Le genou malade de Madame d'Youville*. Les cahiers des Dix. Vol.41, 43-49, 1976.

Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc. etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ, 1922-1923, 140-141.

Mondoux Sr. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal 1642-1942*. p. 275 et 297, 1942.

Rerai, É. *La Presse, supplément*, 16-22, octobre 1978.

Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, 134, 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

### **BERTHE, Antoine**

Selon Tanguay, Antoine Berthe est né en Gascogne, dans la paroisse de Saint-Michel de la ville de La Réolle du diocèse de Bazas en 1735.<sup>1</sup> Il est le fils de Pierre Berthe, maître chirurgien de la ville de La Réolle et de Catherine Despieute. Il serait arrivé au Canada comme chirurgien militaire.

La première manifestation de sa présence au Canada est le contrat de mariage qu'il passe devant le notaire G. Hodiesne de Montréal, le 6 janvier 1759.<sup>2</sup> Il est alors âgé de 24 ans, et sa future épouse, Marie-Anne Decoste, est âgée de 21 ans et est veuve de Pierre Sabourin, perruquier de la ville de Montréal décédé le 29 octobre 1757.

Marie-Anne Decoste est la fille de Jean-Baptiste Decoste qui, en 1755, prend le titre de Sieur de Mousel-De Létancour, procureur et huissier à Montréal, et la petite-fille de Louis Decoste, major des troupes et chevalier de Saint-Louis.<sup>3</sup> De son premier mariage, célébré le 5 mai 1755, alors qu'elle n'avait que 18 ans, deux filles sont nées, Marie-Anne Sabourin née le 16 février 1756 et décédée à l'âge de quatre mois le 27 juin 1756 et Marie-Charlotte Sabourin décédée le 19 avril 1757 à l'âge de trois mois.<sup>4</sup>

Le mariage Berthe-Decoste a lieu à l'église Notre-Dame de Montréal le 8 janvier 1759. Le couple s'installe sur la rue Saint-François. Quelques mois plus tard, soit le 8 août 1759, ils engagent, par acte notarié, une bonne, Marie-Louise Brindamour, âgée de 14 ans.<sup>5</sup> Dans cet acte tout comme dans le contrat de mariage, Antoine Berthe est enregistré comme Maître chirurgien et, en plus, le notaire Hodiesne ajoute qu'il est dit Lalancette. C'est la seule mention de ce surnom que nous retrouvons.

Selon l'*Histoire des Ursulines de Québec*,<sup>6</sup> et rapporté par Ahern dans ses *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le bas Canada*,<sup>7</sup> une fille serait née de ce mariage en octobre

1759, Madeleine Berthe, qui allait entrer au couvent des Ursulines de Québec, le 29 septembre 1779, sous le nom de Sr Sainte-Anne. Dans le *Répertoire des actes de baptêmes du Québec ancien* de Charbonneau et Légaré, nous ne trouvons aucune mention de cet acte, ni aucune mention du nom de Madeleine Berthe.

Le 18 juin 1761, Marie-Anne Decoste donne naissance à un fils que l'on fait baptiser du nom d'Antoine comme son père. Ce fils décède à une date inconnue, possiblement à sa naissance, puisqu'on ne retrouve aucun acte de sépulture et que, le 29 novembre 1762, un autre fils naîtra qui sera baptisé lui aussi sous le nom d'Antoine. Ce fils décèdera le 22 mars 1765, à l'âge de 2 1/2 ans, et quelques jours après la naissance de sa sœur Marie-Anne née le 19 mars 1765. Six mois plus tard, soit le 19 septembre 1765, cette fille décèdera à son tour.

Entre-temps, la famille Berthe avait quitté la maison de la rue Saint-François pour s'installer rue Notre-Dame.<sup>8</sup> Dès 1764, Antoine Berthe cesse sa pratique médicale de la rue Notre-Dame à Montréal et s'installe à Pointe-Claire dans la partie ouest de l'île de Montréal.<sup>9</sup>

Le dernier acte notarié que nous avons pu retrouver date du 13 juillet 1768 et, à ce moment, Antoine Berthe pratique toujours à Pointe-Claire.<sup>10</sup> Nous n'avons pas retrouvé son acte de décès ou de sépulture.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 248, 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  2. *Grefte du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 06 01 1759.
  3. *Tanguay : Idem*. Vol. III, p. 269.
  4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal, Vol. 37-38 et 43, 1986.
  5. *Grefte du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 08 08 1759.
  6. *Histoire des Ursulines de Québec*, Vol. III, p.196.
  7. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*, p. 48, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
  8. *Grefte du notaire G. Hodiesne*, 29 07 1761.
  9. *Grefte du notaire L.-J. Soupras*. Montréal. 11 12 1764.
  10. *Sous seing privé*, 13 07 1768, Montréal.
-

### **BERTHELET, Pierre**

La première mention du passage de Pierre Berthelet à Montréal est une rubrique en bas de page que Tanguay a écrit dans son dictionnaire généalogique.<sup>1</sup> On peut y lire que Berthelet était chirurgien major au régiment de la Reine et que, le 16 février 1756, il était à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal.

Ce jour-là, il assiste au mariage de Jean-Baptiste Blin, chirurgien major du régiment de Guyenne, et de Marie-Catherine Archambault. La mariée n'est âgée que de 14 ans et quelques mois, comme le note le célébrant, Louis Normand, vicaire général, qui a accordé la dispense de deux bans.

Parmi les témoins de ce mariage, on note, en plus des membres de la famille de la mariée, une forte délégation de militaires et, parmi les plus importants : Defonbonne, commandant du régiment de Guyenne; Deplantarit de la Pause, capitaine du même régiment; Demontanier, lieutenant des Grenadiers; DelaRochelle, lieutenant; de Berthemet, chirurgien major du régiment de la Reine.

On doit se rappeler qu'à cette époque, les régiments de la Reine, de Guyenne, de Béarn, de Languedoc, de Berry, de Royal-Roussillon et les troupes de la Marine étaient tous en garnison à Montréal. Un grand nombre de soldats de ces régiments ont pris pour épouse des montréalaises et ont décidé de rester dans la colonie, même après la défaite des Plaines d'Abraham et la reddition de Montréal en 1760. Ce ne fut pas le cas du chirurgien major Jean-Baptiste Blin qui semble être retourné en France après la conquête.

À l'été 1656, le régiment de la Reine et son chirurgien major sont à Carillon sous les ordres du Chevalier de Lévis. Pendant son séjour dans ce fort, on demande à Berthemet de signer le contrat de profession de Madeleine Lapalme avec les Ursulines des Trois-Rivières. Madeleine Lapalme est la fille de Charles Lapalme, responsable pour la construction des fortifications et des bâtiments du fort Carillon.<sup>3</sup> En plus de Berthemet, Mézières, officier de l'armée, et le révérend père Dépéret, aumônier du régiment, signe le document.

Le dernier document qui mentionne la présence de Berthemet à la Pointe-aux-Trembles est retrouvé dans les archives judiciaires. Berthemet est cité comme témoin dans un procès entre B.

Plante, chirurgien, et Auguste Béland. Il s'agit d'une contestation des frais chirurgicaux. Dans ce document, Berthemet est inscrit comme résident de la Pointe-aux-Trembles.<sup>4</sup>

Par la suite, on ne retrouve plus de document officiel où il est fait mention de la présence de Berthemet. Il est sans doute retourné en France avec son régiment, en 1760, après la capitulation de Montréal.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 251. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol.38, p. 36. Les Presses de l'Université de Montréal. 1987.
3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 50. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
4. *Cité par Ahern : Documents du régime français*. Archives judiciaires.

#### **BLIN, Jean-Baptiste**

Jean-Baptiste Blin est né en France, dans la paroisse de Saint-Paul-de-Paris, en 1730. Il est le fils d'Edme Blin, marchand lingeur suivant la cour de Louis XV et de Marguerite Proselle de Paris. Il arrive au Canada comme chirurgien major du régiment de Guyenne.<sup>1</sup>

Le 4 février 1756, devant le notaire G. Hodiesne de Montréal, il passe un contrat de mariage avec Marie-Catherine Archambaud, fille de Pierre Archambeaud et de Marie-Joséphé Roy, de la Pointe-aux-Trembles.<sup>2</sup> Le futur est âgé de 26 ans et la future est âgée de 14 ans. Le mariage est célébré en l'église de l'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles le 16 février de la même année.<sup>3</sup> Parmi les témoins présents à la cérémonie, en plus des membres de la famille, on remarquait : Messieurs de Fonbonne, commandant du régiment de Guyenne; de Plantarit / de la Pauze, major du régiment de Guyenne; de Montanier, lieutenant des grenadiers; de la Rochelle, lieutenant; de Berthemet, chirurgien-major du régiment de la Reine. La dispense de deux bans fut accordée et le curé Pages nota que la mariée était âgée de 14 ans et quelques mois.

Il semble bien que les époux sont retournés en France après la fin des hostilités, puisque l'on ne retrouve aucun signe de leur présence au Canada par la suite.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 315, 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  2. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 04 02 1756.
  3. Charbonneau H & Légaré, J. *Répertoire des actes de baptême, de mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 38, p.36, 1986.
- 

## BONNEFOY, Honoré-Maur

Honoré-Maure Bonnefoy est originaire de la ville de Penne dans le diocèse de Glaudère en France.<sup>1</sup> Il est le fils de Jean-Baptiste de Bonnefoy, avocat au Parlement, et de Françoise Paulette. C'est un maître chirurgien français, possiblement un chirurgien militaire, qui arrive au Canada vers 1750. Dès le 19 mai 1750, il est parrain d'Honoré Richot, à l'Assomption.<sup>2</sup>

En 1755, il pratique déjà la chirurgie à l'Île Jésus et il décide de prendre épouse. Le 27 avril 1755, devant le notaire Charles Coron, il passe un contrat de mariage avec Marie-Louise Poulin de la paroisse St-François-de-Sales de l'Île Jésus, et le mariage est célébré le lendemain dans l'église paroissiale.<sup>3</sup> Le couple s'installe au village de la seigneurie de l'Île Jésus sur un terrain qui leur est vendu par les autorités du Séminaire de Québec, seigneurs de l'Île Jésus.<sup>4</sup>

L'année suivante, le 21 novembre 1756, le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Baptiste Poulin, oncle de la mariée, fait don au couple de la moitié d'un îlet nommé îlet de Lachenaye, situé dans la rivière Jésus, et dépendant de la seigneurie de l'Île Jésus et d'une terre située dans l'Île Jésus du côté nord. Ce don est enregistré au greffe du notaire Coron.<sup>5</sup> Bonnefoy augmente ses propriétés terriennes dans l'Île Jésus en achetant une partie de la terre de Jean Labelle, le 31 janvier 1757.<sup>6</sup> Devant les besoins en espace du nouveau curé de la paroisse St-François-de-Sales, l'abbé Pierre Marchant, le couple lui vend un lopin de terre le 26 mars 1759. Il continue d'agrandir son domaine du côté nord de l'île, en achetant la terre de François Lamoureux le 28 novembre 1761.<sup>7</sup>

Le 18 juin 1763, à Terrebonne, il est parrain de Rose-Louise Debonne, la fille du chirurgien de l'endroit. Comme il a besoin d'aide, le 12 novembre 1764, il engage comme serviteur Charles Dubois âgé de 13 ans.<sup>8</sup>

En 1764 et 1765, il vend deux de ses terres, la première, située dans la partie nord de l'île, à François Babin, et la seconde, située à Sainte-Rose, à Joseph Robin.<sup>9-10</sup>

Selon Tanguay, il était à Lachenaye le 5 juin 1766 et l'on sait qu'il pratique toujours la chirurgie en 1778 puisqu'on le retrouve comme témoin à la signature du contrat de mariage du négociant montréalais J.-C. Hersé passé devant le notaire Leguay le 3 octobre 1778.<sup>11</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 356. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 40. Montréal 1988.
3. *Grefte du notaire C. Coron*. Montréal. 27 avril 1755.
4. *Grefte du notaire C. Coron*. Montréal. 7 juin 1755.
5. *Grefte du notaire C. Coron*. Montréal. 21 novembre 1756.
6. *Grefte du notaire C. Coron*. Montréal. 31 janvier 1757.
7. *Grefte du notaire C. Coron*. Montréal. 28 novembre 1761.
8. *Grefte du notaire A. Foucher*. Montréal. 12 novembre 1764.
9. *Grefte du notaire C. Coron*. Montréal. 29 mai 1764.
10. *Grefte du notaire A. Foucher*. Montréal. 29 juillet 1765.
11. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 144.

## BOUAT, François-Marie

Selon Ahern, il n'existe qu'un seul document dans lequel François-Marie Bouat est inscrit comme chirurgien.<sup>1</sup> Ce document est l'acte de sépulture de sa deuxième épouse, Agathe Legardeur de Repentigny, à l'Hôpital Général de Québec, le 8 avril 1763, soit trente-sept ans après la mort de Bouat. La source de Ahern est le volume *Mgr de St-Vallier et l'Hôpital Général de Québec* (p. 423). Dans ce document, Agathe Legardeur est dite veuve du chirurgien Bouat, inscrit par erreur sous le nom de Bonat. Une recherche dans le répertoire des actes de sépulture de l'Hôpital Général de Québec, colligé par Charbonneau et Légaré, ne mentionne pas la profession du mari d'Anne-Agathe Repentigny, décédée à l'âge de 72 ans.<sup>2</sup> Il est inscrit sous le nom de François Bouat. Il est donc fort peu probable que François-Marie Bouat ait pratiqué la chirurgie à Montréal ou ailleurs.



François-Marie Bouat est né à Montréal, le 25 mars 1676.<sup>2</sup> Il est le fils d'Abraham Bouat, cabaretier et marchand de Ville-Marie, et de Marguerite de Nevelet.<sup>3</sup> Le 7 juin 1700, à Québec, il épouse Madeleine Lambert dit Dumont. Le couple s'installe à Montréal où naîtront treize enfants. Sept de ces enfants décéderont en bas âge.

François-Marie Bouat, tout comme son père, est d'abord un commerçant. Marchand de fourrures, il fait également le commerce de l'alcool. D'ailleurs, en 1695, il est condamné pour trafic d'alcool.<sup>4</sup> Très jeune, il s'engage comme voyageur et semble avoir parcouru toutes les grandes routes de la traite des fourrures, depuis celles des pays d'en haut, du Missisipi et de la haute Louisiane.<sup>3-4</sup> Le 23 février 1703, lors de la naissance de sa fille Marie-Charlotte,<sup>2</sup> il ne peut assister au baptême de l'enfant. Le célébrant indique dans l'acte de baptême que le père est présentement au Missisipi. La marraine de l'enfant est Marie-Madeleine Forestier, la fille d'Antoine Forestier, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Sa nomination au poste de lieutenant du prévôt de la maréchaussée de Montréal, le 20 avril 1709, met un terme à ses expéditions dans l'arrière-pays, mais ne l'empêche pas de continuer ses commerces. En 1711, dans les actes officiels, il est inscrit comme lieutenant du Grand Prévôt de ce pays.<sup>2</sup> Le 6 juin 1717, lors de la naissance de son fils François-Marie, il est inscrit comme lieutenant général de la juridiction royale de Montréal. Le parrain de l'enfant est le marquis de Vaudreuil, capitaine de la Marine, et la marraine est l'épouse de François Mathieu Dulinot, membre du Conseil souverain.

Le 18 janvier 1722, à l'occasion du mariage de sa fille aînée, Marguerite, avec Paul-Louis Dazemart de Lusignan, il est inscrit comme conseiller du Roi et lieutenant général civil et criminel pour Montréal.

Le 31 août 1722, son épouse donne naissance à des jumelles Marie-Françoise et Louise-Madeleine. Marie-Françoise décède quelques jours plus tard, le 24 septembre. Son épouse décède la même année, le 5 décembre 1722.

Le veuvage sera de courte durée puisque, le 8 août 1723, il épouse, à Montréal, en secondes noces, Agathe Legardeur de Repentigny, la fille du seigneur Pierre Legardeur de Repentigny. Sa nouvelle épouse lui donnera deux enfants : Eustache-François-Joseph né le 22 mai 1724 et

François-Marie né le 18 novembre 1726, soit cinq mois après le décès de son père. L'enfant décèdera lui-même quelques mois plus tard, le 14 mai 1727.

Le 18 mai 1726, François Bouat, maître conseiller du Roi et lieutenant général dans la juridiction de Montréal, décède à l'âge de 50 ans. Comme on l'a vu plus haut, sa veuve lui survivra plus de trente-sept ans et décèdera à l'Hôpital Général de Québec, le 8 avril 1763, à l'âge de 72 ans.

#### RÉFÉRENCES

1. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 69. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture du Québec ancien*. Vol. 5-8-13-31. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980-1988.
3. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 69 et vol. II, p. 363. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
4. Blain J. *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. II, p. 85-86. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1969.

#### BOUCHARD, Étienne

Après le départ de Jean Poupée de la colonie, vers 1651, Jeanne Mance devient l'unique responsable des soins médicaux des habitants de Montréal et des patients de l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'arrivée d'Étienne Bouchard et de la recrue de 1653.

Étienne Bouchard est né à Paris dans la paroisse Saint-Paul en 1622. Il est le fils de Pierre Bouchard et de Nicole Charland.<sup>1</sup> Au moment de s'engager à venir à Ville-Marie, le 6 mai 1653, il est domicilié à Épernon où il pratique la chirurgie.<sup>2</sup> Il s'engage alors pour cinq ans, mais il restera à Montréal près de vingt-trois ans, soit jusqu'à sa mort le 20 juillet 1676. Pendant toutes ces années, son influence comme chirurgien et comme citoyen sera très importante dans le développement et l'évolution de la colonie naissante.

#### La recrue de 1653

Le contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal signé à Paris le 12 janvier 1644 stipule que M<sup>me</sup> De Bullion a l'intention de fonder et de faire bâtir un hôpital dans l'île de Montréal. À cet effet, elle offre une somme de 42 000 livres tournois. Ce fonds permettra de construire en

dehors du fort le premier hôpital de la colonie montréalaise, soit à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice actuelles.<sup>3</sup>

En 1651, la menace iroquoise devient très forte et Jeanne Mance, pour sauver la colonie, propose à Maisonneuve d'utiliser 22 000 livres appartenant à l'Hôtel-Dieu pour aller en France lever une recrue.<sup>3</sup> Maisonneuve part donc, en 1651, et recrute cent cinquante-trois colons. Selon Lionel Audet-Lapointe, de ce nombre, cinquante ne donnèrent pas suite à leur contrat et huit moururent en mer durant la traversée à bord du vaisseau le Saint-Nicolas-de-Nantes. De sorte que seulement quatre-vingt-quinze arrivèrent à Québec, le 22 septembre 1653.<sup>4</sup> Au nombre de ces nouveaux arrivants partis de La Rochelle, on compte trois chirurgiens, Étienne Bouchard, Louis Chartier et Pierre Piron, et la première institutrice de Montréal, Marguerite Bourgeois, qui allait fonder la Communauté des Dames de la Congrégation.

Avant son départ de La Rochelle, Étienne Bouchard, maître chirurgien, avait signé, le 6 mai 1653, devant le notaire royal et tabellion Pierre de la Fousse, en présence de Paul Chomedey de Maisonneuve et Jérôme Leroyer de la Dauversière, un engagement par lequel il promettait et s'obligeait d'aller servir dans l'île de Montréal son art de la chirurgie pour une période de cinq années entières et consécutives, sous le commandement de Maisonneuve. En échange, on devait le loger, le nourrir, le coucher et lui fournir tous les instruments nécessaires à la pratique de son art. On s'engageait à lui payer un montant de 150 livres par an. À la fin de son contrat, il devait être reconduit en France sans frais. Le 20 juin suivant, devant le notaire Belliotte, il reconnaissait avoir reçu, de la Compagnie de Montréal, la somme de 147 livres comme avance sur ses gages.<sup>5</sup>

### **Ses débuts à Ville-Marie**

Dès son arrivée sur l'île de Montréal, en septembre 1653, Étienne Bouchard commence à exercer sa profession à l'Hôtel-Dieu. Il soigne gratuitement les soldats et les colons blessés. Il traite également les autochtones réfugiés dans l'enceinte du fort de Ville-Marie et il est aussi responsable des soins médicaux requis par les Religieuses Hospitalières.

Le 24 janvier 1654, soit quatre mois après son arrivée à Montréal, il devient propriétaire terrien; il achète d'Anne-Françoise Bourdureau, épouse de Louis Artus de Sailly, une terre de trente arpents de front par trente arpents de profondeur, située entre la terre d'Hodeau et de celle de Lambert Closse. Cette terre est située à l'est de l'actuel boulevard Saint-Laurent et aux environs de l'Hôtel-de-Ville de Montréal.<sup>6</sup>

Après deux ans du respect de son contrat avec la Compagnie Notre-Dame de Montréal, Bouchard n'est plus satisfait de ses conditions, il veut augmenter ses revenus. Il sollicite le privilège de rompre son contrat et obtient cette faveur au début de l'année 1655.

### **Instauration d'un régime privé d'assurance-santé à Ville-Marie en 1655**

Le 30 mars 1655, en présence de Paul de Chomedey de Maisonneuve et devant Lambert Closse, commis au greffe et tabellionage de Ville-Marie, Étienne Bouchard passe un contrat de *Marché de soins médicaux* avec vingt-six des principales familles de Montréal.<sup>7</sup> Par cette entente, moyennant cent sous par an, payable en deux termes, il s'engage de panser et médicamenter chaque contractant et sa famille de toutes sortes de maladies, tant naturelles qu'accidentelles, exception faite de la peste, de la grosse vérole, de la lèpre, du mal caduc, de la lithotomie ou opération de la pierre. Le système fonctionne et bientôt d'autres familles adhèrent à ce premier régime d'assurance-santé au Canada et possiblement en Amérique. En 1663, le contrat d'engagement de Bouchard avec la Compagnie Notre-Dame de Montréal sera renouvelé avec de Maisonneuve pour une période de cinq ans. Il est toujours convenu que le chirurgien est tenu de panser et médicamenter chaque famille, mais avec une clause maintenant que Bouchard, aussi bien que chaque famille, peut rompre l'abonnement à volonté.<sup>8</sup>

Le 31 août 1655, les autorités locales sont satisfaites de ses services et on lui concède un terrain d'un demi-arpent de front sur la commune, avec une profondeur d'un arpent jusqu'à l'arrière-fief de Lambert Closse. Cet emplacement se rend jusqu'à la rue Notre-Dame et est situé à côté de l'Hôtel-Dieu.<sup>9</sup>

Maintenant bien installé, avec une clientèle et des revenus assurés, Étienne Bouchard, âgé de 35 ans, décide de prendre épouse.

### **Mariage d'Étienne BOUCHARD à Marguerite Boissel**

Le contrat de mariage est passé devant le notaire G. Audouart dit Saint-Germain à Québec, le 23 juillet 1657.<sup>10</sup> Le 6 août 1657, à Québec, il épouse Marguerite Boissel, âgée de 14 ans, de vingt-et-un ans sa cadette. Elle est la fille de Jacques Boissel et de Marie Héripel de Québec et a été baptisée le 30 septembre 1643.<sup>11</sup>

Les époux viendront vivre à Montréal. Cette différence d'âge, et avec en plus une certaine insouciance et certaine frivolité de jeunesse chez la belle épouse, créeront rapidement des

problèmes matrimoniaux pour le nouveau couple. Un voisin, Jean Aubuchon, convaincu de son charme auprès de la jeune épouse, la courtise assidûment pendant trois ans. Il réussira enfin à séduire la jeune femme alors âgée de 17 ans. Dès que Bouchard découvre l'infidélité, il n'hésite pas à intenter un procès au séducteur. Le 17 juin 1660, Aubuchon est trouvé coupable d'adultère par les membres du Conseil souverain. Il est condamné à payer une amende de 600 livres au mari et, en plus, est banni à perpétuité de la colonie. Il a trois mois pour régler ses affaires. L'épouse étourdie ne s'en tire pas sans une sanction sévère : un jugement la prive de son douaire, et le gouverneur *casse toutes les autres conventions matrimoniales faites à son profit et permet à son mari de la rendre à ses pères et mères ou de la tenir renfermée le reste de ses jours*. Comme on peut le voir, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'adultère était pris très au sérieux par les juges et puni très sévèrement. Autres temps, autres mœurs!<sup>12</sup>

Il semble bien que Marguerite se soit repentie et que Bouchard lui ait pardonné. Entre 1661 et 1675, le couple aura neuf enfants, dont quatre fils. Sa fille Marie-Anne née à Québec, le 25 décembre 1673, a pour parrain le Gouverneur de la colonie, le comte de Frontenac et pour marraine, Marie-Anne Fleureau, épouse du chirurgien Jean de Launoy. Une autre de ses filles, Françoise, se fera religieuse de la Congrégation Notre-Dame sous le nom de Sœur Saint-Paul.<sup>4</sup>

### **L'art chirurgical d'Étienne BOUCHARD**

En plus d'être un administrateur averti et un précurseur des régimes d'assurance-santé, Bouchard semble avoir été un chirurgien habile et compétent. Le 28 janvier 1657, à l'occasion de l'accident survenu à Jeanne Mance, c'est lui qui traite son illustre concitoyenne. Alors qu'elle marche sur la glace pour se rendre à son hôpital, elle glisse et fait une chute malencontreuse. Elle se fracture les deux os du poignet droit. Bouchard réduit la fracture, mais ne reconnaît pas la dislocation du poignet. Il immobilise l'avant-bras et la main droite en ignorant la luxation des os du carpe. Malgré la consolidation et la guérison des os de l'avant-bras, une impotence fonctionnelle et une atrophie du bras droit s'ensuivent. Non seulement Jeanne Mance éprouve de vives douleurs, mais elle présente une paralysie quasi complète de sa main droite. On doit désormais l'aider même pour s'habiller. Devant une telle situation, Jean Madry, le lieutenant des chirurgiens du Roi à Québec, est demandé en consultation à Montréal. Il examine le poignet de Jeanne Mance, confirme le diagnostic d'Étienne Bouchard et juge le traitement conforme. Lui aussi ignore la luxation des os du carpe qui devait provoquer ultérieurement l'atrophie et l'ankylose du poignet. Heureusement pour Jeanne Mance, pour l'Hôtel-Dieu et pour la colonie tout entière, Jeanne Mance sera guérie miraculeusement en déposant sa main sur le tombeau de

M. Olier, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice, lors de son voyage à Paris en 1658 pour aller recruter les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche.<sup>13</sup>

En plus de traiter ses concitoyens assurés par son régime, Bouchard devait traiter les soldats, les pauvres et les autochtones alliés ou ennemis. Rumilly, dans son *Histoire de Montréal*, rapporte l'anecdote suivante, mais sans citer les sources :

« Restent toujours les Agniers, étrangers et hostiles à ces conventions. Ils enlèvent une de nos sentinelles qui protégeait les travailleurs. Des Français veulent la sauver, mais les Iroquois les arrêtent. Un chef, surnommé La Barrique, dirige le combat, monté sur une souche et le geste impéieux, à la manière des colonels européens. Mais Lambert Closse arrive, assigne cette cible à un tireur d'élite : — Mets-moi cette barrique-là en perce! — et le chef iroquois s'écroule, son large corps criblé de gros plombs, sa troupe s'enfuit. Les Français ramassent La Barrique et le transportent à l'Hôtel-Dieu où Jeanne Mance et le chirurgien Bouchard réussissent à le sauver. L'Iroquois s'émerveille d'un pareil dévouement et quand son propre frère vient pour le venger à la tête de ses guerriers, le rescapé se fait porter (car il est estropié) au-devant de lui et lui reproche de s'en prendre à ses meilleurs amis. »<sup>14</sup>

Cette anecdote démontre les qualités de chirurgien d'Étienne Bouchard qui a réussi à sauver son patient au corps criblé de balles.

### **Étienne BOUCHARD médecin légiste**

À plusieurs reprises, Bouchard doit servir comme médecin légiste pour aider la justice comme en témoignent de nombreux documents judiciaires conservés aux Archives de Montréal. Le 20 mai 1669, à la demande du Sieur d'Ailleboust, juge de Montréal, il doit dresser un procès-verbal après avoir examiné le cadavre de Simon Galbrun, assassiné dans une rue de Montréal.<sup>4</sup> Le 7 septembre 1671, on arrête Françoise Du Verger, veuve de Simon Galbrun. Elle vient d'épouser en secondes noces Jean Boutin dit Léveillé. Elle est accusée de « s'estre fait soigner trois fois en divers temps et médicamenter pour faire perdre son fruct » et « d'avoir accouché, tué son enfant et iceluy enterré à l'instant ». En plus, elle est soupçonnée d'avoir été complice du meurtre de son premier mari, Simon Galbrun. Elle est trouvée coupable et envoyée à Québec avec le soldat Laliberté, le présumé meurtrier de Galbrun, pour être appliquée à la question. Condamnée à être pendue et étranglée, son corps sera exposé à un gibet qui sera mis sur le

*Cap aux Diamants*, par ruse, elle se déclare enceinte de deux mois pour retarder son exécution. Elle est examinée par le Sieur Bonnamour, docteur en médecine, par Roussel, chirurgien de Québec, et par Dame Morin, sage-femme de Québec, qui déclarent qu'elle n'est pas *grosse*. Elle est exécutée le 7 septembre 1672.

### **Étienne BOUCHARD maître chirurgien et la corporation des Chirurgiens-Barbiers**

Sous le régime français, et même sous le régime anglais jusqu'en 1829, soit jusqu'à la fondation de la faculté de médecine de McGill, il n'y eut aucune école de médecine au Canada. Ceux qui voulaient devenir médecin ou chirurgien devaient soit devenir apprentis chirurgiens auprès des maîtres chirurgiens établis dans la colonie ou soit s'exiler en Europe ou aux États-Unis pour s'inscrire à une école de médecine.

Étienne Bouchard fut le premier maître chirurgien à Montréal à engager des apprentis chirurgiens. C'est ainsi que, dès 1655, il avait engagé Jean Auger dit Baron comme aide chirurgien *aux gages de 280 livres du pays et une paire de souliers*, mais il le libéra de ses obligations le 16 août 1656, par acte notarié.<sup>15</sup> Le 13 mai 1660, devant le notaire Basset, il engage Étienne Morelle, un matelot.<sup>16</sup> Le 15 novembre de la même année, également devant le notaire Basset, il engage Nicolas Colson en qualité de serviteur chirurgien pour une année avec des *gages de 150 livres et son logis et nourriture*.<sup>17</sup> Le 2 décembre 1660, c'est au tour de François Caron d'être engagé au titre de serviteur chirurgien par acte notarié.<sup>18</sup> Le 5 août 1661, Bouchard engage Gilles Devennes comme garçon-chirurgien.<sup>19</sup> Il semble bien que la plupart de ses apprentis chirurgiens n'ont pas pratiqué la chirurgie, si l'on fait exception de Nicolas Colson que l'on retrouve à Québec, le 26 juillet 1664, au service de Jean Madry, lieutenant du premier chirurgien du roi et mandaté pour régler la chirurgie dans la colonie.<sup>20-31</sup>

Dans la colonie, sous le régime français, il n'y eut aucune organisation véritable de la médecine ou de la chirurgie. La Corporation des chirurgiens-barbiers de Saint-Côme et de Saint-Damien de Paris, la Faculté de médecine de Paris et les autorités coloniales de la métropole n'étaient pas intéressées à voir se développer une médecine néo-coloniale autonome. On préférait envoyer des chirurgiens-barbiers et quelques médecins diplômés de France choisis par les autorités. On pouvait ainsi contrôler le personnel et les soins de santé plus facilement. L'autorité suprême en France, responsable de toutes les corporations de chirurgiens-barbiers du royaume, était le premier barbier et premier chirurgien du roi.

Jean Madry fut le premier chirurgien-barbier membre de la Corporation de Saint-Côme et de Saint-Damien de Paris à venir s'installer dans la colonie. Le 2 avril 1658, François de Barnoin, premier barbier et premier chirurgien du roi Louis XIV, lui accorde la maîtrise et l'autorise à l'accorder à d'autres. Les lettres patentes furent entérinées le 10 novembre 1663, la même année que la Nouvelle-France devenait province royale. Madry devenait ainsi le lieutenant de Barnoin *avec l'autorité d'exercer l'état de chirurgien-barbier en la ville de Québec et d'autres lieux de la Nouvelle-France... et d'y établir pour le bien public, la maîtrise et chef-d'œuvre de barbier-chirurgien en tout lieu, villes, villages, bourgs, bourgades qui sont sous l'obéissance du roi*. Il détenait donc des pouvoirs de police sur tous les chirurgiens de la colonie, mais il ne semble pas avoir utilisé cette autorité pour réglementer la chirurgie.<sup>21</sup>

La seule référence à une tentative de former une corporation en Nouvelle-France avant le décès de Madry nous est rapportée par Rumilly, mais encore une fois, il ne cite pas ses sources.<sup>22</sup> Dans son *Histoire de Montréal*, il écrit que cinq chirurgiens, dont Étienne Bouchard est le doyen, ont reçu des lettres patentes les constituant en corporation au mois d'août 1669. Donc si ces chirurgiens ont reçu leurs lettres patentes en août 1669, il faut que ce soit sur la recommandation de Jean Madry qui s'est noyé près des Trois-Rivières, le 26 juillet 1669. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver aucune preuve de l'existence de cette corporation de chirurgiens et il est peu probable qu'elle ait été constituée et qu'elle ait été active.

### **BOUCHARD et ses démêlés avec la justice**

La conduite de Bouchard n'est pas toujours irréprochable. Dès 1660, il est condamné pour la vente et le trafic d'eau-de-vie avec les autochtones. Ce trafic était très florissant à l'époque, et Bouchard ne fut pas le seul chirurgien à être condamné. Jean Martinet de Fonblanche, également chirurgien à l'Hôtel-Dieu, fut condamné pour la même offense.<sup>12</sup>

Le 19 novembre 1661, sur le chemin public, Françoise Bernard, épouse de Marin Janot, un des assurés de Bouchard, lui administre une raclée retentissante devant de nombreux témoins. Ignorant la risée publique, notre chirurgien n'hésite pas à la poursuivre en justice. Reconnue coupable, elle est condamnée à payer *25 livres d'amende envers l'Église et envers ledit Bouchard pour réparation*.<sup>12</sup>

Par la suite, Bouchard semble s'être assagi et l'on ne le voit plus devant les tribunaux qu'à titre de médecin-légiste.



### Déclin d'Étienne BOUCHARD

Malade, séparé de son épouse qui est retournée vivre à Québec avec ses enfants, et presque ruiné financièrement, en mai 1676, il vend sa terre située dans l'île de Montréal à Daniel Greysolon du Luth, gendarme de la garde du Roi et explorateur.<sup>23</sup> En juin de la même année, il signe un contrat devant notaire avec Claude Jodoin, charpentier, pour la démolition et la reconstruction de sa maison de la rue Saint-Paul.<sup>24</sup>

Toujours en lutte contre son épouse, le 10 juillet 1676, quelques jours avant de décéder, Bouchard signe une déclaration contre sa femme devant le notaire Basset.<sup>25</sup> Il meurt relativement jeune à l'âge de 54 ans. Il décède chez son ami et confrère Jean Martinet de Fonblanche où il s'était retiré le 19 juillet 1676. Il est inhumé le 20 juillet au cimetière de la paroisse Notre-Dame de Montréal.<sup>11</sup> Le 24 juillet, le Sieur d'Ailleboust fait dresser un inventaire des biens de Bouchard par le notaire Benigne Basset.<sup>26</sup> Dans cet inventaire, le notaire Basset décrit le produit de la ferme du défunt : « *Il pousse quelque quinze cens choux pommez... deux ou trois tombereaux de Rabiolles... ainsi qu'un tombereau de plusieurs sortes de racines* ». <sup>27</sup>

Il ne semble pas avoir laissé un héritage important puisque de Fonblanche écrit à l'Intendant Jacques Duchesneau, en juillet 1676, lui demandant d'être libéré des effets du défunt. Dans cette lettre, conservée à la Chicago Historical Society, il souligne que Bouchard laisse une femme et six enfants dans la *dernière pauvreté*.<sup>4</sup> Le 21 octobre 1676, sa veuve, Marguerite Boissel, vend sa maison de la rue Notre-Dame à Mathieu Hubou-Deslongchamps, procureur fiscal au bailliage de l'île de Montréal.<sup>28</sup> Elle épousera éventuellement le soldat Julien Joyan dit d'Olonne, à Québec, le 7 janvier 1687.<sup>11</sup> Le contrat de mariage est rédigé le 28 novembre 1686, à Québec, devant le notaire Génaple de Bellefonds.<sup>29</sup>

C'est pour rappeler le souvenir d'Étienne Bouchard que les îles Bouchard, en face de Verchères dans le Saint-Laurent, portent le nom du chirurgien.<sup>30</sup>

### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Vol. I, p. 69, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal 1642-1942*. pp. 140-141, Montréal 1942.
3. Morin M. *Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Histoire simple et véritable*. Édition critique par Ghislaine Letendre. Presses de l'Univ. de Montréal. pp. 44-45, Montréal 1979.

4. Audet-Lapointe L. *Étienne Bouchard, chirurgien à Ville-Marie en 1653*. Mémoires de la Société généalogique canadienne française. Vol. XIII, p. 241, 1962.
5. Auger RJ. *La Grande Recrue de 1653*. pp. 49-50, Montréal 1955.
6. Trudel M. *Le Terrier du Saint-Laurent en 1663*. Éditions de l'Université d'Ottawa. p. 423, Ottawa 1973.
7. *Greffe de Lambert Closse*. Marché de soins médicaux entre Étienne Bouchard et 26 familles de Montréal, 30 mars 1655.
8. Audet-Lapointe L. Opus cit. p. 242.
9. Trudel M. Opus cit. pp. 460-461.
10. Greffe de G. Audouart dit Saint-Germain. Contrat de mariage entre Étienne Bouchard et Marguerite Boissel. Québec, 23 juillet 1657.
11. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol 1. Presse de l'Université de Montréal 1980.
12. Séguin RL. *La Vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*. Collection Connaissance. Leméac, p. 375 et seq. Montréal 1972.
13. Cadotte Marcel. *Histoire médicale de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Jeanne Mance et les débuts de l'hôpital*. Le Médecin du Québec, p. 97 et seq., juin 1992.
14. Rumilly R. *Histoire de Montréal*. Fides. p. 95, 1970.
15. *Greffe de J. de Saint-Père*. Décharge de Jean Auger dit Baron, Montréal, 16 août 1656.
16. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Société entre Étienne Bouchard et Étienne Morelle, Montréal, 13 mai 1660.
17. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Engagement en qualité de serviteur chirurgien de Nicolas Colson. Montréal, 15 novembre 1660.
18. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Engagement en qualité de serviteur chirurgien de François Caron. Montréal, 2 décembre 1660.
19. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Engagement de Gilles de Vennes. Montréal, 5 août 1665.
20. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Cahier des Dix. Vol. 15, p. 98.
21. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le bas Canada*. pp. 393-402, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
22. Rumilly R. Opus cit. p. 180.
23. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Vente d'une terre à Daniel Grezelon-Dulhut. Montréal, 23 mai 1676.
24. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Marché de démolition et de reconstruction. Montréal, 24 juin 1676.

25. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Déclaration d'Étienne Bouchard contre sa femme. Montréal, 10 juillet 1676.
26. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Inventaire des biens de feu Étienne Bouchard. Montréal, 24 juillet 1676.
27. Séguin RL. *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Fides. p. 189, 1973.
28. *Greffe de B. Basset dit Deslauriers*. Vente d'un bâtiment situé rue Notre-Dame. Montréal. 20 octobre 1676.
29. *Greffe de F. Génaple de Bellefonds*. Contrat de mariage entre Julien Joyau dit Dolone et Marguerite Boissel. Québec, 28 novembre 1686
30. Roy PG. *Noms Géographiques*, p. 209.
31. Nadeau G. *Étienne Bouchard*. *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. I, pp. 112-113. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1966.

### **BOUCHER de MONBRUN, Pierre-Joseph, Sieur Denoix**

On connaît peu de chose de la carrière professionnelle de Pierre-Joseph Boucher de Monbrun, Sieur Denoix, sauf que l'on sait qu'il a d'abord commencé à pratiquer la chirurgie à Varennes, pour s'établir par la suite à Verchères. On ignore comment il est devenu chirurgien et avec qui il avait fait son apprentissage avant de venir s'établir au Cap Saint-Michel dans la paroisse de Varennes. On possède plus de renseignements sur ses origines et sur sa famille grâce au répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture publié par les Presses de l'Université de Montréal.<sup>1</sup>

Il est né le 13 juillet 1702 à Boucherville et a été baptisé en l'église de la paroisse Ste-Famille de cette ville. Son parrain était Pierre Gaultier de Varennes et sa marraine Marie de Boucherville, et le célébrant était l'Abbé Priat, prêtre de St-Sulpice et du Séminaire de Ville-Marie. Il est le fils de Jean-René Boucher de Boucherville qui épousa Françoise-Claire Charet, le 24 novembre 1692, dans la paroisse St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis.<sup>2-3-4</sup> Elle était la fille du seigneur de Lauzon. La famille Boucher faisait partie de la noblesse française d'où le titre de Monbrun, Sieur Denoix et habitait Boucherville. Le grand-père et la grand-mère de Pierre-Joseph Boucher étaient Pierre Boucher et Jeanne Crevier, les fondateurs de la ville de Boucherville. Deux monuments ont été érigés en leur mémoire en face de l'église de Boucherville et le nouvel hôpital de cette municipalité s'appelle Centre hospitalier Pierre Boucher en l'honneur de l'aïeul de notre chirurgien.

### **Pierre-Joseph BOUCHER à Varennes**

Il commença de pratiquer son métier de chirurgien au Cap St-Michel dans la paroisse de Varennes. C'est dans l'église Ste-Anne de cette paroisse que, le 13 juin 1729, il épousait Agathe Hébert, fille d'Augustin Hébert et de Madeleine Girard de la même paroisse.<sup>2</sup> Le grand vicaire Hazeur et le seigneur de Boucherville assistaient à la cérémonie. Trois enfants sont issus de ce mariage. Le 2 mars 1731, Claire-Agathe naissait et était baptisée à Varennes. Le 19 avril 1734, Marie-Joséphine naissait, mais elle devait décéder trois mois plus tard, soit le 13 juillet 1734. La sépulture eut lieu à Varennes. Le 10 août 1735, son fils Joseph naissait. L'accouchement fut compliqué, l'enfant fut baptisé sous condition, et la mère décéda en le mettant au monde. La sépulture eut lieu le lendemain, le 11 août 1735, en l'église Sainte-Anne-de-Varennes. L'enfant Joseph survécut, mais devait mourir quelques mois plus tard, le 26 avril 1736.

Déjà le 12 avril 1735, Boucher avait loué sa terre du Cap St-Michel à son beau-frère Jean-Baptiste Hébert.<sup>5</sup> Après le décès de son épouse, Pierre-Joseph Boucher décide de quitter Varennes pour aller s'installer à Verchères. Il loue une autre de ses terres de St-Michel à André Renaud, habitant, le 16 octobre 1735.<sup>6</sup> Il demande au notaire S. Sanguinet de Montréal de dresser l'inventaire des biens de sa communauté. Cet acte est exécuté le 22 novembre 1735.<sup>7</sup> Dès l'année 1736, on le retrouve à Verchères.

### **Pierre-Joseph BOUCHER à Verchères**

Après tous ces deuils, il commence sa pratique chirurgicale à Verchères. Il décide de prendre épouse en secondes noces et, le 12 novembre 1736, en l'église St-François de Verchères, il se marie à Marie-Anne Debailleul, fille d'un lieutenant d'une compagnie de la marine. Le couple aura dix enfants, soit quatre garçons et six filles, trois enfants décéderont en bas âge.

Le 4 octobre 1737, un fils baptisé Joseph naît, mais il décèdera le 6 avril 1738 à l'âge de 6 mois. Un autre fils, Augustin, naîtra le 29 mars 1739 et survivra. Le 20 octobre 1740, un autre fils baptisé Joseph naîtra, suivi de la naissance de Marie-Catherine, le 11 avril 1742. Le parrain de Marie-Catherine est Jean-Baptiste Jared, seigneur de Verchères et capitaine d'une compagnie du détachement de la marine. Marie-Catherine décèdera le 24 octobre 1743 à l'âge de 18 mois. D'autres enfants naîtront : Marie-Anne, le 16 mars 1744; Angélique, le 7 décembre 1745; Marguerite, le 9 février 1747; Louis, le 29 décembre 1748 et qui décèdera deux jours plus tard; Marie-Louise, le 28 juillet 1750; Marie-Madeleine, le 28 juillet 1752.

Le 19 février 1754, il est présent au mariage de sa fille Claire-Agathe, issue de son premier mariage. Elle épouse Pierre Martel en l'église St-François-Xavier de Verchères. La profession de Pierre-Joseph Boucher est indiquée comme chirurgien. Le 10 mars 1755, il est même parrain de son petit-fils Pierre Martel, le fils de sa fille Claire-Agathe.

Par la suite, lui et son épouse, sont parrain et marraine à quelques reprises. Le dernier acte retrouvé est daté du 27 janvier 1759, alors que son épouse Marie-Anne Bailleul est marraine d'un autre petit-fils, Jean-Baptiste Martel, fils de Claire-Agathe. Le parrain est Jean-Baptiste Valette, Chevalier de St-Louis et capitaine du régiment Royal Roussillon.

Une étude des actes de sépulture après 1765 nous permettrait de retrouver le moment de sa mort et le lieu de sa sépulture.

#### RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Lègaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 15, Vol. 27 et Vol. 41, Montréal, 1980.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, pp. 374, 380, Vol. IV, p. 477. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le bas Canada*. p. 68, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 141, 1923.
5. *Greffe de S. Sanguinet*, Montréal. Bail pour ferme d'une terre. 12 avril 1735.
6. *Greffe de S. Sanguinet*, Montréal. Bail pour ferme d'une terre. 16 octobre 1735.
7. *Greffe de S. Sanguinet*, Montréal. Inventaire des biens de la communauté de Joseph Boucher-Denoix, Écuyer et chirurgien, veuf d'Agathe Hébert, du bourg de Boucherville.

#### **BOURDAIS, Jean**

Né en France en 1723, Jean Bourdais (Lebourdais) a pratiqué son art de maître chirurgien à Sorel. Il était le fils de Julien Bourdais, maître chirurgien de la ville de Laval, en France, et de Renée Guillois. Selon l'acte de mariage de Jean Bourdais, il est originaire de St-Vincent ou St-Vénérand dans le diocèse du Mans et il est chirurgien.<sup>1</sup>

Le premier indice de sa présence au Canada, selon les actes de baptême, de mariage ou de sépulture du Québec, date du 28 octobre 1748, alors qu'il est présent, à Sorel, au mariage d'un compatriote, Louis Lehoullier, un marchand de la paroisse de St-Ursin du diocèse de Coutance en Normandie, avec Marie Duclos, de la paroisse de Sorel. On le retrouve le 24 avril 1749, toujours à Sorel, comme parrain de Jean Vandet, né de père inconnu.<sup>2</sup>

Le 13 novembre de la même année, il est de nouveau parrain, cette fois-ci de Jean-Pierre Tessier, fils de Pierre Tessier et de Catherine Vaché dit Lacerte. Pierre Tessier devait mourir deux mois plus tard, soit le 15 janvier 1750, à l'âge de 50 ans. Une idylle se noue entre la veuve Lacerte âgée de 39 ans et le jeune chirurgien âgé de 28 ans. Après une année de deuil, au lendemain du premier anniversaire du décès de Pierre Tessier, le 16 janvier 1751, les deux soupirants passent un contrat de mariage devant le notaire Monmerqué dit Dubreuil de Montréal.<sup>3</sup> Le mariage est célébré deux jours plus tard en l'église St-Pierre-de-Sorel le 18 janvier 1751. Une dispense de deux bans, ainsi que la dispense de l'empêchement spirituel, ont été accordées aux époux. Neuf mois plus tard, le 23 octobre 1751, naissait Marie-Josephe Bourdais. Une autre enfant devait naître de ce mariage, Marie, née le 25 juin 1754.

Entre 1748 et 1764, Jean Bourdais semble avoir été très populaire à Sorel. On le voit être témoin à de nombreux mariages et être parrain à plus de douze reprises selon les actes paroissiaux. Le 4 juin 1764, il assiste à un mariage qui semble avoir été un événement social important, le mariage de Jean Moring de la paroisse de Dumfries en Écosse avec Marie-Josephe Leroux, négociant à Sorel. À ce mariage, en plus du vicaire général, assistaient trois curés, le notaire royal, notre maître chirurgien et de nombreux négociants.<sup>2</sup>

Le dernier acte notarié où il est fait mention de Jean Bourdais, qui y est inscrit sous le nom de Lebourdais, date du 18 février 1765, alors que Jean Lebourdais et son épouse, Marie-Catherine Vaché dit Lacerte, abandonnent une terre située en la seigneurie de Sorel à Joseph Tessier, fils de Marie-Catherine, issu de son premier mariage, et beau-fils de Jean Bourdais.<sup>4</sup>

Il serait intéressant de poursuivre les recherches dans les actes officiels pour savoir quel a été le devenir de Jean Bourdais après 1765.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 414, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  2. *Répertoire des actes de baptême, de mariage, de sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 27 et 41, Montréal 1988.
  3. *Greffe du notaire C. de Monmerqué dit Dubreuil*. Montréal. 16 janvier 1751.
  4. *Greffe du notaire B. Faribault*. Montréal. 18 février 1765.
- 

## BOUVET DIT LACHAMBRE, Jean

Jean Bouvet dit Lachambre est né dans la région de la Loire, dans le diocèse d'Angers en 1641. Il est le fils de Jean Bouvet et de Suzanne Bidquin, de Beaugay, évêché d'Angers.<sup>1</sup> Il arrive au Canada en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières. Il était sûrement un chirurgien militaire avec ce régiment puisque quelques années seulement après son licenciement, alors qu'il a décidé de s'établir en Nouvelle-France, il est indiqué comme chirurgien dans tous les actes officiels.<sup>2</sup>

Il est déjà installé à St-Ours en 1673 quand il décide de prendre épouse. Le 17 octobre 1673, en l'église Notre-Dame de Québec, il épouse Madeleine Debidquin, née en 1653 à Paris. Elle est la fille de Pierre Debidquin et d'Annonciade Roux de la paroisse St-Gervais de Paris. Selon Tanguay, un seul enfant naîtra de cette union, Louise, née en 1674 et marié en 1692 à Pierre Boissonnière. Dans le répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements, nous ne trouvons aucune mention de la naissance de Louise, pas plus que de l'acte de mariage de 1692. Il n'est même pas fait mention de l'existence d'un Pierre Boissonnière au XVII<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-France.<sup>2</sup>

Moins d'un mois après son mariage, le seigneur de St-Ours concède une terre située à St-Ours au maître chirurgien Bouvet dit Lachambre. Cet acte est passé devant le notaire A. Adhémar dit St-Martin de Montréal, le 7 novembre 1673.<sup>3</sup>

Du début de son installation à St-Ours, et jusqu'à sa mort survenue en 1694, Jean Bouvet dit Lachambre semble avoir été très populaire auprès de ses concitoyens, si l'on se fie au nombre de fois que lui et son épouse ont été demandés d'être parrain ou marraine des enfants nés à St-Ours. Dans un relevé, même incomplet, on relève au moins quatorze fois où ils ont été requis.<sup>2</sup>

Au recensement de 1681, à St-Ours, un bourg peuplé d'à peine vingt et un ménages, Jean Bouvet dit Lachambre est âgé de 40 ans et est chirurgien de profession. Son épouse, Madeleine Debidquin, est âgée de 28 ans. Aucun enfant n'est recensé dans ce ménage.<sup>2</sup>

Le 8 août 1682, par un acte notarié devant le notaire C. Mauge de Montréal, il engage François Bardet comme serviteur. Cet engagé est originaire de Chambly. Dans cet acte, Bardet reconnaît devoir *trente livres au sieur Bouvet... pour médicaments, œuvres de chirurgie et aliments fournis*.<sup>4</sup> On peut donc supposer que c'est comme serviteur chirurgien que Bouvet engage Bardet.

Il est surprenant de voir le nombre de dotations de terres et de biens meubles et immeubles que les habitants de St-Ours font à leur chirurgien. Le 17 juillet 1684, Luc Poupart fait donation d'une terre située dans la seigneurie de St-Ours à Bouvet.<sup>5</sup> Le 7 mai 1686, c'est au tour de François Dubois dit Bourbonnais de faire une donation en cas de mort d'une partie de ses biens meubles et immeubles.<sup>6</sup> Le 14 août 1686, Jacques Bourdon, seigneur de la seigneurie Dautray, reconnaît avoir des obligations envers Bouvet.<sup>7</sup> Le 2 septembre 1687, François Dubois dit Bourbonnais cède une terre située dans la seigneurie de St-Ours à son chirurgien.<sup>8</sup>

Le 14 mai 1683, Léon Battanchon, sieur de Lalande, part pour les *8ta8as*, soit pour *les pays d'en haut*. Avant de partir, devant le notaire Mauge, en cas de mort, il fait une donation de ses biens meubles et immeubles à la Fabrique de la paroisse l'Immaculée-Conception-de-St-Ours et à différents membres de sa famille et à Bouvet.<sup>9</sup> Le 6 avril 1785, il retourne voyager vers les *pays d'en haut* et, devant le notaire Basset, il fait son testament en faveur du chirurgien Bouvet dit Lachambre. Il lui lègue tous ses biens et le charge de remettre 50 livres aux pauvres de l'hôpital de Québec et 50 livres à une église de son choix pour faire prier Dieu pour le repos de son âme.<sup>10</sup> Le voyage se fait sans incident et les relations avec la famille Bouvet sont tellement bonnes qu'il décide de faire sa donation au profit de Jean Bouvet de Lachambre et de son épouse Madeleine Debidquin, le 13 mai 1690.<sup>11</sup>

Le 11 avril 1692, Jean Bouvet dit Lachambre et son épouse Marie-Madeleine Debidquin rédigent leur testament.<sup>12</sup> Cet acte est passé devant le notaire Benigne Basset, en la maison seigneuriale de Contrecoeur, en présence de l'abbé Pierre Volant, curé de Repentigny, et de Pierre Boucher, sieur de Grosbois, seigneur de Boucherville. Le couple choisit Léon Battanchon comme leur légataire universel.<sup>10</sup>



Selon Tanguay et Ahern, Jean Bouvet dit Lachambre serait décédé à Varennes et sa sépulture aurait eu lieu en la paroisse Ste-Anne-de-Varennes, le 26 décembre 1694.<sup>1</sup> Ceci est peu probable puisque le Jean Bonet enterré à Varennes le 26 décembre 1694 aurait été âgé de 80 ans, ce qui ne correspond pas à l'âge de Jean Bouvet dit Lachambre qui à cette époque n'aurait été âgé que de 53 ans.<sup>2</sup> De plus, en 1706, Jacques Bourdon, Écuyer et seigneur d'Autray, reconnaît devoir à Bouvet *110 livres pour pansements et médecines*.<sup>13</sup> Il était donc encore en vie à cette époque. Nous n'avons pas retrouvé l'acte de sépulture de Jean Bouvet dit Lachambre.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 83, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements au Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 1, 5, 6, 7. Montréal 1980.
3. *Greffe de A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 7 novembre 1673.
4. *Greffe de C. Maugue*. Montréal. 8 août 1682.
5. *Greffe de P. Ménard dit Saint-Onge*. Montréal. 17 juillet 1684.
6. *Greffe de C. Maugue*. Montréal. 7 mai 1686.
7. *Greffe de C. Maugue*. Montréal. 14 août 1686.
8. *Greffe de P. Ménard dit Saint-Onge*. Montréal. 2 septembre 1687.
9. *Greffe de C. Maugue*. Montréal. 14 mai 1683.
10. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 137, Québec.
11. *Greffe de A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 13 mai 1690.
12. *Greffe de Benigne Basset dit Deslauriers*. Montréal. 11 avril 1692.
13. *Jugements et Délibérations du Conseil souverain*. Vol. V, pp. 432, 433, 437, 439.

---

## BRIAULT, Antoine

Antoine Briault n'est pas à proprement parlé un chirurgien qui a pratiqué à Montréal. Par contre, à cause de sa fonction de dernier chirurgien du roi à Québec, de 1742 à 1760, son autorité s'étendait également sur le gouvernement de Montréal. Gabriel Nadeau a bien résumé l'organisation médicale en Nouvelle-France, sous le Régime français, et le rôle du chirurgien du roi à Québec, dans une série d'articles parue dans l'*Union médicale du Canada*, série malheureusement interrompue par la mort de son auteur.<sup>1</sup>

Nadeau écrit : « Le chirurgien du roi à Québec occupait sans contredit dans l'organisation médicale de la Nouvelle-France la charge la plus importante ». Si le médecin du roi jouissait d'un prestige plus grand, le rôle du chirurgien du roi était plus utile, et ses services plus indispensables auprès de la population et des militaires. Cela s'explique par la nature des tâches communément dévolues au chirurgien à cette époque et en particulier durant la Guerre de Sept Ans.

Par ses fonctions, dans les documents officiels et par la population, le chirurgien du roi à Québec était désigné par différentes appellations : chirurgien-major de Québec, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Québec, chirurgien de la place, chirurgien de l'amirauté, chirurgien de la garnison, chirurgien de la prison, chirurgien des sauvages domiciliés dans le gouvernement de Québec et chirurgien du roi en pratique civile. Tous ces titres traduisaient le rôle du chirurgien du roi dans la colonie.

### **Formation chirurgicale d'Antoine BRIAULT**

Antoine Briault est né dans la paroisse de Lamothe, dans le Poitou, en 1712. Il est le fils de Daniel Briault, bourgeois.

Il s'engage dans la marine française et s'inscrit à l'École de Santé de Rochefort. Après l'obtention de son diplôme de cette école, il devient chirurgien de la Marine et chirurgien de l'Hôpital de Rochefort. En 1742, il est nommé chirurgien du roi à Québec où il résidera.

### **BRIAULT, chirurgien du roi à Québec et chirurgien-major des troupes de la marine**

Le premier acte officiel qui témoigne de la présence de Briault dans la colonie est son acte de mariage, daté du 16 janvier 1743, alors qu'il épouse Anne-Charlotte Fafard dit Francheville dans l'église de l'Immaculée-Conception-des-Trois-Rivières.<sup>2</sup> Née le 3 juin 1722 à Trois-Rivières, elle est la fille d'Alexis Fafard dit Francheville, enseigne de milice, et d'Anne Fournelle.<sup>3</sup>

Après son mariage, le couple s'installe à Québec. Dès le 12 mars 1743, son épouse est marraine de l'enfant Henri-Antoine Roussel, et le parrain est Henri de Sautoir, visiteur du domaine du roi.<sup>3</sup> Dans ce document, Antoine Briault est inscrit comme chirurgien-major des troupes du roi en ce pays. Cette inscription vient contredire l'affirmation de Gabriel Nadeau qui dit que Briault n'était pas chirurgien-major des troupes. Il base son affirmation sur le fait que *les*

*troupes entretenues dans la colonie, dites troupes de la marine parce qu'elles relevaient du ministère de la marine, avaient leur chirurgien-major en chef, qui résidait habituellement à Montréal.*<sup>1</sup> Selon l'acte de baptême, il était bel et bien chirurgien-major des troupes en ce pays en 1743.

Le couple profite d'une certaine aisance puisque lors du recensement de 1744 à Québec, ils ont une servante, Geneviève Champoux, âgée de 17 ans. Ils auront quatre enfants, tous nés à Québec : Antoine-Claude né le 26 mai 1747 et décédé à l'âge de quatre mois, le 6 octobre 1747; Louise-Marie-Anne née le 11 février 1752; Pierre-Ange né le 2 octobre 1753; Antoine-Alexis né le 10 octobre 1755 et décédé à l'âge de onze mois, le 19 septembre 1756. Son épouse, Marie-Anne Francheville, décède l'année suivante, soit le 29 septembre 1757, à l'âge de 35 ans.

### **États de service de BRIAULT dans la colonie**

En tant que chirurgien du roi, Briault était chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec. Avec le médecin du roi, Jean François Gaultier, il constituait le *bureau médical* de l'hôpital.<sup>1</sup> Les chirurgiens de la ville de Québec n'étaient pas autorisés à pratiquer à l'Hôtel-Dieu. Seuls les apprentis-chirurgiens étaient admis à l'hôpital. Il était donc chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Québec. Pendant les épidémies, les chirurgiens de la ville, avec l'autorisation du chirurgien du roi, pouvaient donner leurs services dans ces hôpitaux.

Comme chirurgien du roi, Briault était également reconnu officiellement comme chirurgien de la ville. Québec étant considérée place militaire, il portait aussi le titre de chirurgien-major de la ville de Québec, de chirurgien de la garnison et de la prison, de chirurgien des sauvages domiciliés sous le gouvernement de la ville de Québec. En plus, en tant que chirurgien du roi, Briault pouvait se faire une clientèle privée en ville et pouvait exiger des honoraires aux gens de la classe aisée.

Dès son arrivée en 1742 et jusqu'en 1751, Briault est chirurgien de l'amirauté. Le 2 février 1751, Simon Soupiran, chirurgien de Québec, reçoit de l'amiral de France, le duc de Penthièvre, une commission de chirurgiens de l'amirauté. Malgré cette nomination, Soupiran est sous la juridiction de Briault, en tant que chirurgien du roi et chirurgien de la marine, comme en font foi les documents du Régime français et les archives judiciaires de la ville de Québec<sup>4</sup>.

### **Antoine BRIAULT, médecin du roi**

Le 11 juillet 1756, Jean-François Gaultier, médecin du roi, décède, victime d'une épidémie provoquée par l'arrivée de la frégate *Le Léopard*. Cette frégate faisait partie de l'escadre qui emmenait Montcalm à Québec. Après ce décès, Briault reçoit, de la part de l'autorité royale, son brevet de médecin du roi. Il n'était pas nécessaire d'être médecin pour devenir médecin du roi. Le fait d'être chirurgien était suffisant pour pouvoir obtenir une telle nomination. D'ailleurs, aucun des médecins du roi à Montréal n'a été médecin gradué d'une faculté de médecine.

Après la défaite des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759, Briault suit les troupes de Lévis vers Montréal. Le 4 mars 1760, on le retrouve dans cette ville où il demeure sur la rue Notre-Dame. Devant le notaire P. Panet de Méru, il signe une quittance au Séminaire de Québec.<sup>5</sup> Il porte encore le titre de chirurgien et major des troupes de sa majesté. Après la reddition de Montréal, le 8 septembre 1760, il retourne en France.

### **RÉFÉRENCES**

1. Nadeau G. *Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault (1742-1760)*. Union Méd. Canada. Tome 80, pp. 705-726, 1951.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 463. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Charbonneau H et Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 12-18-23-24-26-31-33. Les Presses de l'Université de Montréal, 1982-1988.
4. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 527. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
5. *Greffes du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 4 mars 1760.

### **CARLES dit LALANCETTE, Jean**

La première manifestation de la présence de Jean Carles au Canada est l'acte de baptême de Jean Cassan de la paroisse St-Joseph-de-Chambly, le 23 décembre 1760, alors que Jean Carles dit Lalancette est parrain de l'enfant.<sup>1</sup>

Le 12 janvier 1761, Jean Carles épouse Marie-Anne Poirier de Chambly. Selon l'acte de mariage de la paroisse St-Joseph-de-Chambly, on y apprend que Jean Carles est originaire de Miladouse en Gascogne et qu'il est le fils de Jean Carles et de Françoise Davignon de la même

ville.<sup>2</sup> Le premier enfant à naître de cette union est Marie-Joséphé Carles née le 23 mai 1763 à Chambly.

Le 17 mai 1764, Jean Carles est parrain de l'enfant Jean Brion qui est le jumeau d'une fille morte après avoir été ondoyée par la sage-femme, veuve Masse-Larivière. On apprend dans ce document que Jean Carles est chirurgien major.<sup>1</sup>

Entre 1761 et 1764, grâce aux actes notariés, on sait que Jean Carles est établi dans la seigneurie de Chambly. Le 8 septembre 1762, le chirurgien Carles et son épouse vendent une terre située à Chambly au curé des paroisses de Chambly, Claude Carpentier.<sup>3</sup> Le 15 juillet 1764, Carles utilise les services de Péladeau, maître arpenteur juré de Montréal et, le 24 octobre 1764, le couple Carles vend sa terre située à Chambly au notaire Antoine Grisé.<sup>4,5</sup> La famille Carles décide d'aller s'établir dans la paroisse St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup dans le gouvernement des Trois-Rivières.<sup>1</sup>

Le 10 mars 1765, à la Rivière-du-Loup, naît leur deuxième fille, Madeleine, qui décèdera le 9 mai de la même année. Jean Carles est très impliqué dans la paroisse où, en quelques mois, il est invité à deux mariages et sert même de témoin lors du mariage de deux amérindiens, Joseph Ouarkouaho, un sauvage Tête-de-Boule, et Marie-Joséphé Apima, une Algonquine, le 23 septembre 1765.<sup>1</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 36, 42 et 43, 1988.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 547, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. *Grefte de A. Grisé dit Villefranche*. Montréal. 8 septembre 1762.
4. *Grefte de J. Lalanne*. Montréal. 15 juillet 1764.
5. *Grefte de P. Mézières*. Montréal. 9 novembre 1764.

---

## CARON, François

La seule indication de la présence de François Caron en Nouvelle-France que nous avons pu retrouver est rapportée par Massicotte.<sup>1</sup> Il n'y a aucune mention de Caron dans le *Dictionnaire*

*généalogique des familles canadiennes Tanguay*, ni dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*.<sup>2</sup>

Selon Massicotte, François Caron se serait engagé au chirurgien Étienne Bouchard, en qualité de *serviteur chirurgien*, le 2 février 1660. Cette date du 2 février 1660 semble erronée. C'est le 2 décembre 1660 que François Caron est engagé comme serviteur chirurgien auprès d'Étienne Bouchard, par acte notarié, passé devant le notaire Bénigne Basset dit Deslauriers.<sup>3</sup>

M.O. Lapalice a relevé, dans les archives de la paroisse Notre-Dame de Montréal, la note suivante : « *En 1661, le même Caron, chirurgien, réclame de la Fabrique la somme de 10 livres pour une année de service* ». <sup>1</sup>

Selon Massicotte, François Caron aurait quitté Ville-Marie en 1662. Est-ce le même François Caron que l'on retrouve dans le comté de Québec lors du recensement de 1667? Ce François Caron est âgé de 28 ans et demeure chez André Brondechon, habitant.<sup>2</sup> Sa profession n'est pas indiquée.

#### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p.133. Québec 1923.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensement du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 6. Montréal 1980.
3. *Grefte de B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 2 décembre 1660.

#### **CASSENEUVE, Joseph**

Joseph Casseneuve est un chirurgien militaire arrivé avec les troupes du marquis de Vaudreuil venues pour défendre la Nouvelle-France contre l'envahisseur britannique. Il est né en France, dans la paroisse de Saint-Martin de Guenne, du diocèse de Lectour en Haute Guenne.<sup>1</sup> Son père est Joseph Casseneuve et sa mère Marie Quillon. Son père est également chirurgien.

Après que Casseneuve eut obtenu la permission du marquis de Vaudreuil pour pouvoir se marier, le notaire L.-C. Danré de Blanzly de Montréal rédige le contrat de mariage entre Joseph Casseneuve et Marie-Madeleine Robillard de la paroisse Saint-Antoine-de-Lavaltrie, le 27 janvier 1758. Le futur époux a 27 ans et sa future épouse a 20 ans.<sup>2</sup> Le mariage est célébré en

grandes pompes en l'église Saint-Antoine-de-Lavaltrie, le 30 janvier 1758. Le grand vicaire Montgolfier a accordé la dispense d'un ban et un permis pour le mariage. Parmi les nombreux invités à la cérémonie, en plus des parents de la mariée dont le père est capitaine de la milice, on remarque la présence du Gouverneur général le marquis de Vaudreuil et du Grand Vicaire l'abbé Mongolfier.<sup>3</sup>

Le couple semble s'être établi d'abord à Lavaltrie où, le 23 novembre 1758, est née leur fille Marie-Josephe.<sup>1-3</sup> Par la suite, en 1761, la famille s'installe à Saint-Sulpice. Le 19 novembre 1761, un enfant mâle naît, mais il décède à la naissance après avoir été ondoyé à la maison. La sépulture a lieu à Saint-Sulpice le lendemain.<sup>3</sup> Le 5 décembre 1762 naît Marie-Marguerite et, le 20 septembre 1764, naît Marie-Desanges.<sup>3</sup>

Joseph Casseneuve, le 24 mars 1762, a acheté un emplacement situé sur la rivière l'Assomption dans la seigneurie de Saint-Sulpice, mais l'a revendu le 7 mai 1764 à François Mollere, un négociant de la ville de Québec. Ce sont les deux seuls actes notariés passés devant le notaire J.-B. Daguihe de Montréal que nous avons retrouvés.<sup>4-5</sup>

Par la suite, nous perdons la trace de Joseph Casseneuve. Est-il retourné en France? La chose est bien possible puisque nous n'avons pas trouvé d'acte de sépulture au Canada.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, pp. 578-579, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Grefte de L.-C. Danré de Blanzay*. Contrat déposé à Montréal le 9 mars 1758.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 39, Montréal 1987.
4. *Grefte du notaire J.-B. Daguilhe*. Montréal. 24 mars 1762.
5. *Grefte du notaire J.-B. Daguilhe*. Montréal 7 mai 1764..

## CATRIN, Nicolas

Il est peu probable que Nicolas Catrin ait été chirurgien à Montréal entre les années 1680 et 1695. Dans les archives de l'Hôtel-Dieu, selon Massicotte, un chirurgien nommé N. Gastrin aurait été attaché à l'hôpital durant les années 1689 à 1695.<sup>1</sup> Ahern, dans sa notice biographique de Nicolas Cadrin qui était un chirurgien vivant dans la paroisse Ste-Famille de l'île d'Orléans,

écrit qu'un chirurgien nommé Nicolas Catrin vivait à Montréal à la même époque.<sup>2</sup> Il ne donne aucune référence de cette annotation. Enfin, Sœur Mondoux, dans son volume sur l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1642 à 1942, sur la liste des médecins de cette institution, écrit : « *N. Gastrin ou Catrin, porté sur la liste des médecins de l'Hôtel-Dieu vers 1690* ». <sup>3</sup> Elle ajoute que Massicotte n'a retrouvé son nom nulle part.

Nous avons recherché dans le *Répertoire des actes de baptême, de mariage, de sépulture et des recensements du Québec ancien* et dans les actes notariés du gouvernement de Montréal des documents pouvant témoigner de la présence d'un Nicolas Catrin à Montréal pendant cette période. Aucun acte n'a été retrouvé sous le nom de Catrin, Cadrin, Catrain, Quadrin ou Quatrin pouvant témoigner du passage d'un Nicolas Catrin à Montréal.<sup>4</sup>

Le seul Nicolas Catrin que nous avons retrouvé était un chirurgien qui vivait dans la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Il est né à Paris en 1654 et était le fils de Thomas Catrin et de Marguerite Corsonnier de Saint-Pierre de Cordière, évêché de Beauvais. Le 23 octobre 1679, en l'église de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans, il épouse Françoise DeLaunay de cette paroisse. Le couple aura neuf enfants, tous nés et baptisés dans la paroisse Sainte-Famille, le dernier étant né quelques semaines après le décès de son père survenu le 12 décembre 1700.<sup>5</sup> Nicolas Catrin serait mort victime de son dévouement en traitant ses patients, alors que la région de Québec, en décembre 1700, était aux prises avec une épidémie de grippe et une température glaciale qui emportèrent de nombreux vieillards et plusieurs médecins, comme le rapporte Mère Juchereau, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec.<sup>6</sup>

Lors du recensement de 1681, le couple est identifié sous le nom de Quatrin et demeure à l'île d'Orléans. Nicolas qui a 26 ans est identifié comme chirurgien et Françoise, son épouse, est âgée de 17 ans. À ce moment, ils n'ont qu'un fils, François, âgé d'un an.

Ahern nous rapporte qu'après le décès de Paul Vachon, le premier notaire de l'île d'Orléans, Catrin devint notaire. Il ne délaissa pas pour autant la lancette pour la plume et continua de pratiquer la chirurgie jusqu'à son décès.<sup>2</sup>

Une explication que nous avons imaginée pour expliquer l'inscription de Nicolas Catrin comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal est l'hospitalisation de Michel Sarrazin. Au mois d'août 1692, Michel Sarrazin est à Montréal où il fait l'inspection des troupes comme chirurgien



major de la marine et est frappé d'une maladie tellement grave qu'il doit être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Son état est si critique que, le 13 août, il rédige son testament devant le notaire Adhémar dit Saint-Martin. À ce moment, est-il possible que le chirurgien Nicolas Catrin ait été demandé en consultation puisqu'il connaissait très bien le célèbre patient?

Comme nous n'avons retrouvé aucun vestige de son passage à Montréal, ni aucun acte officiel sur une période allant de 1680 à 1695, nous restons convaincus que Nicolas Catrin n'a jamais pratiqué à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

#### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 138. Québec 1923.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 95, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal, 1642-1942*. p. 394, Montréal 1942.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 1-6, Montréal 1980.
5. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 99, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
6. Juchereau, Mère. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. p. 389.

#### CHAMPIGNI, Vincent

Le premier acte qui témoigne de la présence de Vincent Champigni en Nouvelle-France et de sa profession est le contrat de mariage qu'il passe avec Marie-Louise Plouf, devant le notaire G. Hodiesne de Montréal, le 23 septembre 1760.<sup>1</sup>

Grâce à ce contrat, on apprend que Vincent Champigni est originaire de la ville de Richelieu dans le diocèse de Poitiers. Il est le fils de feu Antoine Champigni et de Marie Marlay (ou Marni) de la même ville. Il épouse Marie-Louise Plouf, âgée de 19 ans et demeurant dans la cité Saint-Louis de l'île de Montréal. Lui-même est chirurgien et habitant et demeure dans l'île Jésus, aujourd'hui appelé l'île de Laval.

Le 2 octobre 1760, le mariage est célébré en la paroisse Saint-Laurent de Montréal.<sup>2</sup> C'est d'ailleurs dans cette église que seront célébrés les baptêmes et sépultures de membres de cette

famille. Le 9 novembre 1761, Joseph-Vincent Champigni naît, mais décèdera le 5 août 1762. Le 25 avril 1763, Marie-Joséphé naît et, le 27 septembre 1765, c'est la naissance de Marie-Louise Champigni.

Il semble bien que Champigni ait pratiqué la chirurgie au nord de Montréal, soit à Saint-Laurent et sur l'île Jésus. Nous n'avons aucun document sur la qualité et le nombre de services qu'il a rendus.

Tanguay commet une erreur quand il date la sépulture de Vincent Champigni du 6 novembre 1761.<sup>3</sup> Les actes de baptême et de sépulture ultérieurs de ses enfants démontrent de l'inexactitude de cette inscription puisque Champigni était présent à ces événements.

#### RÉFÉRENCES

1. *Greffe de G. Hodiesne*. Montréal. 23 septembre 1760.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 38. Montréal 1988.
3. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. II, p. 612. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

#### CHARTIER, Louis

Louis Chartier est originaire de la région de la Loire en France, où il est né en 1633.<sup>1</sup> C'est comme chirurgien qu'il s'engage avec la Recrue de 1653 pour venir sauver la colonie naissante de Ville-Marie menacée par les attaques des Iroquois. Le 30 avril 1653, il s'embarque sur le Saint-Nicolas-de-Nantes qui fait voile de Saint-Nazaire vers l'Amérique. Deux autres chirurgiens l'accompagnent dans cette traversée : Étienne Bouchard et Pierre Piron. Comme Bouchard, il est un des chirurgiens que la Société Notre-Dame de Montréal s'était engagée à mettre gratuitement au service des colons.<sup>7</sup> On lui promet un salaire annuel de 100 livres, mais on lui avance 120 livres avant son départ.<sup>2</sup>

Selon Massicotte, il est possible que Chartier soit ce *jeune chirurgien qui fut pris par les Iroquois à Ville-Marie au printemps de 1654 et qui fut ramené à l'automne*, ainsi qu'il est rapporté dans les Relations des Jésuites de l'époque.<sup>4</sup>

Le 16 mai 1655, il est à Québec où il est parrain de l'enfant Louis d'Amours.<sup>3</sup> L'officiant à cette cérémonie est le jésuite, le père Jérôme Lalement, un des futurs martyrs canadiens.

À partir de 1658, c'est à Montréal que l'on retrouve sa trace par les actes officiels de baptême et de mariage.<sup>3</sup> Il semble jouer un rôle important dans la colonie. En peu de temps, il est invité à plusieurs mariages et on le sollicite également pour être parrain. C'est ainsi que l'on sait que, le 12 novembre 1658, il assiste à un mariage double, soit le mariage du couple Nicolas Godé-Marguerite Picard et du couple Jacques Lemoyne-Mathurine Godé, deux familles pionnières de Montréal. Ce mariage est célébré par le sulpicien Gabriel Souart. Le 26 janvier 1660, il assiste au mariage de Pierre Perras et de Denise Lemaistre. À ce mariage, assiste également Jeanne Mance, la fondatrice et l'administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Entre 1658 et 1660, dans plusieurs actes officiels, le titre de chirurgien ou de maître chirurgien de l'île est associé à son nom.<sup>7</sup>

Le 26 mai 1660 est une date importante pour la colonie : c'est ce jour-là qu'a eu lieu la bataille du Longsault où périrent Dollard des Ormeaux et ses compagnons. Il semble bien que Louis Chartier ait avancé une somme de 30 livres à Dollard des Ormeaux pour l'aider à préparer l'expédition.<sup>4</sup> Dollard des Ormeaux lui a signé une reconnaissance de dette à cet effet, somme que Chartier ne réclama jamais après la mort de Dollard.<sup>5-7</sup>

Deux mois plus tard, le 20 juillet 1660, Louis Chartier se noyait dans les eaux de l'Outaouais en participant à la défense de l'île de Montréal contre une attaque des Iroquois.<sup>7</sup> Son corps ne fut jamais retrouvé. La sépulture fut inscrite dans les registres de l'église Notre-Dame de Montréal en date du 20 juillet 1660.<sup>3</sup> Il n'avait que 27 ans. Le 19 septembre 1660, le notaire Benigne Basset dressait l'inventaire de ses biens et faisait la vente de ses biens meubles.<sup>6</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire des familles canadiennes*. Vol. II, p. 120, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Auger RJ. *La grande recrue de 1653*. Société généalogique canadienne française, Montréal 1955.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 1-5-6. Montréal 1980.
4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 132, Québec 1923.
5. Abbott ME. *History of Medicine in the Province of Quebec*. p. 19. The Macmillan Co. Toronto 1931.

6. *Greffe de Benigne Basset dit Deslauriers*. 19 septembre 1660. Vente des biens meubles de feu Louis Chartier, Chirurgien. Montréal.
7. Drolet A. *Louis Chartier. Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. I, pp. 206-207. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1966.

### **CHARTRANT, Louis-François**

Malgré une recherche sérieuse dans le *Répertoire des actes de baptême, de mariage, de sépulture et des recensements du Québec ancien*, seul un acte notarié, passé devant le notaire Simonnet de Montréal, le 12 décembre 1757, témoigne du passage de ce chirurgien dans la cité de Montréal.<sup>1</sup>

Dans cet acte, on peut lire que Louis-François Chartrant est un chirurgien originaire de la ville de Sézanne en Brie, de la paroisse Notre-Dame dans l'évêché de Troye en Champagne. Il réside alors à Montréal. Par cet acte, il reconnaît être redevable à Jean Petit dit Lamarche, aubergiste, demeurant sur la rue Saint-Vincent à Montréal.

Il s'agit probablement d'un chirurgien militaire en résidence à Montréal avec les troupes de la marine cantonnées dans la cité. Il n'est donc que de passage d'où la pauvreté de renseignements sur sa pratique chirurgicale en Nouvelle-France.

### **RÉFÉRENCE**

1. *Greffe de F. Simonnet*. Obligation de Louis-François Chartrant à Jean Petit. Montréal. 12 décembre 1757.

### **CHATELAIN dit DERIGNY, Claude-Antoine**

Claude-Antoine Chatelain, sieur Derigny, est un chirurgien militaire arrivé au Canada avec le régiment de Lasarre. Il faisait partie de la compagnie de M. le Chevalier Lacorne. Il était originaire de la paroisse Saint-Martin de la ville de Pont-sur-Seine dans l'évêché de Troye en Champagne. Son père s'appelait Joseph Chatelain et sa mère Marie-Anne Jenet.<sup>1</sup>

Le premier acte officiel sur lequel son nom apparaît est son acte de mariage, daté du 9 juin 1650, alors qu'il épouse Marie-Thérèse Lesage de l'Assomption en l'église Saint-Pierre du Portage de cette paroisse.<sup>1</sup> Le grand vicaire a accordé la dispense de deux bans, et un ban a été

publié à l'Assomption et un autre à Ville-Marie selon le certificat d'Antoine Déat, curé de Ville-Marie.

Le couple s'installe à l'Assomption et est intégré rapidement à la société assomptionniste. Les deux époux sont sollicités à de nombreuses reprises pour être parrain et marraine des nouveau-nés du village. Dès le 3 juillet 1750, moins d'un mois après son mariage, Chatelain est parrain pour l'enfant Marie-Anne Pelletier et, le 15 septembre 1751, son épouse est marraine de Marie-Claire Lesage.<sup>1</sup> Ce n'était que le début d'une longue liste de fonctions officielles.

Le couple eut au moins onze enfants, mais, malheureusement, plusieurs décédèrent soit à la naissance, soit en bas âge : Marie née le 26 février 1752; Jacques Philippe né le 29 novembre 1753, mais décédé sept mois plus tard, le 26 juin 1754; François-Régis né le 23 juillet 1755, mais décédé vingt jours plus tard, le 18 août 1755; Jean-Baptiste né le 11 novembre 1756, mais décédé le 15 juin 1765 à l'âge de 8 ans; Louis né le 27 novembre 1757, mais décédé le 28 mars 1764 à l'âge de 7 ans; Marie-Thérèse-Sophie née le 22 mars 1759, mais décédée à l'âge d'un mois et demi, le 18 mai 1759; Marie-Rosalie née le 4 juillet 1760; Catherine née le 21 octobre 1761, mais décédée à l'âge de 8 mois, le 12 juillet 1762; Marie-Anne née le 9 septembre 1764, mais décédée le 21 septembre 1764.<sup>1</sup> À ces neuf enfants que nous avons retrouvés dans le répertoire des actes de baptême et de sépulture jusqu'en 1765, il faut rajouter au moins deux autres enfants, si l'on se fie à Tanguay : Antoine né le 11 septembre 1772 et décédé le même jour; Jacques né le 14 juillet 1774 à Détroit.<sup>2</sup>

En se basant sur les actes notariés conservés au greffe du notaire Jean-Baptiste Daguilhe de Montréal, on peut dire qu'à partir de 1752 Chatelain devient propriétaire terrien. Le 10 septembre 1752, il achète une terre et une concession de Jean-Baptiste Desrosiers dans la cité de Saint-Sulpice.<sup>3</sup> Le 24 juillet 1754, dans la même municipalité, il acquiert des terres qu'il achète de Pierre Mandeville.<sup>4</sup> Le 27 décembre 1754, c'est une terre à l'Assomption qu'il achète de Catherine Desautels, veuve de Jean-Baptiste Saint-Jean.<sup>5</sup> Il récidive le 11 septembre 1756 en achetant la terre de Marie Saint-Jean, veuve de Pierre Gibaut.<sup>6</sup> Cette terre est située sur le bord de la rivière l'Assomption. Le 26 novembre 1758, il vend une de ses terres située à Saint-Sulpice à Louis Roy dit Desjardins.<sup>7</sup> Le 18 mai 1759, c'est une terre située à l'Assomption qu'il vend à Germain Leroux.<sup>8</sup> Deux jours plus tard, il achète un emplacement appartenant à Jean-Baptiste Bruguire dit Bellaire, grenadier au royal régiment de LaSarre.<sup>9</sup> Cet emplacement est situé à

l'Assomption. Enfin, le 10 février 1760, il vend une terre située à Saint-Sulpice à Agathe Fromant, veuve de Jean-Baptiste Roberge.<sup>10</sup>

L'année 1764 semble avoir été une année fertile en problèmes pour Chatelain. En effet, François Mollere dit Lasonde, un négociant de Québec, le 7 mai 1764, vient d'acquérir la terre de Joseph Casseneuve, chirurgien de Saint-Sulpice. Cette terre est située sur le bord de la rivière l'Assomption, en plein dans le fief de Chatelain. Il semble bien que les relations entre le chirurgien et le négociant ne sont pas trop bonnes, puisque le 5 juillet 1764, à la requête de Joseph Debarase, procureur de François Mollere dit Lasonde, le notaire Daguilhe dresse l'inventaire des biens appartenant à Antoine Chatelain dit Derigny.<sup>11</sup> Quelques jours plus tard, soit le 20 juillet 1764, les deux protagonistes sont détenus à la prison de Montréal. En présence du notaire A. Foucher, les deux contractants signent une transaction d'accord et sont relâchés.<sup>12</sup> Quelques mois plus tard, soit le 21 septembre 1764, sa fille Marie-Anne, née le 9 septembre, décédait.<sup>1</sup>

Les affaires de Chatelain ne semblent pas avoir toujours été bonnes. Il semble avoir éprouvé des revers financiers vers 1769. Dans la Gazette de Québec, en date du 6 mars 1769, on pouvait lire l'avis suivant : « *Monsieur Chatelain Derigny, chirurgien à l'Assomption, annonce qu'il a fait des arrangements avec ses créditeurs de sorte que Monsieur Simon Sanguinet a le pouvoir de remettre toutes les dettes* ». <sup>13</sup>

C'est sûrement à ce moment que Chatelain a décidé de quitter la région de l'Assomption pour aller s'établir à Détroit où est né son fils Jacques, le 14 juillet 1774.<sup>2</sup> Nous n'avons pas retrouvé son acte de sépulture.

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 39, Montréal 1987.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 39. Québec 1871.
3. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 10 octobre 1752.
4. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 24 juillet 1754.
5. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 27 décembre 1754.
6. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 11 septembre 1756.
7. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 26 novembre 1758.
8. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 18 mai 1759.

9. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 20 mai 1759.
10. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 10 février 1760.
11. *Greffe de JB Daguilhe*. Montréal. 5 juillet 1764.
12. *Greffe de A Foucher*. Montréal. 20 juillet 1764.
13. *Gazette de Québec*. no. 220. 6 mars 1769.

### **CHAUDILLON, Antoine**

Antoine Chaudillon est un chirurgien militaire qui arrive en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières en 1665.<sup>1</sup> Il est le fils de Claude Chaudillon et d'Antoinette Tin, de Saint-Martin d'Ygrande, en Bourbonnais.<sup>16</sup> À la fin de l'expédition en 1668, plutôt que de retourner en France avec le régiment, il décide de rester au Canada et s'installe à Sorel.

Selon Tanguay, il aurait épousé Marie Boucher en 1670.<sup>2</sup> Il ne nous donne pas la date, ni l'endroit du mariage. Nous ne retrouvons pas cet acte de mariage dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Cependant, dans les actes notariés consignés dans le volume 6 du Répertoire, en date du 26 mai 1672, on retrouve un contrat de mariage passé devant le notaire Gilles Rageot, entre Antoine Chaudillon, chirurgien originaire du centre de la France, et Marie Boucher de l'Ancienne-Lorette, âgée de 18 ans. Elle est la fille de François Boucher et de Florence Gareman. Elle est née à Sillery, le 30 octobre 1652, et ses parents sont parmi les premiers résidents de cette municipalité.

### **La pratique à Sorel**

Après son mariage, le couple s'installe à Sorel. Ils auront neuf enfants : Catherine née en 1672; Marie en 1674; Charlotte en 1676; Antoine en 1678; Claude en 1679; Louise en 1682; Françoise en 1684; Pierre-Louis en 1687; Marie-Anne en 1691. À l'exception de Catherine née à Sillery et de Marie-Anne née à la Pointe-aux-Trembles dans l'île de Montréal, tous leurs enfants sont nés à Sorel.

Pendant son séjour à Sorel, Chaudillon semble avoir eu une clientèle importante si l'on se fie aux obligations, transactions et quittances passées devant le notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin de Montréal.<sup>3</sup> Il devient également propriétaire terrien en achetant une terre située en la seigneurie de Boucherville en 1675, puis une autre terre située à Sorel en 1682 et enfin en obtenant la concession l'île de Grâce et des îlets adjacents en copropriété avec des concitoyens de Sorel.<sup>4-5-6</sup> Au recensement de 1681, à Sorel, il est inscrit comme chirurgien et colon. Son

cheptel comptait six bêtes à corne et sa ferme comprenait 16 arpents défrichés.<sup>16</sup> Pour des raisons inconnues, il quitte Sorel.

### **Chirurgien à la Pointe-aux-Trembles**

En 1684, Chaudillon s'établit à la Pointe-aux-Trembles. Le 9 octobre 1688, Catherine, sa fille aînée, âgée de 16 ans, épouse le soldat François Leneveudelemon, âgé de 22 ans et originaire de Normandie.

À cette époque, cette paroisse de l'île de Montréal est encore soumise aux incursions fréquentes des Iroquois. Le 2 juillet 1690, à la suite d'une escarmouche avec l'ennemi, près de la coulée de Jean Grou à la Rivière-des-Prairies, les Français dirigés par le Sieur Coulombe, un lieutenant réformé, font une sortie pour repousser l'attaquant. Au moins neuf Français sont tués, dont le Sieur Coulombe et le chirurgien Jallot de la Pointe-aux-Trembles. Selon Tanguay, d'après les registres de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, en plus des neuf Français identifiés, plusieurs autres auraient été tués, au nombre desquels se trouvait le chirurgien de la paroisse, Antoine Chaudillon.<sup>2</sup> Ceci est une erreur puisque l'on retrouve Chaudillon très actif dans cette paroisse jusqu'à son décès le 6 octobre 1707. Selon Biron, il fut fait prisonnier puis relâché en même temps que Pierre Payet dit Saint-Amour.<sup>7-16</sup>

Le 18 octobre 1690, sa fille Charlotte, âgée de 14 ans, est engagée par l'aubergiste de Ville-Marie, Abraham Bouat et son épouse. Comme la fille est mineure, c'est par son père que l'acte notarié est signé devant le notaire Adhémar.<sup>8</sup> Le 28 septembre 1693, elle épousera Joseph Desautels de Montréal.<sup>9</sup>

Le 4 mars 1693, le Séminaire de Saint-Sulpice, propriétaire de l'île de Montréal, concède à Antoine Chaudillon un emplacement situé sur la rue Saint-François dans le bourg de la Pointe-aux-Trembles.<sup>10</sup> L'année suivante, le 16 février 1694, sa fille Marie épouse Jean Chaperon de la paroisse de l'Enfant-Jésus de l'île de Montréal.<sup>11</sup> Le 10 octobre 1695, la Fabrique de la paroisse de l'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles loue une de ses terres pour ferme à Chaudillon.<sup>12</sup>

À la fin de l'année 1700, sa fille Marie, âgée de 18 ans, se prépare à son mariage avec Jean-Baptiste Gouriou de Guinollet, sergent de la compagnie de M. de Merville, en quartier à Ville-Marie. Natif de la paroisse de Daverty dans la juridiction de Châteaulin, il est le fils de Maurice Gouriou, notaire royal de la juridiction de Châteaulin dans l'évêché de Cornouailles en Basse-



Bretagne. Le contrat de mariage est passé le 28 décembre 1700 devant le notaire Adhémar de Montréal.<sup>13</sup> Le mariage est célébré avec beaucoup de faste dans la paroisse des Saints-Anges-de-Lachine, le 2 juin 1701, en présence de Monsieur de Merville, de Monsieur de Callières, gouverneur général de la France septentrionale et Chevalier de Saint-Louis, du Grand Vicaire, de M<sup>gr</sup> l'évêque de Québec, l'abbé Dollie, de Jacques Malleray, Écuyer, du Sieur de LaMollerie, lieutenant des troupes et commandant pour le Roi du fort de Lachine, du capitaine Declairein, du sergent des troupes Fily et, évidemment, des membres de la famille Chaudillon.<sup>1</sup>

Le 12 juin 1703, Chaudillon fait fonction de médecin-légiste à la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Sur les rives du fleuve, on a trouvé le corps d'un nouveau-né, le cou tranché. On soupçonne Marie-Anne Esmond d'être la mère et l'assassin de l'enfant. Après avoir fait l'examen du cadavre, Chaudillon doit faire l'examen de la présumée meurtrière. Pour l'accompagner lors de cet examen, deux femmes de bonne réputation sont désignées : Catherine Marchand, épouse de Laurent Archambeault, et Marie Chesnier, épouse de Jean Bricaut dit Lamarche. L'examen s'avère concluant, Marie-Anne Esmond n'est pas coupable, son honneur est intact.

Antoine Chaudillon décède à la Pointe-aux-Trembles. Sa sépulture a lieu le 6 octobre 1707.<sup>2</sup> Son épouse décèdera le 16 décembre 1713, à l'âge de 64 ans, et sera inhumée dans la même paroisse.<sup>1</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal, Vol. 5-6-13-14, 1980.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 122. Vol. II, p. 373. Vol. III, p. 41. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. *Greffe d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin*. 6 octobre 1673, 1<sup>er</sup> octobre 1676, 26 juillet 1678.
4. *Greffe de T. Frérot de Lachesnaye*. Montréal. 15 octobre 1675.
5. *Greffe de P. Ménard dit Saint-Onge*. Montréal. 24 mars 1682.
6. *Greffe d'A. Adhémar dit Saint-Martin*. 14 février 1683.
7. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 137, Québec 1923.
8. *Greffe de A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 18 octobre 1690.
9. *Greffe de P. Cabazié*. Montréal. 27 septembre 1693.
10. *Greffe de A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 4 mars 1693.

11. *Sous seing privé*. Montréal. 15 février 1694.
12. *Greffe de A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 17 octobre 1698.
13. *Greffe de A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 28 décembre 1700.
14. Ahern, MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 104. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
15. *Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur*. Vol. IV, p. 899.
16. Biron H. *Antoine Chaudillon. Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. II, pp. 146-147. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1969.

### **CIRCÉ DE SAINT-MICHEL, François**

François Circé de Saint Michel (variations et surnoms : Saint-Michel-Sircé-De Circé-Ciré-Circé dit Saint-Michel-Dupuis) est né en France en 1656. Il est le fils de François Saint-Michel et d' Anne Véron de la paroisse Saint-Honoré de Paris.<sup>1</sup>

Il arrive en Nouvelle-France vers 1680 comme chirurgien militaire. C'est sous le nom de François Saint-Michel que, le 4 janvier 1680, en l'église Notre-Dame de Québec, il épouse Marie-Madeleine Berthelot, fille de Maurice Berthelot et de Marie Prévost de la région rurale de l'ouest de la France. Il est inscrit comme soldat et chirurgien dans le registre paroissial. Le marié est âgé de 24 ans et la mariée de 18 ans.<sup>2</sup>

Lors du recensement de 1681 à Québec, il est inscrit sous le nom de François Circé. Son épouse, Madeleine Berthelot et leurs fils François, âgé de 2 ans, et Jean, âgé de 4 mois, demeurent sous son toit.<sup>2</sup>

Le couple s'installe d'abord à Québec où, entre 1680 et 1683, naissent trois de ses enfants : Pierre-François né le 9 mars 1680, soit deux mois après le mariage de ses parents; Jean né le 22 juin 1681; Jeanne-Angélique née le 15 février 1683.

Par la suite, le couple s'établit à Batiscan où naissent Geneviève, le 27 janvier 1685, Jacques-Charles, le 30 janvier 1687, Marie-Marguerite, le 14 mai 1689, qui devait décéder le 25 août 1690, et Joseph, le 27 février 1691.

L'année suivante, le couple retourne dans le gouvernement de Québec, à la Pointe-aux-Trembles, où naissent Louise, le 17 décembre 1692, Marguerite-Élizabeth, le 15 juillet 1695 et

Jean-Baptiste, le 20 mars 1697. Enfin, François Circé vient s'établir dans le gouvernement de Montréal, d'abord à Saint-Pierre-de-Sorel où, en 1705, naît son fils Stanislas et, le 11 avril 1706, naît son dernier fils, André. François Circé est alors âgé de 50 ans. Par la suite, vers 1711, il ira s'établir à Laprairie où, éventuellement, le 24 mai 1714, il décèdera et sera inhumé dans la paroisse de la Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Laprairie. Dans l'acte de sépulture, on indiquera qu'il est âgé de 64 ans, ce qui est une erreur puisqu'il n'est âgé que de 58 ans.

Quelques années plus tard, Marie-Madeleine Berthelot qui utilise alors le patronyme de sa mère, soit Prévost, vend leur maison située sur la commune de la Prairie-de-la-Madeleine à la compagnie de Jésus, Seigneur de Laprairie.<sup>3</sup>

Il est fort plausible que tous les déménagements successifs que le couple a dû effectuer l'ont été à cause de la carrière de chirurgien militaire François Circé, mais nous n'avons aucun témoignage à cet effet, pas plus que sur sa carrière professionnelle.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, pp. 188 et 554, Vol. VII, p. 227. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. I-4-6-18 et 42. Montréal 1980-88.
3. *Grefte du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 10 février 1717.

#### COLSON ou COURSON, Nicolas

Au milieu de l'été 1635, six navires commandés par Du Plessis-Bochard arrivent à Québec venant de France. Parmi les passagers d'un de ces navires, on note la présence du chirurgien Nicolas Colson.<sup>8</sup> On a peu de renseignements sur la carrière professionnelle de Nicolas Colson en Nouvelle-France. Les premières mentions de sa présence au Canada datent du 21 et du 25 janvier 1636 aux Trois-Rivières, alors qu'il agit comme parrain au baptême de deux Montagnais, Nicolas Amiscouonen, âgé de 26 ans, et Paul Niakeapinat, âgé de 26 ans. À ces deux occasions, on inscrit chirurgien comme profession du parrain.<sup>1-2-3</sup>

Dans le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes-françaises* de Tanguay, on trouve un Nicolas Colson né en 1626 et huissier du Conseil Souverain à Québec en 1649.<sup>1</sup> Par la

suite, ce Nicolas Colson s'est établi à Varenne en 1681.<sup>2</sup> Ce personnage n'est pas le Nicolas Colson, chirurgien qui nous intéresse, puisqu'il n'aurait eu que 10 ans lors de la signature des actes de baptême des deux Amérindiens.

Le 7 octobre 1642, Nicolas Colson est à la mission Saint-Joseph-de-Sillery où il est parrain d'une amérindienne baptisée Rosalie et, le 3 mars 1643, à la même mission, il est parrain d'un amérindien baptisé Louis.<sup>2</sup>

C'est aux Trois-Rivières qu'on le retrouve en 1648 et en 1651, et la profession qu'il pratique est celle de soldat et d'aide-chirurgien. Un acte du notaire LaTousche au Cap-de-la-Madeleine, daté du 17 décembre 1664, le désigne encore comme soldat.<sup>4</sup>

Il semble être arrivé à Montréal en septembre 1660 puisqu'on y retrouve un acte notarié où il est considéré comme chirurgien. Le 15 novembre 1660, il s'engage pour un an à Étienne Bouchard, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, comme serviteur-chirurgien, au salaire de 150 livres par an, plus la nourriture et le logement. Ce contrat notarié est signé chez maître Basset, notaire (Basset, No. 277).<sup>7</sup> Un tel engagement notarié est l'engagement que les clercs chirurgiens doivent signer avant de faire leur apprentissage auprès d'un membre reconnu de la corporation des chirurgiens-barbiers avant d'y être accepté comme praticien.

Quatre ans plus tard, soit le 26 juillet 1664, on le retrouve à l'emploi de Jean Madry, chirurgien-barbier à l'Hôtel-Dieu de Québec.<sup>46</sup> C'est ce même Jean Madry qui est le premier chirurgien-barbier membre de la Corporation de Saint-Côme et de Saint-Damien de Paris à venir s'installer dans la colonie. Il arrive à Québec après s'être fait accorder par François de Barnoin, premier barbier et chirurgien du roi Louis XIV, des lettres qui l'autorisent à exercer l'état de barbier-chirurgien en la ville de Québec et d'autres lieux de la Nouvelle-France et avec l'autorisation *d'y établir pour le bien public, la maîtrise et chef-d'œuvre de barbier-chirurgien en tous lieux, villes, villages, bourgs, bourgades qui sont sous l'obéissance du roi*. Même si Madry n'a pas réussi à réglementer la pratique de la chirurgie dans la colonie malgré tout le pouvoir qui lui avait été conféré, on peut supposer qu'il n'aurait quand même pas engagé Colson sans que celui-ci n'eut terminé son apprentissage chez un maître chirurgien-barbier comme Étienne Bouchard.

Par la suite, on perd la trace de Courson en Nouvelle-France. On ne retrouve même pas un acte de sépulture à son nom. On peut donc supposer qu'il est retourné en France.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 145, Québec, 1971. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 3-4-6. Montréal 1980.
3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la Médecine au Bas-Canada*. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
4. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Les Cahiers des Dix, Vol XV, p. 98. 1950.
5. *Greffe de Benigne Basset*. Montréal. 15 novembre 1660.
6. Massicotte EZ. Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal. RAPQ 1922-1923, p. 133.
7. Abbott ME. *History of Medicine in the Province of Quebec*. p. 19. The Macmillan Co. 1931.
8. Trudel M. *Histoire de la Nouvelle-France, Vol. III, La seigneurie des Cents-Associés*. Section I, p. 133. Fides 1979.

#### COMPAIN, Pierre-Joseph

Pierre-Joseph Compain est né à Montréal le 11 avril 1740. Il est le fils de Pierre Compain dit Léspérance, perruquier, et de Françoise Vacher de Montréal. Il est baptisé à l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>1-2</sup>

Sa carrière chirurgicale et son évolution sont intéressantes. Après avoir fait son apprentissage chirurgical à Montréal avec Ferdinand Feltz, chirurgien major des troupes de la marine, il opte pour la prêtrise et, à 34 ans, il est ordonné prêtre le 3 juillet 1774. On le nomme curé de la paroisse Saint-Pierre de l'île d'Orléans. En 1775, il devient vicaire aux Éboulements et à l'Île-aux-Coudres. En 1788, il est vicaire à Beaumont et, en 1798, à Saint-Antoine-de-Chambly.<sup>3</sup>

Tout en étant dévoué à son sacerdoce, Compain n'en continue pas moins la pratique de la médecine. Sous le régime français, cette pratique de la médecine par les membres du clergé était très fréquente surtout dans les paroisses rurales où il n'y avait pas de médecins. Il a la réputation d'être un excellent médecin et de posséder un remède infallible pour guérir le cancer. Cette

recette miracle, il la détient de Ferdinand Feltz, son maître chirurgien avec qui *il a eu quelque commencement de chirurgie*. Selon Janson, c'est cette découverte d'un traitement contre le cancer qui a contribué le plus au succès et à la renommée de Ferdinand Feltz.<sup>4</sup> Il s'agissait d'emplâtres dont la composition restait secrète et qui étaient appliqués directement sur la lésion, le plus souvent une plaie ulcérée. Deux médecins se glorifiaient de posséder le secret de la composition des emplâtres : Louis Landriaux, qui succéda au chirurgien Feltz à l'Hôpital général de Montréal et à qui *M<sup>r</sup> Feltz a laissé son secret* et Pierre-Joseph Compain qui, lui aussi, avait hérité de la précieuse formule. Une fois devenu prêtre, Compain partagea son secret avec les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.<sup>5</sup>

Pierre-Joseph Compain décéda le 21 avril 1806, à l'âge de 66 ans.<sup>3</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 119, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 24. Montréal 1984.
3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 111. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
4. Janson J, Lapointe L, Desjardins E. *Les médecins militaires au Canada : Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz (1710-1776)*. *Union Med. Can.* 104, 1260-1273, 1975.
5. *AMHDQ-Lettre de l'abbé Compain à la Supérieure*, HDQ, 6 février 1799. ARHSJ-Délibérations capitulaires, 1731-1800, p. 58, 25 février 1799.

#### COTIN, Charles

Charles Cotin est né en France en 1725. Il est le fils de Charles Cotin, maître charpentier de vaisseau, et de Marie Fortin de la paroisse Saint-François de Havre-de-Grâce, en Normandie.<sup>1</sup>

Le premier témoignage de sa présence en Nouvelle-France est le contrat de mariage qu'il passe devant le notaire A. Foucher de Montréal le 12 août 1752.<sup>2</sup> Ce contrat est passé entre Charles Cotin, chirurgien âgé de 27 ans, et Catherine Barthe, âgée de 20 ans. Elle est la fille de Théophile Barthe, maître armurier du Roi, et de Charlotte Alavoine, fille de Charles Alavoine, chirurgien major des troupes aux Trois-Rivières. Le mariage est célébré le 16 août 1752 en l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>3</sup>

Le couple s'installe à Longueuil.<sup>4</sup> Cotin n'aura pas une longue carrière chirurgicale, car il décède un an plus tard, le 5 août 1753, à l'âge de 28 ans.<sup>3</sup> La sépulture a lieu le lendemain en l'église Notre-Dame de Montréal. Son épouse, qui est enceinte au moment du décès, accouchera de son fils en janvier 1754. Cet enfant est baptisé à Longueuil, du nom de Charles comme son père et son grand-père, mais il décèdera quatre mois plus tard, le 11 mai 1754, alors qu'il est en nourrice chez Jean Charron.<sup>3</sup> La jeune veuve de 22 ans se consolera assez rapidement puisqu'elle convolera en secondes noces quatre mois plus tard, le 9 septembre 1754, avec Joseph Bargeat à Montréal.<sup>3</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 156. Vol. II, p. 133. Montréal 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Grefte de A. Foucher*. Montréal. 12 août 1752.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37 et 42. Montréal 1988.
4. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. p. 113. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.

#### CUIELLES DIT FOURCADE ET LAFOURCADE, Louis

On a très peu de renseignements sur Louis Cuielles (Lécuyer) dit Fourcade et parfois dit Lafourcade. On sait qu'il était chirurgien, possiblement un chirurgien militaire, et qu'il décida de s'installer à Saint-Ours après la capitulation de Montréal en 1760.<sup>1</sup>

Le 26 novembre 1760, à Saint-Ours, il faisait dresser son contrat de mariage avec Catherine Arpain, fille de René Arpain dit Potevin et de Thérèse Boudreau de Saint-Ours.<sup>2</sup> Comme il n'y avait pas de notaire disponible à Saint-Ours, c'est André Laurent, capitaine de la milice de la paroisse qui rédigea le contrat.<sup>1</sup> L'acte fut déposé le 15 janvier 1761 chez le notaire L.-L. Aumasson de Courville, à l'Assomption.<sup>2</sup>

Par ce document, on apprend que Louis Cuielles dit Lafourcade est né dans la paroisse de Rabastin, du diocèse de Tarbes, en Gascogne. Son père, qui était déjà décédé au moment de la rédaction de l'acte, s'appelait Jean Cuielles dit Lafourcade et sa mère Marie Rames.<sup>2</sup>

Le mariage fut célébré le 26 novembre 1760 à Saint-Antoine-de-Lavaltrie en présence des parents de la mariée qui n'était âgée que de 19 ans. À cette occasion, Cuielles se fait inscrire dans les registres paroissiaux sous le nom de Louis Fourcade, chirurgien. Quant à son épouse, elle prend alors le patronyme de Potvin. Le père de la mariée est inscrit sous le nom de René Potvin dit Herpin. Il n'y a aucune mention des parents du marié.

Le seul autre acte officiel pouvant témoigner de la présence de Cuielles à Saint-Ours par la suite est un acte de baptême daté du 15 février 1764. Cette fois-ci, Cuielles est inscrit sous le nom de Lafoucade alors qu'il est parrain de Marie-Françoise Potvin à Saint-Ours.<sup>3</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, pp. 145-146, Québec 1923.
2. *Greffe de L.-L. Aumasson de Courville*. Montréal. 15 janvier 1761.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 41. Montréal 1988.

#### DEBONNE, Antoine-Camille

Antoine-Camille Debonne est un chirurgien militaire français qui fait fonction d'aide-major du régiment de LaSarre. Né en 1730, il est le fils de Claude Debonne et de Rose Herbin, de l'évêché de Lan, en France.<sup>1</sup>

Suite à une erreur de Tanguay, qui a inscrit Daniel comme prénom de Debonne plutôt qu'Antoine-Camille, il y a confusion. Partant de cette erreur, Ahern écrit la biographie de deux chirurgiens du nom de Debonne.<sup>2-10</sup> En tenant compte du *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture* de Charbonneau et Légaré et du programme des *Actes notariés du Québec*, le programme *Parchemin*, utilisé par le programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, nous pouvons affirmer qu'à cette époque, seul Antoine-Camille Debonne était chirurgien à Montréal et que tous les événements que nous rapportons dans cette mini-biographie se rapportent à Antoine-Camille Debonne.<sup>3</sup>

Dès 1757, Antoine-Camille Debonne est au Canada puisqu'il assiste au mariage de Louis Marest et de Marie-Amable Delpé à l'Assomption, le 7 novembre 1757.<sup>2</sup> Toujours à



l'Assomption, le 9 mars 1759, il est parrain de Marie-Catherine Delpe et, le 22 mars, de Marie-Thérèse Sophie Chatelain, la fille du chirurgien Antoine Chatelain Derigny.<sup>2</sup>

Après la reddition de Montréal en 1760, il décide de s'installer à la Rivière-des-Prairies, sur l'île de Montréal. Le 22 septembre 1760, à la Rivière-des-Prairies, il épouse Marie-Anne Meilleur.<sup>3</sup> Le contrat de mariage est passé devant le notaire Charles Coron, le 18 septembre 1760.<sup>1</sup>

Le 18 août 1761, bien que pratiquant toujours la chirurgie à la Rivière-des-Prairies, il acquiert, de Jean-Baptiste Olivier, une terre dans la censive de la seigneurie de Terrebonne et, le 16 février 1762, il est déjà installé à Terrebonne où il acquiert une résidence dans le bourg.<sup>4-5</sup> C'est dans cette paroisse que naît sa fille Rose-Louise, le 18 juin 1763.<sup>2</sup> Le parrain pour la circonstance est le chirurgien Honoré-Maur Bonnefoy qui pratique à l'île Jésus.

Quelques mois plus tard, il décide de déménager à Montréal. Le 22 août 1763, il loue une maison située sur la rue Saint-Jacques.<sup>6</sup> À cette époque, il devient chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, comme en font foi au moins deux actes de baptême. Le 6 juin 1764, il est parrain de l'enfant Charles-Jacques Dufeste, et la profession inscrite du parrain est celle de chirurgien à l'Hôtel-Dieu.<sup>2</sup> Également, le 26 juillet 1765, au baptême de son fils Antoine-Roch, la profession du père est chirurgien à l'Hôtel-Dieu.<sup>2</sup> Le parrain est Roch St-Ours Dechaillons. Donc, même si son nom n'apparaît pas sur la liste des médecins de l'Hôtel-Dieu rédigée par Sr Maria Mondoux, il semble donc qu'il ait pratiqué à cette institution à partir de l'automne 1763.<sup>7</sup>

Le 28 janvier 1764, il loue une terre située près de la rivière Chicot dans la seigneurie de Monsieur Dumont.<sup>8</sup> Dans cet acte, on apprend que Debonne est chirurgien juré de Montréal. Le 25 juillet 1765, il vend sa maison du village de Terrebonne au maître taillandier, Michel Miville, de qui il l'avait acquise.<sup>9</sup>

Antoine-Camille Debonne décède à Montréal le 11 décembre 1774, et l'inhumation a lieu le lendemain à l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>10</sup> L'annonce suivante paraît dans la Gazette de Québec le 5 janvier 1775 : « *Tous les crédeurs et débiteurs aux héritiers de feu M. deBonne, chirurgien de Montréal, sont priés de produire leurs comptes durant le mois courant à Maître Foucher, avocat et notaire* ». <sup>11</sup>

## RÉFÉRENCES

1. *Greffe de C.-F. Coron*. Montréal. 18 septembre 1760.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 264, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37, Vol. 39. Vol. 40, Montréal 1988.
4. *Greffe de C.-F. Coron*. Montréal. 18 août 1761.
5. *Greffe de C.-F. Coron*. Montréal. 16 février 1762.
6. *Greffe de F. Simonnet*. Montréal. 22 août 1763.
7. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal 1642-1942*. p. 393. Montréal 1942.
8. *Greffe de P. Panet de Méru*. Montréal. 28 janvier 1764.
9. *Greffe de A. Foucher*. Montréal. 25 juillet 1765.
10. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 126. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
11. *Gazette de Québec*, N° 521, 5 janvier 1775.

## DE COURTEVILLE, Barthélemy-Charles

Peu de renseignements sont disponibles sur le séjour de Barthélemy-Charles de Courteville à Montréal. Le premier document consulté consiste en un contrat de mariage entre Barthélemy-Charles de Courteville et Élisabeth Demers, passé le 4 janvier 1730, à Montréal, devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin.<sup>1</sup> Par ce contrat, on y apprend que de Courteville est né à Galardon dans la province de Beauce, en France. Dans cet acte, de Courteville est inscrit comme chirurgien résidant à Montréal. Selon Tanguay, il est né en 1699 et est le fils de Nicolas de Courteville et de Madeleine Lemoigne de Saint-Pierre-des-Arsis du diocèse de Paris.<sup>2</sup>

Le mariage est célébré le 7 janvier 1730 en l'église Notre-Dame de Montréal. Le marié est âgé de 31 ans et la mariée de 35 ans, selon les registres paroissiaux.<sup>3</sup> S'agit-il d'une petite pointe d'amour propre féminin? Tanguay nous dit qu'elle est né en 1690; elle aurait donc 40 ans et non 35 ans. Jean-Baptiste Adhémar, le notaire royal, est présent à ce mariage.

Le 6 septembre 1732, de Courteville est toujours à Montréal, alors qu'il est parrain de Marie-Angélique Demers, fille de François Demers dit Monfort, marchand, et de Catherine Ture de Montréal.<sup>3</sup> Par la suite, on perd la trace de ce chirurgien. Il est possiblement retourné en

France puisque nous ne retrouvons aucun acte officiel au Québec mentionnant sa présence ou sa sépulture.

#### RÉFÉRENCES

1. *Greffe de J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 4 janvier 1730.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 270, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 24. Montréal 1984.

#### **DELASTRE dit SAINT-GERMAIN, Louis-Charles**

Louis-Charles Delastre dit St-Germain est un maître chirurgien militaire qui fut attaché au Fort Royal de Chambly, au moins du mois d'octobre 1743, alors qu'il signe une procuration en faveur de Marie-Anne de Lastre, sa sœur, au mois d'octobre 1748, alors qu'il signe une ratification en présence du notaire Simonnet.<sup>1-2</sup> Ce sont les deux seuls documents officiels portant sa signature ou signalant sa présence que nous ayons retrouvés. On ne retrouve aucune trace de sa présence au Canada dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture*. Il semble avoir limité sa pratique chirurgicale à la pratique militaire.

#### RÉFÉRENCES

1. *Greffe de G. Hodiesne*. Montréal. 11 octobre 1743.
2. *Greffe de F. Simonnet*. Montréal. 2 octobre 1748.

#### **DEPLACE, Nicolas**

Les seuls renseignements que nous retrouvons du séjour de Nicolas Deplace sont un acte notarié et un acte de mariage auquel il aurait assisté. C'est un soldat qui, le 18 avril 1755, est engagé comme chirurgien par Joseph Lamalgue de Marin, Écuyer et officier des troupes du détachement de la Marine à Montréal. Cet engagement est passé devant le notaire P. Panet de Méru.<sup>1</sup>

Le 18 avril 1763, un certain Nicolas Deplace assiste au mariage d'Antoine Messie dit Duchesne et de Marie-Joséphé Palardy à Verchères.<sup>2</sup> S'agit-il du même Nicolas Deplace? La chose est très possible.

Par la suite, on perd la trace de ce chirurgien militaire. Il est probablement retourné en France après la défaite des armées françaises et la reddition de Montréal en 1760.

#### RÉFÉRENCES

1. *Grefte de P. Panet de Méru*. Montréal. 18 avril 1755.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 43. Montréal 1988.

#### DE SIRSIÉ DIT SAINT-MICHEL, Michel

En 1677, Michel de Sirsé était le chirurgien particulier de François Perrot, gouverneur de Montréal. Il agissait comme chirurgien et comme valet de chambre. C'était le véritable chirurgien barbier. Comme le rapporte Nadeau, en France, les gouverneurs de province suivaient l'exemple des princes et des grands seigneurs et avaient un chirurgien attaché à leur personne.<sup>1</sup> Ces chirurgiens étaient appelés chirurgiens particuliers ou chirurgiens domestiques. Parfois, au lieu d'un chirurgien, c'était un médecin qui était le médecin particulier. Un document judiciaire de 1677 décrit la fonction de ce chirurgien : « *Michel de Sircay, chirurgien et valet de chambre de Mgr le Gouverneur Perrot* ». <sup>2</sup>

Le seul autre document intéressant sur ce personnage est un acte notarié daté du 20 août 1677 et passé devant le notaire Bénigne Basset dit Deslauriers de Montréal.<sup>3</sup> Il s'agit de l'achat d'une terre située à la côte Saint-Jean de l'île de Montréal que Michel de Sirsé acquiert de Jean Raignaud dit Planchard. Des détails de cette transaction sont rapportés par Massicotte :

« *Michel de Sirssé, chirurgien demeurant à Montréal, achète de Jean Raynaud dit Planchard, une terre de 40 arpents, sise à la côte Saint-Jean, pour le prix considérable de 1125 livres. En plus, l'acheteur s'engage à payer 30 livres pour les « épingles » de la dame Raynaud et à trois années de service de chirurgie pour la barbe et la saignée seulement du dit vendeur, sa femme et enfants...en leur maison, à la Pointe-aux-Trembles* ». <sup>2</sup>

Avec le retour en France du gouverneur François Perrot, Michel de Sirsé a dû suivre son maître puisque nous ne retrouvons aucun signe ou témoignage de sa présence à Montréal par la suite.

Il ne faut pas confondre Michel de Sirs  dit Saint-Michel avec Fran ois Circ  dit Saint-Michel comme l'a fait M. L. Lamontagne. Fran ois Circ  dit Saint-Michel, selon les nombreux actes de bapt me, de mariage, de s pulture et dans les recensements du Qu bec ancien que nous avons consult s  tait chirurgien et a v cu dans le gouvernement de Qu bec   la Pointe-aux-Trembles de Qu bec, puis dans le gouvernement de Trois-Rivi res   Batiscan et, enfin, dans le gouvernement de Montr al   Laprairie o  il poss dait une maison et   Sorel.<sup>4-5</sup>

#### R F RENCES

1. Nadeau G. *Le dernier chirurgien du roi   Qu bec, Antoine Briault, 1742-1760*. Union M d. Can. Tome 80, p. 717, juin 1951.
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, m decins, etc., etc. de Montr al, sous le r gime fran ais*. RAPQ 1922-1923. p. 136, Qu bec 1923.
3. *Greffes de B. Basset dit Deslauriers*. Montr al. 20 ao t 1677.
4. Charbonneau H & L gar  J. *R pertoire des actes de bapt me, mariage, s pulture et des recensements du Qu bec ancien*. Les Presses de l'Universit  de Montr al Vol. 1-4-6. Montr al 1980.
5. Tanguay C. *Dictionnaire g n alogique des familles canadiennes*. Vol. I-VII. Qu bec 1871.  ditions  lys e, Montr al, 1975.

#### DESSABLON

Dessablon, dont on ignore le pr nom,  tait un chirurgien militaire de la compagnie de Monsieur de Lavallieres. Le 14 novembre 1693, au nom et comme procureur de Dessablon, Jacques Robidard dit Manseau, ma tre cordonnier, obtient une quittance sign e par Marie God  et Charles de Couagne, marchand bourgeois.<sup>1</sup> Cette quittance est pass e devant le notaire C. Maugue de Montr al.

Le 13 mai 1697, par les registres de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville,   l'occasion du bapt me de Madeleine Barbot dit Boisdor , on apprend que Dessalon est d c d .<sup>2</sup>

#### R F RENCES

1. *Greffes de C. Maugue*. Montr al. 14 novembre 1693.
2. Charbonneau H & L gar  J. *R pertoire des actes de bapt me, mariage, s pulture et des recensements du Qu bec ancien*. Les Presses de l'Universit  de Montr al. Vol. 5. Montr al 1980.

### **DESTRAMPES, Jean-Baptiste**

Jean-Baptiste Destrampes est un chirurgien français qui arrive dans la colonie vers 1750. Il est le fils de Pierre Destrampes et de Bertrande Saillant de la paroisse de Bordes, dans le diocèse de Comminges.<sup>1</sup>

Dès la fin de l'année 1750, il s'installe à l'Île-Dupas où il remplace le chirurgien Jean-Raymond Vigneau qui vient de quitter l'Île-Dupas pour s'installer à la Rivière-des-Prairies. Vigneau lui-même avait remplacé le chirurgien Vital Dupont qui avait quitté cette localité pour aller vivre à Québec où il cesse de pratiquer la chirurgie pour devenir négociant. Vigneau et Dupont, dans les actes officiels de l'Île-Dupas, étaient reconnus comme chirurgien et négociant. Tout comme ses prédécesseurs, Destrampes est aussi reconnu comme chirurgien et comme négociant.<sup>2</sup> On doit dire que l'Île-Dupas, située dans le fleuve Saint-Laurent, entre Berthier et Sorel, était particulièrement bien située pour le commerce de la traite aussi bien des fourrures que de l'eau-de-vie.

Le 25 janvier 1751, dans cette localité, il assiste au mariage d'Antoine Joinville et de Madeleine Dutau.<sup>1-2</sup> Il sert de témoin pour le marié et l'on indique que sa profession est celle de chirurgien. Le 26 avril de la même année, il est parrain de Marie-Jeanne Berthier et, dans ce document, on inscrit qu'il est chirurgien et négociant.<sup>2</sup>

Le 6 juin 1752, à Québec, il épouse Geneviève-Françoise Buron, la fille de Noël Buron et de Catherine Michelin. Le couple aura cinq enfants, tous nés à l'Île-Dupas. Trois de ces enfants décéderont en bas âge : Jean-Baptiste né le 2 avril 1753 et décédé le 25 avril de la même année; Charles né et décédé le 1<sup>er</sup> février 1754; Charles né le 10 mars 1761 et décédé le 20 avril de la même année. Seuls Marie-Geneviève née le 13 décembre 1754 et Jean-Antoine né le 14 juillet 1759 se rendront à l'âge adulte.

Jean-Baptiste Destrampes pratique à l'Île-Dupas au moins jusqu'en 1761. Par la suite, et jusqu'en 1765, nous ne retrouvons aucun acte officiel pouvant témoigner de sa pratique chirurgicale ou du lieu de sa résidence. Il n'est pas retourné en France après la reddition de Montréal puisque sa fille, Geneviève, épouse Jean-Baptiste Chenevert, à Batiscan, le 24 novembre 1776, et son fils, Jean-Antoine, épouse Louise Bruneau, à Québec, le 18 août 1789.<sup>1</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 402-3. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 31 et 39. 1987.
- 

## DOULLON DIT DESMARETS, Charles

Charles Doullon dit Desmarets est un chirurgien militaire arrivé au Canada vers 1753. Il s'installe à Pointe-Claire dans l'ouest de l'île de Montréal. Selon Massicotte, il pratiquait deux professions, soit celle de chirurgien et celle de notaire.<sup>1</sup> Le 20 février 1753, il reçoit une commission de notaire et ouvre son étude à Pointe-Claire. Le 2 juin de la même année, devant le notaire Louis-Charles Danré de Blanzy, il s'engage en qualité de chirurgien à Louis-Luc de Chapt, chevalier de Lacorne, capitaine d'infanterie et chevalier de l'Ordre militaire de St-Louis, pour aller hiverner dans les postes de l'Ouest et pour y exercer la profession de chirurgien.<sup>2</sup>

Le 3 juin 1753, il est à Pointe-Claire où il rédige des actes notariés. Il décide alors de résilier son contrat d'engagement pour aller hiverner dans l'Ouest, ce qu'il fait le 14 juin. Il continue de pratiquer chirurgie et notariat à Pointe-Claire au moins jusqu'au 22 avril 1754, date à laquelle on perd trace de ce chirurgien-tabellion.<sup>1</sup> En effet, ni dans *Tanguay*, ni dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture*, on ne retrouve son nom.

## RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 144, Québec.
  2. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzy*. Montréal. 2 juin 1753.
- 

## DUBEAU, Joseph

Nous ne retrouvons qu'un seul acte notarié où il est fait mention de Joseph Dubeau, chirurgien. Il s'agit d'un accord entre Louis Giroux et Joseph Simon, son épouse, de Saint-Léonard et Joseph Dubeau, chirurgien. Cet acte est passé devant le notaire P. Panet de Méru le 11 mai 1762.<sup>1</sup>

Dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture*, nous retrouvons deux mentions d'un Joseph Dubeau, soit à l'occasion du baptême de Marie Paureau à l'Ancienne-Lorette, le 17 janvier 1763, alors qu'un Joseph Dubeau est parrain, et à l'occasion de la sépulture de Denis Saint-Aubin à Saint-Laurent de Montréal, le 17 mars 1764, alors qu'un Joseph Dubeau est présent.<sup>2</sup> Dans ces deux circonstances, la profession de Joseph Dubeau n'est pas mentionnée.

À la même période, dans le répertoire des actes paroissiaux, sous le nom de Joseph Dubot, on retrouve deux citations où un Joseph Dubot, sans profession notée, assiste à des mariages à l'église Notre-Dame de Montréal, soit le 14 février 1763, à l'occasion du mariage de François-Joseph Passeleur, originaire de la paroisse St-Nicolas de Luxembourg en Allemagne, avec Madeleine Sarop et, soit le 12 novembre 1764, lors du mariage de Jean Merkel, originaire de la ville de Franchenstein, province de la Silésie, avec Marie-Louise Bayarjon de Saint-Laurent de Montréal.<sup>2</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. *Greffé de P. Panet de Méru*. Montréal. 11 mai 1762.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal, Vol. 37 et 43. Montréal 1988.

#### DUBOIS dit PICARD, Antoine

Nous n'avons retrouvé qu'un seul document pour témoigner de l'existence d'un chirurgien du nom d'Antoine Dubois dit Picard qui demeurait dans la partie ouest de l'île de Montréal. Il s'agit d'une concession d'une terre située dans la cité de Sainte-Geneviève sur le bord de la Rivière-des-Prairies par le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, seigneur-propriétaire de l'île de Montréal, à Antoine Dubois dit Picard, chirurgien.<sup>1</sup> Cet acte a été passé devant le notaire P. Rimbault, le 30 septembre 1718.

Nos recherches dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture* de l'époque nous ont permis de retrouver de nombreux actes où était mentionné le nom d'Antoine Dubois, mais en aucun temps la profession de chirurgien n'était mentionnée. Par contre, cet Antoine Dubois vivait dans l'ouest de l'île de Montréal comme en témoignent les paroisses où les actes étaient enregistrés.<sup>2</sup>



## RÉFÉRENCES

1. *Grefte de P. Raimbault*. Montréal. 30 septembre 1718.
  2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 14 et 16. Montréal 1982.
- 

## DUBOIS, Jacques

Tanguay, dans son dictionnaire généalogique des familles canadiennes, cite un Jacques Dubois dont la profession aurait été celle de chirurgien.<sup>1</sup> Ahern, reprenant cette source dans ses notes pour l'histoire de la médecine du Bas Canada, inscrit ce même Jacques Dubois, marié à Jeanne Auber, comme chirurgien et commerçant.<sup>2</sup> En fouillant avec attention les actes de baptême, mariage, sépulture et les recensements du Québec ancien, on retrouve ce Jacques Dubois, mais en aucun temps, dans tous les actes consultés, la profession de chirurgien n'est mentionnée comme étant celle de Jacques Dubois. Par contre, celle de marchand est mentionnée régulièrement.<sup>3</sup>

En page 204 de son dictionnaire, Tanguay nous dit que ce Jacques Dubois est né en 1645 et qu'il a épousé Jeanne Auber en 1675. Il ne mentionne pas la date exacte du mariage, pas plus que l'endroit où a eu lieu ce mariage. En note en bas de page, il indique que trois enfants du couple ont été brûlés et sont décédés dans l'incendie de leur maison et ont été inhumés à Montréal, le 29 janvier 1679. Ce fait est confirmé par les actes de sépulture à l'église Notre-Dame de Montréal. Ahern écrit que sur les extraits de baptême des trois enfants, le père est Jacques Dubois, marchand, et la mère Jeanne Auber. Le parrain du premier enfant est Jean Fauconnier, un parent de la mère. La confusion naît quand Tanguay, en page 14 du même dictionnaire, écrit que Jeanne Auber, fille de François Auber et d'Anne Fauconnier, a épousé Jacques Dubois en 1681, donc deux ans après la tragédie de Montréal. S'agit-il du même couple ou d'un autre Jacques Dubois? Nous n'avons retrouvé aucun acte de mariage pour ce couple à l'une ou l'autre de ces dates. Ils se sont possiblement mariés en France avant leur arrivée en Nouvelle-France.

Si le couple était installé à Montréal lors du décès de leurs trois enfants en 1679, peu de temps après, il s'est installé à Québec, puisque lors du recensement de 1681, le couple Jacques Dubois-Jeanne Aubier demeure à Québec. Les deux sont âgés de 36 ans, n'ont pas d'enfant, mais ont une domestique, Suzanne, âgée de 15 ans. Le 14 juin 1682, à Québec, naît leur fils

Jacques, qui décèdera quelques mois plus tard soit le 7 octobre 1682. Il sera inhumé à Beauport. Le 28 mai 1683, Jacques Dubois qui est inscrit comme écuyer assiste au mariage de Jean Boudor et de Marguerite Seineuret à Québec. Toujours à Québec, deux autres enfants naîtront du couple Dubois-Auber, soit une fille, Jeanne née le 16 juin 1683 et un garçon, Jean, né le 28 juillet 1684.

Par la suite, on perd la trace de Jacques Dubois à Québec, mais on retrouve un Jacques Dubois, commerçant aux Trois-Rivières de 1684 à 1700, qui semble assez important dans la région puisqu'il est sollicité à de multiples reprises pour être parrain, et qui est même parrain de Joseph Bigot, le fils de l'Intendant François Bigot. S'agit-il du même Jacques Dubois? Chose certaine, tous les Jacques Dubois que nous avons pu suivre, grâce aux actes officiels, ne pratiquaient pas la chirurgie, mais étaient des commerçants. Tanguay et Ahern se sont donc trompés en indiquant un Jacques Dubois comme chirurgien. Raymond Douville, dans son répertoire des médecins et chirurgiens de la région des Trois-Rivières sous le régime français, exprime une opinion identique à la nôtre en disant que ce Jacques Dubois n'était pas chirurgien. Et il ajoute que le seul Jacques Dubois trifluvien qui aurait pu utiliser le titre de chirurgien est le personnage de ce nom qui, lors du recensement de 1667 au Cap-de-la-Madeleine, était serviteur du chirurgien Louis Pinard.<sup>4</sup> Il est alors âgé de 17 ans. Il est possible qu'il s'agisse de la même personne.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des famille canadiennes*. Vol. I, p. 204. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 178-9. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépultures et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 1-2-3-4- et 6. Montréal 1980.
4. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Cahier des Dix. Vol. 15, p. 100.

---

#### DUCONDU, Jean

Jean Ducondu est un chirurgien français qui est arrivé au Canada vers 1754. Originaire de Barbas en Agen, département de Lot-et-Garonne, il est le fils d'Ignace Ducondu et de Marie-

Élisabeth Izartier.<sup>1</sup> Il pratique sur la rive nord du Saint-Laurent, d'abord à Saint-Sulpice, et plus tard à Lavaltrie.

Il semble très populaire dans la région puisqu'il est demandé pour être parrain à trois reprises avant son mariage.<sup>2</sup> Deux fois, il est parrain à Lavaltrie, soit le 9 septembre 1754, de Madeleine Riel et, le 19 novembre de la même année, d'Élisabeth Jeoffrois. Le 31 janvier suivant, il est parrain de Marie-Élisabeth Trolette à Lanoraie.

Le 7 janvier 1758, il prend pour épouse Marie-Josephe Bourdon, de Lavaltrie. Le grand vicaire donne à l'époux la permission de se marier et, dans l'assistance, on note la présence du chirurgien Louis Barbier, son confrère qui pratique à Berthier.<sup>2</sup> Le contrat de mariage a été passé deux jours plus tôt chez le notaire C. de Monmerqué dit Dubreuil.<sup>3</sup> Le marié est âgé de 27 ans et la mariée de 18 ans.

Le couple s'installe à Lavaltrie où, le 21 décembre 1758, naît leur première fille, Marie-Marguerite. Par la suite, Ducondu et sa famille déménage à Saint-Sulpice. C'est là que naît sa deuxième fille, Marie-Josephe qui, née le 25 mars 1760, décède deux semaines plus tard le 6 avril. Quelques jours avant la naissance de Marie-Josephe, Ducondu s'était porté acquéreur d'une terre à Lavaltrie et après le décès de l'enfant, la famille retourne demeurer à Lavaltrie.<sup>4</sup>

Ducondu, son épouse et des membres de sa belle-famille possèdent en commun des terres sur la rivière St-Jean dans la seigneurie de Lavaltrie et à St-Sulpice. Ils vendent une partie de ces terres à François Bourdon en 1760 et à Joseph Papin en 1762.<sup>5-6</sup>

Le 28 mars 1761 naît une troisième fille que l'on baptise également du nom de Marie-Josephe comme sa mère, et comme sa sœur décédée. Elle décède le lendemain de sa naissance. Une autre fille naît le 7 juillet 1762 qui est baptisée Apolline. Elle décède le 14 août 1762 à l'âge d'un mois et six jours. Le 9 avril 1764, un garçon naît dans cette famille qui a déjà perdu trois enfants à la naissance. Il est baptisé du nom de Joseph. Cet enfant se rendra à l'âge adulte.

Malgré cet hécatombe parmi les membres de sa famille, Jean Ducondu pratique toujours à Lavaltrie et augmente ses propriétés terriennes dans la région. En février 1764, il achète un emplacement dans la cité de Lavaltrie et, en juin de la même année, il acquiert une terre située dans la censive de la seigneurie de Lavaltrie.<sup>7-8</sup>

Il semble bien que les connaissances médicales et chirurgicales de Ducondu étaient conformes aux standards de l'époque puisqu'en novembre 1788, après examen devant le Bureau des examinateurs de la région de Montréal, bureau nouvellement formé et sous la présidence de Jean-Baptiste Jobert, il obtient sa licence provinciale de pratique médicale.<sup>9</sup> Il fait alors partie du premier contingent de licenciés de la région montréalaise.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 498. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H. & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 39. Montréal 1988.
3. *Greffe de C. Monmerqué dit Dubreuil*. Montréal. 5 janvier 1758.
4. *Greffe de J.-B. Daguilhe*. Montréal. 21 mars 1760.
5. *Greffe de J.-B. Daguilhe*. Montréal. 14 juin 1760.
6. *Greffe de J.-B. Daguilhe*. Montréal. 9 mars 1762.
7. *Greffe de J.-B. Daguilhe*. Montréal. 11 février 1764.
8. *Greffe de J.-B. Daguilhe*. Montréal. 28 juin 1764.
9. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 183-184. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.

## DUPONT, Vital

Vital Dupont était un maître chirurgien qui pratiqua à l'île Dupas dans le gouvernement de la région de Montréal. Il était originaire de Lourdes dans le diocèse de Tarbes en Gascogne.<sup>1</sup> Il était le fils de Jean Dupont et de Marie Lavigne, de Lourdes.<sup>2</sup>

Dupont était chirurgien de bateau sur Le Dauphin en 1732.<sup>2</sup> Ce vaisseau commandé par le capitaine Martin faisait le transport de marchandises entre la Guadeloupe, le Canada et la France. Dupont intenta un procès au capitaine Martin en raison des mauvais traitements que ce dernier lui infligeait. On peut trouver les détails de ce procès dans les jugements et délibérations du Conseil supérieur et dans le rapport du Secrétaire et du Registraire de la Province de Québec de 1893.<sup>3-4</sup>

Après avoir quitté la carrière militaire, Dupont s'installe à l'île Dupas où, rapidement, il gagne la confiance de Marguerite Dandonneau, veuve de Jacques Brisset, seigneur en partie de l'île-Dupas. Le 9 novembre 1736, Marguerite Dandonneau signe une procuration en faveur de Vital Dupont et, le 1<sup>er</sup> août 1737, elle lui signe une quittance.<sup>5-6</sup>

Le 10 février 1738, devant le notaire A. Puypéroux de Lafosse, il passe un contrat de mariage avec Geneviève Drouet de Richarville.<sup>7</sup> Elle est la fille de Claude Drouet de Richarville, Écuyer et ancien officier des troupes de la Marine, et de Marie-Jeanne Desrosiers, de Champlain. Après le mariage, le couple s'installe à l'île Dupas. Le 18 août 1738, Dupont acquiert une partie de l'île au Castor dans la censive et seigneurie de Berthier d'Alexis Cazaubon et de son épouse, Marie-Madeleine Delorme.<sup>8</sup> Le 27 août 1738, il est parrain de Vital Neveu.<sup>9</sup>

Le premier enfant issu du couple, Apolline, naît le 20 novembre 1738 à l'île Dupas.<sup>9</sup> Une autre fille, Geneviève, naîtra en 1739, mais décèdera à Québec à l'âge de 12 ans, le 5 mai 1751.<sup>9</sup>

Le 23 février 1739, Dupont et Charles Dandonneau font une entente sur le partage d'une terre sur l'île Dupas et, le 18 juillet 1741, Pierre de Lestage, marchand et seigneur de Berthier, de Randin et de Trivoisins, concède à Dupont une terre située dans la seigneurie de Berthier au sud-ouest de la rivière du Chicot.<sup>10-11</sup>

Il est toujours dans la région de l'île Dupas en 1747, alors qu'il est parrain de Marie-Françoise-Antoinette Duval, à Contrecoeur, le 5 avril 1747. Pour des raisons inconnues, le couple décide de déménager à Québec en 1749. C'est là que, le 14 octobre 1749, naît son fils Michel-Ignace. Cette naissance sera funeste pour la mère qui décède un mois et demi plus tard, le 24 décembre 1749, à l'âge de 38 ans. Pour des raisons inconnues également, Vital Dupont, dès son arrivée à Québec, cesse de pratiquer la chirurgie et devient négociant. Dans tous les actes officiels où son nom apparaît, la profession indiquée est celle de marchand ou de négociant.

Après le décès de sa fille Geniève, le 5 mai 1751, Vital Dupont décide de se remarier. Il épousera en secondes noces Geneviève Trefflé Rotot. Elle est la fille de François Trefflé et de Marie-Jeanne Avisse, tous deux décédés. La future est âgée de 19 ans, donc mineure selon les coutumes de l'époque. Son tuteur est Jacques Imbert, beau-frère de la mariée et conseiller au Conseil supérieur de la Nouvelle-France. Le mariage est célébré à Québec le 19 novembre 1751. Aucun enfant n'est issu de ce mariage.

Des années 1752 à 1758, Dupont est sollicité au moins à sept reprises pour être parrain, la plupart du temps pour des enfants de commerçants de Québec. Le 30 août 1752, il est parrain de Françoise Delacroix, la fille du maître chirurgien de Québec. Il est intéressant de noter, à l'occasion de ces actes de baptême, que lui et son épouse ont été parrain et marraine de trois esclaves noires qui ont été converties au Catholicisme. Une de ces esclaves, Marie-Geneviève, âgée de 16 ans, appartenait au couple.

Après 1758, on ne retrouve plus aucune trace de la présence du couple en Nouvelle-France dans les actes officiels. Seraient-ils retournés en France? La chose est fort plausible.

### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 548. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 191-192. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. *Jugements et Délibérations du Conseil supérieur*. 3 septembre 1732, p. 179.
4. *Rapport du Secrétaire et du Registraire de la Province de Québec*. p. 148, 1893.
5. *Greffe de A. Puyperoux de Lafosse*. Montréal. 9 novembre 1736.
6. *Greffe de A. Puyperoux de Lafosse*. Montréal. 1<sup>er</sup> août 1737.
7. *Greffe de A. Puyperoux de Lafosse*. Montréal. 10 février 1738.
8. *Greffe de A. Puyperoux de Lafosse*. Montréal. 18 août 1738.
9. Charbonneau H & Légaré H. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 18, 26, 27, 31. Montréal 1980-1988.
10. *Greffe de A. Puyperoux de Lafosse*. Montréal. 23 février 1739.
11. *Greffe de L.-C. Danré de Blanzay*. Montréal. 18 juillet 1741.

### DUROCHER, Olivier

Olivier Durocher est originaire de Saint-Maurille dans le diocèse d'Angers en Anjou. Il est né en 1716.<sup>1</sup> Son père, Joseph Durocher, était un marchand drapier privilégié du Roi. Olivier Durocher, maître chirurgien militaire, et son frère Joseph, marchand tailleur d'habit, sont installés à Montréal dès 1740, comme en font foi les actes de baptême du 7 octobre 1740 et du 22 février 1741, alors qu'Olivier est parrain de Geneviève Bauparlant et de Marie-Marguerite Durocher, sa nièce.<sup>2</sup>

Il décide de prendre épouse et, le 16 septembre 1741, devant le notaire F. Simonnet à Montréal, il passe un contrat de mariage avec Thérèse Juillet, âgée de 23 ans et fille de Blaise Juillet et de Madeleine Forestier, bourgeois de la rue Saint-Paul.<sup>1</sup> Comme témoins à la signature de ce contrat, deux chirurgiens importants de la cité sont présents : Pierre Puibarau, maître chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et Claude Benoist qui prend le titre de chirurgien major de la garnison en remplacement de son père, victime, au printemps 1741, d'un accident cérébrovasculaire qui le rend invalide. Le mariage est célébré à l'église Notre-Dame de Montréal le 25 septembre suivant.

Le couple s'installe d'abord à Pointe-Claire dans l'ouest de Montréal où demeurait Durocher au moment du mariage et, le 15 août 1742, ils assistent au baptême de Michel Baune dans cette localité. En 1743, on retrouve les Durocher à Lanoraie où leur fils Olivier naît le 12 novembre. Bientôt cependant, en juin 1744, ils reviennent s'installer à Montréal dans la paroisse Saint-François d'Assises de Longue-Pointe. Olivier Durocher achète alors de son frère Joseph un emplacement situé dans cette localité.<sup>4</sup> Le 13 février 1745, leur deuxième fils naît, mais décèdera un mois plus tard, le 17 mars 1745.

Le 13 juin 1745, Durocher, en tant que chirurgien militaire engagé par le Roi, doit partir pour le fort Niagara. Comme précaution en cas de décès, avant de quitter Montréal, il signe une procuration au nom de Ferdinand Feltz, chirurgien major des troupes du détachement de la Marine à Montréal.<sup>5</sup> Cette précaution fut vaine puisqu'il revint intact de l'expédition militaire.

Dix ans plus tard, les Durocher déménagent à Varennes dans la paroisse Sainte-Anne. Le 11 novembre 1755, ils ont acheté un terrain situé dans la seigneurie de Martigny, terrain qui appartenait à Pierre Girard et à son épouse Marie-Thérèse Tétreault.<sup>6</sup> Le 15 décembre 1756, c'est la naissance de leur troisième enfant, Jean-Baptiste, qui lui aussi mourra trois mois plus tard, le 5 mars 1757. Un quatrième enfant, une fille, Catherine-Thérèse, naîtra de cette union et, le 2 octobre 1769, elle épousera Joseph Archambault à Varennes.<sup>7</sup> Le couple semble avoir participé activement à la vie de la paroisse Sainte-Anne de Varennes quand on consulte les actes de baptême, de mariage et de sépulture où leur présence est signalée entre 1755 et 1765. Le 23 janvier 1764, ils ont même engagé un serviteur, Louis-Joseph Comeau, âgé de 14 ans.<sup>8</sup>

## RÉFÉRENCES

1. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 16 septembre 1741.

2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 24, 25, 26, 29, 41 et 43. Montréal 1982-1988.
3. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 142.
4. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 21 juin 1744.
5. *Greffe du notaire L.-C. Danré de Blanzay*. Montréal. 13 juin 1745.
6. *Greffe du notaire J. Crevier-Duvernay*. Montréal. 11 janvier 1755.
7. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 572, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
8. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 23 janvier 1764.

### **DUTHU, Jean-Paul**

Originaire de la ville de Bagneresse du diocèse de Tarbes en Gascogne, Jean-Paul Duthu est un chirurgien militaire arrivé au Canada vers 1753. Il est le fils de Jean-Jacques Duthu, maître chirurgien, et de Jeanne Lecamus.<sup>1</sup>

Le 29 octobre 1753, il est parrain de Jean-Marie Vachon dans la paroisse de La-Nativité-de-Notre-Dame-de-Beaufort.<sup>2</sup> Quelques mois plus tard, à Charlesbourg, il épouse Marie-Geneviève Paquet, le 21 janvier 1754. Le couple s'installe à Charlesbourg où deux de leurs enfants naîtront : Marie-Geneviève, le 23 octobre 1754, et Louise-Madeleine, le 6 décembre 1756.<sup>1</sup> Cette dernière aura pour parrain André Arnoux, chirurgien major de la Marine et des troupes de terre de Québec, et pour marraine, Madeleine, la sœur de ce dernier.<sup>2</sup>

Après la défaite des Plaines d'Abraham, Duthu vient s'installer dans la paroisse Saint-Joseph de Chambly. Le 17 février 1760, il est témoin au mariage de Philibert Menien et de Marie-Marthe Payer et, le 5 mai 1760, il assiste au mariage d'Yves Boyet, soldat de la compagnie de M. Leborgne, avec Marie-Marthe Neveu.<sup>2</sup> À ce mariage, assistent également M. de Rouville et M. de Niverville. À deux reprises, toujours à Chambly, il est parrain Marie-Angélique Drajeon et de Marie-Joséphé Marie. Le 21 mai 1761, son fils Jean-Paul naît et il a pour parrain Antoine Grisé, notaire Royal de Chambly.



Peu de temps après la naissance de son fils, Duthu décide de venir pratiquer à Laprairie où trois autres garçons lui naîtront dans cette localité : Claude, le 15 août 1762, Jean-Jacques, le 14 octobre 1763, et Pierre, le 8 mai 1765.<sup>2</sup>

Le 8 avril 1765, lui et son épouse acquièrent de François Leclair un emplacement situé près du fort de Laprairie.<sup>3</sup> Bien intégré dans la communauté et respecté par ses concitoyens, il est sollicité à deux reprises pour être parrain et invité comme témoin à trois mariages entre 1764 et 1765. Il pratiquera dans la région au moins jusqu'en 1768, comme en témoigne une reconnaissance de dette par Marguerite Bourbeau pour feu Pierre Primau dit Gouriton, son époux.<sup>4</sup>

Par la suite, il décide de retourner pratiquer à Québec où il décèdera le 14 janvier 1776. Il est enterré au cimetière de la Sainte-Famille au sud de la basilique de Québec.<sup>5</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 581. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 33, 42 et 43. Montréal 1988.
3. *Grefte du notaire J. Lalanne*. Montréal. 8 avril 1765.
4. *Grefte du notaire Louis-Joseph Soupras*. Montréal. 27 février 1768.
5. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 194. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.

#### **FELTZ, Charles-Elémy-Joseph-Alexandre-Ferdinand**

Ferdinand Feltz est né en 1710 dans la paroisse Notre-Dame à Mayence en Allemagne. Son père, Elémy Théodore de Feltz, docteur en médecine, et sa mère, Marie-Ursule Monet, demeuraient tous deux à Rabstai en Autriche quand Ferdinand émigra en Nouvelle-France en 1738.<sup>1</sup>

On ne connaît pas avec certitude quelles furent ses études en médecine et en chirurgie, avait-il été apprenti sous la tutelle de son père, avait-il été formé en Allemagne à Mayence ou avait-il été inscrit dans une des écoles de chirurgie que l'armée et la marine françaises avaient

développées dès 1720? Quoi qu'il en soit, arrivé au Canada comme recrue en 1738 et comme chirurgien-barbier, dès 1740, les Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal l'avaient déjà choisi *pour avoir soin des habitants dans leur institution*.<sup>2</sup>

À l'automne 1740, à la demande du gouverneur Beauharnois et de l'Intendant Hocquart, il vient à Québec pour remplacer Michel Berthier, chirurgien du Roi à l'Hôtel-Dieu de Québec et décédé suite à son dévouement à traiter les passagers du vaisseau du Roi, *Le Rubis*, décimés par une épidémie de typhus qui s'était répandue dans toute la ville de Québec.<sup>3</sup> Sur son acte de mariage à Québec en 1741, Feltz est inscrit comme maître chirurgien juré faisant fonction de chirurgien major dans les hôpitaux de la ville de Québec.<sup>4</sup> Il devait donc avoir les compétences suffisantes pour qu'on lui offre un tel poste, lui qui ne possédait même pas alors la nationalité française.

### **Premier séjour à Montréal**

À peine arrivé en Nouvelle-France, on le retrouve à Montréal où il gagne rapidement la confiance des Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu et du chirurgien major des troupes du détachement de la Marine, Joseph Benoist. Ce dernier n'hésite pas, en 1738, à le demander en consultation pour traiter le genou malade de Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, Madame d'Youville, fondatrice de l'Hôpital général de Montréal et de la Congrégation des Sœurs Grises.<sup>5</sup> Suite à une infection, deux plaies se sont formées au niveau du genou qui la font beaucoup souffrir. Déjà, Benoist a tenté de guérir le mal en pratiquant une incision qui réunissait les deux plaies, mais sans succès. Le beau-père de Madame d'Youville, le chirurgien Timothée Silvain, à son tour, tente de la guérir par l'usage des simples, mais sans plus de succès. C'est alors qu'on a recours aux services de Feltz, *nouvellement arrivé de France et qui commençait à se faire une réputation à Montréal*. Pendant quatre semaines, il applique des crapauds vivants qui lèchent les plaies. Les douleurs que ces batraciens causent sont d'autant plus grandes qu'on a omis de leur envelopper les pattes. Ce traitement est un échec, mais la future bienheureuse n'en veut pas à son instigateur puisqu'elle lui demande de traiter les patients de l'Hôpital général qu'elle a fondé et qu'elle dirige. Leur amitié persistera jusqu'à la mort de Marguerite d'Youville, le 23 décembre 1771.

Si le traitement de Mère Youville ne connut pas le succès attendu, il en fut tout autrement de la pratique chirurgicale de Feltz auprès des militaires de la garnison et auprès des malades de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général de Montréal. Rapidement, sa réputation comme thérapeute

s'est accrue, tout comme sa pratique. Il est très en demande également auprès de la haute société montréalaise. Madame Bégon, dont la correspondance a été publiée dans le rapport de l'archiviste de la Province de Québec, de 1934-1935, parle souvent de lui et entretiendra même une correspondance avec lui après son retour en France en 1766.<sup>3</sup>

Pendant ce premier séjour à Montréal, Feltz gagne la confiance du gouverneur Beauharnois et de l'intendant Hocquart qui lui demandent de venir à Québec pour remplacer Michel Berthier qui venait de décéder le 5 septembre 1740, à l'âge de 45 ans. Ils tentent de lui obtenir le poste de chirurgien major pour toutes les troupes du détachement de la Marine en Nouvelle-France. C'est en ces termes que Beauharnois et Hocquart écrivent au ministre de la Marine :

*« Si l'on juge de sa capacité et de ses talents par sa réputation : c'est un bon chirurgien, la vérité est qu'il a fait à Montréal quelques opérations délicates de chirurgie avec succès; qu'il a la confiance et l'approbation du public de cette ville même dans sa façon de traiter comme médecin les autres maladies; c'est luy que les hospitalières de Montréal ont choisi pour avoir soins des habitants malades dans leur hôpital ».*<sup>2</sup>

### **FELTZ à Québec**

Après la mort de Berthier, Hocquart constate qu'il y a peu de candidats valables pour le remplacer, aussi bien parmi les chirurgiens de la colonie que parmi *le peu de bons sujets qui se présentent en France pour venir en ce Pays*.<sup>5</sup> Le 26 septembre 1740, l'intendant demande au gouverneur Beauharnois de faire *descendre* le Sieur Feltz à Québec.<sup>6</sup> À l'automne 1740, Feltz arrive à Québec et, dès le 31 octobre de la même année, il pratique déjà à l'Hôtel-Dieu de Québec comme en témoigne la lettre de Mère Duplessis de Sainte-Hélène à l'apothicaire Féret.<sup>7</sup>

Si au début les relations entre Feltz et les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec sont au beau fixe, rapidement elles se détériorent. Un an plus tard, Mère Duplessis écrit : *« Mr Feltz qui paroisoit si désintéressé et si affectionné, n'est rien moins que ce qu'il a paru il fait le gros monsieur et tire de notre apoticaiererie ce qu'il peut. Je ne luy parle plus »*.<sup>7</sup> Dix ans plus tard, dans une lettre à M. de la Porte, elle renchérit : *« De plus, ce monsieur qu'on nous assure être fort abeleur et comique dans le discours s'est permis de ridiculiser les amis de la communauté »*.<sup>8</sup>

Pendant son séjour à Québec, il doit être hospitalisé à deux reprises à l'Hôtel-Dieu, d'abord en avril 1741, pour une période de deux semaines, et en février 1742, alors qu'il doit être alité.<sup>9</sup> Les religieuses ne semblent pas lui avoir trop gardé rancœur de leurs querelles puisqu'elles le soignent avec amour, et il quitte leur institution en bonne santé.

Installé comme maître chirurgien juré faisant fonction de chirurgien major dans les hôpitaux de la ville de Québec, appuyé par le gouverneur Beauharnois et par l'intendant Hocquart, Feltz voit s'ouvrir toutes grandes les portes de la haute société de Québec. Sa situation sociale s'améliore encore davantage avec son mariage avec Marie-Ursule Aubert de La Chesnaye. Son épouse est la veuve de Charles Marchand de Lignery, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et la fille de François Aubert de La Chesnaye, seigneur de Maur et membre du Conseil supérieur de Québec. Elle est donc issue de l'une des familles les plus illustres et les plus riches de la Nouvelle-France. Le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Québec le 4 novembre 1741. À la demande du curé Semelle, secrétaire de l'évêque, c'est René Jean Allenou de la Villangevin, chanoine officiel de la cathédrale, qui préside à la cérémonie. La mariée est âgée de 41 ans et le marié de 31 ans. Le couple n'aura pas d'enfant.

Dans son contrat de mariage, Feltz stipule qu'il accorde un douaire de 500 livres de rente, soit l'équivalent d'un capital de 10 000 livres, comme le fait remarquer Renald Lessard.<sup>10</sup> Il ajoute que seul Antoine Briault, chirurgien major et chirurgien du roi, qui allait venir remplacer Feltz à Québec, a dépassé cette somme parmi les cent vingt-cinq contrats de mariage des membres du corps médical de la colonie mariés avant 1760 et ayant consenti un douaire préfixe. Il note que ce mariage lui rapporte quelques milliers de livres provenant du mariage précédent de sa femme qui était financièrement très à l'aise.

Bien installés à Québec avec des appuis puissants et une clientèle des plus rentables, Feltz et son épouse sont invités à toutes les réceptions importantes.<sup>4</sup> Le 2 décembre 1741, ils assistent au mariage de Pierre-Henri Lebreton et d'Agnès Larche. Le 15 février 1742, ils assistent au baptême de Gilles-Francis-Régis Levasseur dont le père est le chef constructeur du Roi au Canada. Le parrain est l'intendant de la Nouvelle-France, Gilles Hocquart. Le 12 mai 1742, son épouse est marraine d'Ursule Charlotte Lacroix. Avec un tel statut social et une excellente réputation comme chirurgien, Feltz est convaincu de recevoir son brevet de chirurgien major des troupes de la Marine en Nouvelle-France. Une déception cependant l'attendait.

La lettre que Beauharnois et Hocquart envoient pour recommander la nomination de Feltz auprès des autorités métropolitaines arrive trop tard. Avec l'arrivée des premiers navires en provenance de France au printemps 1742, une lettre du président du Conseil de la Marine, Maurepas, annonce au gouverneur Beauharnois la nomination d'Antoine Briault au poste convoité par Feltz.<sup>11</sup>

Si Feltz n'obtient pas le poste à Québec, la maladie de Joseph Benoist, chirurgien major à Montréal et médecin du Roy, ouvre le poste de chirurgien major des troupes du détachement de la Marine à Montréal où sont alors concentrés les effectifs militaires. Au printemps 1741, Joseph Benoist a été terrassé par *une attaque d'apoplexie qui l'a privé de l'usage de la main et qui l'a rendu imbécille*.<sup>12</sup> Hocquart appuie immédiatement la nomination de Feltz à ce poste. Cependant, le gouverneur Beauharnois entrevoit un autre candidat pour ce poste, Claude Benoist, fils de Joseph Benoist, qui, depuis 1735, est revenu de France après avoir complété un stage de trois ans en chirurgie à l'Hôpital de la Charité de Paris.<sup>13</sup> Claude Benoist est le *médecin et chirurgien tout ensemble* personnel du gouverneur Beauharnois.<sup>14</sup> Après un échange épistolaire, le président du Conseil de la Marine tranche le débat et décide que Feltz assumera le poste de chirurgien major à Montréal. L'annonce de la nomination est envoyée au début de l'été 1742 sur le même navire qui transporte le nouveau médecin du roi pour le Canada, Jean-François Gaultier, et le nouveau chirurgien major de Québec, Antoine Briault.<sup>2</sup> Le 7 juillet 1742, le brevet de Feltz comme chirurgien major des troupes de Montréal est enregistré au *Bureau du Contrôle de la Marine* à Québec.

### **FELTZ de retour à Montréal**

De retour à Montréal, le 11 août 1742, Feltz et son épouse louent de Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonge, une maison sise sur la place d'Armes.<sup>16</sup> À peine sont-ils installés que son épouse est menacée de poursuite en justice par les membres de la famille de son défunt mari, les sieurs de Lignery, ses beaux-frères. On lui reproche de ne pas avoir fait procéder à un inventaire des biens du défunt neuf ans plus tôt. Les deux parties en cause parviennent à s'entendre sur un compromis, et un accord est signé devant le notaire Danré de Blanzly le 16 novembre 1742.<sup>17</sup>

L'année suivante, le couple engage Geneviève Laperle comme servante.<sup>18</sup> Bientôt, avec l'accroissement de son statut social et de sa richesse, et pour entretenir un train de vie supérieur à celui de la majorité des biens nantis de la colonie, Feltz aura au moins dix esclaves à son service.

Très peu de familles en Nouvelle-France auront un nombre aussi considérable de serviteurs, la plupart se contentant de deux ou même d'un seul esclave.<sup>19</sup>

La même année, le 13 août, Feltz acquiert de la veuve de Louis-Jean de Lobinois de Tourneuve, Écuyer et contrôleur pour le Roi, un terrain et une maison de pierres, située sur la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Gabriel.<sup>20</sup> Son voisin à l'arrière est le chirurgien Timothée Silvain de l'Hôtel-Dieu. Le coût de la maison est de 9000 livres que Feltz finira de payer le 3 août 1745.

### **FELTZ, propriétaire foncier**

En plus d'être propriétaire de sa résidence sur la rue Notre-Dame, Feltz manifeste rapidement des talents exceptionnels pour l'acquisition et la gestion d'immeubles et de terrains. Dès 1748, la veuve de Joseph-Trottier Desruisseaux lui concède une terre située à l'île Perrot.<sup>21</sup> La même année, il achète de Louis D'Ailleboust, sieur de Coulonge, une terre située près de la ville de Montréal et appelée le Jardin des Pascaud, dont il fait donation à sa belle-sœur, Madeleine-Louise Aubert de Québec.<sup>22</sup>

Le 21 mars 1750, il loue à Jacques Presseque dit Montauban, soldat du détachement des troupes de la Marine, un jardin situé près de Montréal.<sup>23</sup> L'entente stipule que le locataire aura soin des arbres et d'une pépinière de sept cents *écussons* et que tous les revenus tirés du jardin seront partagés à parts égales entre le preneur et le bailleur.

Une des principales et des plus profitables transactions de Feltz a consisté en l'achat d'une terre située au faubourg Saint-Laurent en mai 1754.<sup>3</sup> Il demande à l'arpenteur Bélisle de la diviser en lots, ouvre des chemins et construit même des habitations en pierres sur certains de ces lots. En moins de dix ans, il vendra vingt-quatre de ces lots.<sup>24</sup>

Même après le décès de son épouse, le 2 octobre 1756, Feltz continue d'acquérir des terrains et de gérer ses propriétés.<sup>4</sup> Le 20 octobre 1756, il loue à Jean Manceau, jardinier, une partie d'une maison avec son jardin.<sup>25</sup> Cette habitation est située au Faubourg d'Ailleboust. Ce bail est très profitable à Feltz. En plus des 600 livres de loyer annuel, le locataire doit fournir au propriétaire quantité de légumes que le jardin produit et il s'engage à lui vendre de préférence à tout autre acheteur les produits fruitiers et maraîchers du jardin.<sup>3</sup>

Le 17 février 1757, à Lachine, il épouse en secondes noces Cécile Gosselin, elle-même veuve en troisièmes noces du riche négociant Charles-Dominique Douaire de Bondy.<sup>4</sup> Leur contrat de mariage passé le 16 février 1757 devant le notaire Danré de Blanzly est assez unique pour l'époque; il s'agit d'un contrat de mariage en séparation de biens, les deux parties possédant des biens importants.<sup>26</sup>

Le 29 avril 1757, il achète pour 2000 livres un terrain dans le bourg Lagauchetière. Ce terrain appartient à Thérèse Migeon de Lagauchetière, épouse de François-Marie Marchant-Desligneris, seigneur et propriétaire du fief de Lagauchetière.<sup>27</sup> Le 14 mai 1757, c'est le terrain de Jean-Louis Ménard *en la censive du fief Closse* qu'il acquiert pour 1100 livres.<sup>28</sup> Il revend ces deux terrains avec profit un an plus tard.<sup>29</sup>

Une des transactions les plus importantes que Feltz ait effectuées a lieu le 11 août 1758.<sup>30</sup> Il s'agit de l'achat d'une large portion du fief de l'île Saint-Paul (l'île des Sœurs) pour la somme de 75 000 livres. Ce fief appartient à Jean LeBer de Senneville et à sa sœur (mineure) Marie-Anne LeBer. L'autre partie appartient aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Dans la censive des religieuses, LeBer possède une ferme qu'il vend à Feltz par la même occasion. Feltz recevra une quittance complète pour la somme le 15 mai 1759. Après la reddition de Montréal en 1760, il veut vendre sa portion de l'île Saint-Paul et désire retourner en France. Le 17 avril 1760, il passe un contrat devant le notaire Danré de Blanzly avec Antoine Lupien dit Baron et son épouse, Françoise Gervaise, pour la vente de sa part du fief de l'île Saint-Paul et pour une autre terre qu'il possède à Lavaltrie.<sup>31-32</sup> Peu de temps après, Lupien dit Baron résilie son contrat. Ce ne sera que le 11 octobre 1764 que Thomas Lynch, capitaine de navire, acquerra le fief pour la somme de 41 000 livres.<sup>33</sup>

### **Les revenus du chirurgien FELTZ**

Ferdinand Feltz jouit d'une excellente situation financière, non seulement à cause de ses qualités comme administrateur, mais aussi à cause de l'importance de ses revenus professionnels. Du 1<sup>er</sup> juillet 1746 et jusqu'en août 1760, les Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu lui versent un montant annuel de 250 livres. Comme chirurgien major des troupes, il reçoit annuellement 1008 livres (3 livres par mois pour chacune des vingt-huit compagnies) en plus des 25 livres par mois attachées au grade. À ces montants, s'ajoute une somme annuelle de 300 livres pour ses *courses et voyages* pour traiter les Amérindiens.

En plus de soigner les soldats et les amérindiens, Feltz soigne les malades de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général. Parmi les patients de l'Hôtel-Dieu, ceux qui en ont les moyens doivent le rémunérer pour ses services. Il traite également toute la haute société de Montréal : Mère d'Youville, Madame Bégon, Messieurs de Bleury, Péan, Varin et même le gouverneur Jonquière. Toute cette clientèle riche lui rapporte d'excellents revenus. De plus, en voyant certains comptes qu'il envoie à ses patients, on note qu'il fait payer chèrement ses services : il réclame 46 livres de la famille de feu Jean-Baptiste Roy, 41 livres et 5 sols pour les soins fournis à Madame d'Argenteuil, 232 livres et 5 sols pour les remèdes et médicaments fournis à feu Charles Nolan Lamarque.

Feltz fait également le commerce et la vente des médicaments, ce qui accroît ses revenus. Dès son séjour à Québec, sœur Duplessis écrit à l'apothicaire Féret que Feltz va lui commander pour 500 livres de médicaments à faire venir de France.<sup>7</sup> À Montréal, il continue de faire la vente des médicaments, comme on peut le voir par les quelques comptes retrouvés à l'occasion des inventaires après décès de quelques-uns de ses patients. Il intensifie son commerce des médicaments durant la guerre de la conquête. Il est même impliqué avec les membres de la clique de l'intendant Bigot pour la fourniture de médicaments et de drogues pour l'armée. Selon le marquis de Montcalm, ce commerce dépasserait la somme de 200 000 livres.<sup>3</sup>

Sa découverte d'une recette secrète pour traiter les cancers allait contribuer à son succès financier et à sa renommée professionnelle. Ce secret, il le confia à Louis Landriaux dit Lalancette qui lui succéda comme chirurgien en chef à l'Hôpital Général. Plus tard, Pierre-Joseph Compain, qui avait commencé son apprentissage en chirurgie auprès de Feltz et avait lui aussi hérité de la formule secrète, mais qui avait bifurqué vers le sacerdoce, livra son secret aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.<sup>3</sup>

### **Début du régime britannique et retour de FELTZ en France**

Après la défaite des armées françaises, le chirurgien major des troupes du détachement de la marine à Montréal aurait voulu retourner rapidement en France avec tous les officiers. Le jour de la capitulation de Montréal, il reçoit un ordre du marquis de Vaudreuil et de l'intendant Bigot de rester dans la colonie pour soigner les soldats malades et blessés.<sup>34</sup> Il pense toujours à quitter lorsqu'il tente, en septembre 1760, de vendre sa portion de l'île Saint-Paul et ses terres de Lavaltrie. Mais il doit attendre le 25 août 1766 pour réaliser son projet. Avant de quitter le pays,



Murray lui accorde un certificat de reconnaissance pour ses services aussi bien auprès des militaires et des civils français qu'auprès des militaires britanniques.

De retour en France, Feltz réclame une pension royale et le privilège de pratiquer la chirurgie à Paris. Le roi qui, en 1758, lui avait accordé la citoyenneté française, accède à sa demande et lui procure une pension de 300 livres par an et lui accorde un brevet de chirurgien.<sup>35</sup> Il décède à Blois le 9 mars 1776 dans un logement fourni par l'évêque.

### Conclusion

Ce chirurgien d'origine allemande, chirurgien major des troupes du détachement de la Marine à Montréal, a joué un rôle très important dans la région de Montréal entre 1738 et 1766, soit dans cette période qui a précédé la guerre de la conquête et l'établissement du régime britannique. Non seulement avait-il des qualités exceptionnelles comme chirurgien, c'était également un propriétaire foncier important et un administrateur habile. Une revue même superficielle de ses propriétés et de ses revenus nous démontre qu'il faisait vraiment partie de l'élite de la colonie. Son statut social en faisait un personnage influent auprès des autorités locales que non seulement il traitait, mais encore qu'il fréquentait. C'est certainement une des figures médicales les plus intéressantes en Nouvelle-France sous le régime français.

### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. III, p. 270. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Lettre de Beauharnois et Hocquart au Président du Bureau de la Marine à Paris, 22 septembre 1740*. Archives du Canada à Paris. Série F. Vol. 109, p. 405 et Archives du Canada. Série C<sup>11</sup>A, Vol. 109, folio 257v-258r.
3. Janson G, Lapointe L, Desjardins É. *Les médecins militaires au Canada : Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz (1710-1776)*. Union Méd. Canada. Tome 104, pp. 1260-1273, 1975.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'université de Montréal. Vol. 18, 24 et 37. 1982-1988.
5. Sattin A. *La Vénérable Mère d'Youville*. RAPQ 1928-1929, pp. 385-436. Québec 1929.
6. *Lettre de Hocquart au ministre de la Marine. 26 septembre 1740*. Archives Publiques du Canada. MGI, CIIA, Vol. 73, p. 55.
7. *Lettre de Mère M. André Duplessis de Sainte-Hélène à l'apothicaire Féret, 31 octobre 1740*, in *Nova Francia*, Vol. 5, p. 240, 1930.

8. *Lettre de Sœur G. Duplessis de l'Enfant-Jésus à M. de la Porte, 20 octobre 1751*. Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, C15, no 1.
9. *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec.
10. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Thèse de doctorat p. 322 et seq. Département d'histoire. Université Laval, Québec 1994.
11. *Lettre de Maurepas à Beauharnois, 17 avril 1742*. AN, ACB, Vol. 74, fol. 46.
12. *Lettre de Hocquart au ministre, 5 octobre 1741*. APC<sup>o</sup> MGI, E, carton 26, pièce 4.
13. *Lettre de Claude Benoist au ministre, 1737*. Archives de la Marine, série C<sup>7</sup>, dossier 25 (Benoist)
14. *Lettre de Beauharnois au ministre, 31 octobre 1741*. AC, C<sup>11</sup>A, Vol. 75, folio 326.
15. APC, MGI, E, carton 181 : dossier Feltz.
16. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 11 août 1742.
17. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 16 novembre 1742.
18. *Grefte du notaire C.-C.-J. Porlier*. Montréal. 3 avril 1743.
19. Trudel M. *L'esclavage au Canada français*, p. 146.
20. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 13 août 1743.
21. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 22 avril 1748.
22. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 12 septembre 1748.
23. *Grefte du notaire J.-H. Bouron*. Montréal. 21 mars 1750.
24. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Ventes par Feltz (1754-1764) : 14 avril 1754, 20 septembre 1754, 24 novembre 1754, 19 décembre 1754, 21 février 1755, 25 février 1755, 10 mars 1755, 19 juin 1756, 29 juin 1756, 3 septembre 1756, 30 octobre 1756, 17 novembre 1756, 11 mai 1757, 14 mai 1757, 15 mai 1757, 3 juin 1758, 17 juin 1758, 29 avril 1759, 10 mai 1759, 1<sup>er</sup> avril 1760, 1<sup>er</sup> octobre 1762, 1<sup>er</sup> octobre 1763, 14 avril 1764.
25. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 20 octobre 1756.
26. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 16 février 1757.
27. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 29 avril 1757.
28. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 14 mai 1757.
29. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 28 avril 1758.
30. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 11 août 1758.
31. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 17 septembre 1760.
32. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 17 septembre 1760.
33. *Grefte de P. Mézières*. Montréal. 11 octobre 1764.
34. APC. MGI, E., carton 181, dossier Feltz.
35. *Rapport sur les archives canadiennes*. ACP 1987, p. 86.
36. Janson G. *Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz*. Dictionnaire biographique du Canada. Vol. IV, pp. 285-287. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1980.

### **FORESTIER, Antoine**

Antoine Forestier est un chirurgien militaire qui est arrivé en Nouvelle-France en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières.<sup>1</sup> Il faisait partie de la compagnie de M. de Lamothe. Né en 1646, il est le fils de Jean Forestier et de Françoise Ricard, de Séverac-le-Château de l'évêché de Rhodéz en Rouargue.<sup>2</sup>

À peine démobilisé Forestier s'installe à Montréal, et un acte sous seing privé signale sa présence dans cette ville le 6 avril 1669.<sup>3</sup> Il habite alors rue Notre-Dame. Comme chirurgien militaire, de 1669 et jusqu'en 1683, on retrouve Forestier fréquemment dans les Postes du domaine du Roi où, à plus de vingt-quatre reprises, il est parrain d'enfants amérindiens ou encore témoin à des mariages de couples amérindiens.<sup>4</sup> À quelques occasions, il doit même ondoyer quelques nouveau-nés.

Il est rapidement intégré à la société montréalaise et, le 4 décembre 1669, le chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Étienne Bouchard, le sollicite pour être parrain à la naissance de son fils Antoine.<sup>4</sup> Il accepte et la marraine est Madeleine Lecavalier qui, l'année suivante, allait devenir son épouse. Quelques mois plus tard, le 18 mars 1670, il est parrain de Pétronille Tessier, la fille d'Urbain Tessier. C'est en souvenir d'Urbain Tessier que la rue Saint-Urbain actuelle sera nommée.

Le 3 novembre 1670, devant le notaire Bénigne Basset, il passe un contrat de mariage avec Madeleine Lecavelier.<sup>5</sup> Le mariage est célébré avec pompes quelques jours plus tard, le 25 novembre 1670, en l'église Notre-Dame de Montréal. La mariée est âgée de 14 ans et le marié de 24 ans. Parmi les témoins, en plus des membres de la famille de la mariée, on retrouve Philippe Carion et Paul Demorel, officiers du détachement de la Marine, Charles d'Ailleboust Des Muceaux, gouverneur intérimaire de Montréal et juge civil et criminel de Montréal, Charles Lemoyne DeLongueuil, Jacques Leber, écuyers et seigneurs, Jacques Lemoyne et Michel Messie de Saint-Michel, commerçants.

Le couple s'installe rue Notre-Dame, près de la rue Saint-Pierre. Ils auront dix-huit enfants nés entre 1672 et 1699, soit neuf garçons et neuf filles. Cinq enfants décéderont avant l'âge d'un an et deux dans la vingtaine.<sup>4</sup> Trois de leurs garçons, Bertrand, Jean-Baptiste et Pierre, utiliseront le titre de chirurgien dans des actes notariés. Une de leurs filles, Élisabeth, épousera le chirurgien Joseph Istre de Montréal.

### **FORESTIER, chirurgien éminent et médecin légiste**

En peu de temps, Forestier devient un des chirurgiens les plus populaires à Montréal et les autorités judiciaires le réclament comme expert médico-légal pour faire des enquêtes, des examens et pour témoigner dans les cas suspects d'actes criminels. En se basant sur le *Rapport du Secrétaire et Registraire de la Province de Québec pour les années 1889 à 1891*, Ahern a recensé plus de quarante causes où son nom est mentionné et pour lesquelles on a utilisé ses connaissances pour éclairer la justice.<sup>6</sup>

Maude Abbott,<sup>7</sup> Ahern<sup>6</sup> et Boissonnault<sup>8</sup> relatent la même cause pour laquelle les autorités judiciaires ordonnent à Forestier d'examiner une prévenue. Le 18 septembre 1673, il doit examiner Jeanne Macé, accusée par Roberte Gadbois d'avoir eu *le fouet et la fleur-de-lys*. Cette fleur-de-lys est la marque indélébile laissée par l'application sur la peau d'un fer rouge en forme de fleur-de-lys que les tribunaux français ordonnaient en punition de certains crimes. Après examen par Forestier, il est démontré que Jeanne Macé n'est pas marquée par la fleur-de-lys et qu'elle a été accusé faussement. Roberte Gadbois est reconnue coupable de calomnie. Elle est condamnée à se rétracter en public sur le portique de l'église Notre-Dame et à payer une amende de 50 livres.

Boissonnault rapporte que la signature de Forestier apparaît au bas d'une expertise médico-légale faite à la suite d'un accident de voiture.<sup>8</sup> C'est la première expertise du genre en Nouvelle-France.

### **FORESTIER, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal**

Le 20 août 1681, Antoine Forestier et Jean Martinet de Fonblanche, un autre chirurgien militaire du régiment de Carignan-Salières, signent conjointement un contrat d'engagement comme médecins de *l'hospital de ville-marie* devant le notaire Claude Maugue.<sup>9</sup> Cet engagement est le plus ancien contrat passé par les Hospitalières de Saint-Joseph avec des médecins. Certaines clauses de ce contrat sont des plus intéressantes, même aujourd'hui, pour connaître la pratique médicale hospitalière de l'époque dans la colonie. Les deux chirurgiens s'engagent à *servir ledit hospital... à panser et médicamenter tous les malades... à se rendre, par quartier, de trois mois en trois mois, assidus à visiter les malades sur les 7 heures du matin, par chacun jour et autres heures si nécessaires...l'un pour l'absence de l'autre, à réquisition...moyennant 75 livres par an chacun, les remèdes étant fournis par l'hospital... »*

Quelques témoignages des contemporains de Forestier nous renseignent sur la qualité des soins qu'il prodigue à l'Hôtel-Dieu. Une lettre de Denonville au ministre de la Marine, le 6 novembre 1687, est révélatrice. Il écrit qu'à Montréal :

*« il y a deux chirurgiens qui pour toute rétribution ont chacun quinze escus pour servir toute l'année par six mois qui leur sont donnez par le pauvre hospital... ils servent trop bien pour sy peu de chose, c'est pourquoy nous sommes obligez de vous demander de leur donner quelque chose de plus pour leurs services et pour soutenir leurs grosses familles ».*<sup>10</sup>

Il est à noter que, de 1675 à 1720, les Religieuses Hospitalières ont toujours rétribué deux chirurgiens qui desservait l'Hôtel-Dieu d'un montant de 200 livres par an. Martinet de Fonblanche a donc reçu ce montant annuellement jusqu'à son décès en 1701 et Forestier en a également profité jusqu'à son décès en 1717.

Un autre témoignage de la pratique médicale de Forestier auprès des Religieuses Hospitalières est rapporté par Sœur Marie Morin dans ses annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal. L'historienne écrit l'anecdote suivante au sujet de Sœur Le Jumeau, une patiente traitée par Forestier :

*« Sa santé était des meilleures qu'on ait vu ici. Elle n'a été arrêtée de maladie que deux fois pendant quarante-deux ans qu'elle a été dans cette maison. La première fut un abcès dans l'estomac, qui perça à l'extérieur, fort gros. Son ouverture était telle qu'on aurait pu y mettre le poing fermé. Monsieur Forestier, qui la pansa, ne pouvait assez exagérer son bon tempérament de guérir d'un mal si grand et dangereux à l'âge de quatre-vingt-deux ans ».*<sup>11</sup>

Marie Morin, commentant le deuxième arrêt par la maladie de sa consœur, ajoute :

*« Sept ans après, elle fut arrêtée par un grand flux... Quand nos médecins lui eurent fait tous les remèdes qu'ils crurent la pouvoir guérir et qu'elle eut gardé un régime conforme à son mal environ quinze jours sans que cela produisit aucun bon effet, elle demanda en grâce qu'on la laisse manger ce qu'elle aimerait le mieux ».*

En l'occurrence, elle mangea des prunes rouges sauvages et du lait caillé « *ce qui pourtant guérit notre chère mourante* ». <sup>11</sup> Sœur Le Jumeau devait décéder le 20 mai 1709, à l'âge de 89 ans.

Les Religieuses Hospitalières ont toujours apprécié le travail de Forestier et son implication à traiter tous les patients de l'Hôtel-Dieu. Comme témoignage de leur appréciation, en 1708, elles n'hésitent pas à appuyer sa candidature au poste de chirurgien major du détachement des troupes de la Marine à Montréal. En effet, en 1708, après le décès du chirurgien major Pierre Baudeau, le poste est vacant. Il existe un différend entre le Gouverneur Vaudreuil et l'Intendant Raudot quant au candidat qui devrait occuper ce poste. Vaudreuil, avec l'appui des officiers de la Marine, veut que Joseph Benoist, chirurgien militaire de carrière, obtienne le poste, alors que Raudot, avec l'appui des religieuses de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général et du commissaire de la Marine, François Clairambault d'Aigremont, préfère la candidature d'Antoine Forestier qu'ils connaissent bien puisqu'il œuvre dans la colonie depuis 1665 et à l'Hôtel-Dieu depuis 1681. Forestier est nommé initialement, mais bientôt, suite aux pressions de Beauharnois, intendant à Rochefort, les autorités métropolitaines choisissent Joseph Benoist pour occuper ce poste. Louis XIV octroie le brevet de chirurgien major des troupes de la Marine le 14 août 1709, mais ce n'est qu'en octobre 1711 que Benoist rejoindra son poste en Nouvelle-France. Entre-temps, c'est Forestier qui occupe le poste. <sup>1</sup>

C'est pendant cette période que Forestier doit s'adresser aux tribunaux pour faire abolir une coutume qui se répandait parmi les officiers. En effet, les officiers des troupes voulaient se faire traiter gratuitement à domicile, eux et les membres de leur famille, par le chirurgien major. Si le chirurgien major était tenu de traiter gratuitement les officiers lors de leur hospitalisation, il n'était pas tenu de le faire à leur domicile. Forestier refusait de le faire. Le 24 avril 1711, le tribunal tranche en faveur de Forestier et, à partir de ce moment, sauf pendant leur séjour à l'hôpital, les officiers doivent payer des honoraires comme tout le monde pour être traités à domicile. <sup>7-8</sup>

### **FORESTIER, propriétaire foncier**

Le 6 novembre 1670, quelques jours avant son mariage, Antoine Forestier acquiert de Madeleine Martin une terre située dans l'île de Montréal. <sup>12</sup> Le 6 juin 1672, c'est une autre terre située dans l'île de Montréal, à la Pointe-Saint-Charles, sur la rivière Saint-Pierre, qu'il achète de Nicolet Milet dit Lebauceron et de son épouse, Catherine Lorion. <sup>13</sup> Le 24 février 1684, le

Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, seigneur et propriétaire de l'île de Montréal, assisté du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, lui concède une terre dans le quartier Sainte-Marie dans l'île de Montréal.<sup>14</sup> Le 15 avril 1687, ses beaux-parents lui lèguent une partie de leur terre qu'ils possèdent à Montréal.<sup>15</sup> Le 9 novembre 1695, il achète de son beau-frère, Robert Lecavelier dit Deslauriers, une partie de sa terre située au niveau de la rue Notre-Dame, à l'intérieur des murs de la ville de Ville-Marie.<sup>16</sup> Le 7 juillet 1698, il vend un emplacement situé sur la rue Notre-Dame à Étienne Vollant de Radisson, un commerçant de Ville-Marie.<sup>17</sup>

### **Statut social de FORESTIER**

Antoine Forestier, selon Ahern, fut considéré comme un des médecins les plus en vue à Montréal. Son rôle dans la société montréalaise fut certainement des plus importants quand on considère son travail comme médecin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, son implication médico-légale et sa fonction comme chirurgien major, même si ce travail ne fut qu'intérimaire en attendant l'arrivée de Joseph Benoist.

On peut également juger de son intégration à la société montréalaise par le nombre de fois où lui et son épouse ont agi comme parrain et marraine, soit plus de soixante fois, selon les registres des baptêmes. Très souvent, le couple était demandé pour être dans les honneurs par leurs concitoyens les plus influents. Que ce soit à l'occasion de son mariage ou à l'occasion du baptême de ses dix-huit enfants, les témoins de ces événements sont très souvent choisis parmi les membres dirigeants de Montréal ou parmi les confrères chirurgiens. Il fut également marguillier de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

### **Décès d'Antoine FORESTIER**

Le 7 novembre 1717, à l'âge de 72 ans, après une carrière des plus remplies, Antoine Forestier décède à Montréal où il est inhumé. Le service a lieu à l'église Notre-Dame. Son épouse décédera le 27 janvier 1719. Son testament aura été dicté au notaire M. Lepailleur de LaFerté deux jours plus tôt, soit le 25 janvier 1719. Trois de ses garçons embrasseront le métier de chirurgien.

### **RÉFÉRENCES**

1. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Thèse de Doctorat en Histoire, p. 569. Université Laval, Québec 1994.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 235. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

3. Séguin RL. *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*. p. 258 et seq. Collection Connaissance. Leméac, Montréal 1972.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 3, 5, 6, 13 et 14. Montréal 1980.
5. *Grefte du notaire Benigne Basset dit Deslauriers*. Montréal. 3 novembre 1670.
6. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 223-226. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
7. Abbott ME. *History of Medicine in the Province of Quebec*. p. 20. The Macmillan Co. of Canada Ltd, 1931.
8. Boissonnault CM, Forestier A. *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. II, p. 234. Les Presses de l'Université Laval 1966.
9. *Grefte du notaire Claude Mauge*. Montréal. ANQ-M, CN 601-280. 20 août 1681.
10. *Lettre de Denonville au Ministre, 6 novembre 1687*. AC, Série C<sup>11</sup>A, vol. 9, Folio 4r-4v.
11. Morin M. *Histoire simple et véritable*. Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659-1725. p. 227. Édition critique par Ghislaine Legendre. Les Presses de l'Université de Montréal 1979.
12. *Grefte de Benigne Basset dit Deslauriers*. Montréal. 6 novembre 1670.
13. *Grefte de Benigne Basset dit Deslauriers*. Montréal. 6 juin 1672.
14. *Grefte de Benigne basset dit Deslauriers*. Montréal. 24 février 1684.
15. *Grefte du notaire P. Cabazié*. Insinuations de la Prévoté de Montréal. 15 avril 1687.
16. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 9 novembre 1695.
17. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 7 juillet 1698.
18. *Grefte du notaire M. Lepailleur de LaFerté*. Montréal. 25 janvier 1719.

### **FORESTIER, Antoine-Bertrand**

Antoine-Bertrand Forestier est né à Montréal le 30 août 1687.<sup>1</sup> Il est le fils d'Antoine Forestier, maître chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et de Marie-Madeleine Lecavelier.<sup>2</sup> Baptisé avec le prénom de Bertrand, il semble avoir utilisé de préférence le prénom d'Antoine dans les actes officiels, d'où la confusion fréquente avec son père.

Il épouse Élisabeth Camoin à La Rochelle en France, le 7 avril 1712.<sup>3</sup> Il est alors âgé de 25 ans. Nous ignorons le motif de son séjour en France. Cependant, ce séjour a été suffisamment long pour qu'il rencontre Élisabeth, qu'il la convainque de se marier et de venir habiter en Nouvelle-France. Était-il à faire son apprentissage en chirurgie? La chose est bien possible. On



doit se rappeler qu'à cette époque, soit de 1708 à 1711, son père faisait fonction de chirurgien major à Montréal, et qu'il était appuyé par l'intendant Raudot et les autorités métropolitaines, d'où une certaine facilité à obtenir des autorisations de passage sur les vaisseaux du roi.

Le couple s'installe à Montréal où l'on retrouve des témoignages officiels de leur présence, le 29 avril 1719, alors qu'Antoine-Bertrand est parrain d'Élisabeth Brossard. Le couple aura quatre enfants dont trois décéderont à la naissance, soit Louis-Antoine (né le 3 novembre 1723 et décédé le 5 novembre), Marguerite-Élisabeth (née le 23 décembre 1724 et décédée le 24 décembre), Antoine (né et décédé le 13 décembre 1725). Catherine, née le 26 août 1727, décédera noyée à l'âge de 8 ans et sera inhumée à Saint-François de l'Île Jésus le 7 avril 1735.<sup>1</sup>

Le couple est bien intégré à la société montréalaise et, à plus de vingt-six reprises, ils sont sollicités pour être parrain ou marraine des enfants de leurs concitoyens. Ils assistent et sont témoins à plus de dix mariages, dont celui du chirurgien de Montréal Joseph Istre à Élisabeth Forestier, sœur d'Antoine-Bertrand, et à ceux de ses deux frères Pierre et Jean-Baptiste Forestier, tous deux chirurgiens.<sup>1</sup>

Tout comme son père, Antoine-Bertrand Forestier a souvent été demandé comme expert médico-légal dans la juridiction de Montréal. Son nom est mentionné à de multiples occasions dans les jugements et délibérations du Conseil supérieur. Dans plusieurs actes officiels, il signe comme chirurgien juré. Sa réputation était excellente mais, comme le remarque Moogk, Ahern exagère quand il écrit qu'il était *le principal chirurgien de son temps* à Montréal.<sup>3</sup> Ahern l'a sûrement confondu avec son père et a oublié des chirurgiens aussi réputés que Pierre Puybureau de l'Hôtel-Dieu et Joseph Istre, beau-frère d'Antoine-Bertrand.

Si son père avait su devenir un propriétaire foncier relativement important à Montréal, il semble bien qu'Antoine-Bertrand ne possédait pas les mêmes qualités d'homme d'affaire. Moogk nous raconte les déboires d'Antoine-Bertrand et de son épouse lors de la construction d'une maison qu'ils entreprirent de bâtir, en 1729, sur la rue Notre-Dame. Cette maison était située sur un emplacement qu'ils avaient acheté de sa sœur Élisabeth et son mari, le chirurgien Joseph Istre.<sup>5</sup> Le couple contracta des dettes énormes pour l'époque. Ils empruntèrent 1480 livres à Jean-Baptiste Boucher pour la mise en chantier des travaux de construction, 3600 livres à Jacques et Louis Charly pour les matériaux et 600 livres à François Montfort pour terminer les travaux.<sup>6-7</sup> Son passif excédait même ces montants et, de 1641 à 1741, le couple fut poursuivi

constamment pour dettes. Dès 1735, la maison fut l'objet d'une saisie. La vente judiciaire rapporta 5500 livres qui furent partagées à ses créanciers.<sup>3</sup>

Antoine-Bertrand Forestier devait décéder à Montréal, le 24 juin 1742, à l'âge de 58 ans. Son inhumation eut lieu le 25 juin 1742 à l'église Notre-Dame. Son beau-frère Joseph Istre était témoin à cette cérémonie. Élisabeth Camoin, son épouse, était sa seule héritière, mais elle héritait de beaucoup plus de dettes que de biens.<sup>2</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 24, 25, 26 et 28. Montréal 1980.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV, p. 60 et 63. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Moogk PN. *Forestier (Foretier, Fortier), Antoine-Bertrand*. *Dictionnaire biographique du Canada*. Les Presses de l'Université Laval. Vol III, p. 236. Québec 1966.
4. Ahern M & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 227. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
5. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. 10 août 1729.
6. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. août 1729.
7. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault*. Montréal. 16 mars 1730.

## FORESTIER, Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Forestier est né à Montréal le 16 novembre 1688.<sup>1</sup> Il est le fils d'Antoine Forestier, maître chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et de Marie-Madeleine Lecavelier.<sup>2</sup>

On ignore où il a fait son apprentissage pour devenir chirurgien, est-ce auprès de son père à l'Hôtel-Dieu, est-ce en France? Nous l'ignorons. Un fait semble assuré, Jean-Baptiste Forestier a été longtemps près des militaires et à leur service, tout comme son père qui, de 1709 à 1711, a été chirurgien major des troupes de la Marine à Montréal. Déjà, le 21 juillet 1709, alors qu'il n'est pas encore âgé de 21 ans, il est parrain de Marie-Louise Mengui, la fille de Jean Mengui Lachaussée, soldat de la compagnie de M. Lamothe.<sup>1</sup>

Le 11 avril 1712, soit à l'âge de 23 ans, il s'engage par acte notarié chez le notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin en qualité de chirurgien militaire auprès de François de Laforest, écuyer et capitaine des troupes du détachement de la Marine et commandant pour le Roi du Détroit du Pontchartain.<sup>3</sup> Il part donc pour Détroit et confie ses biens et ses affaires à Louis Lecavelier, son procureur et son oncle.

Pendant son séjour au fort Pontchartain du Détroit du lac Érié, le chirurgien Forestier semble avoir été très actif comme chirurgien et comme commerçant. En moins de deux ans il engage cinq voyageurs pour faire le commerce de la traite des fourrures : Pierre Ablin,<sup>4</sup> Pierre Gagné,<sup>5</sup> Pierre Leboeuf,<sup>6</sup> François-Xavier Bresliou<sup>7</sup> et Albert Bosne.<sup>8</sup> Il forme une société avec Paul Chevalier, lui-même un voyageur.<sup>9</sup> Par son procureur, Louis Lecavalier, il emprunte des sommes d'argent à Dominique Nafrechoux, commerçant de Montréal, qui le fournit également en équipement et en nourriture nécessaires pour leur commerce.<sup>10</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 1713, par son procureur, Louis Lecavalier, Forestier vend une part de permission pour le commerce de la traite pour le fort de Pontchartrain à Cécile Caton et Jacques Campot, son époux.<sup>11</sup> Le 12 juin 1713, Forestier et Chevalier indemnisent le commerçant Nafrechoux.<sup>12</sup>

Après son retour à Montréal, ce militaire célibataire aime toujours l'aventure et les voyages. Il est populaire auprès de ses concitoyens et des membres de sa famille. Il est demandé fréquemment pour être parrain des nouveau-nés. Le 19 juillet 1720, il est parrain de Robert Cavelier à Montréal. Le 16 août 1721, il est parrain de Laurent Roy à Québec. Le 28 mars 1722, c'est à Laprairie qu'on le retrouve comme parrain de Marie-Catherine Detaillis. C'est également dans cette municipalité que, le 29 janvier 1725, il assiste au mariage double des frères Jacques et Jean-Baptiste Lafontaine à Marie-Anne Sénécal et Catherine Bourdeaux. Quelques années plus tard, le 7 novembre 1731, il est de retour à Québec pour être parrain de Marguerite-Amable Beaudry et il y reviendra le 22 septembre 1732 pour être parrain de Jean-Marie Morin. Entre-temps, le 19 juin 1732, à Montréal, il est parrain de Marie-Angélique Boutin. L'année suivante, le 20 avril, il est parrain de Jacques Deganier à Montréal.

À 49 ans, il décide de s'assagir et de prendre femme. L'élue est Louise Boucher de Grosbois de Boucherville, fille d'Ignace Boucher de Grosbois, écuyer et officier dans les troupes du détachement de la Marine. Le mariage est célébré dans la paroisse de la Sainte-Famille-de-Boucherville, le 27 novembre 1737. La mariée est âgée de 39 ans. Si l'on se fie à l'importance des témoins de la cérémonie, il s'agit d'un mariage célébré avec pompes. Dans l'assistance et

signataires de l'acte, on note le chirurgien Joseph Istre, son beau-frère, Pierre Boucher, écuyer et seigneur de Boucherville, Boucher de Laperrière, écuyer et chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis et capitaine du détachement de la Marine. Le couple s'installe à Montréal et n'aura pas d'enfant.

Dans les années qui suivent, la ronde des baptêmes et des mariages se poursuit, mais on note qu'à partir de 1740, la profession de chirurgien n'est plus mentionnée dans les actes officiels où sa présence est signalée, et qu'occasionnellement il utilise le patronyme de Dulongpré.

Le 6 juin 1758, à l'âge de 60 ans, son épouse, Louise Boucher de Grosbois, décède et elle sera inhumée le lendemain dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Jean-Baptiste Forestier lui survivra encore quelques années, mais depuis longtemps il aura cessé de pratiquer la chirurgie.

#### RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 8, 13, 15, 18, 24, 28 et 37. Montréal 1980.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV, pp. 60 et 63. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 11 avril 1712.
4. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 16 avril 1712.
5. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 6 septembre 1712.
6. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 5 mai 1713.
7. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 2 juin 1713.
8. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 2 juin 1713.
9. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 5 mai 1713.
10. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 14 septembre 1712.
11. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 1<sup>er</sup> juin 1713.
12. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 12 juin 1713.

---

#### FORESTIER, Pierre

Pierre Forestier est né à Montréal le 4 juillet 1693.<sup>1</sup> Il est le fils d'Antoine Forestier, maître chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et de Marie-Madeleine Lecavelier.<sup>2</sup>

On connaît peu de choses sur la formation et la carrière de chirurgien de Pierre Forestier. On sait qu'il est le fils du chirurgien Antoine Forestier, qu'il est le frère de deux autres chirurgiens, Antoine-Bertrand et Jean-Baptiste. Il demeurait à Montréal et la première indication que sa profession était chirurgien est retrouvée dans un acte notarié passé devant le notaire M. Lepailleur de LaFerté, le 7 mai 1720. Dans cet acte, Pierre Forestier, chirurgien de Ville-Marie, reconnaît une obligation envers le marchand François Poulin de Francheville, également de Ville-Marie.<sup>3</sup> Il aurait alors été âgé de près de 27 ans.

Dans les actes de baptême et de mariage répertoriés par Charbonneau et Légaré, de 1712 à 1728, alors qu'à sept reprises il est parrain de nouveau-nés ou d'un jeune amérindien, en aucun temps la profession de chirurgien n'est mentionnée. La première mention en est faite le 2 novembre 1728 alors qu'il est parrain de Pierre Petit à Montréal.

Le 9 mars 1729, à l'âge de 35 ans, il épouse Geneviève Dorval. On régularise ainsi une situation de fait puisqu'un mois plus tard, le couple fait baptiser leur fils Étienne Forestier, né hors des liens du mariage trois ans plus tôt. Le 26 juillet de la même année, Étienne décédera à Montréal.

Trois ans plus tard, c'est au tour de Pierre Forestier de suivre son fils dans la tombe. Le 9 juillet 1732, à l'âge de 38 ans, il décède à Montréal. Au moment de son décès, Geneviève Dorval, son épouse, est enceinte de leur fils Pierre-François Forestier qui naîtra le 6 août 1732, soit moins d'un mois après sa mort. Cet enfant décédera à l'âge de 12 ans, le 22 juillet 1744, et sera enterré dans le cimetière près de l'église Notre-Dame de Montréal. Quelques mois auparavant, le 4 mai 1744, Geneviève Dorval, la veuve de Pierre Forestier et la mère de Pierre-François, avait convolé en justes noces avec Jean-Baptiste Barsalou.

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 13 et 24. Montréal 1980.
  2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. pp. 60 et 63. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  3. *Greffes du notaire M. Lepailleur de LaFerté*. Montréal. 7 mai 1720.
-

### **GAILLARD, Jean**

Jean Gaillard originaire d'Anjou, et chirurgien, arrive à Montréal vers 1661. Dans le greffe du notaire Bénigne Basset, daté du 4 décembre 1661, un acte notarié fait foi de sa présence et, dès le 7 octobre 1662, sous le nom de Jean Gailliard, il est parrain de Jean Bannes, fils de Jacques Bannes et de Jeanne Soquetodot. Le 5 novembre 1662, il s'engage par acte notarié chez maître Basset à défricher quatre arpents de terre. Le 24 novembre 1663, il est parrain de Louis Gervaise, fils de Jean Gervaise, concitoyen d'Anjou comme lui et d'Anne Archambault et, le 19 mars 1664, il est de nouveau parrain de Joseph Aubuchon, fils de Jean Aubuchon et de Marguerite Sédilot.

Lors du recensement de 1667, il demeure à Montréal et il est chirurgien, célibataire, âgé de 50 ans et vit seul.

Le 5 juillet 1667, on requiert son expertise médico-légale pour élucider la mort suspecte de David Treuillard dit Lapointe, décédé subitement à la Pointe-Saint-Charles. Comme on avait trouvé du sang sur tout le corps et sur les vêtements du défunt, on demande au chirurgien son opinion sur ce décès. Jean Gaillard examine le corps et conclut que le décès est dû à une « *fluxion de poitrine* » et qu'il connaît bien le défunt puisqu'il l'a traité depuis six mois pour cette longue maladie. Suite à cette déclaration du chirurgien Gaillard, Charles d'Ailleboust, écuyer, sieur des Muceaux, juge civil et criminel de l'île de Montréal, a rédigé le procès-verbal qui fut signé également par Migeon de Branssat, Jean Gaillard et Bénigne Basset.

Sœur Maria Mondoux écrit qu'il est sur la liste des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1672 à 1680 et, selon Maude Abbott, il semble avoir succédé à Étienne Bouchard et à l'abbé Gabriel Souart comme chirurgien de cette institution. On a bien peu de détails sur les services rendus par ce chirurgien aux patients de l'Hôtel-Dieu suite à la destruction des documents lors de l'incendie de l'hôpital en 1695.

Les derniers documents officiels relatifs à son séjour à Montréal datent donc de 1667. Cependant, selon Massicotte, douze ans plus tard, le 7 août 1679, dans le registre des audiences, on mentionne le nom d'un certain Christophe Gaillard, chirurgien, absent du pays depuis neuf ans et dont on est sans nouvelles. Son créancier, Charles Lemoyne exige qu'une estimation de ses biens soit faite et propose la nomination de Jean Aubuchon comme curateur. Le 2 décembre 1680, un acte notarié de Maugue parle d'un Louis Gaillard, chirurgien *depuis longtemps parti du*

*pays et tenu pour mort ou péry*. La maison et son emplacement ont été vendus juridiquement à Charles Lemoyne, mais André Trajot, cousin et seul héritier connu de l'absent, veut recueillir sa succession. Le supérieur du Séminaire et des seigneurs de Montréal sont d'accord avec cette demande. Le cousin a gain de cause et reçoit le prix de la maison, soit 357 livres et 2 sous.

Selon Massicotte, Jean, Christophe et Louis seraient une seule et même personne. Nous ne sommes pas d'accord avec cette affirmation. En effet, nous croyons que cette confusion entre Jean, Christophe et Louis est due à une erreur de la part des scribes; on aurait dû écrire Jean Gaillard et non Christophe ou Louis en parlant de ce chirurgien absent du pays depuis plusieurs années. Par contre, nous croyons que Christophe et Louis Gaillard sont une seule et même personne et qu'il s'agit bel et bien de Christophe Gaillard dit Le Prieur, un migrant originaire de la Loire et embarqué sur le *Saint-Nazaire* le 30 avril 1653, avec la Recrue de 1653, comme colon et défricheur. C'est ce même Christophe Gaillard dit le Prieur qui, par acte notarié passé le 21 mai 1694 devant le notaire Adhémar, vendait aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph la terre de Sainte-Marie, soit quarante-quatre arpents en superficie.

#### RÉFÉRENCES

1. Abbott ME. *History of Medicine in the Province of Quebec*. p.19. The Macmillan Company of Canada 1931.
  2. Ahern MJ et Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. p. 239 Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
  3. Basset B. *Greffe : Procès-verbal d'examen d'un cadavre par le juge d'Ailleboust et le chirurgien Gaillard*. 5 juillet 1667.
  4. Charbonneau H. et Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal 1980.
  5. Ducharme J. *Les revenus des Hospitalières de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle*. pp. 230-231 dans : L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973, Les Cahiers du Québec, Hurtubise HMH, Montréal 1973.
  6. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, les médecins, etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923 p. 133.
  7. Trudel M. *La population du Canada en 1663*. p.302. Fides 1973.
  8. Trudel M. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. pp. 417 et 565. Éditions de l'Université d'Ottawa 1973.
-

### **GALOPPE, Claude**

Claude Galoppe est arrivé en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières en 1665. Il est capitaine du régiment de Carignan et chirurgien militaire. En novembre 1666, on retrouve son nom dans les archives judiciaires, selon Massicotte.<sup>1</sup> Le 5 mars 1667, il fait fonction de médecin légiste lors de l'étude du décès de François Poisson, mort *gelé sur une traïsne* à l'occasion d'une expédition de chasse avec Charles des Maignoux, sieur de Laleu et soldat de la compagnie de Galoppe.

Le 31 mai 1667, à Montréal, il est témoin au mariage de deux compatriotes, Louis Marie, de la région de la Loire, et Mathurine Goard, de Paris.<sup>2</sup> À la fin de l'expédition du régiment de Carignan en 1668, il semble être retourné en France avec le rapatriement de son unité.

### **RÉFÉRENCES**

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 134.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5. Montréal 1980.

### **GAMELAIN ou GAMELIN dit LAFONTAINE, Michel**

Michel Gamelain dit Lafontaine est né en 1640 selon le recensement de 1667. Il est le fils de Michel Gamelin, marchand de vins et de Françoise Bélanger de Saint-Saturnin de Blois, en Orléanais, France. Maître-chirurgien, il devint seigneur de Saint-Anne en 1667. Son nom apparaît pour la première fois dans les archives des Trois-Rivières à l'occasion de son contrat de mariage, le 16 novembre 1661, avec Marguerite Crevier. Cette dernière est la fille de Christophe Crevier, Sieur de la Meslé. Elle n'est âgée que de 18 ans, mais, à l'âge de 12 ans, elle avait déjà épousé Jacques Fournier. Ce mariage fut annulé en 1659 et Fournier se maria de nouveau en 1663.

Le contrat de mariage du couple Gamelain-Crevier fut rédigé aux Trois-Rivières par le notaire Séverin Ameau, tabellion-greffier, le 10 octobre 1661. Dans ce contrat, Gamelain est dit *maistre-chirurgien* d'où l'on peut conclure qu'il a fait son apprentissage en France, puisqu'il n'avait que 21 ans lors de son mariage. Par ce mariage, il devenait le beau-frère de Pierre Boucher, le fondateur de la ville de Boucherville. Gamelain demeura chez ses beaux-parents au Cap-de-la-Madeleine, de la date de son mariage jusqu'au 15 août 1662, alors qu'il obtint une



concession au Cap. Cinq enfants sont issus de ce mariage, le premier en 1663 et le dernier en 1677, soit leur seule fille, Françoise, qui, en 1695, épousa Claude Pinard, fils de Louis Pinard, chirurgien à Trois-Rivières. Le contrat de mariage fut passé devant le notaire Pottier, le 14 mars 1695.

Deux documents permettent de dire qu'il a pratiqué son art pendant un certain temps aux Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine. Sa vie fut des plus mouvementées. Les débuts de sa pratique aux Trois-Rivières ne furent pas des plus faciles. En effet, dès 1661, à deux reprises, il eut à comparaître en justice contre le chirurgien Louis Pinard. Ce dernier n'hésitait jamais à faire appel à la justice quand ses intérêts étaient en jeu, comme en font foi les registres des cours civiles et criminelles de Trois-Rivières entre 1660 et 1665. Pinard redoutait la concurrence de ce *jeune confrère* nouvellement arrivé et, le 22 janvier 1661, les registres rapportent ce qui suit :

*« Par devant nous Jacques Le Neuf Escuyer, sieur de la Poterie, ont comparu Michel Gamelain dit Lafontaine contre Louis Pinard, tous deux chirurgiens, ledit sieur de Lafontaine demandant paiement de la somme de dix-sept livres pour le traitement de la maison de la veufve de LaFramboise dont ledit sieur Pinard se porte garant, lequel demande les partyes produites par le demandeur être modifiées et ont produit la taxe de Québec. Partyes ouyes, avons ordonné qu'ils écriraient de part et d'autre à Québec pour avoir le règlement des dites partyes et mémoire par le sieur Madry chirurgien, à la première occasion concernant le mémoire pour ladite veufve LaFramboise ».*

En somme dans cette cause, Pinard n'avait eu qu'à se défendre, Gamelain ayant été le demandeur. Mais Pinard contre-attaque et le 30 avril de la même année, on retrouve les deux lascars devant les tribunaux. Cette fois-ci Pinard demande :

*« Par requeste que Michel Gamelain dit Lafontaine aussi chirurgien ne luy oste ses pratiques ny ses payements et demandant à ce que ledit Lafontaine n'eust à rendre un fusil qu'il a eu en gage d'un sauvage qu'il aurait pansé et médicamenté onze jours avant le sieur de Lafontaine, desquelles choses il prétend le paiement avant qu'il rende ledit fusil en lui payant trois castors que ledit sauvage luy a promis payer pour ses peines, salaires et vacations. Sur quoy avons ordonné que le sieur de Lafontaine auparavant que de délivrer ledit fusil sera payé trois castors par ledit sauvage ou par autre personne qu'il dira et demeurera saisy ledit sieur de Lafontaine dudit fusil jusques à ce que par nous soit*

*ordonné, attendu l'arrest fait sur iceluy par ledit Pinard, lequel fera approcher le sauvage pour se faire payer de ses peines et vacations et chargé à luy et à l'autre de n'entreprendre rien sur leurs pratiques ».*

En 1662, on retrouve également la signature de Gamelain dans l'Album de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières parmi celles des premiers résidents de cette cité. La saga judiciaire entre Gamelain et Pinard se poursuit, comme en témoignent les Jugements et Délibérations du Conseil Souverain du 14 novembre 1663 (vol. 1, p. 56). Les deux chirurgiens se retrouvent encore en conflit. Cet épisode mérite d'être cité. En 1663 le chirurgien Louis Pinard qui, plus tard, allait devenir le beau-père de Françoise, la fille de Gamelain, présenta une requête au Conseil Souverain pour obtenir une augmentation de gages *pour assister en son art la garnison dudit lieu des Trois-Rivières*. La réponse du Conseil Souverain fut la suivante :

*« Concernant la pétition présentée par le dénommé Pinard, chirurgien aux Trois-Rivières, demandant une augmentation des gages pour travailler à la garnison de ladite location des Trois-Rivières, il est ordonné que si ledit Pinard n'est pas content et satisfait de ses 150 livres de gages pour panser les plaies et fournir les médicaments aux soldats de la garnison des Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine, Lafontaine Gamelain, chirurgien auxdits Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine serait bien satisfait des gages et appointements dudit Pinard pour panser les plaies et préparer la médication pour ladite garnison ».*

Craignant que la concurrence avec Pinard ne devienne trop dure ou par appâts du gain, Gamelain semble avoir changé de cap et avoir orienté sa vie vers une carrière beaucoup plus aventureuse.

Sur les conseils de sa belle-mère, madame de la Meslé, alors veuve de Christophe Crevier, avec l'appui de ses beaux-frères, Gamelain mit ses connaissances pharmaceutiques et sa science des médicaments au service d'une industrie beaucoup plus pratique et payante que la chirurgie : la fabrication et le commerce de l'eau-de-vie. Il commença à fabriquer de la bière qu'il échangeait aux Indiens contre des fourrures. On doit dire que ce commerce avec les Indiens était très florissant dans la région des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, comme en font foi les nombreuses enquêtes et différents procès rapportés par Douville dans son article intitulé *L'épopée des petits traiteurs*, publié dans Les Cahiers des Dix (Vol XIV, 1949). Gamelain était

impliqué à fonds dans ce trafic et, le 20 juin 1667, le Conseil Souverain le condamna comme *traiteur d'eau-de-vie*, métier qu'il exerça jusqu'à la fin de sa vie. Il menait la vie des coureurs des bois. Lui et ses hommes voyageaient continuellement entre le Cap-de-la-Madeleine et le poste de traite de l'île Sainte-Anne, soit une distance d'environ dix lieues. Ce trajet était fait, en hiver, soit en raquettes, soit en traîneaux tirés par des chiens. Les incidents étaient fréquents au cours de ces voyages toujours accompagnés de beuveries et de querelles sanglantes. Lors d'un de ces voyages, le long de la rivière des Trois-Rivières, il fut lui-même mordu au bras et à la jambe par un Indien.

Il possédait deux cabanes, l'une dans l'île Saint-Ignace et l'autre à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne. Ces deux cabanes furent fréquemment le site de scènes disgracieuses provoquées par l'alcool qu'il faisait boire aux Indiens pour qu'ils cèdent leurs fourrures à meilleur prix. Cette tâche lui était d'autant plus facile qu'il parlait couramment la langue des indigènes de la région. En 1667, malgré ses incartades notoires et bien connues des autorités qui fermaient les yeux, et même après sa condamnation, il obtint, grâce à une concession de l'intendant Jean Talon, la seigneurie de l'île de Sainte-Anne. Cette île allait devenir l'île Saint-Ignace. Il développa peu cette seigneurie malgré l'établissement de quelques colons sérieux. Il s'en servit surtout comme d'un poste de traite et de commerce de fourrures. On peut retrouver une biographie détaillée de Gamelain dans le volume intitulé *Les Premiers Seigneurs et Colons de Saint-Anne-de-la-Pérade* écrit par Douville et publié aux Trois-Rivières en 1946.

À partir de 1664, on ne retrouve plus de trace de Gamelain comme chirurgien dans les archives de Trois-Rivières, sauf pour soigner ou panser à l'occasion ses compagnons de voyage de traite et les Indiens blessés lors des rixes.

Le 29 septembre 1670, Gamelain vendit sa seigneurie à deux officiers du régiment de Carignan-Salières, Edmond de Suève et Thomas de Lanouguère par acte passé devant le notaire Duquet à Québec. Il continua d'y demeurer et poursuivit son commerce de fourrures. Il encourageait même ses anciens censitaires coureurs des bois à faire la traite dans les pays d'en haut et achetait le surplus des récoltes de ceux qui cultivaient la terre. Ces manœuvres lésaient beaucoup les intérêts des nouveaux seigneurs.

Dès 1670, on le retrouve comme chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il aurait pratiqué son art façon occasionnelle jusqu'en 1674, selon Sr Maria Mondoux dans son volume intitulé

*L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal.* Nous ne possédons aucun autre document de son passage dans cette institution, les archives de l'hôpital ayant été détruites lors de l'incendie de 1695.

Après cette date, on perd sa trace. On ne retrouve pas son acte de décès. Il semble être décédé relativement jeune, à peine âgé de 36 ans, soit en 1676 ou au début de 1677, année de la naissance de Françoise, son dernier enfant, puisque, dès le 27 février 1677, Marguerite Crevier, veuve de Gamelain, par un acte du notaire Duquet, reconnaissait devoir à Charles Bazire la somme de 500 livres *pour pur et loyal prêt à elle fait par le sieur Bazire depuis son veuvage ainsi qu'elle l'a reconnu.* Sa nouvelle carrière ne semble donc pas l'avoir enrichi. Son épouse se remaria pour une troisième fois, le 21 août 1683, à François Renou dit Lachapelle, à Boucherville et, selon Ahern, elle prit époux pour une quatrième fois après le décès de Renou.

#### RÉFÉRENCES

1. Ahern MJ et Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada.* pp. 239-240. Québec, 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
2. Boissonnault, Charles-M. *Dictionnaire biographique du Canada.* Vol. 1, pp. 329-330. Les Presses de l'Université Laval, 1966.
3. Desjardins É, Lapointe-Manseau L. *Les chirurgiens de Ville-Marie.* Union Méd. Canada ; Tome 102, pp. 1937-8, Sept. 1973.
4. Douville R. *Les Premiers Seigneurs et Colons de Sainte-Anne de-la-Pérade* (biographie de Michel Gamelain dit Lafontaine) Trois-Rivières, 1946.
5. Douville R. *L'épopée des petits traiteurs.* Les Cahiers des Dix, Vol. XIV, pp. 41-63, 1949.
6. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français.* Les Cahiers des Dix. Vol. XV, pp. 81-128, 1950.
7. Massicotte, EZ. *Les chirurgiens, les médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français.* RAPQ 1922-1923, pp. 131-155.
8. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* Vol I, p. 250 et Vol IV, pp. 165-166, 1887. Édition Élysée, Montréal 1975.

---

#### GASCHET, René

René Gaschet est originaire de Poitiers en France de l'Ouest où il est né vers 1667. Il est le fils de Pierre Gaschet et d'Hélène Bourgina demeurant dans la paroisse Notre-Dame de Poitiers.<sup>1</sup> Il arrive en Nouvelle-France avant 1693 comme soldat et probablement comme aide chirurgien.<sup>2</sup>

En 1693, il est à Québec et sert de témoin dans plusieurs actes notariés dans le greffe du notaire Chambalon.<sup>3</sup>

### **René GASCHET à Québec**

Le 8 novembre 1693, sous seing privé, il s'engage pour une année comme garçon et apprenti chirurgien auprès de Timothée Roussel, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Québec, au salaire de 100 livres par an. Après quelques mois au service de Roussel, à la fin de 1693, Gaschet quitte le service de son maître Roussel, il se juge prêt à pratiquer la chirurgie. Roussel décide de le poursuivre en justice.<sup>3</sup> Le 5 février 1694, la prévôté de Québec décide en faveur de Gaschet et condamne Roussel à lui payer la somme de 25 livres pour les trois mois de service qu'il lui a rendus et libère Gaschet de son obligation de service comme garçon-chirurgien.<sup>4</sup> Roussel en appelle de la sentence auprès du Conseil Souverain qui rejette son appel et lui ordonne de payer la somme due à Gaschet.<sup>5</sup>

Dès le début du mois de mai 1694, Gaschet tombe malade et doit être hospitalisé comme patient à l'Hôtel-Dieu de Québec où il séjournera plus de quatre mois, soit jusqu'en août 1694.<sup>2</sup> À peine sorti de l'hôpital, il décide de se marier. Le 18 août 1694, le contrat de mariage avec Françoise Philippeau est passé devant le notaire Guillaume Roger et le mariage est célébré le 22 août 1694, en l'église Notre-Dame de Québec. Françoise Philippeau est veuve du marchand René Senard de Québec avec qui elle a eu six enfants. Le nouveau couple aura trois enfants et deux mourront à la naissance.

Deux semaines plus tard, sur les instances de Roussel, il est traduit en justice pour incompétence professionnelle. Gervais Baudoin, lieutenant de Félix de Tassy, premier chirurgien du roi Louis XIV, le juge inapte à pratiquer la chirurgie et conteste la décision de la prévôté. La cause est entendue devant la prévôté de Québec le 6 septembre 1694, et la sentence est rendue le lendemain, soit le 7 septembre 1694.<sup>6</sup> Avant de pouvoir pratiquer la chirurgie en Nouvelle-France, Gaschet devra se soumettre à un examen devant Timothée Roussel et en présence du procureur du roi. Il semble bien qu'il ait passé cet examen avec succès puisqu'il s'installe à Québec en 1694 et pratique la chirurgie jusqu'à la fin de 1698.<sup>7</sup>

En consultant les actes officiels de cette période, on constate que Gaschet s'est intégré rapidement à la haute société québécoise.<sup>2</sup> Le 26 janvier 1696, à la naissance de son fils Charles-François, le gouverneur Frontenac assiste au baptême en présence également du notaire Charles

Monsignac. La paix semble maintenant être revenue avec le chirurgien Roussel. En effet, à l'occasion de la naissance de ses jumeaux de Gaschet, Louis et Marguerite, le 14 décembre 1696, la marraine de Louis est Geneviève Roussel, l'épouse de Timothée Roussel. Le parrain de Marguerite est le chirurgien Henri Bélisle, époux de Catherine Desmony, fille de Jean-Baptiste Desmony qui a remplacé Gervais Baudoin comme lieutenant du premier chirurgien du roi à Québec. Malheureusement, les deux enfants devaient mourir le lendemain, soit le 15 décembre 1696.

Dans la période comprise entre 1695 et 1698, Gaschet est impliqué dans plusieurs procès qui l'obligent à témoigner devant le Conseil Souverain et la Prévôté de Québec. Il en gagne quelques-uns, mais en perd quelques autres. Gaschet semble très doué pour intenter des procès à ses concitoyens.

En janvier 1697, les affaires de Gaschet semblent en très mauvais états, et le Conseil Souverain lui émet un bref de saisie de ses biens en garantie pour une somme de 62 livres et 10 sols qu'il doit à Joseph Prieur. Le 1<sup>er</sup> février 1697, soit à peine deux mois après la naissance et la mort de ses jumeaux, Françoise Philippeau, son épouse âgée de 33 ans, est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu où elle décède après dix-neuf jours d'hospitalisation. Elle est enterrée dans le cimetière de l'hôpital. Brisé par le chagrin suite à la mort de son épouse et de ses enfants et écrasé par ses déboires financiers, Gaschet décide de venir tenter sa chance à Montréal.

### **Séjour de René GASCHET à Montréal**

René Gaschet pratique la chirurgie à Montréal à partir de 1698. Mais, dès son arrivée à Montréal, Gaschet commence à avoir des problèmes, alors qu'il poursuit en justice M. D'Ailleboust des Muceaux, un des fils de Charles-Joseph d'Ailleboust des Muceaux qui avait été gouverneur intérimaire de Montréal et juge civil et criminel de Montréal. Massicotte narre avec quelques détails cet épisode.<sup>10</sup> Le 9 mars 1699, René Gaschet, chirurgien de Montréal, s'adresse au procureur du roi et lui raconte que la veille, un dimanche, à 6 h du soir, il était au-devant de sa boutique sur la Place d'Armes, près de l'Hôtel-Dieu, lorsque M. D'Ailleboust des Muceaux, sans aucune raison *le maltraita de coups de poings et de pieds, le frappa aussi d'un morceau de bois et voulut même tirer son épée contre le suppliant*. Le procès dura longtemps.

Malgré ses démêlés avec ses nouveaux concitoyens, Gaschet décide de s'installer à Montréal et, le 11 mai 1699, il loue, du commerçant Jacques Lemoyne, un emplacement situé

sur la rue Saint-François.<sup>8</sup> Il décide également d'engager des apprentis-chirurgiens. Quelques mois plus tard, soit le 15 octobre 1699, il engage Pierre Godard comme garçon-chirurgien.<sup>9</sup> Le contrat est passé devant le notaire P. Raimbault. Le 29 décembre 1701, il engage son beau-fils, Jean Senard, comme garçon-chirurgien. Le contrat est passé également devant le notaire Raimbault.<sup>11</sup>

Gaschet ne semble pas être un bon administrateur, ses affaires ne vont pas trop bien. Le 20 avril 1702, devant le notaire Adhémar, il reconnaît devoir une somme d'argent à Charles de Couagne, un des marchands bourgeois les plus importants de Montréal.<sup>12</sup> Le 18 juin 1708, un ordre de la cour lui ordonne de payer 144 livres à Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny de Montréal pour un loyer non payé.<sup>7</sup>

En août 1708, alors qu'il demeure maintenant à la Pointe-aux-Trembles, les autorités du Séminaire de Saint-Sulpice, seigneurs propriétaires de l'île de Montréal, lui concèdent une terre située dans la cité Notre-Dame-des-Vertus qu'il s'empresse de louer à Nicolas Jolivet dit Lépine de Notre-Dame-de-Liesses.<sup>13</sup>

### **Retour dans la région de Québec et pratique du droit et du notariat**

En août 1710, il est de retour à Québec. Il demeure chez le charpentier Jacques Boutret.<sup>7</sup> Son séjour sera très court dans la capitale, puisque dès le 11 janvier 1711, Olivier Morel, membre du Conseil souverain et propriétaire de la seigneurie de la Durantaye (Saint-Michel de Bellechasse), le nomme juge et notaire de la seigneurie.<sup>14</sup> Ses démêlés avec la justice, aussi bien à Québec qu'à Montréal, l'avaient bien préparé pour ce nouvel emploi où il semble avoir beaucoup de succès, puisqu'un mois plus tard, Charles Couillard, seigneur de Beaumont, l'engage comme notaire de son domaine et, deux mois plus tard, c'est au tour de Madame de Villemur, seigneuresse de Bellechasse (Berthier aujourd'hui) de suivre son exemple.<sup>7-14</sup>

Tout en cumulant les fonctions de juge et de notaire, Gaschet a continué d'exercer le métier de chirurgien. Il a mieux réussi comme juge et notaire que comme chirurgien, bien que, dans les deux cas, il ait appris son métier beaucoup plus sur le tas que selon les voies conventionnelles. La prévôté de Québec lui a même conféré une commission de notaire en 1711 et, le 20 octobre 1728, à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, alors qu'il est témoin au mariage de Charles Couillard, seigneur de Beaumont, et de Marie-Madeleine Couillard, sa cousine, il signe en utilisant le titre de notaire royal.<sup>2</sup>

Dès 1712, il demeure à Saint-Vallier. En se basant sur les actes de baptême, de mariage et de sépulture, on voit qu'il fréquente la haute bourgeoisie de la région. Il assiste à de nombreux mariages comme témoin. Dans ces actes officiels, il ne signe plus comme chirurgien, mais comme juge et notaire. Bien que nous n'ayons pas retrouvé le contrat notarié ou l'acte de mariage, il a épousé Élisabeth Jincheros, avant 1729. En effet, à l'occasion du baptême de Christine Domitile Bilodeau, le 12 mai 1729, Élisabeth Jincheros, la marraine, est inscrite comme épouse de René Gaschet.<sup>2</sup>

C'est dans la municipalité de Saint-Vallier que, le 9 mars 1744, René Gaschet, à l'âge de 79 ans, décède d'hydropisie. Marque de la considération de ses concitoyens, on inscrit sur le certificat de décès qu'il est inhumé en présence de toute la paroisse.<sup>2</sup> Malgré sa bonne réputation, selon Michel Paquin, comme il avait quitté la chirurgie sans un sous vaillant, à sa mort, après plus de trente ans de notariat, sa situation financière ne s'était guère améliorée.<sup>14</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 254. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 1, 3, 5, 6, 9, 11, 13, 21 et 22. Montréal 1980-1988.
3. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial. Le corps médical aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Thèse de doctorat. p. 457. Département d'histoire, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec 1994.
4. *Registre de la Prévôté de Québec*, 5 février 1694.
5. *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*. Vol. III, p. 838.
6. ANQ-Q. T3-1. *Registre de la Prévôté de Québec*. Vol. 33, folio 108v-109r.
7. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 242-246. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
8. *Greffé du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 11 mai 1699.
9. *Greffé du notaire P. Rimbault*. Montréal. 15 octobre 1699.
10. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 139.
11. *Greffé de P. Rimbault*. Montréal. 29 décembre 1701.
12. *Greffé de A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 avril 1702.
13. *Greffé de P. Rimbault*. Montréal. 11 et 14 août 1708.



14. Paquin M, Gaschet R. *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. III, p. 254. Les Presses de l'Université Laval, Québec 1966.

### **GOISNEAU dit LASONDE, Charles**

Suite à une erreur de Tanguay qui cite qu'un Nicolas Goisneau, chirurgien, aurait été à Longueuil le 13 mai 1761,<sup>1</sup> Ahem reprend la même erreur.<sup>2</sup> Dans les actes notariés, tout comme dans les actes de baptême, mariage et sépulture, nous ne retrouvons aucune trace d'un Nicolas Goisneau qui aurait été chirurgien à Longueuil. Par contre, Charles Goisneau dit Lasonde était bel et bien un chirurgien qui pratiquait à Longueuil à cette époque.

Charles Goisneau dit Lasonde est originaire de la paroisse de Bonne du diocèse de Limoge en France. Il serait né en 1734. Il est le fils de Charles Goisneau et de Marguerite Dulac. Il arrive en Nouvelle-France avec les troupes de Montcalm en 1756 comme aide chirurgien militaire avec le régiment du Royal-Roussillon. Le premier témoignage de sa présence date du 25 décembre 1757 alors qu'il est parrain de Marie-Angélique Ménard à Longueuil. La marraine est Marie-Véronique Patenôte qui plus tard deviendra sa belle-sœur.

Le 21 janvier 1759, à Longueuil, il épouse Charlotte Patenotre.<sup>3</sup> En tant que militaire, Goisneau doit obtenir l'autorisation pour pouvoir se marier. Cette permission lui est accordée par M. le Chevalier de Bernest, commandant du deuxième bataillon du Royal-Roussillon, et visée par M. le Chevalier de Lévis et par M. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur Général de la Nouvelle-France. Le Grand Vicaire Mongolfier a accordé la dispense de deux bans. Son témoin est le sergent Hautebette dit Beauséjour du régiment du Royal-Roussillon.<sup>3</sup>

Le couple aura quatre enfants dont deux décéderont avant d'atteindre leur première année. À peine un mois après le mariage, le 3 février 1759, leur fils Pierre naît, mais il décédera quinze jours plus tard, soit le 18 février. Une autre enfant, Marie-Charlotte, naîtra le 12 août 1760 et décédera le 10 février 1761, à l'âge de six mois. Le 28 novembre 1761, Marie-Charlotte naîtra et sera baptisée également du nom de Marie-Charlotte. Enfin, un autre enfant, Charles, naîtra le 10 juin 1763.

Avant la capitulation de Montréal en septembre 1760, Charles Goisneau s'installe à Longueuil où il pratique la chirurgie. Le 17 avril 1760, il fait l'acquisition d'un emplacement

situé dans le bourg de la baronnie de Longueuil.<sup>4</sup> À partir de 1763, il est impliqué dans l'achat et la vente de terres, soit dans la censive de la baronnie de Longueuil, soit dans le village.<sup>5-6</sup> Le 15 mai 1765, le curé de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, Claude Carpentier, fondé de pouvoir de Deschambault, tuteur des Dames baronnes de Longueuil, lui concède une terre dans le second rang de la seigneurie de Beloeil.

Goisneau est intégré totalement à la société longueuilloise si l'on se fie au nombre de fois qu'il est sollicité pour être parrain des enfants qui naissent dans cette paroisse et au nombre de fois qu'il a été témoin au mariage de ses concitoyens. En utilisant le répertoire des actes de baptême jusqu'en l'année 1765, nous comptons qu'il a été parrain à plus de dix-sept reprises et a été témoin au mariage au moins à cinq reprises.

Lors du recensement de 1765 à Longueuil, Goisneau possède soixante arpents de terre et pratiquement pas d'animaux. Il ne possédait que deux cochons. Goisneau était donc installé définitivement à Longueuil et y restera jusqu'à sa mort en 1811.<sup>7</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV, p. 320. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 275. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Charbonneau H. et Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 42. Montréal 1988.
4. *Grefte du notaire F.-P. Cherrier*. Montréal. 17 avril 1760.
5. *Grefte du notaire F. Racicot*. Montréal. 10 août 1763, 1<sup>er</sup> septembre 1763 et 8 septembre 1764.
6. *Grefte du notaire F.-P. Cherrier*. Montréal. 16 mai 1764 et 6 février 1765.
7. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d'histoire de Longueuil. p. 18, 1997.

#### GONDARD, Jean-Baptiste-Barthélemy

Jean-Baptiste-Barthélemy Gondard est originaire de la paroisse de Saint-Lucien de la ville et du diocèse d'Arles, en Provence.<sup>1</sup> Fils de Charles Gondard et de Marie Roudeil, il est né en 1729. Il arrive en Nouvelle-France comme soldat et chirurgien militaire de la compagnie de Lusignan du détachement de la Marine.

Il décide de s'installer dans la région de Montréal et de prendre épouse. Le 27 décembre 1758, devant le notaire G. Hodiesne, il signe un contrat de mariage avec Marie Catherine Biron, fille d'Henri Biron, habitant, et de Catherine Goguet, de la cité de Saint-Joseph dans l'île de Montréal.<sup>2</sup> La future épouse est âgée de 19 ans et le futur de 30 ans. Le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Montréal, le 15 janvier 1759.<sup>3</sup>

Immédiatement après la démobilisation de Gondard en 1760, le couple va s'établir dans la paroisse Saint-Joachim-de-Pointe-Claire où Gondard pratique la chirurgie. Le 6 août 1762, Marie-Cunégonde, le seul enfant qu'ils auront, naît et est baptisée à Pointe-Claire.<sup>3</sup> Malheureusement, le 23 mai 1764, Marie-Catherine Biron, son épouse bien-aimée, décède à l'âge de 24 ans.<sup>3</sup>

Après le décès de son épouse, Gondard continue de pratiquer son métier de chirurgien à Pointe-Claire et fait également le commerce d'apothicaire, comme en fait foi la procuration qu'il signe, en août 1764, devant le notaire Simonnet en faveur de François Cazeau dit Deschamps, marchand droguiste de la ville de Bordeaux, en France.<sup>4</sup>

Le 23 janvier 1765, les autorités du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, propriétaires et seigneurs de l'île, lui concèdent deux emplacements portant les numéros 37 et 38 sur la rue Saint-Joachim dans le bourg de Pointe-Claire.<sup>5</sup> Après cette date, nous avons cessé de suivre la carrière et l'évolution de Gondard, le régime français étant terminé.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV, p. 320. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  2. *Grefte du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 27 décembre 1758.
  3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal, Vol. 37-38. Montréal 1988.
  4. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 10 août 1764.
  5. *Grefte du notaire L.-J. Soupras*. Montréal. 23 janvier 1765.
-

### **GOUDEAU, Louis**

Le premier chirurgien à Ville-Marie dont le nom est retrouvé dans les actes notariés de la colonie est Louis Goudeau. Son nom apparaît comme témoin au greffe du notaire Jean de Saint-Père le 4 janvier 1648. C'est le plus ancien acte notarié de Montréal. On ignore s'il n'était que de passage dans la colonie v. g. comme chirurgien de bateau, mais on ne trouve aucune trace de ses activités professionnelles dans la colonie où il semble bien ne pas avoir séjourné longtemps.

### **RÉFÉRENCES**

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Union Méd. Canada. Vol. 46, pp. 310-315, 1917
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, Médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 131, 1923.
3. Desjardins E. *Les origines de la chirurgie au Canada*. Union Méd. Canada. 94, pp. 1445-1448, nov. 1965.
4. Desjardins E. *Les chirurgiens de Ville-Marie*. Union Méd. Canada 102; 1931-1942, Sept. 1973

### **GUIBERT dit RAYMOND, Jean**

Jean Guibert dit Raymond est né dans la ville de Ladeve en Languedoc dans la paroisse de Saint-Sultan. Il est le fils de Raymond Guibert et de Catherine Durand.<sup>1</sup> Il est arrivé en Nouvelle-France comme chirurgien militaire. Il était chirurgien pour le Roi au fort de la Presqu'île et c'est à cet endroit qu'il a rencontré Marie Lepage qui allait devenir sa femme. Née à Montréal, elle demeurait au fort de la Presqu'île avec son père, Joseph Lepage, sa mère, Louise Denis, étant décédée quelques années auparavant.

Le 9 septembre 1757, un contrat de mariage était rédigé entre Jean Guibert dit Raymond et Marie Lepage. Ce n'est cependant que le 10 août 1760 que cet acte allait être déposé au greffe du notaire G. Hodiesne de Montréal. Malgré plusieurs recherches, nous n'avons pu retrouver la date du mariage.

Deux enfants sont issus de ce mariage, mais les deux sont décédés en bas âge : Jean-François Guibert dit Raymond est décédé le 26 mai 1759 à l'âge de 14 mois et Marie Guibert dit Raymond est décédée le 9 novembre 1759.<sup>2</sup>

La mère, Marie Lepage devait mourir quelques années plus tard, soit le 30 mai 1762, à l'âge de 24 ans. Elle fut inhumée le lendemain dans la paroisse des Saints-Anges de Lachine.

Le 14 juin 1762, un inventaire des biens de la communauté de Jean Guibert dit Raymond, veuf de Marie Lepage, fut fait et déposé au greffe du notaire G. Hodiesne à Montréal.<sup>3</sup> Avec cet acte, l'observation suivante était inscrite : « *Jean Guilber dit Raimond est passé en France dès l'année 1761* ».

#### RÉFÉRENCES

1. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 10 août 1760.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37-38. Montréal 1988.
3. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 14 juin 1762.

#### GUICHARD dit LA SONDE, Jean

Jean Guichard dit La Sonde est arrivé en Nouvelle-France comme soldat et chirurgien militaire de la compagnie de M. de Louvigny<sup>1</sup> (Louis de La Porte, sieur de Louvigny, gouverneur des Trois-Rivières, aide-major des troupes du Roi et chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis<sup>2</sup>). Il est né en 1666, en Champagne, dans la paroisse de Notre-Dame-de-Vitry-Le-Français du diocèse de Chartres. Il est le fils de Jean Guichard et de Madeleine Coutellay.<sup>3</sup>

Le 23 novembre 1699, en l'église Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 33 ans, il épouse Marguerite Gerbeau des Trois-Rivières, âgée de 18 ans. Jean Martinet de Fonblanche, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est témoin à son mariage.<sup>4</sup> Le contrat de mariage a été passé quelques jours plus tôt, le 20 novembre, devant le notaire P. Raimbault.<sup>5</sup> Le couple aura onze enfants, soit quatre garçons et sept filles. Quatre enfants décéderont en bas âge, trois avant l'âge de 2 ans et un à l'âge de 5 ans. Les autres atteindront l'âge adulte.

Après son mariage, Guichard s'installe à Montréal pour pratiquer la chirurgie. En 1701, il loue la maison de la veuve Madeleine Chrétien sur la rue Saint-Paul et engage la petite Thérèse Chevalier, âgée de 9 ans, comme aide-domestique.<sup>6-7</sup>

Le couple est très bien intégré à la société montréalaise et fréquente beaucoup les commerçants influents de la cité. Par sa belle-famille, par sa belle-mère en particulier, Marguerite Lemaistre, il est associé à plusieurs membres de cette famille dans des transactions d'affaires. C'est ainsi que Guichard et son épouse vendent une partie d'une terre située à la Rivière-du-Loup du Lac Saint-Pierre à Pierre Gerbault de Bellegarde, frère de Marguerite Gerbault, le 20 novembre 1710.<sup>8</sup> Le 6 août 1711, le couple vend des biens à Catherine de Godefroy, veuve de Jean Lemaistre dit Lalongé, marchand des Trois-Rivières.<sup>9</sup>

Le 15 décembre 1713, Jean Guichard et son épouse achètent une maison située à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Gabriel. Cette maison était la propriété du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, seigneur et propriétaire de l'île de Montréal.<sup>10</sup> En février 1717, le couple vendra cette maison au Marchand bourgeois Simon Guillory et à son épouse, Marie Allin.<sup>13</sup> Les relations entre Guichard et les Messieurs de Saint-Sulpice sont excellentes et, en 1715, il est élu marguillier de la paroisse Notre-Dame de Montréal et, en 1722, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame lui concède un banc.<sup>11-12</sup>

En consultant le répertoire des actes de baptême et de mariage de 1699 à 1750, on constate que Guichard fréquentait beaucoup la haute société montréalaise.<sup>4</sup> À plus de quinze reprises, lui ou son épouse sont parrain ou marraine des enfants de la cité. Il est invité et témoin à plusieurs mariages de personnages importants où tout le gratin de Montréal est présent et où, à deux reprises, le marquis de Vaudreuil, alors gouverneur de la Nouvelle-France, et son secrétaire François Dumontier sont invités. Une de ses filles, Marie-Charlotte, le 28 août 1728, épousera Clément Sabrevois de Bleury, fils de Pierre-Charles de Sabrevois, major de la ville, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis et gouverneur de Montréal.

Le 26 avril 1721, le couple achète la maison de Marie Trudeau sur la rue Saint-Gabriel et s'y installe pour plusieurs années.<sup>14</sup> À son décès, le 29 décembre 1743, à l'âge de 80 ans, Jean Guichard habitait toujours cette résidence.<sup>4</sup> Son inhumation a lieu le lendemain dans le cimetière près de l'église Notre-Dame de Montréal. Sa veuve cédera la moitié de cet emplacement à sa fille Marie-Charlotte et à son gendre Clément Sabrevois de Bleury, le 26 mars 1746.<sup>15</sup> Marguerite Gerbeau décédera le 1<sup>er</sup> janvier 1748 à l'âge de 64 ans et sera inhumée en l'église Notre-Dame.<sup>4</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 139.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 291. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 289 et Vol IV, p. 406. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 13, 24 et 25. Montréal 1980-1988.
5. *Grefte du notaire P. Raimbault*. Montréal. 20 novembre 1699.
6. *Grefte du notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 8 juin 1701.
7. *Grefte du notaire P. Raimbault*. Montréal. 13 mai 1701.
8. *Grefte de M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 20 novembre 1710.
9. *Grefte de M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 6 août 1711.
10. *Grefte du notaire P. Raimbault*. Montréal. 15 décembre 1713.
11. *Annuaire de Ville-Marie*. Vol. I, p. 336.
12. *Grefte du notaire P. Raimbault*. Montréal. 24 juillet 1722.
13. *Grefte du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 5 février 1717.
14. *Grefte du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 26 avril 1721.
15. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzky*. Montréal. 26 mars 1746.

## GUIGNARD dit DALCOUR, Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Guinard (Guignard) est né à Lavaltrie, le 5 août 1682. Il est le fils de Pierre Guignard dit d'Olonne, originaire de l'ouest de la France, et de Marie-Françoise Tierce, veuve de Aufrey Coulon, originaire de Paris.<sup>1</sup> Ahern et Tanguay ont inscrit Pierre Guignard dit d'Olonne comme chirurgien dans leurs notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada.<sup>2</sup> En consultant toutes les inscriptions dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, jamais la profession de chirurgien n'a été inscrite comme étant la profession de Pierre Guignard. Par contre, son fils Jean-Baptiste Guinard dit Dalcour est inscrit comme chirurgien.

Le 18 janvier 1717, en la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans, Jean-Baptiste Guinard épouse Catherine Guyon (Dion et Pion).<sup>1</sup> Le couple s'installe dans la paroisse Saint-Laurent de

l'île d'Orléans. Ils auront douze enfants pendant leur vie commune qui durera jusqu'au décès de Catherine, le 28 avril 1733, à Lanoraie, suite à l'accouchement de leur fils Pierre.

Pendant quatre ans, le couple demeurera sur l'île d'Orléans où naîtront leurs quatre premiers enfants : Jean-Baptiste né le 19 janvier 1718, Marie Catherine née le 16 avril 1719, Théophile né le 31 mai 1720, mais qui décédera le 31 août de la même année, et Claude né le 10 mai 1721. Il est intéressant à noter que lors du baptême de Jean-Baptiste, l'aîné, on a utilisé le patronyme de Guignard sur l'acte de naissance, alors qu'à l'occasion de la naissance des trois autres enfants, on s'est servi du patronyme de d'Olonne, soit le patronyme du père de notre chirurgien.

En 1722, Guignard, son épouse et leurs trois enfants, Jean-Baptiste, Marie-Catherine et Claude, viennent s'établir dans la région de Montréal sur la rive sud, à Contrecoeur, où ils demeureront jusqu'en 1727. C'est à Contrecoeur que naîtront quatre de leurs enfants : Louis né le 16 août 1722, mais décédé le 13 septembre de la même année, Marie-Madeleine née le 14 décembre 1723, mais décédée un mois plus tard, le 14 janvier 1724, Marie-Catherine née le 30 décembre 1724, et Josephe-Françoise née le 26 mars 1726. Malheureusement, Marie-Catherine et Claude, deux des enfants nés à l'île d'Orléans, se noieront à Contrecoeur, le 6 août 1723, et ils seront enterrés dans le cimetière de Saint-Ours. C'est à l'occasion de la signature des actes de sépulture de ses deux enfants que pour la première fois dans les actes officiels, Jean-Baptiste Guinard utilise la profession de maître-chirurgien pour se qualifier. Nous ignorons où il a fait son apprentissage pour pratiquer son métier, mais il est possible qu'il ait été apprenti-chirurgien auprès de son père.

Dès 1728, Guinard est installé à Lanoraie où il pratique la chirurgie. Le 28 juillet 1728, il achète de Jean Bougran dit Champagne, de Berthier, une terre située dans la censive et la seigneurie de Lanoraie. L'acte de vente est passé devant le notaire A. Puypéroux de Lafosse.<sup>3</sup> Rapidement, Guinard devient populaire auprès de ses concitoyens et bientôt il est nommé capitaine de la milice des seigneuries de Dautray et de Lanoraie.

Étant installés définitivement à Lanoraie, Guinard et son épouse décident de vendre les biens qu'ils possèdent sur l'île d'Orléans.<sup>4</sup> Ils vendent leurs meubles, leurs bestiaux et leur maison à Joseph Guyon, un des frères de Catherine. Quant à leur terre située dans la paroisse Saint-Laurent de l'île d'Orléans, ils en vendent une partie à Joseph Guyon et l'autre partie à Jean



Guyon, un autre des frères de l'épouse. Ces actes notariés sont passés devant le notaire Puypéroux de Lafosse, de Montréal, le 13 juin 1731.

À Lanoraie, la famille Guinard voit naître quatre autres enfants. Le 3 juillet 1728 naît Louis-Pierre Guinard qui décédera le 28 novembre de la même année. Le 29 novembre 1729 naît Pierre-Amable qui décède quelques mois plus tard, le 17 février 1730. Le 27 juillet 1731 naît Louis-Marie-Amable qui décédera le 5 août 1731. Pour terminer cette hécatombe, le 28 avril 1733, alors qu'elle mettra au monde son fils Pierre, Catherine Guyon, à l'âge de 33 ans, décédera des suites de l'accouchement. L'enfant sera baptisé le 30 avril 1733 et survivra à sa mère.

Le veuvage de Jean-Baptiste Guinard sera de très courte durée puisque, le 15 novembre 1733, à Lanoraie, il prend pour épouse en secondes noces, Marie-Charlotte Robitaille. Le 25 avril 1734, la nouvelle épouse mettra au monde un enfant qui décédera à sa naissance. Le couple sera plus heureux, le 16 juillet 1735, alors que naîtra Marie-Louise Guignard.

Toute cette série de décès des enfants de Jean-Baptiste Guinard témoigne de l'importance de la mortalité périnatale à cette époque. Des quatorze enfants dont il fut le père seulement six atteindront l'âge adulte : six décéderont, soit à la naissance, soit dans les mois suivant et deux périront noyés, un à l'âge de 2 ans et l'autre à l'âge de 7 ans. Même sa première épouse décédera des suites d'un accouchement.

Quelques années plus tard, le 8 juin 1738, à l'âge de 52 ans, Jean-Baptiste Guinard dit Dalcour décédait et était inhumé à Lanoraie. Un an plus tard, le 5 août 1739, un inventaire des biens de la communauté de Marie-Charlotte Robitaille et de feu Jean-Baptiste Guinard dit Dalcour, maître chirurgien, époux antérieur de Catherine Guyon sa veuve, était fait par le notaire A. Puypéroux de Lafosse avant que Marie-Charlotte Robitaille ne convole en justes noces avec Louis Chadelenne, de Saint-Ours.<sup>5-6</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de L'Université de Montréal. Vol. 3-4-5-6-9-14-15. Montréal 1980.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 291. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. *Greffe du notaire A. Puypéroux de Lafosse*. Montréal. 28 juillet 1728.

4. *Greffe du notaire A. Puypéroux de Lafosse*. Montréal. 13 juin 1731.
5. *Greffe du notaire A. Puypéroux de Lafosse*. Montréal. 5 août 1739.
6. *Greffe du notaire A. Puypéroux de Lafosse*. Montréal. 11 août 1739.

#### **GUIGNARD DIT D'OLONNE, Pierre**

Pierre Guignard dit d'Olonne est un chirurgien français arrivé en Nouvelle-France avant 1677. Il est le fils de Charles Guignard et de Jacquette Coindrelle, de la France de l'Ouest, région urbaine.<sup>1</sup> Il réside d'abord à Lachenaie. Le 2 mai 1677, il est à Sorel où il épouse Françoise Tierce, la fille de Guillaume Tierce et de Catherine Couve, de Paris. La mariée est elle-même originaire de Paris et veuve d'Aufrey Coulon. Le contrat de mariage passé entre les deux époux ne sera enregistré au greffe du notaire Maugue de Montréal que le 2 septembre 1678.<sup>2</sup>

Le couple aura six enfants.<sup>1-2-3</sup> L'aîné, Pierre, naît à Sorel, le 12 mars 1678. Quelques mois plus tard, Guignard s'installe et pratique la chirurgie sur la rive nord du Saint-Laurent, d'abord à Repentigny où, le 3 mai 1780, naît leur fille Françoise. Par la suite, le couple va vivre à Lavaltrie. Lors du recensement de 1681, dans cette localité, Pierre Guignard est âgé de 28 ans et son épouse de 25 ans. En plus de leurs deux enfants, Pierre et Françoise, âgés respectivement de 3 ans et de 1 an, deux autres enfants vivent dans ce ménage : Marie, 7 ans, et René, 5 ans. Ces deux enfants, même s'ils sont enregistrés sous le nom de Guignard, sont sûrement les enfants issus du premier mariage de Françoise Tierce avec feu Aufrey Coulon.

Guignard et sa famille sont encore à Lavaltrie à la fin de l'année 1681, alors que le chirurgien assiste à la sépulture d'une de ses patientes, la petite Françoise Herpin, âgée de 3 ans. Par la suite, le couple déménage à Contreccœur où naîtront quatre autres de leurs enfants : Jean-Baptiste né le 5 août 1682; Louise née le 25 août 1684; Anne née le 18 janvier 1687 et Madeleine dont nous n'avons pas retrouvé l'acte de naissance et qui épousera Jean Rondeau, à Contreccœur, le 24 janvier 1718.

Son fils, Jean-Baptiste, deviendra chirurgien. Il portera le patronyme de Dalcour plutôt que celui de d'Olonne. Après s'être installé à l'île d'Orléans, il viendra s'installer à Contreccœur, puis définitivement à Lanoraie.

Nous n'avons pas retrouvé l'acte de sépulture de Pierre Guignard. On sait cependant qu'il est décédé avant 1705, comme en fait foi l'acte de mariage de Pierre, son fils aîné, avec Thérèse Badaillac. Dans cet acte rédigé à Sorel, le 4 janvier 1705, on y lit que Pierre Guignard est le fils de feu Pierre Guignard et de Françoise Tierce qui est présente à la cérémonie.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 289 et vol. IV, p. 408. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau, H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 5-6-15. Les Presses de l'Université de Montréal 1980-1982.
3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 291. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.

#### **GUILLEMAN dit VILLARS, Jacques-Gilbert**

On ne retrouve aucune mention de la présence de Jacques-Gilbert Guilleman dit Villars ni dans Tanguay, ni dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et, recensements du Québec ancien*. Ce n'est qu'à partir des actes notariés que l'on peut témoigner de son séjour en Nouvelle-France. Un contrat de mariage passé devant le notaire Benigne Basset dit Deslauriers, à Montréal, le 22 janvier 1668, est le premier indice de son passage dans la colonie.<sup>1</sup>

Par ce document, on apprend qu'il est chirurgien à Montréal, qu'il est originaire de Saint-Menouil en Bourbonnais, qu'il est le fils d'Antoine Guilleman, lui-même maître-chirurgien à Saint-Menouil et de Marie de Ville, de la paroisse de Gissy en Bourbonnais. Ce contrat est passé entre lui et Marie Demers, de Montréal, fille d'André Demers et de Marie Chedevill, de l'île de Montréal. Mais, comme Massicotte l'écrit, ce mariage n'a jamais été célébré.<sup>2</sup> Suivant ce contrat, on retrouve un autre acte par lequel les deux parties annulent les conventions antérieures moyennant un dédommagement de 20 livres que le père de la mariée s'engage à payer au chirurgien Guilleman.

En considérant la date de ce document, il est fort probable que Guilleman dit Villard soit un chirurgien militaire arrivé en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières en 1665 et démobilisé en 1668. En effet, sur la liste des migrants du régiment de Carignan, on retrouve le nom de Duvillard.<sup>3</sup> Cette analogie de noms nous permet de faire le rapprochement.

Après son mariage manqué, Guilleman s'installe à Boucherville pour pratiquer la chirurgie. Il semble être plutôt indécis dans le choix de ses acquisitions foncières. En quelques mois, soit entre mars et juillet 1671, il achète la terre de René Saulaud dit Laviolette située dans la seigneurie de Boucherville, l'échange en retour d'une terre appartenant à Pierre Bourgerit dans la même seigneurie et finit par vendre cette nouvelle terre à Olivier Charbonneau.<sup>4</sup> En octobre 1672, il loue une ferme qui appartient à François Séguin de Boucherville.

L'année suivante, Guilleman est établi à Chambly où il constitue une rente annuelle en faveur de Jacques de Chambly, seigneur de Chambly, pour des marchandises qu'il a obtenues possiblement pour faire la traite des fourrures.<sup>5</sup>

Par la suite on perd sa trace. A-t-il émigré au Missisipi ou au Détroit? Est-il retourné en France? Nous n'avons plus aucun signe de sa présence en Nouvelle-France après 1673.

#### RÉFÉRENCES

1. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 22 janvier 1668.
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, pp. 134-135.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 6. Montréal 1980.
4. *Grefte du notaire T. Frérot de Lachesnaye*. Montréal. 1<sup>er</sup> mars 1671, 28 mai 1671 et 12 juillet 1671.
5. *Grefte du notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 16 octobre 1673.

#### GUILLENTENA DIT LEBASQUE, Jacques

Jacques Guillentena dit LeBasque est un chirurgien militaire, soldat de la compagnie de Duplessis du détachement de la marine à Montréal. Il est à Montréal le 29 octobre 1705, alors qu'en compagnie de deux autres chirurgiens, Jean-Baptiste LeRiche dit LaSonde et René Gaschet, il est témoin au mariage de Pierre Moreau dit Franceur et d'Angélique Melain.<sup>1</sup> Il est également témoin au mariage de Jean Picart et de Marie Erron, à Montréal, le 9 mai 1706. Il est inscrit dans le registre paroissial sous le nom de Jacques Deguillentena à ces deux occasions.<sup>1</sup>

La seule autre mention de la présence de Jacques Guillentena dit LeBasque à Montréal est une citation des Ahern dans leurs notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada.<sup>2</sup> On y lit qu'il était chirurgien des troupes du détachement de la marine à Montréal en

1706. On ne retrouve aucune mention de son nom dans le dictionnaire généalogique des familles canadiennes de Tanguay. Il serait donc retourné en France avec la fin de la mission de sa compagnie.

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13 et 14. Montréal 1980.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 292. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.

## HAUTTE, Joseph-Nicolas

Joseph-Nicolas Haute (Hauttes et Hautz) est l'un de ces mercenaires allemands, à la solde de la Couronne anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est né en 1724 dans la paroisse de Saint-Léodegard de la ville de Lucerne, en Suisse, alors considérée comme territoire allemand.<sup>1</sup> Son père s'appelait Henri-Louis-Gonzague Haute et sa mère, Marguerite Petugny.

Après la reddition de Montréal en 1760, il décida de s'installer à Montréal et d'y fonder un foyer. Le 12 mai 1761, il louait une maison, son emplacement appartenant à Joseph Caron, marchand voyageur, et située sur la rue Saint-Joseph. Le contrat était passé devant le notaire G. Hodiesne de Montréal.<sup>2</sup> Dans ce contrat, il est stipulé que Joseph Hautt est d'origine allemande et qu'il est *docteur autrement dit en français chirurgien* et qu'il demeure à Montréal.

Six jours plus tard, le 18 mai 1761, à l'âge de 37 ans, en l'église Notre-Dame de Montréal, il épousait Marie-Joséphé Jourdain, âgée de 20 ans, originaire de Montréal.<sup>3</sup> Trois mois plus tard, le 28 août 1761, naissait leur premier fils qu'ils firent baptiser du nom de Joseph comme son père. Un deuxième enfant naquit le 3 juin 1763, une fille qu'ils appelèrent Marguerite.<sup>3</sup>

Il semble bien que Joseph Haute était estimé de ses concitoyens, les mercenaires allemands. À quelques reprises, il servit de témoin à l'occasion de leur mariage à des épouses nées ici. Le 12 janvier 1761, il a servi de témoin lors du mariage de Ferdinand Auge, originaire de la paroisse Saint-Martin de Mime en Allemagne, à Archange Garneau, de Montréal et, le 3 mai 1764, c'est au mariage de François Passeleur, natif de la paroisse de Luxembourg en Allemagne, à Marie-Angélique Deschevaux, qu'il servit de témoin.<sup>3</sup>

Après 1765, nous avons cessé de suivre le devenir de Joseph Haute.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV. p. 469. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 12 mai 1761.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37. Montréal 1988.

#### HÉBERT, Jean

Jean Hébert, chirurgien au régiment de Languedoc, dans la compagnie de M. de Marillac, est originaire de Chatillon-sur-Loing dans le diocèse de Sens en Champagne. Il est le fils de Jacques Hébert et de Marie-Madeleine Petitnaut (Potivat), de la paroisse Saint-Pierre à Chatillon-sur-Loirs.<sup>1</sup>

Le 17 avril 1757, devant le notaire A. Foucher, il passe un contrat de mariage avec Louise Boulaguet, fille d'Étienne Boulaguet et de Louise Custeau, de Montréal.<sup>2</sup> Le mariage est célébré le lendemain en l'église Notre-Dame de Montréal. Le marié est âgé de 25 ans et la mariée de 20 ans.<sup>3</sup>

Selon Tanguay, un enfant serait né de cette union, Jean-Baptiste, né à Saint-Laurent le 11 mars 1758.<sup>1</sup> Nous n'avons pu retracer cet acte de naissance dans le répertoire des actes de baptême du Québec ancien.

Par la suite, nous perdons toutes traces du séjour de Jean Hébert en Nouvelle-France.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV, p. 480. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 17 avril 1757.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol 37. Montréal 1988.

## HENRI, Edme

Edme Henri est originaire de la municipalité de Saint-Didier, dans le diocèse de Langres, en Champagne. Il est le fils de Michel Henri, marchand, et de Louise Briant (Brion). Il arrive en Nouvelle-France avec le régiment du Royal Roussillon dont il est le chirurgien-major.<sup>1</sup>

En mai 1756, les régiments de la Sarre et de Royal-Roussillon débarquent à Québec. C'est dans cette ville qu'en l'absence du chirurgien Arnoux, Edmé Henry prend charge de la direction de l'hôpital, comme l'a commandé le marquis de Montcalm lorsque, en juin 1756, il écrit de Montréal, au Chevalier de Lévis : « *Quant Sieur Henry, chirurgien du Royal-Roussillon, arrivera, il aura à prendre charge de la direction de l'hôpital en l'absence de Sieur Arnoux* ». <sup>2</sup>

La même année 1756, les bataillons du Royal-Roussillon et du Languedoc, dirigés par le Chevalier de Lévis, vont faire une campagne militaire contre les Anglais à Carillon. Henry ne semble pas les avoir accompagnés. Il serait resté à Québec pour traiter les soldats malades et les blessés. Ce n'est que le 25 février 1757 qu'il partira avec les détachements du Marquis de Vaudreuil pour se rendre à Carillon. Après la défaite des Plaines d'Abraham en 1759, une partie des troupes françaises, sous le commandement du Chevalier de Lévis, se replie à Montréal. Pour l'hiver, Edmé Henri est cantonné à Longueuil avec les membres du régiment Royal-Roussillon et du Béarn.

Le 20 janvier 1760, devant le notaire G. Hodiesne de Montréal, il passe un contrat de mariage avec Geneviève Fournier, âgée de 20 ans et fille d'Adrien Fournier dit Préfontaine, négociant, et de Catherine Bouteiller, de Longueuil,<sup>3</sup> Le notaire remarque, dans le contrat de mariage, que les deux époux ont de profonds liens d'amitié.<sup>8</sup> Le mariage est célébré le même jour en l'église Saint-Antoine de Longueuil. Comme Henri est militaire et que son régiment est toujours en campagne contre les troupes anglaises, il doit d'abord obtenir la permission du chevalier de Lévis, maréchal de camp et commandant des troupes du Roi en Nouvelle-France, pour pouvoir se marier. Cette permission lui est accordée. De nombreux militaires assistent à la cérémonie dont Jean Danglas de Barsignac, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis et capitaine du régiment Royal-Roussillon qui lui sert de témoin, et Étienne Masse, chirurgien major du régiment de Béarn qui également signe comme témoin.<sup>4</sup> Huit jours après le mariage de sa fille, Adrien Fournier décède.<sup>5</sup>

Le 25 mai 1760, M. de Malartic, capitaine major-aide dans le régiment de Béarn, de l'Hôpital Général de Québec où il est retenu prisonnier, écrit au Chevalier de Lévis : « *Je suis heureux d'apprendre que M. Arnoux va vous envoyer Edmé Henry, chirurgien du Royal-Roussillon, et tous les chirurgiens dont il dispose* ». <sup>5</sup>

En septembre 1760, Montréal capitule devant la trop forte supériorité numérique des troupes anglaises. Le 14 novembre 1760, c'est la naissance d'un fils baptisé du prénom d'Edmé comme son père. Lors du baptême, le lendemain à Longueuil, dans l'acte de baptême, on note que le père est absent puisqu'il a dû retourner en France avec son régiment après la reddition de Montréal. Cependant, selon Massicotte, M. Sulte constate que le nom d'Edmé Henri *ne figure pas sur la liste des officiers du régiment qui doivent s'embarquer*. <sup>6</sup> Quoi qu'il en soit, son épouse et l'enfant demeurent chez la mère de Geneviève, Catherine Bouthillet, veuve d'Adrien Fournier depuis le 28 janvier 1760. Ce fils fera ses études au collège de Montréal avec les Sulpiciens et deviendra notaire à Montréal en 1783. <sup>6</sup>

Le fait que le nom d'Edmé Henry ne figure pas sur la liste des soldats français embarqués pour le retour en France peut s'expliquer de deux façons selon Sévigny. <sup>8</sup> Henry serait effectivement retourné en France en 1760, mais serait revenu au pays en 1763 après la signature du Traité de Paris ou il n'aurait pas été capturé par les Anglais et aurait vécu à Longueuil avec sa famille d'où il aurait fui aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, dernier bastion français en Amérique. Ce qui favorise cette dernière hypothèse est la demande que son épouse, Geneviève Fournier, fait au négociant Jacques Perrault de lui trouver un passage pour ces îles en 1765. Elle s'est rendue dans ces îles puisqu'en 1772, à la surprise des autorités anglaises, elle débarque à Québec avec son fils en provenance de ces mêmes îles. Lors du recensement des îles françaises d'Amérique du Nord de 1776 et de 1778, le nom du chirurgien Edmé Henry s'y retrouve. Ce serait pour rejoindre ces îles qu'en 1787, leur fils, Edmé Henry, abandonne ses activités de notaire au Canada pour y régler des affaires familiales. <sup>8</sup> C'est donc à Saint-Pierre-de-Miquelon qu'il faut rechercher les actes de sépulture de Geneviève Fournier et d'Edmé Henry.

Le 9 mars 1762, l'épouse d'Henry demeure à Longueuil lors de l'inventaire des biens de la communauté de Catherine Bouteillet, veuve d'Adrien Fournier dit Préfontaine. Plusieurs terres situées dans la baronnie de Longueuil sont alors partagées entre la veuve et les héritiers dont font partie Genevieve, son épouse, et lui-même. <sup>7</sup> Dans cet acte, Henry conserve toujours son titre de chirurgien major dans le régiment du Roussillon.



Le 2 mars 1764, c'est la naissance de Victoire Henry qui est baptisée le jour même à l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>4</sup> L'enfant allait mourir quatre mois plus tard, le 8 juillet 1764, et être inhumée à Longueuil. Sur l'acte de sépulture, on lit qu'Edmé Henry, chirurgien, et son épouse, Geneviève Fournier, demeurent à l'île Saint-Pierre-et-Miquelon. C'est donc dans ces îles qu'Edmé Henry est allé terminer sa carrière et est décédé.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV, p. 491. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Lettres de Montcalm au Chevalier de Lévis*, p. 19.
3. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 20 janvier 1760.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Volumes 37 et 42. Montréal 1988.
5. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 304. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
6. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 145.
7. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 9 mars 1762.
8. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d'Histoire de Longueuil. pp. 16-17. 1997.

## ISTRE, Joseph

Joseph Istre est originaire de la paroisse Saint-Julien à Montegu-Leblanc, en Auvergne. Né en 1705, il est le fils de Jean Istre, bourgeois, et de Marie Marnat.<sup>1</sup> Il arrive en Nouvelle-France vers 1726 et, dès le début de son séjour, il est reconnu comme chirurgien dans les actes officiels de la colonie.<sup>2</sup> À l'occasion des baptêmes d'Hélène Macis, le 10 février 1727, et de Joseph Deslandes, le 8 juin 1727, il est parrain des enfants, et la marraine est Jeanne-Élisabeth Camoin, épouse d'Antoine Forestier, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Quelques mois plus tard, il allait épouser Élisabeth Forestier, la fille du couple Forestier.

Le 19 octobre 1727, devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, le contrat de mariage est passé et, le même jour, en l'église Notre-Dame de Montréal, la cérémonie religieuse est célébrée.<sup>3</sup> Le marié a 22 ans et la mariée a 30 ans. Le couple aura quatre enfants, dont deux décéderont en bas âge : Marguerite-Amable née le 18 mars 1730 et décédée le 31 octobre 1730,

et Jean-Joseph né le 1<sup>er</sup> décembre 1731, décédé le 20 janvier 1732 et enterré à Longueuil. Marie-Madeleine naîtra le 23 février 1734 et épousera Pierre-Amable Gadouas dit Mogé, négociant de Verchères, le 16 février 1757. Louis naîtra le 20 mai 1735 et se rendra à l'âge adulte et s'engagera même en qualité de voyageur.

Le couple s'installe sur la rue Notre-Dame à Montréal où, le 20 avril 1728, il loue une maison appartenant à Charles Gervaise.<sup>4</sup> La maison semble suffisamment grande, puisque le lendemain, il loue une chambre au maçon Paul Tessier.<sup>5</sup> En septembre de la même année, Charles Gervaise et Joseph Istre s'entendent sur une convention et, le 10 août 1729, Joseph Istre vend son emplacement de la rue Notre-Dame à son beau-père, le chirurgien Antoine Forestier.<sup>6-7</sup> Quelques mois plus tard, le 30 juin 1730, il achète un terrain sur la rue Notre-Dame.<sup>8</sup> Ce terrain appartenait à Angélique Perthuis, épouse de Louis Lefebvre dit Duchouquet, de Varennes. C'est sur ce terrain qu'il fera construire une nouvelle maison en pierres après qu'il aura conclu un marché de construction avec Jacques Denis, maître maçon de Montréal.<sup>9</sup> Les ferrures et serrures de la maison seront fabriquées par Bertrand Trudeau et la menuiserie et la charpenterie par Jean Pladeaux dit Saint-Jean de la cité des Neiges.<sup>10-11</sup> L'année suivante, soit le 7 août 1732, le couple Istre-Forestier, pour rencontrer ses obligations, constitue une rente annuelle en faveur de Pierre Lestage, seigneur de Berthier et marchand bourgeois de la rue Saint Paul à Montréal.<sup>12</sup>

C'est donc dans cette maison de la rue Notre-Dame que Joseph Istre pratique la médecine et la chirurgie de 1730 à 1739.

En mai 1739, le couple reconnaît devoir des montants d'argent importants au même Pierre Lestage.<sup>13</sup> Une partie des dettes contractées à ce moment est faite pour équiper Joseph Istre qui va recevoir de l'intendant Hocquart une commission comme chirurgien major pour accompagner les troupes dans une expédition guerrière contre les amérindiens de la tribu des Chicachas. La commission se lisait ainsi :

*« Étant nécessaire de commettre une personne expérimentée au fait de la chirurgie pour aller en qualité de chirurgien-major à la suite du party qui va en guerre contre les Sauvages Chicachas, nous, en vertu du pouvoir à nous donné par sa Majesté, avons commis et estably, commettons et établissons le Sr Istre, chirurgien-major dudit party pour en cette qualité panser, soigner et médicamenter tous les officiers, les cadets, soldats et Sauvages qui composent ledit party et qui s'y joindront, et jouir par luy de la dite place de*

*chirurgien-major aux droits et privilèges y appartenant et aux appointements qui lui seront ordonnés. En foy de quoy nous avons signé ces présentes, à icelles fait apposer le cachet de nos armes et contresigné par notre secrétaire. Fait à Montréal, le neuf juin 1739. »<sup>14</sup>*

Nadeau en expliquant l'organisation médicale de la colonie décrit avec beaucoup de précision le rôle des chirurgiens. Ainsi, quand il parle des chirurgiens militaires, il nous explique que les troupes en Nouvelle-France avaient un chirurgien-major en chef qu'on appelait chirurgien-major des troupes.

Comme les troupes se composaient de compagnies et non de régiments, il n'avait aucun autre chirurgien-major sous son commandement. Le chirurgien de la compagnie était le frater, assisté des garçons-chirurgiens. Lors des expéditions de guerre, les troupes régulières étaient généralement appuyées par un corps de milice formé dans chaque ville de canadiens et par des amérindiens. Si l'expédition était importante, un frater chirurgien-major était commissionné, mais le plus souvent on commissionnait un chirurgien civil. C'est ainsi que Joseph Istre, chirurgien civil de Montréal, fut commissionné par Hocquart pour accompagner les troupes en juin 1739.

À son retour à la vie civile, Joseph Istre continue de pratiquer la chirurgie à Montréal jusqu'en 1745. Mais, dès juillet 1744, sa situation financière ne semble pas des plus brillantes, il doit contracter des dettes auprès de Jacques Gadois dit Maugé, marchand bourgeois de Montréal.<sup>15</sup> En 1745, il décide d'aller s'installer à Lachenaie. Le 5 mai 1745, il loue sa maison de la rue Notre-Dame au chirurgien Claude Benoist, qui a remplacé son père, Joseph Benoist, comme chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à son décès en 1742.<sup>16</sup> Claude Benoist ne restera qu'une seule année dans cette maison. Son mariage avec Thérèse Baby, la fille de Raymond Baby, un des plus riches marchands bourgeois de Montréal, lui permettra de s'installer dans sa propre maison située également sur la rue Notre-Dame. La maison de Joseph Istre sera louée en 1746 par Anne Benoist alors veuve de Louis-Jean de Lobinois et, en 1752, à Claude Lamargue de Laperrière, Écuyer de la ville de Montréal.<sup>17-18</sup> En janvier 1755, Il vend cette maison à Antoine Cirier, un sculpteur de la Pointe-aux-Trembles.<sup>19</sup>

À Lachenaie, Istre s'intègre rapidement et, dès le 7 novembre 1745, il est sollicité pour être parrain de l'enfant François-Rose Dion.<sup>2</sup> En 1754, son fils Louis alors âgé de 19 ans, donc encore mineur à cette époque, veut s'engager en qualité de voyageur pour aller dans les pays-

d'en-haut.<sup>20</sup> Le père donne son consentement et le fils s'engage dans la compagnie de Raimbault de Saint-Blain et partira pour aller faire la traite des fourrures.

En 1756, Joseph Istre et son épouse déménagent à Terrebonne. C'est dans cette localité qu'en 1757, sa fille Marie-Madeleine épouse Pierre-Amable Gadouas dit Moger, marchand à Verchères.<sup>21</sup> Leur premier enfant, Marie-Anne Moger, sera baptisée à Rivière-des-Prairies, et son grand-père, Joseph Istre, sera le parrain. Le 3 janvier 1760, un deuxième enfant naîtra, Jacques Moger, qui sera ondoyé par son grand-père et sera baptisé par la suite à Terrebonne.

Le 27 avril 1760, à 53 ans, Joseph Istre s'éteignait et la sépulture avait lieu le lendemain en l'église Saint-Louis de Terrebonne.<sup>1</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. IV, p. 570. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13, 24, 25, 38 et 40. Montréal 1980-1988.
3. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 19 octobre 1727.
4. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 avril 1728.
5. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 21 avril 1728.
6. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 30 septembre 1728.
7. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault*. Montréal. 10 août 1729.
8. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. 30 juin 1730.
9. *Grefte du notaire N.-A. Guillet de Chaumont*. Montréal. 6 janvier 1731.
10. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. 10 février 1731.
11. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. 7 janvier 1731.
12. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. 7 août 1732.
13. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 27 mai 1739.
14. Nadeau G. *Le dernier chirurgien du roi à Québec, Antoine Briault*. Union Médicale du Canada. Tome 80; pp. 718-9. Juin 1951.
15. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 juillet 1744.
16. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 5 mai 1745.
17. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 28 juillet 1748.
18. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 8 juin 1752.
19. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 19 janvier 1755.

20. *Greffe du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 5 juin 1754.

21. *Greffe du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 16 février 1757.

### **JALLOT, Jean**

Jean Jallot est né en France en 1648, dans la ville de Sifferme de l'évêché de Laon en Léonnois en Picardie.<sup>1</sup> Il est le fils de Nicolas Jallot, chirurgien, et de Ponette Fay. Dès le 26 novembre 1671, il est à Québec où il assiste comme témoin à l'abjuration de Zacharie Digart en l'église Notre-Dame.<sup>2</sup>

Par la suite, il s'installe à Cap-de-la-Madeleine où il pratiquera la chirurgie comme maître-chirurgien jusqu'en 1676. Ses relations avec Louis Pinard, chirurgien de la garnison des Trois-Rivières, semblent avoir été excellentes puisque, le 19 octobre 1676, ce dernier lui vend un emplacement situé dans le village de Champlain.<sup>3</sup>

### **Jean JALLOT, chirurgien à Champlain de 1677 à 1680**

Dès février 1677, Jallot est installé à Champlain et y pratique la chirurgie comme en font foi les conventions qu'il passe avec Félix Thunay-Dufresne, chirurgien de Batiscan.<sup>4</sup> C'est dans la localité de Champlain qu'il épousera Marie-Antoinette Chouart, native des Trois-Rivières et fille du célèbre explorateur Médard Chouart DesGroseilliers, un compagnon de Radisson. Le contrat de mariage est passé devant le notaire Adhémar, le 13 novembre 1677 et le mariage est célébré le même jour à Champlain.<sup>1</sup> Le marié est âgé de 29 ans et la mariée de 16 ans.

Le couple aura huit enfants.<sup>2</sup> Les deux premiers naîtront à Champlain : Jean-Baptiste, en 1678, et Marie-Marguerite, le 20 février 1680, qui deviendra religieuse de la Congrégation Notre-Dame, sous le nom de S<sup>r</sup> Saint-Ambroise et décédera le 17 janvier 1755, à Québec, dans sa charge de conseillère de la Communauté. Les six autres naîtront tous à Repentigny où la famille a élu domicile par la suite : Françoise-Angélique (15 mars 1682), Marguerite (19 mars 1683 et décédée le 15 septembre 1684), Médard et Nicolas (21 janvier 1684), Angélique (22 février 1687) et Jacques (13 février 1689).

Jallot exerce la profession de chirurgien à Champlain jusqu'en 1680. Pendant cette période, il passe de nombreux actes notariés devant le notaire Antoine Adhémar. Le 2 mai 1678, il transige avec le marchand Laurent Lefebvre, de Cap-de-la-Madeleine et, le 18 septembre de la

même année, il devient propriétaire terrien en achetant de Pierre Bon dit Lacombe et de son épouse, Michelle Duval, une terre située à Champlain.<sup>5-6</sup> La même journée, il loue une paire de bœufs de Pierre Dencounière dit Lacroix pour lui permettre de cultiver sa terre.<sup>6</sup> Rapidement, Jallot décide de quitter la région pour aller s'établir à Repentigny. Le 20 mars 1679, il vend une partie de sa terre à Noël Carpentier et le lendemain il s'entend avec François Breton pour que ce dernier cultive la portion restante.<sup>7-8</sup> Le 25 avril, il loue une vache à Guillaume Larue.<sup>9</sup> Le 19 septembre de la même année, il complète son entente avec François Breton en lui vendant le reste de sa terre.<sup>10</sup> Le 16 novembre, sa belle-mère, Marguerite Hayet, épouse de Médart Chouart DesGroseilliers, en son nom, loue la paire de bœufs qu'il a louée de Dencounière à Noël Carpentier qui avait acheté une partie de sa terre plus tôt dans l'année.<sup>11</sup>

### **Jean JALLOT, chirurgien à Repentigny de 1680 à 1690**

En décembre 1680, Jallot est déjà installé à Repentigny et y pratique la chirurgie puisque, le 21 décembre, dans cette localité, il est témoin à la sépulture de l'enfant Robert Thouin, décédé à l'âge d'un an.<sup>2</sup> Le 13 août 1680, il fait l'acquisition d'une terre située le long de la rivière de l'Assomption dans la seigneurie de Repentigny qu'il achète de Louis Birein dit Derocher, maître tailleur d'habit.<sup>12</sup>

Jallot et son épouse sont impliqués très étroitement dans la vie quotidienne des gens de Repentigny, comme en font foi les nombreuses sollicitations pour être parrain et marraine des enfants du village. Ils sont très près de la famille de Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny, le seigneur de l'endroit.

On s'échange des politesses au moment de la naissance ou du décès des membres des familles respectives. À la naissance de Marguerite Jallot, le parrain est Augustin Legardeur de Courtemanche, le fils de Jean-Baptiste qui, lui-même, assiste au baptême. Lors du décès de Simon Legardeur, le 23 janvier 1683, et lors du décès de sa sœur, Marie-Anne Legardeur, le 5 juin 1684, deux enfants de Jean-Baptiste Legardeur, Jallot est témoin à la sépulture.

Le 14 décembre 1688, Jean-Baptiste Fleuricour, notaire royal, vend aux habitants de Repentigny une terre située dans la seigneurie de Repentigny.<sup>13</sup> À cette occasion, Jallot fait fonction de procureur pour lui et pour les habitants de Repentigny.

### **Décès tragique de Jean JALLOT, le 2 juillet 1690**

Jallot allait connaître une fin tragique, mais héroïque, le 2 juillet 1690. En effet, en ce jour, près de la coulée de Jean Grou, à l'extrémité est de l'île de Montréal, Jallot et onze de ses compatriotes furent tués lors d'une sortie contre les Iroquois. Comme on craignait une nouvelle attaque des ennemis, on enterra les victimes à la hâte sur le site même de l'escarmouche. En plus du chirurgien Jean Jallot, parmi les victimes, l'on comptait le sieur Coulombe, un lieutenant réformé, l'officier Guillaume Richard dit Lafleur, Joseph Demontenon, sieur Delarue, les soldats Labohème et Isaac, Jean Delpue dit Parisot, Joseph Cartier dit Larose, Jean Baudoin, fils, Pierre Masta, fils, Jean Rainau dit Planchar et Jean Grou. Le chirurgien Joseph Chaudillon de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles se retrouvait parmi les nombreux blessés. Ce n'est que quatre ans plus tard, soit le 2 novembre 1694, que leurs restes furent déterrés et transportés au cimetière de la paroisse de L'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles.<sup>15</sup>

Le 30 septembre 1690, Marie Antoinette Chouart signait une renonciation et, le 2 décembre de la même année, elle convoquait une assemblée de parents pour choisir des tuteurs et des gardiens pour ses enfants mineurs<sup>16-17</sup>. Le 5 décembre, les tuteurs étaient choisis. Quatre ans plus tard, Marie-Antoinette Chouart décidait d'épouser Jean-Baptiste Bouchard dit Dorval. Le 10 décembre 1695, à sa demande, le notaire Antoine Adhémar procéda à un inventaire des biens de la communauté de sa cliente, la veuve de Jean Jallot et, le 13 décembre, il rédigeait le contrat de mariage des futurs époux.<sup>18-19</sup> Le mariage fut célébré le 19 décembre 1695.

### **RÉFÉRENCES**

1. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 13 novembre 1677.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 4, 5, 6, et 7. Montréal 1980.
3. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 19 octobre 1676.
4. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 10 février et 4 septembre 1677.
5. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 2 mai 1678.
6. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 18 septembre 1678.
7. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 mars 1679.
8. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 21 mars 1679.
9. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 25 avril 1679.
10. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 19 septembre 1679.
11. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 16 novembre 1679.

12. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 13 août 1680.
13. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 14 décembre 1688.
14. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*.
15. *Registres de la Paroisse de L'Enfant-Jésus de-la-Pointe-aux-Trembles*.
16. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 30 septembre 1690.
17. Ahern, M.-J. & Geo. : *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 314-5. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
18. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 10 décembre 1695.
19. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 13 décembre 1695.

### **JOBERT, Jean-Baptiste**

Jean-Baptiste Jobert est originaire de la paroisse Saint-Martin de la ville de Langres, en Champagne où il est né en 1733.<sup>1</sup> Son père, Joseph Jobert, était chirurgien juré du roi, et sa mère s'appelait Louise Barthélemy. Il arrive au Canada en 1759 comme chirurgien major sur la flûte du roi La Marie avec les troupes qui viennent défendre la colonie contre l'envahisseur britannique.

En février 1760, à Montréal, il épouse Charlotte Larchevêque. Le contrat de mariage est passé devant le notaire F. Simonnet, le 2 février, et le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Montréal, le 4 février.<sup>2-3</sup> Avant 1765, deux enfants issus de ce couple naîtront. L'aîné qui sera baptisé du prénom de Jean-Baptiste comme son père naîtra le 16 mars 1761 et sa cadette, Charlotte, naîtra le 20 juin 1762. En janvier 1779, Charlotte épousera Joseph Frobisher, l'un des fameux explorateurs et traiteurs de pelleterie de la fin du XVIII<sup>e</sup>.<sup>4</sup>

Jobert semble bien au fait des connaissances médicales de l'époque et avoir acquis la confiance de ses collègues aussi bien anglophones que francophones. Il a joué un rôle important dans le développement de la médecine canadienne, aussi bien par sa pratique médicale et par ses travaux scientifiques que par sa participation à l'organisation de la médecine et à l'éradication des charlatans. Déjà en mai 1764, sous le nouveau régime britannique, il est chirurgien juré pour la ville de Montréal.<sup>5</sup>



### **L'inoculation antivariolique**

On doit se rappeler que l'arrivée des Européens en Amérique a provoqué l'apparition d'épidémies mortelles, en particulier les épidémies de variole qui décimèrent surtout les populations autochtones, mais aussi une forte proportion des populations des colons aussi bien français que britanniques. Même avant la découverte de la vaccination par Jenner en 1798, on utilisait des techniques de prévention en pratiquant une inoculation directe de cette maladie à des sujets sains. On se servait d'une petite quantité du matériel purulent d'un cas de variole qui avait récupéré pour l'injecter aux sujets qu'on voulait protéger. Dès 1727, cette méthode était populaire en Angleterre, mais ce n'est qu'aux alentours de 1765, qu'elle fut introduite au Canada.<sup>6</sup>

C'est un chirurgien militaire britannique, M. Latham, qui fut le premier à pratiquer cette technique dans la province de Québec à l'automne de 1768.<sup>7</sup> Il était membre du 8<sup>e</sup> Régiment de l'Infanterie du Roi en garnison à Québec quand il fit paraître une annonce dans la *Gazette de Québec* informant les lecteurs qu'il possédait le matériel nécessaire pour l'inoculation de la variole. De 1768 et jusqu'en 1775, soit pendant toute l'occupation de la ville par le 8<sup>e</sup> Régiment, l'inoculation antivariolique fut pratiquée parmi les habitants de la ville de Québec.

Le 1<sup>er</sup> juin 1769, c'est au tour des Montréalais d'être informés qu'il allait être parmi eux pour une courte période de temps afin d'introduire et pratiquer l'inoculation antivariolique selon la méthode de M. Sutton. Pendant son séjour à Montréal, c'est chez le Dr Jean-Baptiste Jobert qu'il logera.<sup>8</sup> On ignore si Jobert a pratiqué lui-même l'inoculation antivariolique auprès de ses concitoyens après le départ de Latham, mais le seul fait d'avoir hébergé Latham démontre son ouverture d'esprit face aux progrès de la médecine de cette époque.

### **Le mal de la Baie Saint-Paul**

En 1773, plusieurs habitants de la Baie Saint Paul sont atteints d'une maladie qui se propagera dans la majorité des paroisses de la colonie. Il semble s'être agi d'une forme de syphilis. Déjà en 1775, on commence à l'appeler *mal de la Baie Saint-Paul*. Sa propagation est telle qu'en 1782 les autorités s'alarmeront et seront convaincues qu'il s'agit d'une épidémie.

À Montréal, où le *mal de la Baie Saint-Paul* fait également des ravages importants, Jean-Baptiste Jobert et d'autres membres de la profession médicale sont inquiets de sa propagation. Ces médecins insistent auprès du gouvernement pour qu'il prenne des mesures radicales afin

d'enrayer cette menace. Aussi, en 1782, une lettre portant les signatures des docteurs Jean-Baptiste Jobert, Charles Blake, Robert Sym et George Selby est adressée au Grand Jury de Montréal pour lui rappeler les ravages que cette maladie produit dans chacune des paroisses. Par cette lettre, on demande la formation d'un comité composé des membres les plus éminents de la Faculté pour étudier la situation.

En réponse à cette demande, le Conseil législatif, en 1783, rappelle au Gouverneur Haldiman qu'il supporte entièrement cette demande et lui suggère de demander l'aide du clergé pour obtenir la liste la plus complète des personnes atteintes afin de les aider et pour prévenir la propagation de la maladie. Haldimand obtient de l'évêque catholique de Québec qu'une lettre épiscopale soit envoyée dans chacune des paroisses de la province et il nomme le Dr James Bowman comme officier médical responsable de faire l'inventaire de la maladie et de faire un rapport statistique sur son incidence et sur le résultat des traitements. Badelart semble avoir participé à ce travail puisque c'est à lui que l'on attribue la publication du rapport dans la *Gazette de Québec* du 28 juillet 1784 sous le titre : « *Observations sur la maladie de la Baie, par monsieur Badlar* », mais signé par J. Haldimand, Gouverneur en chef. En 1786, Jobert a souscrit à un pamphlet sur le *Mal de la Baie*, attribué au Dr Jones et qui aurait été publié à Montréal.

### **Bureau des examinateurs de Montréal de 1788**

Devant la trop grande laxité des lois françaises autorisant la pratique de la médecine et de la chirurgie dans la colonie sous le régime français et aussi devant l'abondance de charlatans, de guérisseurs et de pseudo-médecins, les autorités britanniques, pour protéger la population, pour améliorer la qualité des futurs praticiens, et pour contrôler leur formation et la durée de leur apprentissage, décident de restreindre la pratique de la médecine et de la chirurgie aux seuls sujets qui réussiront à être agréés par un bureau d'examineurs.

En 1788, un bureau des examinateurs est formé pour la région de Québec et un autre pour la région de Montréal. À Montréal, il est composé des docteurs Xavier Bender, Charles Blake, Robert Sym, George Selby, Frédérick William Oliva et Jean-Baptiste Jobert, tous d'anciens chirurgiens éminents de l'armée britanniques, à l'exception de Jobert qui est un ancien chirurgien major du détachement de la marine française. Il faut donc que Jobert soit un chirurgien très respecté par ses pairs pour être admis dans ce groupe sélect de médecins anglophones représentants de l'hégémonie britannique en médecine en ce pays conquis. En

octobre 1788, il signe la licence d'Henri Lœdel Sr, avec les autres membres du bureau et en présence de J. Fraser, de Hertel de Rouville, de Picotte de Belestre et de J. E. de Longueuil. Parmi les candidats du premier contingent de licenciés de la région montréalaise en 1788, on retrouve également Jean Ducondu qui obtient sa licence provinciale de pratique médicale; il exerçait déjà la médecine et la chirurgie à Lavaltrie depuis 1754. En septembre 1792, on retrouve encore sa signature sur la licence de Simon Fraser de Terrebonne.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 3. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 2 février 1760.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et de recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37. Montréal 1988.
4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 145. Québec 1922-23.
5. *Grefte du notaire P. Mézières*. Montréal. 2 mai 1764.
6. Abbott ME. *History of Medicine in the Province of Quebec*. pp. 41-42. The Macmillan Company of Canada. Toronto 1931.
7. Goulet D et Paradis A. *Trois siècles d'histoire médicale au Québec*. p. 185. VLB éditeur. Montréal 1992.
8. Ahern MJ & Geo *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 315. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.

#### JOUQUOT (MICHEL) DE SAINT-MICHEL dit LE GASCON, Jean

Jean Jouquot (Michel) de Saint-Michel dit le Gascon est un chirurgien militaire. Il est originaire de la ville de Duras dans l'évêché d'Agen en Gascogne. Son père, Claude Jouquot était apothicaire et sa mère s'appelait Marie Brazeau (Lucos). Son père était déjà décédé lors du séjour de son fils dans la colonie.

En 1686, il est major du fort Saint-Louis, dans l'ouest de l'île de Montréal. Le 11 février 1687, à Lachine, il épouse Jeanne André, fille de Michel André, sergent de la milice de Lachine, et de Françoise Nadeau. Le 18 avril 1687, leur convention de mariage est enregistrée par le notaire C. Maugue.<sup>1</sup> Le 28 août 1687, leur fils Jean naît à Lachine, mais il décède deux jours plus tard, soit le 30 août. Dans l'acte de sépulture, il est indiqué qu'il est *mort de fièvre*. Trois

jours plus tard, c'est l'épouse de Jean Jouquot qui décède.<sup>2</sup> Elle est inhumée à Lachine le 4 septembre 1687.

Deux ans après le décès de son épouse, Jean Jouquot décide de se remarier. Le 26 octobre 1689, il passe un contrat de mariage avec Jeanne Fleury, fille de feu François Fleury, boulanger, et de Jeanne Gilles, de la ville de Québec.<sup>3</sup> Dans ce contrat signé devant le notaire Claude Maugue à Montréal, il est spécifié que Jean Jouquot de Saint-Michel était chirurgien. Trois jours plus tard, le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Montréal. Dans les registres de la paroisse Notre-Dame, il est inscrit sous le nom de Jean Joucau.<sup>4</sup>

Le couple s'installe à Montréal où, le 7 février 1691, naît leur fille Marie baptisée le 9 février, mais qui décède le 14 février à l'âge de sept jours. Le 3 janvier naît leur fils Jean qui décèdera le 14 août 1693 âgé d'un an et demi. Un autre fils naîtra, mais qui décèdera avant même d'être baptisé.

Jean Jouquot est décédé relativement jeune, mais nous n'avons aucun acte de sépulture dans le répertoire des actes officiels de la Nouvelle-France. Il est décédé avant 1705 puisque Jeanne Fleury, son épouse, s'est remariée à Montréal, le 26 octobre 1705, à François Descolombiers, soldat de la compagnie de Beaujours.<sup>4</sup> Le nouveau marié est âgé de 25 ans et la nouvelle épouse de 32 ans. Dans l'acte de mariage de la paroisse Notre-Dame de Montréal, on peut lire que Jeanne Fleury est la veuve de Michel Chugon dit le Gascon. Ce Michel Chugon dit le Gascon et ce Jean Jouquot de Saint-Michel ne sont qu'une seule et même personne.

Après le décès de François Descolombiers dit Desnoyers, Jeanne Fleury, le 13 novembre 1719, se remarie à l'âge de 50 ans avec Pierre Robert, un soldat de la compagnie de M. Debeaujeu et âgé de 55 ans.<sup>2</sup> Le gouverneur général de la Nouvelle-France, le marquis de Vaudreuil et le commandant Debeaujeu sont témoins à la cérémonie.

## RÉFÉRENCES

1. *Grefte du notaire C. Maugue*. Montréal. 18 avril 1687.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. 1, p. 430, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. *Grefte du notaire C. Maugue*. Montréal. 26 octobre 1689.

4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 6, 7 et 13. Montréal 1980.
- 

### **LABATTE, Guillaume**

Guillaume Labatte est le fils de Pierre Labatte et de Suzanne Tujot de la paroisse de La Chapelle de la ville et du diocèse de Lectoure, en Gascogne.<sup>1</sup> Il arrive au Canada en 1755 avec le Régiment du Bearn avec les titres de chirurgien et de sergent de la compagnie de Monsieur de Treperce.

Dès le 6 janvier 1756, à la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, il est parrain au baptême de Guillaume Ménard et Archange Lamoureux, de Boucherville, qui agit comme marraine deviendra bientôt son épouse.<sup>2</sup>

### **Boucherville, 1757-1761**

En effet, un an plus tard, le 8 janvier 1757, Guillaume Labatte et Archange Lamoureux signent un contrat de mariage devant le notaire A. Loiseau dit Chélons et, le 10 janvier, le mariage est célébré à la paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville.<sup>3</sup> La mariée est âgée de 16 ans. À ce mariage, en plus des membres de la famille de la mariée, deux capitaines du Régiment du Béarn sont témoins, Louis Treperce, écuyer et Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, et René Hyacinthe Legentil Derosmorduc, écuyer.

Le couple aura au moins sept enfants : Michel (né le 28 septembre 1759), Pierre-Philippe (né le 17 octobre 1760, mais décédé le 8 novembre 1760), Marie-Archange (née le 23 décembre 1761), Pierre (né le 17 juin 1764), Jean-Baptiste (né 11 septembre 1765), Marie-Desanges (née le 30 juillet 1767) et Joseph (né 5 novembre 1770).

De 1757 à 1761, le couple est installé à Boucherville où naîtront deux de leurs enfants, Michel et Pierre-Philippe. Après le décès de Pierre-Philippe, mort en nourrice chez la veuve Benoist, à l'âge d'un mois, Guillaume Labatte et son épouse décident d'aller s'installer à la Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal.

Il est à noter que, pendant cette période de 1757 à 1761, Guillaume Labatte desservait ses services médicaux aux paroisses environnantes. C'est ainsi que l'inventaire de Pierre Charron, de Longueuil, reconnaît une dette de 180 livres envers le chirurgien-major Guillaume Labatte, la plus importante dette passive due à un chirurgien par un Longueuillois de 1669 à 1765.<sup>8</sup>

#### **Pointe-aux-Trembles, 1761-1764**

Dès le printemps 1761, à peine installé dans cette municipalité, le couple devient très populaire et est sollicité à de multiples reprises pour être parrain et marraine des enfants de la paroisse ou pour assister aux mariages de leurs concitoyens. Le 15 février 1762, Guillaume Labatte, maître chirurgien de la paroisse, achète une ferme de Jean-Baptiste Provost et de son épouse Anne Poudret. Cette terre est située devant la rue Saint-Jean à la Pointe-aux-Trembles.<sup>4</sup> C'est dans cette paroisse que naîtront Marie-Archange et Pierre. À l'automne 1764, pour des raisons inconnues, le couple décide de déménager et d'aller s'installer à Terrebonne.

#### **Terrebonne, 1765**

Déjà, le 8 octobre 1764, avant de quitter Pointe-aux-Trembles, Guillaume Labatte avait loué la maison de Jean-François Taillon située dans le village de Terrebonne.<sup>5</sup> Il n'arrive certainement pas en territoire inconnu puisque, dès le 24 janvier 1765, il est témoin au mariage de Louis Bouc, un Allemand originaire de Berlin, qui épouse Marie-Angélique Compare. Deux semaines plus tard, c'est au mariage de Pierre Rabby et de Marguerite Lepage, de Saint-François, qu'il assiste. Il est même témoin à la sépulture de Catherine Tournois, âgée de 84 ans, le 7 février 1765. Le couple sera également parrain et marraine de nombreux enfants du village.

C'est dans ce village de Terrebonne que naîtront trois de ses enfants, Jean-Baptiste, Marie-Desanges et Joseph. C'est aussi dans cette localité que, le 10 septembre 1776, décédera et sera inhumée son épouse, Archange Lamoureux, à l'âge de 35 ans.

Huit mois après le décès de son épouse, le 12 mai 1777, Guillaume Labatte convole en secondes noces, à Terrebonne, avec Anne-Antoinette Guillet, âgée de 33 ans. Elle est la fille de feu Nicolas-Augustin Guillet dit de Chaumont, notaire royal et sergent de la compagnie de Latour, et de feu Félicité d'Ailleboust, de Montréal.<sup>1-6-7</sup> Son épouse décède à une date que nous n'avons pas retrouvée et il convole en justes noces pour une troisième fois avec Marie-Joseph Audet-Ouimet à la Pointe-aux-Trembles, le 8 mars 1798.<sup>8</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol V. p. 45. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'université de Montréal. Vol. 38, 40 et 42. Montréal 1988.
3. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 8 janvier 1757.
4. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 15 février 1762.
5. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 8 octobre 1764.
6. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 321. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
7. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc, etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 145.
8. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d'histoire de Longueuil. p. 17. 1997.

## LABOISSIÈRE DIT LUANDRE, Philippe-Jean-Jacques

Philippe-Jean-Jacques Laboissière dit Luandre était originaire de la paroisse Saint-Corentin de la ville de Quimper dans l'évêché de Cornouailles en Bretagne. Il est né en 1733. Il est le fils de Philippe Laboissière, officier de la Marine du département de Brest et de feu Marie-Thérèse Toscaneau.<sup>1</sup> Les premiers actes officiels pouvant témoigner de sa présence en Nouvelle-France datent de mai 1757.

Le 19 mai 1757, il passe un contrat de mariage avec Marie-Anne-Amable Viger, fille de René Viger et de feu Marie-Anne Lefebvre, devant le notaire P. Panet de Méru, à Montréal.<sup>2</sup> Le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Montréal, le 23 mai 1757.<sup>3</sup> Le marié est âgé de 24 ans et la mariée de 23 ans. Le couple aura trois enfants.<sup>3</sup> Les deux premiers naîtront à Montréal : Amable-Angélique qui décédera le 23 juin 1758, à l'âge de six mois, et Thérèse-Amable qui naîtra le 22 janvier 1759. Le troisième enfant, Marie-Angélique, naîtra à Mascouche et sera baptisée en l'église Saint-Henri de cette localité.

Selon Sœur Maria Mondoux, Philippe-Jean-Jacques Laboissière dit Luandre fut médecin à l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1757 à 1763.<sup>4</sup> Lors du Traité de Paris en 1763, Laboissière était le chirurgien en charge de l'Hôtel-Dieu.<sup>5</sup> Pour détenir un tel poste, il fallait qu'il soit un chirurgien militaire. On doit se rappeler que son père était officier de la Marine du département de Brest où,

depuis quelques années, existait un hôpital de la Marine. C'est probablement à cette école de formation des futurs chirurgiens militaires de la Marine que Philippe Laboissière avait acquis son titre de maître chirurgien. La même année, soit 1763, le docteur Jean-Jacques Lartigue, le père du futur premier évêque de Montréal, lui succéda à titre de chirurgien en charge de l'Hôtel-Dieu.<sup>5</sup>

Laboissière ne semble pas s'être installé définitivement à Montréal, malgré les sept années qu'il y a passé. Nous n'avons aucun acte notarié démontrant qu'il ait acquis une résidence. Les seuls actes que nous possédons sont des reconnaissances de dettes. En avril 1760, lui et son épouse reconnaissent devoir une somme d'argent à l'aubergiste Pierre Jussome de la rue Saint-Paul et un an plus tard, en avril 1761, alors qu'ils demeurent sur la rue Saint-Paul, ils reconnaissent avoir une obligation envers Jean Miot dit Printemps, boulanger, de la ville de Montréal.<sup>6-7</sup>

Après avoir cessé son service à l'Hôtel-Dieu, il quitte Montréal pour s'installer à Repentigny. C'est cependant à Mascouche que sa femme accouche de son troisième enfant, Marie-Angélique, le 24 avril 1764. Elle ne devait pas survivre bien longtemps à l'accouchement puisque, le 13 juin 1764, à l'âge de 30 ans, elle décédait dans cette municipalité.<sup>3</sup> Dans l'acte de sépulture de la paroisse Saint-Henri-de-Mascouche daté du 16 juin, il y est spécifié que Laboissière et son épouse sont résidants de la paroisse Notre-Dame de Repentigny.<sup>8</sup>

Par la suite, on perd la trace de Laboissière dans la région de Montréal. Sa présence est signalée dans la région de Québec, à la Pointe-aux-Trembles, le 21 octobre 1767.<sup>1-8-9</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 55. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Greffe du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 19 mai 1757.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37 et 39. Montréal 1988.
4. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal, 1642-1942*. p. 395. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Montréal 1942.
5. Desjardins É et Lapointe-Manseau L. *Les chirurgiens de Ville-Marie*. Union Méd. Can. Tome 102, p. 1941, 1973.



6. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 13 avril 1760.
7. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 24 avril 1761.
8. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. pp. 321-322. Laflamme, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
9. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins etc., etc. de Montréal, sous le Régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 145.

### **LACOSTE, Jean**

Seul Massicotte rapporte la présence de Jean Lacoste en Nouvelle-France en 1744.<sup>1</sup> On ne retrouve rien de sa présence dans les actes officiels, sauf dans le *Registre des édits et ordonnances de 1743-1756*, pages 17 et 22.<sup>2</sup> Nos recherches dans *Tanguay* et dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture* sont restées vaines pour retrouver des indices de sa présence. Par contre, le récit que Massicotte fait de ses problèmes avec la justice est suffisamment intéressant pour être rapporté. Il nous renseigne sur les mœurs de l'époque et sur le système monétaire en cours.

### **Jean LACOSTE, chirurgien à l'île Jésus et faussaire**

Selon Massicotte, Jean Lacoste, qui avait qualité de chirurgien et qui demeurait chez Joachim Labelle, en l'île Jésus, le 6 juillet 1744, est convaincu de fabrication et de distribution de cinq billets ou ordonnances signés Hocquart et ayant cours en Nouvelle-France. Pour bien comprendre l'importance de l'acte criminel posé par Lacoste et la gravité du jugement qui s'en est suivi, il faut faire un rappel du système monétaire de la colonie.

Depuis 1685, devant la rareté des pièces de monnaie française à circuler dans la colonie, le marquis de Denonville, gouverneur-général de la Nouvelle-France, inaugure un nouveau système monétaire propre à la colonie, la monnaie de cartes. On l'a appelé ainsi *monnaie de cartes* parce qu'au début on se servait de véritables cartes à jouer sur lesquelles l'intendant indiquait les montants qu'il autorisait comme dépenses et qui devaient être respectés par le trésorier de la Marine. En plus de la signature de l'intendant qui signait les ordonnances ou autorisait les dépenses, les cartes portaient le sceau du gouverneur et la signature de l'agent du trésorier de la Marine. Ces cartes servaient donc de monnaie d'échange dans la colonie et elles étaient garanties par les endosseurs. L'argent était remis contre ces cartes à l'arrivée à Québec

des vaisseaux en provenance de France transportant les fonds que le trésorier de la Marine envoyait.

Cette émission de *billets de cartes* n'a pas été pensée en fonction de l'économie générale, ni pour accélérer la circulation ou aider la population à effectuer de petits paiements à l'intérieur, conséquence du manque de numéraire. Ce n'était qu'un expédient pour régler les dettes de l'administration, payer les troupes, tous les fournisseurs et artisans créanciers de l'État. Donc, fabriquer, falsifier et distribuer de la monnaie de cartes étaient un crime de lèse-majesté puisque c'est le roi qui finalement devait respecter les dettes de l'État.

### **LACOSTE, condamné à la potence**

C'est de ce crime de lèse-majesté que Jean Lacoste est accusé et est reconnu coupable d'avoir fabriqué et distribué cinq faux billets signés Hocquart, intendant de l'époque. Le tribunal le condamne à être pendu à une potence qui sera dressée sur la place du marché de Montréal. Il s'agissait d'une sentence extrême mais exemplaire et courante à l'époque.

### **La sentence est commuée**

Lacoste en appelle de la sentence au Conseil supérieur de Québec. Sa sentence est commuée, mais la punition reste des plus sévères, comme en fait foi le texte suivant : « *Ledit Jean Lacoste sera battu et fustigé nu, de verges par l'exécuteur de la haute justice dans les carrefours et lieu accoutumé de Montréal, et à l'un d'iceux flétry d'un fer chaud marqué d'une fleur de lis sur l'épaule droite* ». Donc, non seulement il sera fouetté, mais également il sera marqué de la fleur de lys, indice indélébile d'un criminel selon les lois françaises. Bien plus, il devra : « *servir de forçat à perpétuité sur les gallères de Sa Majesté, à l'effet de quoy, il sera renvoyé de Montréal après l'exécution et remis dans les prisons de la ville de Québec jusqu'à ce qu'il puisse être embarqué sur le premier vaisseau qui partira de ce port pour la France, pour être ensuite, à son arrivée, conduit aux dites gallères...* ».

Même si aujourd'hui on trouve cette peine très sévère en fonction de l'importance du crime, on doit se rappeler que c'était selon les mœurs de l'époque aussi bien dans la métropole que dans la colonie.

## RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p.142-143
2. *Registre des édits et ordonnances, 1743-1756*. pp. 17 et 22. Cité par Massicotte.

## LACOUR, Jean

Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, écrit qu'un Lacour, chirurgien, était à Sorel en 1685.<sup>1</sup> Il ne donne pas le prénom de ce Lacour. Ahern reprend la même affirmation dans ses *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*.<sup>2</sup> En recherchant dans les *Actes officiels et les recensements du Québec ancien*, nous avons l'impression que le Lacour qui correspond le mieux à cette annotation est Jacques Lacour.<sup>3</sup>

Sur la liste des soldats du régiment de Carignan arrivés en Nouvelle-France en 1665, on retrouve un Lacour qui est inscrit comme soldat. Dans le recensement de 1681 à Québec, le nom de Jacques Lacour, 40 ans, est inscrit comme domestique ou homme de service chez Timothée Roussel, le maître-chirurgien qui a servi pendant trente ans à l'Hôtel-Dieu de Québec. Lacour était-il en apprentissage chez Roussel?

Il est très plausible que le Lacour mentionné par Tanguay et Ahern soit ce Jacques Lacour qui a pu se trouver au fort de Sorel en 1685 comme chirurgien.

Parmi les autres Lacour mentionnés dans les actes officiels où ils sont cités comme ayant été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Québec, on retrouve Élie Lacour (28 ans) qui a été hospitalisé du 1<sup>er</sup> au 5 août 1689, Jean Lacours (26 ans) hospitalisé le 16 mars 1694 pour une période de quinze jours, Pierre Lacours (26 ans), soldat de la compagnie de M. Lamotte, hospitalisé le 27 juin 1698 pour une période de dix jours.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 335. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 325. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 3-6. Les Presses de l'Université de Montréal 1980.

### LACROIX, Louis

Tanguay écrit qu'un chirurgien du nom de Lacroix était à Ville-Marie en 1648.<sup>1</sup> Il ne cite aucun document pour étayer cette affirmation. Par contre, dans la région des Trois-Rivières, à la même époque, un maître chirurgien du nom de Louis de Lacroix agit comme parrain d'enfants amérindiens. Le 3 novembre 1648, il est parrain de Jean-Louis et, le 3 avril 1649, de Marie Ousaouikoue, tous deux d'origine amérindienne.<sup>2</sup> Le 16 juin 1649, selon Douville, ce même de La Croix agit comme témoin dans un acte notarié.<sup>3</sup> Il est très probable qu'il s'agit du même Lacroix dont parlent Tanguay et Ahern.

Les Ahern écrivent que Lacroix était impliqué dans des recherches en botanique.<sup>4</sup> Pour faire une telle affirmation, ils se basent sur une lettre de l'intendant Hocquart au ministre de la marine. Dans cette lettre, Hocquart écrit qu'il a expédié en France, sur *Le Rubis*, une caisse de plantes pour le Jardin du Roi. Cette caisse lui avait été remise par le Sieur Lacroix, chirurgien.<sup>5</sup>

Ce sont là les seuls renseignements que nous possédons sur ce chirurgien Lacroix.

### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 335. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 4. Montréal 1980.
3. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Cahier des Dix, vol 15, p. 108.
4. Ahern M.J & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le bas Canada*. p. 325. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
5. Cité par le Père Auguste Gosselin, dans *l'Église du Canada*, Vol. II, p. 384.

### LAFOND, Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Lafond est un chirurgien qui a pratiqué sa profession à Saint-Denis-sur-Richelieu, sur la rive sud de Montréal. Les premiers témoignages de sa présence dans la vallée du Richelieu datent d'octobre 1752, alors qu'il est parrain de l'enfant Jean-Baptiste Bousquet à Saint-Charles. Même après la défaite des armées françaises et après le Traité de Paris (1763), il continue d'exercer son art dans la même région.

Le chirurgien Jean-Baptiste Lafond est souvent confondu avec un autre chirurgien, Simon Lafond, qui pratiquait à Montréal à la même époque.<sup>1</sup> N'eut été du *Répertoire des actes de baptême, de mariage et de sépulture*, on ne connaîtrait que très peu de choses sur sa carrière.<sup>2</sup>

On ignore s'il est né en Nouvelle-France ou s'il est arrivé comme colon ou comme chirurgien militaire. On ne sait rien de ses études chirurgicales. On ne sait même pas s'il était célibataire ou marié. Une chose est certaine, c'est que dès le début des actes officiels où son nom paraît, la profession de chirurgien est indiquée très fréquemment.

Si l'on se fie au nombre de fois où il a été parrain des enfants de Saint-Denis, de Saint-Charles ou de Saint-Antoine, il semble avoir été très populaire auprès de ses concitoyens. Également, si l'on se fie au nombre de mariages auxquels il a assisté, sa compagnie était très recherchée. De 1752 à 1765, c'est à plus de dix-sept mariages qu'il a été invité.

En mai 1755, il achète une terre qui appartenait à Pierre Maheu et à Marie-Antoinette Guèvremont, son épouse.<sup>3</sup> Cette terre est située dans la paroisse de Saint-Denis. Le 3 mars 1762, Pierre-Claude Pecaudy de Contrecœur, Écuyer, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie et seigneur de Saint-Denis, lui concède un emplacement localisé dans le bourg de Saint-Denis.<sup>4</sup> C'est dans le village même de Saint-Denis qu'il pratiquera la chirurgie au moins jusqu'en 1765. Après cette date, nous avons cessé de suivre la carrière de Jean-Baptiste Lafond.

#### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 142.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 41. Montréal 1988.
3. *Grefte du notaire J. Crevier-Duvernay*. Montréal. 15 mai 1755.
4. *Grefte du notaire C. Deguire*. Montréal. 3 mars 1762.

#### LAFOND, Simon

Simon Lafond est un chirurgien militaire qui arrive en Nouvelle-France vers 1730. Né en 1710, il est le fils de Jean Lafond, maître chirurgien et juré du Fronsadais, et de Pétronille Chailla, de la paroisse Saint-Martin-des-Bois du diocèse de Bordeaux.<sup>1</sup>

### **Simon LAFOND, chirurgien à Montréal, 1730-1738**

D'après les archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal, un certain P. Lafond aurait exercé sa profession dans cet hôpital entre 1730 et 1746.<sup>2</sup> S'agit-il du même Lafond ou aurait-on confondu? Sœur Mondoux rectifie cette confusion en inscrivant Simon Lafond sur la liste des médecins de l'Hôtel-Dieu de Montréal vers 1730.<sup>3,4</sup>

Entre les années 1730 et 1738, il demeure à Montréal. Il semble populaire auprès de ses concitoyens et on le demande pour être parrain à trois reprises : le 10 février 1734, il est parrain de Simon Latouche, le 4 juillet de la même année, il est parrain de Simon Audon et, le 5 février 1735, il est parrain de Françoise-Amable Davaine.<sup>5</sup> Lors de ce dernier baptême, dans les registres paroissiaux de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal, il est inscrit comme maître chirurgien. C'est pendant cette période qu'il pratique la chirurgie à l'Hôtel-Dieu.

En 1737, il décide d'épouser Marie-Anne Lamothe, fille de Pierre Lamothe, aubergiste de la rue Saint-François à Montréal. Le contrat de mariage entre les futurs époux est passé le 26 décembre 1737 devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin.<sup>6</sup> Le mariage est célébré quelques jours plus tard, le 7 janvier 1738, en l'église Notre-Dame de Montréal. Le marié, soldat de la compagnie de Monsieur Duplessis, est âgé de 28 ans et la mariée de 21 ans. En plus des parents de la mariée, Francis Lefebvre-Faber dit Duplessis, Écuyer, Joseph Benoist, Médecin du roi et chirurgien à l'Hôtel-Dieu, et Jean-Baptiste Adhémar, notaire royal, assistent à la cérémonie.

### **Simon LAFOND à la Pointe-aux-Trembles**

Après son mariage, Simon Lafond et son épouse s'installent définitivement à la Pointe-aux-Trembles. Dès le 3 avril 1738, le couple loue une partie de la maison de Gertrude Deaunay, veuve de Nicolas Senet, notaire royal.<sup>8</sup> Cette maison est située dans le bourg de la Pointe-aux-Trembles. L'année suivante, en novembre, Lafond et son épouse achètent la maison d'Antoine Bassinet, capitaine de milice. Cette maison est située dans la même localité.

Le couple aura dix enfants, et non pas seulement cinq comme l'écrivent Tanguay et Ahern.<sup>1-7</sup> La confusion peut venir du fait que cinq de leurs enfants mourront en bas âge. Voici les dates de naissance et les dates de sépulture des enfants décédés en bas âge tel que retrouvé dans le *Répertoire des baptêmes et des sépultures du Québec ancien*<sup>5</sup> : Marie-Anne née le

20 novembre 1738; Jean-Louis né le 18 janvier 1740 et décédé le 22 février 1740; Jean-Baptiste né le 10 avril 1741 et décédé le 6 juin 1741; Marie-Madeleine née le 30 juin 1742; Charlotte née en avril 1748 et décédée le 2 août 1748; François né le 19 février 1750; Marie-Charlotte née le 26 janvier 1751 et décédée le 22 mars 1751; Joseph né le 2 octobre 1752 et décédé le 18 novembre 1752; Marie-Joséphine née le 30 décembre 1754; Pétronille née le 9 avril 1757. Tous ces enfants sont nés à la Pointe-aux-Trembles à l'exception de Marie-Madeleine qui est née à Varennes en 1742.

### **Période 1741-1748 ou Simon LAFOND, chirurgien militaire**

Les années 1741 et 1742 furent des années de grands bouleversements pour le couple Lafond. On doit se rappeler que Simon Lafond était un chirurgien militaire dans la compagnie de Monsieur Duplessis. Comme chirurgien militaire, il doit accompagner les troupes dans leurs expéditions. À cette époque, Lafond est promu chirurgien du roi et chirurgien major du fort Saint-Frédéric. La famille vend donc sa maison de la Pointe-aux-Trembles à François Caize en août 1741 et loue la maison de Pierre Crépeau sur la rue Saint-Jean à Montréal pour venir s'y établir. Toujours attaché à la Pointe-aux-Trembles, Lafond, en février 1742, achète d'Élisabeth Chartier deux emplacements dans le bourg de la Pointe-aux-Trembles.

Obligé de s'absenter, il signe une procuration en faveur de son beau-père, le 25 juin 1742. Le 30 juin 1742, son épouse accouche de leur fille Marie-Madeleine à Varennes. Simon Lafond est présent au baptême. Après cette naissance, il s'écoule une période de six ans avant que le couple ait un nouvel enfant, période où nous perdons la trace de Simon et de sa famille. Il est probable que sa carrière militaire les a obligés à vivre dans la région de Carillon et du fort Saint-Frédéric pour défendre les avant-postes français.

### **Retour à la Pointe-aux-Trembles en 1748**

En 1741, il avait loué une maison sur la rue Saint-Jean. De 1750 à 1754, il était de retour à la Pointe-aux-Trembles. Desjardins fait erreur quand il écrit qu'il était rendu à Saint-Denis-sur-Richelieu en 1764, selon un acte du notaire de Courville. Il confond Simon et Jean-Baptiste Lafond, ce dernier a toujours pratiqué à Saint-Denis.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol V. p. 79. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 142
3. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal, 1642-1942*. p. 395. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Montréal 1942.
4. Desjardins É et Lapointe-Manseau L. *Les chirurgiens de Ville-Marie*. Union Méd. Can. tome 102, p. 1941, sept. 1973
5. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 24, 25, 27 et 38. Montréal 1988.
6. *Greffe du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 26 décembre 1737.
7. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. p 326, Laflamme, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
8. *Greffe du notaire F. Comparet*. Montréal. 3 avril 1738.

### **LALANNE, Joseph**

Joseph Lalanne (Lalane, Lalande, de Lalanne, de Lalande) est un chirurgien militaire du fort de La-Prairie-de-la-Madeleine. Né en 1704, il est originaire de Montessau du diocèse d'Auch en Gascogne.<sup>1</sup> Il est le fils de Pierre Lalanne, chirurgien, et de Marie Lartigue.

Il arrive au Canada vers 1727. Le premier indice de sa présence dans la région de Montréal date du 2 décembre 1727 alors qu'il achète de Marianne Dupuy, veuve de Pierre Brion, un emplacement situé dans le bourg de La-Prairie-de-la-Madeleine.<sup>2</sup> C'est dans cette municipalité que Joseph Lalanne s'installe et pratique la chirurgie. Sa pratique s'est également étendue dans les paroisses avoisinantes comme Saint-Constant, Saint-Philippe, Saint-André, Saint-Marc, Saint-Joseph, Longueuil et Chambly, comme en témoignent des actes notariés et quelques actes de sépulture signés par lui dans ces paroisses.<sup>3</sup> En plus de pratiquer l'art de la chirurgie, Lalanne s'est aventuré dans la pratique du notariat.

Il semble avoir été apprécié de ses concitoyens comme chirurgien quand on voit leur empressement à reconnaître leurs dettes envers lui. Un exemple d'une telle reconnaissance est le fait rapporté par les Ahern dans leurs *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. En 1760, Antoine Julhe est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Craignant de mourir, il fait un testament devant l'aumônier de l'hôpital dans lequel il lègue ses biens à un



dénoté Desermonts, tailleur de son métier, avec la recommandation expresse de les vendre pour payer ses dettes et, en particulier, les 230 livres qu'il doit à son chirurgien, Joseph Lalanne de La-Prairie-de-la-Madeleine.<sup>4</sup>

### **Joseph LALANNE et sa vie familiale à Laprairie**

En 1730, il épouse Charlotte Pinsonneau, fille de Pierre Pinsonneau, enseigne de la première compagnie de La-Prairie-de-la-Madeleine, et de Charlotte Lecours.<sup>1</sup> Le contrat de mariage est passé devant le notaire G. Barette dit Courville, le 20 janvier 1730.<sup>5</sup> Le mariage est célébré le 23 janvier 1730 en l'église de La-Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Laprairie.<sup>3</sup> Le marié est âgé de 28 ans et la mariée de 24 ans. Le commandant du fort, François Destour, assiste à son mariage.

De cette union, entre 1730 et 1737 date du décès de son épouse, six enfants naîtront, dont trois décéderont en bas âge : Charlotte née le 24 novembre 1730 et décédée le 6 avril 1733; Marie-Hélène née le 6 mars 1732; Marie-Charlotte née le 8 juillet 1733; Joseph né le 13 octobre 1734; Clément né le 25 décembre 1735 et décédé le 27 avril 1738; Marguerite née le 22 février 1737 et décédée le 11 août 1737. C'est le jour même de la naissance de Marguerite que Charlotte Pinsonneau décède des suites de l'accouchement à l'âge de 30 ans.

Après la période de veuvage conventionnelle, Lalanne, alors âgé de 37 ans, décide de convoler en secondes noces avec Suzanne Françoise Rougier de Laprairie. La nouvelle épouse est âgée de 29 ans et est la fille de feu Antoine Rougier. Le 16 octobre 1738, devant le notaire Barette, on dresse l'inventaire des biens de la communauté de Joseph Lalanne, maître chirurgien, veuf de Charlotte Pinsonneau. Ce bilan révèle qu'il a un actif de 329 livres et qu'il possède des immeubles. Le même jour, est dressé le contrat de mariage qui unira les nouveaux époux. Le mariage est célébré à Laprairie, le 20 octobre 1738.

Huit enfants naîtront de cette union entre 1738 et 1753 et, malheureusement, sept décéderont en bas âge : Suzanne-Élizabeth née le 3 mars 1740 et décédée le 19 octobre 1746; Marie-Constance née le 15 janvier 1741 et décédée le 18 avril 1742; Marie-Joséphine née le 3 décembre 1742 et décédée le 7 juillet 1743; François né le 22 août 1744 et décédé le 12 août 1753; Marie-Louise née le 15 avril 1746 et décédée le 15 juillet 1746; Pierre né le 21 janvier 1748; Marie-Madeleine Calixte née le 15 juillet 1751 et décédée le 8 février 1753; François-Pascal né le 21 avril 1753 et décédé le 29 avril 1753. C'est suite à la naissance de François-Pascal que

Suzanne-Françoise Rougier, la deuxième épouse de Lalanne, devait mourir le 27 avril 1753, à l'âge de 43 ans, dans les mêmes circonstances que sa première épouse.

La vie de Joseph Lalanne aura donc été assombrie par le décès de dix de ses enfants et par la mort de ses deux épouses. De ses quatorze enfants, quatre seulement se rendront à l'âge adulte. En se basant sur les actes notariés, on voit que Lalanne a toujours représenté les intérêts de ses enfants, même mineurs. En 1744, c'est lui qui, par acte notarié devant le notaire Barette dit Courville, engage sa fille Marie-Hélène à Jacques Pinsonneau et à son épouse Marie Bourassa, son beau-frère et sa belle-sœur. Le 7 février 1752, il est témoin au mariage de Marie-Hélène avec Jean Bisailon dont le père est lieutenant de la milice de Laprairie.

### **Statut socio-économique de Joseph LALANNE**

Si l'on se fie au nombre de fois que Joseph Lalanne a été sollicité pour être parrain des enfants de Laprairie et au nombre de mariages auxquels il a assisté, on doit conclure qu'il était un personnage très important et très apprécié dans la communauté. En fouillant le répertoire des actes de naissance et de mariage, on relève au moins treize fois où il a été parrain et vingt-quatre mariages auxquels il a assisté dans la seule paroisse de Laprairie.<sup>3</sup>

Il fréquentait la haute société de Laprairie comme le démontrent les faits suivants. Le 23 janvier 1730, lors de son mariage avec Charlotte Pinsonneau, fille de Pierre Pinsonneau, enseigne de la première compagnie du fort de Laprairie, c'est François Destours, Écuyer, capitaine et commandant du fort de Laprairie qui lui sert de témoin. Lors du baptême de leur premier enfant, Charlotte, le parrain est Pierre de Saint-Ours, chevalier, Écuyer, capitaine de compagnie et commandant du fort. Plus tard, le 14 octobre 1763, il est invité à être parrain de Jean-Jacques Duthu, le fils du chirurgien Jean-Paul Duthu de Laprairie.

Rapidement, Joseph Lalanne est devenu propriétaire foncier. Dès 1731, Louis Leduc et son épouse Marie-Madeleine L'Heureux font dotation de leurs biens, meubles et immeubles situés dans la cité de Saint-Joseph à Joseph Lalanne et à son épouse, Charlotte Pinsonneau.<sup>6</sup> Le 28 mai 1733, devant notaire, la Compagnie de Jésus, seigneur de Laprairie-de-la-Madeleine concède une terre située dans la cité de Saint-Philippe au maître chirurgien, Joseph Lalanne.<sup>7</sup> Le 10 juillet 1735, la Compagnie de Jésus lui concède une autre terre située cette fois-ci dans la cité de Saint-André.<sup>8</sup>

Quelques jours plus tard, soit le 15 juillet 1735, Lalanne vend une de ses terres située à Saint-Marc à Pierre Saint-Amand.<sup>9</sup> En 1749, il vend un emplacement situé dans le bourg de Laprairie-de-la-Madeleine à Jean Baptiste Foucher.<sup>10</sup> Le 21 février 1750, il acquiert de la famille de sa première femme une part de terre située dans le bourg de Laprairie-de-la-Madeleine. Dans ces deux derniers actes, le notaire A. Souste a commis une erreur en inscrivant Suzanne Lafrance comme épouse de Joseph Lalanne, alors qu'il aurait dû écrire Suzanne Françoise Rougier. En effet, cette dernière est décédée le 27 avril 1753 et était donc encore en vie lors de la rédaction de ces actes.

À partir de l'année 1765, nous avons cessé de suivre la carrière et la vie de Joseph Lalanne.

## RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 99. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Grefte du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 2 décembre 1727.
3. Charbonneau H et Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 28 et 41. Montréal 1988.
4. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. p. 342. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
5. *Grefte du notaire G. Barette dit Courville*. 20 janvier 1730.
6. *Grefte du notaire G. Barrette dit Courville*. Montréal. 5 novembre 1731.
7. *Grefte du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 28 mai 1733.
8. *Grefte du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 10 juillet 1735.
9. *Grefte du notaire G. Barette dit Courville*. Montréal. 15 juillet 1735.
10. *Grefte du notaire A. Souste*. Montréal. 21 septembre 1749.
11. *Grefte du notaire A. Souste*. Montréal. 21 février 1750.
12. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d'histoire de Longueuil. p. 25, 1997.

---

## LANDRIAUX DIT LALANCETTE, Louis-Nicolas

Louis Nicolas Landriaux est né vers 1723 dans la ville de Luçon en Poitou. Il est le fils de Louis Landriaux et de Louise Bourdon.<sup>1</sup> Il arrive en Nouvelle-France vers 1742 comme chirurgien et comme soldat de la compagnie de Monsieur le chevalier de Lacorne. Il entre au service de Ferdinand Feltz, chirurgien major des troupes du détachement de la marine à Montréal et chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal et à l'Hôpital général de Montréal. Sœur

Mondoux écrit que Landriaux *faisait fonction de chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal* avant 1748.<sup>2</sup> C'est probablement dans ses fonctions sous la tutelle de Feltz qu'il a acquis le surnom de Lalancette, suite aux saignées nombreuses qu'il devait pratiquer auprès des patients de l'hôpital et auprès de sa clientèle privée. Le 10 avril 1748, lorsqu'il comparait comme témoin dans un procès, le greffier l'inscrit déjà sous le nom de Louis Landriaux dit Lalancette. Il pensionnait alors chez Théophile Barthe dit Bardet, armurier du roi.<sup>3</sup>

### **LANDRIAUX au fort Saint-Frédéric 1748-1758**

Au printemps 1748, Landriaux est commissionné comme chirurgien pour aller servir le roi et traiter les soldats du fort Saint-Frédéric près de Crown Point.<sup>1</sup> Avant de quitter Montréal, il signe une procuration en faveur du chirurgien major Feltz au cas où il lui arriverait de décéder pendant sa mission. Cette procuration est signée devant le notaire F. Simonnet, le 7 mai 1748.<sup>4</sup> Dans cette procuration, il charge Feltz de toucher 480 livres tournois accordées annuellement par le roi pour cette fonction.<sup>16</sup>

Pendant près de dix ans, il servira au fort Saint-Frédéric pour la compagnie de Monsieur de Lusignan, soit jusqu'en 1758. Entre-temps, le 7 juin 1756, il épousera Marie-Anne Prudhomme, de la paroisse du fort Saint-Frédéric, fille de feu Jean-Baptiste Prudhomme et de Marie-Anne Tessier. Le contrat de mariage, rédigé par le Père Récollet Didace Cliche, missionnaire, est daté du 7 juin 1756 et conservé sous seing privé à Montréal.<sup>5</sup>

### **Le retour à Montréal 1758**

Après l'abandon du fort Saint-Frédéric, le couple Landriaux est de retour à Montréal, alors que, le 21 juillet 1758, naît Paul-Louis, leur premier enfant.<sup>6</sup> Avant 1766, les Landriaux ont six autres enfants dont deux décèdent moins de deux mois après leur naissance : Yves-Jacques né le 5 mai 1760; Marie-Anne née le 25 mai 1760 et décédée le 9 juillet; François-Hyacinthe né le 19 mai 1762; Toussaint né le 9 mai 1763 et décédé le 23 juin; Antoine-Urbain né le 17 juin 1764; Marie-Apolline née le 23 juillet 1765.<sup>6</sup> Par la suite, nous n'avons pas relevé les autres enfants issus de ce couple prolifique. Mais selon Janson, le couple aurait eu un total de vingt-deux enfants.<sup>16</sup> Il est à noter que le fils aîné, Paul-Louis, sera ordonné prêtre le 21 mai 1785 et décédera en 1812 à Lotbinière où il était curé. Un autre de ses fils, Antoine Urbain, épousera Marie-Joséphé Hénault, le 9 juin 1792, à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.<sup>3</sup>

Le 29 janvier 1760, François de Beauharnois, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du Roi et seigneur de Villechauve, Laferté et Avrin, lui concède une terre au sud de la rivière Saint-Pierre, terre qu'il vendra à Jean Orillat, le 7 mars 1761.<sup>7-8</sup> Dès 1762, Landriaux demeure sur la rue Saint-Pierre, près du faubourg des Récollets (paroisse Saint-Joseph), dans une maison qu'il a acquise et où il demeurera jusqu'à la fin de sa vie. Il possédera *beaucoup de bonnes maisons en ville*.<sup>16</sup>

Comme la famille s'agrandit rapidement, pour aider son épouse dans les tâches domestiques, Landriaux engage la jeune Josephe Monplaisir, âgée seulement de 9 ans, mais elle est secondée, quelques jours plus tard, par Pierre Chapaux dit Vadeboncoeur, âgé de 50 ans.<sup>9-10</sup> Ce Vadeboncoeur est un soldat de la compagnie de Monsieur de Lacorne qui fait dotation de sa personne au couple Landriaux-Prudhomme. En plus de ces domestiques, Landriaux a même un esclave, comme il était courant à l'époque. Son confrère et ami Feltz en possédait même une dizaine.

#### **LANDRIAUX, le chirurgien en chef de l'Hôpital Général de Montréal**

Avant son départ pour le fort Saint-Frédéric, Landriaux, en tant que chirurgien militaire, assistait le chirurgien major Feltz à l'Hôtel-Dieu de Montréal et faisait même fonction de chirurgien dans cet hôpital, selon Sœur Mondoux. À son retour, en 1758, il semble avoir pratiqué son art en clientèle privée et à l'Hôpital Général de Montréal, et non à l'Hôtel-Dieu, puisqu'à cette époque son nom n'est pas mentionné dans les annales de cette institution. L'Hôpital Général de Montréal était un hospice qui avait été fondé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour recueillir les impotents et les nécessiteux, mais qui, à cette période, était dirigé par les Sœurs Grises de Montréal. Au moment de la Guerre de la Conquête, l'Hôpital Général était aussi utilisé pour traiter les soldats blessés, aussi bien français que britanniques qui y étaient transportés.

Dès l'année 1761, Landriaux utilise le titre de maître chirurgien dans les documents officiels et, en mai 1765, il utilise le titre de chirurgien juré de Montréal. Après la défaite des armées françaises, le chirurgien major Feltz, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Montréal, veut retourner rapidement en France avec tous les officiers. Au moment de la capitulation de Montréal, il reçoit un ordre du marquis de Vaudreuil et de l'intendant Bigot de rester dans la colonie pour soigner les soldats malades et blessés.<sup>11</sup> Ce n'est qu'en août 1766, que Feltz pourra quitter le pays, muni d'un certificat de reconnaissance signé par Murray pour ses

services aussi bien auprès des militaires et des civils français qu'auprès des militaires britanniques.

Après le départ de Feltz pour Paris, en 1766, Landriaux devient *chirurgien en chef de l'Hôpital Général de Montréal*, comme en témoignent de nombreux actes notariés de 1770 et 1773, dressés au greffe du notaire de Courville, alors qu'on utilise ce titre. Il occupera ce poste pendant plus de seize ans, soit jusqu'en août 1782, alors que le docteur George Selby le remplace.<sup>16</sup> Au début, il reçoit 300 livres tournois par année pour ses services mais, en 1780, les Sœurs Grises augmentent ses gages à 400 livres. Mère Marguerite d'Youville est très satisfaite de Landriaux et écrit qu'il se fait beaucoup de pratique par sa sagesse et sa prudence. Sa clientèle devient très importante et ses services semblent avoir été très appréciés par ses patients dont il attire la confiance et la sympathie. Entre 1770 et 1773, comme témoignage tangible de reconnaissance, trois d'entre eux, soit Berger dit Verdun, M. Ozias et Alexis Viger, font même des dotations par actes notariés d'une partie des biens que ces trois pensionnaires de l'Hôpital Général disent posséder en France.<sup>3-16</sup> Par contre, pour jouir de cet héritage, il aurait fallu que Landriaux entreprenne des procédures à ses frais.

### **LANDRIAUX, le négociant**

Élève et successeur de Feltz, Landriaux a su profiter des talents de son maître, aussi bien dans la pratique de la chirurgie que dans l'art du commerce. Suite à la découverte par Feltz d'une recette secrète pour traiter les chancres et les cancers de la peau, recette qui allait contribuer au succès financier et à la renommée professionnelle de Feltz, Landriaux eut la chance qu'au moment de son départ pour la France, Feltz confia son secret à son successeur au poste de chirurgien en chef de l'Hôpital Général de Montréal. Landriaux utilisa ce traitement auprès de ses patients avec un certain succès, comme en fait foi un certificat de reconnaissance signé par la veuve Marguerite Youmet du Sault-aux-Récollets et publié dans le N° 134 de la *Gazette de Québec* en juin 1767 et rapporté par Ahern :

*« Moi, soussignée, certifie que j'ai été guérie d'un chancre de la grandeur d'une piastre que j'avais au milieu du front depuis 1736. Ce chancre avait grossi tellement que depuis deux ans, qu'il s'était étendu jusqu'au périoste. Tous ceux, hommes ou femmes, qui auront la malchance de contracter des chancres devraient consulter Mr Landriau, chirurgien à l'Hôpital général de Montréal. Mr Feltz lui a transmis le secret de la guérison des chancres. En foi de quoi, j'ai émis le présent certificat. Montréal, 22 juin, 1767. »<sup>12</sup>*

Les témoins de cet acte étaient Messieurs Le Chevalier de Celezon et Michel Averard. D'ailleurs, Landriaux ne fut pas le seul à posséder et à utiliser cette formule secrète. Plus tard, Pierre-Joseph Compain, qui avait commencé son apprentissage en chirurgie auprès de Feltz mais qui avait bifurqué vers le sacerdoce, utilisa également cette formule auprès de ses paroissiens et auprès des patients des autres régions qui venaient le consulter, puisque comme plusieurs membres du clergé de l'époque, il pratiquait la médecine en l'absence de médecin ou de chirurgien dans sa paroisse. Il avait, lui aussi, hérité de cette formule et, avant de mourir, il la légua aux religieuses des Hôtels-Dieu de Québec, Montréal et Trois-Rivières.<sup>13</sup>

Tout comme Feltz le fait, Landriaux fait également le commerce et la vente de médicaments pour accroître ses revenus. En mai 1765, il conclut un marché avec James Trye et Laurent Ermintingée, négociants en Société, pour se faire livrer des racines de Salsepareille et en faire la vente. La salsepareille était très utilisée dans la pharmacopée de l'époque. C'était une plante originaire du Mexique, de la famille des Liliacées dont les racines avaient un effet dépuratif et favorisait l'élimination des toxines de l'organisme. On en faisait des tisanes. On doit se rappeler que pendant la Guerre de la Conquête, le commerce des médicaments a fait l'objet d'une fraude importante aux dépens de la couronne, fraude dans laquelle l'Intendant Bigot, sa clique et même Feltz furent impliqués. Selon le marquis de Montcalm, ce commerce aurait dépassé la somme de 200 000 livres.<sup>13</sup>

Landriaux est tellement impliqué dans différents commerces dans lesquels il est associé à d'autres négociants que le notaire Simonnet, en 1765, n'hésite pas à lui donner les titres de négociant et de chirurgien dans certains actes notariés qu'il rédige.<sup>14</sup>

En 1773, il s'associe à plusieurs personnalités importantes de la nouvelle colonie britannique pour signer une pétition au roi George III lui demandant d'accorder aux *Canadiens* leurs anciennes lois.<sup>16</sup>

### **Décès de LANDRIAUX et son inventaire après décès**

On peut suivre la carrière de Landriaux jusqu'en 1782. Par la suite, il semble s'être retiré de la pratique chirurgicale. Il décède à Montréal, le 24 août 1788. Le 15 septembre 1788, le notaire Louis Chaboillez dresse l'inventaire des biens de la communauté de feu Louis Landriaux, chirurgien à Montréal, et de Marie-Anne Prudhomme.<sup>15</sup> Bien qu'il ait mené une vie aisée et confortable, il meurt criblé de dettes. Au moment de sa mort, il doit à ses créanciers une somme

dépassant les 30 000 livres tournois. Sa femme doit refuser la succession, et ses biens sont vendus aux enchères.<sup>16</sup>

Dans cet inventaire, on est surpris par la quantité de volumes médicaux que l'on retrouve dans la bibliothèque de Landriaux où se côtoient les œuvres d'Ambroise Paré, les Aphorismes d'Hippocrate, les traités sur la grossesse, les maladies vénériennes, l'anatomie et la pharmacopée. C'est sûrement la plus importante bibliothèque médicale ayant appartenu à un médecin de la région de Montréal à cette époque. Elle témoigne de l'état des connaissances des praticiens et de l'évolution de la médecine en Nouvelle-France. Elle est suffisamment importante pour qu'on l'énumère en entier :

Pharmacopée universelle	Observation sur la grossesse
Trésor de Médecine	Cours de chirurgie
Démonstration anatomique	Cours de chimie
Éléments de Médecine	Traité des convulsions
Nouveau recueil chirurgical	Pratique de Médecine
Les aphorismes d'Hippocrate	Traité de l'antimoine
Les observations de chirurgie	Oeuvres d'Ambroise Paré
Nouvelles découvertes en Médecine	Traité des accouchements de Mr de la Motte
L'anatomie du corps humain	Anatomie de Mr Palfin
Matière médicale	Traité des maladies
Traité des médicaments de Mr Taury	Dissertation sur les remèdes
Propre à guérir les maladies	Traité des maladies vénériennes
Abrégé complet de la chirurgie	Nouvelles médecines
Réflexions sur la nature des remèdes	Nouvelles descriptions anatomiques
Nouvelles formules de Médecine de Mr Garnier	

#### RÉFÉRENCES

1. Leboeuf JH. *Complément au dictionnaire généalogique Tanguay*. Vol. 2, p. 259. Société Généalogique Canadienne-Française. Montréal 1957.
2. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal-1642-1942*. p. 395, RHSJ 1942.
3. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 143.
4. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 7 mai 1748.



5. Sous seing privé. *Contrat de mariage entre Louis Landriaux et Marie-Anne Prudhomme*. 7 juin 1756. Montréal.
6. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37 et 38. Montréal 1988.
7. *Greffe du notaire L.-C. Danré de Blanzay*. Montréal. 29 janvier 1760.
8. *Greffe du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 7 mars 1761.
9. *Greffe du notaire A. Souste*. Montréal. 20 juillet 1762.
10. *Greffe du notaire A. Souste*. Montréal. 12 août 1762.
11. APC. MGI, E., carton 181, dossier Feltz.
12. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. p. 346. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
13. Janson G, Lapointe L, Desjardins É. *Les médecins militaires au Canada : Charles-Élémy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz (1710-1776)*. Union Méd. Canada. Tome 104, pp. 1260-1273, 1975.
14. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 18 avril, 15 mai et 24 juillet 1765.
15. *Greffe du notaire Louis Chaboillez*. ANQ-M, CN 601-74. Montréal. 15 septembre 1788.
16. Janson G. *Louis-Nicolas Landriaux (Landrio dit Lalancette, Landriaux dit Dusourdy)*. Dictionnaire biographique du Canada. Vol. IV, pp. 469-470. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1980.

### **LAPLANCHE, Jean**

Ahern écrit que Jean Laplanche se serait établi à Québec en 1668. Il revendiquait alors le titre de chirurgien, mais aurait été employé comme apprenti apothicaire selon les archives judiciaires de Québec.<sup>1</sup> On doit se rappeler que 1668 fut l'année où le régiment de Carignan-Salières termina sa mission en Nouvelle-France et qu'une partie importante des soldats, des chirurgiens et des frères de ce régiment décidèrent de ne pas retourner en France et s'installèrent dans la colonie. Aussi, il est fort probable que Jean Laplanche ait été un de ces chirurgiens militaires qui élirent domicile au Canada.

Ahern est dans l'erreur quand il écrit que Jean Laplanche avait épousé Judith Rigaud en France et il erre également quand il affirme qu'il était le fils de Jean Duhemme dit Terrien-Laplanche et de Marie Élie, de Saint-Jacques-de-Dieppe.<sup>2</sup>

Grâce au répertoire des actes de baptême, de mariage et de sépulture de Charbonneau et Légaré, grâce également aux actes notariés, nous avons pu reconstituer la généalogie et l'histoire maritale de Jean Laplanche et de Judith Rigaud en Nouvelle-France.<sup>3</sup>

### **Jean LAPLANCHE, maître chirurgien à la rivière Manereuille (Louiseville)**

Jean Laplanche est né dans la paroisse Saint-Thomas de La Flèche, du diocèse d'Angers, en Anjou. Il est le fils de d'Urbain Laplanche, maître chirurgien et de Perrine Gilberte de la Flèche. Sa présence en Nouvelle-France est d'abord signalée à Québec en 1668, comme en témoignent les archives judiciaires du gouvernement de Québec.<sup>1</sup>

Dès 1670, il est aux Trois-Rivières où, le 2 septembre et le 22 octobre 1670, les archives judiciaires rapportent sa présence, alors qu'il signe une expertise médico-légale à titre de *maître chirurgien* dans une cause d'assassinat qui implique Paul Guyon dit La Tremblade.<sup>4</sup>

Il est le premier chirurgien à avoir résidé à la Rivière-du-Loup-en-Haut (aujourd'hui Louiseville) et appelé alors Rivière Manereuille.<sup>4</sup> C'est dans cette municipalité de la Rivière Manereuille où il pratique la médecine et la chirurgie qu'il fait la connaissance de la *pétillante* Judith Rigaud qui allait devenir son épouse.

Au moment où il rencontre sa future, celle-ci en est déjà rendu à son deuxième mariage et a enfanté plus de onze enfants. Arrivée en Nouvelle-France vers 1652, Judith Rigaud sert comme domestique chez Marguerite LeGardeur, épouse de Jacques Le Neuf de la Poterie, aux Trois-Rivières. Le 6 mai 1654, aux Trois-Rivières, elle épouse François Lemaistre qui lui donne huit enfants, dont cinq fils. Le 21 juillet 1654, le couple Lemaistre comparait devant le gouverneur de Lauzon pour donner suite à une plainte formulée par Marguerite Le Gardeur en raison d'une réclamation pour soins médicaux.<sup>5</sup>

Un an après le décès de François Lemaistre, inhumé à Trois-Rivières le 14 janvier 1666, elle convole en secondes noces avec Jean Duhemme dit Terrien et dit également Duponceau, le 26 janvier 1667.<sup>2-3</sup> Trois enfants naîtront de ce mariage. Tanguay ajoute, à tort, le surnom de Laplanche au nom de Duhemme dit Terrien d'où la confusion dans la narration de Ahern. Terrien devait mourir quelques années plus tard.

Après le décès de Jean Duhemme dit Terrien, Laplanche, installé à la rivière Manereuille, commence à être assidu auprès de la veuve Judith Rigaud. Le 15 juin 1675, par un acte notarié, il s'engage à l'épouser.<sup>6</sup> Le mariage est célébré aux Trois-Rivières, le 6 octobre 1675, mais le contrat de mariage qui avait été dressé quatre mois plus tôt n'est déposé au greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin que le 21 janvier 1676. Au moment de déposer son contrat de

mariage, Laplanche officialise la vente de sa terre de la rivière Maneureuille au fils de Judith Rigaud, François Lemaistre de Lamorille, issu de son premier mariage avec François Lemaistre. Les 21 et 22 janvier 1676, quatre actes notariés sont déposés au greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin à Montréal, actes qui sont en relation avec les affaires de Jean Laplanche.

### **Statut socio-économique de Jean LAPLANCHE**

Selon Malchelosse et rapporté par Douville :

*« Le chirurgien Jean Laplanche et son voisin Jacques Passard de la Bretonnière, commandant de la milice de la Rivière-du-Loup, étaient les deux personnes les plus influentes de la région : leurs noms et leurs signatures comme témoins apparaissent à vingt actes notariés, de 1674 à 1676. Partout Laplanche signe fermement Jean Laplanche. »<sup>4</sup>*

Les relations entre les deux voisins étaient excellentes, comme en témoignent plusieurs actes notariés passés entre les deux en janvier 1676 et déposés au greffe du notaire Adhémar. Le 22 janvier 1676, Jacques Passard vend à Jean Laplanche une terre située à la rivière Manereuille. La veille, il avait signé un accord avec Judith Rigaud et Jean Laplanche.

Les relations deviendront encore plus étroites puisque Jacques Passard de la Bretonnière épouse Marie Lemaistre, la fille de Judith Rigaud, issue de son premier mariage avec François Lemaistre.<sup>3</sup> Le contrat de mariage est déposé au greffe du notaire Adhémar le 22 janvier 1676. Le marié est âgé de 30 ans et la mariée de 23 ans. Une fille naîtra de cette union, le 27 décembre 1676, Marie-Anne Passard qui sera baptisée à Sorel. La marraine est Judith Rigaudet. Jean Laplanche assiste au baptême.

Déjà, au moment du baptême de Marie-Anne, le couple Laplanche-Rigaud n'est pas des plus heureux, et leur union n'allait pas durer bien longtemps. Leurs malheurs conjugaux ont été racontés en détail par Massicotte, Benjamin Sulte et Gérard Malchelosse.<sup>4,5</sup>

### **Jean LAPLANCHE, chirurgien à Montréal**

Depuis le 31 août 1676, Laplanche a acheté une terre à Montréal dans le quartier Sainte-Anne et a décidé de venir s'installer à Montréal.<sup>7</sup> La transaction entre Jean Laplanche et Robert Nuement dit Leflamand, propriétaire de cette terre, est conclue le 2 février 1677 et déposée au

greffe du notaire Bénigne Basset.<sup>8</sup> Il y est indiqué que Laplanche pratique alors la chirurgie à Montréal.

Cette décision de venir à Montréal ne semble pas avoir été des plus heureuses pour le couple. Selon Douville et Séguin, les trois unions maritales successives n'avaient pas assagi Judith Rigaud. Elle aurait eu une relation adultère avec Pierre Cavelier. Le 23 avril 1677, Pierre Cavelier et Judith Rigaud sont parrain et marraine de l'enfant Pierre Barbary, à Lachine.<sup>3</sup> Par la suite, Judith Rigaud déserte le foyer conjugal pour vivre maritalement avec ce jeune homme, alors âgé de 25 ans, au grand scandale de la population montréalaise. Le 14 juin 1678, le couple est inculpé et comparait devant le Conseil souverain. Au moment de leur comparution, Jean Laplanche est déjà retourné *en l'ancienne France*, laissant son épouse infidèle se débrouiller seule avec la justice. Le 5 septembre 1678, le couple est poursuivi devant le Conseil souverain qui décrète que *le dit Pierre Cavelier et Judith Rigaud sortiront incessamment de la maison de la terre saisie réellement sur le dit Cavelier, pour en laisser la libre possession au Commissaire, lequel fera couper, engranger et améliorer les grains qui sont présentement sur ladite terre* afin de satisfaire les créanciers.

Judith Rigaud est arrêtée de nouveau en 1679 sous deux chefs d'accusation, soit d'avoir déserté le foyer conjugal et d'avoir vécu maritalement avec Pierre Cavelier au vu et au su de la population montréalaise.<sup>4</sup> Elle parviendra cependant à se réhabiliter face à l'opinion publique et terminera ses jours respectée de ses concitoyens. Quant au jeune Pierre Cavelier, en 1683, il épousait Louise-Anne Du Souchet avec laquelle il eut trois enfants à Montréal avant d'aller s'établir à Québec où il décéda le 3 novembre 1725.

## RÉFÉRENCES

1. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. pp. 351-352. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol III, p. 514. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Charbonneau H et Légaré, J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 1. Montréal 1980.
4. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Cahier des Dix, vol. 15, p. 109, 1950.
5. Séguin RL. *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*. Vol. 2, p. 438. Leméac 1972.

6. *Sous seing privé*. 15 juin 1675. Montréal.
7. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 31 août 1676.
8. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 21 février 1677.

### **LARTIGUE dit LALANCETTE, Jean-Jacques**

Jean-Jacques Lartigue est un militaire français qui, en qualité de chirurgien, avait accompagné les troupes régulières envoyées en Nouvelle-France. Né en 1734, il est originaire de Miradoux du diocèse d'Aulch, en Gascogne. Il est le fils de Pierre-Étienne Lartigue et de Marie-Charlotte Caussac. Sa présence en Nouvelle-France est mentionnée dès 1754.

On retrouve les indications de sa présence dans les actes de baptême et de mariage de la paroisse Notre-Dame de Montréal.<sup>1</sup> Le 16 juillet 1754, il est parrain de Jacob Ouimet. Dans ce document, il est inscrit sous le nom de Jean-Jacques Lartigue dit Lalancette, chirurgien. Par la suite, il est parrain de Jacques Choisser, le 23 juillet 1757, et d'Antoine Berthe, le 18 juin 1761. Quelques mois plus tard, il assiste au mariage de Louis Boullay et de Marie-Joséphé Tillière, le 3 novembre 1761, et est parrain de Jean-Baptiste Panneton, le 27 novembre 1761. L'année suivante, le 25 août, il est parrain de Jacques Lacoste.

Selon Édouard Desjardins, au moment du Traité de Paris (1763), Philippe-Jean-Jacques Labossière dit Luandre était le chirurgien en charge de l'Hôtel-Dieu de Montréal.<sup>2</sup> La même année, Labossière quitte son service à l'hôpital pour aller s'installer à Repentigny. C'est Jean-Jacques Lartigue qui lui succéda à ce poste.

Le 15 septembre 1766, en l'église Notre-Dame de Montréal, Jean-Jacques Lartigue épouse Marie-Charlotte-Marguerite Cherrier. Son épouse est née à Longueuil et est la fille de François-Pierre Cherrier, marchand et notaire à Longueuil, puis à Saint-Denis-sur-Richelieu. Un seul enfant naîtra de ce mariage, selon Tanguay.<sup>3</sup> Le 20 juin 1777, naît leur unique enfant, baptisé du même nom que son père, Jean-Jacques, et qui allait être ordonné prêtre le 21 septembre 1800 et consacré évêque le 21 janvier 1821. Il devient le premier évêque de Montréal en mai 1836, mais décèdera le 19 avril 1840.

### **RÉFÉRENCES**

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 37. Les Presses de l'Université de Montréal. 1988.

2. Desjardins É et Lapointe-Manseau L. *Les chirurgiens de Ville-Marie*. Union Méd. Can. Tome 102, pp. 1931-1942, 1973.
3. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 178. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

### **LASERRE DIT LAFORME, Jean-Baptiste**

Jean-Baptiste Laserre dit Laforme est un des rares chirurgiens nés au Canada à avoir pratiqué son art dans le gouvernement de Montréal sous le Régime français. Il est né à Montréal, le 11 octobre 1706.<sup>1</sup> Il est le fils de Guillaume Laserre dit Laforme, maître-chapelier, et d'Angélique Boisseau. Son parrain est Jean-Baptiste Celeron de Blainville, écuyer et capitaine de compagnie, et sa marraine, Marie-Anne Picote de Belestre, est l'épouse de Tonty, écuyer et capitaine de compagnie.<sup>2</sup>

Son père est décédé à Montréal, le 1<sup>er</sup> août 1719, alors qu'il n'était âgé que de 13 ans.<sup>1</sup> Quelques années plus tard, le 29 août 1723, il assiste au remariage de sa mère à Jean-Baptiste Chaufour en l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>2</sup> Le nouveau marié est âgé de 28 ans alors que l'épouse est âgée de 38 ans et a mis au monde neuf enfants, dont cinq sont décédés en bas âge.

### **Jean-Baptiste LASERRE, apprenti-chirurgien**

La formation professionnelle de ce chirurgien, selon le mode de procéder de l'époque, s'est faite par une période d'apprentissage auprès d'un chirurgien de la colonie. Il est fort probable qu'il ait été apprenti-chirurgien auprès de Timothée Sylvain, ce chirurgien irlandais au caractère irascible et qui, à l'époque, était chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux faits viennent étayer cette hypothèse. D'abord, lors du remariage de sa mère en 1723, Timothée Sylvain assistait à la cérémonie.<sup>2</sup> Puis, un acte notarié, déposé au greffe du notaire Adhémar, le 19 août 1731, vient renchérir cette hypothèse.<sup>3</sup> Dans cet acte qui est une obligation de Jean-Baptiste Laserre dit Laforme envers Timothée Sylvain, Laserre, qui n'est alors âgé que de 25 ans, y est inscrit comme chirurgien et Sylvain, quant à lui, s'attribue déjà le titre de chirurgien du Roi. Il y a donc eu plusieurs relations entre ces deux chirurgiens.

### **LASERRE, maître chirurgien et propriétaire foncier à Repentigny**

Après avoir complété sa formation chirurgicale, Laserre dit Laforme va immédiatement pratiquer la chirurgie à Repentigny. Déjà, le 11 octobre 1730, à Repentigny, il est sollicité pour

traiter Marie-Anne Maheu, née la veille, et il assiste à son baptême. La petite Marie-Anne a été ondoyée à la maison par la sage-femme qui l'a mise au monde.<sup>2</sup>

En septembre 1731, Laserre, maître chirurgien, signe un contrat avec la fabrique de la paroisse de La-Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Repentigny pour l'obtention de son banc dans l'église.<sup>4</sup>

L'année suivante, il vend une terre située en la censive et seigneurie de Saint-Sulpice à Pierre Gauthier dit Landreville.<sup>5</sup> Dans les années subséquentes, il achète et vend des terres situées dans la seigneurie de Repentigny. En 1737, il achète une terre de Jean Bousquet et Marie-Louise l'huissier.<sup>6</sup> En 1745, il vend un emplacement dans la paroisse de Repentigny à Maurice Bousquet.<sup>7</sup>

#### **Jean-Baptiste LASERRE DIT LAFORME épouse Élisabeth Renoux en 1746**

Maintenant bien installé à Repentigny depuis plus de seize ans, avec une pratique respectable et un statut social important, Jean-Baptiste Laserre, alors âgé de 40 ans, décide de prendre épouse. L'élue est Jeanne-Élisabeth Renoux (Renaud) de Saint-François-du-Lac.<sup>1</sup> Elle est âgée de 29 ans. Le mariage est célébré à Saint-François, mais les bans sont publiés à Repentigny où le couple s'installera après la cérémonie.<sup>2</sup>

En 1747, soit un an après son mariage, il achète un emplacement dans la paroisse de Repentigny, emplacement qui appartenait à Louis Cayonneau et Marie-Madeleine Hurbin, son épouse, et à Urbain Jetté et Marie-Thérèse Richaume, son épouse.<sup>8</sup> Le couple aura huit enfants, mais la mortalité périnatale très élevée à l'époque viendra obscurcir leur bonheur. En effet, cinq de ces enfants décéderont soit à la naissance ou dans l'année qui suivra. Trois seulement se rendront à l'âge adulte. Voici l'énumération de ces naissances : Michel né le 8 février 1747; Jean-Baptiste né le 13 août 1749 et décédé le 4 novembre 1749; Marie-Catherine née le 28 août 1750 et décédée le 28 novembre 1750; les jumeaux Jean-Baptiste et Félicité nés le 25 décembre 1751, Jean-Baptiste décédera le 31 décembre 1751 et Félicité le 10 juin 1752; Hippolyte né le 3 janvier 1753; Élisabeth née le 15 janvier 1754; Louis né le 10 septembre 1757 et décédé le 20 septembre 1757.

Pour compléter cette hécatombe, il aura le malheur de perdre son épouse le 2 mars 1759 alors qu'elle décédera à l'âge de 42 ans. Laissé seul avec ses trois enfants survivants, il semble

avoir reçu l'aide de sa belle-sœur, Madeleine Mittron, qui demeurait chez lui pour s'occuper des enfants. Malheureusement, elle devait mourir le 1<sup>er</sup> avril, 1761 à l'âge de 27 ans. La sépulture eut lieu à l'Assomption.

### **Jean-Baptiste LASERRE, médecin-légiste**

Le 20 avril 1760, en face de la demeure de Louis Charest à Saint-Charles de Lachenaie, on retrouve le cadavre d'un noyé. Jean-Baptiste Laserre est demandé pour examiner le corps en présence d'Étienne Lecour, capitaine des milices de Lachenaie. Dans leur rapport, ils déclarent *qu'il s'agit d'un homme d'environ 31 ans, habillé à la canadienne et portant une croix sur lui, qu'ils n'ont vu, ni aperçu aucune contusion, ni blessure*. Ils concluent donc à une mort accidentelle. Par la suite, les deux sont témoins à la signature de l'acte de sépulture conservé dans les archives de la paroisse Saint-Charles de Lachenaie.<sup>2</sup>

Le dernier acte retrouvé dans le répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture de 1750-1765 dans lequel Jean-Baptiste Laserre est témoin est daté du 1<sup>er</sup> mars 1765, à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, alors qu'il est témoin à la sépulture de l'enfant Marie-Marguerite Bazinet, née le 28 février, décédée le 1<sup>er</sup> mars et enterrée le 3 mars.

Jean-Baptiste Laserre est décédé en octobre 1776, à Montréal. Le notaire Joseph Daguilhe a dressé l'inventaire de feu Jean-Baptiste Laserre dit Laforme et d'Isabelle Renoux, le 11 octobre 1776, dans lequel il est mentionné que le défunt possédait treize livres de médecine.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 180. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépultures et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13, 23, 26, 27 et 39. Montréal 1980-1988.
  3. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 19 août 1731.
  4. *Grefte du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 8 septembre 1731.
  5. *Grefte du notaire R. Chorel de Saint-Romain*. 17 octobre 1732.
  6. *Grefte du notaire C. de Monmerqué dit Dubreuil*. Montréal. 14 juin 1737.
  7. *Grefte du notaire S. Sanguinet*. Montréal. 16 février 1745.
  8. *Grefte du notaire S. Sanguinet*. Montréal. 23 mars 1747.
-



### **LATOUR DE FOUCAULT, Jean**

Jean Latour de Foucault n'a utilisé son patronyme au complet qu'à deux occasions dans les documents officiels en Nouvelle-France, soit lors de la rédaction de son contrat de mariage et lors de l'enregistrement de son mariage dans les registres paroissiaux de l'église Notre-Dame de Montréal. Dans tous les autres documents, il a toujours utilisé le patronyme raccourci de Jean Latour. Sa biographie reconstituée à partir des actes officiels est des plus intéressantes et nous renseigne également sur certains aspects moins connus de la vie quotidienne de nos ancêtres.

Jean Latour de Foucault est né en France en 1675, selon Tanguay.<sup>1</sup> Il est le fils de Gabriel Latour de Foucault, seigneur de Mouzin, et de Marguerite Payen de la paroisse de Mouzin du diocèse de Lavour ou Lavors en Languedoc. Il était au Canada aux alentours de 1702 puisque les premiers actes officiels où on le retrouve datent de janvier 1703. C'était un chirurgien militaire et un soldat des troupes du détachement de la marine cantonné à Montréal.

Le 23 janvier 1703, à Montréal, ce jeune homme âgé d'à peine 22 ans épouse Marguerite Prudhomme, âgée de 47 ans, et veuve du chirurgien Jean Martinet de Fonblanche décédé le 7 novembre 1701.<sup>2</sup> La veille, le couple a passé un contrat de mariage devant le notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin.<sup>3</sup> Ils n'auront pas d'enfant, mais en revanche, ils seront parrain et marraine très fréquemment et assisteront à un nombre impressionnant de mariages.

Le 23 janvier 1704, il est parrain d'Élisabeth Prudhomme, la nièce de son épouse, et le 28 février de la même année, il loue de Charlotte Coptienne une maison située sur la rue Saint-François.<sup>4</sup> Cinq mois plus tard, il s'engage en qualité de chirurgien voyageur pour Jean-Baptiste Bissot de Vincennes, officier dans les troupes du détachement de la Marine.<sup>5</sup> Il part donc pour les Pays-d'en-Haut pendant un certain temps. Il est de retour à Montréal en 1705 puisqu'il est parrain de Laurent Trullier, le 14 septembre 1705.

Le 31 mars 1709, au baptême de Marie-Marguerite Lhuilier dont le père est soldat de la compagnie de Sabrevoix, Latour est parrain et est inscrit comme soldat de la compagnie des Dargères. Le 19 octobre 1709, Jean Latour est inscrit comme sergent dans les troupes du détachement de la Marine alors qu'il assiste au baptême de Jean-Joseph Vaudry. Son épouse est marraine de l'enfant.

De 1710 à 1725, année du décès de son épouse, c'est plus de huit fois qu'il est inscrit comme parrain dans le répertoire des actes de baptême et, le plus souvent, on indique qu'il est sergent de la compagnie de Portneuf.

Le 3 septembre 1725, Marguerite Prudhomme décède à Montréal à l'âge de 60 ans. Elle est inhumée au cimetière de la fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Après le décès de son épouse, Jean Latour continue d'entretenir de bonnes relations avec sa belle-famille, si l'on se fie à son assistance aux baptêmes et aux mariages de cette dernière. Cependant, il semble avoir quitté l'armée puisque, à partir du 14 août 1726, sur les actes officiels, il n'est plus inscrit comme sergent de la compagnie de Portneuf ou des troupes, mais comme marchand. Il semble avoir troqué les armes et la chirurgie pour le commerce.

Il décide de se remarier en secondes noces le 11 février 1730.<sup>1</sup> Il est alors âgé de 48 ans. Il épouse Jeanne Taillandier, originaire de Boucherville, âgée de 40 ans, et veuve de Jean-Baptiste Tétreau. Comme profession, il inscrit marchand dans les registres paroissiaux de l'église Notre-Dame de Montréal. Pierre Puibareau, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et Louis Lenormand, vicaire général, assistent au mariage. Le nouveau couple n'aura pas d'enfant mais assistera à de nombreux mariages et baptêmes tant à Montréal qu'à Québec. Le 17 août 1735, il assiste au mariage de François Harel et de Cécile Thaumur, sa nièce. Cécile Thaumur est la fille de Dominique Thaumur de la Source, maître chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal et époux de Jeanne Prudhomme, la belle-sœur de Jean Latour. Elle est la sœur de l'abbé D. Thaumur de Québec qui est décédé avec une réputation de thaumaturge.

Le 13 avril 1749, entre 8 h et 9h, à l'âge de 70 ans, Jean Latour décède à Montréal. Il est inhumé le lendemain dans la chapelle Saint-Amable de l'église Notre-Dame.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 185. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13, 15, 18, 24 et. 26. Montréal 1982.
3. *Grefte d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 22 janvier 1703.
4. *Grefte de P. Raimbault*. Montréal. 28 février 1704.
5. *Grefte de M. Lepailleur de la Ferté*. Montréal. 4 juillet 1704.

### **LECOMPTE, SIEUR DE LA VIMAUDIÈRE, Samuel**

Samuel Lecompte, sieur de la Vimaudière (Variations : Comte, Leconte, De la Gimaudière, De la Villemaudière, Lavimaudière), est originaire de la paroisse Saint-Georges de la ville de Saint Lô, dans l'évêché de Coutance, en Normandie. Il serait né en 1661 et non en 1667, comme l'écrit Tanguay. Il est le fils de Noël Lecompte et de Françoise Letellier.<sup>1</sup>

#### **Samuel LECOMPTE à Château-Richer**

Rapidement, il s'installe à Château-Richer comme chirurgien où, le 25 mars 1695, devant notaire, il signe un contrat de mariage avec Anne Jobidon (Bidon), de Sainte-Anne-de-Beaupré, veuve de Jean Boitte (Boette). Le mariage est célébré en l'église de La-Visitation-de-Notre-Dame-de-Château-Richer, le 11 avril 1695. Selon l'acte de mariage, le marié est âgé de 34 ans et la mariée de 25 ans. Le couple aura trois enfants : Marie-Madeleine née le 14 mars 1696; Pierre né le 29 décembre 1699 mais décédé le 1<sup>er</sup> mai 1700; Anne née le 5 mars 1701.<sup>1-2</sup> Malheureusement, Anne Jobidon décédera le 19 février 1703 et sera inhumée à Château-Richer.

Deux ans plus tard, le 28 juillet 1705, à Saint-Nicolas, il épouse Marie-Jeanne Jérémie. Quatre enfants naîtront de ce mariage : Joseph né le 21 mai 1707; Catherine-Gertrude née le 7 septembre 1708; Jean-Baptiste né le 8 août 1710; Marguerite née le 29 mai 1712 mais décédée le 2 juin 1712. À l'exception de Joseph qui est né à Château-Richer, les autres enfants sont nés à Montréal.

#### **Samuel LECOMPTE à Montréal**

En 1708, on retrouve Lecompte à Montréal. Le 7 septembre, sa fille, Catherine-Gertrude, y est baptisée à l'église Notre-Dame. Le 26 octobre, le couple est installé avec sa famille sur la rue Saint-Gabriel dans un emplacement qui leur a été rétrocédé par Vincent Mauriceau.<sup>3</sup> L'année suivante, le 15 novembre, au greffe du notaire Adhémar, Étienne Trudeau, signe une quittance de dettes suite à des travaux de charpenterie qu'il a exécutés pour Lecompte et, la même journée, Lecompte dépose une quittance de dettes en faveur de Michel Buisson de Saint-Cosme, curé de l'île Jésus.<sup>4</sup>

Il semble bien que Lecompte soit demeuré à Ville-Marie jusqu'en 1714 avant de retourner s'installer à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. En effet, on retrouve des actes notariés signés dans cette ville jusqu'au mois de mai 1714. Le 14 janvier 1714, il signe une quittance en faveur de Louis Jobidon, tuteur des enfants issus du premier mariage de sa défunte femme, Anne Jobidon,

et, le 15 janvier, Lecompte reçoit une quittance de la part du Séminaire de Saint-Sulpice, seigneur de l'île de Montréal.<sup>5,6</sup>

### **Retour de Samuel LECOMTE à l'île d'Orléans**

Il semble bien que Samuel Letendre soit retourné vivre dans la région de Québec à l'automne de 1714. Le 5 mai 1714, il loue sa maison de la rue Saint-Gabriel de Ville-Marie à Jean Lalande, interprète pour le Roi des langues étrangères.<sup>7</sup> Le 8 octobre 1714, sa fille, Marie-Madeleine, âgée de 18 ans et issue de son mariage avec Madeleine Jobidon, épouse Joseph Lemay, à Montréal.<sup>2</sup> Le contrat de mariage avait été passé devant le notaire Lepailleur, le 1<sup>er</sup> mai 1714.<sup>8</sup>

Quelques mois plus tard, on retrouve Samuel Lecomte à l'île d'Orléans où il décède le 30 juin 1715 à l'âge de 55 ans.<sup>2</sup> La sépulture a lieu en l'église Saint-Pierre. Dans les registres paroissiaux, il est inscrit sous le nom de Samuel Lavimodière. Quatre ans plus tard, son épouse se remarie avec Pierre Levasseur à Québec.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I p. 362 et Vol. V, p. 246. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 2, 5, 6, 8, 9, 11 et 13. Montréal 1980-1988.
3. *Greffe du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 26 octobre 1708.
4. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 15 novembre 1709.
5. *Greffe du notaire P. Rimbault*. Montréal. 14 janvier 1714.
6. *Greffe du notaire P. Rimbault*. Montréal. 15 janvier 1714.
7. *Greffe du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 5 mai 1714.
8. *Greffe du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 1<sup>er</sup> mai 1714.

### **LEMANCEAU DIT LABONNEVIE, Pierre**

Pierre Lemanceau dit Labonnevie (Laboesnerie, Labonnerie, Lemonceau) est originaire de la paroisse de la Pommerais sur Loire du diocèse d'Angers, en Anjou. Son père Michel-Nicolas est maître chirurgien.<sup>1</sup>

Vers 1732, il arrive au Canada avec les troupes comme soldat de la compagnie de Monsieur de Lapervanche et possiblement comme frater ou chirurgien militaire. Dès le début de son séjour dans la colonie, il s'installe dans la région de Chambly où il séjournera au moins jusqu'en 1762. Le 31 octobre 1733, à Chambly, il est parrain à l'occasion du baptême de l'enfant Marie-Thérèse Robert. Dans le registre paroissial, il est inscrit sous le nom de Pierre Laboinnerie.<sup>2</sup>

Le 27 janvier 1747, nous le retrouvons à Montréal alors qu'il est parrain de Pierre-François Tiriac dont le père est soldat de la compagnie de Linctot. Il est inscrit sous le nom de Pierre Lemanceau dit Laboesnerie.<sup>2</sup> On le retrouve également à LaPrairie (1752), à Belœil et à Longueuil où sa présence est signalée dans un inventaire du couple Jean-Baptiste Sorel et Marie Josephe Viau, le 21 juin 1756, dans lequel on lui reconnaît une dette de 7 livres et 10 sols.

#### **Pierre LEMANCEAU DIT LABONNEVIE et sa vie familiale**

Le 2 juin 1749, à Montréal, il épouse Marie-Françoise-Louise Martineau, âgée de 18 ans et fille de Sébastien Martineau, caporal de la compagnie de Monsieur de Lacorne.<sup>1-2</sup> La veille, devant le notaire G. Hodiesne, le couple a signé un contrat de mariage.<sup>3</sup> Dans ce contrat, il est indiqué que Lemanceau est soldat et maître chirurgien. Le couple aura un enfant, Joseph, qui naîtra le 20 novembre 1751, mais qui décédera six mois plus tard. La sépulture sera faite à LaPrairie le 27 mai 1752. Quelques mois plus tard, le 24 août 1752, son épouse, Marie-Françoise, décède à Saint-Constant. Elle n'était âgée que de 21 ans.<sup>2</sup>

Un an plus tard, à Chambly, le 10 septembre 1753, il épouse en secondes noces, Marie-Thérèse Barré.<sup>1-2</sup> Le couple s'installe à Chambly où naîtront leurs six enfants : Marie-Joséphé née le 18 juillet 1754; Marie-Marguerite née le 28 janvier 1756; Pierre né le 8 juillet 1757; Jean-Romain né le 11 avril 1759; François né le 6 février 1761; Jean-Baptiste né le 5 juin 1762. Malheureusement, les deux derniers enfants allaient décéder en bas âge, François, à l'âge de six mois et Jean-Baptiste, à l'âge d'un mois et demi. Jusqu'en 1765, le couple n'allait plus avoir d'enfants.<sup>2</sup> Nous n'avons pas suivi leur progéniture après 1765.

#### **Pierre LEMANCEAU DIT LABONNEVIE, chirurgien et propriétaire foncier à Chambly**

Le 8 avril 1756, Lemanceau acquiert de Jean Grenier, maître cordonnier, et de son épouse, Marguerite Grisé, un emplacement situé au bourg Saint-Jean-Baptiste de Chambly.<sup>4</sup> C'est devant Joseph Lalanne, lui-même chirurgien, mais qui faisait aussi fonction de notaire, qu'il passe cet acte.

Pierre Lemanceau pratique la chirurgie à Chambly et dans les localités environnantes comme en témoignent les actes officiels. À quelques reprises, il doit ondoyer des enfants nouveau-nés quand leur état de santé l'inquiète. C'est ainsi que, le 31 mai 1754, il doit ondoyer l'enfant Maillot qui devait mourir le lendemain et, le 17 mars 1759, il doit poser le même geste pour Marie-Catherine Bergevin qui, fort heureusement, survivra.

Jean-Baptiste Boucher de Niverville, Écuyer et seigneur principal de Chambly, le 3 mars 1758, reconnaissant pour les services que Pierre Lemanceau rend à la population de sa seigneurie, lui concède une terre à Chambly.<sup>5</sup>

Après 1765, nous avons cessé de suivre la carrière de Pierre Lemanceau dit Labonnevie.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 312. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 24, 28, 30, 42 et 44. Montréal 1988.
3. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 1<sup>er</sup> juin 1749.
4. *Greffe du notaire J. Lalanne*. Montréal. 8 avril 1756.
5. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 3 mars 1758.

---

#### **LERICHE DIT LASONDE, Jean-Baptiste**

Jean-Baptiste LeRiche dit Lasonde est un chirurgien militaire arrivé en Nouvelle-France avant 1692. Il est sergent dans la compagnie de Monsieur DesBergères.<sup>1</sup> Il est originaire de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de la ville d'Aix-en-Provence où son père, François Leriche, est apothicaire. Sa mère se nomme Anne Nousiade.<sup>1-2</sup>

#### **Jean-Baptiste LERICHE DIT LASONDE, chirurgien militaire et chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal**

Il semble s'être installé d'abord à Montréal où son régiment qui fait partie du détachement de la Marine est cantonné. En 1692, lors de l'hospitalisation de Michel Sarrazin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Leriche est un des trois médecins mentionnés dans le testament de ce dernier.

À titre de médecin des troupes du Roi, Sarrazin doit venir fréquemment à Montréal. C'est à l'occasion de l'un de ses voyages qu'il est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, suite à une maladie qu'il a contractée lors d'une épidémie qui sévit dans la région de Québec. Son état est suffisamment grave pour qu'il juge à propos de faire son testament devant le notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin, le 13 août 1692. Appréciant les bons soins dont il est gratifiés, il lègue la part des pauvres à l'hôpital Saint-Joseph de Ville-Marie et ses livres de chirurgie à trois confrères qui le traitent et dont il apprécie les bons services à son égard.<sup>3</sup> Ces trois chirurgiens de l'endroit mentionnés dans le testament sont Dominique Thaumur dit La Source, Jean-Baptiste Maublant dit Saint-Amant et Jean-Baptiste LeRiche dit La Sonde.<sup>4</sup> Bien remis de sa maladie, un mois plus tard, de retour à Québec, Sarrazin annule son testament, le 14 septembre 1692.

Selon Sœur Maria Mondoux, LeRiche figure sur la liste des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1694 à 1698.<sup>5</sup>

Le 21 novembre 1697, il est à Québec où il assiste au mariage de Jacques Michelon et de Marie Larchevêque. Le 8 octobre 1698, il est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec pendant cinq jours. Quelques jours plus tard, il est de retour à Montréal et suffisamment rétabli pour assister au mariage de son compatriote, le soldat Jean-Étienne Lamontagne, avec Marie Dusureau de Batiscan. En plus de LeRiche, le capitaine de la compagnie, Monsieur DesBergères, assiste également à la cérémonie.

#### **Mariage de Jean-Baptiste LERICHE DIT LASONDE à Jeanne-Élisabeth Desmaret**

Le 25 août 1701, alors âgé de 33 ans, LeRiche prend pour épouse, à Montréal, Jeanne Élisabeth Desmaret, âgée de 18 ans.<sup>2</sup> Elle est la fille de Robert Desmaret et d'Élisabeth Richaume, de Repentigny. En plus des membres de la famille de la mariée, le capitaine DesBergères et le chirurgien René Gaschet sont témoins au mariage.

Le couple est encore à Montréal, le 27 mars 1702, alors que naît leur premier enfant, Pierre, un prématuré de sept mois qui décédera deux semaines plus tard, soit le 17 avril 1702. Il est inhumé à Montréal.

#### **Jean-Baptiste LERICHE, chirurgien à Repentigny**

Après le décès de leur premier-né, le couple décide d'aller s'installer à Repentigny où naîtront leurs huit enfants : Jean-Baptiste né le 5 mai 1704; Jeanne-Élisabeth née le 18 février

1706; Marie-Catherine née le 30 janvier 1708; François né le 5 décembre 1709; Joseph né le 9 novembre 1711; Marie-Thérèse née le 2 février 1713; Pascal né le 24 avril 1715; Ignace né le 26 juin 1716. Il est intéressant de noter qu'à l'exception de leur premier enfant, Pierre, né prématurément, aucun de leurs enfants n'est décédé en bas âge ce qui était inhabituel pour l'époque où la périmortalité était très élevée.

C'est dans la localité de Repentigny que Jean-Baptiste LeRiche pratique son art. Il semble très populaire auprès de ses concitoyens quand on voit le nombre de fois où il est parrain des enfants de la paroisse et au nombre de fois où il est invité au mariage de ses concitoyens.

Il conserve également des liens avec ses confrères de Montréal aussi bien militaires que chirurgiens. Il n'hésite pas à venir à Montréal pour assister à quelques mariages, comme en font foi certains actes officiels où il est inscrit. C'est ainsi que le 29 octobre 1705, il assiste au mariage de Pierre Moreau dit Francœur et d'Angélique Melain. En plus de LeRiche, parmi les témoins, on retrouve Jacques de Guillentina dit LeBasque, chirurgien et soldat de la compagnie de Duplessis et René Gaschet, chirurgien. Le 30 mai 1712, à Montréal, il est témoin au mariage de sa belle-sœur, Madeleine Desmaret, avec un soldat de la compagnie de Monsieur de Laforêt, Antoine Lesieur dit Pistolet. Le témoin de Lesieur est Jacques Alexis DeFleury Deschambaux, *conseiller du Roi en ses conseils et son Lieutenant général à Montréal*.

Bien que demeurant toujours à Repentigny, c'est à Montréal, à l'âge de 55 ans qu'il devait s'éteindre. Sa sépulture a eu lieu en l'église Notre-Dame de Montréal, le 4 novembre 1716. Quatre ans plus tard, le 9 avril 1720, sa veuve, Jeanne Élisabeth Desmaret, épousait Jean Laporte, à Repentigny.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 189 et Vol. V, p. 357. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 6, 13, 14, 15 et 17. 1980.
3. *Grefte du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 13 août 1692.
4. Vallée A. *Un biologiste canadien : Michel Sarrazin. 1659-1735*. p. 22. Ls-A. Proulx, Imp. Québec 1927.
5. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal. 1642-1942*. p. 394. RHSJ 1942, Montréal.



### LUCAS DIT SAINT-ARNOULD, Jacques

Les seuls renseignements que nous avons retrouvés sur le séjour de Jacques Lucas dit Saint-Arnould en Nouvelle-France sont : un acte notarié daté du 13 février 1700 et passé devant le notaire M. Tailhandier dit LaBeaume de Montréal et un acte de baptême conservé dans le registre paroissial de la paroisse Saint-Laurent de l'Île d'Orléans et daté du 26 décembre 1701.<sup>1-2</sup>

Dans le premier document, on apprend que Jacques Lucas est un chirurgien militaire et qu'il est sergent dans les troupes du détachement de la Marine cantonné à Montréal. Par l'intermédiaire de Gilles Papin, marchand, il loue deux vaches à François Picart, habitant de la seigneurie de Boucherville. Dans le second, Lucas est rendu à l'Île d'Orléans où il est parrain de l'enfant Jacques Hornet dit Neuville. Ce sont là les seuls documents qui peuvent nous renseigner sur ce chirurgien, sur son séjour et sur sa carrière au Canada.

### RÉFÉRENCES

1. *Grefte du notaire M. Tailhandier dit LaBeaume*. Montréal. 13 février 1700.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 9. Montréal 1980.

### MADERAN, Jean-Pierre

Jean-Pierre Maderan (Madran et Madrenne) est un chirurgien français arrivé en Nouvelle-France vers 1745. Il s'installe d'abord à Batiscan où, le 26 mars 1745, il est parrain de Jean-Baptiste Marchand.<sup>1</sup> Bien que demeurant à Batiscan, on le retrouve à Champlain, encore comme parrain, le 21 décembre 1745, pour l'enfant Marie-Madeleine Lize et, le 21 juillet 1746, pour l'enfant Jean-Baptiste Ignace Content.<sup>1</sup>

L'année suivante, le 27 février 1747, il signe comme témoin à l'acte de donation de Jeanne Testard, veuve d'Alexis Marchand, à son fils. Cet acte est déposé au greffe du notaire LeProust. Dans l'acte, il est mentionné que Jean Maderan est chirurgien et qu'il demeure *audit Batiscan*.<sup>2</sup>

Quelques années plus tard, on le retrouve à Lévis où, selon Joseph-Edmond Roy, il fut un des deux seuls médecins à pratiquer dans cette localité sous le régime français, l'autre étant le chirurgien Pain.<sup>3</sup>

Dans les registres de la paroisse Saint-Joseph-de-la-Pointe de Lévis, le 18 mai 1751, il est inscrit comme témoin lors de la sépulture de Marie-Anne Nau dit Labry, âgée de 18 mois, et, le 7 juin 1751, il est parrain de Jean Fagot, un enfant ondoyé à la maison par Maderan. Quelques jours plus tard, le 7 août 1751, toujours dans la même paroisse, il est témoin au mariage de Jacques de la Fontaine dit Belcour, membre du Conseil supérieur de Québec et veuf de Charlotte Joliette Bissot, avec Geneviève Lambert, la fille de Louis Joseph Lambert dit Sainte-Marie, capitaine de la milice de Lévis.<sup>14</sup> À ce mariage, sont témoins également, William Strouds, bourgeois de Québec, Christophe Hilarion DuLaurent, notaire royal de la prévôté de Québec, Lauverjat, jésuite et Guerne, secrétaire de l'évêque de Québec.

En 1758, Maderan vient s'installer et pratiquer à Montréal. Le 18 octobre 1758, il achète une terre située dans le faubourg d'Ailleboust. Cette terre appartient à Jean-Baptiste Bariteau dit Beauséjour et à Marguerite Denevers dit Laperle, son épouse. L'acte de vente est passé devant le notaire L.-C. Danré de Blanzly.<sup>5</sup> Dans cet acte, il est indiqué que Maderan (Madrenne) est chirurgien de Montréal.

Le 10 janvier 1763, en la paroisse de la Nativité-de-Notre-Dame de Beauport, il assiste au mariage d'Hippolyte Mayer, originaire de Montréal mais demeurant à Québec, avec Louise-Angélique Dumergue, de Québec. À ce mariage, assiste également le chirurgien militaire François Moller qui est alors maître chirurgien dans la seigneurie de Soulange.<sup>1</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 23, 33 et 35. Montréal 1980-1988.
  2. Douville R. *Chirurgiens, barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français*. Cahier des Dix. Vol. 15. p. 110.
  3. Roy JE. *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, II, p. 241.
  4. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 393. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
  5. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 18 octobre 1758.
-

### **MADRY, Jean**

Jean Madry n'est pas à proprement parlé un chirurgien qui a pratiqué dans le gouvernement de Montréal. Malgré tout, il doit être inclus dans le groupe des chirurgiens de Montréal suite à sa fonction de lieutenant du premier chirurgien du Roi en Nouvelle-France, poste qu'il occupa de 1658 et jusqu'à sa mort en 1669 et qui l'obligeait à venir à Montréal à l'occasion.

Né vers 1625, il arrive en Nouvelle-France en 1651.<sup>1</sup> C'est le premier chirurgien membre de la Guilde des chirurgiens-barbiers de Saint-Côme et de Saint-Damien de Paris à venir s'établir en Nouvelle-France.<sup>2</sup> D'abord installé à Québec, dès 1653, il est caporal de la garnison et chirurgien du fort des Trois-Rivières.<sup>3</sup> En 1655, il quitte Trois-Rivières pour retourner à Québec où il succède à Robert Giffard en charge de l'Hôtel-Dieu.<sup>1</sup> Dans les annales de cet hôpital, on le considère comme leur premier chirurgien.

À l'automne 1657, il s'embarque pour la France où il rencontre François de Barnoin, premier barbier du roi Louis XIV et son chirurgien ordinaire. Barnoin dirige toute la chirurgie du royaume de France et de ses colonies et nomme ses lieutenants qui deviennent responsables des communautés chirurgicales sous leur juridiction. Le 2 avril 1658, Madry obtient de Barnoin des lettres l'autorisant à exercer l'état de barbier-chirurgien en la ville de Québec et autres lieux de la Nouvelle-France et *d'y établir pour le bien public, la maîtrise et chef-d'œuvre de barbier-chirurgien en tous lieux, villes, villages, bourgs, bourgades qui sont sous l'obéissance du roi.*<sup>2</sup> Les lettres patentes sont entérinées le 10 novembre 1663, la même année que la Nouvelle-France devint province royale.<sup>1-3</sup> Donc, à titre de lieutenant de François de Barnoin, Madry a toute autorité sur la pratique de la chirurgie dans le gouvernement de Montréal.

Malgré qu'il détient les pouvoirs de police sur tous les chirurgiens de la colonie, Madry ne semble pas avoir utilisé cette autorité pour réglementer la chirurgie ou pour former des corporations ou des communautés de chirurgiens-barbiers. Ce n'était pas dans les vues de la Corporation des chirurgiens-barbiers de Saint-Côme et de Saint-Damien de Paris, ni de la Faculté de Médecine de Paris ou des autorités coloniales de développer une médecine néo-coloniale autonome. On préférait envoyer des chirurgiens-barbiers et des médecins diplômés des écoles françaises plutôt que d'organiser un enseignement dans la colonie. Le contrôle des médecins et des chirurgiens devenait ainsi plus facile. La seule référence à une tentative de former une corporation de chirurgiens-barbiers en Nouvelle-France est rapportée par Rumilly qui, malheureusement, ne cite pas ses sources. Dans son *Histoire de Montréal*, il écrit que cinq

chirurgiens, dont Étienne Bouchard est le doyen, ont reçu des lettres patentes les constituant en corporation au mois d'août 1669. Donc, si ces chirurgiens ont reçu leurs lettres patentes en août 1669, il faut que ce soit sur la recommandation de Jean Madry qui s'est noyé près de Trois-Rivières le 26 juillet 1669, la demande ayant été faite au préalable. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver aucune preuve de l'existence de cette corporation de chirurgiens et il est peu probable qu'elle ait été constituée et qu'elle ait été fonctionnelle.

#### RÉFÉRENCES

1. Caron WM. The Early Surgeons of Quebec. *Can. J. Surg.* Vol. 8, p. 241, July 1965.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada.* pp. 393-402. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Douville R. *Chirurgiens, Barbiers-chirurgiens et charlatans de la région trifluvienne sous le régime français.* Cahiers des Dix. Vol. XV, p. 110, 1950.
4. Rumilly R. *Histoire de Montréal.* p. 180. Fides Montréal 1970.

#### MALHON, Joseph

Les seuls renseignements que l'on possède sur le séjour de Joseph Malhon en Nouvelle-France se réduisent à un acte notarié déposé au greffe du notaire J. Crevier-Duvernay, à Montréal, le 21 décembre 1760. Dans cet acte, on y apprend que Joseph Malhon est un chirurgien de la Marine et qu'il demeure au Cap de Saint-Michel dans la paroisse de Sainte-Anne de Varennes. Il s'entend avec Jacques Gouget, huissier royal de la juridiction royale de Montréal pour échanger un emplacement situé près de l'église de la Pointe-aux-Trembles de Québec, dans la seigneurie de Neville en retour d'un emplacement situé au Cap de Saint-Michel de Varennes.

Nos recherches pour trouver des inscriptions au nom de Malhon ont été vaines, aussi bien dans Tanguay que dans le répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture de Charbonneau et Légaré.

#### RÉFÉRENCES

1. *Greffe du notaire J. Crevier-Duvernay.* Montréal. 21 décembre 1760.

### **MALIDOR, Pierre**

Pierre Malidor est le fils d'un chirurgien de Tarare, en Lyonnais. Il arrive en Nouvelle-France vers 1686. Voulant imiter la profession de son père, il décide de devenir apprenti-chirurgien à Montréal. Il choisit Jean Martinet de Fonblanche, alors chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour lui enseigner *l'art de la chirurgie pendant quatre ans*.<sup>1</sup> Le 19 novembre 1686, devant notaire, Martinet s'engage à payer cet apprenti 60 livres par an et lui rembourse le prix de son passage de France en Canada, soit 80 livres.<sup>1</sup>

Ce Malidor semble avoir été un escroc qui n'hésite pas à voler son patron. En effet, le 22 septembre 1689, Martinet se plaint qu'on lui a volé une barrique d'anguilles et un certain nombre de volailles. L'enquête démontre que Malidor, son propre clerc-chirurgien, est l'un des coupables.<sup>2</sup>

Ce ne sont pas les seules frasques imputées à Malidor. Le 7 mars 1690, il est reconnu coupable par le Conseil souverain d'avoir falsifié des cartes qui servaient de monnaie d'échange dans la colonie à cette époque.<sup>2</sup> En effet, pour pallier la pénurie d'espèces sonnantes en Nouvelle-France, on utilisait des cartes à jouer qui portaient la signature du ministre de la Marine et du gouverneur de la colonie. À l'arrivée des vaisseaux français, ces cartes pouvaient être échangées contre argent comptant. Malidor a falsifié onze cartes d'une valeur de 4 livres chacune en imitant la signature du Sieur de Verneuil, trésorier de la Marine, et les a utilisées pour faire commerce et pour obtenir l'équivalent en argent. Cet acte était considéré comme un crime de lèse-majesté et punissable des plus grands châtements.

En guise de châtement, le 7 mars 1690, Malidor est condamné :

*« à être battu et fouetté, nu de la ceinture jusqu'aux épaules, par l'exécuteur de la Haute Justice, à la porte du palais de justice, sur le parvis de l'église Notre-Dame, à la croisée des chemins et aux autres endroits habituels. À chacune de ces places, il recevra six coups de fouet. En plus, il devra rembourser la valeur de ces cartes qu'il a contrefaites et payer une amende de dix livres à sa Majesté. Ledit Malidor sera forcé de servir pour trois ans. Personne ne pourra l'employer et utiliser ses services à une distance moindre de soixante lieues de cette cité. S'il récidive son offense ou si il s'approche de la ville avant la période prescrite, il sera envoyé aux galères. Il devra rester en prison jusqu'à ce que quelqu'un voudra l'employer en respectant les conditions émises ».*<sup>3</sup>

Comme on le voit, falsifier les cartes de monnaies était un crime majeur et la punition exemplaire.

Par la suite, on perd la trace de Pierre Malidor. Après expiation de sa peine, il est probablement retourné en France puisque nous ne retrouvons aucun acte officiel ultérieur.

#### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 135, Québec 1923.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 408-413. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. *Jugements et Délibérations du Conseil Souverain*. Vol. III, pp. 401-403.

#### MARCHANT, Guillaume

Malgré des recherches dans Tanguay et dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture* de Charbonneau et Légaré, nous ne trouvons aucune mention de la présence de Guillaume Marchant en Nouvelle-France. Les seuls documents qui nous témoignent de son passage dans le gouvernement de Montréal sous le régime français sont deux actes notariés déposés au greffe du notaire C.-F. Coron de Montréal.

Le premier acte, déposé le 13 janvier 1758, nous apprend que Guillaume Marchant, maître-chirurgien de l'Île Jésus, achète une terre appartenant à Antoine Vermet.<sup>1</sup> Cette terre est située au nord de l'Île Jésus. Le second nous apprend que Guillaume Marchant est maintenant résident de Lachenaie et qu'il vend sa terre située au nord de l'Île Jésus à Jean-Baptiste Léveillé de Lachenaie. Cet acte est déposé au greffe du notaire Coron, le 10 mars 1758.<sup>2</sup>

Par la suite, nous ne retrouvons aucune trace de Guillaume Marchant au Canada.

#### RÉFÉRENCES

1. Greffe du notaire C.-F. Coron. Montréal. 13 janvier 1758.
2. Greffe du notaire C.-F. Coron. Montréal. 10 mars 1758.

## MARIN, Gilles

Massicotte fait mention d'un Gilles Marin, chirurgien, qui est présent lors de la signature d'un acte de vente à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 9 janvier 1680, et il ajoute qu'il a signé. Cet acte est consigné au greffe du notaire Maugue, à Montréal.<sup>1</sup>

Nos recherches dans Tanguay et dans le *Répertoire des actes de baptême, de mariage et de sépulture* de Charbonneau et Légaré nous permettent de retrouver des témoignages de la présence de ce Gilles Marin à Montréal et à la Pointe-aux-Trembles de Montréal. Cependant, dans ces documents, en aucun temps, Gilles Marin n'est inscrit comme chirurgien. La seule profession identifiée pour ce personnage dans les registres paroissiaux est celle de bedeau à la Pointe-aux-Trembles.

Selon Tanguay, Gilles Marin est originaire de la Bretagne où il est né en 1650. Il est le fils d'Antoine Marin et sa mère s'appelait Françoise, mais le nom de famille a été omis dans l'acte de mariage ultérieur de Gilles Marin.<sup>2</sup>

Gilles Marin est à Montréal en 1674, alors qu'il est témoin au mariage de Jean Delpuer et de Renée Lorion.<sup>3</sup> L'année suivante, toujours à Montréal, il assiste au mariage de François Boulard dit Cambray et de Françoise Lauzon.<sup>3</sup> Lors du recensement de 1681, il est inscrit comme célibataire, âgé de 31 ans, et comme habitant non déclaré.<sup>3</sup>

Déjà, en 1680, il était installé à la Pointe-aux-Trembles, comme en fait foi l'acte de vente cité plus haut et déposé chez le notaire Maugue.<sup>1</sup> Le 26 novembre 1685, alors âgé de 35 ans, il épouse Françoise Mersan de la Pointe-aux-Trembles, âgée de 20 ans.<sup>2</sup> Le couple n'a pas eu d'enfants.

Dès 1681, Gilles Marin fait fonction de bedeau dans la paroisse de l'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles. C'est pour cette raison que l'on retrouve son nom sur la plupart des actes de sépulture de la paroisse.

Il décède à la Pointe-aux-Trembles, le 3 mai 1734, où sa sépulture a lieu à la paroisse de l'Enfant-Jésus. Sur l'acte de décès, on indique qu'il avait 90 ans, alors qu'en réalité il n'avait que 84 ans. Son épouse le suivra dans la tombe, le 16 septembre 1745.

## RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le Régime français*. RAPQ. 1922-1923, p. 131.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 412. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 6, 14 et 25, Montréal 1980.

## MARION DIT LALANCETTE, Henri

Henri Marion dit Lalancette est un chirurgien militaire français, soldat dans les troupes du détachement de la Marine dans la compagnie de Monsieur de Beaujeu. Originaire de la Saintonge, il est le fils de feu Jean Marion, lieutenant des chirurgiens de la ville de Xaintes, et de Jeanne Gueston.<sup>1</sup>

Le 13 juillet 1718, à Montréal, devant le notaire M. Lepailleur de Laferté, il passe un contrat de mariage avec Anne Simon, fille de feu Hubert Simon dit Lapointe et de feu Marie Vié, de la cité de Saint-Michel près de Québec.<sup>1</sup> La cérémonie du mariage est célébrée en l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>2</sup> Au moment de leur union, Marion est âgé de 51 ans et son épouse de 40 ans.<sup>3</sup> Le couple n'aura pas d'enfants.

En se basant sur les actes de mariage retrouvés dans le répertoire, il semble bien que Marion pratiquait à Montréal et qu'il traitait surtout les militaires. À de multiples reprises, il sert de témoins à des militaires français qui épousent des canadiennes.<sup>3</sup>

Il décède à Montréal le 22 avril 1737 et sa sépulture a lieu en l'église Notre-Dame de Montréal. Il est inhumé dans le Cimetière des Pauvres.

## RÉFÉRENCES

1. *Grefte du notaire M. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 13 juillet 1718.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 515. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.



3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13 et 24. Montréal 1980.

### **MARTEL, Jean-François**

Nous ne retrouvons que deux mentions de la présence d'un médecin du nom de Martel sous le régime français. La première est dans Ahern où l'on peut lire la note suivante qu'il a retrouvée dans le *Journal de Joseph-Gaspard-Chaussegros de Léry* en date du 14 octobre 1754, à la page 184 : « Martel m'a indiqué que Madame de Léry a annoncé dans une lettre qu'elle a donné naissance à un garçon ». Selon M. Crawford Lindsay, qui a fourni ce document à Ahern, Martel était probablement le médecin de famille des de Léry.<sup>1</sup>

L'autre mention est un acte notarié déposé au greffe du notaire A. Foucher, le 7 août 1765. Il s'agit d'un acte de démission d'une terre située dans la cité de Saint-Elzéard, de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul par François Auclair, habitant et Marie-Louise Renaud, son épouse de la cité Saint-François, de la paroisse Saint-Vincent de-Paul, en faveur de Jean-François Martel, maître chirurgien, de Terrebonne.<sup>2</sup>

Nous n'avons retrouvé aucun acte officiel mentionnant un Jean-François Martel, chirurgien, dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture du Québec ancien* publié par les Presses de l'Université de Montréal, ni dans le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes de Tanguay*.

### **RÉFÉRENCES**

1. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 407-8. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
2. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 7 août 1765.

### **MARTIN, Pierre**

Le nom du chirurgien Pierre Martin apparaît sur un acte notarié en novembre 1650.<sup>1-2-3</sup> On le retrouve à Montréal, le 9 novembre 1650, alors qu'il est parrain d'un jeune amérindien de 12 ans, Pierre Abitaouilini.<sup>4</sup> Dans cet acte de baptême, il est inscrit comme chirurgien. En 1653, il

est encore à Ville-Marie puisque son nom apparaît encore à cette date sur un autre acte notarié. Ces actes sont passés dans les études de Lambert Closse et de Gatineau (Gastineau). On ne trouve aucune trace de son activité professionnelle dans la colonie. Est-il retourné en France avec l'arrivée d'Étienne Bouchard et de la recrue de 1653?

#### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Union Méd. Canada, Vol. 46, pp. 310-315, 1917.
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 132, Québec 1923.
3. Desjardins É. *Les chirurgiens de Ville-Marie*. Union Méd. Canada vol 102, p. 1931-1942, sept. 1973.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5. 1980.

#### MARTINET DE FONBLANCHE, Jean

Jean Martinet de Fonblanche est l'un des chirurgiens les plus importants du gouvernement de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle. Né en 1645, il est le fils de Paul Martinet, marchand, et de Catherine Ducas, de Saint-Jean du Moustier, de la paroisse Saint-Paul, dans le diocèse de Langres en Bourgogne.<sup>1-3</sup>

Il arrive au Canada en 1665 comme chirurgien militaire avec le régiment de Carignan-Salières.<sup>2</sup> Il fait partie de la compagnie de M. de Latour d'où possiblement le changement de son nom territorial de Fonblanche en Tourblanche par certains auteurs. Cette erreur est retrouvée dans Tanguay, dans certains actes de baptême et de sépulture de la paroisse de l'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles et dans le tableau d'honneur placé dans le hall d'entrée du pavillon de Bullion de l'Hôtel-Dieu de Montréal.<sup>1-3</sup> Une autre explication pour cette erreur peut être le fait que son épouse, après son décès le 7 novembre 1701, épousera Jean Latour à Montréal, le 23 janvier 1703.

#### MARTINET DE FONBLANCHE, chirurgien à Montréal

Le 20 mai 1669, Martinet de Fonblanche est dans la paroisse Saint-Joseph de Chambly où il reçoit le sacrement de la confirmation.<sup>1</sup> En 1670, il pratique la chirurgie à Montréal depuis un certain temps puisqu'il poursuit en justice le serrurier Louis Loisel qui refuse de lui payer ses services chirurgicaux. Le 11 février 1670, le juge de Montréal condamne Loisel à payer 20 livres

à son chirurgien.<sup>4</sup> Le 14 février 1672, devant le notaire Basset, Louis Loisel fera une réparation d'honneur sous forme de transaction en faveur de son chirurgien.<sup>5</sup> Il est possiblement le premier médecin de la colonie à avoir recours à la justice pour obtenir la rémunération de ses soins. Il n'hésitera pas à recourir à la justice pour être remboursé des montants qu'on lui doit. C'est ainsi que, le 26 février 1680, il fait appel au Conseil souverain d'une sentence rendue par le *bailly* de Montréal en faveur d'André Carrière, de qui il réclame une somme de 150 livres.<sup>13</sup> En juillet 1690, il récidive et intente un procès contre Jacques Passart Labretonnière qui lui doit la somme de 50 livres, somme promise par un billet antérieur. Labretonnière est reconnu coupable, le 24 juillet, et est condamné à payer la somme due et les frais.<sup>20</sup>

### **MARTINET DE FONBLANCHE épouse Marguerite Prudhomme**

Le 13 juillet 1670, devant le notaire royal Bénigne Basset, Martinet de Fonblanche passe un contrat de mariage avec Marguerite Prudhomme, fille de l'honorable Louis Prudhomme, financier, brasseur et premier capitaine de la milice, et de Roberte Gadois.<sup>6</sup> Le marié est âgé de 25 ans et la mariée de 14 ans. Le lendemain, le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Montréal en présence de plusieurs notables de la ville, dont Flotard Delescure, Charles D'ailleboust des Musseaux, neveu du gouverneur, et du notaire Bénigne Basset.

Le couple s'installe à Montréal et il n'aura que deux enfants, soit Jean-Baptiste né le 18 juillet 1678 et Jacques-François né le 9 mars 1681. Les deux enfants décéderont la même année, en bas âge, Jean-Baptiste, le 3 septembre 1687 à l'âge de 9 ans, et Jacques-François, le 29 septembre 1687 à l'âge de 6 ans.

Le couple est très impliqué dans la vie quotidienne de la société montréalaise. Dès 1675, il est élu marguillier de la paroisse Notre-Dame de Montréal. À plus de 21 reprises, Martinet de Fonblanche et Marguerite Prudhomme, son épouse, sont témoins ou assistent au mariage de leurs concitoyens et, à plus de 31 baptêmes, ils sont parrain ou marraine des enfants nés à Ville-Marie.<sup>1</sup> De plus, dans les actes notariés conservés dans les greffes des différents notaires de la cité, à dix reprises, on retrouve Martinet de Fonblanche agissant comme procureur ou comme curateur élu par la justice ou comme subrogé tuteur d'enfants mineurs dont le père est décédé.

### **Jean MARTINET DE FONBLANCHE fait école**

Aussi bien dans la métropole que dans la colonie, au XVII<sup>e</sup> siècle, le candidat qui voulait devenir chirurgien devait faire un apprentissage auprès d'un maître-chirurgien avant d'être

accepté dans une corporation de chirurgien-barbier. Comme les autorités de la colonie ne voulaient pas développer une médecine néo-coloniale en Nouvelle-France, il n'y avait pas de corporation bien organisée au Canada et ce n'était que par ce système de cléricature que l'art et les connaissances de la chirurgie étaient transmises à l'aspirant chirurgien d'origine canadienne.

Le premier chirurgien-barbier à s'installer à Ville-Marie, en 1653, Étienne Bouchard, a été l'initiateur de ce système des apprentis chirurgiens à Montréal.<sup>7</sup> En 1655, il engage Jean Auger dit Baron, comme aide chirurgien. En 1660, il engage Étienne Morelle, Nicolas Colson et François Caron comme serviteurs-chirurgiens. Enfin, en 1661, il engage Gilles Devennes comme garçon-chirurgien. Tous ces engagements sont faits par actes notariés. Selon Rumilly, au mois d'août 1669, un groupe de cinq chirurgiens de Ville-Marie, dont Étienne Bouchard est le doyen et dont probablement Jean Martinet de Fonblanche et Antoine Forestier font partie, aurait reçu ses lettres patentes pour former une corporation. Nous n'avons pu retrouver aucune preuve de l'existence de cette corporation de chirurgiens ni à Montréal, ni à Québec, et il est peu probable qu'elle ait été constituée et encore moins qu'elle ait été active.

À l'instar de son confrère Bouchard, Martinet de Fonblanche, quelques années après s'être installé à Ville-Marie, fait école et engage des apprentis-chirurgiens. Le premier qu'il engage, le 15 janvier 1674, est son beau-frère, Paul Prudhomme. Par acte notarié chez le notaire Bénigne Basset, il promet de lui enseigner, sur une période de trois ans et demi d'apprentissage, son art de la chirurgie et tout ce qui entoure cette profession.<sup>8-9</sup> Le 16 décembre 1681, il engage François Tardif, âgé de 16 ans, comme apprenti-chirurgien pour une période de trois ans.<sup>10</sup> C'est ce même François Tardif qui, le 13 juillet 1684, sera attaqué et recevra des coups de la part de l'épouse de Fezeret. Fonblanche logera une plainte contre cette femme.<sup>13-15</sup>

Le 19 novembre 1686, Pierre Malidor, fils d'un chirurgien de Tarare, en Lyonnais, le choisit pour lui enseigner *l'art de la chirurgie pendant quatre ans*.<sup>4</sup> Martinet s'engage à payer cet apprenti 60 livres par an, mais doit lui rembourser le prix de son voyage de France au Canada, soit 80 livres. Ce Malidor semble avoir été un escroc qui n'hésite pas à voler son patron. En effet, le 22 septembre 1689, Martinet se plaint qu'on lui a volé une barrique d'anguilles et un certain nombre de volailles. L'enquête démontre que Malidor, son propre clerc-chirurgien, est l'un des coupables.<sup>13</sup> C'est ce même Malidor qui, le 7 mars 1690, est reconnu coupable par le Conseil souverain d'avoir falsifié des cartes qui servaient de monnaie d'échange dans la colonie

à cette époque. Pour cette offense, on le condamne à être fouetté sur le parvis de l'église Notre-Dame et aux croisés de chemins, selon la coutume en usage.

Le 20 août 1691, il engage Raphael Lecourt, âgé de 17 ans, pour cinq ans, « *pendant lequel temps le dit apprentif promet et s'oblige de servir fidèlement ledit Sieur fonblanche, (lequel) promet de montrer audit Lecourt apprentif sond mestier de chirurgien, de le nourrir et antretenir pendant ledit temps* ». <sup>11</sup> Enfin, le 11 octobre 1695, il engage Jean Magnan, âgé de 15 ans, comme apprenti chirurgien. <sup>12</sup> Pour l'engagement de ces deux apprentis, comme ils sont mineurs, les actes notariés sont passés par leurs tuteurs

### **MARTINET DE FONBLANCHE, expert médico-légal**

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le gouvernement de Montréal, les deux chirurgiens les plus en demande par les membres du Conseil souverain comme experts dans les causes médico-légales sont Jean Martinet et Antoine Forestier, tous deux chirurgiens militaires arrivés au Canada avec le régiment de Carignan-Salières et pratiquants à l'Hôtel-Dieu de Montréal. <sup>13</sup>

Dès le 2 août 1670, Martinet examine Antoine Dufresne qui accuse Pierre Chauvin, Pierre Meslé, Jollycoeur Latour et Raimond, soldats de la compagnie de M. de Lamothe, de l'avoir frappé et blessé sérieusement. Après examen du plaignant, Martinet fait rapport de sa condition au Conseil souverain. <sup>14</sup> En 1673, il est appelé comme témoin dans une cause où Pierre Verrier dit La Saulaye est accusé de vol par Pierre Milot et, en 1674, il fait rapport de son examen des blessures de Jean Sénécal, battu par Hubert dit Lacroix, fils, et par Joseph Loisel. La même année, il fait rapport des blessures subies par François Thullier. <sup>14</sup>

Le 7 mars 1676, en compagnie d'Étienne Bouchard, il doit examiner le cadavre d'un nommé Desjardins, habitant de Rivière-Saint-Pierre, mort accidentellement. <sup>14</sup> Quelques mois plus tard, Étienne Bouchard, son confrère, séparé de son épouse et en lutte constante contre elle, se réfugie chez son ami, Martinet de Fonblanche, où il décède le 19 juillet 1676. <sup>1</sup> Quelques jours après le décès, Fonblanche écrit à l'Intendant Jacques Duchesneau lui demandant d'être libéré des effets du défunt et suggérant de les donner à sa veuve et à ses six enfants, laissés dans *la dernière pauvreté*. Cette lettre est conservée à la *Chicago Historical Society*. <sup>16</sup> Le 21 octobre 1676, il agit comme procureur de Marguerite Boisselle, veuve d'Étienne Bouchard, dans la vente de la maison de celui-ci sise sur la rue Notre-Dame. <sup>17</sup>

En 1679, il fait rapport des blessures subies par Noël Chermois dit Duplessis. La même année, il examine les blessures de Jean Gatteau. Ce dernier a été attaqué par Jean Aubuchon et présente une dislocation au genou à la suite des mauvais traitements que lui a infligés son agresseur. Suite à un jugement de cour, Aubuchon devra payer les sommes dues à Fonblanche pour traiter Gatteau. Ce règlement se fera plusieurs années plus tard après qu'Antoine Forestier, en présence de Fonblanche, aura examiné le genou de Gatteau, le 9 avril 1685. Le 13 juin 1685, au logis de Fonblanche, une entente est signée entre Jean Gatteau et Jean Aubuchon, et Martinet émet un reçu comme quoi il a été payé en entier.<sup>18</sup>

Le 20 décembre 1680, il loge une plainte devant le Conseil souverain contre Jean-Paul Maheu et son épouse, Marguerite Tesson, pour dénoncer leur mauvaise conduite. Le 5 février 1681, il examine et fait rapport sur les blessures de l'épouse et du fils d'Élie Beaujeu, du quartier Saint-Martin, qui ont été battus dans la forêt de Sainte-Marie par André Demers et ses enfants.<sup>15</sup> Le 28 décembre 1682, il examine les blessures de Claude Garigue. Le 3 janvier 1683, il examine les blessures de François Laurent, domestique du sieur de Longueuil, et il certifie que, devant l'importance de ses blessures, il a droit à une pension pour subvenir à ses besoins. Le 16 janvier 1683, il examine les blessures du sieur Cébard-Courant. Le 19 mai 1684, il émet un certificat de décès d'un certain Cascaret.

En 1684, il doit témoigner dans une cause de meurtre.<sup>13-19</sup> Dans la nuit du 9 au 10 juillet, à Lachine, le nantais Julien Talus dit Vendamont trouve son épouse, Anne Godery, au lit avec son voisin, Antoine Roy dit Desjardins. Sur le champ, à l'aide d'un bâton, il tue son rival et va se constituer prisonnier auprès du *bailli* de Montréal. L'enquête est menée le jour même par le *bailli* qui, par une injonction, oblige Martinet à se rendre avec lui à Lachine et le charge *de faire la visite dudit cadavre et en dresser rapport fidelle et véritable*. Le procès se déroule du 15 juillet au 14 octobre, alors que Vendamont est condamné à mort mais il se pourvoit en appel. Son épouse est condamnée pour crime d'adultère et bannie à vie de l'île de Montréal avec peine du fouet et du carcan en cas de contravention.

Le 12 novembre 1687, il fait un rapport assermenté de l'examen qu'il a fait de la femme de Joseph Serreau dit l'Espagnol. Le 12 juillet 1689, il fait rapport au Conseil Souverain de l'examen qu'il a fait sur le cadavre de la fille d'Honoré Dupuis dit Tourangeau, violée et assassinée par un sauvage.<sup>13</sup>

Le 12 mars 1691, il fait rapport en justice des blessures infligées à Claude Garigue par François Noir-Rolland. Il avait déjà examiné ce même Claude Garigue en décembre 1682, également pour blessures subies par une agression. Quelques mois plus tard, Claude Garigue obtient la permission de faire examiner sa femme qui se prétend malade suite aux mauvais traitements de son mari. Pour cet examen, Martinet est accompagné de Forestier. Ce Garigue semble avoir eu un bien mauvais caractère.

Le 26 mai 1693, Il doit examiner le cadavre de Jacques Brot, tué par la chute d'un arbre. Le 13 avril 1694, il examine les blessures qu'Étienne Debien a subies, suite à l'agression de Nicolas Boyer et de son fils Paul. Ces derniers seront condamnés à payer 30 livres d'amende, en plus d'une pension alimentaire et des médicaments nécessaires à son traitement pendant toute la durée de sa maladie.<sup>13</sup>

Comme on le voit, l'énumération partielle des interventions de Martinet de Fonblanche comme expert médico-légal devant le Conseil Souverain et devant la justice du gouvernement de Montréal démontre une carrière très bien remplie, et elle nous fait voir également les mœurs et habitudes de la population de la colonie à cette époque.

### **MARTINET DE FONBLANCHE, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal**

Dès 1670, Martinet pratique la chirurgie à Montréal, non seulement auprès de la population militaire, mais également auprès de la population civile. Dès 1675, Fonblanche et Forestier desservent l'Hôtel-Dieu. Martinet est l'ami d'Étienne Bouchard, chirurgien à l'Hôtel-Dieu qui, en 1676, au moment de son décès, alors qu'il est seul et isolé de sa famille, trouve refuge chez Martinet. Après la mort de Bouchard, Jean Gaillard et André Rapin assurent le service des patients à l'Hôtel-Dieu.<sup>21</sup> Mais, à partir de 1677, Rapin s'installe à Lachine où il jouera un rôle important comme chirurgien et comme citoyen. Quant à Gaillard, déjà en 1679, on mentionne qu'il a déjà quitté le pays pour retourner en France, même si son nom est sur la liste des médecins de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1680.

En décembre 1679, Martinet de Fonblanche et son épouse, Marguerite Prudhomme, constituent une rente annuelle en faveur de Catherine Archambault qui demeure avec les Religieuses Hospitalières, mais qui veut prendre l'habit de religieuse et faire sa profession. Comme Catherine Archambault n'est âgée que de 16 ans, donc mineure, c'est par l'intermédiaire de Gabriel Souart, ancien prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris et ancien curé de la

paroisse Notre-Dame de Montréal que cette rente est acceptée.<sup>30</sup> À cette époque, Gabriel Souart qui, pendant un certain temps, avait été chirurgien à l'Hôtel-Dieu, fait fonction d'aumônier de la communauté des Religieuses Hospitalières.

La qualité des services rendus par Martinet et Forestier est telle que les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph les lient par contrat à leur institution. Cet engagement, le plus ancien contrat passé entre les religieuses et des médecins, est rédigé devant le notaire Claude Mauge, le 20 août 1681.<sup>22</sup> Certaines clauses de ce contrat sont des plus importantes pour nous faire comprendre le rôle que ces deux médecins devaient jouer dans l'hôpital à une époque où les communautés religieuses étaient très jalouses de leurs prérogatives dans les institutions qu'elles dirigeaient et démontrent l'ouverture d'esprit de cette communauté. Cette entente est même le début de la médicalisation de l'Hôtel-Dieu de Montréal, hôpital dont la vocation, selon la mentalité de l'époque, devait d'abord être une institution charitable destinée beaucoup plus à sauver l'âme des malades, des pauvres, des infirmes et des déshérités de la vie qu'à guérir leur corps.

Parmi ces clauses, relevons les suivantes : les deux chirurgiens s'engagent :

*« à servir ledit hôpital... à panser et médicamenter tous les malades... à se rendre, par quartier, de trois mois en trois mois, assidus à visiter les malades sur les 7 heures du matin, par chacun jour et autres heures si nécessaire... l'un pour l'absence de l'autre, à réquisition... moyennant 75 livres par an chacun, les remèdes étant fournis par l'hôpital... ».*

Tel que rapporté par Renald Lessard, les services rendus par ces deux chirurgiens dans cet hôpital sont suffisamment importants pour que le gouverneur de la Nouvelle-France, Jacques-René de Brisay de Denonville, écrive au ministre de la Marine, le 6 novembre 1687, afin d'augmenter leurs revenus.<sup>23-24</sup> C'est en ces termes qu'il s'adresse au ministre :

*« à Montréal il y a deux chirurgiens qui pour toute rétribution ont chacun quinze escus pour servir toute l'année par six mois qui leur sont donnez par le pauvre hospital »... « ils servent trop bien pour sy peu de chose, c'est pourquoy nous sommes obligez de vous demander de leur donner quelque chose de plus pour leurs services et pour soutenir leurs grosses familles ».*



Il semble bien que Martinet ait quitté le service de l'Hôtel-Dieu en 1690 alors que Forestier servira cet hôpital jusqu'à son décès en 1717, à l'âge de 72 ans.

### **FONBLANCHE et la justice**

En plus de servir la justice comme expert médico-légal, à quelques reprises, lui-même a recours à la justice et est parfois traduit en justice, soit comme accusé, soit comme témoin. On a vu précédemment qu'il n'hésite pas à recourir à la justice pour se faire payer ses honoraires par ses patients et par ses débiteurs récalcitrants. Le 20 mars 1680, il poursuit René Cuillierier pour 90 minots de blé qu'il lui doit.<sup>25</sup> Mais à quelques reprises, c'est lui qui est accusé. C'est ainsi que, le 26 avril 1681, le Conseil Souverain mentionne et assigne en justice Jean Martinet de Fonblanche comme trafiquant et traiteur de pelleteries avec les amérindiens, et ce, malgré les défenses publiées hautement.<sup>26</sup>

Le 20 juin 1682, il est cité comme témoin à l'occasion du procès d'Anne Lamarque, mieux connue sous le nom de la Folleville. Cette cabaretière, épouse de Charles Testard et belle-sœur du chirurgien Antoine Forestier, est accusée de *vie scandaleuse et impudique* par le sulpicien Jean Frémont, curé de Montréal.<sup>27</sup> L'officier de justice, le tabellion Cabazié, demande à Jean Martinet, voisin du cabaret de la Folleville « *s'il ne sçait pas que cest une maison de débauche pour les enfans de famille et autres?* ». De Fonblanche répond qu'il n'est au courant de rien. On fait témoigner le beau-père du chirurgien Antoine Forestier, Robert Lecavelier, dont le jeune fils est l'amant de la Folleville. Selon le père du jeune homme, l'auberge n'a rien de douteux ou de louche *sinon que c'est un cabarest public ou chacun est le bien venu pour son argent*.<sup>19</sup> Quelques jours plus tard, c'est au tour de Marguerite Prudhomme, l'épouse de Martinet de Fonblanche, d'être questionnée à l'occasion du procès de la Folleville. Après le chirurgien et son épouse, on fait même témoigner l'apprenti-chirurgien, François Tardif, âgé seulement de 17 ans, et qui demeure chez Martinet. Un important défilé de témoins suivra mais, à cette époque, l'autorité civile était beaucoup plus tolérante que l'autorité religieuse à l'égard des cabaretiers.

### **FONBLANCHE, propriétaire foncier**

À partir de 1672, on retrouve des actes notariés qui font foi de l'acquisition de terres et de propriétés par Martinet de Fonblanche. Le 20 mars 1672, Martinet acquiert de Pierre Gaudin dit Chastillon une terre au bas du coteau Saint Louis.<sup>28</sup> Le 27 août 1674, il vend une maison située au bas du coteau Saint-Louis à François Sabattier.<sup>29</sup> Le 5 mars 1679, il achète de Jean-Baptiste Gadois et de son épouse, Marguerite Gervaise, une terre sise à l'endroit appelé Rivière Saint-

Pierre dans l'île de Montréal.<sup>31</sup> Le 30 décembre 1685, lui et son épouse acceptent le don de Jean-Baptiste Gadois et de son épouse, Marguerite Gervaise, d'un emplacement situé dans l'île de Montréal.<sup>33</sup> Jean-Baptiste Gadois est l'oncle de Marguerite Prudhomme.

Le 29 janvier 1686, les autorités du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, procureurs du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, seigneurs et propriétaires de l'île de Montréal, lui concèdent une terre située au bas du coteau Saint-Louis.<sup>34</sup> Le 21 septembre 1688, il vend un emplacement situé dans l'île de Montréal à son beau-frère, François Prudhomme.<sup>35</sup> Le 13 mars 1692, il vend à Charles Gervaise une terre située au bas du coteau Saint-Louis.<sup>36</sup> Le 17 avril 1692, il vend un terrain d'environ trois arpents aux Récollets pour la somme de 4000 livres.<sup>37</sup> Dans l'acte notarié, Martinet stipule que cette vente comprend tous les arbres et plantations poussant dans ce clos, à l'exception cependant des plantes médicinales indispensables à la médecine de l'époque.<sup>32</sup> Le 28 mars 1697, il vend à Antoine Pascaud, marchand bourgeois, un jardin et son enclos, situés en dehors des limites de la ville près de la rivière appelée Desfonds, entre Ville-Marie et la montagne.<sup>38</sup>

### **Les dernières années de FONBLANCHE à Montréal**

Même si Fonblanche cesse d'être sur la liste des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu vers 1690, il n'en continue pas moins de pratiquer la médecine et la chirurgie dans la cité et à être impliqué dans la vie quotidienne de la société. Comme ancien marguillier en 1675 et suite au consentement du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, en avril 1692, il signe un bail d'un banc avec la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal.<sup>39</sup> Il réside alors sur la rue de l'Hôpital.

Sa santé se détériore progressivement à un tel point que, le 23 août 1701, devant le notaire Adhémar, il rédige son testament.<sup>40</sup> Il décède le 7 novembre 1701, à l'âge de 56 ans. La sépulture a lieu le lendemain en l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>1</sup> Marguerite Prudhomme, sa veuve, après avoir réglé les dettes de la succession et avoir vendu leur résidence de la rue de l'Hôpital, se marie avec Jean Latour de Foucaud. Le contrat de mariage est signé le 22 janvier 1703 devant le notaire Adhémar et le mariage est célébré le lendemain en l'église Notre-Dame de Montréal.<sup>1-41</sup> Le marié est âgé de 22 ans et la mariée de 47 ans.

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5, 6 et 13. Montréal 1980.
2. Villata B. *Le Régiment de Carignan était-il vraiment français?* Mémoires de la Société généalogique canadienne française. Vol. XXXIII, # 154, pp. 243-255, décembre 1982.
3. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. 1, p. 418. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 135, Québec 1923.
5. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 14 février 1672.
6. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 13 juillet 1670.
7. *Biographie d'Étienne Bouchard de ce dictionnaire*.
8. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 15 janvier 1674.
9. *Ignotus*, dans *La Presse*, Montréal. 23 février 1900.
10. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 16 décembre 1681.
11. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 août 1691.
12. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 11 octobre 1695.
13. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. pp. 408-413, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
14. *Rapports du Secrétaire et Registraire de la Province de Québec, 1889-90-91*, pp. 55, 84, 85, 87, 88, 125.
15. Abbott ME. *History of Medicine in the Province of Quebec*. p. 20. The Macmillan Company of Canada. 1931.
16. Audet-Lapointe L. *Étienne Bouchard, chirurgien à Ville-Marie en 1653*. Mémoires de la Société généalogique canadienne française. Vol. XIII, p. 241, 1962.
17. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 21 octobre 1676.
18. *Greffe du notaire H. Bourguin*. Montréal. 13 juin 1685.
19. Séguin RL. *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*. p.410 et seq. Collection Connaissance. Leméac Montréal 1972.
20. *Jugements et Délibérations du Conseil Souverain*. Vol. III, p. 440.
21. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu de Montréal, premier hôpital de Montréal 1642-1942*. p.394. RHSJ 1942.
22. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. (ANQ-M, CN 601-280) 20 août 1681.
23. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. p. 414, note 807. Thèse de doctorat. Département d'histoire. Université Laval, Québec 1994

24. *Lettre de Denonville au Ministre de la Marine, 6 novembre 1687.* AC. Série C<sup>11</sup> A, Vol. 9, f.4r-4v.
25. *Registre du Batillage de Montréal.* folio 305.
26. Malchelosse G. *Les coureurs des bois au XVII<sup>e</sup> siècle.* Les cahiers des Dix. Vol. VI, p. 134. 1941.
27. *Archives judiciaires de Montréal.* Document en feuille du 20 juin 1682.
28. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers.* Montréal. 20 mars 1672.
29. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers.* Montréal. 27 août 1674.
30. *Greffe du notaire C. Maugue.* Montréal. 19 décembre 1679.
31. *Greffe du notaire C. Maugue.* Montréal. 5 mars 1679.
32. *Greffe du notaire C. Maugue.* Montréal. 23 juin 1681.
33. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers.* Montréal. 30 décembre 1685.
34. *Greffe du notaire C. Maugue.* Montréal. 29 janvier 1686.
35. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.* Montréal. 21 septembre 1688.
36. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.* Montréal. 13 mars 1692.
37. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.* Montréal. 17 avril 1692.
38. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.* Montréal. 28 mars 1697.
39. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.* Montréal. 30 avril 1692.
40. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.* Montréal. 23 août 1701.
41. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin.* Montréal. 22 janvier 1703.

### **MASSE, Étienne**

Étienne Masse est un chirurgien militaire français qui arrive en Nouvelle-France avec le régiment de Béarn, en 1756. Ce régiment est envoyé dans la colonie pour tenter d'éviter la conquête par les armées britanniques. En septembre 1756, le régiment est au fort Carillon sous les ordres du Chevalier de Lévis. Ce dernier semble avoir apprécié les services rendus par l'aide-major Étienne Masse, puisque, après la défaite des Plaines d'Abraham et avant la capitulation de Montréal, il envoie une lettre au Maréchal de Belle-Île en faveur du Sieur Masse :

*« Le Sieur Masse, chirurgien aide-major, à qui le Roy a conservé la place qu'il avoit à l'hôpital de Landeau, en sollicite les appointements depuis qu'il est en Canada où il a toujours rempli ses fonctions avec application; il mérite la grâce que j'ai l'honneur de vous demander pour lui ».*<sup>1</sup>

Le 20 janvier 1760, Étienne Masse est à Longueuil où il assiste au mariage de Edme Henri, chirurgien major du régiment Royal-Roussillon, avec Geneviève Fournier.<sup>2-3</sup> Le Chevalier de Lévis, maréchal de camp commandant les troupes du roi en ce pays, a donné à l'époux la

permission de se marier. On doit se rappeler qu'en cette période de guerre, les militaires et en particulier les officiers ne pouvaient se marier dans la colonie sans avoir obtenu au préalable la permission du commandant des troupes. À l'occasion de ce mariage, le témoin du marié est Jean Danglas Debarsignac, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis et capitaine au régiment du Royal-Roussillon. Parmi les dignitaires présents, on remarque Étienne Masse qui porte maintenant le titre de chirurgien major au régiment de Béarn.

Après la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, le régiment de Béarn retourne en France. Étienne Massé, le chirurgien major, suit son régiment et ne revient plus au Canada. Il a probablement été pratiqué son art à l'Hôpital de Landau où le Roi lui avait conservé la place qu'il avait avant son départ pour la colonie.

#### RÉFÉRENCES

1. *Lettres du Chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada (1756-60)*, p. 254. C. O. Beauchemin & fils. Montréal 1889.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. V, p. 559. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 42, p. 166. Les Presses de l'Université de Montréal. 1988.

#### MAUBLANT, SIEUR DE SAINT-AMANT, Jean-Baptiste

Le premier témoignage officiel de la présence à Montréal de Jean-Baptiste Maublant, sieur de Saint-Amant, est le testament qu'il rédige le 1<sup>er</sup> juillet 1688 devant le notaire H. Bourguine.<sup>1</sup> Les circonstances de la rédaction de ce document sont bien racontées par Massicotte.<sup>2</sup> Alors que ce soldat et chirurgien de la compagnie de M. Dumesnil, capitaine des troupes, doit partir avec sa compagnie pour escorter un convoi à Katarakouy et comme ce séjour dans ce fort ou ailleurs risquait de se prolonger et qu'il pouvait même être tué, il décide de rédiger son testament. Dans cet acte, il lègue la somme de 100 livres aux Pères Récollets de Québec, 100 livres à l'Hôtel-Dieu de Montréal et le surplus de ses biens à la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Cette précaution semble avoir été inutile puisqu'il revient sain et sauf de l'expédition.

Le 20 mai 1690, il est de retour à Montréal et l'abbé Dollier de Casson, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal et procureur du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, seigneur et propriétaire de l'île de Montréal, lui concède à lui et à Étienne Chaceret, maître

cloutier, un emplacement rue Saint-François.<sup>3</sup> Le 22 mai, les deux concessionnaires font dresser un acte de société de tous leurs biens devant le notaire Claude Maugue.<sup>4</sup> En plus de leur emplacement de la rue Saint-François, ils possèdent, conjointement, une maison rue Saint-Sacrement. En juillet 1691, Chanceret se désintéresse de la société et vend sa part à Maublant.<sup>5</sup> La quittance est signée le 21 octobre 1691.<sup>6</sup>

Au mois d'août 1692, Michel Sarrazin est à Montréal.<sup>7</sup> À titre de médecin et de chirurgien major des troupes du détachement de la Marine au Canada, il doit faire de fréquents voyages à Montréal. À l'été 1692, au cours de l'un de ses voyages, il est gravement malade au point d'être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Maublant est alors un de ses médecins traitants. Sa condition est suffisamment sérieuse pour qu'il décide de rédiger son testament. Le notaire Adhémar est appelé à son chevet pour recueillir ses dernières volontés. Dans ce document, après avoir manifesté sa foi, il lègue à sa mère l'usufruit des biens qu'il a en France et la part des pauvres est remise à l'hôpital St-Joseph de Ville-Marie. Il lègue ses livres de chirurgie à trois de ses confrères montréalais, Thaumur dit La Source, Le Riche dit La Sonde et Maublant dit Saint-Amant dont il apprécie les bons services.<sup>8</sup>

En octobre 1695, Maublant décide de retourner en France. Pour régler ses affaires dans la colonie, il signe une procuration en faveur de Mathurin Benoit dit LaFrance.<sup>9</sup> Le 25 novembre 1695, ce dernier vend la propriété de Maublant située sur la rue Saint-François à Philippe Robitaille, un tonnelier de Ville-Marie.<sup>10</sup> Par la suite, on perd toute trace de Jean-Baptiste Maublant, sieur de Saint-Amant.

## RÉFÉRENCES

1. *Greffe du notaire H. Bourgine*. Montréal. 1<sup>er</sup> juillet 1688.
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal sous le régime Français*. RAPQ 1922-1923. p. 138. Québec.
3. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 mai 1690.
4. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 22 mai 1690.
5. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 8 juillet 1691.
6. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 21 octobre 1691.
7. Vallée A. *Michel Sarrazin, un biologiste canadien (1659-1735)*. p. 22. Ls-A. Proulx, imprimeur du roi. Québec 1927.
8. *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXVI, p. 317.
9. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 9 octobre 1695.

10. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 25 novembre 1695.

---

### DE SAINT-MICHEL, Jean-Michel

Jean-Michel de Saint-Michel est un chirurgien militaire. Il est le fils de Claude Michel, apothicaire, et de Marie Lucos, de Duras dans l'évêché d' Agen.

En 1686, il est major du fort Saint-Louis, dans l'ouest de l'île de Montréal. Le 11 février 1687, à Lachine, il épouse Jeanne Andry, la fille de Michel Andry, sergent de la milice de Lachine, et de Françoise Nadreau. Le 18 avril 1687, leur convention de mariage est enregistrée par le notaire C. Maugue.<sup>1</sup> Le 28 août 1687, leur fils Jean naît à Lachine, mais il décède deux jours plus tard, soit le 30 août. Dans l'acte de sépulture, il est indiqué qu'il est *mort de fièvre*. Trois jours plus tard, l'épouse, Jeanne Andry, décède.<sup>2</sup> Elle est inhumée à Lachine le 4 septembre 1687.

Selon Tanguay, le 26 octobre 1689, Jean Michel dit Le Gascon, à Lachine, épouse Catherine Fleury, de Québec.<sup>2</sup> Il s'agit très probablement du même Jean Michel, veuf de Jeanne Andry, même s'il est inscrit comme célibataire et non comme veuf. Toujours selon Tanguay, les synonymes utilisés par Jean Michel sont Michel, Jouquot, Juquot et Saint-Michel. Dans le *Répertoire des actes de baptêmes, mariage et sépulture du Québec ancien*, en date du 26 octobre 1689, dans les actes du greffe du notaire C. Maugue, de Montréal, on retrouve un contrat de mariage entre Jean Jouquot de Saint-Michel, chirurgien, et Jeanne Fleury, de Québec.<sup>3</sup> Le père du marié est Claude Juquot et la mère Marie Brizo. Dans le *Registre des actes de mariage de la paroisse Notre-Dame de Montréal*, ce mariage est enregistré sous le nom de Jean Joucau, fils de Claude Joucau et de Marie Braseau.<sup>3</sup> Il semble bien s'agir du même Jean Michel même si le nom de famille de la mère est différent, les prénoms des parents sont les mêmes.

Le couple s'installera à Montréal où le 7 février 1691 naîtra leur fille, Marie, baptisée le 9 février, mais qui décédera le 14 février à l'âge de 7 jours. Le 3 janvier 1692, ils auront un fils, Jean, qui survivra, mais ils auront un autre fils, le 14 août 1693, ondoyé avant d'être baptisé.

Par la suite, on ne retrouve aucun document officiel pouvant témoigner de la présence de Jean Michel de Saint-Michel au Canada. Il est probablement retourné en France avec sa famille.

## RÉFÉRENCES

1. *Grefte du notaire C. Maugue*. Montréal. 18 avril 1687.
  2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. 1, p. 430, Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5-6-7. Montréal 1980.
- 

### **MOLLERE dit LASONDE, François**

François Mollere (Molaire, Moler, Molere, Moller, Molleur) dit Lasonde est un chirurgien militaire qui fait partie du régiment de Guyenne et arrive au Canada vers 1755. Il est le fils de Guillaume Molaire et de Jeanne Labenière, de la paroisse de Barant (ou Lavant) dans le diocèse d'Auch, en Gascogne.<sup>1</sup>

### **François MOLLERE s'installe à Soulanges**

Le 9 février 1756, en l'église Saint-Joseph-de-Soulanges, il épouse Marguerite Perodo dit Lafleur (Lafleur, Péradot, Pereaudeau, Pérodeau, Péladeau).<sup>2</sup> En plus d'être soldat, il est inscrit comme marchand. Le couple est d'abord installé à Soulanges. Le 4 octobre 1756, il assiste, à Lachine, au mariage de Joseph Perodo, son beau-frère, et de Marie-Angélique Lafleur.<sup>2</sup> Dans cet acte, on apprend qu'il est soldat du Béarn.

Le 1<sup>er</sup> mars 1757, son beau-frère Jean Perodo et son épouse, Angélique Galien, suite à la perte d'une jambe de Perodo qui ne peut plus s'occuper de sa terre, font don à Moller et à son épouse de leur terre située dans la seigneurie de Soulanges.<sup>3</sup> La même journée, ils engagent leur fils Pierre, âgé de 3 ans, auprès de François Mollere, chirurgien, et de son épouse, Marguerite Perodo.<sup>3</sup>

### **François MOLLERE à Montréal**

Entre 1757 et 1758, le couple Mollere transite entre Montréal et Soulanges. Le 26 novembre 1757, le chirurgien François Mollere dit Lasonde et son épouse, Marguerite Péladeau, qui demeurent dans un emplacement au faubourg Saint-Joseph près de Montréal, loue d'Antoine Cheroux, maître jardinier, une maison située sur la rue Saint-Paul à Montréal.<sup>4</sup> Le 11 janvier 1758, ils achètent de Jacques Souchereau dit Langoumois, farinier de Lachine, les droits sur une terre située en la seigneurie de Soulanges.<sup>5</sup> Le 8 mai 1758, Marguerite accouche de leur premier



enfant, François. Il est baptisé le jour même à Soulanges.<sup>2</sup> François devait décéder le 1<sup>er</sup> août 1759, à l'âge de 15 mois.

Quelques jours plus tard, le 31 mai 1758, Mollere contracte une dette envers son beau-père, Jean Pereaudeau.<sup>6</sup> Voulant s'établir à Montréal, le 24 juin 1758, il contracte également une dette envers Louis Corbière, un forgeron taillandier de la rue Saint-Gabriel, à Montréal.<sup>7</sup> Le 28 novembre de la même année, alors qu'il est installé avec sa famille sur la rue Saint-Paul, il échange avec Jean-Baptiste Bibeau une de ses terres de Soulanges en retour de l'emplacement du faubourg Saint-Joseph.<sup>8</sup>

Le 5 mars 1759, le couple Mollere vend sa terre de Soulanges à Pierre Desmarais et à son épouse, Françoise Parent.<sup>9</sup> Le 14 septembre 1760, Mollere est libéré d'une hypothèque que détenait son beau-père maintenant installé avec son épouse à Montréal, rue Saint-Jacques.<sup>10</sup>

Toujours soldat et chirurgien du régiment de Guyenne, mais installé à Montréal, le 15 décembre 1759, à Longueuil, il est parrain de François Robidoux, fils de François Robidoux et de Thérèse Leout, de qui il achètera l'emplacement de la rue Saint-Paul, le 17 novembre 1760.<sup>11</sup> Le 22 septembre 1760, à Montréal, il assiste au mariage de Jacques Barthelemy Rocher et de Josephe Lefebvre. Il sera parrain de leur fils Jacques, à Sorel, le 4 juillet 1762. Le 28 août 1761, à Soulanges, il est parrain de François Dechamps, de l'île Perrot.

### **François MOLLERE à Québec**

À partir de 1762, on retrouve Mollere à Québec où, le 7 août, son fils Paul naît. Sur l'acte de baptême de son fils, la profession indiquée de François Mollere est celle de chirurgien et de marchand, et son épouse utilise le patronyme de Lafleur. Le 23 août, dans les registres de la paroisse Notre-Dame de Québec, il est parrain d'Antoine Idal. En janvier 1763, il assiste à Beauport au mariage d'Hippolyte Mayer et de Louise-Angélique Dumergue. Le 20 février, toujours à Québec, il est parrain de Marguerite-Françoise Potin.

### **Retour de François MOLLERE dans la région de Montréal**

En octobre 1763, il est à Berthier dans le gouvernement de Montréal où il est parrain de François Bourdelaye. Le 7 mai 1764, il acquiert une terre de Joseph Casseneuve, chirurgien de Saint-Sulpice. Cette terre est située sur le bord de la rivière l'Assomption, dans le fief du chirurgien Claude-Antoine Chatelain dit Derigny. En effet, Chatelain demeure dans la paroisse

de Saint-Pierre-du-Portage et, tout comme Mollere, il est chirurgien et marchand. Les relations entre les deux chirurgiens et nouveaux concitoyens ne semblent pas trop bonnes puisque, le 5 juillet 1764, à la requête de Joseph Debarase, procureur de François Mollere, le notaire Daguilhe dresse l'inventaire des biens appartenant à Antoine Chatelain.<sup>12</sup> Quelques jours plus tard, le 20 juillet, les deux protagonistes sont détenus à la prison de Montréal où ils signent une transaction d'accord pour obtenir leur libération.<sup>13</sup> Après cette mésaventure, Mollere semble avoir quitté la région de Montréal pour s'établir au Détroit, où il était le 29 octobre 1767.<sup>1</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. VI, p. 60. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 37. Montréal 1988.
3. *Greffe du notaire T. Vuatier*. Montréal. 1<sup>er</sup> mars 1757.
4. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 26 novembre 1757.
5. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 11 janvier 1758.
6. *Greffe du notaire T. Vuatier*. Montréal. 31 mai 1758.
7. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 24 juin 1758.
8. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 28 novembre 1758.
9. *Greffe du notaire A. Souste*. Montréal. 5 mars 1759.
10. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 14 septembre 1760.
11. *Greffe du notaire A. Souste*. Montréal. 17 novembre 1760.
12. *Greffe du notaire J.-B. Daguilhe*. Montréal. 5 juillet 1764.
13. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 20 juillet 1764.

#### MONARQUE, Charles

Charles Monarque est un chirurgien militaire arrivé dans la région de Montréal vers 1721. Il est originaire de la paroisse Saint-Étienne-de-Mont de Paris où il est né en 1697. Il est le fils de François Monarque, maître coutelier, et d'Anne Chartier, tous deux de la même paroisse à Paris.<sup>1</sup>

Le 5 juin 1721, à Montréal, à l'âge de 24 ans, il épouse Marie Dazé, âgée de 20 ans et fille de Charles Dazé, capitaine de la Milice à Montréal, et de Barbe Cartier.<sup>2</sup> À ce mariage est témoin Pierre Saint-Ours, écuyer et seigneur de Saint-Ours et capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine au Canada. Dans l'assistance, en plus des membres de la famille de la

mariée, on note la présence de Joseph Benoît, chirurgien major des troupes de la Marine à Montréal et chirurgien à l'Hôtel-Dieu, et de Nicolas Perthuis, notable de la cité de Montréal.

Le couple s'installe d'abord à Montréal. Huit enfants seront issus de ce mariage : Charles né le 5 février 1722, mais décédé à l'âge de six mois et inhumé le 11 août 1722; Marie-Anne née le 19 avril 1723, baptisée sous condition, mais qui survivra pour épouser en premières noces, Pierre Boulard, le 19 octobre 1744, et en secondes noces, elle épousera Michel Quevillon, le 28 juillet 1760; Jacques né le 14 août 1725 et marié à Marie-Anne Lacroix, le 21 novembre 1744; Marie-Angélique née le 7 février 1727 et mariée à Charles Bélanger, le 21 novembre 1746; Marie-Thérèse née le 19 juin 1729 et mariée à François Hogue, le 8 février 1751.<sup>2</sup> Trois autres enfants naîtront dont nous n'avons pas retrouvé l'acte de baptême, possiblement parce qu'ils sont nés dans des endroits stratégiques où leur père militaire était en garnison : Charles qui mariera Marie Filiatreault, le 28 septembre 1761; Antoine qui épousera Marie-Joséphé Taphorin, le 1<sup>er</sup> juillet 1765; Marie Joséphe qui épousera Joseph Pépin, le 18 août 1765.

#### **MONARQUE, sergent d'une compagnie du détachement de la Marine et chirurgien du Roi**

En août 1722, Charles Monarque et son épouse vendent à André Langlois une partie d'une terre qu'ils possédaient dans la cité de Saint-Jean.<sup>3</sup> Monarque avait probablement été en garnison dans le fort Saint-Jean lors de l'acquisition de cette terre. Par la suite, le couple demeure à Montréal au moins jusqu'en 1729, alors que Monarque est en garnison dans cette ville.

Entre 1730 et 1738, Monarque et sa famille semblent s'être déplacés au gré des expéditions et des assignations militaires confiées à Monarque. On sait qu'en octobre 1737, Charles Monarque est sergent d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine et chirurgien pour le Roi au fort de la Pointe-à-la-Chevelure puisqu'il signe une procuration en faveur de François Demers dit Monfort, marchand de la ville de Montréal.<sup>4</sup>

#### **MONARQUE, chirurgien à la Pointe-aux-Trembles et à la Rivière-des-Prairies**

En octobre 1738, Monarque et son épouse louent une maison de pierres dans le bourg de la Pointe-aux-Trembles.<sup>5</sup> Ils n'y séjourneront que très peu de temps puisque au mois de mars 1741, ils déménagent à Rivière-des-Prairies sur une ferme qu'ils louent de Charles Quenneville, maître tailleur de l'endroit.<sup>6</sup> C'est dans cette municipalité que Monarque pratiquera la chirurgie jusqu'à son décès. C'est d'ailleurs à cet endroit que son épouse décédera, à l'âge de 65 ans, le 9 janvier 1760, et sera inhumée le lendemain.<sup>2</sup> Quant au décès de Charles Monarque, nous n'avons pas

retrouvé son acte de sépulture, ni la date exacte de son décès. Cette date se situe entre septembre 1761 et juillet 1765. En effet, lors du mariage de son fils Charles, même s'il n'est pas présent à cet événement, il n'est pas inscrit comme décédé, alors que son épouse est inscrite comme décédée et, lors du mariage de son fils Antoine, le 1<sup>er</sup> juillet 1765, il est inscrit comme décédé.<sup>2</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. VI, p. 61. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13, 14, 25, 27, 38 et 40. Montréal 1980-1988.
3. *Grefte du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 5 août 1722.
4. *Grefte du notaire F. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 26 octobre 1737.
5. *Grefte du notaire F. Comparet*. Montréal. 18 octobre 1738.
6. *Grefte du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 22 mars 1741.

#### MONDELET, Dominique

Dominique Mondelet est un chirurgien militaire qui arrive au Canada en 1757, après avoir servi trois ans dans la marine royale. Il est sergent de la Compagnie de Maron du Régiment de la Reine. Il est né en 1735 et est originaire de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris. Il est le fils de Didier Mondelet et d'Anne Meneveau, de Paris.<sup>1</sup>

Selon Janson, il aurait probablement participé à la bataille de Carillon (près de Ticonderoga dans l'état de New York), le 8 juillet 1759, ainsi qu'au siège de Québec en 1759.<sup>7</sup>

#### Dominique MONDELET, chirurgien à Saint-Charles-sur-Richelieu

Le 23 avril 1759, à Québec, il épouse Marie-Françoise Hainse.<sup>1-2</sup> Après la bataille des Plaines d'Abraham, le couple s'installe à Saint-Charles-sur-Richelieu et aura treize enfants, dont deux décéderont en bas âge. Le 10 octobre 1760, Marie-Élisabeth naît, mais décédera le 7 novembre à l'âge d'un mois. Nicolas naîtra le 31 décembre 1761 et Pierre-Dominique le 20 janvier 1764. Le 31 janvier 1765 naît Henri-Marie qui décédera le 9 juin 1765 à l'âge de cinq mois.<sup>2</sup> Jean-Marie naîtra après 1765 et, le 29 janvier 1798, il épousera en premières noces Charlotte Boucher, de Boucherville, et en secondes noces, Julia Walker, de Montréal, le 28 décembre 1811. Jean-Marie Mondelet sera élu membre du Parlement provincial pour

Montréal en 1804 et en 1808 et sera juge de police et président des Sessions de Quartier. Deux des fils de Jean-Marie, Dominique et Claude-Elzéar, seront juges.<sup>1</sup>

Le 7 mai 1763, Toussaint Buissonnet et son épouse, Marie-Louise Foisy, font don d'une terre à Dominique Mondelet qui est déjà établi comme chirurgien à Saint-Charles.<sup>3</sup> Cette terre est située dans la paroisse de Saint-Charles sur la rivière Richelieu dans la seigneurie de Cournoyer. En 1769, il achète la terre de Jean-Marie Rensen située dans la seigneurie de M. Jennison à Saint-Charles. Il annonce cet achat dans la Gazette de Québec.<sup>4</sup>

### **Dominique MONDELET, notaire à Saint-Charles**

En plus d'exercer la profession de chirurgien, Mondelet exerçait aussi la profession de notaire en l'absence de notaire dans la région. Comme le rapporte Roy dans son *Histoire du Notariat au Canada*, et cité par Ahern, pendant plusieurs années après la conquête du pays par les Britanniques, Mondelet a travaillé comme notaire dans les campagnes le long du Richelieu.<sup>5-6</sup> C'est probablement son travail comme notaire qui a préparé la voie à son fils Jean-Marie et à ses petits-fils Dominique et Elzéar, qui allaient jouer un rôle dans la magistrature au Bas Canada.

Il semble bien que sa pratique du notariat n'a pas toujours été des plus reposantes pour les réformateurs de la loi dans la province de Québec, ainsi que le rapporte Ahern.<sup>6</sup> En 1781, le Gouverneur Haldimand entreprend une réorganisation de la loi dans le Bas Canada. Pour le district de Montréal dont fait partie les bourgs le long du Richelieu, la tâche est confiée aux juges Fraser et Hertel de Rouville. Le 20 août 1781, ils transmettent au gouverneur Haldimand la liste des notaires qu'ils proposent pour certaines commissions. Avec cette liste, ils font les remarques suivantes :

*« Nous omettons de cette liste Chatellier qui est commissionné pour l'Île Jésus et Mondelet qui, bien que n'étant pas commissionné, a pris sur lui d'agir comme notaire pendant de nombreuses années. Leurs façons d'agir nous a souvent créé de nombreuses difficultés. Nous les avons souvent sommés de se présenter devant nous. À certains moments, ils ne se sont pas présentés alors qu'à d'autres moments, ils ont fait des compromis avec les parties. Depuis un long moment, nous avons l'intention de recommander leur résignation à Votre Excellence. Nous profitons de l'occasion pour vous le proposer ».*

Le gouverneur décide de destituer Mondelet de sa fonction de notaire. Mondelet tente de faire renverser cette décision, mais sans succès.<sup>7</sup>

Mondelet continue de pratiquer la chirurgie à Saint-Charles jusqu'en 1790, alors qu'il quitte sa résidence de Saint-Charles pour aller vivre à Saint-Marc-sur-le-Richelieu où il gagne la confiance et le respect de ses concitoyens. En 1793, il est désigné pour défendre leurs intérêts lors de la saisie d'une terre. En 1796, il est choisi pour siéger à l'assemblée des tenanciers lors de l'érection de l'église de la paroisse de Saint-Marc. Lors de son décès, quatre curés participent à la cérémonie avec le concours du peuple. Sa sépulture se fait à Saint-Marc-de-Chambly, le 8 janvier 1802. Son épouse décède le 7 janvier 1813 et est inhumée à la Longue-Pointe de Montréal.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay, C. : Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Vol. VI, p. 62. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 31 et 41. Montréal 1988.
3. *Greffe du notaire L.-S. Frichet*. Montréal. 7 mai 1763.
4. *La Gazette de Québec*, N° 219, 1769.
5. Roy. *Histoire du Notariat au Canada*, vol. II, p. 416.
6. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 422-423. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
7. Janson G. *Dominique Mondelet*. Dictionnaire biographique du Canada. Vol. V, pp. 659-60. Les Presses de l'Université Laval. Québec 1983.

#### MORAND, Nicolas

Nicolas-Amable Morand (Moran, Morant, Moraut, Moreau) est un chirurgien civil né à Montréal, le 22 juillet 1729.<sup>1</sup> Il est le fils de Nicolas Morand et de Marie-Anne Laurin. Son père, Nicolas Morand dit LaGrandeur, est charpentier du Roi et, selon Massicotte, il est le maître de la pension la plus réputée de Montréal à cette époque.<sup>2</sup>

Le 17 octobre 1752, à Boucherville, il épouse Marie-Anne Loisau (Loiseau, Loizeau, Chale, Chalan, Chalon, Charon), fille du notaire royal Antoine Loisau et de Marie-Anne Taillandier. Dans l'acte de mariage, il est inscrit comme maître-chirurgien, résidant à Montréal. Deux jours plus tôt, devant le notaire Foucher, il a passé un contrat de mariage.<sup>3</sup> Parmi les gens présents à cette signature, on retrouve les noms de Ferdinand Feltz, chirurgien-major pour le Roi, Madeleine Guyon-Després, épouse de M. Damours de Clignancourt, Paul Jourdain LaBrosse, *insculpteur de la ville*, Pierre Puybarau, chirurgien, Joseph Boucher de la Broquerie, Charles de Sabrevois, capitaine, Clément de Bleury, Marguerite Bleury du Sable, Noelle de Fleurimont, Agathe Hertel de Sermonville et autres.

Le couple s'installe à Montréal où naîtront cinq enfants, dont deux décéderont en bas âge : Marie-Anne Moran née à Boucherville le 18 mars 1754; Nicolas-Amable né le 22 août 1755 et décédé à Saint-Laurent le 2 octobre 1755, à l'âge d'un mois; Nicolas né le 20 novembre 1756 et décédé à Longueuil le 16 juillet 1757; Marguerite-Rosalie née le 10 mars 1758; Marie-Anne-Rosalie née le 23 novembre 1759.

Le 16 février 1757, à Lachine, il est témoin à la signature du contrat de mariage passé entre le chirurgien Ferdinand Feltz et Cécile Gosselin devant le notaire Danré de Blanzly et, le lendemain, il assiste à la cérémonie du mariage célébré en l'église des-Saints-Anges-de-Lachine.<sup>14</sup>

Toujours à Lachine, le 24 mai 1757, il achète de René de Couagne, négociant de la rue Saint-Paul à Montréal, trois îlets situés au haut de la paroisse de Lachine, face aux terres appelées La Présentation.<sup>5</sup>

Il ne profite pas beaucoup de l'achat de ces îlets puisqu'il devait mourir à Montréal, le 14 juillet 1760, à l'âge de 31 ans. La sépulture a lieu le lendemain, le 15 juillet, en l'église Notre-Dame de Montréal où il est inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.<sup>1</sup>

#### **Où Nicolas MORAND a-t-il étudié la chirurgie?**

On doit se rappeler que, sous le régime français, il n'y avait pas de corporation de chirurgiens dans la colonie. Aussi, pour devenir chirurgien, il fallait soit aller étudier en France, soit s'engager comme apprenti auprès d'un maître-chirurgien. Selon toute vraisemblance, Morand n'est pas allé étudier dans la métropole. Au moment de son mariage, âgé d'à peine

23 ans, il est déjà maître-chirurgien ainsi que l'indique son contrat et son acte de mariage passés en présence de Ferdinand Feltz, chirurgien-major des troupes du détachement de la Marine à Montréal, et du chirurgien Pierre Puybareau, tous deux chirurgiens de l'Hôtel-Dieu. Il semble bien qu'il ait fait son apprentissage auprès de ces deux chirurgiens et à l'Hôtel-Dieu puisque c'était leur endroit de travail.

Il existe un autre document qui peut nous permettre d'affirmer qu'il a fait son apprentissage auprès de Feltz. En effet, trois ans après sa mort, le 10 septembre 1763, sa veuve, Marie-Anne Loizeau, est marraine de l'enfant René Lacoste, à Varennes. Dans ce document, il est écrit que Nicolas Morand, décédé, était aide du chirurgien major de l'hôpital de Montréal.<sup>1</sup> Il aurait donc été l'aide ou l'apprenti de Ferdinand Feltz.

Les relations qu'il a entretenues avec Feltz et avec Puybareau ont été très personnelles. C'est ainsi que, le 22 août 1755, Puybareau est parrain de son fils Nicolas-Amable Morand et que Feltz a assisté au mariage de Morand, en 1752, et que Morand à son tour a assisté au mariage de Feltz en 1757.

Donc, même si on ne retrouve pas de contrat officiel ou d'acte notarié témoignant de l'engagement de Morand comme apprenti-chirurgien auprès de Puybareau ou de Feltz, on peut conclure que c'est avec ces deux chirurgiens qu'il a fait son apprentissage comme chirurgien. D'ailleurs, ce n'est pas exceptionnel de ne pas signer d'acte notarié pour devenir apprenti-chirurgien. Pierre-Joseph Compain, qui avait commencé son apprentissage en chirurgie auprès de Feltz avant de bifurquer vers le sacerdoce, n'avait pas signé un tel acte notarié.

#### RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 17, 23, 37, 38, 41 et 42. Montréal 1980-1988.
  2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le Régime français*. RAPQ 1922-1923. pp. 143-144.
  3. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 15 octobre 1752.
  4. *Greffe du notaire L.-C. Danré de Blanzay*. Montréal. 16 février 1757.
  5. *Greffe du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 24 mai 1757.
-



**PERREAULT, Jacques**

Jacques Perreault (Paro, Perau, Perault, Peraut, Pero, Perot, Perraux, Perreaux, Perro, Perrot) est un chirurgien français arrivé en Nouvelle-France vers 1723. Né en 1697, il est originaire de la paroisse Saint-Jacques de la ville de Cosne-sur-Loire du diocèse d'Auxerre en Bourgogne. Son père, Jacques Perreau est maître-chirurgien à Cosne-sur-Loire et sa mère se nomme Marguerite Cache.<sup>1</sup>

**Jacques PERREAULT épouse Élisabeth Navers à Château-Richer**

Le 10 janvier 1724, à Château-Richer, près de Québec, âgé de 27 ans, il épouse Marie-Élisabeth Navers, âgée de 20 ans. Elle est la fille du maître-chirurgien Jean-Baptiste Navers et de Françoise Sauvin.<sup>1-2</sup>

**Le couple PERREAULT s'installe à Lachenaie**

Dès 1725, le couple s'installe à Lachenaie où il aura dix enfants dont trois décéderont en bas âge : Françoise née le 21 août 1726; Jacques-Noël né le 7 novembre 1727; Joseph né le 26 mai 1729; Joseph-Charles né le 1<sup>er</sup> août 1730; Marie-Louise née le 25 septembre 1733; Jean-Marie né le 12 janvier 1735 et décédé le 29 septembre 1735; Charles né le 7 novembre 1736 et décédé le 28 novembre 1736; François né le 14 mai 1740 et décédé le 17 mai 1740; Jean-Jacques né le 23 août 1744; François-Pascal né le 17 octobre 1746.<sup>2</sup>

**PERREAULT, propriétaire foncier**

Le 23 décembre 1725, Jacques Forget dit Despatie et son épouse, Marie Charbonneau, vendent une terre située à Lachenaie à Jacques Perreault.<sup>3</sup> À son tour, Perreault et son épouse, le 26 mars 1727 et le 15 février 1728, vendent respectivement une terre à Athanase Huboux dit Delongchamp et à Joseph Lacombe, curé de Lachenaie.<sup>4-5</sup> En juin de la même année, le curé Lacombe et Perreault échangent des terres à Lachenaie et feront un nouvel échange de terres en mars 1734.<sup>6-7</sup>

En février 1732, Perreault vend à Michel Renaud, marchand, la moitié d'une maison située à Lachenaie et, en 1740, il achète du même Renaud deux emplacements dans la seigneurie de Lachenaie.<sup>8-9</sup>

En mai 1747, Marie-Catherine Legardeur de Repentigny lui concède une terre dans la seigneurie de Lachenaie.<sup>10</sup> Elle concède cette terre en tant que procureure d'Agathe Saint-Père,

veuve de Pierre Legardeur de Repentigny, capitaine d'une compagnie des troupes de la Marine et seigneur de Repentigny. En janvier 1754, quelques mois avant le décès de Perreault, son épouse, Élisabeth Navert, constitue une rente en faveur de Marguerite Legardeur de Repentigny, veuve de Jean-Baptiste de Saint-Ours de Lechaillon, écuyer, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis et lieutenant du Roi de la ville et du gouvernement du Québec.<sup>11</sup>

### **PERREAULT, chirurgien à Lachenaie**

Dès 1725, Perreault pratique la chirurgie à Lachenaie et dans les environs. En 1729, selon Massicotte, Perreault aurait eu des difficultés au sujet de médicaments qu'il avait achetés de son confrère Timothée Silvain, ce chirurgien irlandais au caractère irascible.<sup>12</sup> Le 1<sup>er</sup> juillet 1729, il signe une reconnaissance de dettes en faveur du chirurgien Silvain.<sup>13</sup> Quoiqu'il en soit, il continue de faire affaire avec Silvain puisque, en février 1732, il signe une nouvelle reconnaissance de dette en faveur de Silvain également pour l'achat de médicaments.<sup>14</sup>

Il réside à Lachenaie jusqu'à son décès survenu le 20 avril 1754.<sup>1-2</sup> Il est alors âgé de 57 ans et non de 72 ans comme il est inscrit sur l'acte de sépulture.<sup>2</sup> Après son décès, son épouse devient sage-femme à Lachenaie, métier qu'elle pratique encore en 1775 alors qu'elle est âgée de plus de 70 ans.<sup>1</sup>

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. VI, p. 317. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 9, 14, 24, 26 et 39. Montréal 1980-1988.
3. *Grefte du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 23 décembre 1725.
4. *Grefte du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 26 mars 1727.
5. *Grefte du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 15 février 1728.
6. *Grefte du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 7 juin 1728.
7. *Grefte du notaire J.-B. Janvrin dit Dufresne*. Montréal. 31 mars 1734.
8. *Grefte du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 9 février 1732.
9. *Grefte du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 1<sup>er</sup> août 1740.
10. *Grefte du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 15 mai 1747.
11. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzay*. Montréal. 20 janvier 1754.
12. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 141.

13. *Greffe du notaire J.-C. Rimbault de Piedmont*. Montréal. 1<sup>er</sup> juillet 1729.

14. *Greffe du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 13 février 1732.

### **PIRON, Pierre**

Nous avons peu de renseignements sur Pierre Piron, natif de Malicorne, dans le diocèse de Mans. Lors de son embarquement à Saint-Nazaire, le 30 avril 1653, avec la recrue pour Montréal, il est inscrit comme chirurgien et bûcheron.<sup>1</sup> En plus de Piron, lors du recrutement de ces nouveaux colons pour Ville-Marie, il y avait deux autres chirurgiens parmi les recrues, Étienne Bouchard et Gilles Frichet. Si Bouchard a pratiqué à l'Hôtel-Dieu de Montréal toute sa vie, Frichet n'est jamais venu au Canada, et Piron ne semble pas avoir pratiqué la chirurgie en Nouvelle-France.

Il s'installe à Montréal et, selon Massicotte, dès 1662, il défriche et cultive à son compte.<sup>2</sup> Le 12 août 1663, devant le notaire Bénigne Basset dit Deslauriers, il passe un contrat de mariage avec Jeanne Lorion, native du village des Brandes dans la paroisse de Donpierre en Auly du diocèse de La Rochelle.<sup>3</sup> Au moment de la signature du contrat, les parents de Jeanne Lorion, Mathurin Lorion et son épouse, Jeanne Bizet, bien qu'étant originaire de La Rochelle, demeurent à Ville-Marie. Dans ce contrat, sa profession mentionnée est celle d'habitant et non celle de chirurgien. Par contre, on y apprend que son père, décédé, était maître chirurgien à Malicorne dans le diocèse de Mans. Le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Montréal, le 25 août 1663, et non à Québec comme l'a écrit Tanguay.<sup>1</sup> Toujours selon Tanguay, le couple aurait eu deux enfants, Marie-Thérèse et Pierre dont nous n'avons pu retrouver les actes de naissance, de mariage ou de sépulture dans le répertoire des actes du Québec ancien, ni au XVII<sup>e</sup> siècle, ni dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>4</sup>

Dans le recensement de 1666, à Montréal, son inscription est sous le nom de Pierre Piron, sieur de Long. Il est chef de famille et sa profession est celle d'habitant. Il est alors âgé de 30 ans et son épouse est âgée de 15 ans. Le couple n'a pas d'enfants. Selon Massicotte, il s'agit d'une erreur du copiste qui aurait dû inscrire « scieur de long », ce qui était un métier populaire à l'époque.

Rumilly dans son histoire de Montréal, sans donner aucune référence, ni explication, laisse entendre que Pierre Piron pourrait avoir été *ce jeune chirurgien du fort, venu avec la recrue de*

1653 comme *aide chirurgien* et qui aurait été enlevé par les Iroquois, alors qu'il tendait des pièges dans la forêt.<sup>5</sup>

Selon nous, Pierre Piron n'a jamais pratiqué la chirurgie dans la région de Montréal et n'a jamais utilisé le terme de chirurgien comme étant sa profession dans les documents officiels de la colonie que ce soit lors du recensement ou lors de la rédaction de son contrat de mariage. Après le recensement de 1666, nous perdons la trace de Pierre Piron en Nouvelle-France. Il est probablement retourné en France par la suite.

#### RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 1 et 6. Montréal 1980.
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 132.
3. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 12 août 1663.
4. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. 1, p. 488. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
5. Rumilly R. *Histoire de Montréal*. p. 94. Fides. Montréal 1970.

---

#### POUPPÉE, Jean

Selon Sœur Maria Mondoux, dans son volume intitulé : « *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal* », Jean Pouppée aurait été le premier chirurgien à l'Hôtel-Dieu, et ce, dès le début de la colonie. Il aurait accompagné Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, le 17 mai 1642, lors de la fondation de Ville-Marie. La communauté des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, qui dirige l'hôpital depuis l'arrivée des trois premières hospitalières envoyées par l'Hôtel-Dieu de Laflèche le 20 octobre 1659, reconnaît Jean Pouppée comme le premier chirurgien attaché à l'hôpital. Cette reconnaissance se manifeste par l'inscription centrale du tableau d'honneur des médecins de l'hôpital depuis sa fondation et exposé dans le hall de l'entrée du Pavillon de Bullion, rue Saint-Urbain. Immédiatement sous le médaillon de Jeanne Mance, gravé dans le marbre, on retrouve le nom de Jean Pouppée, avec l'année de fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal, soit 1642.

« À côté des ouvriers-soldats, nous aimons saluer le médecin-batisseur, Jean Pouppée, établi par M. de Maisonneuve, chef de cette équipe d'élite. Il deviendra plus tard, le premier chirurgien de l'hôpital du Fort de Ville-Marie » écrit Sr Maria Mondoux. On sait que le 17 mai 1642, lorsque de Maisonneuve, Jeanne Mance et les autres fondateurs de Ville-Marie touchèrent l'île de Montréal, on comptait un chirurgien parmi eux. Pierre Benoît affirme que Jean Pouppée est bien ce chirurgien qui a été mandaté par l'amiral Courpon pour accompagner Paul Chomedey de Maisonneuve à Tadoussac en 1641.

Qu'était-il arrivé au chirurgien-barbier qui accompagnait de Maisonneuve lors de la traversée de France au Canada. On sait qu'un édit royal obligeait les capitaines des vaisseaux au long cours à avoir au moins un chirurgien-barbier à bord durant les longs voyages. Deux versions existent quant au chirurgien-barbier qui accompagnait les fondateurs de Ville-Marie. Si l'on se fie à l'abbé Vachon de Belmont dans la petite *Histoire du Canada*, et rapporté par E.-Z. Massicotte, il serait mort en route et de Maisonneuve s'en fit prêter un autre par l'amiral Courpon à Tadoussac en 1641. Par contre, Benoît raconte qu'à trois reprises, le voilier de M. de Chomedey avait dû rebrousser chemin vers la côte de France soit à cause des intempéries, soit à cause des avaries, et que trois hommes de la recrue de même que le chirurgien, découragés et inquiets, avaient refusé de s'embarquer à nouveau. Le texte romancé de Pierre Benoît explique ainsi comment Jean Pouppée devint le premier chirurgien de Ville-Marie et de l'Hôtel-Dieu de Montréal :

« Heureusement, me dit M. de Chomedey, arrivé à Tadoussac, j'y trouvai un vieil ami, l'amiral de Courpon, qui commande maintenant la flotte de la compagnie en Nouvelle-France. Et comme je lui faisais le récit de mes aventures, sans oublier la perte de mon chirurgien, il m'offrit aussitôt les services du sien. Cet homme de science, fatigué peut-être de la mer, accepta de me suivre et fit descendre son coffre dans la chaloupe qui vient de nous débarquer sur la rive québécoise. La Providence, une fois de plus, a pris soin de nos intérêts ».

On possède très peu de renseignements sur la carrière chirurgicale de Jean Pouppée à Montréal, les archives de l'Hôtel-Dieu ayant été la proie des flammes à trois reprises, soit le 24 février 1695, le 19 juin 1721 et le 10 avril 1734. Heureusement, les archives judiciaires de Montréal et les archives paroissiales sont plus loquaces et nous renseignent par plusieurs actes notariés et civils sur ses activités sociales et judiciaires. Son nom épelé indifféremment Pouppée,

Pouppé, Pouper, Poppe ou Popé se retrouve souvent sur des documents où il agit comme témoin soit sur des contrats de mariage, des testaments ou des engagements de travail.

Le registre des naissances de la paroisse Notre-Dame de Montréal témoigne de l'importance de son rôle dans la société montréalaise et indirectement nous renseigne sur ses activités professionnelles. Dans ce registre, on peut lire l'inscription suivante, en latin, mais que nous prenons la licence de traduire : « *En l'année du Seigneur 1649, en ce neuvième jour de janvier, a été baptisé par monsieur Jean Pope, chirurgien, un enfant issu de l'union de Jean des Roches, père, et de Françoise Godé, mère. Cet enfant est décédé le lendemain et a été enterré dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame* ». Selon M<sup>re</sup> Olivier Moreau, l'officiant du baptême aurait écrit en marge de cette page du registre l'annotation suivante : « *Baptême du premier garçon français né à Montréal. L'enfant Desroches mourut aussitôt* ». Ce que l'officiant a sans doute voulu dire, c'est que cet enfant était le premier enfant issu d'un couple français marié à Montréal. En effet, le couple Jean Desroches et Françoise Godé s'étaient mariés à Montréal le 17 novembre 1647. En même temps, le décès de cet enfant nous rappelle le taux de mortalité infantile élevé à cette époque. Pouppée n'a pas été appelé au chevet de la mère pour l'accoucher, mais bien pour tenter de sauver la vie de l'enfant qui venait de naître possiblement sous les soins d'une sage-femme comme c'était la coutume de l'époque. Tout ce que Pouppée a pu offrir à l'enfant fut de l'ondoyer immédiatement. L'enfant décéda le lendemain et fut enterré deux jours plus tard, soit le 11 janvier 1649.

Jean Pouppée fut témoin pour au moins deux autres baptêmes. Le 24 novembre 1648, naissait Barbe Lemounier, fils de Mathurin Lemounier et de Françoise Fafard. L'enfant était baptisé le même jour. En plus de la présence de Jean Pouppée comme témoin, il est intéressant de noter que le parrain fut Paul Chomedey de Maisonneuve et la marraine Jeanne Mance. L'enfant devait mourir le 3 décembre 1648 soit à l'âge de neuf jours, témoin lui aussi de l'importance de la périnatalité de l'époque. Quant à l'autre baptême où Jean Pouppée fut témoin, il s'agit du baptême de Jeanne Tsondakouannen, une amérindienne de 30 ans, épouse de Ahonditia. Elle s'était convertie à la religion catholique et reçut le sacrement du baptême le 31 juillet 1650.

Ce dernier document prouve avec certitude que Jean Pouppée a résidé et pratiqué à Montréal au moins jusqu'en août 1650. Par la suite, qu'est-il advenu de notre premier chirurgien? Sans doute est-il retourné en France comme beaucoup de colon l'ont fait à cette

époque devant la menace iroquoise qui pesait constamment sur Ville-Marie. En 1650, la population de Montréal était inférieure à cent âmes. C'est d'ailleurs à cette époque que Paul Chomedey de Maisonneuve décida d'aller en France pour lever une recrue afin de défendre la colonie. Pour réaliser cette entreprise, il fut appuyé par Jeanne Mance qui alla même jusqu'à utiliser les 22 000 livres que Madame de Bullion avait données pour assurer la survie de l'hôpital. Quoi qu'il en soit, après 1650, on perd la trace de Jean Pouppée. Il n'est pas décédé en Nouvelle-France puisque nous ne retrouvons aucun acte de sépulture. Sans doute est-il allé terminer sa carrière en France sous un ciel plus clément, mais il reste qu'il fut le premier chirurgien de la colonie montréalaise. Il faut attendre l'arrivée d'Étienne Bouchard avec la recrue de 1653 pour lui trouver un successeur.

#### RÉFÉRENCES

1. Abbott M. *History of Medicine in the Province of Quebec*. p. 17 The Macmillan Co. 1931.
2. Benoît P. *Figures canadiennes : Maisonneuve*. p. 34. Tours, 1960.
3. Bussière N. *L'Hôtel-Dieu du vieux Montréal (1642-1861)*. *Ton Ami*. vol. 30: 20-21, 1992.
4. Cadotte M. *Histoire médicale de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. *Le Médecin du Québec*. pp. 97-105. Juin 1992.
5. Desjardins E. *L'Hôpital de Jeanne Mance : 1642-1673*. *Union Méd. du Canada*. Vol. 102 : 1136-1142, 1973.
6. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins etc., etc. de Montréal sous le régime français*. *RAPQ* 1922-1923.
7. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal - 1642-1763*. Édité par Les Filles Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal (1642-1942). pp. 93-94, 1942, Montréal.
8. Poulet J. *L'implantation médicale en Nouvelle-France*. *La Vie Médicale*. Vol. 6, 132-137, 1977.
9. Tanguay, Mgr C. *Dict. Généal. des familles can.-franç.* Vol I, pp. 184 et 191, 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

#### PUIBARAU DIT DE MAISONNEUVE, Pierre

Pierre Puibarau dit de Maisonneuve est né à Boucherville le 9 août 1684.<sup>1</sup> Il est le fils de Jean Puibarau et de Madeleine Baudry, de Boucherville. Son parrain est Pierre Boucher, seigneur de Boucherville. Son père décède alors que Pierre n'a pas encore 4 ans. Sa mère épouse Marien Tailhandier dit de la Baume, chirurgien, le 8 janvier 1688.<sup>2</sup> Tailhandier était un soldat et un chirurgien de la compagnie de Daneau de Muy. Il devint également notaire royal et enfin juge. En plus des trois enfants Puibarau issus du premier mariage de Madeleine Baudry, le

nouveau couple a neuf enfants dont deux filles qui deviendront religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, tout comme la sœur aînée de Pierre, Marie-Madeleine Puibarau.<sup>1</sup>

### **PUIBARAU à Boucherville**

C'est donc dans cette famille que Puibarau fut éduqué. C'était un milieu propice au développement d'une carrière médicale, et son beau-père lui a probablement transmis le goût de la chirurgie. Il est même possible qu'il ait fait son apprentissage de la chirurgie sous sa direction puisque Puibarau réside à Boucherville jusqu'en 1710 et, dès le 15 août 1711, lors du baptême de Marie Angélique Archambault, alors qu'il est parrain et qu'il est déménagé maintenant à Montréal, Pierre Puibarau prend le titre de chirurgien dans cet acte officiel.

### **PUIBARAU, chirurgien à Montréal**

Déjà en août 1711, Puibarau réside à Montréal où, le 20 novembre 1712, il épouse Marie-Anne Lorrain. La mariée est âgée de 18 ans et le marié de 27 ans. Marien Tailhandier, son beau-père, chirurgien et juge, lui sert de témoin. Une seule enfant sera issue de ce mariage, Marie-Anne Puibarau, née le 11 septembre 1713, mais qui décédera un an plus tard, soit le 24 septembre 1714.

Le couple Puibarau semble avoir été très populaire et fort impliqué dans la vie quotidienne de la cité, si l'on se fie au nombre de fois où il a été invité aux mariages de leurs concitoyens et au nombre de fois où ils ont été requis comme parrain ou marraine. En effet, à partir du répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture, on relève trente-trois fois où ils ont été invités à des mariages et cent vingt-quatre fois où ils étaient présents comme parrain ou marraine à la naissance des enfants de Ville-Marie.<sup>2</sup>

Pour des raisons inconnues, à partir de 1735, Puibarau ondoie plus de trente enfants sur les quatre-vingt-un où son nom est inscrit comme parrain ou témoin au baptême de ces enfants.<sup>2</sup> Le fait d'ondoyer si souvent les enfants nouveau-nés au domicile de leurs parents, à cause du danger de mort, fait que les cérémonies du baptême doivent être supplées et nous oblige à nous poser quelques questions : Pour quelles raisons Puibarau agissait-il ainsi? Était-il de nature inquiète? La condition des enfants était-elle si mauvaise que leur vie était en danger? Nous n'avons pas de réponses à nos questions. Il semble bien cependant que la réputation de Puibarau comme obstétricien devait être bonne puisqu'on recourait si souvent à ses services au moment de l'accouchement et qu'on lui demandait même d'être parrain de ces enfants.



### **PUIBARAU, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal**

Puibarau semble avoir été un vrai chirurgien-barbier, formé par un apprentissage chez un maître-chirurgien, mais ayant ses ouvertures à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Selon Massicotte, il reçoit le titre de chirurgien le 10 décembre 1718. En se basant sur les livres de comptes de l'hôpital, selon Sœur Mondoux, on retrouve l'item suivant : « *En 1724 et 1725, un an de façon de barbe à leveillé payez à pibareau* ». <sup>3</sup> Également, dans le livre des dépenses ordinaires de l'année 1741 de l'Hôtel-Dieu, on peut lire l'annotation suivante : « *à un chirurgien, Pierre Puibarau, pour soigner les pauvres malades, 250 livres* ». <sup>5</sup>

Le 16 septembre 1741, lors du contrat de mariage du chirurgien Olivier Durocher, devant le notaire F. Simonnet, il signe *maître chirurgien de l'Hôtel-Dieu*. L'autre témoin à la signature de ce contrat est Claude Benoît, chirurgien à l'Hôtel-Dieu, et qui prend le titre de chirurgien major en remplacement de son père, Joseph Benoît, rendu invalide suite à un accident cérébro-vasculaire. <sup>4</sup> D'ailleurs, le 8 octobre 1742, l'Hôtel-Dieu signe une quittance à Pierre Puibarau. <sup>5</sup>

En plus d'être accoucheur à domicile et d'être chirurgien à l'Hôtel-Dieu, Puibarau exerce son art pour traiter les fractures et les traumatismes, comme le rapporte Renald Lessard. <sup>6</sup> En 1724, il réclame 40 livres de Charles Leblanc *pour avoir fait trois voyages à la Coste Saint-Michel et y avoir passé une nuit et luy avoir remis la jambe qu'il avait cassée*. En 1728, il sert comme expert médico-légal dans un cause où le réclamant a été blessé au-dessus de l'œil. Puibarau conclut en confirmant que le réclamant *a été blessé à la tête par un bâton ou un objet contondant*.

En plus de pratiquer à Montréal, Puibareau a été l'un des médecins montréalais qui est le plus présent à Longueuil. De 1701 à 1751, il est parrain à neuf reprises. De 1742 à 1752, huit longueuillois lui reconnaissent une dette dans leurs inventaires.

Comme tout bon chirurgien-barbier de l'époque, Puibarau pratique la saignée. Toujours selon Lessard, Puibarau est l'un des rares chirurgiens à évaluer et à noter la qualité du sang retiré. Dans plusieurs de ses rapports, il écrit : « *très mauvais sang* », « *méchant sang* », « *vilain sang* » ou « *bon sang* ». Le 12 juillet 1733, Puibarau et le chirurgien irlandais Timothée Silvain qui a été chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1725 à 1730, signent un long texte sur la saignée. Ce texte est conservé aux *Archives Nationales du Québec* à Montréal.

### **PUIBARAU, propriétaire foncier**

Après avoir quitté Boucherville, Pierre Puibarau, le 25 août 1725, achète une terre située à Ville-Marie. Cette terre appartient à Pierre Peyras, maître tailleur d'habit, et à Marie Crépin, son épouse.<sup>7</sup> Quelques années plus tard, en juillet 1730, Puibarau et Peyras échangent des emplacements sur la rue Saint-Joseph (rue Saint-Sulpice actuellement).<sup>8</sup> C'est sur cette rue Saint-Joseph, côté ouest vis-à-vis de la rue de Brésolles, tout à côté de l'Hôtel-Dieu que Puibarau demeurera jusqu'à son décès. Dix jours plus tard, Puibarau et son épouse achètent un morceau de terre situé dans la censive de la seigneurie de Montréal.<sup>9</sup>

En 1734, Louis Leroux dit Lachaussé, ancien bourgeois, et son épouse, Catherine Boivin, abandonnent leur emplacement situé sur la rue Saint-Joseph et le cèdent à Puibarau et à son épouse.<sup>10</sup> En 1736, Puibarau fera encore des transactions immobilières avec Louis Leroux.<sup>11</sup>

En octobre 1743, Puibarau vend à René Douillard dit Laprise et à son épouse, Anne Demers, un emplacement qu'il possède sur la rue Saint-Jean-Baptiste.<sup>12</sup> En mars 1748, il loue à Louise Couturier, veuve de Pierre Aguenier, une maison qu'il possède sur la rue Saint-François.<sup>13</sup>

### **Décès de Pierre PUIBARAU**

Pierre Puibarau semble avoir été actif jusqu'à son décès survenu le 10 novembre 1757, à l'âge de 73 ans.<sup>1-2</sup> La sépulture a eu lieu à l'église Notre-Dame de Montréal, le 12 novembre. Sa veuve fait un testament le 17 novembre 1760 et décède le 25 juin 1765 à l'âge de 72 ans.

Selon Massicotte, il avait un sceau si l'on se réfère à un document du 10 décembre 1718 et sur lequel on pouvait apercevoir une colombe.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 503 et Vol. VI, p. 471. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13, 14, 15, 24, 25, 28, 37, 38 et 42. Montréal 1980-1988.
3. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal, 1642-1942*. p. 395. Montréal 1942.
4. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 16 septembre 1741.
5. *Greffe du notaire L.-C. Danré de Blanzy*. Montréal. 2 octobre 1742.

6. Lessard, Renald. : *Pratique et praticiens en contexte colonial. Le corps médical canadien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Département d'histoire, Faculté des lettres. Université Laval, Québec 1994. pp. 110, 113, 142, 151 et 295.
7. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 14 août 1725.
8. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 27 juillet 1730.
9. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 5 août 1730.
10. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 2 mai 1734.
11. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 20 août 1736.
12. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 25 octobre 1743.
13. *Grefte du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 18 mars 1748.
14. *Grefte du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 17 novembre 1760.
15. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 141.
16. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d'histoire de Longueuil. p. 13, 1997.

### **RABY, Jean**

Jean Raby est un chirurgien militaire, soldat de la compagnie de Monsieur le marquis de Crisafy.<sup>1</sup> Il est originaire de Cravaut, dans l'évêché de Xainte, en Saintonge où il est né en 1667 et où son père, Jean Raby, est juge. Sa mère est Jeanne Cellier également de Cravaut.<sup>2</sup>

Il est à Québec le 14 juillet 1685, alors qu'il est témoin de l'abjuration de la religion réformée par Simon Horson.<sup>3</sup> Horson, tout comme Raby, est originaire de l'évêché de Xaintes et également soldat de la compagnie de Monsieur le marquis de Chrisaphy. Messire Henri de Bernières, grand vicaire de Monseigneur François de Laval, a député Jacques Fremin, soldat de la Compagnie de Jésus, pour recevoir l'abjuration.

On retrouve Jean Raby à Montréal en août 1691, alors qu'il fait dresser un contrat de mariage entre lui et Élisabeth Richomme, de Repentigny.<sup>1</sup> Élisabeth est veuve de Robert Demares, maître menuisier, de Repentigny. Dans ce contrat, passé devant le notaire Claude Mauge, Raby est inscrit comme maître chirurgien de la compagnie du marquis de Crisafy. Il semble bien que ce mariage n'a jamais eut lieu; on ne retrouve pas l'acte de mariage dans le répertoire des actes de mariage du Québec ancien, mais l'on retrouve un acte de mariage, daté du 16 août 1697, dans lequel, à Québec, la veuve Élisabeth Richaume, de Repentigny, veuve de Robert Demares, épouse Pierre Moreau.<sup>3</sup>

En 1697, Jean Raby est à la Rivière-Ouelle. Le 18 février 1697, il épouse Marie Dancosse. Dans l'acte de mariage, il est stipulé que Jean Raby est le fils du juge Jean Raby de Cravaut de l'évêché de Xaintes, en Saintonge.

Par la suite, on perd la trace de Raby en Nouvelle-France. Il est probablement retourné en France avec son épouse.

#### RÉFÉRENCES

1. *Grefte du notaire C. Maugue*. Montréal. 21 août 1691.
2. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I p. 506. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol 1 et 5. Montréal 1980.

#### RAPIN DIT LA MUSETTE, André

André Rapin est né en France en 1640 à Saint-Paul dans l'évêché de Luçon au Poitou. Il est le fils de Jean Rapin et de Marie Boulandreau. Sa présence à Montréal est signalée pour la première fois le 8 mars 1666 alors qu'il est témoin au mariage de Pierre Perruceau et de Marie Leroy. Serait-il arrivé en Nouvelle-France en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières? C'est une hypothèse à envisager en tenant compte de son surnom la Musette qui signifiait, à l'époque, un genre de cornemuse comme on en trouvait au régiment. Lors du recensement de 1666, il demeure à Montréal chez Jacques Beauvais et, selon les renseignements, il est âgé de 24 ans, célibataire et sa profession est celle d'engagé. Le 10 janvier 1667, il est de nouveau témoin au mariage de Martial Sauton et de Marguerite Ganière à Montréal.

Le 25 novembre 1669, à Montréal, il épouse Clémence Jarry, native de Montréal et fille d'Éloi Jarry, originaire de Saint-Martin d'Igé et de Jeanne Merrin de Saint-Michel, évêché de Poitiers. Les témoins à ce mariage sont des gens importants dans la colonie : Charles Lemoyne, seigneur de Longueuil et père du fameux Pierre Lemoyne d'Iberville, son frère Jacques Lemoyne, Pierre Gadois, premier habitant de Montréal selon Dollier de Casson, Jacques Picot, marguillier, Charles d'Ailleboust des Musseaux, neveu du gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge, Flotart de Leseure, noble français et le notaire Basset. Gilles Pérot était le célébrant.

Onze enfants sont nés de ce mariage, neuf filles et deux garçons. Un enfant est décédé à la naissance et deux filles sont mortes en bas âge. Le couple a également adopté un garçon qu'ils ont appelé André comme son père adoptif.

Rapin a vécu un certain temps à Montréal avant d'aller s'établir définitivement à Lachine. On le retrouve comme témoin sur plus de seize actes de baptême, de mariage et de sépulture à Montréal jusqu'au 17 octobre 1677. Par la suite, c'est presque uniquement dans les registres de la paroisse des Saints-Anges-de-Lachine qu'on le retrouve comme témoin sur plus de soixante-deux actes, dont les actes de sépulture de vingt-deux victimes du massacre de Lachine, actes datés des 5 et 6 août 1689. Dans le *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et Jacques Légraré par *Les Presses de l'Université de Montréal*, le nom de Rapin est épelé de trois façons différentes soit Rapein, Rapin et Rappin, mais il s'agit bien du même individu ainsi que nous l'avons vérifié.

Selon Sœur Maria Mondoux, il fut sur la liste des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1679 à 1686 et, à cette époque, il aurait demeuré à l'angle sud des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre. On ignore tout de sa formation professionnelle comme chirurgien et de ses activités médicales à l'Hôtel-Dieu, les archives ayant été détruites par l'incendie de 1695. Avait-il fait son apprentissage en France avant d'arriver en Nouvelle-France ou encore l'avait-il fait ici à Montréal auprès des chirurgiens-barbiers de l'époque? Nous favorisons cette dernière hypothèse en nous basant sur la profession indiquée, aussi bien au moment des recensements de 1666 et de 1681 que sur les différents actes de baptême, de mariage et de sépulture dont il fut témoin. En effet, sur les documents du recensement de 1666, il n'est pas mentionné comme chirurgien, mais comme engagé. Également, l'acte de son mariage en 1669 ne le mentionne pas comme chirurgien. Sur les différents actes où il a été témoin jusqu'en 1680, la seule profession indiquée est celle d'habitant. Ce n'est qu'à partir de 1681 qu'il est mentionné comme chirurgien, soit lors du recensement, soit sur les différents actes dont il est témoin. Le recensement de 1681 indique qu'il demeure à Montréal, qu'il est chirurgien, que son épouse est âgée de 25 ans et que le couple a deux enfants vivants. Par la suite, dans tous les actes où il est témoin, que ce soit les actes de baptêmes de ses propres enfants ou sur tous les actes où la profession est indiquée, la profession de chirurgien est inscrite. Se basant sur ces faits, on peut donc conclure que Rapin a fait son apprentissage à Montréal sous la tutelle d'un chirurgien-barbier comme la loi l'exigeait. On peut aller plus loin et même supposer qu'il a possiblement fait son apprentissage auprès de

Jean Gaillard qui était le chirurgien attitré de l'Hôtel-Dieu de 1672 à 1680 et que Rapin a remplacé dans cette institution.

Nous croyons qu'André Rapin était présent à Lachine lors du massacre de Lachine puisque le 5 août 1689, soit la journée même du massacre, il signait comme témoin à la sépulture de vingt-deux de ses concitoyens. Rappelons brièvement les faits. Dans la nuit du 4 août 1689, mille quatre cents Iroquois, selon les historiens Farley et Lamarche, à la faveur de la nuit, abordèrent l'île de Montréal, à la hauteur de Lachine. Au petit jour, le 5 août, ils se précipitèrent sur les habitations et massacrèrent plus de deux cents personnes dans le seul village de Lachine. Ce chiffre de deux cents victimes, cité par les auteurs de livres d'histoire, semble exagéré puisque l'on ne retrouve que vingt-deux actes de sépulture dans les registres de Lachine. Tous les corps des victimes ne furent pas retrouvés immédiatement, puisque cinq ans plus tard, on recherchait encore les dépouilles de colons manquants : on voulait retrouver leurs restes pour leur donner une sépulture chrétienne. C'est ainsi que le 28 octobre 1694, le curé Rémy, sulpicien et curé de la paroisse de Lachine, avec quelques paroissiens se rendirent chez Jean Michaud et André Rapin pour y effectuer des fouilles. Sur le terrain de ce dernier, comme le rapporta le curé Rémy « *aiant fait fouiller dans un creux, nous y avons trouvé cinq testes dont celle de Perrine Filliastreau vivante femme de feu Simon Davaux dit Boutentrain* ».

Après une vie très active, comme en font foi les nombreux actes civils et notariés l'impliquant, André Rapin, à l'âge de 54 ans, décède à Lachine le 27 décembre 1694 et est inhumé le 28 décembre 1694. Cinq ans plus tard, son épouse convole avec Joseph Gauthier, à Montréal, le 16 août 1699. À cette occasion, sa veuve fait faire un inventaire pour évaluer les biens du défunt. Cet *inventaire des effets de deffunct André Rapin* est fait le 5 octobre par Jean Baptiste Pottier (Archives judiciaires de Montréal). Il y décrit *sept cents quarante gerbes de bled estimees devoir rendre cent minots de bled*. Parmi les instruments chirurgicaux, on inscrit *trois Boetes a Evantouser*.

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H et Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal 1981.
2. Farley PÉ et Lamarche G. *Histoire du Canada*. p. 127. Librairie Saint-Viateur 1935.
3. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 134.
4. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal*. RHSJ. Montréal 1942.

5. Séguin RL. *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*. p. 173. Fides 1972.
6. Séguin RL. *La civilisation traditionnelle de « l'habitant » aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. p. 161 et p. 406. Fides 1973.
7. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 509 et Vol. VI, p. 509. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

### **ROUSSEAU, Étienne-Julien**

Les seules mentions officielles du séjour d'Étienne-Julien Rousseau en Nouvelle-France sont son contrat de mariage avec Agathe-Charlotte Maurisseaux et sa célébration en l'église Notre-Dame de Montréal, le 21 juillet 1738.<sup>1,2</sup> La veille, le couple a passé un contrat de mariage devant le notaire François Lepailleur de LaFerté.<sup>3</sup>

Né en 1715 dans la paroisse Saint-Mathurin de la ville de Luçon, en Poitou, il est le fils de feu Étienne Rousseau, notaire royal et procureur fiscal et de Marie-Jeanne Papin. Quant à Charlotte-Agathe Maurisseaux, âgée de 21 ans, elle est la fille de feu Jean-Baptiste Maurisseaux, *interprète pour le Roi de langues étrangères*, et de Suzanne Petit dit Deboismorel.

Le contrat de mariage nous apprend que Rousseau est un *ayde chirurgien à Montréal*. Il est fort probable qu'il exerçait son métier à l'Hôtel-Dieu de Montréal puisque deux chirurgiens de cette institution étaient présents et signataires de ce contrat soit Joseph Benoît, *médecin du roi* et chirurgien major des troupes du détachement de la Marine à Montréal, et son fils, Claude Benoît, qui récemment de retour de Paris où il avait étudié la chirurgie, signe *chirurgien pour le Roi*.<sup>4</sup>

Ce sont là les seuls renseignements que nous possédions sur ce couple qui est probablement allé vivre en France après leur mariage. Aucun autre acte officiel n'est retrouvé par la suite.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. VII, p. 58. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 24, p. 254. Montréal 1988.
3. Greffe du notaire F. Lepailleur de LaFerté. Montréal. 20 juillet 1738.

4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 142.

---

### **ROUXCEL DE LAROUSSELIÈRE, Jean**

Jean Rouxcel de la Rousselière est un chirurgien militaire arrivé en Nouvelle-France avec le Régiment de Carignan-Salières en 1665 pour défendre les installations de la nouvelle province royale décrétée par Louis XIV.<sup>1</sup> Après le rapatriement du régiment en 1668, il décide de rester dans la colonie et s'installe à Montréal.

En août 1668, il s'associe à René Sauvageau de Maisonneuve, chirurgien militaire et, comme lui, arrivé avec le régiment de Carignan. Les deux chirurgiens forment une société dans laquelle ils mettent en commun « *biens, meubles, fournitures, marchandises, pelleteries, nourriture, équipements chirurgicaux, médicaments, aussi bien que le produit de leur travail et de leurs aptitudes* ». <sup>2</sup> Ce contrat prévu pour une durée de quatre ans est déposé au greffe du notaire Bénigne Basset dit Deslauriers le 8 juillet 1669.

Le 16 septembre 1668, les deux associés louent une maison de pierres située dans la commune de l'île de Montréal (soit sur la rue de la Commune actuelle). Cette maison appartient à Antoine Brunet, habitant, demeurant à Montréal.<sup>3</sup>

Quelques jours après que le contrat de société a été déposé au greffe du notaire Basset, Rouxcel signe un contrat d'engagement avec Robert Cavelier de la Salle par lequel il accepte de l'accompagner dans ses voyages en pays indiens en tant que chirurgien et il s'engage à le suivre « *aux nations sauvages esloignées tant du costé du nord que du sud* ». <sup>4</sup> Le 6 juillet 1669, Rouxcel et Sauvageau partent avec Cavelier de la Salle et une vingtaine d'hommes pour la région des Grands Lacs. Quelques mois plus tard, les deux chirurgiens sont de retour à Montréal où, le 16 décembre 1669, Rouxcel est présent au baptême de son filleul, Jean Deslauriers.

En mai 1674, Rouxcel est également à Montréal et est cité comme témoin lors du procès du sulpicien François de Salignac de Fénelon, frère de l'archevêque de Cambrai. Frontenac voulait construire le fort Frontenac (Cataracoui) au site de la ville de Kingston actuelle pour la défense du territoire et l'expansion du commerce, mais Colbert ne voulait pas que l'état défraie le coût de



la construction de ce fort de Frontenac. Le problème de la traite des fourrures était sous-jacent à cette construction. Frontenac avait émis une ordonnance sur les permis de traite, et François Perrot, gouverneur de Montréal, avait contrevenu à cet ordre. Devant cette insubordination, Frontenac avait fait emprisonner Perrot.<sup>5</sup> En réaction, le 25 mars 1674, jour de Pâques, devant six cents personnes réunies dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, alors église paroissiale, l'abbé Fénélon prononce un sermon dans lequel il porte des accusations contre la conduite de Frontenac, fait des allusions non voilées à l'emprisonnement de Perrot et reproche aux gouvernants l'imposition de corvées injustes exigées lors de la construction du fort Cataracoui.<sup>6</sup> Ce sermon est une censure de la conduite de Frontenac. Fénélon est cité devant le Conseil Souverain, mais en tant qu'ecclésiastique il réclame la juridiction et retourne en France. Le Conseil souverain en défère à Louis XIV qui retient Fénélon en France et blâme également Perrot et Frontenac.<sup>5</sup>

En 1674, Rouxcel suit de nouveau de la Salle dans ses expéditions vers les Grands Lacs puis, en 1680, il l'abandonne définitivement.<sup>7</sup> Il ne l'accompagne pas dans ses expéditions vers le Mississipi.

Le 25 août 1699, à Montréal, avait lieu la sépulture d'un Jean Roussel dit Latulipe, soldat, âgé de 50 ans. À cette sépulture assistait Monsieur de Lavaltrie, officier de l'armée. S'agit-il du même Jean Rouxcel? Rouxcel et Roussel ont été utilisés indifféremment dans les documents officiels. La supposition est très plausible puisque l'on a pas retrouvé d'autres documents officiels au nom de Jean Rouxcel ou Roussel après 1680.

## RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5 et 6. Montréal 1980.
2. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 8 juillet 1669.
3. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 16 septembre 1668.
4. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 479. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
5. Farley PÉ & Lamarche G. *Histoire du Canada*. p. 115. Librairie des Clercs de St-Viateur. Montréal 1945.
6. Bilodeau R, Comeau R, Gosselin A, Julien D. *Histoire des Canadas*. p. 116. Hurtubise HMIH. Montréal 1975.

7. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 134.
- 

### **LE BOITEUX DE SAINT-OLIVE, Claude**

Claude (de) Saint-Olive surnommé le Boiteux est apothicaire et chirurgien militaire sous les ordres de M. de Ramezay, capitaine et colonel des troupes royales du détachement de la Marine. Originaire de la ville de Bourgoin dans l'archevêché de Vienne, en Dauphiné, il est né en 1676.<sup>1</sup> Il est le fils de Hugues de Saint-Olive, apothicaire à Bourgoin, et de Marie Mondeville de Crucufie-Dieu.

On le retrouve en Nouvelle-France en 1701, alors qu'il est en garnison au fort de l'église de Lachine. C'est en l'église des Saints-Anges de cette paroisse que, le 9 décembre 1701, il épouse Marie-Anne Lenoir dit Rolland. Elle est la fille de François Lenoir dit Rolland, patron et résident du fort Rolland, et de Marie-Madeleine Charbonnier. Pour pouvoir se marier, en tant que soldat, il a demandé la permission au Gouverneur général de la Nouvelle-France, Louis-Hector de Callières, qui la lui a accordée. Ce mariage est célébré en grandes pompes : en plus des membres de la famille de la mariée, les notables militaires du fort assistent à la cérémonie. Son témoin est Jean Bouillet de la Chassagne, écuyer, capitaine, commandant pour le Roi le fort de l'église de Lachine. Est présent également, Guillaume de Lorimier, capitaine et écuyer.<sup>2</sup>

Le couple s'installe à Montréal où, le 5 février 1702, naît un enfant qui décède le jour même. Ils auront un deuxième enfant, le 27 décembre 1702, Claude-Madeleine, qui décédera à l'âge de trois mois, le 9 avril 1703. Entre-temps, la mère, Marie-Anne Lenoir, décédera des suites de l'accouchement, le 13 janvier 1703, dix-sept jours après la naissance de sa fille. Elle était âgée de 27 ans.

Le 30 septembre 1716, de Saint-Olive épouse en secondes noces Marie-Madeleine Nafrechoux, à Montréal. Aucun enfant ne sera issu de ce mariage.<sup>3</sup> Le couple semble très à l'aise financièrement. En 1736, les de Saint-Olive ont une servante, Marie Josephe Harlain, qui décède le 23 avril 1736.

### **DE SAINT-OLIVE et les tribunaux**

Comme le dit Massicotte : « *soit que Saint-Olive fut âpre au gain ou sarcastique, soit qu'il fut malcommode ou processif, soit qu'il fut fantasque ou grincheux* », il n'hésitait jamais à recourir aux tribunaux et à s'attirer la haine de bien des gens.<sup>4</sup>

En février 1709, comme le rapporte Jacques Lacoursière : « à Montréal, deux inconnus, qui sortent du cabaret Picard, bâtonnent l'apothicaire Claude le Boiteux de Saint-Olive qui, le lendemain, porte plainte contre Jean Berger et le capitaine Lambert Thuret ». <sup>5</sup> Berger est accusé du crime et mis aux fers. Il réussit à prouver son innocence en prouvant que le soldat Latour, compagnon du Thuret, est le vrai coupable. Mais il a le malheur de composer une chanson pour se moquer de Saint-Olive et accuser de vénalité les officiers de justice qui se vengent en le condamnant à l'amende, au carcan et au bannissement de Montréal. Le Conseil souverain, à qui Berger avait fait appel, le condamne à être banni de tout le pays.

Le 4 juillet 1709, de Saint-Olive en appelle d'une sentence passée dans la juridiction de Montréal en faveur de son beau-frère, François Lenoir dit Rolland, au sujet d'une jument et d'un cheval.<sup>6</sup> Le 2 juin 1713, il poursuit en justice Charles de Villers pour une somme que ce dernier refuse de lui payer, prétextant qu'il ne la lui devait pas. Le 14 août 1713, il engage des procédures légales contre Henri Duplantis, un résident de Montréal, qui l'a frappé.<sup>6</sup>

### **DE SAINT-OLIVE, chirurgien et apothicaire**

Il semble bien que de Saint-Olive ait pratiqué ces deux professions dans la colonie. Son père ayant été apothicaire, il est très probable qu'il ait fait un apprentissage de cette profession avec lui. Avec son séjour dans l'armée, il semble avoir été chirurgien militaire. En 1701, au moment de son mariage, il est inscrit comme apothicaire et soldat. Dès 1702, lors de la naissance de sa fille, Claude-Madeleine, il est inscrit comme chirurgien. En août 1706 et en novembre 1707, alors qu'il est parrain de Madeleine Claude Pottier et de Claude Trottier, il est inscrit comme maître chirurgien.<sup>2</sup>

Dans le rapport des jugements et délibérations du Conseil souverain, on lui donne le titre d'apothicaire. Par contre, dans tous les actes de baptême, de mariage et de sépulture, jusqu'à son décès, il prend le titre de chirurgien.<sup>2</sup>

Pendant sa carrière active à Montréal, de Saint-Olive semble avoir maintenu des contacts avec ses confrères chirurgiens. C'est ainsi que le 23 février 1734, il est parrain de Marie-Madeleine Istre, la fille du chirurgien Joseph Istre qui pratiquait la chirurgie rue Notre-Dame à Montréal et qui avait marié la fille du chirurgien Antoine Forestier de l'Hôtel-Dieu.

Par sa belle-famille, les Nafrichoux, il reste en contact avec les autorités militaires les plus hautes. Le 11 mars 1736, à Boucherville, il assiste au mariage de Jean-Baptiste Pommereau, fils de Françoise Nafrichoux, sa belle-sœur. Son neveu épouse alors Françoise Boucher, la fille de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville. À ce mariage, assistent Rimbault, lieutenant général et époux de Louise Nafrichoux, Deberey, officier dans les troupes de la Marine et époux de Jeanne Nafrichoux, Pierre Boucher de Laperrière, capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine, Pierre Pecoudy de Contrecoeur, officier dans les troupes du roi, René Boucher de la Boissière et Joseph Boucher de la Broquerie.

#### **Décès de Claude DE SAINT-OLIVE**

Le 24 juillet 1740, Claude de Saint-Olive décède à Montréal. Sur son acte de sépulture dans la paroisse Notre-Dame de Montréal, on inscrit qu'il est maître apothicaire et chirurgien. Il est décédé à 8 h 30 du matin, à l'âge de 74 ans. Il est enterré dans le cimetière proche de l'église. Son épouse, Madeleine Nafrechoux, le suivra dans la tombe, le 27 décembre 1742, à l'âge de 52 ans. Elle est enterrée à ses côtés au cimetière près de l'église Notre-Dame.

#### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. 1, p. 554. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 13, 14, 24 et 28. Montréal 1980-1988.
  3. Tanguay, C. : *Ibid.* Vol. VII, p. 227.
  4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. pp. 139-140.
  5. Lacoursière J. *Chronologie détaillée de la Nouvelle-France*. Québec, 1995. Non publié.
  6. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 480. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
-

### **SAMUS, Nicolas**

Le chirurgien Nicolas Samus est originaire de la paroisse Saint-Jean du diocèse d'Amiens. Il est le fils de Clément Samus, marchand, et de Catherine Forestier.<sup>1-2</sup> La première mention de sa présence en Nouvelle-France est un contrat de mariage passé entre lui et Marie-Renée Gauthier dite Boisverdun devant le notaire M. Moreau.<sup>3</sup> Ce contrat serait daté du 4 décembre 1681 et, pour des raisons qui nous sont inconnues, le mariage n'a été célébré que le 25 février 1686 à Boucherville où Samus pratiquait la chirurgie.

Au moment de son mariage, Nicolas est âgé de 31 ans et Marie-Renée n'est âgé que de 20 ans. Elle est la fille de Charles Gauthier, de Sainte-Foy, et de feu Catherine Camus, de Cap Rouge près de Québec. Pierre Boucher, seigneur de Boucherville est le témoin du marié. Dans l'acte de mariage, on note que Marie-Renée Gauthier est veuve de Jean Picard qu'elle avait épousé, le 12 octobre 1673, et qu'elle est mère de Marie-Anne, née en 1678.<sup>4</sup>

Le couple n'aura qu'une fille, Louise-Marie qui, née le 30 novembre 1686, décédera quatre jours plus tard, le 3 décembre 1686. Son épouse, Marie-Renée Gauthier, décédera le 15 octobre 1687. La guigne semble s'acharner contre cette famille, et Nicolas Samus décédera quelques mois plus tard, soit le 13 janvier 1688. Il est inhumé le lendemain au cimetière de Boucherville. En quelques mois, cette famille aura donc été décimée par la mort.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 539. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5. Montréal 1980.
3. *Greffes du notaire M. Moreau*. Montréal. 4 décembre 1681.
4. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d'histoire de Longueuil, pp. 26-27, 1997.

### **SANGUINET, Joseph**

On a très peu de renseignements sur le passage de Joseph Sanguinet en Nouvelle-France. Tanguay écrit qu'il est chirurgien major, que son épouse se nomme Thérèse Timan et que le couple a un fils qui se nomme Simon.<sup>1</sup> On ignore si Joseph Sanguinet a pratiqué dans la colonie. Le généalogiste ne nous renseigne pas sur la date et le lieu du mariage du couple Sanguinet-

Timan, pas plus que sur la date et le lieu de naissance du fils, Simon. Il mentionne cependant que Simon épouse Angélique Lefebvre, à Varennes, le 30 janvier 1729.

Ahern donne exactement les mêmes renseignements en ajoutant que la jeune mariée est âgée de 20 ans et qu'elle est la fille d'un notaire royal. Ses sources sont Tanguay et Roy, dans son volume *Histoire du notariat au Canada*.<sup>2</sup>

En cherchant dans le répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture de Charbonneau et Légaré, les seuls renseignements disponibles sont sur le fils Simon : son mariage est célébré à Varennes, il est le fils de Joseph Sanguinet, chirurgien major, et sa mère se nomme Thérèse Timan. Dans les actes officiels ultérieurs, on peut lire qu'il devient notaire royal et qu'il pratique le notariat à Varennes. On ne retrouve aucun renseignement supplémentaire sur la carrière de Joseph Sanguinet.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des famille canadiennes*. Vol. VII, p. 118. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 482. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 15 et 22. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980-1982.

#### SARRAZIN, Michel

Nous ne reprendrons pas ici la biographie complète de Michel Sarrazin et son rôle dans le développement de la médecine en Nouvelle-France. D'autres, comme Arthur Vallée et Louis-Martin Tard, l'ont déjà fait.<sup>1-2</sup> Nous nous bornerons aux faits en relation avec son séjour à Montréal et ses relations dans cette ville.

Il est bien évident que Michel Sarrazin, botaniste et chirurgien-barbier, a joué un rôle particulièrement important dans l'histoire de la chirurgie au Canada. Il arrive à Québec en 1685 comme chirurgien de la marine. En 1692, un décret ratifie sa nomination comme chirurgien-major des troupes de la Marine, ce qui l'oblige à voyager partout dans la colonie.

Après quelques années de pratique chirurgicale dans la colonie, insatisfait de sa situation et avec une certaine velléité d'abandonner la chirurgie pour devenir prêtre, il décide, en 1694, de retourner en France pour étudier la botanique avec Joseph Pitton de Tournefort au Jardin royal des plantes à Paris. Pendant son séjour dans la métropole, conscient des changements du statut des chirurgiens sous Louis XIV, il suit le cours de Pierre Dionis, célèbre anatomiste et maître du bistouri à qui le roi a confié la nouvelle chaire consacrée à la chirurgie à Paris. Dionis donne ses leçons de dissection et de technique chirurgicale dans le nouvel amphithéâtre du *Jardin des Plantes*. Emporté par l'habileté et la science du maître, Sarrazin s'inscrit à la faculté de médecine de Reims où il obtient son diplôme de médecin.

Revenu à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1697, il succède à Giffard et à Madry comme médecin de la célèbre institution. Il reprend également son poste de chirurgien-major des troupes du détachement de la Marine en Nouvelle-France. En 1700, il est nommé officiellement médecin du roi, *Medicus regius*. C'est à Québec principalement qu'il exercera son art et qu'il décédera le 8 septembre 1734, à l'âge de 75 ans. Il est inhumé dans le cimetière des pauvres.

### **Séjour de Michel SARRAZIN à Montréal en 1692**

La fonction de chirurgien-major et de médecin des troupes oblige Sarrazin à de nombreux déplacements dans la colonie. Il doit se rendre fréquemment à Montréal. C'est à l'occasion de l'un de ses voyages, à l'été de 1692, qu'il tombe gravement malade et doit être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal.<sup>1</sup> Avant de venir à Ville-Marie, il s'était dépensé sans compter pour traiter la population de la ville de Québec aux prises avec une épidémie de fièvre maligne. Arrivé à Montréal, il présente une fièvre tellement forte qu'il doit être transporté à l'hôpital où son état s'aggrave à un tel point qu'il décide de rédiger son testament. Le notaire Adhémar est appelé à son chevet, le 13 août 1692.<sup>3</sup>

Dans ce testament, rapporté en détail par Vallée, après avoir manifesté sa croyance en Dieu et à son Église, il lègue à sa mère Madeleine de Bonnefoy, veuve de sieur Claude Sarrazin, demeurant à Gilly en Bourgogne, l'usufruit des biens qu'il a en France. La part des pauvres est remise à l'hôpital St-Joseph de Ville-Marie et ses livres de chirurgie sont légués à trois confrères de l'endroit, La Source, St-Amand et La Sonde, dont il apprécie les bons services à son égard.

Affaibli par la maladie, il ne peut retourner à Québec immédiatement et va poursuivre sa convalescence au Séminaire des Messieurs de St-Sulpice de Ville-Marie, Seigneurs de l'île, où il

se lie d'amitié avec le supérieur de la communauté, Dollier de Casson. Sa maladie a été suffisamment grave pour qu'il fasse don d'une chapelle à l'église de Ville-Marie dans l'espoir de son rétablissement et pour qu'il s'interroge sur son avenir. Il veut alors entrer dans les ordres et devenir prêtre. C'est même l'une des raisons qui motivera plus tard son retour en France.

À la mi-septembre 1692 son état est suffisamment rétabli pour lui permettre de retourner à Québec où il s'empresse de rédiger un nouveau testament, le 14 septembre, devant le notaire Genaple. Il modifie sa première donation en instituant son frère, Claude Sarrazin, bourgeois à Nuit en Bourgogne, comme son légataire, mais ne modifie pas le reste du document.

Sa santé n'est pas complètement rétablie puisque selon les archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, un patient du nom de Sarrazin, chirurgien-major, est hospitalisé comme patient de novembre 1692 à avril 1693.<sup>4</sup> Son désir de devenir prêtre persiste toujours et il entre même au séminaire de Québec. Selon une lettre de Frontenac, il aurait porté la soutane. Son séjour dans les ordres n'est pas bien long puisqu'il décide de partir pour la France en 1694, ne conservant que quelques velléités de sacerdoce. Une fois dans la métropole, il oubliera progressivement son désir de sacerdoce religieux pour le transformer en un sacerdoce médical.

De retour dans la colonie en 1697, c'est surtout en tant que chirurgien-major des troupes du détachement de la Marine qu'il aura des contacts avec ses confrères de Montréal. Le seul acte officiel à son nom pour la région de Montréal dans le répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture est son acte de mariage, le 20 juin 1712, conservé dans les archives de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Ce document nous donne les renseignements suivants sur l'importance de l'événement. En ce jour, Michel Sarrazin, originaire de Nuit dans l'évêché d'Autun, âgé de 40 ans, conseiller du Roi au Conseil souverain de ce pays et médecin ordinaire de sa Majesté en Nouvelle-France, prend pour épouse Marie-Anne Hazeur, de Québec, âgée de 20 ans. Le marié est le fils de feu Claude Sarrazin, juge des seigneurs de Cîteaux du diocèse d'Autun et de feu Marie de Bonnefoy. La mariée est la fille de feu François Hazeur, conseiller du Roi au Conseil souverain de Québec, seigneur de la Malbaie et autres lieux, et de feu Anne Soumande. Parmi les témoins à ce mariage, on retrouve Jean Soumande, oncle de la mariée, Jacques Leber de Seneville, écuyer, lieutenant d'une compagnie de la Marine, Augustin Lemoyne, fils de Charles Lemoyne de Longueuil, écuyer, baron, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, lieutenant du roide cette place, François Delinot, fils de Martin Delinot, conseiller du roi.



Après son mariage, Sarrazin retourne à Québec où il pratiquera la chirurgie et la médecine jusqu'à sa mort, le 8 septembre 1734.<sup>4</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Vallée A. *Un biologiste canadien : MICHEL SARRAZIN (1659-1735)* Ls-A. Proulx. Imprimeur du roi. Québec 1927.
2. Tard LM. *Michel Sarrazin, le premier scientifique du Canada*. Collection Les grandes figures. XYZ, éditeur. Montréal 1996.
3. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 13 août 1692.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol 5, 13 et 18. Montréal 1980-1988.

#### SAUVAGEAU DE MAISONNEUVE, René

René Sauvageau de Maisonneuve est un chirurgien militaire qui arrive en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières en 1665 pour défendre les établissements français dans la nouvelle province royale proclamée par Louis XIV. Il est un des chirurgiens de la compagnie de M. Sidrac Duguay de Boisbriand et est âgé de 31 ans.

Le 7 novembre 1667, il assiste au mariage de son capitaine.<sup>1-2</sup> Ce jour-là, M. Duguay de Boisbriand épouse Marie Moyen.<sup>3</sup> En révisant la liste des témoins, on prend conscience de l'importance de ce mariage. En effet, tout le gratin de la société montréalaise est présent. En plus des membres de la famille de la mariée, trois officiers supérieurs du régiment de Carignan servent de témoins : François Ferrauld, François de Sainte-Croix, Jean Nicoli de Brandi. Charles d'Ailleboust des Musseaux, le gouverneur de Montréal, Charles Lemoyne et Jean-Baptiste Migeon de Bronsac sont présents, même Jeanne Mance, la fondatrice et l'administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal est présente. Le nom de Lambert Closse est retrouvé sur l'acte mais avec la mention décédé.

#### La Société ROUXCEL-SAUVAGEAU

Au moment du rapatriement du régiment en 1668, Sauvageau décide de s'installer à Montréal pour y pratiquer la chirurgie. Le 3 avril 1668, il achète la terre de Claude Jodoin à la Pointe-aux-Trembles de Montréal.<sup>2</sup> Quelques mois plus tard, en août 1668, il s'associe pour quatre ans avec un autre chirurgien du régiment de Carignan, Jean Rouxcel, sieur de la

Rousselières, qui, comme lui, a décidé de pratiquer la chirurgie en Nouvelle-France. Ils forment une société dans laquelle ils mettent en commun *leurs meubles, vivres, marchandises, pelleteries, fruits de la terre, instruments de chirurgie, médicaments ainsi que le produit de leur labeur et de leur industrie*. Bien que signé en août 1668, le contrat ne sera déposé au greffe du notaire Bénigne Basset que le 8 juillet 1669.<sup>4</sup>

Le 16 septembre 1668, les deux associés louent d'Antoine Brunet *une maison de pierres sise dans la commune* pour la somme de 25 livres par an payable en blé froment.<sup>5</sup> Si le montant de la location n'est pas très élevé, le contrat, lui, contient une clause que les deux associés s'engagent à respecter : pendant la durée du bail, ils devront « *servir de leur art de chirurgie ledit bailleur et sa famille de toutes sortes de maladies et maux accidentaire et iceux médicaments à leurs frais et dépens, même faire la barbe audit bailleur* ». Le 9 août 1670, Sauvageau renouvelle seul le bail.<sup>2</sup>

#### **SAUVAGEAU et le corps expéditionnaire de Robert Cavelier de La Salle**

Le contrat de société qui liait Rouxcel et Sauvageau signé en août 1668 est déposé au greffe du notaire Bénigne Basset le 8 juillet 1669 pour qu'il devienne vraiment effectif en cas de décès de l'un des deux signataires. En effet, les deux associés se sont liés à titre de chirurgien par un contrat d'engagement avec Robert Cavelier de la Salle pour l'accompagner dans ses expéditions vers les Grands Lacs. Deux jours plus tôt, le 6 juillet 1669, l'expédition organisée avec précipitation avait quitté Montréal en direction du lac Ontario. En plus de Cavelier de la Salle et des deux chirurgiens, elle comprenait quatorze autres personnes, dont des sulpiciens. Selon Lacoursière, à la fin du mois de septembre, le groupe expéditionnaire se divise.<sup>6</sup> Cavelier de La Salle et les deux chirurgiens reviennent à Montréal. Sauvageau est à Montréal le 2 février 1670, alors qu'il est parrain de l'enfant Marie Delpesche et, le 26 décembre 1671, alors qu'il est parrain de Remi Baujean.<sup>3</sup>

#### **SAUVAGEAU, chirurgien et propriétaire foncier à Montréal**

Contrairement à son compagnon Rouxcel, il ne semble pas que Sauvageau soit retourné avec les expéditions de Cavelier de La Salle. En effet, dès septembre 1671, il achète une maison située sur le bord de la commune et appartenant à Claude Bourgeois.<sup>7</sup> Dans le contrat d'acquisition, il est mentionné qu'il est chirurgien de Montréal. Le 26 novembre 1672, il achète une terre à Montréal dans ce qui est appelé la citée Saint-Jean.<sup>8</sup> Cette terre appartenait à Jean

Raynaud dit Planchard. Quatre jours plus tard, il vend à Guillaume Labelle une terre située dans l'île de Montréal dans ce qui est appelé la citée Saint-François.<sup>9</sup>

En février 1674, il constitue une rente annuelle en faveur du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, seigneur et propriétaire de l'île de Montréal.<sup>10</sup> En février 1675, il loue au cordonnier Pierre Éliot une maison qui lui appartient dans la ville de Montréal.<sup>11</sup> En janvier 1676, il loue sa terre de la citée Saint-Jean pour fermage à son ancien propriétaire Jean Raynaud et, en novembre de la même année, il la lui cède et fait un transfert de propriété en sa faveur.<sup>12-13</sup> Toujours en 1676, il vend sa terre de la Pointe-aux-Trembles, terre qu'il avait acquise en 1668 de Claude Jodoin.<sup>2</sup>

Le 25 mars 1677, il loue sa maison de la rue Saint-Paul à Pierre Cabazié, sergent et huissier royal du bailliage de l'île de Montréal, et va s'installer dans la seigneurie de Lachenaie.<sup>14</sup> En 1680, comme il est établi définitivement à Lachenaie, il vend sa maison de la rue Saint-Paul à Pierre Cabazié.<sup>5</sup>

#### **SAUVAGEAU, expert médico-légal**

Aussi bien à Montréal qu'à Lachenaie, à quelques reprises, Sauvageau doit servir comme expert médico-légal. Le 30 novembre 1672, il examine les blessures qu'a subies Pierre de Vanchy suite à l'agression du sieur Bonat et fait rapport de ses constatations.<sup>1</sup> Le 10 juin 1685, il est cité comme témoin lors du procès de Nicolas Minson dit Lafleur contre madame Jean Million.<sup>1</sup> Nicolas Minson, un résidant de Lachenaie, représente son épouse qui accuse madame Jean Million d'avoir battu son épouse et de l'avoir gravement blessée. Sauvageau doit faire rapport de son examen.

#### **SAUVAGEAU et sa vie de famille à Lachenaie**

Quelque temps avant de quitter Montréal pour aller vivre dans la seigneurie de Lachenaie, Sauvageau a épousé Anne Hubou Deslonchamps. Malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé l'acte de mariage. Se sont-ils mariés à l'extérieur de la colonie lors d'une des expéditions à laquelle Sauvageau aurait participé? Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit, le seul renseignement que nous avons sur la nouvelle épouse, c'est qu'elle était sa cadette de 24 ans, et ce renseignement nous est fourni par le recensement de 1681 à Lachenaie. En effet, Sauvageau est alors âgé de 47 ans et son épouse de 23 ans. Le couple a deux enfants, Anne, âgée de 2 ans et Marguerite, âgée de six mois. Et là encore, pour une raison inconnue, le ménage Sauvageau est enregistré sous le nom de Masson. La profession de René Masson est celle de chirurgien et les

prénoms et les âges des enfants correspondent à ceux que nous avons trouvés dans le répertoire des actes de baptême.<sup>3</sup> En effet, Marie-Anne Sauvageau est baptisée à la Pointe-aux-Trembles, le 1<sup>er</sup> novembre 1679, et Marguerite Sauvageau est baptisée à Repentigny, le 31 janvier 1681, ce qui donne 2 ans pour Anne et 6 mois pour Marguerite lors du recensement et, dans les deux actes de baptême, il est indiqué que les parents demeurent à Lachenaie. Il n'y a aucune erreur possible, le couple Masson de Lachenaie du recensement de 1681 est bien le couple Sauvageau.

En plus de ces deux enfants, le couple a quatre autres enfants : Marie-Thérèse née le 25 octobre 1682 et baptisée à Repentigny; Flavie-Anne née le 20 janvier 1684 et baptisée à Repentigny; Bernard né le 7 janvier 1687 et baptisé à Lachenaie; Marie née le 21 octobre 1688 et baptisée à Lachenaie.

Le 26 novembre 1688, à Lachenaie, Sauvageau assiste au mariage de son beau-frère Jean Hubou Deslonchamps avec Marguerite Goulet. Par la suite, on apprend que Sauvageau est décédé dans les mois qui ont suivi, à l'âge de 56 ans, puisque son épouse, Anne Hubou se remarie avec Moïse Hilaire, le 30 juillet 1691, à Montréal.<sup>3-16</sup> Malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé l'acte de sépulture de René Sauvageau de Maisonneuve.

## RÉFÉRENCES

1. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 519-520. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
2. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 134.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5 et 6. Montréal 1980-1988.
4. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. 8 juillet 1669.
5. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 16 septembre 1668.
6. Lacoursière, Jacques : *Histoire populaire du Québec*. Tome 1, p. 138 et seq. Septentrion 1995.
7. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 28 septembre 1671.
8. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 26 novembre 1672.
9. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 30 novembre 1672.
10. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 20 février 1674.
11. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 28 février 1675.
12. *Grefte du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 22 janvier 1676.

13. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 23 novembre 1676.
  14. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 25 mars 1677.
  15. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 23 janvier 1680.
  16. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 543. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
- 

### **SIBIE, Guillaume**

Le seul témoignage du passage de Guillaume Sibie en Nouvelle-France et dans le gouvernement de Montréal est un acte notarié déposé au greffe du notaire C. de Monmerqué dit Dubreuil, le 25 janvier 1734. Il s'agit d'une déclaration de Sibie. Dans cet acte, on apprend qu'il est chirurgien et major de l'équipage de Sieur de Jouen et qu'il est alors au Chenail du Moyne, près de Sorel.

Il n'y a aucun acte de baptême, de mariage ou de sépulture où son nom serait mentionné dans le *Répertoire des actes et recensements du Québec ancien*, ni aucun autre acte notarié dans la juridiction de Montréal. Son nom n'apparaît pas dans le dictionnaire généalogique des familles canadiennes de Tanguay.

### **RÉFÉRENCES**

1. *Greffe du notaire C. de Monmerqué dit Dubreuil*. Montréal. 25 janvier 1734.
- 

### **SILVAIN, Timothée - ALIAS Timothy SULLIVAN**

Timothée Silvain, de son vrai nom Timothy Sullivan, est arrivé au Canada vers 1718 comme capitaine des Dragons. Il est né en 1696 à Saint-Philibert dans le diocèse de Cork en Irlande où son père, Daniel Sullivan, était médecin.<sup>1-2</sup> Cet ascendant lui servira ultérieurement dans le choix d'une carrière en Nouvelle-France. Après son arrivé dans la colonie, en moins de deux ans, il est complètement intégré à la communauté francophone et donne une consonance française à son nom qu'il transforme de Sullivan en Silvain. En janvier 1720, dans un acte notarié, il est inscrit sous le nom de Timothée Sulevain et, un mois plus tard, dans un autre acte notarié, il est inscrit sous le nom de Timothée Silvin, maître chirurgien de Varennes.<sup>3-4</sup>

Le 28 janvier 1720, alors qu'il est âgé de 24 ans, il épouse Marie-Renée Gauthier de Varennes, âgée de 38 ans, veuve de Christophe Dufrost de la Jemmeraye, capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine. Elle est mère de six enfants, dont la bienheureuse Marguerite d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal.<sup>5</sup> Elle est la fille de feu René Gaultier de Varennes, gouverneur de Trois-Rivières et la sœur de Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendry. Le mariage est célébré dans la plus stricte intimité en l'église Saint-François-de-Sales-de-Neuville, à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec.<sup>2</sup> Le contrat de mariage est passé devant notaire à Montréal, le 22 avril 1720, soit trois mois après le mariage.<sup>6-7</sup>

Quatre enfants sont issus de ce mariage, mais aucun ne se rendra à l'âge adulte.<sup>2</sup> Les deux premiers naissent à Varennes et les deux autres à Montréal : Marie-Élisabeth née le 9 août 1720 et décédée le 5 novembre de la même année; Marie-Anne-Catherine née le 22 novembre 1721 et décédée le 21 février 1733 à l'âge de 12 ans; un enfant anonyme né le 3 août 1722 et enterré le 4 août 1722; Marie-Renée née le 18 avril 1724 et décédée le 4 décembre 1726, à l'âge de deux ans et demi.

#### **SILVAIN, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal**

Dès 1720, Silvain avait commencé sa pratique de la chirurgie à Varennes, comme en témoignent quelques actes notariés de ses patients qui reconnaissent leurs obligations envers leur chirurgien.<sup>3-4</sup> Vers la fin de 1721, la famille Silvain quitte Varennes pour venir s'installer à Montréal. Le 26 juin 1723, le couple s'installe à Montréal sur la rue Notre-Dame, dans une maison de pierres qu'il loue de Perrine Plessy dit Fabert et de François Hérault de St-Michel, lieutenant d'une compagnie dans les troupes du détachement de la Marine.<sup>8</sup> Le 23 février 1724, il achète de Joseph Guyon dit Desprez et de Madeleine Petit, son épouse, un emplacement sur la rue Saint-Paul.<sup>9</sup> Le 8 avril 1724, sa belle-mère, Madame René Gaultier de Varennes, fait donation à son gendre et à sa fille d'une maison située sur la rue Saint-Vincent où la famille s'installe.<sup>6</sup>

Ce personnage très coloré, au tempérament irlandais bouillant, batailleur et aventurier, veut améliorer sa situation dans la colonie. Il n'hésite pas à utiliser les influences considérables de la famille de son épouse pour obtenir un brevet de médecine. Avec l'appui du gouverneur Rigaud de Vaudreuil, il sollicite cette faveur royale. Le 7 mars 1724, il obtient ce brevet de médecin du roi à Montréal, sous les ordres du sieur Sarrazin, médecin du roi à Québec.<sup>5</sup> C'est donc Michel Sarrazin, successeur de Jean Madry et de Jean Demosny, qui signe le certificat de Timothée

Silvain. On doit se rappeler qu'en 1658, Jean Madry, membre de la corporation des chirurgiens-barbiers de Saint-Côme et de Saint-Damien de Paris, avait reçu des lettres de créances signées par le sieur de Barnoin, premier barbier du Roy, le nommant lieutenant et commis du sieur de Barnoin et l'autorisant à régler en Nouvelle-France la pratique de la chirurgie. On sait que Madry n'a pas donné suite à cette délégation de pouvoir pour organiser la pratique de la médecine dans la colonie, pas plus que Desmony et Sarrazin et, après eux, Jourdain Lajus ne le feront.<sup>10</sup>

C'est donc par des influences familiales et sans apprentissage en ce pays que Timothée Silvain obtient son droit d'exercice. Il installe son cabinet rue Saint-Vincent. Par son brevet de médecin du roi, il doit visiter et traiter les officiers et les soldats *dans leurs maladies*. Puisque les officiers et les soldats sont soignés dans les Hôtels-Dieu, les médecins du roi deviennent donc, par leur fonction, médecins officiels de ces hôpitaux.

De 1725 à 1730, il est placé sur la liste des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Montréal, selon Maria Mondoux.<sup>11</sup> Au début de son service à l'Hôtel-Dieu, les relations sont bonnes avec les religieuses et avec les médecins de Montréal, en particulier avec Antoine-Bertrand Forestier, fils d'Antoine Forestier, chirurgien à l'Hôtel-Dieu, et maître chirurgien comme son père. Lui et l'épouse de Forestier, Élisabeth Camoin, sont même parrain et marraine de l'enfant Marie Élisabeth Larchevêque. Sa clientèle s'accroît, mais les rumeurs sur son incompétence professionnelle augmentent au même rythme.<sup>6</sup> Rapidement, des problèmes surgissent entre Silvain et Joseph Benoît, chirurgien des troupes à Montréal et chirurgien à l'Hôtel-Dieu depuis 1711. Timothée Silvain use encore de ses influences et loge un grief contre Joseph Benoît auprès du ministre disant qu'*il est troublé dans ses fonctions par le Sr Benoist, Chirurgien des Troupes à Montréal*.<sup>12</sup> Le 12 septembre 1727, Beauharnois, qui a le chirurgien Benoît en haute estime et connaît son importance pour la colonie montréalaise, réplique et écrit au ministre que : « *Silvain n'est qu'un charlatan qui a obtenu son brevet de médecine en usant des influences de la famille de sa femme* ». <sup>13</sup> Ce n'est que le début des nombreux démêlés de Silvain avec la justice en Nouvelle-France.

En octobre 1732, selon Pierre Lambert, Silvain ne maîtrise pas bien la langue française : « *il déclare ainsi, devant le notaire Pierre Raimbault fils: N'entendant pas bien facilement la langue française et a de la peine à lire l'écriture de ladite langue* ». <sup>22</sup>

Après son départ comme médecin de l'Hôtel-Dieu, en plus de pratiquer la chirurgie, Silvain fait le commerce des médicaments. À quelques occasions, entre 1729 et 1732, des chirurgiens comme Jacques Perrault de Lachenaie et Jean Baptiste Laserre dit Laforme de Repentigny auront des difficultés au sujet des médicaments qu'ils ont achetés de Silvain.<sup>14-15-16</sup> On doit se rappeler que le commerce des médicaments à cette époque a été entaché d'un scandale important puisqu'une partie des médicaments fournis par l'État était revendue au profit de certains particuliers et au détriment de ceux qui devaient les recevoir gratuitement.

Le 3 août 1733, Silvain loue sa maison de Montréal à M. le Baron de Longueuil puis ce dernier lui accorde une importante concession dans la nouvelle seigneurie de Beloeil.<sup>21</sup> La concession de Silvain est la plus grande de toute la seigneurie : 12 arpents de front sur la rivière sur 60 arpents de profondeur.<sup>21-22</sup>

Selon Lessard et Desjardins, vers 1734, il se rend en France pour tenter d'obtenir le poste de médecin du roi à Québec, poste qui était alors vacant avec le décès de Michel Sarrazin.<sup>17</sup> Le gouverneur du Canada, Charles de Beauharnois, et l'intendant Hocquart écrivent au ministre de la Marine pour le mettre en garde contre Silvain : « *Le Sr Silvain qui a obtenu ou pour mieux dire surpris un brevet de médecin à Montréal... cet étranger est un fort mauvais médecin, en qui personne n'a de confiance... c'est un charlatan que tous les gens sensez et autres ont abandonnée* ». Il séjourne en France jusqu'en 1737, alors qu'il revient à Montréal et s'installe rue du Saint-Sacrement.

### **SILVAIN et la justice**

Selon Massicotte, Silvain était un violent qui *eut souvent maille à partir avec la justice et qui fut maintes fois condamné à payer des dommages* parce qu'il était l'agresseur.<sup>18</sup> Le 26 septembre 1724, il saisit à la gorge et frappe à coups d'épée Antoine Poudret. C'est une femme, Marguerite Lagardelette, qui calme Silvain en le prévenant que s'il continuait à frapper Poudret qui ne se défendait pas, il pourrait s'attirer de graves ennuis.

Un autre exemple de sa personnalité agressive est la requête qu'il présente au tribunal, le 13 janvier 1738, dans laquelle il allègue : « *avoir été attaqué dans sa maison, rue du Saint-Sacrement, trois jours plutôt soit le 10 janvier vers les huit ou neuf heures du soir, à la pointe de l'épée, par Monsieur de la Vérandrye, père, et le sieur de Varennes, fils, accompagné de sa mère, Dame de Varennes* ». Selon son témoignage, les assaillants *en habits galonnés d'argent*



lui enlevèrent sa femme et le mirent à la porte de sa résidence en disant qu'il n'y avait rien qui lui appartenait dans la maison. La raison de cette conduite semble avoir été le fait que Silvain maltraitait sa femme et que celle-ci avait demandé la séparation d'avec son mari. Des prêtres du Séminaire de Montréal, dont l'abbé Chèze, vinrent témoigner à l'occasion de ce procès et affirmèrent que *même après la messe de minuit de la Noël passé, il avait roué de coups son épouse*. Pour cette algarade, Silvain est condamné par le tribunal à payer la somme de 45 livres et 9 sols. Aussi, le jugement sévère que porte Séguin sur Silvain semble fort justifié lorsqu'il dit : « Cet Irlandais, à la main aussi prompte que légère, ne ratera jamais l'occasion de participer à des rixes et batteries ». <sup>19</sup>

En 1740, Timothée Silvain est impliqué dans un procès de mœurs et de charlatanerie. Cet épisode est rapporté par Aegidius Fauteux et par Robert Lionel Séguin. Selon Séguin, la rumeur circulait qu'un certain docteur François Silvain, médecin du roi en Nouvelle-France, aurait fourni au frère Pierre Martel les ingrédients nécessaires pour la fabrication d'un filtre aux vertus particulières : le mâle qui prenait ce filtre pouvait réussir à se gagner les faveurs du beau sexe. Cette drogue aurait été préparée et fabriquée dans le plus grand secret par le frère Martel à l'Hôpital des Frères Charron. Dès que des soupçons pesèrent sur le frère Martel, Timothée Silvain alla voir le Frère Jeantot, supérieur de l'Hôpital général de Montréal, et prit la défense du frère Martel qu'il qualifiait *d'honnête homme et de bon chrétien*. Il déclara que *c'est à tort que l'on calomnie le frère Pierre Martel, l'un des frères de cet hôpital* et affirma que le frère Martel ne lui avait jamais demandé *aucune drogues ny remèdes pour faire dormir femmes ou filles sans doute pour en tirer un avantage criminel, ce qui est une fausseté manifeste et inventé par des ennemis*. Si l'on se fie à Aegidius Fauteux qui rapporte le même incident, ce François Silvain est bel et bien le même Timothée Silvain qui avait été médecin du roi et chirurgien à l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1730. Quoiqu'il en soit Silvain et Martel furent éventuellement innocents.

### **Utilisation de ses influences et usurpation de titres**

L'habitude de Silvain de se servir de ses contacts et de ses influences a marqué toute sa vie. Mgr Tanguay cite un curieux document signé à Paris le 12 janvier 1736, alors que Silvain s'y trouve pour tenter d'obtenir le titre de médecin du roi à Québec après la mort de Sarrazin. Dix membres importants de l'armée et de la noblesse irlandaise établissent la haute noblesse des origines de la famille de Timothy Sullivan.<sup>1</sup> Il est difficile de croire à l'authenticité de certains faits rapportés dans ce document reproduit au complet dans le dictionnaire généalogique des familles canadiennes de Tanguay. En effet, si Thimothée Sullivan est né en 1696 comme

l'affirme Tanguay, comment aurait-il pu, à l'âge de 4 ans, servir en qualité de Capitaine de Dragons pendant seize ans en Espagne, puis partir d'Espagne en 1716, par ordre de ses Officiers Généraux, pour aller recruter en Irlande pour son Régiment, être pris par les Pirates, qui le menèrent à la Nouvelle-Angleterre et d'où il passa au Canada en 1718? Il y a erreur de dates ou les faits rapportés par le document ne sont pas exacts.

Silvain a toujours su bien utiliser ses contacts et ses amitiés pour obtenir des titres et des faveurs du pouvoir pour lui et pour les siens, comme en témoignent plusieurs lettres de la Marquise de Vaudreuil alors nommée gouvernante des enfants de France et adressées au ministre pour aider ses amis. Ces lettres sont conservées dans les archives de la Marine à Paris. Dans une de ses lettres, elle s'efforce de justifier Timothée Silvain :

*« Le Sieur Silvain ayant épousé la veuve de feu Monsieur de la Jemmerais, capitaine qui avait six enfants et pas un sol de biens, en a usé envers cette famille en vrai père. Il s'est privé de son nécessaire pour élever ces enfants et leur donner toute l'éducation possible. Il a fait prêtre l'ainé, Charles Dufrost de la Jemmerais. Le second qui est cadet dans les troupes mériterait bien une expectative d'enseigne tant par rapport à lui qui est bon sujet qu'en considération des services de feu Monsieur de la Jemmerais, son père ».*<sup>5-20</sup>

### **Déclin de Timothée SILVAIN**

En 1743, il s'installe à Varennes, mais revient vivre à Montréal sur la rue Saint-Paul en 1747 et y demeure jusqu'à sa mort. Entre 1743 et 1749, on retrouve à quelques reprises le nom de Silvain dans les archives judiciaires de Montréal sous le greffe de Danré de Blanzky et d'Adhémar, et également dans les actes de baptême et de mariage de Montréal et de Varennes. Timothée Silvain décède à Montréal le 16 juin 1749 à l'âge de 59 ans et sa sépulture a lieu le lendemain dans la chapelle Saint-Amable de l'église paroissiale Notre-Dame.<sup>2</sup> Son épouse décède le 24 octobre 1758, à Varennes, à l'âge de 76 ans. Elle est inhumée dans l'église Sainte-Anne de Varennes.<sup>2</sup>

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles Canadiennes*. Vol I, pp. 555-556, vol. VII, p. 235. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 10, 13, 14, 15, 22 et 24. Montréal 1980-1988.

3. *Greffe du notaire M. Tailhandier dit LaBeaume*. Montréal. 11 janvier 1720.
4. *Greffe du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 19 février 1720.
5. Ahern MJ & G. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 532-535, Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
6. Desjardins É. *L'odyssée du sieur Timothée Sylvain, médecin de Montréal*. Union Méd. du Canada. Tome 98, pp. 91-94. 1969.
7. Fauteux M.A. *Un médecin irlandais à Montréal avant la conquête*. Bull. Rech. Hist. Vol. XXIII, N° 10, pp. 303-311, N° 11 pp. 333-338, N° 12 pp. 356-372, 1917.
8. *Greffe du notaire J. David*. Montréal. Bail pour le loyer d'une maison de pierres située en la ville de Ville-Marie sur le niveau de la rue Notre-Dame; par Perrine Plessy dit Fabert et François Hérault de St-Michel, Écuyer et lieutenant d'une compagnie dans les troupes du détachement de la Marine, son époux, à Timothée Silvain, maître chirurgien et Marie-Renée Gautier de Varenne, son épouse, de la ville de Ville-Marie. 26 juin 1723.
9. *Greffe du notaire M. Lepailleur de LaFerté*. Montréal. Vente d'un emplacement situé en la ville de Ville-Marie sur le niveau de la rue St-Paul au quartier de Bonsecours; par Joseph Guyon dit Desprez, marchand, et Madeleine Petit, son épouse, de la ville de Ville-Marie à Timothée Silvain, maître chirurgien et Marie-Renée Gautier de Varennes, son épouse, de la ville de Ville-Marie. 23 février 1724.
10. Leblond S. *La législation médicale à la période française*. Bull. Coll. Med. et Chir. de la Prov. de Québec. Vol. IX, N° 3, pp. 50-53, 1969.
11. Mondoux M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal. 1642-1942*. p. 393. RHSJ. Montréal 1942.
12. *Beauharnois au Ministre; 12 septembre 1727*. Arch. publ. du Canada. MGI, CIIA, Vol. 49, pp. 102-103.
13. *Maurepas à Beauharnois et Dupuy; 13 mai 1727*. Arch. des Colonies. AC, B, Vol. 50, fol. 522 1/.
14. *Greffe du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. Obligation de Jacques Perot, chirurgien, de Lachenaye à Timothée Silvain, médecin du Roi.
15. *Greffe du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. Obligation de Jean-Baptiste Laserre dit Laforme, chirurgien, de Repentigny, à Timothée Silvain, médecin du Roi, de la ville de Montréal. 19 août 1731.
16. *Greffe du notaire F. Coron*. Montréal. Obligation de Jacques Paro, chirurgien, de Lachainais, à Timothée de Silvain, médecin du Roi, de Montréal. 13 février 1732.
17. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial*. Le corps médical canadien aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. p. 310. Thèse de doctorat en histoire. Univ. Laval de Québec 1994.
18. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc. de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1923, pp. 131-155.

19. Séguin RL. *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*. p. 280 et seq. Collection connaissance, Léméac, 1972.
  20. *Histoire des Ursulines*, Vol. I, p. 485, cité par Ahern.
  21. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil*. Société d'histoire de Longueuil. p. 13, 1997.
  22. Lambert P. *Les origines de Belœil*. Coll. Histoire Urbaine. Montréal, Méridien, 1991, p. 53.
- 

### **SIREUDE dit LAMARRE, Jacques**

Jacques Sireude dit Lamarre est un chirurgien et un soldat de la compagnie de M. Dumun. Originaire de Ste-Foy-de-Conche en Normandie, il est le fils d'Ambroise Sireude et de Madeleine Nouville.<sup>1</sup> Il est en Nouvelle-France en 1757 alors que le 7 février, à Pointe-Claire, il assiste au mariage de François Fortier et de Marie-Josephe Chauret.

Le 4 avril 1758, à Saint-Vincent-de-Paul, il épouse en premières noces Geneviève Proux, fille de François Proux et de Geneviève Auger. La mariée n'est âgée que de 14 ans.<sup>2</sup> Le 16 octobre 1758, la jeune maman accouche d'un bébé qui meurt à la naissance après avoir été ondoyé. Elle même décède peu de temps après, mais nous n'avons pas retrouvé son acte de sépulture. Quelques mois plus tard, Sireude est remarié en secondes noces avec Jeanne Lermonge. Comme pour l'acte de sépulture de Geneviève Proux, nous ne retrouvons pas l'acte de mariage de Sireude et de Jeanne Lermonge. Il est fort probable que le décès de sa première épouse et son second mariage ont eu lieu à l'occasion d'une expédition militaire et hors des paroisses avec registres officiels bien constitués.

Le 5 septembre 1760, à Lavaltrie, Marie-Jeanne Lermonge donne naissance à une fille qui est baptisée du même nom que sa mère. Dans ce document, Jacques Sirende dit Lamard est inscrit comme chirurgien.

Après septembre 1760, nous ne retrouvons plus aucun acte officiel des membres de cette famille. Il semble bien que Sireude et sa famille soient retournés vivre en France après la capitulation de Montréal aux mains des troupes britanniques, le 8 septembre 1760.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. VII, p. 196. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.

2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 39 et 40. Les Presses de l'Université de Montréal. 1988.

### **SOUART, Gabriel**

Gabriel Souart, médecin, prêtre et sulpicien, est né dans le diocèse de Paris en 1611. Avant de devenir prêtre, il étudie la médecine. C'est donc comme vocation tardive qu'il entre au Séminaire des Sulpiciens en 1646 où il devient prêtre en 1650.<sup>1</sup> En plus des titres déjà mentionnés, il décroche un titre de bachelier en droit canonique. Jusqu'en 1657, il fait du ministère en France.<sup>2</sup>

Souart est le neveu du père LeCaron qui a été missionnaire Récollet du temps de Champlain. Aussi, en 1657, M. Olier n'hésite pas à le choisir avec trois autres sulpiciens pour venir fonder à Ville-Marie un séminaire pour les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal. Il arrive dans la colonie à l'été de 1657 en compagnie de M. Gabriel de Queylus, nouveau supérieur du séminaire, de l'abbé Dominique Gallinier et du diacre Antoine d'Allet.<sup>2</sup> Dès leur arrivée et avant la construction de leur séminaire, les Sulpiciens logent provisoirement dans la plus vaste pièce de l'hôpital de Jeanne Mance, pièce contiguë à la chambre des malades. Cette pièce leur sert de dortoir, de cuisine, de réfectoire et de salle d'exercices.<sup>3</sup>

### **Gabriel SOUART, curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal**

Au moment de l'arrivée des Sulpiciens, Ville-Marie n'est plus une mission, elle est devenue une paroisse. Aussi, les Jésuites qui desservent la mission depuis 1642 cèdent la place aux nouveaux arrivants pour organiser la paroisse. M. de Queylus nomme immédiatement Gabriel Souart comme curé d'office de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Le 3 septembre 1657, Souart y célèbre son premier mariage, soit le mariage de Jacques Delaporte dit St-Georges avec Nicole Duchesne. Paul Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de l'île, et Louis d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle-France, sont témoins à cette célébration.<sup>4</sup> Le 29 septembre, il baptise son premier enfant dans sa nouvelle paroisse, l'enfant Michelle Lauzon. Le 21 novembre 1657, il fait élire par la population le premier corps de marguilliers.<sup>2</sup> Quelques années plus tard, avec Mme d'Ailleboust et le père Chaumonot, il fonde la Confrérie pieuse de la Sainte-Famille qui bientôt se répand dans toute la colonie. En 1668, il quitte la cure de la paroisse Notre-Dame pour occuper de nouvelles fonctions chez les Sulpiciens.

Dès 1660, il est chapelain de la congrégation Notre-Dame, tâche qu'il assumera jusqu'en 1676. Le 27 octobre 1661, le premier confesseur des hospitalières de Saint-Joseph, M. Vignal, est massacré par les Iroquois en même temps que l'abbé LeMaistre, un autre sulpicien. Les sœurs, avec l'approbation de Mgr de Laval, choisissent Gabriel Souart pour le remplacer. Il s'acquittera de cette fonction jusqu'en 1684.<sup>5</sup>

#### **Gabriel SOUART, médecin à l'Hôtel-Dieu de Montréal**

D'après les archives de l'Hôtel-Dieu, il prodigue ses soins aux malades de cette institution entre 1660 et 1664. Sœur Morin rapporte dans les Annales de l'Hôpital qu'il aurait obtenu la permission de Rome pour s'acquitter de cette tâche.<sup>6-7</sup>

#### **Gabriel SOUART, supérieur du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal**

Pendant les absences répétées de M. de Queylus lors de ses voyages en France, c'est l'abbé Souart qui le remplace comme supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Il cumule cette fonction de 1661 à 1668 et, plus tard, de 1674 à 1686, il devient supérieur des Sulpiciens de Montréal.

Issu d'une famille riche, par ses dons généreux, il sauve maintes fois de la ruine l'Hôtel-Dieu de Montréal. Pour suppléer aux dots incomplètes des novices, l'abbé Souart donne 5920 livres à la communauté des religieuses hospitalières, en plus de leur concéder, comme supérieur des Sulpiciens, seigneurs de l'île, un terrain de 100 arpents entre 1659 et 1667.<sup>5</sup> Les hospitalières de Montréal ne sont pas les seules à profiter des largesses, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec le comptent au nombre de leurs bienfaiteurs.

En 1659, il fait un premier voyage en France, puisqu'on le retrouve sur la liste des passagers partis de La Rochelle le 29 juin 1659 à destination du Canada. Parmi les autres passagers de ce voyage historique, on peut lire les noms de l'abbé de Queylus, de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoy et des trois religieuses hospitalières de LaFlèche qui viennent prendre charge de l'Hôtel-Dieu de Montréal : Judith Moreau de Brésolles, Catherine Macé et Marie Maillet.

En 1666, en qualité de suppléant du supérieur des Sulpiciens, il envoie M. Dollier de Casson comme aumônier de l'armée au lac Champlain. C'est ce même Dollier de Casson qui deviendra supérieur du séminaire des Sulpiciens et historien de Montréal. En 1667, il fait un autre voyage en France pour régler ses affaires personnelles et celles du séminaire des Sulpiciens

de Montréal. En 1668, après avoir quitté ses fonctions curiales, il se fait maître d'école, titre auquel il tient beaucoup.

En 1674, Souart, nouveau supérieur des Sulpiciens de Montréal, est impliqué dans le conflit survenu entre le gouverneur Buade de Frontenac et l'abbé Fénélon.<sup>2</sup> On se rappelle que l'abbé Fénélon, le frère de l'archevêque de Cambrai, avait critiqué certaines décisions administratives du gouverneur du haut de la chaire le jour de Pâques 1674. Il s'en était suivi une violente dispute entre le gouverneur et le frère du Cygne de Cambrai. Souart tente alors de calmer les esprits, mais en vain, l'abbé Fénélon retournera en France et ne reviendra pas au Canada.

Après avoir terminé son terme comme supérieur des Sulpiciens, vers 1686, il quitte définitivement le Canada pour la France où il meurt le 8 mars 1691, à l'âge de 80 ans.

#### RÉFÉRENCES

1. Desjardins É, Lapointe-Manseau L. *Les chirurgiens de Ville-Marie*. Un. Méd. Canada:102; 1931-1942, 1973.
2. Maurault O. *Gabriel Souart*. Dictionnaire biographique. p. 627. Univ. Laval et Toronto.
3. Rumilly R. *Histoire de Montréal*. p. 94. Fides 1970.
4. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoires des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 5-6. Montréal 1980.
5. Campeau L. *Mgr de Laval et les hospitalières de Montréal*. L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973. p. 106. Collection Histoire. Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, Montréal 1973.
6. Morin M. *Histoire simple et véritable*. Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal 1659-1725.
7. Mondou M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal*. 1642-1942. p. 394. RHSJ. Montréal 1942.

#### **SPAGNOLINI, Jean-Baptiste**

Jean-Baptiste Fernand Spagnolini est un chirurgien militaire arrivé en Nouvelle-France vers 1732 avec les troupes du détachement de la Marine.<sup>1</sup> Il est né à Rome en 1704 dans la paroisse de Saint-Jean-de-Latran du diocèse d'Albani. Il est le fils de Domenico Spagnolini et de Margherita Tussichi (Toussiqui).<sup>2-3</sup>

#### **SPAGNOLINI, chirurgien à Chambly**

En 1733, il est en garnison comme chirurgien au fort Chambly. Après avoir quitté le service militaire, il s'installe à Chambly où il pratique la chirurgie. Le 26 août 1733, dans cette localité,

il épouse Charlotte Bourleton âgée de 17 ans. Aucun enfant ne sera issu de ce mariage. Le 6 juillet 1734, Spagnolini achète l'*île à la brisé*, une île située dans le bassin de Chambly. Cette île appartenait à Jean-Baptiste Boucher de Niverville, seigneur en partie de Chambly, mais qui deviendra le seul seigneur quelques années plus tard.<sup>4</sup> Spagnolini pendant toute sa vie a toujours été en relation étroite avec la famille Boucher de Niverville, famille aristocratique importante qui a fourni de nombreux officiers dans le détachement de la Marine. Il épousera éventuellement, en troisièmes noces, Françoise Boucher de Niverville, fille de Jean-Baptiste.

### **SPAGNOLINI, chirurgien à Boucherville**

En 1736, Spagnolini déménage à Boucherville où son épouse, Charlotte Bourleton, âgée d'à peine 20 ans, décède et est inhumée le 24 août de la même année. C'est dans cette localité qu'il va pratiquer la médecine et la chirurgie pendant toute sa vie professionnelle active. En plus de servir la population de Boucherville, de nombreux documents révèlent sa présence à Varennes, Verchères, Longueuil et à la Longue-Pointe. En août 1736, soit le mois du décès de son épouse, un document note sa présence à la maison des pauvres de l'Hôtel-Dieu à la Pointe-Saint-Charles. À cet endroit, il examine une jeune fille blessée par une fourche alors que ses parents réclamaient un dédommagement aux propriétaires d'un cochon qui s'était échappé de l'enclos.<sup>25</sup>

Quelques mois plus tard, le 3 janvier 1737, il décide de convoler en justes noces. Il passe un contrat de mariage avec Catherine Bénard dite Carignan qu'il épouse le 7 janvier 1737 à Boucherville.<sup>3-5</sup> La nouvelle épouse est âgée de 27 ans. Les témoins à son mariage sont Clément de Sabrevoix de Bleury, bourgeois et militaire, Marien Tailhandier dit La Beaume, un ami et confrère chirurgien, et François Garreau, marchand.

Le couple aura quatre enfants dont deux se rendront à l'âge adulte : Jean, né le 5 juin 1738, Marie-Apolline, née le 15 août 1739. Les deux autres décéderont en bas âge : Marie-Anne, née le 30 avril 1749 et décédée à l'âge de deux ans, le 15 juillet 1743, et Charlotte, née le 12 avril 1742 et décédée le 6 novembre de la même année, à l'âge de 8 mois<sup>3</sup>.

### **SPAGNOLINI, propriétaire terrien**

Le 28 janvier 1737, Spagnolini et son épouse, Catherine Bénard, son beau-frère, Pierre-Garrau-Chantdecaille dit Bergeron, et son épouse, Charlotte Bénard, vendent des droits successifs immobiliers à Joseph Bénard, officier de milice, de Boucherville, leur frère et beaux-frères.<sup>6</sup> Le lendemain, Spagnolini et son épouse, Jean-Baptiste Bénard et son épouse, vendent



des droits successifs immobiliers à leur beau-frère, Pierre Gareau-Chantdecaille dit Bergeron, marchand de Boucherville.<sup>7</sup>

Le 2 août 1737, Jean-Baptiste Boucher de Niverville, seigneur en partie de Boucherville et officier d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine, concède une terre à Spagnolini. Cette terre est située dans la seigneurie de Boucherville.<sup>8</sup>

La famille de Spagnolini vit dans l'aisance à Boucherville. Le 16 septembre 1738, le couple engage Madeleine David, de l'île Jésus, comme servante.<sup>9</sup> Le 23 septembre 1738, Spagnolini achète du tonnelier Joseph Laporte et de son épouse, Agathe Lebeau, un emplacement situé dans le village de Boucherville.<sup>10</sup>

À l'été 1742, il devient procureur pour sa belle-sœur, Marie Bénard, veuve de Joseph Papin, et il fait plusieurs transactions en son nom.<sup>11</sup>

#### **Décès de Marie Bénard, et SPAGNOLINI convole en troisièmes noces**

La deuxième épouse de Spagnolini, Catherine Bénard, décède le 18 juillet 1744. Un inventaire des biens de Spagnolini est alors fait le 7 janvier 1745; en bien mobilier, il possède 2300 l, en numéraire 1153 l, en dettes actives, 2753 l, aucune dette passive et des actifs de 6206 l et des immeubles pour 1300 l.<sup>12</sup>

Après six mois de deuil, Spagnolini décide de se remarier pour la troisième fois. L'élue de son cœur est Françoise Boucher de Niverville, la fille de Jean-Baptiste Boucher de Niverville, Écuyer, officier dans les troupes du détachement de la Marine et seigneur de la seigneurie de Chambly. Quelques jours avant les cérémonies du mariage, Spagnolini fait faire un inventaire des biens de la communauté de Jean Spagnolini, chirurgien, du bourg de Boucherville, veuf de Catherine Bénard.<sup>13</sup> Intimidé par la présence de la famille de sa future épouse, Spagnolini augmente son préciput de 500 à 1000 livres Le contrat de mariage est passé devant le notaire Loiseau dit Chélons, le 10 janvier 1745, et le mariage est célébré le lendemain en l'église paroissiale de Boucherville.<sup>14</sup> En plus des membres de la famille Boucher de Niverville, d'autres membres de l'aristocratie régionale y assistent comme René et Joseph Boucher de la Broquerie.<sup>15</sup>

Le couple aura dix enfants, dont deux seulement survivront jusqu'à l'âge adulte : Isabelle née le 4 octobre 1745 et Jean-Baptiste né le 22 octobre 1760. Tous les autres décéderont en bas

âge : Jean-Baptiste né le 24 juillet 1748 et décédé le 8 août 1748 à l'âge de deux semaines; Thérèse née en janvier 1750 et décédée le 15 mai 1751 à l'âge de 17 mois; Marguerite née le 26 avril 1751 et décédée le 13 août 1751 à l'âge de trois mois; Thérèse née le 6 février 1754 et décédée le 8 mai 1754 à l'âge de quatre mois; Apolline née le 25 janvier 1755 et décédée le 29 mai 1755 à l'âge de quatre mois; François né le 22 février 1756 et décédé le 12 mai 1756 à l'âge de trois mois; Françoise née le 9 février 1757 et décédée le 31 mars 1757 à l'âge de deux mois; Pierre né le 23 juillet 1763 et décédé six jours plus tard soit le 1<sup>er</sup> août 1763.

### **Le patrimoine de SPAGNOLINI s'accroît**

Rapidement après son mariage, Spagnolini s'implique dans des transactions financières et immobilières. Le 2 octobre 1745, lui et Paul Cristin dit Saint-Amour, cordonnier, échangent des emplacements situés dans le bourg de Boucherville.<sup>14</sup> Le même mois, Marien Huet dit Dulude et son épouse, Françoise Bénard, l'ex-belle-sœur de Spagnolini, lui constituent une rente annuelle et perpétuelle.<sup>15</sup> L'année suivante, en juillet, il vend à Pierre Dame une de ses terres située dans la seigneurie de Boucherville.<sup>16</sup>

En 1748, il fait fonction de tuteur des enfants mineurs des défunts Sieur et Dame Jean-Baptiste Boucher de Niverville, ses beaux-parents, et avec Louis Herbin, Écuyer et capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine et de Madeleine Niverville, son épouse, il vend un emplacement situé dans le fort de Boucherville à Joseph Gaultier dit Saint-Germain, aubergiste du bourg de Boucherville.<sup>17</sup>

En 1752, comme procureur de Marie Bénard, veuve de Gilles Papin, et comme procureur de Basile Papin, prêtre et curé missionnaire de la seigneurie de Lanoraie, il vend deux emplacements dans le bourg de Boucherville à Nicolas Huet dit Dulude, forgeron de Boucherville.<sup>18</sup>

### **SPAGNOLINI, seigneur en partie de la seigneurie de Chambly**

Le 23 mars 1752, avec ses beaux-frères et belles-sœurs, comme procureur et tuteur de François Boucher de Grandpré et avec d'autres membres de la famille de Niverville, il participe au partage de la moitié de la seigneurie de Chambly.<sup>19</sup> Il devient donc seigneur en partie de la seigneurie de Chambly. En novembre et en décembre 1753, il concède des terres de sa seigneurie à François Prévost, Antoine Grisé, Baptiste Languedoc et Nicolas Lagus dit Sanscartier.<sup>20</sup> Le 25 janvier 1754, avec les membres de sa famille impliqués dans la possession

de la seigneurie de Chambly, il vend une partie de ses terres à Joseph-Claude Boucher de Niverville, Écuyer, chevalier et officier d'infanterie, demeurant rue Saint-François dans la ville de Montréal.<sup>21</sup>

Dans les années qui suivent, Spagnolini devient créancier de nombreux de ses concitoyens qui lui signent devant notaire des lettres d'obligation, et ce, jusqu'à sa mort.<sup>22-23</sup>

### Décès de SPAGNOLINI

Le 25 février 1764, Jean-Baptiste Spagnolini décède à Boucherville. Il est alors âgé de 60 ans. Ses funérailles et sa sépulture ont lieu dans la paroisse Sainte-Famille de Boucherville.<sup>3</sup> Le 14 mars 1764, le notaire P. Panet de Méru fait un inventaire des biens de la communauté de Marie-Françoise Boucher de Niverville, veuve de Jean Spagnolini, maître chirurgien du bourg de Boucherville.<sup>24</sup> Le bilan de leur fortune s'établit comme suit : biens mobiliers, 2630 l; numéraire, 42 672 l; dettes actives, 22 586 l; dettes passives, nil; des actifs pour 67 888; des immeubles pour 1 100 l.<sup>26</sup> La même journée, on partage les biens de la communauté de Marie-Françoise Boucher de Niverville entre elle et les enfants mineurs de Spagnolini.

### RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, p. 142.
2. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine du Bas Canada*. pp. 529-530. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Les Presses de l'Université de Montréal. Vol. 28 et 42. Montréal 1980-1988.
4. *Grefte du notaire J.-C. Raimbault de Piedmont*. Montréal. 6 juillet 1734.
5. *Grefte du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 3 janvier 1737.
6. *Grefte du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 28 janvier 1737.
7. *Grefte du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 29 janvier 1737.
8. *Grefte du notaire F. Lepailleur de Laferté*. Montréal. 2 août 1737.
9. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 16 septembre 1738.
10. *Grefte du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 23 septembre 1738.
11. *Grefte du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 17 juillet, 29 août et 5 septembre 1742.
12. *Grefte du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 7 janvier 1745.
13. *Grefte du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 10 janvier 1745.

14. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 2 octobre 1745.
15. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 17 octobre 1745.
16. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 16 juillet 1746.
17. *Greffe du notaire A. Foucher*. Montréal. 5 août 1748.
18. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 20 mars 1752.
19. *Greffe du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 23 mars 1752.
20. *Greffe du notaire J. Lalanne*. Montréal. 15 mars, 10 novembre, 13 et 15 décembre.
21. *Greffe du notaire J.-B. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 25 janvier 1754.
22. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. 31 mars 1756, 25 juillet, 31 août, 6 septembre 1758, 11 mars, 2 avril 1759, 16 janvier 1760.
23. *Greffe du notaire J.-M.-R. Roulet de Chétellier*. Montréal. 20 novembre 1763.
24. *Greffe du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 14 mars 1764.
25. Moogk PN. *Spagniolini (Espagnoli, Hispanioli) Jean-Fernand*. Dictionnaire biographique du Canada. Volume III, pp. 646-647. Les Presses de l'Université Laval 1974.
26. Lessard R. *Pratique et praticiens en contexte colonial. Le corps médical canadien aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*. Thèse de doctorat en histoire. pp. 657-658. U. Laval D3 juil 1994.

### **TAILHANDIER DIT LA BEAUME, Marien**

Marien Tailhandier dit La Beaume est un chirurgien militaire arrivé en Nouvelle-France vers 1685 comme chirurgien et soldat. Il fait partie de la compagnie du détachement de la Marine du capitaine M. Nicolas Daneau de Muy. Né à Clermont, en 1665, il est le fils d'Antoine Tailhandier, procureur de la justice en l'élection de Clermont, et de Gilberte Bourdage, de Massaye, en Auvergne.<sup>1</sup>

Il décide de rester dans la colonie et s'installe à Boucherville. C'est dans cette localité qu'il pratiquera la chirurgie jusqu'en 1739, année de son décès. Le 8 janvier 1688, à l'âge de 23 ans, il épouse Madeleine Baudry, veuve de Jean Puybureau de Maisonneuve.<sup>2</sup> La mariée est âgée de 26 ans et est la nièce de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville. La veille, le couple a passé un contrat de mariage devant le notaire Michel Moreau, de Boucherville.<sup>3</sup> Dans ce contrat, il est déclaré soldat-chirurgien. D'ailleurs, en 1721, on le retrouve major des milices du sud dans le Gouvernement de Montréal.<sup>13</sup>

Issus de son mariage à Jean Puybureau, Madeleine Baudry, la nouvelle épouse, a déjà trois enfants : Marie-Madeleine qui deviendra sœur Sainte-Geneviève de la Congrégation Notre-

Dame, Pierre qui deviendra chirurgien et pratiquera la chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Montréal et Antoine qui épousera Marie Martin-Pellant.

Le nouveau couple aura huit enfants : Prudent né le 4 novembre 1688 et décédé le 9 janvier 1690; Jeanne née le 4 octobre 1690, mariée en premières noces à Jean-Baptiste Tétreault, maître d'école et, en deuxièmes noces, au chirurgien militaire Jean Latour qui avait lui-même épousé en premières noces Marguerite Prudhomme, la veuve de Jean Martinet de Fonblanche; Joseph né le 20 mars 1693 et qui périra noyé le 25 septembre 1716; Anne née le 14 septembre 1695 et qui épousera le marchand Antoine Loiseau dit Chalon et fils du notaire royal Antoine Loiseau; Madeleine née le 4 août 1698 et qui deviendra Sœur Saint-Basile de la Congrégation Notre-Dame; Marie née en 1699 qui deviendra Sœur Saint-Augustin de la Congrégation Notre-Dame; Jacques né le 24 avril 1701; Basile né le 11 juillet 1703 et décédé le 19 août suivant; Charlotte née le 10 septembre 1707 et qui épousera, le 29 novembre 1730, Joseph Boucher de la Broquerie, fils de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville. Donc des huit enfants, deux seulement décéderont en bas âge.

Sa pratique médicale est concentrée surtout à la seigneurie de Boucherville ou du fief du Tremblay, mais il traite également les patients des bourgs avoisinants comme Varennes, Verchères et Longueuil. Dans cette dernière localisation, les inventaires citent sa présence en 1699, 1702, 1709, 1722 et 1729. Il semble avoir été très populaire auprès de ses concitoyens puisque, de 1688 à 1700, il est parrain ou témoin à vingt et un baptêmes sur un total de trois cent soixante-sept (6 % de tous les baptêmes de Boucherville).<sup>14</sup>

### **Marien TAILHANDIER, notaire et juge seigneurial et notaire royal**

Suite au décès du notaire Michel Moreau, la charge de notaire de Boucherville reste vacante. Marien Tailhandier, maître chirurgien, fils d'Antoine Tailhandier, procureur de la justice à Masaye en Auvergne, et allié par son épouse au seigneur de Boucherville, devient tout indiqué pour remplir cette fonction.<sup>4</sup> Dès 1688, il fait office de notaire. Le 19 juin 1699, il reçoit la commission de notaire seigneurial de Boucherville. Le 25 juillet de la même année, il est nommé juge et greffier du tribunal seigneurial de cette localité. Le 7 août 1702, il reçoit de M. de Champigny sa commission de notaire royal dans la juridiction de Montréal.<sup>5</sup> Malgré ses charges de magistrat, il continue de pratiquer la chirurgie à Boucherville et dans les localités avoisinantes. Son dernier acte comme magistrat date de 1730 et, entre 1688 et 1730, son greffe contient 1354 minutes.<sup>13</sup> En 1739, sur les ordres du juge Pierre Rimbault, ce greffe est

transporté à Montréal. C'est à ce même juge Raimbault que l'intendant Hocquart donne raison contre Pierre Boucher, le seigneur de Boucherville, ce qui entraîne une plaidoirie des Sulpiciens. Dans cette plaidoirie, on dit que Tailhandier est mort à Boucherville il y a quelques mois.<sup>13</sup>

Vers 1730, il diminue sa charge de travail et c'est ainsi qu'il écrit au lieutenant général de la juridiction de Montréal, le 25 mars 1732, pour lui demander de le remplacer comme arbitre dans la cause de Courbonnière puisqu'il est incapable de procéder dans cette cause suite à sa propre santé fragile et à la charge des patients encore sous ses soins.<sup>5</sup>

### **TAILHANDIER, propriétaire foncier**

Dès 1690, Tailhandier passe un marché avec le charpentier Gilles Dufaux devant le notaire Moreau pour la construction d'un bâtiment à Boucherville.<sup>6</sup> Le 17 mars 1698, Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, lui concède un emplacement dans le bourg de Boucherville.<sup>7</sup> Le 12 juin 1710, il vend à Jean Soumande, de Ville-Marie, une de ses terres située dans la cité de Saint-Joseph de la seigneurie de Boucherville.<sup>8</sup> Le 27 avril 1711, il achète de Françoise Moisan, veuve du marchand bourgeois de Ville-Marie, Pierre Perthuys, une maison de pierres située sur la rue Saint-Joseph, à Montréal.<sup>9</sup> Le 8 août 1718, Marie-Renée Gaultier, veuve de Christophe Dufraux de Lajemmerai et future épouse du chirurgien irlandais Timothée Silvain, lui concède une terre dans la seigneurie de Varennes.<sup>10</sup> Le 25 octobre 1729, il achète du maître forgeron de Boucherville, Baptiste Chaperon, un emplacement situé dans le village.<sup>11</sup>

### **Décès de Marien TAILHANDIER dit La Beaume**

Nous n'avons pas retrouvé l'acte de décès du maître chirurgien et notaire royal Marien Tailhandier dit La Beaume. Il semble être décédé en février 1739, à l'âge de 74 ans. En effet, un acte notarié daté du 27 février 1739 rapporte que le notaire F. Simonnet a fait l'inventaire des biens de la communauté de Marien Tailhandier dit La Beaume, veuf de Madeleine Baudry.<sup>12</sup> Son épouse était déjà décédée depuis 1730 et avait été inhumée à Boucherville le 20 novembre 1730, à l'âge de 76 ans.<sup>2</sup>

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Volume I, p. 558. Eusèbe Sénécal, imprimeur-éditeur, Province de Québec 1881.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 5, 13, 14 et 15. Les Presses de l'Université de Montréal, 1980-1988.

3. *Greffe du notaire M. Moreau*. Montréal. 7 janvier 1688.
4. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923, pp. 137-138. Québec.
5. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 543-544. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
6. *Greffe du notaire M. Moreau*. Montréal. 10 juillet 1690.
7. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 17 mars 1698.
8. *Greffe du notaire M. Lepailleur de LaFerté*. Montréal. 12 juin 1710.
9. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 27 avril 1711.
10. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 8 août 1718.
11. *Greffe du notaire N. Senet dit Laliberté*. Montréal. 25 octobre 1729.
12. *Greffe du notaire F. Simonnet*. Montréal. 27 février 1739.
13. Lahaise R. *Tailhandier dit La Beaume, Marien*. Dictionnaire biographique du Canada. Vol. II, pp. 644-645. Les Presses de l'Université Laval 1969.
14. Sévigny Y. *La médecine à Longueuil de 1686 à 1765*. La Société d'histoire de Longueuil. p. 12. 1997.

### **TARDIF, François**

Il semble bien que François Tardif soit né en France puisqu'il n'y a aucun acte de baptême à son nom dans le répertoire des actes officiels de la Nouvelle-France. La première mention de sa présence à Montréal est lors du recensement de 1681. Dans ce document, François Tardif loge au séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.<sup>1</sup> Il est alors âgé de 18 ans et est considéré comme domestique

On a quelques renseignements sur sa formation et sa carrière chirurgicale. Au moment du recensement de 1881, Gabriel Souart, âgé de 70 ans, est encore supérieur du séminaire. Il est probable que François Tardif ait d'abord débuté son apprentissage auprès de Souart qui avait étudié la médecine en France avant d'entrer chez les Sulpiciens et qui avait obtenu l'autorisation de Rome pour exercer la médecine en Nouvelle-France. On se rappelle que Souart, de 1661 à 1684, est le confesseur des religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu où il a prodigué ses soins aux malades de 1660 à 1664. Le 16 décembre 1681, Jean Martinet de Fonblanche, alors chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, engage François Tardif, âgé de 16 ans, comme apprenti chirurgien pour une période de trois ans.<sup>2</sup> Un contrat d'engagement est passé devant le notaire Claude Mauge.

En se basant sur le rapport du secrétaire et registraire de la Province de Québec pour l'année 1890-1891 et rapporté par Ahern, François Tardif, en 1682, est apprenti chirurgien ou garçon-chirurgien.<sup>3</sup> À trois reprises, il est cité dans les archives judiciaires du gouvernement de Montréal.

Le 17 juin 1682, le curé Jean Frémont décide de recourir à la justice pour lui demander de sévir contre la conduite scandaleuse de la cabaretière Anne Lamarque dit La Folleville qu'il a « *advertye plusieurs fois tant luy que Ses confrères de changer de Conduite Sans avoir pu obtenir aucun proffit d'elle* ». Il assigne comme témoins les voisins de la cabaretière, dont Martinet de Fonblanche et sa femme, ainsi que François Tardif qui demeure chez Fonblanche. Le 23 juin 1682, François Tardif, *apprentit chirurgien*, témoigne au procès. Le témoin ne sait à peu près rien des allées et venues de la Folleville, mais, comme ses voisins, il a entendu dire qu'elle possède un livre qui traite de l'amour, qui parle de comment se faire aimer, *un livre de magie ou de sortilège, ou quelque autre chose mauvaise*. Ce procès est rapporté par Robert-Lionel Seguin dans son volume intitulé : *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*.<sup>4</sup>

Le 10 juillet 1682, les foudres du Sulpicien Frémont s'abattent sur la cabaretière et viennent appuyer le témoignage de Tardif. Le curé Frémont informe le sieur Gervaise, substitut du juge Migeon de Brassat « *qu'hier apres diné Sortant du Séminaire la Dame Folleville le vint ataquér de plusieurs injures atroces, menaces et demonstrations violentes* ». Le dimanche suivant, à l'occasion de son prône dominical, le curé ne se gêne pas pour faire des remarques sur la conduite de l'impétueuse cabaretière.<sup>4</sup> À l'époque, il était fréquent pour les membres du clergé d'utiliser la chaire pour promouvoir leurs idées personnelles et politiques.

Le 9 septembre 1682, François Tardif est de nouveau témoin dans la cause qui implique Gabriel Cardinal contre Jean-Baptiste Cavelier. Le 13 juillet 1684, François Tardif est attaqué et reçoit des coups de la part de l'épouse de Fezeret. Martinet de Fonblanche veut défendre son apprenti et loge alors une plainte contre cette femme.<sup>3</sup>

Par la suite, François Tardif semble avoir pratiqué la chirurgie à Montréal. Il sera encore témoin dans une autre cause devant les tribunaux du gouvernement de Montréal, le 16 mars 1688. Enfin, le 29 juillet 1688, François Tardif, chirurgien de Ville-Marie, est engagé en qualité de chirurgien par François de Laforest, capitaine d'une compagnie du détachement de la



Marine.<sup>5</sup> Ce sera le dernier document officiel que nous retrouverons de sa présence dans la colonie.

#### RÉFÉRENCES

1. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 6. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980.
2. *Greffe du notaire C. Maugue*. Montréal. 16 décembre 1681.
3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. pp. 544-545. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
4. Séguin RL. *La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle*. Collection Connaissance. Leméac. Montréal 1972.
5. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 29 juillet 1688.

#### TESTU DE BEAUREGARD, Daniel

Daniel Testu de Beauregard est un chirurgien militaire de la compagnie de Lachassaigne des troupes du détachement de la Marine. Fils de Jacques Testu de Beauregard et de Marie Hard, il est né en France, en 1682, dans la paroisse de Saint-Saturnin de la ville et du diocèse de Nantes.<sup>1</sup> En Nouvelle-France, il utilise également le patronyme de Beauregard dit Testu.

Le 24 juin 1709, alors qu'il est en garnison à Montréal, devant le notaire Adhémar dit Saint-Martin, il reconnaît devoir une somme d'argent à Jean Besnard de Bourjoly, de Ville-Marie.<sup>2</sup> Dans ce document, sa profession est celle de chirurgien militaire. C'est d'ailleurs le seul document où la profession de chirurgien sera inscrite. Dans tous les autres actes officiels dressés dans la colonie, il ne sera plus jamais fait mention qu'il pratique la chirurgie ni qu'il est militaire.<sup>3</sup>

À Montréal, le 18 janvier 1717, il est témoin au mariage de Jacques Daniel et de Madeleine Barbot, fille de feu Jean-Baptiste Barbot et de Marie Denoyon, son épouse. Quelques mois plus tard, en l'église Notre-Dame de Montréal, le 29 novembre 1717, il épouse Marie Denoyon, la veuve de Jean-Baptiste Barbot. Le couple n'aura pas d'enfant. Le 27 mars 1720, il est parrain de Madeleine Daniel, fille de Jacques Daniel et de Madeleine Barbot.

Par la suite, à partir de 1723, on retrouve Daniel Testu de Beauregard dans la ville de Québec où, le 23 juin 1723, il est parrain de Marie Madeleine Barbot. Le 4 novembre 1725, il assiste au mariage de Pierre Lamotte et de Charlotte Boisdoré, fille de Jean-Baptiste Barbot dit Boisdoré et de Marie Denoyon. Le 9 décembre 1734, toujours à Québec, il est parrain de Louise-Catherine Pilet.

Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 avril 1741, à l'âge de 58 ans.<sup>1-3</sup>

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. VII, p. 178. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 24 juin 1709.
3. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 8, 11 et 13. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal 1980-1988.

#### THAUMUR DE LA SOURCE, Dominique

Dominique Thaumur de la Source est un chirurgien français arrivé en Nouvelle-France vers 1689. Natif de la paroisse Saint-Sevé du diocèse de Saintes, en 1663, il est le fils de Dominique Thaumur et de Marguerite Baudet.<sup>1</sup>

Le 29 août 1689, à Montréal, il épouse Jeanne Prudhomme. Elle est la fille de feu Louis Prudhomme et de Roberte Gadois, de Ville-Marie.<sup>2</sup> Ce Louis Prudhomme, brasseur de son métier avait été premier capitaine de milice à Montréal. Tanguay lui donne le titre d'honorable.<sup>1</sup> Jeanne Prudhomme est également la sœur de Marguerite Prudhomme, l'épouse de Jean Martinet de Fonblanche, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal. La veille, Dominique Thaumur et Jeanne Prudhomme avaient dressé un contrat de mariage au greffe du notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin.<sup>3</sup> Le marié est âgé de 26 ans et la mariée de 22 ans.

Le couple s'installe à Ville-Marie où Thaumur de la Source pratiquera la chirurgie pendant toute sa carrière professionnelle. Le 16 octobre 1691, Thaumur loue d'Étienne Bizailon, de La Prairie de la Magdeleine, une maison située sur la rue Saint-François mais, en 1695, il achète un emplacement au niveau de la rue Saint-François.<sup>4</sup> Cet emplacement lui est vendu par le

Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, procureur du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, seigneur et propriétaire de l'île de Montréal.<sup>5</sup>

### **Les enfants du couple THAUMUR DE LA SOURCE<sup>1-2</sup>**

Le couple aura onze enfants, dont quatre décéderont en bas âge : Jean-Baptiste né le 18 juin 1690 et décédé avant l'âge de 5 ans; Dominique-Antoine-René né le 1<sup>er</sup> août 1692, ordonné prêtre à Québec par M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier le 20 février 1717 et décédé en odeur de sainteté le 4 avril 1731; Pierre né le 13 août 1694 et décédé le 17 décembre de la même année à l'âge de quatre mois; Jean-Baptiste né le 29 août 1696 et qui deviendra chirurgien; François né le 8 octobre 1699 et qui ira s'installer en Illinois; Marie-Jeanne née le 27 septembre 1700 qui entrera dans la Congrégation Notre-Dame de Montréal sous le nom de Sœur Sainte-Cécile; Charles né le 8 décembre 1702 et décédé le 7 mai 1703 à l'âge de six mois; Madeleine née le 22 juillet 1704; Louise-Thérèse née le 9 octobre 1706 et décédée un mois plus tard, le 10 novembre; Marie-Louise née le 18 février 1708 qui deviendra la deuxième religieuse des Sœurs de la Charité, appelées Sœurs Grises de Montréal, congrégation fondée par Marguerite d'Youville et une des douze administratrices de l'Hôpital Général de Montréal; enfin, Cécile née le 28 février 1710 qui épousera en premières noces François Harel et, en secondes noces, Charles Levrard, seigneur et propriétaire de la seigneurie de Saint-Pierre-les-Becquets.

### **Dominique THAUMUR, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal et maître-chirurgien**

À peine installé à Montréal, la réputation de Thaumur comme chirurgien est excellente. Il semble avoir pratiqué la chirurgie très tôt à l'Hôtel-Dieu. Sa relation avec Martinet de Fonblanche suite à son mariage avec Jeanne Prudhomme — les deux chirurgiens sont beaux-frères — a probablement favorisé son intégration à l'hôpital et à la haute société montréalaise. Aussi, en août 1692, quand Michel Sarrazin, en qualité de médecin des troupes, tombe grièvement malade et doit être transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu, Thaumur la Source est l'un des trois médecins qui le traite. Devant sa crainte de mourir et en signe de gratitude pour les bons soins prodigués par Thaumur, Maublant dit Saint-Amand et Le Riche dit La Sonde, Michel Sarrazin leur lègue par testament tous ses livres de chirurgie.<sup>6</sup> Cependant, après sa convalescence et après avoir recouvré sa santé, Sarrazin devait changer son testament pour ester en faveur de sa mère et de son frère.

En tant que maître chirurgien, Thaumur de la Source engage le jeune Lambert Cuillerier, âgé de 16 ans, comme apprenti chirurgien. Ce jeune Cuillerier est le fils de René Cuillerier,

marchand de Ville-Marie. Le brevet d'apprentissage en qualité de chirurgien est passé le 10 décembre 1696 devant le notaire Antoine Adhémar.<sup>7</sup>

Selon Sœur Mondou, le nom de Dominique Thaumur de la Source apparaît dans les registres de l'Hôtel-Dieu en 1707 et dans les années précédentes. Il a donc été rémunéré pour ses services envers les patients de l'hôpital pendant quelques années.

#### **THAUMUR DE LA SOURCE, propriétaire foncier**

En plus de son emplacement sur la rue Saint-François, en décembre 1695, Thaumur et son épouse deviennent propriétaires d'un segment de la terre de son beau-père, feu Louis Prudhomme. C'est une donation que Roberte Gadois, veuve de Louis Prudhomme, fait à ses enfants et à leurs conjoints. La donation comprend une terre située près de Ville-Marie dans la localité appelée la Petite Rivière ou Rivière Prudhomme et une moitié de la terre située à la rivière Saint-Pierre.<sup>8</sup>

En mai 1697, les prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal lui signent devant notaire une continuation de concession d'un lopin de terre situé dans l'enclos même de Ville-Marie.<sup>9</sup>

Le 5 juin 1706, sa belle-mère, Roberte Gadois, lui donne une partie de la terre qu'elle possède près de Ville-Marie, à l'endroit appelé la Porte des Récollets.<sup>10</sup>

#### **THAUMUR, citoyen et homme d'affaire**

Thaumur de la Source fréquente la bonne société de Montréal, comme en font foi les actes officiels de baptême et de mariage auxquels son nom est associé.<sup>2</sup> À la naissance de son premier enfant, Jean-Baptiste, le 18 juin 1690, le parrain est le chirurgien Martinet de Fonblanche et la marraine, son épouse, Marguerite Prudhomme. Au baptême de sa fille Marie-Jeanne, le 27 septembre 1700, le parrain est Henri Jules Lefournier Duvivier, lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine. Le 26 mars 1701, au baptême de l'enfant Dominique Joseph Thuillier, il est parrain et la marraine est Marie-Louise Becquet, la fille du notaire royal Romain Becquet de Québec. À la naissance de sa fille Thérèse, le 9 octobre 1706, la marraine est Michelle Cusson, l'épouse du notaire Antoine Adhémar, procureur et notaire royal. Il est témoin lors du mariage de Pierre Raimbault, conseiller du roi et procureur de sa majesté dans la juridiction de Montréal, et de Louise Nafrechoux, le 9 janvier 1707. À ce mariage, assistent

également Charles Lemoyne de Longueuil, baron de Longueuil, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et major d'une compagnie des troupes de la Marine, et Jean Bouillet de la Cassagne, capitaine.

Pour servir ses concitoyens, il a été marguillier de la paroisse Notre-Dame de Montréal pendant quelques années, avant 1704.

Entre 1701 et 1710, il a conclu de nombreuses transactions avec ses concitoyens de Montréal, comme en font foi de nombreux actes notariés passés devant le notaire Antoine Adhémar. Enfin, il a assisté Marie Godé comme tuteur et subrogé tuteur des enfants de Charles de Couagne, marchand bourgeois de Ville-Marie.<sup>11</sup>

### **Décès de Dominique THAUMUR DE LA SOURCE**

Le 30 mai 1711, à Montréal, à l'âge de 48 ans, Dominique Thaumur de la Source s'éteignait. Sa sépulture se tenait dans la paroisse Notre-Dame et il fut enterré dans le cimetière près de l'église paroissiale. Son épouse allait lui survivre jusqu'au 12 avril 1752.

### **RÉFÉRENCES**

1. Tanguay C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 564 et VII, p. 288. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 5 et 13. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980-1988.
3. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 16 octobre 1691.
5. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 27 janvier 1695.
6. Mondou M. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal. 1642-1942*. p. 394. RHSJ Montréal 1942.
7. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 10 décembre 1696.
8. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 6 décembre 1695.
9. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 13 mai 1697.
10. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Saint-Martin*. Montréal. 5 juin 1706.
11. *Greffe du notaire A. Adhémar dit Sain-Martin*. Montréal. 8 avril 1707 et 28 décembre 1709.

---

### **THAUMUR DE LA SOURCE, Jean-Baptiste**

Jean-Baptiste Thaumur de la Source est le fils du chirurgien Dominique Thaumur de la Source et de Jeanne Prudhomme, de Montréal. Il est né le 29 août 1696. On ne retrouve la

mention de sa qualité de chirurgien que dans un seul acte notarié passé chez le notaire M. Lepailleur de LaFerté, le 17 septembre 1715.<sup>1</sup> Dans le répertoire des actes de baptême, de mariage et de sépulture, chaque fois qu'il est fait mention de son nom, jamais la mention de chirurgien n'est faite.<sup>2</sup>

Il est fort probable que Jean-Baptiste Thaumur ait fait son apprentissage comme chirurgien auprès de son père qui était un chirurgien réputé de Montréal et qui pratiquait à l'Hôtel-Dieu de cette ville. En effet, lorsque l'apprenti-chirurgien était sous la tutelle de son père, il n'avait pas besoin d'un acte notarié pour faire reconnaître son brevet d'apprenti.

Dans l'acte notarié dont il est fait mention plus haut, Jean-Baptiste Thaumur reconnaît avoir une dette envers Jean Soumande, marchand bourgeois de Ville-Marie. Le notaire Lepailleur inscrit Jean-Baptiste comme chirurgien de Ville-Marie. Il est possible que Jean-Baptiste Thaumur ait fait cet emprunt pour s'équiper afin de partir en mission comme chirurgien avec les coureurs de bois ou avec les explorateurs qui allaient vers le Missisipi à cette époque. Cette façon d'agir était une pratique courante.

Cette explication est fort plausible, si l'on tient compte que vers 1700, les coureurs de bois et les traitants canadiens avaient établi un village en Illinois à proximité de la mission des Tamarois (Cahokia, Illinois).<sup>3</sup> C'est dans cette mission que l'abbé Dominique-Antoine-René Thaumur de la Source, frère de Jean-Baptiste, fut envoyé comme supérieur avec deux confrères, les abbés Goulven Calvarin et Jean-Paul Mercier, le 10 mai 1718. L'abbé Thaumur est demeuré dix ans dans la mission de la Sainte-Famille de Tamarois. Également, un autre de leurs frères, François, s'est établi définitivement en Illinois à la même époque.

Si l'on se fie aux inscriptions dans les actes de baptême de l'époque, il semble bien que Jean-Baptiste se soit également installé en Illinois et qu'il ne soit pas revenu à Montréal par la suite. En effet, dans les actes de baptême de la paroisse Notre-Dame de Montréal, on mentionne qu'il a été parrain à quatre reprises, soit le 5 avril 1706 lors du baptême de Madeleine Prudhomme, le 27 juillet 1708 lors du baptême de Marie-Joséphé Mériau, le 16 novembre 1714 alors qu'il est parrain de Louis Nivart et le 12 juillet 1717 alors qu'il est parrain d'Antoine Charon. Par la suite, on perd sa trace dans les actes officiels et les actes notariés du Québec.

## RÉFÉRENCES

1. *Greffe du notaire M. Lepailleur de LaFerté*. Montréal. 17 septembre 1715.
  2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 13. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980.
  3. Baillargeon N. *Thaumur de la Source, Dominique-Antoine-René*. Dictionnaire biographique. Université Laval. Vol. \_\_\_\_ p. 656.
- 

## THEVENET, Jean

Il y a peu de mentions du passage du chirurgien Jean Thevenet à Montréal où il semble avoir séjourné entre 1660 et 1667. La première mention est un acte notarié du 29 avril et passé devant le notaire Bénigne Basset dans lequel la profession de Thevenet est celle de chirurgien.<sup>1</sup> Un deuxième acte passé devant le notaire Basset le 10 juillet 1667 indique qu'il est chirurgien et demeure dans l'île de Montréal.<sup>2</sup> Dans cet acte, Jean Thevenet transporte une somme d'argent au meunier Isaac Nafrechou, également de l'île de Montréal.

Lors du recensement de 1667 à Montréal, Jean Thevenet est âgé de 25 ans, loge chez les Messieurs de Saint-Sulpice et serait devenu leur domestique. Il n'était pas présent à Montréal lors du recensement de 1666, contrairement à ce qu'ont écrit Massicotte et Ahern.<sup>1-3</sup>

## RÉFÉRENCES

1. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 133. Québec.
  2. *Greffe du notaire B. Basset dit Deslauriers*. Montréal. 10 juillet 1667.
  3. Ahern MJ & Geo. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada*. p. 548. Québec 1923. Traduction anglaise par R. Seidelman, Hannah Institute for the History of Medicine, 1983.
- 

## VIGER, Augustin

Augustin Viger est un chirurgien juré, originaire de la Nouvelle-Orléans en Louisiane. Son grand-père, Jean-Baptiste Viger, est originaire de la paroisse Saint-Nizier de Lyon où son arrière-grand-père, Jean Viger, est marchand pelletier.<sup>1</sup> Quittant la France, son grand-père Jean-Baptiste s'installe à Québec. Le 27 janvier 1687, il épouse Catherine Gertrude Grouard. Le 28 avril 1695, Charles-Louis, le père d'Augustin, naît à Québec. Éventuellement, Charles-Louis

décide de quitter Québec pour s'établir en Louisiane où, en 1722, il épouse Marie-Catherine Girardeau. C'est à la Nouvelle-Orléans qu'Augustin est né en 1725.

Avant de venir s'installer à Montréal, il devient chirurgien en Louisiane où il épouse Marie-Joseph Lecourt qui décède précocement.<sup>1</sup> Après le décès de son épouse, il décide de venir pratiquer son art à Montréal où sa présence est mentionnée pour la première fois dans un acte officiel, le 8 octobre 1753, alors qu'il est parrain de l'enfant Augustin Lannolier.<sup>2</sup>

Le 20 mai 1755, Louis-René de Larochevernay, chevalier et lieutenant d'infanterie, lui loue une maison située sur la rue Notre-Dame.<sup>3</sup> Deux ans plus tard, il achète de Charles Viger, constructeur de bateau du roi, et de Madeleine Lefevre, son épouse, une terre située dans la cité de Saint-Paul dans l'île de Montréal.<sup>4</sup> Le 6 avril 1759, il vendra cette terre à Gabriel Lenoir dit Rolland, marchand tanneur de Montréal.<sup>5</sup> Plus tard, il demeurera rue Saint-Jacques.

En novembre 1757, bien intégré au système judiciaire de la Nouvelle-France, il dépose une plainte contre Farel, son domestique anglais qui l'a volé.<sup>11</sup>

À partir de 1757, dans tous les documents officiels, il est inscrit comme maître chirurgien et, en 1761, lors de son mariage, il est inscrit comme chirurgien juré de la juridiction de Montréal.

Il semble avoir été populaire auprès de ses nouveaux concitoyens puisqu'on le sollicite à quelques reprises pour être parrain ou pour assister à des mariages, comme en fait foi le *Répertoire des actes de baptême et de mariage de la paroisse Notre-Dame de Montréal*.<sup>2</sup> Également, il est nommé fondé de pouvoir de Marie-Anne Gaudou, veuve de Jean-Baptiste Moreau, épouse antérieure de Louis Viger et tutrice de ses enfants mineurs.<sup>6</sup> Enfin, après le départ pour la France du sieur Guiton de Monrepos, conseiller du roi, ancien lieutenant général et juge de la juridiction de Montréal sous le régime français, il est chargé de l'administration de ses biens. Le 4 août 1763, dans l'étude du notaire Panet, selon Morissette, on voit un intéressant règlement de sa gestion.<sup>7-8-11</sup>

En 1761, à l'âge de 36 ans, il décide de convoler en deuxièmes noces. Le 14 novembre 1761, devant le notaire P. Mézières, il passe un contrat de mariage avec Catherine Parent.<sup>9</sup> La mariée est âgée de 21 ans. Le mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Montréal, le



16 novembre 1761.<sup>2</sup> Le couple est installé rue Saint-Jacques et n'aura qu'un seul enfant, Augustin, né le 12 octobre 1762 et décédé le 3 septembre 1763 à l'âge de 11 mois.<sup>1,2</sup>

Le 19 juillet 1763, lui et son épouse vendent leur emplacement situé sur la rue Saint-Jacques à Pierre Boileau, un marchand de Chambly.<sup>10</sup> Par la suite, nous perdons la trace d'Augustin Viger et de son épouse. Sont-ils retournés en France ou en Nouvelle-Orléans? Nous l'ignorons. Il est à noter que l'acte de baptême de leur fils Augustin est au *Répertoire des actes de baptême du Québec*, alors que l'acte de sépulture est absent du répertoire, mais est rapporté par Tanguay. Ce qui pourrait signifier que le couple Viger a quitté le Québec.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire des familles canadiennes*. Vol. I, p. 587 et Vol. VII, p. 465. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 37. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980.
3. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 20 mai 1755.
4. *Grefte du notaire G. Hodiesne*. Montréal. 18 août 1757.
5. *Grefte du notaire F. Simonnet*. Montréal. 6 avril 1759.
6. *Grefte du notaire L.-C. Danré de Blanzly*. Montréal. 15 mai 1755.
7. *Grefte du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 22 mars 1762.
8. *Grefte du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 4 août 1763.
9. *Grefte du notaire P. Mézière*. Montréal. 14 novembre 1761.
10. *Grefte du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 4 août 1763.
11. Massicotte EZ. *Les chirurgiens, médecins, etc., etc., de Montréal, sous le régime français*. RAPQ 1922-1923. p. 144. Québec.

#### VIGNEAU, Jean-Raymond

Jean-Raymond Vigneau est un chirurgien français, possiblement un chirurgien militaire, arrivé au Canada vers 1749. Il est le fils de Guillaume Vigneau, maître chirurgien, et de Catherine Bourgalane, de la paroisse Saint-Vincent de la ville de Baniere (Baguines) du diocèse de Tarbes.<sup>1</sup>

À Québec, le 8 septembre 1749, il épouse Marie-Joséphé Cadet.<sup>2</sup> Âgée de 29 ans, la mariée est la fille de François-Joseph Cadet et de Marie-Joséphé Davenne, de Québec. Le couple

s'installe à l'Île-Dupas où, le 20 janvier 1750, son épouse est marraine de Joseph Rivard. Sur l'acte de baptême de l'enfant Rivard, Vigneau est inscrit comme époux de Marie-Josephe Cadet et, comme profession, on a indiqué chirurgien et négociant.

Quelques mois plus tard, Marie-Josephe donne naissance à leur premier enfant, Jean-Joseph qui sera baptisé à Québec, le 24 juillet 1750. De retour à l'Île-Dupas, le 11 mars 1751, elle est marraine de l'enfant Jean-Joseph Dandonneau.<sup>1-2</sup>

### **VIGNEAU, chirurgien à la Rivière-des-Prairies**

Dès le mois de mai 1751, le couple vient s'installer à la Rivière-des-Prairies, dans le nord-est de l'île de Montréal. Le 15 mai 1751, Jean-Raymond Vigneau achète des parts de terres situées dans la seigneurie de Boucherville.<sup>3</sup> Le 22 juillet, Marie-Josephe donne naissance à leur deuxième enfant, Jean-Jacques, qui est baptisé à l'Île Jésus, mais qui décèdera six jours plus tard. Il est inhumé à la Rivière-des-Prairies. Les Vigneau auront quatre autres enfants qui naîtront soit à Montréal, soit à Rivière-des-Prairies : Marie-Josephe née le 31 octobre 1752; Marc-Antoine né le 2 décembre 1753 et décédé le 5 février 1754 à l'âge de trois mois; Thérèse née le 14 novembre 1754; Jean-Raymond né le 3 février 1756.<sup>2</sup>

Le 28 novembre 1753, Vigneau et son épouse achètent un emplacement à la Rivière-des-Prairies. Cet emplacement leur est vendu par Charles Donnais et par son épouse, Marie-Anne Babin.<sup>4</sup> Quelques années plus tard, le 21 juin 1756, Vigneau et son épouse échangeront au maître tisserand Pierre Labarière et à son épouse un emplacement situé à la Rivière-des-Prairies en retour d'une terre située dans la seigneurie de Lachenaie.<sup>5</sup> Mais c'est dans la localité de la Rivière-des-Prairies que Jean-Raymond Vigneau a pratiqué son art de la chirurgie pendant toute sa carrière active.

### **La relation fraternelle des frères VIGNEAU**

Dès 1753, son frère, Marc-Antoine Vigneau, chirurgien major d'une compagnie du détachement de la Marine, est présent dans la colonie. La relation entre les deux frères semble avoir été très étroite, tout comme la relation avec les autres membres de leurs belles-familles. Le 2 décembre 1753, lors de la naissance de son quatrième enfant, Jean-Raymond fait baptiser cet enfant du nom de Marc-Antoine en l'honneur de son frère et ce dernier est parrain de l'enfant pour la circonstance. Le 8 juillet 1754, lors du mariage de Marc-Antoine à Boucherville, c'est son frère Jean-Raymond qui lui sert de témoin. Le 20 avril 1755, Marc-Antoine et sa compagnie

sont détachés par le roi pour aller en expédition à la Belle-Rivière. Marc-Antoine, devant le notaire P. Panet de Méru, signe une procuration au nom de son frère qui devra s'occuper de ses affaires en son absence et en cas de décès.<sup>6</sup> Quelques jours plus tard, le 28 avril 1755, à Boucherville, à l'occasion de la naissance de son fils baptisé du même nom que son père, Marc-Antoine, on demande à Jean-Raymond d'être le parrain de son neveu. Quelques années après la mort de Jean-Raymond Vigneau, son frère demande à Marie-Joseph Cadet, remariée à Jean-François Estèbe, d'être marraine à l'occasion de la naissance d'un de ses enfants. Les relations familiales restent toujours intactes malgré le changement de statut.

### **Jean-Raymond VIGNEAU était-il chirurgien militaire?**

Depuis 1751 et jusqu'à son décès le 29 août 1758 à l'Hôpital Général de Québec, Jean-Raymond Vigneau, dans tous les actes officiels a été inscrit comme chirurgien ou maître chirurgien. On sait avec certitude que son frère Marc-Antoine était chirurgien major, mais on ne sait pas avec la même certitude si Jean-Raymond était chirurgien militaire. Il est fort probable qu'il était un des chirurgiens du détachement de la Marine, tout comme son frère. Ce qui nous permet de le supposer est l'acte de sépulture dressé à l'Hôpital Général de Québec à l'occasion de sa mort. Dans cet acte daté du 29 août 1758, il est inscrit au nom de Jean Vigneau, matelot et canonier du navire *Le Hardy*.<sup>2</sup>

Il est à noter que dans les registres de l'Hôpital Général de Québec, entre 1750 et jusqu'à l'été de 1761, le nombre de soldats et de marins qui sont décédés à l'Hôpital Général de Québec est impressionnant. Cet hôpital était réquisitionné pour traiter les soldats et les marins blessés ou malades pendant la guerre de la Conquête. On y traitait également les prisonniers anglais, comme en témoignent les actes de décès et de sépulture. Jean Vigneau est donc décédé dans cet hôpital militaire. Que Gabriel Anheiser ait omis d'inscrire qu'il était chirurgien est facile à comprendre. Dans la seule journée du 29 août 1758, jour du décès de Vigneau, ce prêtre missionnaire récollet a dressé les actes de sépulture de sept patients décédés à l'Hôpital Général de Québec. Il a même tenté de convertir sur son lit de mort un prisonnier anglais, Pierre Humfreys, qui a refusé d'abjurer sa religion et qui est décédé le jour même.

Quelques mois après la mort de Jean-Raymond Vigneau, la même année, en 1758, sa veuve, Marie-Joseph Cadet, convole en justes noces avec Jean-François Estèbe.<sup>7</sup> L'élue de son cœur est son cadet de dix-huit ans; la mariée était âgée de 38 ans et le marié de 20 ans. Ils ont un enfant,

Marie-Geneviève, qui décède quelques mois plus tard et dont la sépulture se fait aux Trois-Rivières, le 28 octobre 1759.

#### RÉFÉRENCES

1. Tanguay C. *Dictionnaire des familles canadiennes*. Vol VII, p. 467. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 31, 37, 38, 39, 40 et 42. Les Presses de l'Université de Montréal. 1980-1988.
3. *Greffe du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 15 mai 1751.
4. *Greffe du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 28 novembre 1753.
5. *Greffe du notaire C.-F. Coron*. Montréal. 21 juin 1756.
6. *Greffe du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 20 avril 1755.
7. Tanguay C. *op.cit.* Vol. III, p. 595.

#### VIGNEAU, Marc-Antoine

Marc-Antoine Vigneau est un chirurgien major arrivé en Nouvelle-France vers 1753. Il est le fils de Guillaume Vigneau, maître chirurgien, et de Catherine Bourgalane, de la paroisse Saint-Vincent de Banière (Baguines) du diocèse de Tarbes.<sup>1</sup> Il est également le frère de Jean-Raymond Vigneau, chirurgien, qui a pratiqué son art à Rivière-des-Prairies.

Le premier document officiel qui témoigne de sa présence à Montréal date du 2 décembre 1753 alors qu'il est parrain de son neveu, le fils de son frère Jean-Raymond, à Rivière-des-Prairies.<sup>2</sup> L'enfant est baptisé du nom de Marc-Antoine en son honneur. Quelques mois plus tard, il est toujours à Rivière-des-Prairies où, le 13 février 1754, il est parrain de l'enfant Jeanne Donay.

#### Mariage de Marc-Antoine VIGNEAU à Marie Quintal à Boucherville

Dès 1754, il est installé à Boucherville. Le 30 juin 1754, devant le notaire A. Loiseau dit Chélons, il passe un contrat de mariage avec Marie Quintal, la fille de François Quintal, premier capitaine des compagnies de milice de Boucherville, et de Marie Diertain.<sup>3</sup> Le mariage est célébré en l'église paroissiale de Boucherville, le 8 juillet 1754.<sup>1-2</sup>

Douze enfants seront issus de ce mariage : Marc-Antoine né le 28 avril 1755 et décédé en bas âge; Marie née le 20 août 1757; Marc-Antoine né 1<sup>er</sup> octobre 1758; Joseph né le 5 novembre 1759; Marie-Rose née en 1760; Antoine né le 4 février 1761 et décédé le 26 août 1761 à l'âge de six mois; Marie-Louise née 4 juin 1762; Rosalie née le 18 octobre 1763; Marie-Joséphé née 3 février 1765 et décédée le 10 septembre 1765 à l'âge de 7 mois; Charles-Antoine né le 4 septembre 1769 et décédé le 21 septembre 1769 à l'âge de 2 semaines; Charles-Eustache né 27 mai 1775 et décédé le 5 janvier 1776 à l'âge de 7 mois; Louise née le 31 août 1778 et décédée le 19 septembre 1778 à l'âge de 3 semaines.<sup>1-2</sup> De ces douze enfants, six seulement se rendront à l'âge adulte.

### **Le chirurgien major VIGNEAU pratique la chirurgie à Boucherville**

En tant que chirurgien major d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine à Montréal, Marc-Antoine Vigneau doit accompagner les militaires dans leurs expéditions contre les Anglais et contre les autochtones en cette période de la guerre de la Conquête. C'est ainsi qu'ayant été détaché pour le roi à La Belle Rivière, le 20 avril 1755, il signe une procuration au nom de son frère, le chirurgien Jean-Raymond Vigneau qui devra prendre soin de ses affaires en son absence et en cas de décès.<sup>4</sup> Nous avons déjà parlé de la relation étroite entre les deux frères lors de la rédaction de la biographie de Jean-Raymond Vigneau, tout comme nous avons décrit l'importance de la relation avec les autres membres de leur famille et de leur belle-famille.

Entre ses absences à des fins militaires, Marc-Antoine, installé à Boucherville avec sa famille où il pratique la chirurgie, est un citoyen important. Il est demandé fréquemment pour être parrain et pour assister à des mariages. Il devient propriétaire foncier. Le 4 avril 1760, avec le forgeron Étienne Birtz dit Demarteau, il acquiert de Ferdinand Egaut dit Bellile un emplacement dans le bourg de Boucherville.<sup>5</sup> Le 5 septembre 1763, il achète du bourgeois Pierre Carmel dit Levasseur un emplacement dans le village de Boucherville.<sup>6</sup> Le 15 mai 1765, c'est un autre emplacement situé dans le bourg de Boucherville qu'il acquiert de l'épouse du marchand Louis Briquet dit Lefavre et, le 22 juillet de la même année, c'est une terre qu'il achète d'Augustin Bénard et de son épouse, Madeleine Lacoste.<sup>7-8</sup>

Il a vécu avec sa famille à Boucherville au moins jusqu'en 1778, date de la naissance de son dernier enfant, Louise, qui est décédée le 19 septembre 1778.<sup>1</sup> Par la suite, nous perdons la trace de Marc-Antoine Vigneau.

## RÉFÉRENCES

4. Tanguay C. *Dictionnaire des familles canadiennes*. Vol VII, p. 467. Québec 1871. Éditions Élysée, Montréal, 1975.
  5. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 42. Les Presses de l'Université de Montréal. 1988.
  4. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 30 juin 1754.
  4. *Greffe du notaire P. Panet de Méru*. Montréal. 20 avril 1755.
  4. *Greffe du notaire A. Loiseau dit Chélons*. Montréal. 8 avril 1760.
  4. *Greffe du notaire F. Racicot*. Montréal. 5 septembre 1763.
  4. *Greffe du notaire L. Loiseau*. Montréal. 15 mai 1765.
  1. *Greffe du notaire L. Loiseau*. Montréal. 22 juillet 1765.
- 

## VILLEMARD, Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Villemard est un chirurgien militaire français arrivé en Nouvelle-France avec le régiment de Béarn vers 1756 pour défendre la colonie durant la guerre de la Conquête. Il est le fils d'Antoine-David Villemard, chirurgien juré, et de Marie-Louise Haudie.<sup>1</sup> Il est originaire de la paroisse Saint-Jean de Corbeil en Catinoy dans le diocèse de Sens en Bourgogne.

Le premier acte officiel témoin de sa présence dans le gouvernement de Montréal est daté du 10 janvier 1757.<sup>1</sup> C'est un contrat de mariage passé devant le notaire Joseph Lalanne, lui-même chirurgien militaire et faisant fonction de notaire à Laprairie. Dans ce contrat qu'il passe avec Marie-Joséphé Demers dit Dumay, fille de Jean Dumay, officier de milice, et de Marie-Joséphé Denault, on apprend que Villemard est un maître chirurgien et aide major au régiment de Béarn. Le mariage est célébré le 14 février 1757 en l'église de La-Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Laprairie.<sup>2</sup> Le témoin du marié est Laperguière, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis et capitaine du régiment de Béarn. La mariée, née le 11 mars 1735, est âgée de 21 ans et le marié de 26 ans. Le couple n'aura pas d'enfant.

## Jean-Baptiste VILLEMARD, chirurgien à Laprairie

Immédiatement après son mariage, Villemard s'installe à Laprairie où il pratique la chirurgie quand il n'accompagne pas son régiment dans ses expéditions. Il semble bien populaire auprès de la population de Laprairie et des villages avoisinants si l'on se fie au nombre de fois où on le requiert pour être parrain des enfants qui y naissent. C'est à plus de quinze fois qu'il remplit cette fonction entre 1757 et 1765.

Le 8 septembre 1760, après la capitulation de Montréal, Villemard décide de rester dans la colonie, à Laprairie, avec son épouse et sa belle-famille. Quand son régiment, le régiment de Béarn est embarqué pour Québec, le 16 septembre, il ne répond pas à l'appel.<sup>3</sup> Il prête éventuellement le serment d'allégeance aux nouvelles autorités britanniques.

Le 2 mai 1761, devant les risques élevés de décès durant cette période, il signe une donation en cas de mort de ses biens meubles en faveur de son épouse.<sup>4</sup> Il est toujours à Laprairie en décembre 1765 où il pratique la chirurgie comme maître chirurgien, alors qu'il signe un accord avec son beau-père, Jean François Demers, ancien officier de milice.<sup>5</sup> Cet accord est signé au greffe du notaire Joseph Lalanne, le 4 décembre 1765. Par la suite, nous cessons de suivre la carrière de Jean-Baptiste Villemard.

#### RÉFÉRENCES

1. *Greffe du notaire J. Lalanne*. Montréal. 10 janvier 1757.
  2. Charbonneau H & Légaré J. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Vol. 42. Les Presses de l'Université de Montréal. 1988.
  3. Rumilly R. *Histoire de Montréal*. Tome 1, p. 456. Fides, Montréal 1970.
  4. *Greffe du notaire J. Lalanne*. Montréal. 2 mai 1761.
  5. *Greffe du notaire P. Lalanne*. Montréal. 4 décembre 1765.
-